

Saint-Charles-de-Bellechasse **1749-1999**



*Comité organisateur des Fêtes du 250^e
de Saint-Charles-de-Bellechasse inc.*

Avant-propos

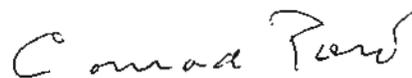
L'histoire que nous avons écrite est belle à raconter. C'en est une de foi, de persévérance, où se mêlent jours heureux et malheureux, labours et privations. C'est l'histoire d'une famille où fraternité et friction se côtoient, une histoire humaine écrite par des hommes et femmes attachés à leur coin de pays et désireux d'en faire un lieu où il fait bon vivre et s'épanouir.

Le trop court laps de temps dont nous disposions nous a empêchés de faire de cette monographie une étude en profondeur de notre milieu, mais à tout le moins, nous espérons que le rappel chronologique des faits et gestes de ces deux cent cinquante années d'histoire paroissiale saura générer un sentiment de fierté et d'appartenance qui motivera tous les Charléens à s'engager dans les traces de nos anciens vers un avenir des plus heureux.

Avant de vous laisser à votre lecture, permettez-nous d'adresser nos plus sincères remerciements à tous ceux qui nous ont apporté leur appui et leur aide, depuis le Comité central des Fêtes, en passant par les autorités de la fabrique et de la municipalité, sans négliger le généreux apport de tous ces collaborateurs qui ont fourni ou produit textes, chroniques, photographies. À toutes ces personnes et à celles qui ont accepté l'ingrate tâche de mettre sur traitement de texte toute cette production, un cordial merci.



Raymond Prévost



Conrad Paré

COMITÉS DU 250^e

COMITÉ CENTRAL

L'abbé Léonce Gosselin	Émile Carrier
Jean-Guy Ruel	Michel Labrie
Robert Carrière	Thérèse Carrière
Jacqueline Duquet	François Mercier
Daniel Roy	Pierrette Dutil
Line Belleau	

Mme Rachel Gourgues, l'abbé Gervais Lapointe et M. Benoît Brousseau ont participé pendant un temps au comité central.

COMITÉS

Secrétariat	Line Gonthier
Trésorerie	Caisse populaire et Banque nationale
Logo et Promotion	Daniel Roy
Publicité	Robert Carrière
Commanditaires et subventions	Normand Leblond
Activités et financement	Donald Labbé
Histoire	Raymond Prévost
Thème musical et orchestre	Jacques Grenier
Décorations	Les Chevaliers de Colomb
Costumes d'époque	Yolande Ruel
Patrimoine religieux	Solange Frenette
Activités religieuses et scolaires	CPP et comité de liturgie
Divertissement	Denise Prévost
Retrouvailles et relations extérieures	Émile Carrier
Accueil et information	Yvan Gravel
Vidéo	Rémi Boutin
Premiers soins	Croix Rouge
Stationnement et service d'ordre	Garde paroissiale
Approvisionnement (breuvage)	Gérald Prévost
Alimentation	Les Filles d'Isabelle
Parade	Robert Prévost
Expositions	Céline Laflamme
Visites industrielles	Normand Leblond
Site du 250 ^e	Pompiers
Hébergement	Danielle De Foy

À tous ces noms il faudrait ajouter ceux de ces centaines de bénévoles qui ont rendu possible l'organisation et le succès d'une telle célébration. Remerciements et reconnaissance sincères leur soient rendus.

COMITÉ DU LIVRE-SOUVENIR DU 250^e

MEMBRES DU COMITÉ

Jean-Paul Chabot
Léopold Duquette
Conrad Paré
Roger Patry
Raymond Prévost

Un cordial merci s'adresse à tous ceux qui ont eu l'obligeance
de fournir textes et photographies ou qui ont collaboré
à la réalisation de ce livre, de quelque manière que ce soit.

Un merci tout spécial s'adresse aussi à
monsieur Léopold Duquette et son épouse Lise,
madame Liliane Lemelin-Lemieux et
madame Rolande Ruel
qui se sont chargés du fastidieux travail
de porter sur ordinateur les textes
qui composent cet ouvrage.

Grand merci également à
madame Diane Lemieux-Jacques
qui s'est chargée avec empressement
de tout le travail de photocopie,
et à la municipalité qui en assume les frais.

Hommage et reconnaissance, enfin, à
madame Huguette Marquis
pour la production du magnifique tableau
spécialement conçu pour l'ornementation de ce livre-souvenir.

D'hier à demain

Chanson thème de 250^e anniversaire de Saint-Charles-de-Bellechasse

Parole et musique : Wilson Juneau (octobre 1998)

$\text{♩} = 124$

The musical score is written on six staves in G major (one sharp) and 4/4 time. The tempo is marked as quarter note = 124. The lyrics are written below the notes. The score includes a chorus with 'Di-Di-De' and 'Di-Do'.

re-mon-tant la ri-viè-re Et sui-vant la cou-lée d'un
pa-ra-dis so-li-taire La Bo-yer
Ils ont vu le so-leil se le-ver Ils ont bu à mê-me la Bo-yer
Ils ont af-fon-té les vents vio-lents se sont don-nés la main En chan-tant
Di-Di-DE — Di-Di-DE — Di-Di-DE — Di-Do — Di-DE — Di-Do
Di-Do-Di-Do — DE — Di-Do — Di-Do-Di-Do — Di-Do — DE — Di-Do

Remontant la rivière,
Et suivant la coulée
D'un paradis solitaire,
La Boyer.

Venus d'ailleurs et de l'île,
Par le fleuve ou à pieds
Cherchant des terres fertiles
Défricher ..

Huit cents âmes y parlent,
De solidarité.
Et le nom de Saint-Charles,
Est donné...

*Ils ont vu le soleil se lever,
Ils ont bu à même la Boyer,
Ils ont affronté les vents violents.
Se sont donné la main, en chantant...*

Soudain la menace gronde,
Les anglais débarqués
Ils ont, paraît-il, fait pendre,
Le meunier..

Un jour, le reste du monde
À Saint-Charles, s'est rallié
Le premier téléphone,
La voie ferrée...

*Ils ont vu le soleil se lever,
Ils ont bu à même la Boyer,
Ils ont affronté les vents violents,
Se sont donné la main, en chantant.*

Ils ont fêté souvent
Et se sont rassemblés
Partageant leurs talents
Et leurs idées...

Aujourd'hui notre jeunesse
Plutôt que de s'exiler;
Fait le choix, puis le geste
De s'impliquer ..

*Nous verrons le soleil se lever
Nous boirons à même la Boyer
Nous affronterons les vents violents,
En nous donnant la main, en chantant...*

Chanson thème :

Enregistrée et mixée en février 1999
au Studio 6MIK, Québec.
Arrangements : Daniel Marcoux
Ingénieur du son : Yves Drolet

Musique traditionnelle :

Enregistrée en février 1999
au Jardin de Capri, Saint-Charles

Victor Bissonnette (guitare et harmonica)
Yvon Bissonnette (violon)
René Carrière (animation et voix)
Jacques Grenier (percussions)
Patrice Leblond (basse)
Cécile Nolin (piano)
André Roy (accordéon et pieds)

Mixage : Les Productions Saliéri
Réalisation : Jacques Grenier
Ingénieur du son : Nicolas Guimont
Conception graphique & photos : Robert Richer
Logo du 250^e : Maurice Rioux
Illustration : Carte de Murray, 1761

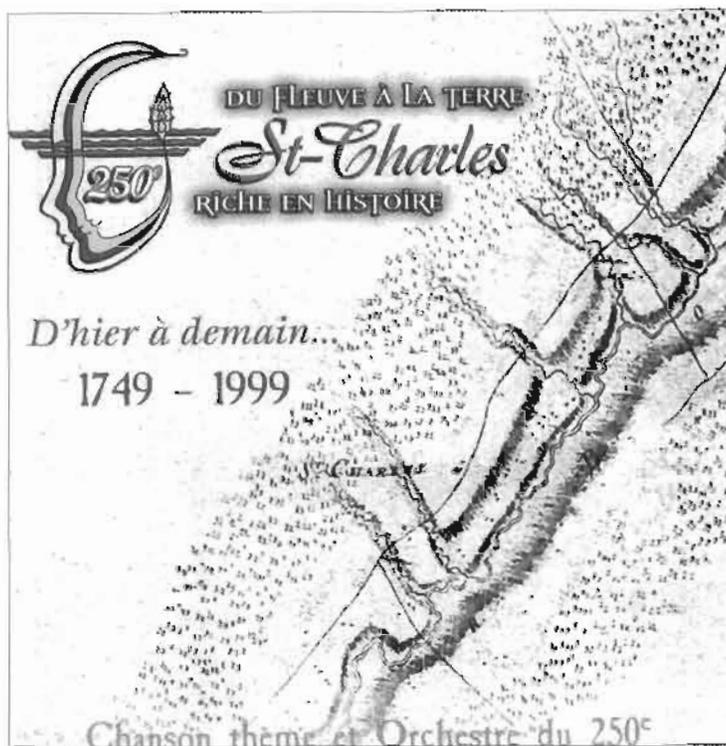
Remerciements :

Les participants au concours de la chanson thème :
Soeur Cécile Lessard, Diane Leblond, Georgette Turgeon,
Lucie Dallaire, Claudine Lacroix et Roger Patry.

Le comité de sélection de la chanson thème :
Pascale Roy, Céline Chabot, François Bernier, Yvon
Bissonnette et Marco Bélanger.

Merci à la fabrique de Saint-Charles et au Jardin de Capri
pour nous avoir prêté gratuitement leurs locaux. Merci à
Normand Leblond pour avoir fourni la basse et ainsi qu'à
tous ceux qui nous ont prêté leur talent vocal et instru-
mental lors de la pré-sélection de la chanson thème :
Maryse Prévost, France Marquis, Cécile Nolin et Jocelyn
Guillemette.

Disque produit pour le 250^e anniversaire
de la fondation de Saint-Charles-de-Bellechasse





PRIME MINISTER • PREMIER MINISTRE



Je suis heureux d'adresser mes cordiales salutations à tous ceux et celles qui célèbrent le 250^e anniversaire de Saint-Charles-de-Bellechasse.

Pendant 250 ans, les résidants de Saint-Charles-de-Bellechasse ont partagé leurs rêves et leurs espoirs, bâtissant une vie meilleure pour leurs enfants et les générations futures. Les fêtes soulignant cet anniversaire vous offrent une merveilleuse occasion de vous rappeler les grands moments qui marquent l'histoire de votre communauté. Notre passé porte en lui les germes de notre avenir, et il est important que nous rendions hommage à nos ancêtres en honorant leur mémoire et en chérissant les traditions qui composent notre patrimoine.

Je suis persuadé que Saint-Charles-de-Bellechasse continuera de croître et de s'épanouir au sein d'un pays fort et vigoureux. Recevez mes meilleurs vœux dans les défis des années à venir.

OTTAWA
1999



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

MESSAGE DU PREMIER MINISTRE



Québec, octobre 1998

C'est avec plaisir que j'adresse mes cordiales salutations à la population de Saint-Charles qui célèbre, en 1999, les 250 ans d'existence de la paroisse Saint-Charles-Borromée.

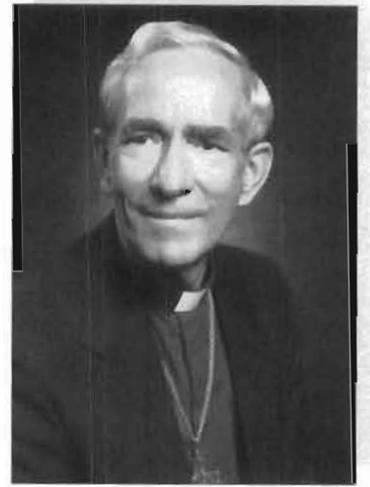
Possédant une solide réserve de courage et de ténacité, les Charléens ont su, au fil des années, relever les défis et tirer profit de leur riche patrimoine naturel. L'acériculture, les produits laitiers et maraîchers de même que la culture de la vigne sont autant d'activités sur lesquelles repose l'économie locale. Manifestement très attachés à leur milieu de vie, hommes, femmes et enfants appartiennent aujourd'hui à une communauté bien vivante, solidaire et dynamique.

C'est avec plaisir que je m'associe à la publication de cet ouvrage consignant les événements qui ont marqué l'évolution de votre municipalité et rendant hommage aux pionniers. Cette initiative constitue assurément un précieux héritage pour les générations futures.

Je souhaite vivement que les festivités entourant cet anniversaire soient à la mesure de ce que vous bâtissez collectivement depuis deux siècles et demi!

Lucien Bouchard

Archidiocèse de Québec



*M*essage du Monseigneur Maurice Couture, s.v.

Archevêque de Québec

*A*ux paroissiens et paroissiennes de Saint-Charles-de-Bellechasse

*Je m'unis de tout cœur aux festivités
marquant le deux cent cinquantième anniversaire
de votre paroisse de Saint-Charles-de-Bellechasse.*

*Deux cent cinquante années d'histoire
qui auront été les témoins de votre persévérance et de votre fierté !*

*Foi et courage ont marqué les saisons de votre belle paroisse :
Que demeurent donc bien vivants l'héritage transmis
et l'audace pour le future qui s'amorce !*

*Vos devanciers ont accompli une œuvre qui appelle notre gratitude :
De même, vive reconnaissance à l'endroit des pasteurs
qui ont façonné le visage de votre dynamique communauté.*

Puisse le Seigneur bénir chacun et chacune de vous !

+ Maurice Couture, s.v.

† Maurice Couture, s.v.
Archevêque de Québec



MESSAGE DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

L'année 1999 est pour nous plus qu'un changement de millénaire. Nous avons le privilège de vous rappeler, par la même occasion, nos 250 ans d'existence. C'est le temps idéal pour faire un temps d'arrêt dans nos vies en perpétuel changement, pour reprendre contact avec nos origines, se rappeler des premiers pionniers et des difficultés qu'ils ont dû surmonter. Que de travail, d'ingéniosité, de persévérance, dans des conditions de vie très difficiles et austères, il leur a fallu déployer pour construire notre coin de pays et le mettre en valeur.

Nous sommes redevables de la qualité du milieu dans lequel nous évoluons à toutes les personnes qui nous ont précédés. Nous nous devons de faire tout ce qui est nécessaire afin d'assurer un développement durable du milieu à tous les niveaux, pour nous assurer que les prochaines générations poursuivront le travail qui est fait depuis 250 ans.

Au nom des membres du conseil de la municipalité et en mon nom personnel, je remercie toutes les personnes qui ont permis la réalisation de ces fêtes et qui nous permettent de reprendre contact avec nos origines.

J'invite tous les citoyens et citoyennes, parents, amis et visiteurs à participer à nos festivités dans le bonheur et dans la joie.

Le maire

Charles Eugène Blanchet

Charles-Eugène Blanchet



**MESSAGE DU DR GILBERT NORMAND, DÉPUTÉ
DE BELLECHASSE-ETCHEMINS-MONTMAGNY-L'ISLET**

Chers citoyens,
Chères citoyennes,

L'an 1999 marque le 250^e anniversaire de la municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse et il me fait plaisir de vous adresser quelques mots à cette occasion.

Les festivités entourant cette célébration commémorent différents événements appartenant à l'histoire de votre municipalité et saluent le courage et la détermination des premiers habitants. Forts de la confiance qu'ils avaient en un avenir meilleur, ces gens de grande valeur ont contribué par leur travail acharné au développement de votre municipalité et ont permis à Saint-Charles de devenir une localité où il fait bon vivre.

Votre communauté est fière, active et solidaire, à l'image de vos ancêtres, et je suis particulièrement heureux de vous représenter à titre de député de Bellechasse-Etchemins-Montmagny-l'Islet.

Merci aux générations passées et présentes et bonne chance aux générations futures.

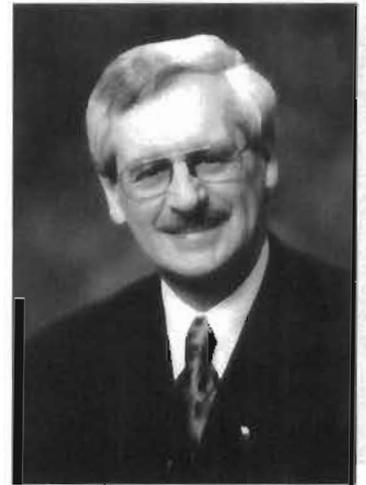
Dr Gilbert Normand, c.p., député



ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

MESSAGE

du député
Claude Lachance



À titre de député de Bellechasse à l'Assemblée nationale, c'est avec un immense plaisir que j'offre, à tous les membres du comité organisateur des Fêtes du 250^e anniversaire de la Paroisse de Saint-Charles-Borromée, mes plus sincères félicitations et mes meilleurs vœux de franc succès.

Voilà un moment privilégié pour saluer le travail extraordinaire de ces courageux pionniers et pionnières qui, par leur foi et leur ténacité, ont grandement participé à l'essor de ce beau coin de pays.

Aussi, je rends un hommage bien particulier à toutes les personnes qui, depuis 1749, par leur dévouement, leur générosité et leur dynamisme, ont contribué à enrichir l'histoire de cette belle terre d'accueil bellechassoise.

Les activités soulignant les 250 ans de Saint-Charles-de-Bellechasse représentent également des moments exceptionnels et intenses pour les Charléennes et les Charléens de participer dans la joie et l'enthousiasme aux nombreux événements inscrits au programme des festivités.

À toute la population de Saint-Charles-de-Bellechasse, je partage votre fierté et vous offre mes vœux les plus chaleureux pour des célébrations pleinement réussies.



Claude Lachance
Député de Bellechasse

*MESSAGE DU CURÉ
DE SAINT-CHARLES*



Nous avons la chance inouïe de célébrer le 250^e anniversaire de la paroisse de Saint-Charles avec un patrimoine religieux exceptionnel, conservé depuis ses origines; une église parmi les plus belles du diocèse de Québec. « L'un des plus beaux spécimens de la mesure et du goût des anciens architectes et sculpteurs du dix-huitième siècle », elle témoigne surtout d'une foi profonde, robuste et tenace, celle de ceux qui nous ont précédé.

Nous faisons le rappel de 250 ans de vie laborieuse et généreuse;

- 250 ans de fierté et de reconnaissance pour les familles souches, pour ceux et celles qui ont la mémoire de leurs ancêtres;

- 250 ans d'inspiration pour ceux et celles qui, aujourd'hui, s'investissent personnellement dans la vie de la communauté chrétienne, et pour les jeunes qui auront à poursuivre l'œuvre valeureuse des pionniers en y apportant la richesse de leur intelligence et l'originalité de leurs dons.

Que l'évocation d'un passé qui nous honore nous donne le goût d'avancer encore. Qu'une espérance renouvelée fasse naître des énergies neuves et rende notre communauté toujours plus vivante et rayonnante !

Léonce Gosselin, prêtre

Léonce Gosselin, prêtre

*MESSAGE DU PRÉSIDENT
DU COMITÉ ORGANISATEUR
DES FÊTES DU 250^e*



C'est dans la joie que nous célébrons le deux cent cinquantième de la fondation de notre belle paroisse qui est riche en histoire.

Célébrer cet heureux événement, c'est nous remémorer la belle histoire de notre paroisse et rendre hommage aux premiers résidents qui, avec beaucoup de labeur, de courage et de ténacité, ont bâti ce coin de pays et nous l'ont légué en héritage.

Nous remercions les 300 bénévoles et plus, qui nous secondent et qui ne ménagent aucun effort pour assurer la réussite de cet événement inoubliable rempli de joie et de fraternité.

A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'Émile Carrier'.

*Émile Carrier
Président du comité organisateur des fêtes du 250^e*



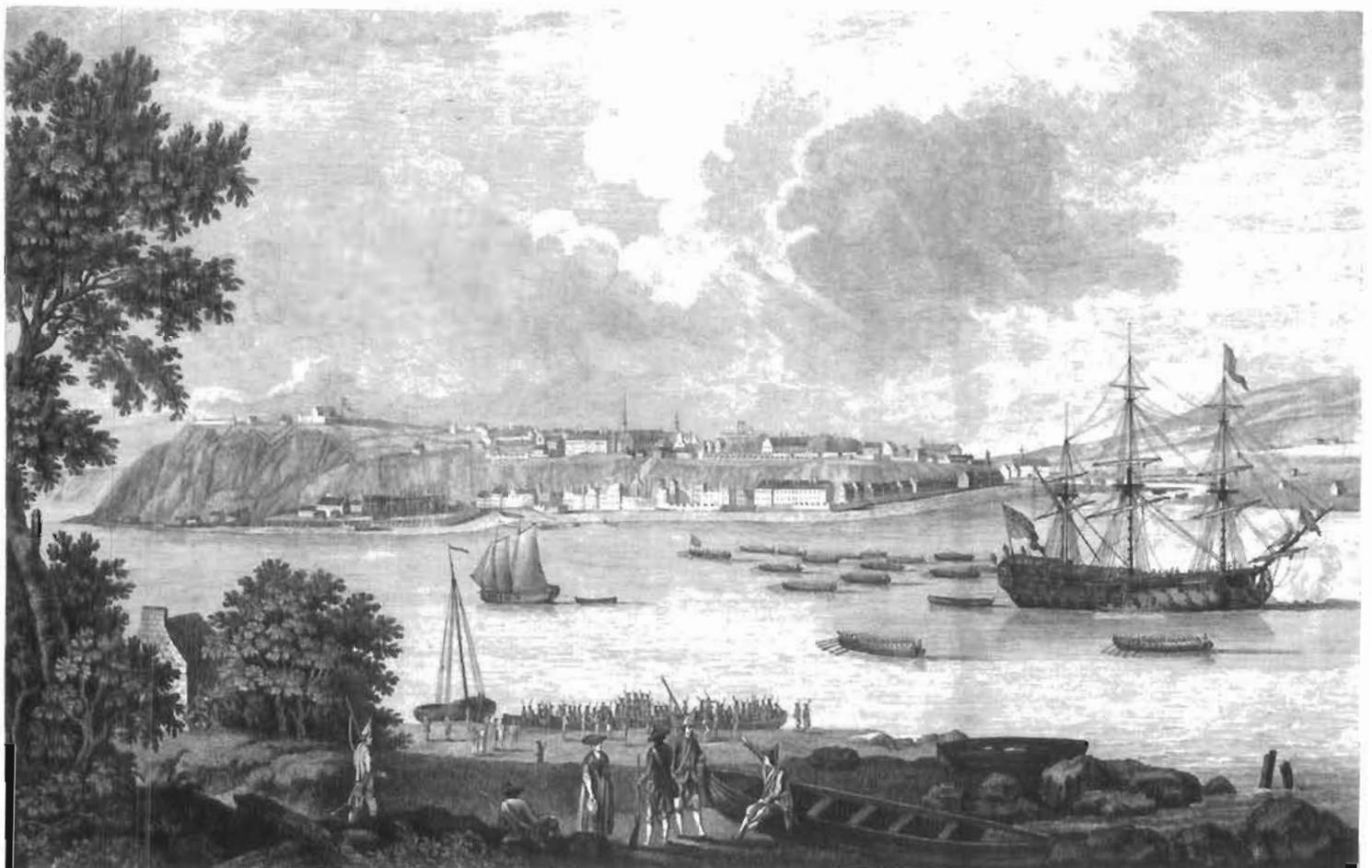
*Histoire de la paroisse de
Saint-Charles-de-Bellechasse*

PREMIÈRE PARTIE

**FONDATION ET MISE EN PLACE
DES STRUCTURES DE BASE**

1749

1799



(General View of Quebec from Point Lévy.)
Vue Générale de Québec par le Point Lévy



Vue Générale de Québec par le Point Lévy
General View of Quebec from Point Lévy

Photo de la page précédente

Vue générale de Québec; prise de la Pointe Levy dans « Twelve Views of the Principal Buildings in Quebec 1761 »
Estampe gravée par P. Canot d'après un dessin de Richard Short, N° 1993.15813, Photo : Pierre Soulard
Musée de la civilisation, fonds d'archives du Séminaire de Québec

CHAPITRE 1

Domaine territorial

OCCUPATION DU TERRITOIRE

« La fille de Beaumont » ainsi décrite par Pierre-Georges Roy dans son livre *À travers l'histoire de Beaumont* publié en 1943, est cette partie de terre délimitée à l'origine par la présence sur les bords de la rivière Boyer de quelques colons qui s'y étaient établis probablement à cause de la qualité des terres, et surtout, à cause de la présence de gibier et de poisson qui leur fournissait avec la moisson les principales ressources pour leur subsistance.

La partie sud-est de la concession de 1672 à Charles Couillard englobait pour ainsi dire le premier développement de Saint-Charles rivière Boyer :

« Concession faite au Sieur Des Islets de Beaumont, le 3 novembre 1672, par Jean Talon, Intendant, de la quantité de terre qui se trouvera sur le fleuve Saint-Laurent, entre le Sieur Bissot, et M. de Ladurantaye sur une lieue et demie de profondeur. »¹

Cette concession incluait sur son territoire la presque totalité du rang sud-est et les trois quarts du rang nord-est de la présente paroisse de Saint-Charles. La carte qui suit montre bien la paroisse de Saint-Charles dans l'étendue des seigneuries de Beaumont, de Livaudière et de Lamartinière.

Deux ans avant sa mort, Charles Couillard, père, obtenait pour son fils une importante addition à la seigneurie de Beaumont :

« Concession du 10 avril 1713, faite par Philippe de Rigaud,



Petits anges sculptés par Joseph Nadeau de l'Île d'Orléans, 1758

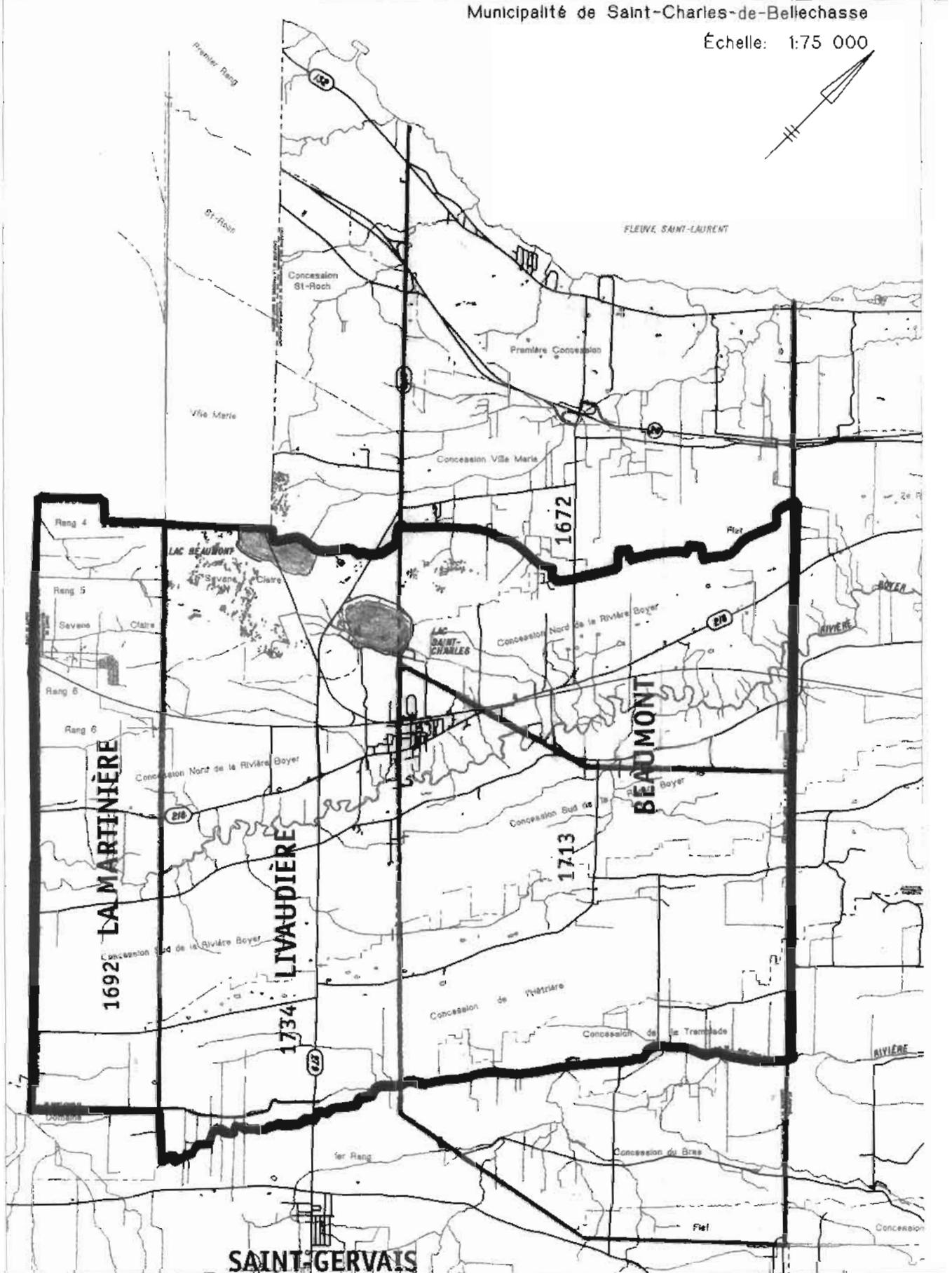
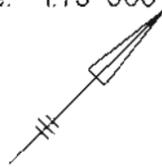
gouverneur, et Michel Bégon, Intendant, au Sieur de Beaumont, fils, d'un terrain non concédé contenant une lieue et demie en profondeur et sur le front et largeur de la seigneurie de Beaumont, entre la seigneurie de La Durantaye et celle des héritiers du Sieur Bissot. »²

À partir de cette date, la seigneurie de Beaumont couvrait alors la moitié de la paroisse de Saint-Charles tout en incluant dans son entier le rang désigné comme « Le Bras » faisant maintenant partie de la paroisse de Saint-Gervais.

LES PREMIERS COLONS DE SAINT-CHARLES

Dans son livre publié en 1984, *Premiers colons de la Rive-Sud de Berthier à Saint-Nicolas, 1636-1738*, Léon Roy écrit ceci :

« En 1713, Charles Couillard, deuxième seigneur de Beaumont, représentait aux autorités de la colonie que son père avait non seulement établi la seigneurie de Beaumont, mais qu'il s'était étendu dans la profondeur à une lieue et demie au-delà de sa concession. Il croyait alors que cette profondeur lui appartenait et il avait fait beaucoup de dépenses et concédé un grand nombre de terres (i.e. où s'élève maintenant la paroisse de Saint-Charles). Il demandait en conséquence qu'on lui donnât la propriété de ces terrains. Les autorités firent suite à sa demande et la seigneurie de Beaumont eut dès lors une profondeur de trois lieues (soit presque 9 milles). Dans son aveu et



dénombrement de 1723, Charles Couillard déclarait qu'il n'avait fait aucune concession dans cette augmentation.

Pourtant son père y avait concédé quelques terres, cinquante ans plus tôt à certains pionniers qui n'avaient pu tenir le coup. Sur l'un des deux premiers colons de Beaumont ou plutôt de Saint-Charles, on peut consulter Pierre Georges Roy À travers l'histoire de Beaumont 1943, page 44 : "Il s'agit d'un vieux soldat volontaire, Louis Simonet dit Larochelle, qui occupait une terre de 3 arpents de front sur les bords de la rivière Boyer, vraisemblablement dès 1672. C'est ce que révèle l'acte tardif de concession sous seing privé de sa terre, sous la date du 3 mars 1692 (Au greffe Larivière, le 19 décembre 1707)."

Observons en outre que selon Tanguay, François Dubois (1651-1712) et Anne Guillaume (1652-1716) dont le mariage fut enregistré à Québec en 1671 - contrat 12 octobre 1671 (gfe Becquet) - étaient établis à la pointe Boyer, probablement le long de la rivière de ce nom, d'autant plus qu'au recensement de 1681, on trouve cette famille à Beaumont, avec trois enfants mentionnée immédiatement après Louis Simonet. Cette famille Dubois devait bientôt partir définitivement à Saint-Nicolas, où Louis Simonet dit Larochelle décéda en 1733.



La pointe de la rivière Boyer vue vers le sud, site probable de l'établissement de Louis Simonet et de son voisin François Dubois

Il est difficile de déterminer lequel des deux partit le premier de Beaumont, ou si l'on préfère, de Saint-Charles. En tout cas, Simonet semblerait avoir gardé sa terre de 1672 à 1707, soit durant 35 ans. Il semble aussi qu'en partant de Beaumont, Simonet aurait cédé à Jacques Turgeon ses droits éventuels de propriété à cet endroit. » (gfe Chambalon, 18 août 1708)

Louis Simonet dit Larochelle

Louis Simonet dit Larochelle est à notre avis le premier colon à venir s'établir à Saint-Charles, à la pointe de la rivière Boyer. Rapportons ici les propos de Pierre Georges Roy dans À travers l'histoire de Beaumont, pages 44-45 : « Louis Simonet dit Larochelle fut, croyons-nous, le premier colon que le seigneur Couillard attira dans sa seigneurie de Beaumont. Les documents notariés sont souvent menteurs. Cependant dans le cas de Simonet dit La Rochelle, comme dans celui de plusieurs colons de Beaumont, ils ne disent pas toute la vérité. Simonet dit La Rochelle s'établit à Beaumont peu après 1672, mais le seigneur Couillard ne lui accorda son titre notarié que le 19 décembre 1707. Il est dit dans l'acte de concession reçu par La Rivière que la terre de Simonet dit La Rochelle se trouvait sur les bords de la rivière Boyer et qu'elle avait trois arpents de front par quarante de profondeur. »

Le surnom de Simonet dit assez d'où il venait de France. Il fit de la colonisation plutôt en amateur. Volontaire, c'est-à-dire soldat sans paye et sans engagement, il fit trois campagnes contre les Iroquois, l'une en 1684, l'autre en 1687 et la troisième en 1691. Entre temps, Simonet dit La Rochelle colonisait sa terre de Beaumont. En 1681, il avait trois arpents en valeur et il dut défricher plusieurs autres arpents dans les années qui suivirent. Le 19 juin 1684, il comparaisait devant le notaire Rageot, à Québec, et déclarait « qu'étant pris d'aller à la guerre contre les Iroquois » il donnait sa terre de Beaumont, en cas de mort, aux Pères Récollets « pour la bonne amitié qu'il leur portait ». Simonet dit La Rochelle renouvela sa donation dans les mêmes termes les 19 mai 1687 et 29 septembre 1691. Plus tard, Louis Simonet dit La Rochelle alla s'établir à Saint-Nicolas où il décéda le 24 janvier 1733, à l'âge de 90 ans. Il ne s'était pas marié. Nous ignorons s'il avait vendu sa terre de Beaumont avant de transporter ses pénates à Saint-Nicolas.

François Dubois

Par le même auteur, on lit : « François Dubois qui fut un des premiers colons de Beaumont doit être ce François Dubois qu'on voit épouser Anne Guillaume, à Québec, le 19 octobre 1671. Il était originaire de Saint-Potent, évêché de Brioux. Lui non plus ne semble pas avoir résidé longtemps à Beaumont. Dubois hésita plusieurs années avant de choisir son nid. Il vécut à Québec, à Beaumont, à la Pointe-Lévis puis à Saint-Nicolas où il décéda le 10 juillet 1712 ».

Au recensement de 1681, il y avait 53 personnes établies à Beaumont, 13 maisons et 191 arpents en valeur dont : Louis Simonet, 30 ans, 1 fusil, 3 arpents en valeur; François Dubois, 30 ans; Anne Quelane (Guillaume), sa femme, 30 ans; enfants : Jean, 8 ans; Marie, 5 ans; Jean, 2 ans; 1 fusil, 6 arpents en valeur.

Autres concessions

Après le départ de Louis Simonet et de François Dubois de la pointe de la rivière Boyer, nous ne connaissons pas la chronologie des autres établissements qui s'effectuèrent après l'année 1707. Le seigneur Charles-Marie Couillard, fils du premier seigneur Charles Couillard, passa en même temps toute une série de contrats devant le notaire René Gaschet le 10 juin 1723; mais ces concessions ne semblent pas avoir été octroyées sur le territoire de Saint-Charles.

Cependant, au cours de la même année, lors de son acte de foi et hommage au Château Saint-Louis à Québec, pour la moitié du fief et seigneurie de Beaumont en son nom pour sa partie et au nom de ses frères et sœurs pour l'autre moitié, il donne les censitaires suivants dans le troisième rang de la seigneurie (rang nord de la rivière Boyer); les terres concédées ont toutes trois arpents de front par quarante de profondeur :

Ambroise Vallières fils	Aucun établissement Aucun défrichement
La Veuve Grenet	Aucun établissement 5 arpents en prairie

Antoine Nadeau	Aucun établissement 5 arpents défrichés
Pierre Penin	Maison, grange, étable 20 arpents de terre labourable
Thomas Guenet	Maison, grange 15 arpents de terre labourable
René Vallières	Maison, grange, étable 45 arpents de terre labourable
Jean-Baptiste Gontier	Maison, grange, étable 30 arpents de terre labourable 6 arpents en prairie
La veuve de Paul Gontier	Non bâtie 20 arpents de terre labourable 6 arpents en prairie
Louis Le Roy	Maison, grange 10 arpents de terre labourable
Joseph D'Alere	Aucun établissement 10 arpents en prairie
Jean Gosselin	Maison, grange 30 arpents de terre labourable 10 arpents en prairie
Louis Turgeon	Aucun établissement 12 arpents de terre labourable
Jean Turgeon	Aucun établissement 8 arpents de terre labourable 8 arpents en prairie
Louis Béchard	Maison, grange 15 arpents de terre labourable 4 arpents en prairie
J. Mourgeau (Forgues)	Maison, grange, étable 30 arpents de terre labourable 4 arpents en prairie
Charles Grenet	Maison, grange 5 arpents de terre labourable

Il déclare dans son aveu et dénombrement qu'il n'avait fait aucune concession dans l'augmentation que son père avait reçue le 10 avril 1713; mais il promet de travailler incessamment d'y établir des colons. Comme marque de sa bonne foi et de son désir de coloniser cette augmentation, il déclare qu'il s'est choisi un domaine de 6 arpents de front sur 40 de profondeur dans le milieu du domaine.

Toujours devant le notaire Gaschet, d'autres concessions sont accordées entre 1724 et 1740 à Pierre Couronne,

Joseph Nadeau, Charles Alexandre Morel, Pierre Couillard, François Nolet, Joseph Couture, Thomas Saint-Michel, Noël Rouillard, Joseph Martin, Jean Roy, François Fournier, Joseph-Marie Blais, Antoine Paquet, Joseph Labrecque, André Patry, Joseph Patry, Charles LeRoy, François Couture, Joseph Couture et Jean Poliquin.

De ce nombre, Joseph Nadeau reçut deux concessions au nord de la rivière Boyer de 3 arpents par 40 arpents chacune, l'une le 15 septembre 1725, bornée au nordet à celle de Jean Asselin et au surôit à Augustin Couture, à un bout les bords de la rivière Boyer et à l'autre bout les 40 arpents; l'autre, le 4 août 1733 entre Jean Fournier au nordet et à Jean-Baptiste Penin au surôit.

Il recevait le droit de chasse sur toute la concession, devait tenir feu et lieu, payer à chaque fête de Saint-Rémi 3 livres et 3 chapons au seigneur, clôturer et laisser les chemins nécessaires pour l'utilité publique, porter ses grains au moulin de la seigneurie, garder les bois pour la construction de l'église, du moulin et du manoir, et réserver le bois de chêne pour la construction de vaisseaux.

Ainsi, au nord de la rivière Boyer, avec les mêmes obligations, on retrouve en date du 15 septembre 1735, François Fournier entre Alexandre Turgeon au nordet et Guillaume Nadeau au surôit; en date du 20 novembre 1735, Jean Roy entre [...] Penin au nordet et Alexandre Turgeon au surôit; à la même date, Louis Labrecque, avec un nommé Fournier au surôit; au 22 décembre 1735, Joseph Feuilletau entre Joseph Paquet au nordet et une terre non concédée au surôit; et, au 26 août 1736, Jacques Fournier avec voisins illisibles.

On retrouve aussi au sud de la rivière Boyer : le 14 juin 1737, Jean-Marie Blais entre Pierre Thibault au nordet et Jean Turgeon au surôit; le 8 juillet 1738, Antoine Paquet entre Joseph Labrecque au nordet et Antoine Nadeau au surôit; Joseph Labrecque entre Antoine Bellerive au nordet et Antoine Paquet au surôit; le 12 septembre 1738, André Patry entre Joseph Lacroix au nordet et Étienne Jetté au surôit; Joseph Patry entre [...] Vallières au nordet et Joseph Lacroix au surôit; Joseph Lacroix entre Joseph Patry au nordet et André Patry au surôit; et, le 13 novembre 1738, Charles LeRoy, entre Joseph Forgues au nordet et [...] au surôit.

Il y a certainement eu des établissements de colons dans la deuxième moitié de la seigneurie de Beaumont après l'année 1713 pour que le curé Chasles de Beaumont, en installant le premier curé de Saint-Charles Rivière Boyer le 14 août, déclare qu'il a desservi cette paroisse « pendant 30 ans et 6 mois ». Le curé Chasles avait donc agi comme missionnaire à « la Rivière Boyer de Beaumont » depuis le début de 1719.

Nous avons essayé en vain de localiser avec certitude l'endroit des établissements nommés précédemment; des recherches plus poussées et très laborieuses pourraient être entreprises aux archives nationales du Québec avec l'aide des documents conservés par les familles.

ÉCLOSION DE LA POPULATION

Jusqu'à maintenant, nous n'avons parlé que de la seigneurie de Beaumont; mais, que se passait-il dans la seigneurie adjacente à l'ouest, la seigneurie de Livaudière ? Nous n'en savons pas beaucoup, sinon qu'en 1756, on retrouvait d'est en ouest jusqu'à la seigneurie de Lamartinière à partir de la route de la Station (aujourd'hui) au nord de la rivière Boyer : « Marie-Anne Leclerc, veuve d'Antoine Gosselin; René Hardy; Gabriel Duquet; Guillaume Gosselin; François Labrecque; André Pouliot; Pierre Chabot; Louis Audet dit Lapointe; Gabriel Gosselin; Pierre Leclerc; Marc Isabelle; Joseph Civadière; Augustin Mercier; Pierre Dumas; François Godbout; Joseph Labrecque; Charles Pouliot; Pierre Charrier; Michel Morisset; Pierre Charrier; Louis Fortier; Jean Baiergon (Baillargeon); Jean Boucher; Pierre Guenet. »

Au sud de la rivière Boyer ce sont : « Jean Alexandre dit Bleau, Joseph Lacasse, Pierre Mimaux, Jean Lacasse, Joseph Roberge, Michel Roberge, Jean Bilodeau, Louis Leroux, Ignace Ruel, Barthélémi Therrien, Alexis Destroismaisons dit Picard, Jean Dumas, Jean Langlois, Pierre Dion, Madeleine Gonthier, veuve de Joseph Roy, Ignace Létourneau, Charles Denis et Joseph Laviolette. »

Plus au sud, soit à la Hêtrière, on retrouve les noms de : « Jean Le Roy, Jean Audet dit Lapointe, François Ouellet, Louis Therrien (absent), Jean Denis (absent), Marie-Joseph

Copin, Jean Boucher dit Pascal, Pierre Cloutier (absent), François Bilodeau, Jean Gosselin fils, Joseph Gosselin (absent), Joseph Gosselin (absent), Gabriel Bilodeau (Saint-Joachim), Joseph Boucher dit Morency fils, Joseph Baillargeon (absent), Jacques Morin fils (absent), Jean Gosselin père (absent), Jean Dangeusée dit Lechasseur (absent) et Pierre Therrien (absent). »³

C'est dans ce rang que vinrent s'établir un peu plus tard quelques Acadiens comme : Charles Cyr, Philippe et Honoré Doiron, Pierre Guilbault, Jean et Victor Hébert. Les Hébert sont encore présents de nos jours.

À l'extrémité ouest de la paroisse, dans la seigneurie de Lamartinière et probablement dans la seigneurie de Lauzon, aux « fourches de la rivière Boyer », là où la rivière se divise en deux branches, J.E. Roy dans *Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, Volume III, page 19, rapporte que : « le trop plein de Saint-Joseph se déversa d'abord par l'Etchemin, puis de Saint-Michel, de Beaumont et de Saint-Charles, les colons remontèrent par la Boyer jusqu'aux plaines fertiles de Saint-Henri. En 1765, ces fourches étaient habitées par Pierre Bellerive, François Daniel, François et Louis Terrien, Joseph Gervais, Augustin Auboïs, Jacques Gendron, Pierre Terrien, Pierre Terrien fils, Nicolas Denis, Proulx, Pierre Garand, Pierre More et Thomas More. » Certains noms de cette liste ont déjà été mentionnés dans les listes précédentes concernant les rangs nord et sud de la rivière Boyer.

APRÈS LA CONQUÊTE

L'établissement des colons après l'inauguration du territoire de la paroisse de Saint-Charles Rivière Boyer semble s'être accéléré après 1749 et avoir progressé par la suite pour qu'en 1761, suivant la carte dressée après la conquête par l'arpenteur Charles Blaskowitz sous les ordres de Murray, le territoire soit occupé par 160 familles regroupant 193 hommes capables de porter les armes.

On remarque une certaine similarité entre les listes précédentes et le « recensement du gouvernement de Québec en 1762 ». On y décèle même une similarité avec la succession des propriétaires fonciers. Dans ce recensement, on retrouve les Acadiens établis dans la première et deuxième Cadie

de la paroisse actuelle de Saint-Gervais. Cette dernière fit partie de Saint-Charles jusqu'en 1780.

RECENSEMENT

La liste complète de ce recensement nous informe sur la situation des familles : hommes, femmes, enfants, domestiques et étrangers qui s'y trouvent. Elle nous informe aussi sur le développement de l'agriculture par les superficies ensemencées et le nombre d'animaux possédés par chacun des habitants. On remarque que les animaux de trait sont omniprésents sur chacune des fermes à l'exception des concessions des Acadiens où ceux-ci n'ont globalement que quatre chevaux pour 32 terres à défricher; privés ainsi de tous les moyens, il n'est pas surprenant que la plupart d'entre eux n'y soient demeurés que très peu de temps.

Nous ignorons si des pionniers s'étaient installés sur le territoire de Livaudière de chaque côté de la rivière Boyer avant sa concession le 20 septembre 1734; il en est de même pour le territoire de la seigneurie de Lamartinière qui, elle, avait été concédée dès 1692.

SAINT-CHARLES - DEUXIÈME PAROISSE DE LA CÔTE-DU-SUD

En 1762, de toutes les paroisses existant sur la Côte-Sud, celle de Saint-Charles est la plus peuplée après celle de Saint-Thomas. Elle continue de se développer après cette date, et il faudrait consulter tous les contrats passés devant le notaire Joseph Fortier jusqu'en 1772 pour connaître le nombre de concessions accordées par la veuve Couillard de Beaumont, mère de Charles-Marie Couillard de Beaumont et des concessions accordées par les seigneurs de Livaudière et de Lamartinière.

Bien que le seigneur Charles-Marie Couillard fût décédé en 1753, le partage de la seigneurie ne se fit qu'en 1770. Quatre héritiers se sont partagé le territoire et les revenus de la seigneurie : ce sont Charles Couillard, le fils aîné, et les trois enfants mineurs de Marie-Françoise Couillard de Beaumont, décédée, mariée à Louis Turgeon, négociant à Québec, père et tuteur des trois héritiers.

PARISH of ST. CHARLES

This Parish has an extent of Three Leagues

upon a Depth of two and a half.

About fifty years ago it was conceded to M^{rs}.

Couillard, Péan and La Martinière in share

Hands they are still

Families 160

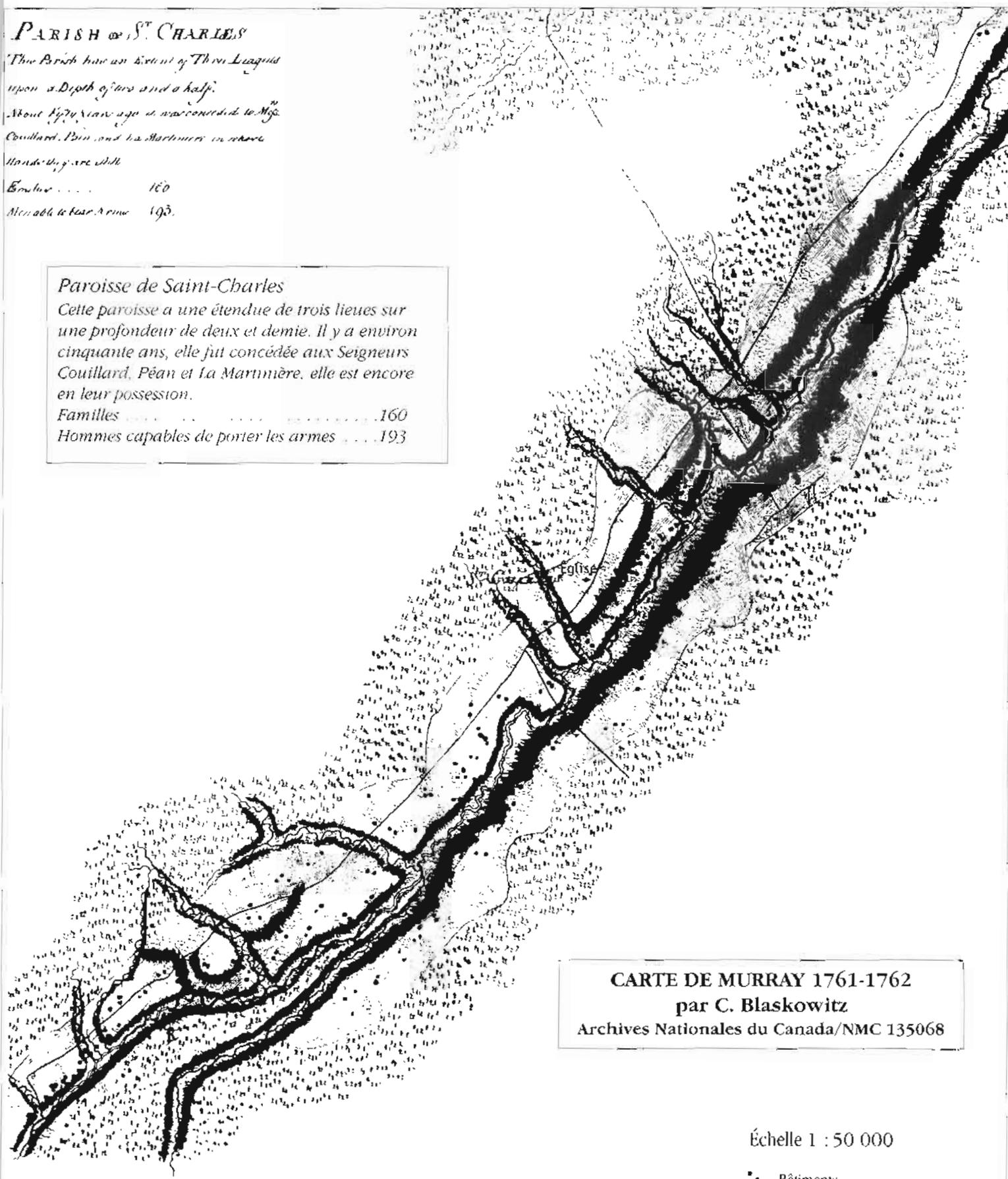
Men able to bear Arms 193

Paroisse de Saint-Charles

Cette paroisse a une étendue de trois lieues sur une profondeur de deux et demie. Il y a environ cinquante ans, elle fut concédée aux Seigneurs Couillard, Péan et La Martinière, elle est encore en leur possession.

Familles 160

Hommes capables de porter les armes 193



CARTE DE MURRAY 1761-1762
par C. Blaskowitz
Archives Nationales du Canada/NMC 135068

Échelle 1 : 50 000

- Bâtimens
- Église
- ▨ Terrain cultivé
- ▨ Fôret
- X Chemin
- ~ Rivière Boyer

LE RECENSEMENT DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC EN 1762
ST-CHARLES

Noms	Hommes	Femmes	Enfants mâles au-dessus de 16 ans	Enfants mâles au-dessous de 16 ans	Enfants femelles	Domestiques mâles au-dessus de 16 ans	Domestiques mâles au-dessous de 16 ans	Domestiques femelles	Etrangers	Arpents de terre	Semence 1762	Bœufs	Vaches	Taureilles	Moutons	Chevaux	Cochons
Jean-Franc. Costé, capé.	1	1	1	1	4					1½	15		2	3	1	2	3
August. Couture, sergt.	1	1	1	2	2					1¾	8		1	1	1	1	2
Antoine Baquet, id.	1	1	1	1	1			1		3	22	2	4	3	6	2	4
Jean Lecourt, sergent.	1	1	1	2	4					4	6	1	2	2	1	1	3
Pierre Chabot, id.	1	1	1	1	3			1		3	12	2	2	3	2	1	2
Joseph Gosselin, id.	1	1	1	1	1			1	1	3¼	25	2	5	5	7	2	4
Louis Costé.	1	1	1	1	1					2	30	2	1	1	4	1	2
Baptiste Vallière	1	1	1	1	2			1		1½	12	2	2	1	3	1	3
Augustin Costé.	2	1	1	1	1			1		1	10	2	2	1	2	1	4
Jean Guenet.	1	1			4					3	30	2	1	1	2	1	4
Joseph Gosselin.	1	1			1			1		3	23	3	1	1	2	1	3
Vve Thomas Guenet.	1	1	1	3	2					3	10	1	1	1	3	2	1
François Leclerc.	1	1	2	2				2		1½	15		2			1	1
Zacharie Nadeau.	1	1								3	23	2	1		1	1	2
Charles Roy.	1	1	1	1	6					1½	45	2	4		1	1	2
Joseph Couture.	1	1	2	2	7					3	18	2	4	1	4	2	4
Charles Monrougesu.	1	1	3	3	5			1		3	20	2	3	2	6	2	5
Joseph Couture.	1	1	4	4	1			1		3	20	2	3	2	5	2	5
Etienne Roy.	2	1	1	1	1			1		3	20	2	3	1	3	2	3
François Labrec.	1	1	2	2	2			1		2½	15	2	1	1	4	1	2
Louis Girard.	1	1	2	2	2			1		1½	8		1	2	1	1	2
Louis Babin.	1	1	2	2	2					1½	8	2	2	2	3	2	3
Pierre Guenet.	1	1	1	1	1					2	6	2	2	2	2	1	2
Vve Boissel.	1	1	1	1	3			2		3	12	1	1	1	4	1	3
Charles Boissel.	1	1	2	2	1			1		3	12	1	2				
Jacques Labry.	1	1	3	3	3					3	12	1	1		1	1	
Charles Couture.	1	1	1	1	1					3	7		3		4	1	4
J.-Bte. Bonin.	1	1	1	1	2					1½	6		1	2	2	1	1
Joseph Couture.	1	1	2	2	1					1½	6		1	1	3	1	2
	1	1	1	1	1					3	15		2	1	3	1	2

LE RECENSEMENT DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC EN 1762
ST-CHARLES

Noms	Hommes	Femmes	Enfants mâles au-dessus de 16 ans	Enfants mâles au-dessous de 16 ans	Enfants femelles	Domestiques mâles au-dessus de 16 ans	Domestiques mâles au-dessous de 16 ans	Domestiques femelles	Etrangers	Arpents de terre	Semences 1762	Bœufs	Vaches	Truffières	Moutons	Chevaux	Coillons
Alexandre Turgeon	1	1	1	2	1					3	15	2	2	2	1	1	2
Bapte Gosselin	1	1	1	1	1		1			3	14	2	2	1	2	1	3
Guillaume Nadeau	1	1	2	2	3					3	20	2	1	2	3	1	2
Jean Fournier	1	1	1	1	2					3	10	2	3	2	5	1	4
Louis Labre	1	1	3	4	5			1		3	14	2	2	1	3	1	3
Louis Gontier	1	1	4	1	1			1		3	15	1	2	2	4	1	4
François Gontier	1	1	1	1	1			1		3	12		3	3	3	4	3
Estienne Gontier	1	1	1	2	3			1		3	12		2	3	3	4	3
Jean Monmeny	1	1	2	1	1					3	10		2	1	4		3
Jean Vallière	1	1	1	1	1					3	12		2	2		1	2
René Hardy	1	1	1	1						3	6		3	1	6	1	3
André Pouliot	1	1	1	1						3	7		1		1	1	1
Louis Audet	1	1			4		1			3	10		3	2	2	2	2
Gabriel Gosselin	1	1	1	1	1					3	15		3		5	1	2
François Gosselin	1	1	2	3	3					3	10		2	1	3	1	2
Pierre Leclero	1	1	3	2	2					3	6		2	2	2	1	2
Marie Isabelle	1	1	1	1	2					3	8		1	1		1	2
Joseph Sivadier	1	1	4	1	2			1		3	10		2		2	1	2
Pierre Dumas	1	1	3	3	1					3	15		2		3	2	3
Joseph Labre	1	1	3	3	1					3	15		3		3	1	3
Charles Pouliot	1	1	3	3	2					3	17		3	3	3	1	3
Pierre Charrier	1	1	4	4	3					3	9		3	2	6	1	3
Michel Morisset	1	1	3	3	2			1		3	20		2	2	2	1	2
Louis Fortier	1	1	1	1	2					3	6		2	2	4	1	2
Jean Bayargeon	1	1	1	1						3	2		1		1	1	2
Jean Boucher	1	1	1	1	2					3	12		3		6	2	3
Pierre Guenet	1	1	4	4			2	1		5	20		1	2	1	2	3
Antoine Drapeau	1	1	1	1						3	7		2		1	2	1
Louis Gosselin	1	1	1	1	1					4	15		1		1	1	3
Louis Audet fils	1	1								4	15		1	1	1	1	1
André Drapeau	1	1								4	15		1	1	1		2

ARCHIVES DE QUÉBEC

LE RECENSEMENT DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC EN 1762
ST-CHARLES

Noms	Hommes	Femmes	Enfants mâles au-dessus de 16 ans	Enfants mâles au-dessous de 16 ans	Enfants femelles	Domestiques mâles au-dessus de 16 ans	Domestiques mâles au-dessous de 16 ans	Domestiques femelles	Etrangers	Arpents de terre	Semence 1762	Bœufs	Vaches	Taureilles	Moutons	Chevaux	Coehons
Jacques Guillemet	1	1	1	1	1					3	14	2	2	2	2	1	1
Joschim Bernier	1	1	1	1	1					3	12		1		2	1	4
Claude Nolet	1	1	1	1	1					3	2		1		1	1	
Laurent Gosselin	1	1	1	1	1					3	2		1		1	1	
Pierre Laliberté	1	1	1	2	3					3	8	2	1	1	2	1	2
Louis Châtigny	1	1	1	4	2					3	14		1		2	1	2
.....Lajoie	1	1	1	3	2					3	7		1		2	1	1
Estienne Guenet	1	1	1	3	2					3	7		1		2	1	1
Louis Marot	1	1	1	3	2					3	7		1		2	1	1
Laurent Couture	1	1	1	1	2					3	6		1		1	1	3
Nicolas Mercier	1	1	1	1	2					3	6		1		2	1	2
Pierre Ferland	1	1	1	3	4					3	12	2	3	1	2	1	3
Baptiste Picard	1	1	1	1	1					3	8		1		1	1	2
Baptiste Blay	1	1	1	1	2					3	12		2	3	4	1	3
Jean Goulette	1	1	1	2	2					3	14		2		3	2	4
Jean Mercier	1	1	1	5	2					2 1/2	15		2	1	2	1	5
Bte Mercier	1	1	1	3	1					8	12	1	2	2	6	2	4
Vve Pierre Goulette	1	1	1	3	1					2	12	2	1	3	3	1	2
Jean Boucher	1	1	1	1	1					2	9		1	2	3	1	2
Jean Turgeon	1	1	1	1	3					3	8	3	2	2	2	1	3
Estienne Lacasse	1	1	1	3	3					2	10		2	2	4	1	3
Jean Gontier	1	1	1	2	6					4	20	2	3	2	6	1	4
Julien Mercier	1	1	1	1	1					2	16		1	4	1	1	3
Veuve Royer	1	1	1	1	1					3	8	2	1	1	2	1	4
Baptiste Paquet	1	1	1	3	2					3	8	2	2	1	2	1	3
François Gosselin	1	1	1	2	3					4	14	2	2	2	2	2	3
Antoine Turgeon	1	1	1	1	3					3	6		2		2	1	2
Alexandre Couture	1	1	1	1	1					2 1/2	6		1		2	2	1
Nicolas Couture	1	1	1	4	3					1 1/2	3		1		3	1	2
Pierre Lacroix	1	1	1	1	3					3	12	2	2	1	1	1	3
Louis Marceau	1	1	1	1	2					6	12	2	3	1	6	1	4

LE RECENSEMENT DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC EN 1762
ST-CHARLES

Noms	Hommes	Femmes	Enfants mâles au-dessus de 16 ans	Enfants mâles au-dessous de 16 ans	Enfants femelles au-dessous de 16 ans	Enfants femelles	Domestiques mâles au-dessus de 16 ans	Domestiques mâles au-dessous de 16 ans	Domestiques femelles	Etrangers	Arpents de terre	Semences 1762	Beufs	Vaches	Truffes	Moutons	Choux	Coillons
Jean Bileux.....	1	1			2	4					3	8	1	1	1	2	1	1
Joseph Lacasse.....	1	1			2	1					3	7	1	1	1	2	1	3
Pierre Minessau.....	1	1			2	1					3	3	1	1	2	3	1	2
Jean Bilodeau.....	1	1			2	1					3	16	2	2	2	2	1	3
Ignace Ruel.....	1	1	2		1	1		1			3	10	2	2	1	2	1	3
Barthélemy Ternien.....	1	1			1	3					3	8	2	1	2	2	1	3
Alexis Picard.....	1	1			2	2					3	12	2	2	2	2	1	3
Jean Lapointe.....	1	1			2	2					3	9	2	2	2	2	1	3
Joseph Bilodeau.....	1	1			4	2		1			3	8		2	2	1	1	2
Guillaume Ferland.....	1	1			4	2					3	3		2	2	2	1	2
Laurent Dumas.....	1	1			1	2					3	6	1	1	1	3	1	1
.....Langlois.....	1	1			4	1					3	6		1	1	3	1	2
Joséph Lavolette.....	1	1			1	2					3	4		2	1	1	1	2
Charles Lapiere.....	1	1			1	5		1			3	11	2	1	1	1	1	2
Jacques Leclerc.....	1	1			1	2		1			4	15	2	3	1	4	1	2
Jacq. Poliquin.....	1	1			2	1					3	15		3	2	5	1	3
Claude Poliquin.....	1	1			1	2					3	15		3	1	3	1	2
Charles Racine.....	1	1			1	2					3	8		1	1	1	1	2
Joseph Lepage.....	1	1			4	1					3	8	2	2	1	1	1	2
Vve Ignace Lecourt.....	1	1			2	1					3	8		2	1	3	1	2
François Daniel.....	1	1			1	2					3	8		1	1	1	1	2
François Mort.....	1	1			4	2					3	5			1	1	1	2
Jean Rouleau.....	1	1			2	2					3	7			1	1	1	2
Pierre Garand.....	1	1			2	2					3	12		2	1	1	1	3
Nicolas Gontier.....	1	1			4	1					3	5		1	1	1	1	2
Joseph Nadeau.....	1	1			2	1					3	3			1	1	1	2
Louis Dalairé.....	1	1			2	2					3	5			1	1	1	2
Michel Costé.....	1	1			2	1					3	5			1	1	1	2
Jacques Béchard.....	1	1			1	1					3	5			1	1	1	2
Jean Lepage père.....	1	1									3							2
Jean Lapage fils.....	1	1			2	2					3	5						2

ARCHIVES DE QUÉBEC

LE RECENSEMENT DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC EN 1762
ST-CHARLES

Noms	Hommes	Femmes	Enfants mâles au-dessus de 16 ans	Enfants mâles au-dessous de 16 ans	Enfants femelles	Domestiques mâles au-dessus de 16 ans	Domestiques mâles au-dessous de 16 ans	Domestiques femelles?	Etrangers	Arpents de terre	Semence 1762	Beufs	Vaches	Trairilles	Moutons	Choeux	Coehons
Jean Gontier fils	1				1					3	3		1	1	2	1	2
Ambroise Nadeau	1	1								3	1		1			1	
Joseph Bisson	1	1			2					3	3		1			1	
Louis Bisson	1	1			3					1 1/2	4				1	1	
Alexandre Nadeau	1	1			1					6	3						3
Charles Turgeon	1	1			2					3	3		1		1	1	1
Paul Bernier	1	1			1					3	3		1				
Jacques Perrin	1	1								3	3						
Louis Labreç	1	1			1					2	4		1			1	1
Joseph Roy	1	1								3	5		1			1	2
Etienne Roy	1	2								3	4		1		1	1	2
Jean Roy	1	1			3					1 1/2	5					2	2
Aubois St-Julien	1	1			1					3	4		2			1	2
Louis Terrien	1	1			2					3	4					1	2
Jean Lacasse	1	1			3					3	6		2			1	2
Joseph Jolivet	1	1			2		2			3	9						
Bte Lamontagne	1	1			1					3	6					2	
André Lamontagne	1	1			3					3	2						
Louis Isabelle	1	1			2					2	5		2			1	
Louis Labonté	1	1			4					2	2		1		2	1	2
Joseph Labonté	1	1			3					1 1/2	7		1				
Michel Laprise	1	1			1					2 1/2	10	2	2	1	2	1	3
Joseph Laprise	1	1			1					2 1/2	5		1	1	1	2	2
Nicolas Gosselin	1	1			1					3	1		2		2	2	2
Joseph Royer	1	1			1			1		2	4		1		2	2	2
.... Grégoire	1	1			1					3/4	10		2	2		1	3
Louis Paré	1	1			1					2	6		2		2		2
François Hébert	1	1			3					3	5						
Pierre Bilodeau	1	1			1												
Charles Bériaux	1	1			2					2	10		1	1	3	1	2
Paul Marot	1	1			2					3	6		2	1		1	2
	1	1			2					3	8		1			1	1

ARCHIVES DE QUÉBEC

LE RECENSEMENT DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC EN 1762
ST-CHARLES

Noms	Hommes	Femmes	Enfants mâles au-dessus de 16 ans	Enfants mâles au-dessous de 16 ans	Enfants femelles	Domestiques mâles au-dessus de 16 ans	Domestiques femelles	Etrangers	Arpents de terre	Semence 1762	Bœufs	Vaches	Truffes	Moulons	Chèvres	Cochons	
Jean Orne.....	1	1	1	1	1				3	6	1		1			2	
Charles Dorion.....	1	1	2						3	6							
François Feuilletau.....	1	1		3	1				3	4							
Pierre Vincent.....	1	1							3	4							
Michel Hory.....	1	1			3				3	2							
Jacques Chinque.....	1	1			1				3	6		1				1	
Georges Boucher.....	1	1							3	4							
Joseph Penette.....	1	1	1		2				3	6		1	1			1	
Michel Vinasu.....	1	1	4		2				3	6						1	
François Siris.....	1	1	1		1				3	0		1	2	2	1	2	
Augustin Michaud.....	1	1	1		1				3	2						2	
Pierre Audet.....	1	1	2		1				3	6						2	
Louis Michon.....	1	1							3	4		1				2	
Jn-Henry Maillard.....	1	1	2		1				3	6		1	1			2	
Pierre Pinet.....	1	1	1						3	4						2	
Pierre Hébert.....	1	1															
Gabriel Audet.....	1	1	1		2				3	4						1	
Charles Arnaud.....	1	1	1		2				3	4							
Simon Hébert.....	1	1							3	2							
Paul Michel.....	1	1							3								
Joseph Hébert.....	1	1							$\frac{1}{2}$								
Jacques Sauvage.....	1	1							$\frac{1}{2}$								
Honoré Dubois.....	1	1							3	2		1	1			1	
Melquer Bisson.....	1	1							3	1							
René Bouchard.....	1	1		1					3	4							
Adam Folmer.....	1	1	1						3	4						1	
Jean Hébert.....	1	1							3								
Yve Paul Marin.....	1	1	1		2				3	4						2	
Mr Saraud, curé.....							1			3							
Totaux.....	178	171	48	229	255	17	14	22	6	485 $\frac{1}{2}$	1532	110	229	126	252	148	330

Ce Charles Couillard fils rendait foi et hommage le 4 mai 1781 pour les deux tiers de la seigneurie de Beaumont. Le même jour, Louis Turgeon, dont la femme Marie-Françoise Couillard avait hérité de l'autre tiers, rendait également foi et hommage pour sa partie.

On retrouve dans le rang nord de la rivière Boyer à peu près les mêmes noms que ceux de l'aveu et hommage de Charles-Marie Couillard en 1723. Ce sont : Antoine Vallières fils, les héritiers de la veuve Grenet, Antoine Nadeau, Pierre Penin, Thomas Guenette, Denis Gonthier, René Vallières, Jean-Baptiste Gonthier, la veuve Paul Gonthier, Louis LeRoy, Joseph Dallaire, Jean LeRoy, Jean Gosselin, Louis Turgeon, Jean Turgeon, Louis Béchard, Jacques Forgues dit Mourangeau et Charles Guenette.

Il y en avait certainement beaucoup d'autres si on se réfère au recensement de 1762.

ses études, fut reçu à la pratique du notariat le 25 septembre 1792.

Il établit sa résidence et son étude à Saint-Charles à cause des nombreux développements et de l'établissement de colons dans les concessions en arrière, soit au sud de Saint-Charles et dans toutes les paroisses du comté de Hertford (Bellechasse).

Même si la terre du seigneur Couillard se trouvait dans le village, lots 121 et 119 (ce dernier cédé à la fabrique), il s'installa dans une magnifique demeure sise sur le flanc nord d'un promontoire situé dans le rang sud de la rivière Boyer et dans laquelle réside maintenant un descendant, Gilles Turgeon.

Par sa mère, Marie-Françoise Couillard de Beaumont, M. Turgeon avait hérité du tiers de la seigneurie de Beaumont. Des transactions subséquentes lui permirent d'acquérir les



Photo de la maison du notaire et seigneur Louis Turgeon rang Sud de la rivière Boyer, construite probablement avant 1800

Photo : Gérard Morisset, Archives nationale du Québec à Québec

LES SEIGNEURS DE BEAUMONT À SAINT-CHARLES

Un fils de Louis Turgeon et de Marie-Françoise Couillard, lui aussi nommé Louis, naquit à Beaumont en 1759 et, après

parts de plusieurs autres héritiers et, à sa mort, il était le seigneur principal de la seigneurie accordée à son arrière-grand-père Couillard en 1672. Il était donc devenu le quatrième seigneur de la seigneurie de Beaumont; il mourut à Saint-Charles le 26 septembre 1827.

Il était devenu représentant du comté de Hertford à la Chambre d'Assemblée de août 1804 à novembre 1809, puis de avril 1816 à mars 1818; à cette date, le gouverneur Sir John Sherbrooke le choisissait comme membre du Conseil législatif.

Du mariage de l'honorable Louis Turgeon avec sa cousine Geneviève Turgeon (23 novembre 1796), fille de François Turgeon et de Geneviève Boucher, naquirent deux fils qui, comme leur père, furent notaires, et une fille, Marie-Hermine, qui devint la femme de Louis-Michel Viger.

Ces fils sont : Louis, admis à la profession notariale le 15 novembre 1820 et décédé à l'âge de 28 ans en 1826; et, Hubert, né à Saint-Charles le 15 février 1805, reçu à la pratique du notariat le 21 octobre 1826 et décédé le 15 juillet 1828 à l'âge de 24 ans.

Ce dernier s'était marié à Québec le 6 février 1827 à Archange Amyot, fille du célèbre patriote Pierre Amyot; il était le cinquième seigneur de la seigneurie de Beaumont; il mourut le 15 juillet 1828 à l'âge de 24 ans et laissait un fils né quelques jours avant sa mort.

Ce fils, Louis-Pierre-Hubert Turgeon, devenait le sixième seigneur de la seigneurie de Beaumont. Après la mort de sa mère le 14 avril 1829, il fut adopté par l'honorable Louis-Michel Viger, tuteur du jeune seigneur; il vécut et fut inhumé à Joliette après avoir exercé son métier d'agent pour plusieurs compagnies de chemins de fer et d'agent d'assurances sur la vie et le feu, etc.

Le septième seigneur de la seigneurie de Beaumont fut aussi un résident de Saint-Charles. Jean Boucher, riche marchand de Saint-Charles acheta la seigneurie de Louis-Pierre-Hubert Turgeon le 21 avril 1880 pour la somme de 5 000 \$. Cette somme fut remise au juge Jean-Thomas Taschereau à qui le seigneur Turgeon devait les 5 000 \$.

En plus de la seigneurie, la transaction comprenait : 1^e Une terre de 122 arpents en superficie située dans le rang nord de Saint-Charles; 2^e une autre terre en bois debout de 120 arpents en superficie située aussi à Saint-Charles; 3^e une prairie de deux arpents et 10 perches en superficie située à Saint-Charles; 4^e une autre prairie de six perches en superficie dans la concession la Tremblade à Saint-Charles; 5^e un

terrain également à Saint-Charles d'environ 20 arpents en superficie; 6^e un terrain avec pouvoir d'eau situé près de l'église de Beaumont.

Monsieur Boucher mourut à Saint-Charles le 13 mai 1888 et légua à son épouse Félicité Tanguay tous ses biens y compris la seigneurie de Beaumont. Madame Boucher décéda le 6 juin suivant et c'est le petit fils Joseph-Arthur Dumas qui entra en possession des revenus de la seigneurie. Il fut ainsi le huitième seigneur.

Ce dernier décéda à Québec le 24 mai 1938 et, après sa mort, Arthur et Yvette, enfants du huitième seigneur, retirèrent donc chacun la moitié des revenus de la seigneurie de Beaumont comme neuvième seigneur et seigneuresse.

Notons que la résidence du seigneur Jean Boucher était située sur le lot 89; elle fut habitée par le Dr Perron et elle est maintenant la propriété de Guy Ruel et de Céline Chabot; celle du seigneur Joseph-Arthur Dumas est voisine du Garage Jacques Breton et propriété de Mario Bernier.

¹ Registre d'Intendance, N° 1, folio 31.

² Registre d'Intendance, N°6, folio 31.

³ P.G. Roy, À travers l'histoire de Beaumont pp. 217-219.



par Conrad Paré

CHAPITRE 2

Domaine de la fabrique

FONDATION

Dans un mandement daté du 17 juillet 1748, M^{re} Henry Dubreuil de Pontbriand, évêque de Québec, s'adresse aux habitants des profondeurs près de la Rivière Boyer des seigneuries de Beaumont, Péan et de la Martinière et relève « la nécessité de bâtir une église dans vos quartiers ». Son intervention fait non seulement suite aux différentes requêtes qui lui ont été présentées, mais aussi aux « deux procès-verbaux » qu'il a commandés sur l'éloignement et le nombre des habitants.

Il ajoute qu'il trouve l'emplacement offert par le seigneur de Beaumont « fort convenable » et qu'il l'accepte tout en demandant au « Sieur Chasle » de faire « une assemblée des principaux habitants de la dite Rivière Boyer pour y nommer deux ou trois syndics et passer avec le seigneur de Beaumont un contrat du sus dit terrain sans aucune charge ni redevances, du moins considérables, au nom ou profit des curés ou missionnaires qui y seront placés ».¹

On donne sans tarder suite au mandement de l'évêque car, dès le 4 août suivant, un contrat de vente était passé, devant le curé de Beaumont et des témoins, contrat par lequel « Pierre Boissonneau, dit Saintonge, habitant de la Rivière Boyer du dit Beaumont, et Marie-Geneviève Gontier, son épouse, vendent à Charles Couillard, Écuyer, Seigneur de Beaumont (1) un arpent de terre de front à la troisième concession depuis le chemin du Roy à présent usité » et continuant jusqu'à la deuxième concession appelée Ville-Marie. Cet acte est passé en présence de Messires Charles



Plante ptre, J. Chasle curé, des sieurs Joseph Roy, Joseph Nadeau, capitaine de milice de la dite paroisse, et Pierre Molleur qui ont signé comme témoins, et de Jean Gosselin, Gabriel Duquet et Jean-Baptiste Gontier qui, eux, n'ont pas signé.²

Cette vente de terrain au seigneur peut logiquement s'expliquer par le fait qu'après avoir été antérieurement concédé par le seigneur, ce terrain fut ensuite choisi site de la nouvelle église. Charles Couillard désirant en faire don à la nouvelle paroisse, l'a tout simplement acquis de ses censitaires pour le céder aux fins énoncées dans l'acte de donation.

Dès le 6 août, l'acte de vente du terrain fut enregistré à l'étude du notaire Barolet de Québec par le curé J. Chasle et, ce même jour, devant le même notaire, le seigneur Charles Couillard, « pour contribuer et faciliter la bâtisse d'une église pour l'utilité des habitants établis dans les dites profondeurs des terres de la Rivière Boyer des seigneurs de Beaumont, Péan et de la Martinière, et seconder en cela les bonnes intentions des habitants et procurer aussi aux sieurs curés et missionnaires qui desserviront la dite nouvelle paroisse, les moyens d'être établis selon qu'il leur convient et à leur état » fait donation du terrain de un arpent par quarante acheté de Boissonneau et dame Geneviève Gontier. Les syndics nouvellement nommés, Jean Gosselin, Jean-Baptiste Gontier et Gabriel Duquet ainsi que le curé Joseph Chasle desservant de la paroisse de Beaumont acceptent la donation au nom des bénéficiaires.³

« Ce n'est que l'année suivante, en 1749, que M^{re} de

Pontbriand, évêque de Québec, détacha une partie des seigneuries de Beaumont, Péan et de la Martinière, de la paroisse de St-Étienne de Beaumont et érigea une nouvelle paroisse lui donnant pour patron saint Charles Borromée, en l'honneur du seigneur Charles Couillard. »



M^r Pontbriand, s.d. archevêque de Québec
Photo : Livernois Archives nationales du Québec à Québec

Ce jour-là le bon curé Chasle, inscrivait dans les registres de Beaumont la note suivante : « J'ai fini de desservir la Rivière à Boyer de Beaumont, le 4 novembre 1749 et M. Sarreau s'en est chargé et a pris possession de sa dite paroisse qui a été érigée ce jour où on a chômé la fête de saint Charles qui est le patron de la dite paroisse. Je l'ai servie trente ans et six mois. »¹

Cette dernière phrase laisserait donc entendre que la paroisse vit l'arrivée de ses premiers occupants vers 1719-1720 et elle permet facilement de comprendre que dès 1749 l'importance de la population ait pu justifier la partition décrétée par l'évêque.

Jean Gosselin, Jean-Baptiste Gontier et Gabriel Duquet, les trois syndics nommés le 6 août 1748 entreprirent sans

tarder la mise en place des structures requises par la nouvelle paroisse en faisant ériger un presbytère en lequel était aménagé une chapelle provisoire pour les offices religieux en attendant la construction d'une église.

Il semble bien qu'il fut construit sur le site de l'actuel presbytère et que le rez-de-chaussée se divisait en salle de réunion et chapelle alors que l'étage était réservé au logement du curé.

Il faudrait plus correctement dire « missionnaire », car c'est à ce titre que l'abbé Louis-Pascal Sarault fut chargé de la nouvelle paroisse.

ABBÉ LOUIS-PASCAL SARAULT, MISSIONNAIRE

Né à Montréal le 20 avril 1726, il était le fils de Pierre et de Marie Bourbon. Nouvellement ordonné prêtre à Québec le 20 septembre 1749 le jeune abbé devait posséder une forte dose de courage pour s'attaquer à une œuvre de fondation en milieu relativement pauvre où les terres recouvertes encore de beaux boisés laissaient plus de place à l'espoir qu'à d'abondantes récoltes.

Il se mit toutefois à la besogne et, dès le 23 novembre 1749, il baptisa son premier paroissien, Charles Bellierve, fils de Louis et de Jeanne Vallière. Quatre jours plus tard était célébré le mariage de Joseph La Casse et de Marie Le Roy.

Le 4 décembre suivant était inhumé un enfant anonyme, fils de Jean-Baptiste Lafontaine et d'Angélique Guenet, décédé la veille après avoir été légitimement baptisé par Marie-Anne Guenet, « sage femme approuvée ». La première inhumation d'adulte fut celle de Louis Le Roy, 60 ans, époux de Françoise La Casse, le 7 décembre 1749.

À cette liste il faut ajouter pour la période du 8 au 31 décembre de la même année, six sépultures d'adultes, deux d'enfants, et un baptême. Preuve, donc, que la décision de fonder une nouvelle paroisse était bien justifiée.

PAIEMENT DU COÛT DE CONSTRUCTION DU PRESBYTÈRE

La tâche du curé Sarault s'annonçait assez lourde mais il faut dire qu'il était bien appuyé par ses syndics dont M^{sr} de Pontbriand soulignait le bon travail lors de sa visite du 12 juillet 1750 : « Nous déclarons que le plus grand nombre des habitants nous ont dit qu'ils s'en rapportaient à ce que les syndics ont fait pour le presbytère et qu'ils les déclareraient quittes, les dits syndics ayant déclaré avoir en tout le soin et toute la fidélité possibles. »⁵

Il semble bien qu'une certaine répartition fut établie pour assumer le coût de construction du presbytère car M^{sr} de Pontbriand ajoute : « Il nous a été représenté dans le même temps qu'il y avait encore plusieurs habitants qui n'avaient pas fourni au dit presbytère leur quote-part, plusieurs en effet ont comparu devant nous et ont promis de payer, savoir :

Jean Roy	1 livre 10 soles
Jacques Fournier	2 livres 10 soles
Jean-Baptiste Perrin	4 livres 10 soles
Baptiste Gosselin	18 livres
Michel Masson	15 livres
Nicolas Bellerive.....	15 livres
Jean Monminy	6 livres
Jean Goulet.....	6 livres
Charles Pouliot	4 livres

À l'égard des autres qui n'ont point paru ou n'ont pas pu régler les syndics, nous conseillons de terminer le tout à l'amiable en présence du Sieur missionnaire. »⁶

PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE ÉGLISE

C'est aussi dans cette même ordonnance du 12 juillet 1750 que l'évêque déterminait les dimensions du cimetière et de la future église de la paroisse de « Saint-Charles à la Rivière Boyer » :

« Nous avons ordonné de prendre les mesures les plus justes pour bâtir une église. Nous croyons qu'il faut laisser

environ trente pieds pour le chemin du Roy; pour le cimetière qui tournera autour de l'église, vingt pieds. »

« L'église aura en dedans au moins 33 pieds. Un cimetière de vingt pieds. Derrière le Rond-point (Chœur actuel) il suffira qu'il ait quinze pieds. Il faut que le cimetière qui sera derrière le Rond-point touche à la clôture de séparation du voisin de l'église au nord-est [...]. Il faut que la longueur de l'église de dedans en dedans soit au moins de 45 pieds. Si les habitants la veulent faire plus longue nous y consentons volontiers. »⁷

On trouve à l'annexe N°1 la majeure partie des renseignements relatifs à nos deux églises.

Une fois leur mission terminée, les trois syndics furent remplacés par trois marguilliers : Joseph Lafrenai, marguillier en charge, Antoine Gosselin et Antoine Paquet.

De la reddition des comptes de 1750 faite par Joseph Lafrenai, il ressort que les recettes de la fabrique provenaient surtout des enterrements, des dons (argent reçu « par présent »), des fruits de « la tasse » et de quelques « quêtes extraordinaires ».

Parmi les généreux donateurs, relevons les noms suivants :

Pierre Le Roy	12 livres
M. de Beaumont.....	6 livres
Fabrique de Beaumont.....	12 livres
Pierre Charrier.....	32 livres

Non inscrit au registre des recettes de Saint-Charles, il faut compter de plus un important don de la fabrique de Beaumont que le curé Chasle note en ces termes : « Monseigneur notre évêque, faisant la visite dans la paroisse de St-Étienne de Beaumont, le 14 juillet 1750, m'a permis de donner à la paroisse de St-Charles de la Rivière Boyer, la somme de 281 livres qui était due à St-Étienne de la vente de bancs et d'enterrements pendant l'année. »⁸

Pour cette année 1750, les recettes de notre fabrique s'élevèrent à 301 livres et 16 sols, alors que les dépenses se chiffraient à 275 livres et 15 sols. Celles-ci avaient surtout été engagées pour l'achat d'un calice (151 livres), de matériel et d'articles pour le culte, ainsi que pour

l'aménagement de la chapelle. À noter qu'on avait fourni aux Récollets deux minots de blé (valeur de 4 livres) pour la fabrication des hosties. On ne sait combien de temps dura cette pratique de faire fabriquer les hosties à l'extérieur de la paroisse, mais on semble avoir rapatrié ce travail vers la fin du siècle, puisqu'en 1793 la fabrique paya à Guillaume Gosselin 42 livres pour un « fer à hostie », et qu'en 1795, 18 livres furent payées à Gosselin pour hosties, probablement fabriquées par lui.

L'année 1751 fut surtout employée à consolider l'organisation du culte, comme en fait foi la dépense suivante : « Donné aux MM. Normand pour faire venir de France trois livres de chant, un missel, un ciboire, un soleil, un encensoir, deux cent quarante livres, dix sols. »⁹

Cette année-là, la vente de 39 bancs rapporta 54 livres et la « tasse », 90 livres. Il y eut 28 sépultures d'enfants contre 33 baptêmes. Belle illustration du taux de mortalité infantile de l'époque.

CONSTRUCTION DE LA PREMIÈRE ÉGLISE

L'an 1752 marque une étape dans notre histoire paroissiale car ce fut alors que débuta la construction de la première église. Messire Pierre Chaufour, curé de Saint-Michel, fit la bénédiction et la pose de la première pierre du temple le 7 août de cette année. On trouvera les détails relatifs à cette construction à l'annexe N°1, sous la plume de notre ancien curé, l'abbé Georges Côté.

Au chapitre des recettes de la fabrique pour 1752, année où étaient engagées de fortes dépenses, notons cette entrée : « Reçu de quêtes extraordinaires faites en différentes paroisses, trois cent six livres, cinq sols, six deniers. »¹⁰ La seule mention de ces activités permet de mesurer l'ampleur du dévouement du curé Sarault pour ses ouailles.

À cette source majeure de recettes s'ajoute un don de cent livres de monseigneur l'évêque. Celui-ci devait d'ailleurs continuer de manifester sa générosité tout au long de la construction de l'église :

1753.....	100 livres
1754.....	150 livres

1755.....	350 livres
1756.....	300 livres
1757.....	300 livres ¹¹

Des syndics furent nommés pour prendre charge de la construction, mais seul le nom de Pierre Charrier apparaît dans les comptes à ce titre.

À compter de 1753, une importante nouvelle source de revenus vint s'ajouter. Il s'agit de la criée, vente aux enchères où étaient offerts au plus offrant tous les produits que pouvaient offrir les paroissiens, tels « lard, filasse, beurre, sucre » etc.

En 1754 la reprise des « quêtes extraordinaires » rapporta 696 livres, somme considérable pour le temps et qui témoigne encore du dévouement infatigable de l'abbé Sarault pour sa communauté. Il ne devait pas être de tout repos de parcourir la région par des sentiers et chemins rudimentaires comme l'était le chemin du Roy qui, depuis 1740 environ, reliait la Côte-du-Sud, de Beaumont à Kamouraska.

Relativement à l'année 1755, il convient de souligner que les criées rapportent 465 livres, somme qui constitue plus du tiers des recettes de la fabrique.

De plus, un autre genre de recette attire notre attention. Il s'agit de 50 livres reçues « de Joseph Nadeau, capitaine, pour amende payée par un habitant de la paroisse ». ¹² Pour quel délit ? On ne le mentionne pas.

C'est aussi en cette année que fut acheté au coût de 405 livres, le tableau de saint Charles qui encore aujourd'hui orne le chœur de notre église, au-dessus du maître-autel.

MARIAGE DE MARIE-ANNE SARAULT

L'année 1756 vit un événement qui dut affecter quelque peu la vie du curé Sarault puisque sa jeune sœur qui vivait avec lui au presbytère depuis 1749 le laissa pour prendre époux. Selon l'acte du mariage célébré le 22 novembre, Marie-Anne Sarault, fille de Pierre et de Marie-Anne Bourbon, ses père et mère de Montréal, épousa Joseph Roy, seigneur de

Montapeine (voisin de la seigneurie de la Martinière) fils de Joseph Roy et de défunte Jeanne Couture, ses père et mère de la paroisse de Saint-Étienne.

Le mariage fut célébré par le curé de la Pointe-Lévis CH. Youville Dufrost, fils de mère Marguerite d'Youville, qui fut arrêté le 25 juillet 1759 avec quelques centaines de Canadiens, au cours d'opérations de nettoyage par des troupes anglaises.¹³

En plus du curé Sarault, assistaient aussi au mariage, le R.P. Maurice Lacorne, supérieur des Récollets, Pierre Roy, oncle et tuteur de l'époux, et des notables de Saint-Charles, comme Charles Lecours et Joseph Lafrenai.¹⁴

De ce mariage, qui dut faire un peu sensation dans la paroisse, devait naître l'abbé Jean-Joseph Roy qui fut plus tard curé de Saint-Charles de 1795 à 1799, succédant ainsi à son oncle curé fondateur de la paroisse.

L'ÉGLISE EST OUVERTE AU CULTE

Le printemps de 1757 fournit une occasion de réjouissance aux paroissiens puisque, comme l'écrit le curé Sarault : « Aujourd'hui, le 8 mai de l'an 1757, la première messe a été célébrée dans la susdite église, non encore terminée, par une permission à nous accordée par l'Illustrissime et Révérendissime Henri-M. Dubreuil de Pontbriand. »¹⁵

De plus l'évêque nomme M. Sarault « curé », lui qui était missionnaire depuis 1749. Et c'est sous son nouveau titre que le pasteur fait la bénédiction solennelle de son église le 24 octobre.

Finalement, le 31 octobre, est célébré la dernière messe dans la chapelle du presbytère. On y avait fait les offices depuis 1749.

L'ouverture de l'église au culte se fait déjà sentir au chapitre des recettes de la fabrique car la criée de 39 bancs rapporte 894 livres, soit près de la moitié des recettes totales pour cette année-là qui se chiffraient à 1851 livres.

COÛT DE LA CONSTRUCTION

Le 15 janvier 1758 eut lieu la reddition du « Compte de la bâtisse de l'église ». On trouvera à l'Annexe N°1 les détails essentiels relatifs à cette construction mais on peut cependant relever deux entrées qui révèlent un état de fait propre à l'époque :

« Payé pour quatre cent de planches qu'on a été obligé d'acheter pour fournir la part de ceux qui étaient au service du Roy, deux cent livres. »

« Payé pour un cent de madriers qu'on a été obligé d'acheter pour fournir la cote part des guerriers, soixante et quinze livres. »¹⁶

Il est plausible que les guerriers en question aient été des paroissiens en service dans l'armée de Montcalm et que l'achat obligatoire de matériaux sous le contrôle de l'État ait constitué une forme de taxe pour subvenir à l'entretien des soldats mobilisés.

Notons aussi, mais avec un petit sourire, l'entrée suivante qui reflète probablement une pratique courante à l'époque : « Payé pour soixante-dix pots d'eau de vie, 150 livres. »¹⁷

Nul doute qu'on récompensait par un petit cordial le dur labeur que représentait pour les nombreux travailleurs, bien souvent bénévoles, la construction d'un tel édifice dans des conditions difficiles et avec un équipement et un outillage assez rudimentaires.

Dans son approbation des comptes relatifs à la construction de l'église, M^{gr} l'évêque ajoute que la fabrique se voit imposer la charge à perpétuité d'une messe pour dame Geneviève Gontier et sa famille. Cette généreuse donatrice de la partie du cimetière longeant l'actuelle avenue Royale est la même qui, avec son mari Pierre Boissonneau, avait vendu au seigneur Couillard la terre que celui-ci cédait ensuite aux futurs desservants et curés de Saint-Charles.

ARRIVÉE DES ACADIENS

L'établissement d'un nouveau cimetière ne devait pas s'avérer un luxe puisque le nombre de sépultures qui y furent faites passa de 46 en 1757 à 90 en 1758, une statistique étonnante qui s'explique cependant par l'entrée suivante effectuée au chapitre des recettes de la fabrique pour l'année 1758 : « Reçu pour cinquante-six enterrements des Acadiens, cent soixante-huit livres. »¹⁸

Victimes pour la plupart, de la petite vérole, ces Acadiens venaient en grande partie de l'Île Saint-Jean (aujourd'hui Île-du-Prince-Edouard) et se retrouvent dès 1756 à Saint-Charles, majoritairement dans le territoire qui deviendra plus tard Saint-Gervais, après avoir transité par Québec et l'Île d'Orléans.

Quelques-uns, comme les Hébert, s'établissent dans notre rang de la Hétrière, mais la plupart défrichent alors les Première et Deuxième Cadies, de ce qui est aujourd'hui Saint-Gervais.

Utilisant de frêles embarcations, le plus souvent de fabrication domestique, ces Acadiens étaient arrivés à Québec et dans la région dans un piteux état après un difficile voyage. « Grand nombre de ces familles acadiennes avaient apporté avec elles des germes de maladies » et c'est ce qui explique le haut taux de mortalité de ces immigrants.¹⁹

La situation justifia d'ailleurs, qu'on leur procurât, selon un chroniqueur, « toutes les aisances qu'on put » et qu'on aille même « jusqu'à entretenir un chirurgien ». ²⁰

Tout ceci amena que « déjà en 1800, peu d'Acadiens se trouvent encore à Saint-Gervais », et que de nos jours, quelques familles seulement trouvent leurs racines dans cette époque : les Hébert, Trahan, Doiron, Comeau, Arsenault, Shink.²⁰

ANNÉES SOMBRES PRÉCÉDANT LA CONQUÊTE

L'année 1759 ne devait en rien céder en tristesse à l'année précédente puisque ce fut celle de la conquête de la Nouvelle-France.

Mais, avant d'aborder ce sujet, mentionnons, sur le plan local, l'achat, au coût de 500 livres, d'une première cloche pour l'église paroissiale.

La décoration intérieure de l'église ne fut pas non plus négligée puisqu'on paya 852 livres aux dames Ursulines « pour dorure du tabernacle, des chandeliers, pour bouquets et autres ouvrages ». ²²

Et, pour souligner le dévouement inlassable du curé Sarault, relevons « une quête spéciale » qui rapporta 500 livres, quête probablement effectuée à l'extérieur de la paroisse, alors que le peuple vit dans la misère pendant que la « Grande Société », regroupant l'entourage du gouverneur et de Bigot, festoie dans la ville de Québec.

On est dégoûté à la seule pensée de voir l'intendant perdre 200 000 francs au jeu durant l'hiver 1757-1758 alors que la nourriture manque dans le pays et que l'inflation règne puisque les prix sont huit fois plus élevés que trois ans auparavant.

« À partir de 1757, la disette que l'on éprouvait depuis plusieurs années tourna en une famine chronique qui rongea le pays jusqu'à la fin des hostilités. »²³

Plus précisément, au printemps 1759, « la misère règne dans la colonie. Le manque de provisions touche non seulement la Ville de Québec, mais aussi les campagnes où les habitants "vivent de laitage" selon le témoignage de Bougainville ». ²⁴

GUERRE DE LA CONQUÊTE

On ne saurait dire dans quelle mesure cette situation affecta la vie des paroissiens de Saint-Charles, mais à tout le moins ce dut être pour eux une période difficile, d'autant plus que la menace d'une invasion anglaise commençait déjà, à la fin mai, à se faire sentir.

Un mois plus tard commencent débarquements et escarmouches sur la Côte-du-Sud où la guerre de la conquête fut surtout remarquable par la destruction et la désolation qu'y semèrent les forces d'invasion.

Systématiquement, sur tout le littoral sud du Saint-Laurent, la torche incendiaire fut promené allègrement, rasant habitations et bâtiments de fermes pour ne laisser intactes que les églises et une population atterrée, réfugiée dans les bois avec quelques biens et animaux qu'on pouvait exempter du désastre.

Comme l'écrit l'historien Garneau : « Du camp de Beauport on apercevait à la fois les embrasements sur la côte de Beaupré, dans l'Île d'Orléans et sur une partie de la rive droite du fleuve. »²⁴

D'ailleurs, dans une circulaire datée du 20 mai, le gouverneur prévenait les capitaines de milices « d'avoir à tenir leurs compagnies prêtes à marcher au premier signal ».²⁵ (Pour de plus amples informations au sujet de l'organisation de la milice, veuillez consulter l'annexe N°2)

Les paroissiens de Saint-Charles étaient donc sur un pied de guerre autant que leurs voisins du littoral du fleuve et leur attitude semble clairement révélée par la perte d'un de leurs concitoyens tué lors d'une escarmouche entre Canadiens et Anglais à l'est de Beaumont dans la nuit du 25 au 26 juillet. À cette occasion, neuf Canadiens furent tués et plusieurs autres blessés.²⁷

L'acte de sépulture de Jean Patri, notre concitoyen tué lors de ce malheureux accrochage, semble bien confirmer l'authenticité de l'incident puisqu'on y lit : « Le vingt-neuf septembre mil sept cent cinquante-neuf par nous soussigné prêtre curé de Saint-Charles, a été inhumé dans le cimetière

de cette paroisse Jean Patri décédé le vingt-six de juillet dernier après avoir reçu les sacrements, âgé de trente-cinq ans, inhumé après la guerre. La dite inhumation faite en présence de Jacques Poliquin et d'Ignace Côté, illettrés. » L. Sarault, ptre.²⁸

Probablement que le corps de l'infortuné Patri avait été enterré un peu à la sauvette dans un coin de terre de Beaumont dès la cessation du combat et qu'il fallut attendre la fin des hostilités à Québec pour rapatrier le corps.

Un autre point vient également témoigner de l'engagement des paroissiens de Saint-Charles durant cette guerre. Il s'agit de la mention du nom de Joseph Vallière, de Saint-Charles, parmi les miliciens faits prisonniers lors de la bataille des plaines d'Abraham et supposément détenus dans les prisons d'Angleterre ou d'Irlande. Son nom apparaît sur la liste des prisonniers de guerre dont Murray demande, en 1762, le rapatriement.²⁹

L'implication des citoyens de Saint-Charles dans cette guerre de la conquête est aussi mise à jour par cette lettre du gouverneur Vaudreuil, datée du 28 août, envoyée au curé Sarault qui avait réclamé le retour de paroissiens mobilisés.

Dans sa réponse le gouverneur déclare : « Il n'est rien de mieux que les justes mesures que vous avez engagé vos paroissiens à prendre pour se mettre à couvert des invasions de l'ennemi [...]. Je vous renvoie le Ne Louis Vient, il verra de trouver le monde qui lui sera nécessaire pour rétablir le moulin des Acadiens. Il ne m'est pas possible quant à présent de détacher un seul homme de l'armée, il y a tout lieu de penser que les Anglais ne feront pas un long séjour dans la colonie. Sitôt le départ de la flotte je vous renverrai tous vos paroissiens. »³⁰

Le « moulin des Acadiens » dont il est question devait probablement être celui du Faubourg des Moulins de Saint-Gervais (alors Saint-Charles) pour l'opération duquel le curé Sarault avait dû réclamer un meunier et de la main d'œuvre. Il devait y avoir un besoin pressant de farine de blé pour la population car toutes les réserves avaient été précédemment réquisitionnées pour l'armée et la milice.

Quant aux évaluations de Vaudreuil sur la durée du séjour des Anglais dans la colonie... N'insistons pas.

Pour jeter enfin un dernier éclairage sur le climat d'inquiétude et de tension qui devait régner dans la paroisse, relevons l'acte de sépulture de Louis Leroux inhumé en même temps que son épouse décédée le 13 novembre et dont l'acte de sépulture, daté du 15 novembre, précède celui de son époux dans le registre des sépultures. « Le même jour par nous soussigné prêtre, à la prière de M. Sarault, curé du lieu, a été inhumé dans le cimetière, Louis Le Roux, mari d'Angélique Plante, décédé le dix-neuf août dernier, muni des sacrements, âgé de soixante-dix ans, exhumé du lieu où il avait été inhumé pendant le siège de Québec. La dite inhumation faite en présence de Jean Goulet, Étienne Lacasse et autres, illettrés. » Bosque, ptre.³⁰

Si l'on s'en réfère à la lettre du 28 août adressée par Vaudreuil au curé Sarault et où il parle des mesures prises par celui-ci pour la protection de ses paroissiens, et en considérant de plus, l'âge avancé de Leroux, il est fort probable que ce citoyen réfugié quelque part à l'abri des Anglais avec sa famille, est décédé de mort naturelle et qu'on lui a fait une sépulture temporaire non loin du lieu de leur retraite, en attendant la fin de la guerre.

D'ailleurs, notre registre des baptêmes, mariages et sépultures pour l'année 1759 est très révélateur du climat de guerre dans lequel vécurent les paroissiens de Saint-Charles. Seuls deux hommes adultes furent inhumés ici, cette année-là, et ce sont Jean Patri et Louis Leroux. En ces années où la mort fauchait assez allègrement, il est assez invraisemblable qu'elle ait épargné tous les autres mâles adultes de la paroisse. Ce serait donc qu'ils étaient aux armées ou cachés quelque part avec leur famille.

D'ailleurs, seulement vingt-neuf enfants et femmes ou filles adultes furent inhumés en 1759 pour porter le total des inhumations à trente et une pour l'année. L'année suivante, on en revint à un chiffre plus normal pour l'époque, soit soixante et une sépultures.

Il est aussi très significatif qu'en 1759, il n'y eut que huit mariages et qu'ils furent tous célébrés entre les 8 janvier et 26 mai. Les rumeurs d'invasion, puis l'avance menaçante des forces anglaises et enfin la conscription semblent des motifs suffisants pour expliquer ce contexte social pour le moins anormal.

Si donc le comportement des citoyens de Saint-Charles durant cette longue période de crise n'eut rien pour les préserver des malheurs et de la destruction qu'eurent à subir nos voisins de Beaumont, Saint-Michel et Saint-Henri, ils durent sans doute, pour une bonne part, leur chance au fait d'être protégés par une savane et des bois épais que les détachements anglais jugeaient trop hasardeux, car le sentier reliant Saint-Charles au fleuve, en plus d'être plus ou moins carrossable, se prêtait bien à l'embuscade, domaine où se distinguaient les milices canadiennes, par opposition aux forces régulières, autant anglaises que françaises, qui excellaient en terrain découvert.

D'un autre côté, il ne faudrait pas négliger l'influence du curé Sarault dont les appels à la modération et la force persuasive contribuèrent sans doute pour beaucoup à protéger ses paroissiens. « Que de sagesse, de prudence ne fallait-il pas à un curé, dans ces graves circonstances, pour maintenir ses paroissiens dans la voie du devoir. »³¹

Avec la chute de Québec, le 13 septembre 1759, débute une période d'occupation partielle du territoire de la Nouvelle-France qui se terminera le 8 septembre 1760 par la reddition française.

S'il faut parler d'occupation partielle, c'est « qu'il n'y a que Québec et la région avoisinante qui soient sous le contrôle de l'armée anglaise. Le reste de la colonie continue à vivre sous domination française ».³²

Et c'est cette situation qui permet à l'historien Garneau d'avancer que durant cette période « les Canadiens persistaient à croire que la France ne les abandonnerait pas et qu'elle se ferait rendre le pays à la fin de la guerre ».³³

C'est d'ailleurs dans cette période un peu floue où le sort de la colonie reposait sur les couleurs qu'arborerait le premier navire à atteindre Québec au printemps 1760, que se produisit un drame qui devait marquer profondément tant l'histoire régionale que locale et dont le dénouement fait encore aujourd'hui l'objet de recherches et de spéculations.

JOSEPH NADEAU

Meunier et capitaine de milice

On aura vite deviné qu'il s'agit du triste sort réservé par les autorités d'occupation à notre concitoyen Joseph Nadeau, meunier de profession et aussi capitaine de la milice de notre paroisse.

Né à Beaumont où il fut baptisé le 23 mars 1698, il dut recevoir une certaine instruction durant son enfance car nos registres paroissiaux nous présentent maints exemples de sa belle et généreuse signature où l'on croit percevoir une certaine noblesse de caractère. On peut d'ailleurs en juger par cet exemple :



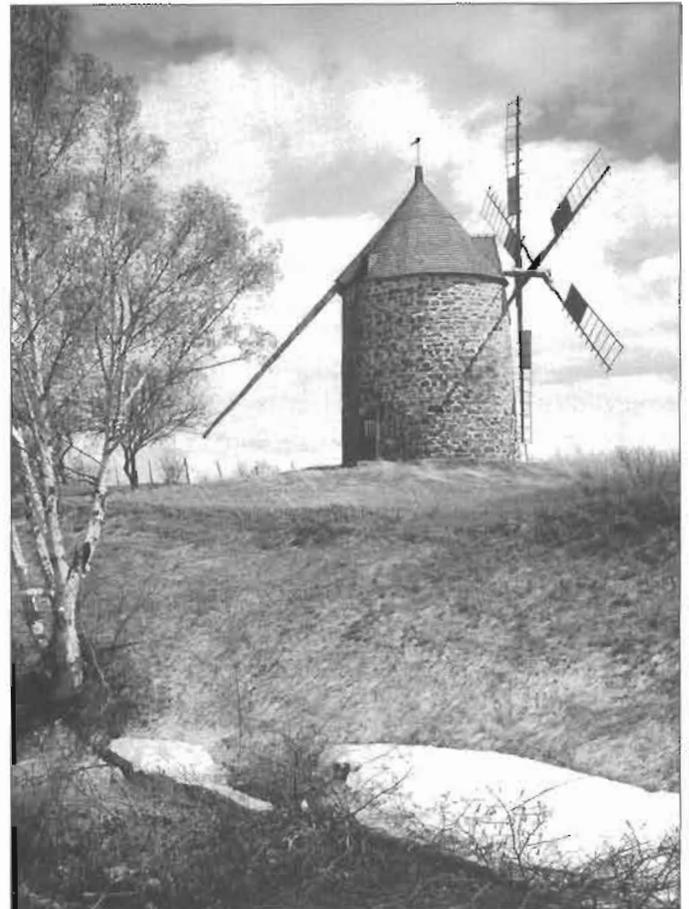
Adolescent, il dut probablement faire son apprentissage de meunier au moulin seigneurial de Beaumont avant de devenir capitaine de milice, comme son père.

Le 12 janvier 1723, à Beaumont, il convola en premières noces avec Angélique Turgeon dont il eut six enfants. Devenu veuf, il devait par la suite épouser Marie-Anne Harnois, à Notre-Dame de Québec, le 25 mai 1751. De ce second mariage naquit un fils, Charles, dont il sera question plus tard. (Voir annexe N° 3)

Comme meunier, il se créa vite une solide réputation puisque dès 1733 il était appelé par l'intendant Hocquart à donner, en compagnie du meunier François Fournier, une expertise dans une querelle opposant le deuxième seigneur de Beaumont, Charles-Marie Couillard, à la seigneuresse de Vincennes, Marie-Marguerite Forestier.

Le mauvais état du moulin de Beaumont et l'incompétence de son meunier, parent du seigneur, avaient incité les habitants de Beaumont à faire moudre leur blé au moulin de Vincennes de préférence à celui de leur seigneur et il voulut les forcer à revenir à son moulin.

On dut recourir à l'arbitrage de l'intendant qui, sur l'avis des experts meuniers consultés, blâma le seigneur Couillard et l'obligea à s'engager un autre meunier.¹⁵



Moulin « Desgagné » Île-aux-Coudres
Photo : inconnu, Musée de la civilisation,
fonds d'archives du Séminaire de Québec N° Ph 1987-0773

Joseph Nadeau, paroissien de Saint-Charles

On ne saurait dire quand Joseph Nadeau s'établit définitivement dans les limites de ce qui allait devenir la paroisse de Saint-Charles. Toutefois, dès 1748, on le voit impliqué dans la fondation de la nouvelle paroisse, sur la foi de l'acte de vente du terrain de l'église au seigneur Couillard, acte cité au début du chapitre.

Son appartenance à Saint-Charles est toutefois officialisée par un acte notarié de 1750 où, par suite du décès de sa



Maison Nadeau (1854) sur la terre du meunier Joseph Nadeau
(2947, avenue Royale)

première épouse, il fait le partage « d'une terre et du produit d'un immeuble entre lui, les enfants de sa première épouse, Angélique Turgeon, et leur conjoint réunis dans sa maison de St-Charles de la Rivière Boyer ». Il est à noter que, dans cet acte notarié, il est aussi désigné comme « capitaine de la compagnie de la Rivière Boyer ».³⁶

Si nous voulons insister quelque peu sur la paroisse d'appartenance du capitaine Joseph Nadeau, c'est que, dans toute la littérature qui lui a été consacrée, on en a fait un citoyen, soit de Saint-Michel, soit de Saint-Thomas (Montmagny) ou de Saint-Joseph (Lévis), mais rarement de Saint-Charles, sa vraie paroisse d'appartenance, où il compte encore de nos jours, une filiation directe en la personne de nos concitoyens Robert et Guy Nadeau.

Il ne saurait y avoir d'équivoque à ce sujet et nous en voulons comme preuve tous les actes relevés dans nos registres paroissiaux où la signature du capitaine Nadeau apparaît. En voici la liste :³⁷

22 janvier 1752Baptême de Charlotte Bazin.....parrain;
29 mars 1752.....Baptême de Joseph Côtéparrain;
19 octobre 1752Baptême de François Jolivet.....parrain;
31 janvier 1754Baptême de Thérèse Labrèque.....parrain;
13 septembre 1755Baptême de Joseph Côtéparrain;
10 mars 1756.....Baptême de Thérèse Couture.....parrain;
3 septembre 1756Baptême de M.-Louise Turgeonparrain;
22 novembre 1756.....Mariage de son Fils Ambroise
à Marie Harnois.....témoin;
9 janvier 1758Mariage Lafontaine-Jourdainprésent à la
cérémonie;
5 mars 1758.....Baptême de sa petite-fille, Marie,
fille d'Ambroiseparrain;

18 février 1759Baptême de M.-Joseph Nadeau,
sa petite-fille, fille de Joseph et
M.-Louise Nolinparrain.

À cette nomenclature, il importe d'ajouter le texte intégral de l'acte de baptême de son fils Charles qui se lit comme suit :

« Le vingt avril mil sept cent cinquante-cinq, par nous sous-signé prêtre curé de Saint-Charles a été baptisé Charles, né de ce jour, du légitime mariage de Joseph Nadeau et de Marie-Anne Harnois ses père et mère de cette paroisse. Le parrain a été Ambroise Nadeau et la marraine Marie Harnois lesquels ont déclaré ne savoir signer de ce que requis. »³⁸
L. Sarault

Et pour éclairer davantage cette question de domicile du capitaine Nadeau, nous nous en référons à cet acte notarié du 21 janvier 1762 où des parts d'une terre « située à St-Charles de la Rivière Boyer » et appartenant à feu le capitaine de milice, sont vendues par ses héritiers. Cet acte est d'ailleurs passé « dans la maison du dit défunt Joseph Nadeau ».³⁹

Dans le registre des Recettes et Dépenses de la Fabrique de Saint-Charles (1750-1859) apparaît aussi deux fois la signature du capitaine :

— le 15 janvier 1758, lors de la reddition des comptes de l'année 1757;
— le 11 juin 1758, lors de la reddition du compte de la première église.

Toujours dans le même registre, pour l'année 1755, apparaît aussi l'entrée de recette déjà citée où il est question d'une amende versée au capitaine Nadeau par un citoyen et remise à la Fabrique par l'officier de loi.

On peut aussi verser au dossier cette note de M^{sr} de Pontbriand inscrite lors de sa visite pastorale du 26 juin 1758 : « En conséquence de l'acte du vingt-quatre avril mil sept cent cinquante-sept nous avons fait estimer le terrain cédé par Geneviève Gontier et de concert avec le Capitaine et les anciens habitants, nous avons permis de fonder une messe à perpétuité à Geneviève Gontier et à sa famille [...] laquelle messe sera payée par la fabrique. »⁴⁰

Une dernière inscription tirée du registre des Baptêmes, Mariages et Sépultures (1745-1773) vient enfin clore ce long dossier visant à prouver l'appartenance du meunier et

capitaine de milice Joseph Nadeau à la paroisse de Saint-Charles.

« Le 26 mars 1759, inhumation du corps de Marie-Louise Lafontaine, âgée d'environ 40 ans, trouvée morte de froid par mauvais temps en plein champ. Suivant le procès-verbal qui nous a été présenté par le sieur Joseph Nadeau, capitaine du lieu. » L. Sarault, ptre

Toute cette longue énumération de dates et de faits devrait suffire à établir sans équivoque que Joseph Nadeau était bel et bien citoyen de Saint-Charles et non de Saint-Michel, comme il est souvent écrit, où vivait Louis Nadeau, capitaine de milice, lui aussi. L'identité de patronyme et de fonction, de même que le voisinage des paroisses, a sans doute amené certains historiens à confondre les deux hommes.¹¹

Mort de Joseph Nadeau

S'il a été assez facile d'établir que Joseph Nadeau était bel et bien citoyen de Saint-Charles, il n'en va pas de même au sujet des lieux de sa mort et de sa sépulture.

Son triste sort fit grand bruit à l'époque et il semble qu'assez tôt la fantaisie de la légende vint tinter la véracité de l'histoire. Si bien que les historiens n'ont jamais pu résoudre l'énigme de la fin de notre malheureux concitoyen.

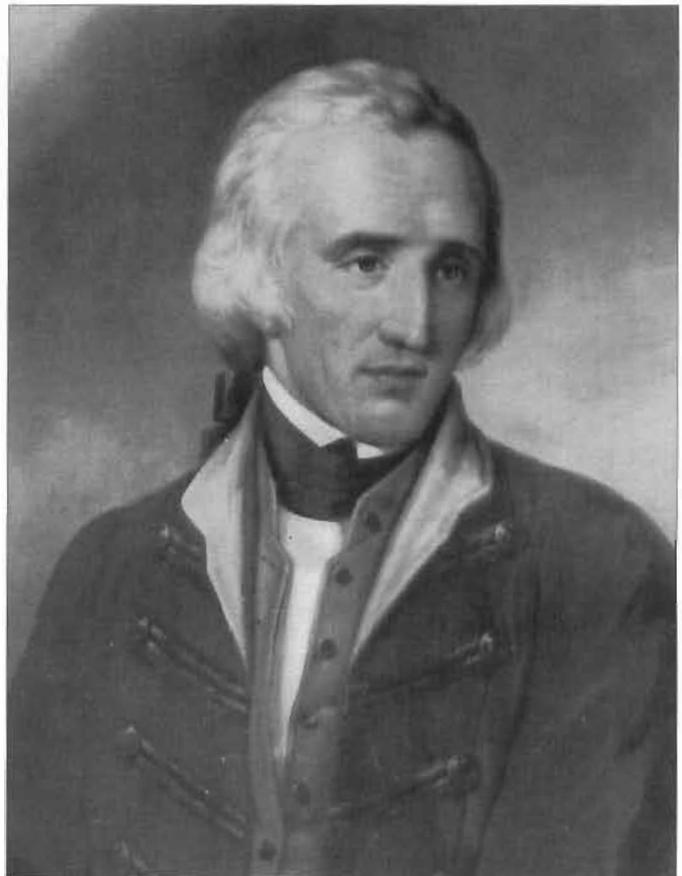
De façon générale, on accepte comme raisons de sa perte qu'il ait encouragé ses concitoyens à la révolte contre l'occupant anglais, qu'il ait fourni du blé aux forces françaises et qu'il ait incité quelques-uns de ses miliciens à se joindre à l'armée de Lévis qui venait de remporter la bataille de Sainte-Foy le 28 avril 1760.

Dans un contexte où l'occupant ne contrôle qu'une partie du pays, soit la région de Québec, on comprend qu'il se sente menacé et que le général Murray ait été poussé à instaurer un climat de terreur sur la côte sud dont les habitants ont collaboré avec les forces de Lévis durant l'hiver précédent.

Aussi, sur la foi d'un rapport incriminant Joseph Nadeau, Murray fait-il une colère terrible et, d'accord avec son entourage, donne-t-il de suite l'ordre d'envoyer à Saint-

Charles un sergent, un caporal et un parti de huit hommes pour se saisir du meunier capitaine de milice et de l'exécuter par pendaison.

Sauf pour les lieux de résidence et d'exécution du condamné, détails remis en question, le capitaine Knox de l'armée anglaise semble faire assez exactement le point sur ce



James Murray

Photo : Juvinois Archives nationales du Québec à Québec

drame, dans son journal où il inscrit, en date du 30 mai 1760 : « Un citoyen de la paroisse de St-Michel fut pendu hier, à la vue de sa propre demeure [...] soupçonné d'avoir encouragé ses concitoyens à la révolte et poussé plusieurs miliciens de sa compagnie, étant capitaine de milice, à rejoindre l'armée française. Ce citoyen de St-Michel se nommait Joseph Nadeau, meunier. Il était surtout accusé d'avoir fourni des vivres à l'armée française. Dans un moment de colère, le général Murray le condamna à mort. Le pauvre meunier fut pendu à la vergue de son moulin à vent. Son cadavre y demeura trois jours, balancé au gré des vents et de la tempête. »¹²

Ce document semble avoir servi de base à tous ceux qui ont traité de la question, mais nous voudrions verser au dossier ces notes manuscrites anonymes inscrites à la fin du registre des Baptêmes, Mariages et Sépultures de la paroisse de Saint-Charles pour les années 1745-1773.

- a) « Le Capt. Joseph Nadeau ayant été soupçonné sous faux rapport d'avoir parlé contre le Gouvernement anglais pendant la conquête fut fait prisonnier pendant une nuit de 1759 (sic), conduit à Québec et attaché à une vergue de moulin dès le lendemain. »

« On trouve sa dernière signature sur ce registre en février 1759 — et l'acte de sépulture ne se trouve pas ici. »⁴³

La note suivante porte en marge l'inscription suivante :
« Cela n'est pas le fait du Capt. Nadeau :

- b) "N.B.- Knox dans son journal dit : 1760, 30 mai - un habitant de St-Michel a été pendu, hier, en vue de sa propre demeure (29 mai 1760)".

De Gaspé l'appelle "Nadeau" meunier, Capt. de milice - pendu à une vergue de son moulin pendant 3 jrs".

"Murray adopte ses deux filles".

Cette autre note porte la mention : "Ces détails sont vrais" :

- c) "Lord Dorchester, en 1768, visitant St-Charles, Bellechasse, vit le fils du Capt. Nadeau et le plaça au Séminaire de Québec - 1768 - Charles Nadeau".
- d) "N.B. - Joseph Nadeau, le 12 mai 1905, m'a dit tenir de sa grand-mère Charlotte Gosselin, épouse de Jos. Nadeau, que cette dernière avait appris de Dame Prévost, voisine du Capt. Joseph Nadeau, qu'elle-même était allée après minuit pour rentrer le linge lavé la veille, et que le Capt. Jos. Nadeau venait d'être enlevé, pris dans son lit et conduit à Québec - Le Capt. Nadeau occupait la terre achetée ces jours derniers par Auguste Picard de Alphonse Nadeau qui lui, l'avait achetée de Napoléon Couture, fils de Pierre Couture, lui-même fils de Magloire Couture".

Le Joseph Nadeau dont on rapporte ici la version des faits avait épousé à Saint-Charles, le 10 mai 1886, Philomène Paquet, et était le grand-père de nos concitoyens Robert et Guy Nadeau, descendants en ligne directe du capitaine.

Sa grand-mère, Charlotte Gosselin, née à Saint-Charles, le 16 août 1766, s'était mariée ici le 30 janvier 1787 à Joseph Nadeau, petit-fils du capitaine, né le 14 novembre 1761, soit l'année suivante de l'exécution de son grand-père.

L'aïeule Charlotte Gosselin, devenue veuve, vivait encore en 1849 lors du recensement paroissial et elle habitait alors la 42^e maison du 1^{er} rang en partant des limites de Saint-Michel. Vivaient avec elle, sa fille Charlotte, âgée de 50 ans, Magloire, son fils, âgé de 48 ans, ainsi que quatre autres personnes (deux adultes, deux enfants) et deux engagés (fille et garçon).⁴⁴

Nous sommes donc là en présence d'un témoignage éminemment fiable que l'aïeule Charlotte Gosselin, née seulement six ans après le drame et ayant sûrement entendu souvent dans son enfance la version primitive des événements, n'aurait sans doute pas apporté s'il s'était avéré faux ou partiellement erroné.

D'autant plus qu'elle a maintes fois dû entendre de la bouche de son époux, un proche de la famille né au lendemain de l'événement, le récit fidèle de cette histoire et que si les faits par elle rapportés n'avaient pas été conformes à la version conservée dans la famille Nadeau, la bonne grand-mère n'y aurait certes pas fait écho.

À nos yeux, cette version du drame comporte aussi l'avantage de fournir une explication plausible à l'énigme que présentent tant le lieu d'exécution du capitaine que celui de sa sépulture.

Il nous répugne, en effet, de croire Knox et De Gaspé quand ils affirment que le corps du condamné est resté accroché pendant trois jours à la vergue de son propre moulin à Saint-Charles.

Si l'exécution avait eu lieu ici, ses concitoyens n'auraient sans doute pas toléré pendant bien des heures cet horrible spectacle et ils auraient vite procuré à ce notable et ami une sépulture honorable dans le cimetière paroissial. Leur geste

nous aurait aussi procuré un acte de sépulture que son bon ami le curé Sarault n'aurait pas manqué de rédiger. Car après tout, Joseph Nadeau était un martyr politique et non un mécréant ou ennemi de la foi. Il n'y aurait eu aucune objection à l'enterrer en toute dignité avec les siens dans un sol béni.

L'abbé Auguste Gosselin expose d'ailleurs fort bien la réaction des paroissiens de Saint-Charles à cet événement :

« Que de récriminations, sans doute, que de cris de rage, que de malédictions à l'occasion du douloureux incident que nous venons de raconter! Le bon curé Sarault dut mettre à profit toutes les ressources de son zèle, de sa charité, de son art oratoire pour exhorter ses paroissiens à la modération, à la patience, à la soumission, à l'autorité légitime. »¹⁵

L'acceptation de la version de l'aïeule Gosselin permet de déduire sérieusement que Joseph Nadeau aurait été arrêté à Saint-Charles, mais exécuté à Québec où l'on aurait disposé de son corps en un lieu indéterminé.

Cette version a de plus le mérite de rendre crédibles les affirmations du capitaine Knox et de Philippe Aubert de Gaspé voulant que le corps aurait été laissé suspendu à la vergue d'un moulin pendant trois jours.

La version que de Gaspé met dans la bouche du capitaine français des Ecors, dans les Anciens Canadiens, laisse cependant planer bien des doutes sur le lieu d'exécution du capitaine Nadeau lorsqu'il fait dire à son personnage : « Le sort du malheureux meunier Nadeau, dont je partageais la prison accusé du même crime, d'avoir fourni des vivres à l'armée française, et dont il ne fit le procès qu'après l'avoir fait exécuter; la triste fin de cet homme respectable, dont il reconnut trop tard l'innocence, lui donna, je crois, à réfléchir qu'il serait plus régulier de commencer par me mettre en jugement que de me faire pendre au préalable [...] Mon avenir était bien sombre : J'avais vu pendant trois mortels jours le corps de l'infortuné Nadeau suspendu aux vergues de son moulin à vent et le jouet de la tempête... »¹⁶

Si ce récit ne relève pas de la fiction, on est en droit de se demander de quelle prison à Saint-Charles le capitaine des Ecors aurait bien pu voir le corps du meunier se balancer devant ses yeux durant trois jours. À ce qu'on sache, il n'y a

jamais eu de prison ici.

Et si ses propos sont véridiques, ils accréditent joliment bien la thèse d'une exécution ailleurs qu'à Saint-Charles puisque des Ecors a partagé la même prison avec Nadeau et qu'ainsi l'exécution n'aurait pas suivi immédiatement l'arrestation comme le laisse supposer le texte du capitaine Knox.

De son côté, l'historien Gaston Deschênes soulève l'hypothèse que Nadeau aurait été exécuté à Lévis où aurait existé un moulin Nadeau¹⁷.

Il est plausible que le meunier ait eu un autre moulin en plus de celui de Saint-Charles, mais on peut se demander pourquoi le détachement anglais serait venu faire l'arrestation à Saint-Charles et l'exécution à Lévis alors que l'impact de terreur visé par Murray aurait eu tout son effet dans sa propre paroisse. Et peut-on parler d'une prison à Lévis à cette époque? La question est posée.

Connaissant les forts liens qui unissaient les patriotes de Lévis, Beaumont et Saint-Charles, eux qui avaient combattu ensemble les forces anglaises, il y a fort à parier que les Lévisiens n'auraient pas laissé le corps d'un compagnon d'armes respecté se balancer durant trois jours aux quatre vents. Leur réaction aurait sans doute été la même que celle des gens de Saint-Charles dans la même situation. Ils auraient dépendu le corps et remis à sa paroisse pour inhumation.

Finalement, si un tel événement s'était produit à Lévis, les gens de Beaumont en auraient certainement eu vent et en auraient aussitôt avisé leurs voisins, dissipant ainsi tout le mystère de ce drame.

Les hypothèses d'une exécution à Saint-Charles ou à Lévis ne peuvent être rejetées du revers de la main, mais il n'en demeure pas moins que c'est celle d'une exécution à Québec, tel qu'avancé par l'aïeule Charlotte Gosselin, qui apporte les réponses les plus plausibles à toutes les questions que soulève cette affaire.

Seule la découverte d'un document d'archives encore inconnu permettra de jeter, un jour, un éclairage définitif sur la fin de ce malheureux drame.

Joseph Nadeau laisse deux enfants orphelins

À sa mort, Joseph Nadeau laissait une fille, Thérèse, âgée de 20 ans, issue d'un premier mariage, et Charles, 5 ans, seul enfant survivant de son second mariage.

Marie-Anne Harnois, sa deuxième épouse, était décédée le 19 mars, deux mois avant lui, et on peut présumer que son époux devait être aux armées à ce temps-là, puisque l'acte de sépulture daté du 20 mars ne le mentionne pas comme présent aux funérailles ni porte sa signature comme on aurait pu s'y attendre.

« Le curé prit la jeune fille sous sa protection, la confia aux Ursulines, pour qu'elle achevât son éducation; quant à Charles Nadeau, secouru d'abord par un de ses oncles maternels et les charités de M. le curé Sarault, il eut ensuite pour protecteur, en 1766 (sic), le gouverneur même de la colonie, Carleton. »³⁸

Sur ce dernier point l'abbé Auguste Gosselin écrit ceci : On lit en effet dans la Gazette de Québec du 29 septembre 1768 : « Le 21 septembre dernier, à St-Charles, rivière Boyer, Côte du Sud, on présenta à Son Excellence le général de la province, le fils orphelin du capitaine Nadeau. Notre illustre et charitable gouverneur donna à cet enfant des marques d'une bonté vraiment paternelle. Il suivit en cela les mouvements naturels de son cœur noble et bienfaisant, toujours prêt à s'attendrir sur le sort des malheureux, et ordonna qu'on le mît en pension au séminaire, ajoutant : "C'est un général qui lui a fait perdre son père, c'est un général qui lui en fera retrouver un" [...] C'est Carleton qui était à cette époque gouverneur du Canada. »³⁹

Le jeune adolescent fut effectivement mis en pension au séminaire de Québec dès octobre 1768. On ne sait combien de temps il y étudia, mais le 15 avril 1776, il épousa, à Saint-Charles, Marie-Anne Audet.

Quant à Thérèse, la protégée du curé Sarault elle épousa Guillaume Gosselin, à Saint-Charles, le 11 avril 1763, et ils devinrent les arrière-grands-parents de notre concitoyen, l'abbé Auguste Gosselin, historien de réputation, dont le corps repose dans le cimetière paroissial.

Hommage à Joseph Nadeau

On ne saurait enfin clore ce chapitre sur l'une des belles figures de notre histoire paroissiale sans lui rendre un hommage bien mérité.

On peut estimer qu'il manqua de prudence mais, en toute équité, il faut prendre en considération le contexte dans lequel il œuvrait. Rattaché à l'armée française par sa fonction de capitaine de milice, il jugea bon de rester fidèle à la mère patrie tant que la guerre durerait.

Son cas nous rappelle étrangement celui des résistants européens de la dernière guerre mondiale. Comme eux, il vivait dans un pays en guerre, occupé par un envahisseur. Comme eux il courut de nombreux risques dans son action pour combattre l'ennemi et préparer le retour des forces de libération. Comme beaucoup de résistants modernes il fut victime de dénonciation et exécuté sommairement, sans autre forme de procès.

Ce fut un chef de file, citoyen influent, respecté et aimé des siens. La paroisse qu'il contribua fortement à établir lui doit beaucoup. Son action patriotique était parfaitement légitime et il eut le courage de l'assumer, jusqu'à y laisser la vie. Hommage et reconnaissance lui soient rendus.

DÉCENNIE 1760-1769

Cette année 1760 fut aussi assombrie par le décès, en juin, de M^{gr} de Pontbriand, le généreux évêque qui présida à la naissance de notre paroisse et l'aida par ses largesses à consolider ses premières assises. Le Vicaire général, l'abbé Jean-Olivier Briand, occupa son poste à titre d'administrateur et ne fut nommé évêque que le 21 janvier 1766, par suite des réticences du gouvernement de Londres à accepter un évêque catholique non soumis à sa juridiction.

Après avoir présenté un début dramatique, la décennie s'écoula ensuite paisiblement, mais sous la rigidité des nouvelles exigences du conquérant et l'austérité, pour ne pas dire la pauvreté, engendrée par les délais apportés par la France à honorer les lettres de change et les cartes émises sous son gouvernement. Et surtout, la dévaluation imposée à

l'opération fut telle qu'elle réduisait à peu près à rien la valeur de ces monnaies.

La population reste toutefois attachée à son seul bien valable, le sol, et se cramponne à ses institutions. De son côté, la fabrique continue de se procurer ce qui est requis par le culte, tout en assurant l'entretien de la bâtisse de l'église et le lambrissage du rond-point (chœur actuel).

DÉCENNIE 1770-1779

Le début de la décennie 70 vient cependant perturber ce beau calme lorsque la foudre frappe l'église pour la seule et unique fois dans l'histoire paroissiale. Rien de sérieux, cependant les dégâts ne s'élevant qu'à 75 livres.

La fabrique peut donc continuer à enrichir le mobilier et l'intérieur de l'église en confiant à Baillargé la confection d'un retable, de la chaire et du banc d'œuvre, pour un prix de 2 257 livres.

Le prénom de Baillargé n'est pas mentionné dans les registres, mais on peut présumer qu'il s'agit de Jean, menuisier, père de François (1759-1830), ce sculpteur et peintre qui devait faire sa marque dans le domaine des beaux-arts.

Des travaux de peinture sont également effectués pour 798 livres et une somme de 75 livres est versée pour la croix du rond-point.

Chose digne de mention, par deux fois, le curé Sarault avance de l'argent à la fabrique pour lui permettre d'honorer ses engagements. En 1772, il s'agit d'un montant de 450 livres, sans intérêts, qui lui sera remboursé dès l'année suivante, et en 1774, d'une avance de 350 livres, aux mêmes conditions, remboursée, elle aussi, l'année suivante.

En 1775, la fabrique achète d'Étienne Gontier et Louise Lisse, au prix de 24 francs, un terrain « qui est entre le chemin du Roy maintenant usité et leur clôture de devanture au nord; depuis la ligne du Nord-est de la terre de l'église du Rond-point jusqu'à la 29^e pagée de la susdite clôture ». ⁵⁰

Pour clore enfin le chapitre des acquisitions importantes de

la Fabrique au cours de cette décennie, mentionnons que la première cloche de l'église est remplacée en 1778 par une autre plus grosse pesant 372 livres et achetée pour 748 livres et 16 sols. La vieille cloche est vendue 117 livres à un acheteur dont le nom n'est pas mentionné.

INVASION AMÉRICAINE DE 1775

Cette image de saine et dynamique croissance des affaires de la paroisse laisse entrevoir un climat social paisible qui fut cependant sérieusement perturbé en 1775, par l'invasion américaine.

« Lors de l'invasion des Américains en 1775, écrit Pierre Maurice Hébert, "les gens de la rive-sud en face de Québec, se montrèrent les plus sympathiques à leur cause [...]. Le curé de Saint-Charles eut particulièrement de la difficulté à retenir ses paroissiens dont beaucoup étaient Acadiens. » ⁵¹

« Pour dire la vérité, ajoute de son côté J. Edmond Roy, les habitants de la Pointe-de-Lévy, de Saint-Nicolas, de Saint-Michel et de Saint-Charles de Bellechasse s'étaient montrés fort sympathiques aux troupes du Congrès pendant tout le temps que dura le blocus de Québec. » ⁵²

Il n'y a donc pas lieu de se surprendre qu'au lendemain de l'invasion, en 1776, il fut évalué que « les paroisses de Saint-Charles, Saint-Michel et Beaumont s'avérèrent celles qui offraient le plus grand nombre de "collaborateurs" ». ⁵³

C'est d'ailleurs ce que confirme le rapport de la commission formée par Carleton pour « enquêter sur ceux qui auraient aidé les rebelles au cours de l'invasion ». Il y est dit qu'« à Beaumont, 20 miliciens sur un total de 71 sont jugés mauvais sujets. Les habitants de Saint-Charles de Bellechasse sont loin d'être au-dessus de tout soupçon. Une partie de cette paroisse fut l'automne dernier par corvées pendant huit ou dix jours monter la garde à Beaumont pour s'opposer aux incursions qu'ils supposaient devoir être faites par les troupes du roi. Ils y étaient armés de fusil. Presque tous furent, l'automne dernier, à l'assemblée séditeuse de la Pointe-Lévis, mais en apparence sans arme. Ils ont été vendre leurs denrées, pendant l'hiver, aux rebelles de la Pointe-Lévis, quelques-uns ont été jusqu'à Sainte-Foy. » ⁵⁴

Les citoyens désignés « mauvais sujets » étaient exclus de la milice. On ne sait toutefois pas s'il y eut des exclusions à Saint-Charles, mais ce que l'on sait, cependant, c'est que la collaboration avec l'envahisseur ne fut pas l'apanage de notre région. D'après l'évêque, M^r Briand, que cite l'abbé Auguste Gosselin « presque toute la colonie désirait que Québec fût pris par les Américains ».

Le souvenir de la dévastation et des horreurs de l'invasion de 1759 était trop frais dans les mémoires pour ne pas inciter à la rancœur et à la revanche. À peine venait-on de se relever de la destruction semée par les troupes anglaises et de voir s'estomper le souvenir des rigueurs et injustices du régime militaire de Murray. Chez nos concitoyens, en particulier, le souvenir du capitaine Nadeau était encore bien vivant, et chez nos frères acadiens, celui de la dispersion et de leurs malheurs.

Il fallut une ferme intervention des autorités gouvernementales et religieuses ainsi que la menace de rigoureuses sanctions tant civiles qu'ecclésiastiques pour amener tous les pro-américains à demeurer dans le giron britannique. « À Saint-Charles, M. le curé Sarault, par sa sagesse, ses bons conseils, sa vigilance toujours aux aguets pour prévenir le mal, parvient à apaiser tous ses paroissiens. »⁵⁵

Toutefois, cette soumission ne se réalisera que lentement, car les autorités américaines, souvent alliées à des éléments Français, continuèrent encore longtemps à courtiser leurs voisins du nord pour les amener à leur cause.

Cette guerre de l'invasion américaine devait être la dernière perturbation majeure à secouer notre paroisse.

CESSIONS DE TERRITOIRE

Non pas qu'il ne s'y produisit rien d'important après cet événement, car dès 1779, la paroisse de Saint-Gervais est détachée de celle de Saint-Charles avec la nomination de son premier curé.

Puis vint en 1781, la cession à la paroisse de Saint-Henri, des rangs de la Grillade, Saint-Félix et Trait-Carré, opération qui ne se fait pas sans heurts.

« Lorsque ces concessions furent détachées de Saint-Charles, vers 1780, ce fut l'occasion de grandes difficultés, au milieu desquelles M. Sarault fit éclater son rare esprit de sagesse et de conciliation. Les habitants du territoire que l'on voulait amener à la nouvelle paroisse de Saint-Henri avaient répugnance à y aller. L'évêque les menaça d'interdit; M. Sarault s'interposa pour amortir les coups, et sans lui, peut-être, il y avait lieu de craindre de grands malheurs. Il écrit un jour à M^r Briand : Hier, au prône, j'intimai vos ordres aux paroissiens en question, et je les exhortai à l'obéissance pour les motifs que je crus les plus propres à y porter. Je ne leur dis rien du courroux de votre Grandeur contre eux et de ses menaces. Il suffira de le faire dans le cas où ils n'obéiront pas. Ce sera l'affaire de leur nouveau curé, puisqu'ils ne viendront plus ici. »⁵⁶

Puis l'abbé Gosselin cite ensuite J. Edmond Roy, auteur de « La Seigneurie de Lauzon », pour donner les raisons de cette résistance des paroissiens concernés à leur annexion à St-Henri : « L'opposition, dit-il, que manifestaient les colons de Lauzon habitant les villages de la rivière Boyer, qui jusque-là avaient été desservis par le curé de Saint-Charles, se comprend. Les braves gens n'appartenaient point aux familles qui avaient colonisé les rives de l'Etchemin. Celles-ci venaient en grande partie de la Pointe-de-Lévy, de l'île d'Orléans et de quelques paroisses des environs de Québec. Les habitants de la rivière Boyer, eux, venaient des vieilles seigneuries de Beaumont, de la Durantaye, de Saint-Vallier ou de la rivière du sud. Depuis tantôt quarante ans, ils relevaient de Saint-Charles où habitait encore le vénérable curé Sarault, fondateur de cette paroisse. Or, on ne se sépare point d'habitudes anciennes de parents et d'amis sans qu'il en coûte. L'habitant a toujours eu la plus grande répugnance à quitter le temple qui a abrité son enfance, où il a été baptisé, où il s'est marié, où reposent ses ancêtres. C'est pour lui comme une migration sur une terre étrangère et il met du temps à s'approprier dans un nouveau nid. »⁵⁷

Sans rien enlever à ces judicieuses considérations, il est fort plausible, aussi, de penser qu'à ces nouveaux paroissiens il ne devait guère sourdre d'avoir à participer financièrement à la construction, déjà en cours, de la nouvelle église de Saint-Henri, eux qui avaient déjà généreusement contribué à l'érection et l'entretien du temple de Saint-Charles.

L'argumentation du curé Sarault prévalut enfin et les récalcitrants se soumièrent tout en conservant de cordiaux liens de bon voisinage avec leurs anciens concitoyens.

DÉCENNIE 1780-1789

Le calme revenu, sous l'impulsion éclairée de M. Sarault, la fabrique poursuivit l'enrichissement de notre précieux trésor patrimonial par l'achat, en 1780, d'une lampe du sanctuaire, œuvre admirable de l'orfèvre Ranvoizé, au coût de 1,200 livres. Cette œuvre d'art, parfois empruntée par les musées pour des expositions majeures d'art religieux, orne toujours notre sanctuaire et est un objet de fierté pour les paroissiens.

En 1782 et 1783 sont acquises cinq statues du sculpteur Levasseur au coût de 892 livres, achats que paieront, en 1783, les habitants par un "don public pour les statues" de 933 livres.

Puis, en 1784 s'inscrit l'achat d'un baptistère au prix de 246 livres et en 1786, l'acquisition, auprès de l'orfèvre Ranvoizé, de burettes et d'un bénitier, tous objets d'argent, au prix de 418 livres.

L'année 1784 fut aussi marquée par la démission de M^{sr} Briand, remplacé par M^{sr} d'Ésglis. Celui-ci, premier Acadien à être sacré évêque, décéda en 1788. Lui succède alors M^{sr} J.F. Hubert qu'accueillera la paroisse lors de sa visite pastorale du 2 juin 1790.

En 1788, le 15 décembre, notre vénérable pasteur est nommé archiprêtre, digne reconnaissance de sa sagesse et de son influence.

DÉCENNIE 1790-1799

La dernière décennie de ce dix-huitième siècle débute pour la fabrique selon le même cheminement paisible, mais progres-
siste, au domaine des acquisitions d'articles de valeur reliés au culte : achat d'un dais de procession pour 395 livres, dorure de l'ostensoir par Amiot, acquisition de dix chandeliers de

bois pour les enterrements et finalement, en 1793, achat d'un Christ d'argent de l'orfèvre Amiot au coût de 319 livres.

Même si tout va bien au plan matériel, il n'en demeure pas moins que des heures tristes s'annoncent avec le déclin de la santé du vieux pasteur qui doit recourir, en septembre 1793, aux services d'un vicaire, l'abbé Charles-Denis Dénéchau.

DÉCÈS DU CURÉ SARAULT

Le 19 janvier 1794, le curé Sarault présente et signe son dernier rapport des recettes et dépenses de la fabrique. L'écriture est encore ferme, mais les forces déclinent, et le 16 octobre 1794, à l'âge de 69 ans, s'éteint le père de la paroisse Saint-Charles de la Rivière Boyer, après 45 ans d'un dévouement sans limites au service de sa communauté.

« M. Sarault avait acquis beaucoup d'ascendant sur ses paroissiens, grâce à sa bonté, à sa sagesse, à sa générosité; ils lui étaient très attachés.

Il avait d'ailleurs tout ce qu'il fallait pour se faire aimer dans une paroisse : excellent cœur, homme bien élevé, bon prédicateur, il avait une voix remarquable et chantait bien. Étant encore pensionnaire au petit séminaire de Québec, il avait été choisi par le chapitre de la Cathédrale comme l'un des quatre chantres que l'on entretenait pour le service de l'église et auxquels on allouait des honoraires qui étaient fort appréciés à l'époque.

C'était un prêtre modèle, l'auxiliaire zélé et l'ami de son évêque. Nous le voyons assister à la sépulture de M^{sr} d'Ésglis, à Saint-Pierre de l'Île d'Orléans, le 6 juin 1788; et lorsque M^{sr} Briand mourut six ans plus tard, le 25 juin 1794, le pieux curé, empêché par les infirmités de la vieillesse d'aller aux funérailles - il devait mourir lui-même trois mois plus tard - fit chanter à ses frais pour le vénéré défunt un service solennel dans les trois communautés religieuses de Québec, les Ursulines, l'Hôtel-Dieu et l'Hôpital Général. »⁵⁸

Son service funèbre fut célébré le 18 octobre en son église en présence du seigneur de Beaumont, de M. Bédard, supérieur du séminaire de Québec et de MM. les abbés De

Guizé, Dubord, Vézina, Alenotte, Campeau et Dénéchau. Son corps repose sous le sanctuaire, du côté de l'épître, i.e. du côté droit du maître-autel quand on le regarde de la nef. Par une clause de son testament, le bon curé Sarault n'oublia pas ses ouailles en léguant à la fabrique la somme considérable, pour l'époque, de 3,000 livres à être placée « à constitution de rente ».

L'HABITANT DE L'ÉPOQUE ET SON CURÉ

L'on ne saurait mieux conclure ces notes sur le vénérable curé Sarault qu'en citant ce texte du sociologue Léon Gérin alors qu'il conclut le portrait de l'habitant de cette époque : « Cet homme, que n'a jamais intimidé peut-être la lutte contre les obstacles matériels ou les formes brutes de la nature, animées ou inanimées, hésite à s'aventurer dans la sphère des choses intellectuelles ou morales. Il lui faut alors le soutien, la tutelle, la haute direction de spécialistes, d'auxiliaires qualifiés. Or, entre tous ceux qui l'entourent, il n'en est pas un en qui il repose une plus entière confiance que dans le prêtre, son curé.

Sans doute, dans cet entourage foncièrement catholique, la mission essentielle du prêtre, source même de son prestige et de l'autorité de sa parole, reste la prédication de l'évangile et l'administration des sacrements. Mais la nature particulière du milieu social où s'exerce son action va l'amener, qu'il le désire ou non, à élargir singulièrement le champ de ses préoccupations et de ses intérêts. De-ci de-là, ses ouailles viennent faire appel à ses connaissances, solliciter son intervention, soit pour la mise au point des relations familiales dans quelque recoin de la paroisse, soit en vue de quelque fondation ou entreprise d'utilité locale ou régionale.

Au jugement de tous, à cause de ses lumières et de ses relations étendues, le curé est mieux en état que tout autre dans la paroisse de procurer l'heureuse solution de la difficulté, d'assurer le succès de toute affaire d'ordre privée ou public, de caractère religieux, profane ou mixte. »⁵⁹

L'historien E.X. Garneau abondait aussi dans le même sens lorsqu'il écrivait : « Les tribunaux institués par le régime militaire au lendemain de la conquête furent rejetés par les

Canadiens qui se mirent à régler leurs différents ensemble, ou les firent régler par le curé ou les notables du lieu, dont l'influence augmente par là même dans chaque paroisse. Grâce à un heureux effet des circonstances, le peuple et le clergé se trouvèrent étroitement unis d'intérêt et de sentiment, et, sous le règne de l'épée, l'expression de la morale évangélique devint la loi de chacun. »⁶⁰

À lire ces citations, on croit voir revivre l'apostolat d'un Louis-Pascal Sarault que la paroisse de Saint-Charles eut la chance et le bonheur d'avoir comme fondateur.

L'ABBÉ JEAN-JOSEPH ROY SUCCÈDE À SON ONCLE

L'abbé Charles-Denis Dénéchau desservit la paroisse durant quelques mois puisque l'abbé Thomas Labadie, nommé curé le 12 mars 1795, n'occupa pas sa cure. Il fut donc remplacé le 19 juillet par l'abbé Jean-Joseph Roy, neveu du curé Sarault.

Né à Montréal le 6 septembre 1759, l'abbé Roy était le fils de Gabrielle Sarault et de Joseph Roy dont il a été fait état du mariage en 1756.

Ordonné prêtre le 20 septembre 1785, l'abbé Roy avait occupé la cure de Tadoussac de 1785 à 1790. Durant les quatre ans qu'il passa à Saint-Charles, il suivit les traces de son oncle, s'intéressant à l'éducation et à la poursuite de l'enrichissement de notre patrimoine religieux. Il fut nommé archiprêtre le 12 janvier 1796.

Sous son administration, à l'été 1797, fut construite une sacristie au coût de 1,000 livres. Le chauffage en était assumé par un poêle payé 200 livres. L'année suivante, on y fit installer un confessionnal et des armoires.

Le curé Roy nous légua aussi de fort intéressantes statistiques relatives au premier demi-siècle d'existence de notre paroisse.

C'est ainsi qu'il rapporte dans le registre des Baptêmes, Mariages et Sépultures (1796-1802) à la page 32 : « Par un relevé exact des Registres depuis le commencement de cette

paroisse le 23 novembre 1749 jusqu'au 1^{er} janvier de cette année 1797, il y a eu 515 mariages, 3 892 baptêmes, dont 1 995 garçons et 1 897 filles. C'est 98 garçons de plus. Il y a eu 2115 enterrements; 250 hommes adultes, 300 femmes adultes, 775 garçons, 680 filles, 110 enfants anonymes (i.e. morts seulement ondoyés)... »

Plus loin, il ajoute : « Au commencement de cette année 1797, j'ai pris un dénombrement exact de la paroisse, diminuée pour former la cure des Saint-Gervais et Protais en 1779 et donner une bonne partie à Saint-Henri en 1781. J'ai trouvé 1 744 âmes » réparties entre 967 communians, 399 garçons et 378 filles non communians.

En complétant jusqu'à la fin de 1799 les chiffres relevés par le curé Roy en fin de 1796, nous devons conclure que, du 23 novembre 1749 au 31 décembre 1799, il y eut à Saint-Charles 4161 baptêmes, 559 mariages et 2246 enterrements. Sur une période d'un demi-siècle, ces chiffres nous donnent une moyenne annuelle de 83.2 baptêmes, 11.2 mariages et 44.9 inhumations.

La teneur de ces chiffres est révélatrice, car une comparaison avec les données de la fin de XXe siècle permettrait une juste appréciation de l'évolution de notre société en ces deux derniers siècles.

Au cours de l'année 1799, le curé Jean-Joseph Roy est chargé de la cure de l'Assomption et remplacé par l'abbé Jean-Baptiste Perras, ci-devant curé de Saint-Jean-Port-Joli.

« L'abbé Roy était tout à fait digne de son oncle Sarault : c'était un prêtre pieux et bien doué; il avait surtout, paraît-il, une mémoire prodigieuse. Nous avons la note que lui donnait, au séminaire, à la fin de son cours d'humanités, son professeur, M. de Saint-Germain : il le rangeait parmi ses élèves les plus remarquables... : "Jean-Joseph Roy, dit-il, jeune homme de beaucoup de talent, d'un caractère excellent et très religieux, s'est acquitté toute l'année de ses devoirs avec la plus parfaite exactitude, et a occupé très souvent le premier rang". »^{h1}

À ces propos élogieux sans doute bien mérités, il convient d'ajouter qu'il dut être un gestionnaire averti, comme son oncle, si l'on en juge par la bonne santé financière de la fabrique sous son administration. De plus, son grand intérêt

pour la cause de l'éducation devait aussi lui permettre de laisser le meilleur souvenir chez ses paroissiens.

SAINT-CHARLES, PAROISSE SOLIDEMENT ÉTABLIE

Avec son départ et l'arrivée d'un nouveau pasteur se clôt le premier demi-siècle de notre histoire paroissiale. À vrai dire, il s'agit de la période la plus exaltante et en même temps la plus dramatique de la vie de notre paroisse.

On pourrait qualifier cette période d'âge héroïque de notre histoire devant l'importance des événements qui la marquèrent : fondation, construction de la première église, drames des Acadiens, de la conquête, de l'exécution du meunier Nadeau, de l'invasion des Américains et finalement partitions du territoire en faveur de Saint-Gervais et Saint-Henri.

Si les épreuves ne manquèrent pas, la Providence vit cependant à doter la paroisse de dirigeants éclairés, dynamiques, sages, prudents devant le danger ou le trouble.

Le pasteur M. Sarault sut guider son troupeau de main de maître avec l'appui et la confiance de ses chefs spirituels et civils.

Les chefs de file que furent Joseph Nadeau, Jean Gosselin, Joseph Lafrenai, Jean Gontier, Gabriel Duquet, Pierre Charrier, François Gosselin, et autres, s'avérèrent de solides piliers sur lesquels pouvait s'appuyer l'action du curé.

Fondée à peine une décennie avant la conquête, notre paroisse dut se structurer durant une période troublée où régnait une pauvreté généralisée qu'avaient engendrée les guerres incessantes et la mauvaise administration de la colonie.

Les temps étaient durs, la vie rude, mais il ne semble pas qu'il faille parler de véritable misère dans le cas des paroissiens de Saint-Charles. La paroisse était en formation et développement depuis 1723 et lors de sa fondation, beaucoup de ses habitants étaient solidement établis sur les bords de la Boyer.

D'ailleurs, dès 1762, comme le démontre le tableau suivant tiré du recensement du gouvernement de Québec effectué cette année là, notre paroisse, grâce à l'apport acadien, présentait la deuxième plus importante population de la Côte-du-Sud, après celle de Saint-Thomas (Montmagny)⁶²

<u>PAROISSE</u>	<u>POPULATION</u>
Beaumont	411
Saint-Charles.....	930
Saint-Michel	789
Saint-Vallier	904
Berthier	430
Saint-François.....	440
Saint-Pierre.....	665
Saint-Thomas	1152
Cap-St-Ignace	638
L'Islet	691
Saint-Jean	389
Saint-Rock	550
Sainte-Anne.....	612
Rivière Ouelle	718
Kamouraska	871
Rivière-du-Loup	50

Comptant dès ses débuts sur un solide noyau de population, Saint-Charles ne pouvait manquer de prospérer, même avec bien des contraintes apportées par les guerres et autres problèmes.

D'ailleurs, héritiers rapprochés de campagnards de France, nos anciens possédaient un bien très précieux : la capacité et l'habileté du bûcheron, du défricheur et du laboureur en sol tenace, embroussaillé. Jointes à des habitudes de frugalité et de persévérance, ces qualités donnaient à leurs possesseurs toutes les qualifications pour la réussite.

De plus, « ces pionniers de l'agriculture dans nos grands bois, portaient en eux, la tradition et la pratique d'un type renforcé de famille paysanne où tout, à peu près tout, se confectionnait au foyer même, sans recours au commerçant ou à l'artisan du dehors... ».

« De son côté, l'industrielle épouse, dans les moments où elle n'était pas appelée à prêter main-forte aux hommes en temps de presse pour les semailles ou les récoltes, actionnait au foyer le rouet ou le métier à tisser. Bref, la famille de

l'Habitant est une ruche de travailleurs de tout sexe, de tout âge, de toute capacité où jeunes et vieux, hommes, femmes, enfants, vieillards, infirmes même ont leur emploi et leur utilité. Chacun y trouvant la satisfaction de ses divers besoins et la récompense des services rendus. »⁶³

En ce qui concerne Saint-Charles on pourrait aussi ajouter que favorisé par un sol généreux, ses habitants purent voir assez tôt les défrichages faire place aux bonnes récoltes et que la qualité des boisés se reflétait dans les bois de construction et de chauffage.

Jouissant déjà à l'époque, d'un bon service de meunerie, on constate par « le compte de la bâtisse de l'église » que dès le début des années 1750, la paroisse pouvait aussi compter sur une main-d'œuvre compétente comprenant maçon, tailleur de pierres, charpentier, menuisiers, forgerons, ferblantiers. Au moins une « sage-femme approuvée » était disponible et même un chirurgien (médecin), délégué par Mme Péan, séjourna chez nous au plus fort de la période dite « acadienne ».⁶⁴

S'ajoutent aussi quelques négociants, marchands et autres personnes un peu aisées dont l'influence et la générosité se faisaient sentir au besoin.

Le dix-huitième siècle se clôturait donc sur une paroisse somme toute solidement établie, jouissant d'une bonne élite, d'une main-d'œuvre ouvrière qualifiée et d'une agriculture en développement prometteur.

L'administration éclairée de ses pasteurs et administrateurs laissait une fabrique libre de toute dette et riche d'une église nantie d'un appréciable patrimoine. La paroisse du curé Sarault reposait sur des assises solides et pouvait envisager l'avenir avec confiance.

ENSEIGNEMENT :

Sous le régime français n'existait aucun système structuré d'éducation. La monarchie française, tout en se réservant le droit d'enseigner, suivait la tradition européenne et laissait cette tâche entre les mains de l'Église qui en a fait un service social gratuit.

Au lendemain de la conquête, elle est le principal, sinon le seul soutien de la vie scolaire et intellectuelle, mais la précarité du personnel et des moyens restreignent de beaucoup ses moyens.

L'analphabétisme, très largement répandu, est surtout causé par la faible densité de la population, l'éparpillement des demeures, la sévérité du climat, l'absence de routes et la nécessité pour les enfants, dès qu'ils le peuvent, de prêter main-forte aux parents. De plus, pendant les 150 ans du régime français, il y eut 80 ans de guerre indienne et souvent anglaise, en plus. Rien donc pour favoriser la fréquentation des écoles.

Cependant, malgré ces énormes contraintes, le goût de l'étude se répand et, en 1760, on compte 44 petites écoles pour les 112 paroisses du pays. On ne sait si Saint-Charles en comptait alors une, mais ce qui est sûr c'est que : « la Fabrique de Saint-Charles s'est chargée du soin des écoles, depuis le début de la paroisse jusqu'à l'année 1847. »⁶⁵

L'abbé Auguste Gosselin laisse toutefois entrevoir la possibilité de l'existence d'une école dans notre paroisse quand il écrit : « Lorsque Jacques Labrie entre au séminaire, vers 1798, à l'âge de 14 ans, il devait savoir lire et écrire. Il possédait même probablement les principaux éléments de la grammaire. Nous avons dans son acte de mariage (12 juin 1809), à Saint-Eustache, la signature nette et ferme de son frère cadet, Joseph Labrie : c'est évidemment dans quelque école de Saint-Charles que le jeune homme avait appris à signer son nom. »

« Nous avons d'ailleurs les noms de vingt-cinq cultivateurs de Saint-Charles, qui, à cette époque, savaient parfaitement lire et écrire. L'un d'eux, Nicolas Pouliot, du rang appelé la Hêtrière, aimait tellement la lecture, qu'on lui avait donné le surnom de Nicolas le liseux. »⁶⁶

On peut ajouter de plus que, dès le 6 avril 1750, apparaît pour la première fois dans nos registres, à l'occasion du baptême d'une nièce, la signature d'un paroissien, Gabriel Gosselin.⁶⁷ La reddition des comptes de la Fabrique pour l'année 1754 porte également en primeur la signature de deux citoyens, François Gosselin et Jacques Copin.⁶⁸

Tout ceci pour prouver que même à défaut d'école, il se dis-

pensait tout de même de l'instruction, et on peut supposer que la salle du rez-de-chaussée du presbytère devait servir de local d'école, avec MM. Sarault ou Roy comme enseignants, à défaut d'autre instituteur.

D'ailleurs, le curé se devait d'inculquer aux enfants les éléments de base de la religion, enseignement qui probablement se faisait, pour tous, le dimanche, alors qu'aux autres jours de la semaine les jeunes les plus doués et intéressés recevaient du curé ou d'une autre personne qualifiée les éléments de base d'une instruction primaire.

« Des curés qui appréciaient l'instruction comme MM. Sarault et Roy ne pouvaient laisser leur paroisse dans l'ignorance. Nous avons consulté les anciens de Saint-Charles, et tous ont assuré qu'à aucune époque, même dans les jours les plus sombres de notre histoire, la paroisse n'a manqué d'écoles, soit rétribuées par des contributions, soit la plupart du temps gratuites. »⁶⁹

D'ailleurs, poursuit M. Gosselin : « le zèle du curé Sarault pour l'éducation et l'instruction de ses paroissiens était sans bornes : Il légua par son testament au Séminaire de Québec diverses sommes qui fournissent la pension de deux élèves, choisis dans la famille du testateur, ou à leur défaut, parmi les jeunes gens de la paroisse Saint-Charles.

Que de prêtres et de citoyens remarquables lui doivent leur éducation ! C'est lui qui distingua, entre tant d'autres, le jeune Labrie et recommanda à son neveu, l'abbé Jean-Joseph Roy, qui après avoir été longtemps son vicaire, lui succéda comme curé, de le placer au Séminaire de Québec.

“Ses premiers pas vers l'éducation furent le fruit du vénérable pasteur de lieu, dont tant d'autres citoyens utiles ont partagé les bienfaits.”⁷⁰ (Éloge par le docteur Tessier)

Et, pour apporter enfin un dernier témoignage sur l'intérêt du curé Sarault pour l'éducation, signalons l'article 7 de son testament où il soulevait le projet d'établissement d'une mission des Sœurs de la Visitation (Congrégation Notre-Dame) à Saint-Charles.

À ce projet qui lui fut soumis, l'évêque M^{gr} Hubert, fit écho en ne jugeant pas convenable d'approuver cette demande « vu qu'il y a déjà une mission de Sœurs de la Visitation ou

Congrégation de Notre-Dame établie dans la paroisse de Saint-François Rivière du Sud, trop voisine de celle de Saint-Charles ». ⁷¹

Jusqu'à la fin, le bon curé Sarault se sera soucié du bien et de l'instruction de ses paroissiens.

Et, heureusement pour ceux-ci, le curé Perras avec qui ils entrent dans le XIX^e siècle, développera l'œuvre éducative si bien amorcée par ses prédécesseurs.

- 1 notes historiques extraites des archives paroissiales de St-Charles par l'abbé Armand Proulx, p.173
- 2 ibid pp 170-172
- 3 ibid. p172
- 4 Abbé G. Côté-La Petite Hist. des paroisses de la Fédération Cercles Fermières, district rég. N°4. p.139
- 5 Registre R. et D. de la Fabrique de Saint-Charles 1750-1859, p.2
- 6 ibid p.2
- 7 ibid p.1
- 8 Abbé G. Côté op. cité p.139
- 9 Registre R. et D. op.cité, p8
- 10 ibid p.8
- 11 Abbé G. Côté op. cité, p.142
- 12 Registre R. et D. opus cité, p.13
- 13 Jacques Lacoursière-Hist Populaire du Québec, Des Origines à 1791, Septentrion 1996, p.302
- 14 Abbé G. Côté, op. cité p.141
- 15 ibid, p.141
- 16 Registre R. et D. opus cité. pp 16-17
- 17 ibid, p.16
- 18 ibid p.18
- 19 P.M. Hébert, Les Acadiens dans Bellechasse, p.90 édit. Soc. hist. de la Côte du Sud 1984
- 20 ibid p.41
- 21 ibid p.41
- 22 Registre R. et D. opus cité p.20
- 23 Guy Frégault, François Bigot, tome 2 pp219-220, Institut d'histoire de l'Amérique française 1948
- 24 Gaston Deschênes-L'Année des Anglais p.23, Septentrion 1988.
- 25 F.X. Garneau, Hist. du Canada-Tome 5, p.262, Édition de l'Arbre 1944
- 26 ibid p.241
- 27 G. Deschênes, op. cité p.61
- 28 Registre des B.M.S. 1745-1773, p.146
- 29 G. Deschênes, op. cité p.91
- 30 G. Deschênes, op. cité p.66
- 31 Registre B.M.S. 1745-1773 p. 148
- 32 Abbé Auguste Gosselin, -Le Docteur Labrie-LaFlamme et Proulx,

- Québec 1907, p. 41
- 33 J. Lacoursière, op. cit , p.316
- 34 F.X. Garneau, op. cit. Tome VI, p. 77
- 35 Jacques Nadeau, Au Fil des Ans, Soc. hist de Bellechasse, Vol.3, No. 2, pp 3 à 8.
- 36 Voir appendice N°4
- 37 Registre des B.M.S. (1745-1773) de la paroisse de Saint-Charles.
- 38 ibid. p. 81
- 39 Voir Appendice #4
- 40 Registre R. et D.op. cité, p. 18
- 41 G. Deschênes, op, cité. p. 117
- 42 Cité par Rosario St-Pierre dans le bulletin "Au Fil des Ans" de la Société Historique de Bellechasse, Vol. 3. p. 6
- 43 Affirmations vérifiées et trouvées exactes.
- 44 Registre des B.M.S. (1796-1802) p. 247
- 45 Abbé Auguste Gosselin op. cité, p. 44
- 46 G. Deschênes, op. cit. p.116
- 47 G. Deschênes, op. cit. p.11#7
- 48 Abbé G. Côté, op. cité p.143
- 49 Abbé Aug. Gosselin, op. cité pp
- 50 Registre R. et D., de la Fabrique 1750-1854, p. 35.
- 51 P.M. Hébert, op. cité. p.31
- 52 Abbé Aug. Gosselin, op. cité. p. 49
- 53 P.M. Hébert, op. cité p.32
- 54 Jacques Lacoursière- op. cité, p. 432
- 55 Abbé G. Côté, op. cité, p. 143
- 56 Abbé Aug. Gosselin, op. cité, pp. 35-36
- 57 Abbé Aug, Gosselin, op. cité, pp. 35-36
- 58 Abbé Auguste Gosselin, op. cité, pp. 54-55
- 59 Léon Gérin - Aux sources de notre histoire - pp. 259-260 - Fides, 1946
- 60 F.X. Garneau, op. cité - Tome VI, pp. 76-77
- 61 Abbé Aug. Gosselin. op. cité, p. 58
- 62 G. Deschênes, op. cité, p. 14
- 63 Léon Gérin, op.cité pp258-259
- 64 Abbé Aug. Gosselin, op.cité, p-39
- 65 Abbé G. Côté, op. cité p.144
- 66 Abbé Aug. Gosselin, op. cité pp 59-60
- 67 Registre des B.M.S. op. cité p 8.
- 68 Registre des R. et D. op. cité p 13
- 69 Abbé Aug. Gosselin, op. cité, p 59
- 70 Abbé Aug. Gosselin, op. cité, pp. 57-58.
- 71 Abbé Armand Proulx, op. cité, p.142.



par Raymond Prévost

*Histoire de la paroisse de
Saint-Charles-de-Bellechasse*

DEUXIÈME PARTIE

**CONSOLIDATION
DES STRUCTURES ORIGINELLES**

1800

1899



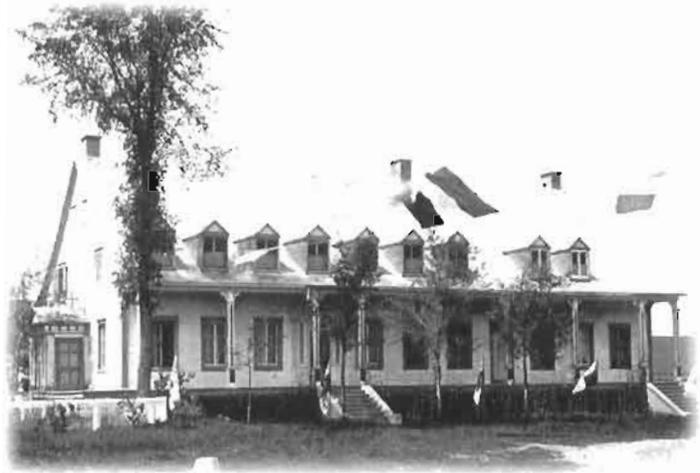
Photo de la page précédente

Anges adorateurs en bois sculpté et doré. Œuvre de François-Noël Levasseur 1783

Photo : Gérard Morisset. Archives nationales du Québec à Québec

CHAPITRE 3

Domaine de la fabrique



PREMIÈRE DÉCENNIE

Pour la fabrique, le XIX^e siècle débute sans histoire, ses activités se bornant surtout à l'entretien de la bâtisse de l'église, à sa décoration et à l'achat d'articles requis par le culte.

Ainsi, en 1802, on refait en bardeaux le côté sud du toit de l'église, et, en 1803, on couvre le clocher, également en bardeaux. Cinq barils et demi de peinture rouge sont achetés pour parachever les travaux et si on veut se faire une idée de l'aspect extérieur de la première église, ajoutons qu'en 1804, on fit l'achat de dix-huit barriques de chaux « pour crépir et blanchir le mur extérieur de l'église ».¹

Notons au passage qu'en cette même année, il en coûta quarante livres « pour faire ouvrir l'église » et y inhumer au sous-sol, en dessous de la petite porte d'entrée, le corps de Joseph Boissel.²

La fabrique fait en 1805, l'acquisition d'un autel « à la romaine » au coût de 900 livres et paie, en 1806, 432 livres au menuisier Métivier pour lambrisser la sacristie et en boiser l'intérieur.

L'année 1807 marque le décès de l'évêque M^{re} Denault que remplace son coadjuteur depuis 1801, M^{re} Joseph-Octave Plessis. À noter au sujet de ce dernier, que même si Rome en fit le premier archevêque de Québec, il évita d'en porter publiquement le titre pour ne pas offusquer le monde offi-

ciel anglais de Québec qui voulait en réserver l'honneur au Lord Bishop, protestant.³

De 1805 à 1809, des travaux majeurs sont effectués pour compléter la décoration intérieure de l'église. Le contrat est confié à Maître Quévillon, sculpteur et architecte, qui, assisté de son apprenti Étienne Bercier et d'une équipe d'assistants, voit à réaliser « la façon du plafond de l'église et la sculpture ainsi que la pose du retable ».⁴ On profite aussi de l'occasion pour faire dorer le tabernacle de même que divers statues, sculptures et chandeliers. À cette époque, le livret d'or valait quatre livres.

En 1809, on doit procéder à l'agrandissement du jubé, ce qui laisse entrevoir que l'exiguïté de l'église commence à poser problème.

DÉCENNIE 1810-1819

Quelques années s'écoulent dans la routine, encore, faudrait-il signaler qu'en avril 1813, les marguilliers décident : « Qu'en reconnaissance des services que le bedeau de cette paroisse (Barthélemy Terrien) rend et a rendu gratis depuis quarante et quelques années, la Fabrique lui alloue pour cette année soixante-quinze piastres d'Espagne (450 livres). »⁵ En fin d'année il sera décidé de lui accorder à l'avenir un salaire annuel de 180 livres.

Le 12 novembre 1815, l'assemblée des marguilliers décide :

« Que dorénavant, en raison de l'étroite enceinte de l'église paroissiale et de la proximité du roc, il n'y sera inhumé aucun corps que la fosse n'ait été inspectée et approuvée par les marguilliers de l'œuvre, et qu'une suffisante quantité de chaux n'ait été mise dans la bière. »⁶

À noter qu'en 1832, lors de l'épidémie de choléra, la même pratique sanitaire sera appliquée par la ville de Montréal pour l'inhumation de toute personne décédée de cette maladie.⁷

Le 29 décembre 1816, à l'assemblée de la fabrique, il est décidé d'allouer : « 50 piastres d'Espagne, soit 300 livres, au bedeau Joseph Terrien, payable chaque année, à la charge pour le dit bedeau de balayer l'église une fois par semaine, de venir l'orner et changer les décorations la veille des dimanches et fêtes et services des âmes du purgatoire, allumer, les dits dimanches et fêtes, de grand matin, les poêles de la sacristie et de la chambre des hommes, la balayer, d'entretenir pendant l'hiver les portes de l'église et de la sacristie on ôtant la neige et la glace, semant même, s'il le faut, de la cendre au tour des dites portes, enfin, rendre à l'église tout autre service que monsieur le curé ou le marguillier de l'œuvre trouvera à propos de lui demander. Obliger le bedeau, si on l'exige, quoiqu'éloigné, de sonner l'angélus matin, midi et soir et d'allumer la lampe. »⁸

Peut-être n'est-ce que coïncidence, mais cette description détaillée des tâches du bedeau fait suite à une année 1816 « marquée par des gels et des périodes de froid. Le 3 juin, il neige dans les régions de Montréal et de Québec; on craint pour les récoltes [...] À la mi-juillet, la terre gèle encore dans certaines régions [...]. On réussit malgré tout à engranger un peu de blé, mais on prend moins de gerbes que les dernières années pour faire un minot de blé. Malheureusement, le 26 août, la grêle détruit en bonne partie ce qui était encore dans les champs. Pour venir en aide à la population, le gouverneur (Sherbrooke) alloue des sommes d'argent devant permettre aux habitants de se procurer les vivres nécessaires, mais l'hiver sera long ».⁹

On ne saurait à coup sûr établir une relation de cause à effet avec les sautes d'humeur de Dame Nature, mais force nous est de constater que les recettes de la fabrique passent de 7 500 livres en 1815, à 5 400 en 1816, 4 900 en 1817 et 5 000 en 1818. Puis les temps durs semblent se résorber à

partir de 1819 alors que les recettes sont de 6 700 livres pour rapidement dépasser les 11 250 en 1822.

Lors de sa visite pastorale du 7 juillet 1817, M^{re} Plessis inscrit la note suivante dans le registre des comptes de la fabrique: « Avons recommandé aux marguilliers de préparer les esprits de la paroisse à un agrandissement de l'église, devenu nécessaire. »¹⁰

DÉCENNIE 1820-1829

Après quelques années sans histoire, relevons en 1823, un geste assez inusité posé par la fabrique, alors qu'elle prête 200 livres à M^{re} Jean-Jacques Lartigue, premier évêque de Montréal, pour l'avènement de son établissement. ¹¹ Le prêt fut plus tard dûment remboursé.

En cette même année, l'ouvrier Charles Gosselin est chargé de la construction d'un chemin couvert adjoint à la sacristie.

Et le 19 juillet 1824, eut lieu ce que l'abbé Auguste Gosselin appelle « un mariage fashionable » alors que Louis-Michel Viger, écuyer, avocat, domicilié dans la paroisse Notre-Dame, alors la seule paroisse de la ville de Montréal, membre de la renommée famille Viger et cousin germain de Louis-Joseph Papineau et Marie Ermine Turgeon, fille de l'honorable Louis Turgeon, Conseiller législatif, seigneur de Beaumont et frère consanguin de M. A.F. Turgeon, futur archevêque de Québec et de dame Geneviève Turgeon.

Le mariage fut béni par le curé J.B. Perras, en présence d'une brochette de dignitaires, dont Denis-Benjamin Viger, homme politique renommé, Jacques Viger qui devint premier maire de Montréal en 1833, et l'abbé Louis Raby, cousin du seigneur et futur curé de Beaumont.¹²

On peut sans peine imaginer l'intérêt qu'un tel événement dut créer au sein de la population à une époque où les célébrations importantes de la haute société débordaient rarement les limites des grandes villes.

Au cours de 1825, apparaît pour la première fois dans le livre de comptes de la fabrique une contribution à la cause de l'éducation. Il s'agit d'une dépense de 820 livres consentie

« pour l'entretien de deux écoles » élémentaires.¹³ La même contribution est d'ailleurs rapportée dans les comptes des deux années suivantes.

À noter aussi qu'en cette même année, soit le 26 juillet, notre église fut le théâtre d'une importante cérémonie lors du service funèbre et de l'inhumation dans le cimetière paroissial de dame Geneviève Turgeon, épouse de Louis Turgeon, seigneur de Beaumont et résidant de notre paroisse. La messe fut célébrée par l'évêque, M^r Plessis, en présence de nombreux dignitaires, dont Denis-Benjamin Viger, oncle du gendre de la défunte.

Quelques mois plus tard, le 4 décembre, décède à son tour M^r Plessis à qui succède M^s Bernard-Claude Panet dont l'épiscopat fut surtout remarquable par son dévouement à la cause de l'éducation.

Les recettes de la fabrique ne cessant de croître, pour s'établir à plus de 15 000 livres en cette année 1825, les marguilliers décident d'en confier la garde d'une bonne partie aux archives du Séminaire de Québec, probablement comme mesure de sécurité contre l'incendie. La même mesure est prise en 1826 et 1827 alors que les recettes s'élèvent respectivement à plus de 16 000 et 17 000 livres.

Le 24 février 1827 est émis le décret de l'érection canonique de la paroisse. On trouvera d'ailleurs à l'annexe N°5 un large extrait de ce document.

En cette même année est aussi versé un montant de 48 livres pour « le plan de l'église ». ¹⁴ Tout est donc mis en place pour procéder à la réédification du temple qui s'amorce dès cette année par l'édification des murs qu'on élève jusqu'aux fenêtres.

Le 26 septembre, à l'âge de 65 ans, décède le seigneur, l'honorable Louis Turgeon, Conseiller législatif et colonel de milice. Il fut inhumé dans l'église paroissiale, en présence de nombreux dignitaires dont Joseph Papineau, homme politique réputé, père du célèbre patriote Louis-Joseph.

RÉÉDIFICATION DE L'ÉGLISE

Les travaux de l'église reprennent dès le printemps 1828 et, le 7 août, a lieu la bénédiction de la pierre angulaire de l'édifice par l'abbé C. Fortin, secrétaire de M^r Panet. La nouvelle bâtisse mesure 120 pieds de longueur par 53 pieds de largeur. L'annexe N°1 fournit d'ailleurs les détails relatifs à cette construction et un graphique indique clairement le plan que l'on adopta pour ne pas interrompre l'exercice du culte pendant les travaux.

Construite en cinq mois et vidée au fur et à mesure de l'ancienne enceinte, la nouvelle nef fut bénite le 5 octobre, date à laquelle y fut célébrée la première messe.

Dès le 2 novembre suivant, l'assemblée des marguilliers marque la reconnaissance des paroissiens envers le marguillier en charge de 1827 par la résolution suivante : « Il est résolu par une majorité de voix qu'un banc sera accordé gratis à Ignace Ruel, père, sa vie durant, en reconnaissance des peines qu'il s'est journellement données pour hâter et parachever la bâtisse de l'église. »¹⁵

Un beau témoignage de reconnaissance sera également voté, le 28 décembre, en faveur du marguillier responsable pour l'année 1828 : « Louis Pépin dit Lachance marguillier en charge dans l'année de la réédification de l'église a porté ses soins à l'avancement de l'œuvre avec une probité et un zèle continu pendant le temps des travaux, qu'il a mérité les remerciements du curé et des marguilliers réunis en corps. »¹⁶

Dans un autre domaine, une résolution votée le 2 novembre viendra délimiter l'espace réservé aux inhumations faites sous l'église : « Il est résolu que les lambourdes des cinq premières travées de la nef, à prendre à trois pieds des balustres, posées de cinq pieds en cinq pieds, remplies de pierres intermédiaires, n'étant soutenues que par des piliers cimentés de terre claire facile à s'écrouler, on n'entertera pas sous les cinq travées. »¹⁷

Signalons enfin que l'année 1828 vit le changement de la monnaie du pays. La livre anglaise d'une valeur de 4,88 \$ a

maintenant cours et vaut 20 schellings alors que le schelling vaut 12 deniers. Et comme la nouvelle livre a énormément plus de valeur que l'ancienne, il ne faut pas se surprendre de voir les recettes de la fabrique passer de 17 376 livres en 1827 à 766 en 1828, pour se stabiliser ensuite à quelques centaines de livres pour les quatre prochaines décennies.

En 1829 se continue la finition du nouveau temple : travaux de peinture, achat et pose de bancs dans la nef, boisure du chemin couvert, redoublement, plafonnage et peinture du nouveau jubé. Puis lors de l'assemblée du 30 mai 1830, les marguilliers approuvent le plan de la voûte de l'église soumis par André Paquet dit Lavallée, au coût de 125 livres.

Le 29 août suivant, il est décidé de presser ce dernier d'entreprendre au plus vite l'exécution de ce contrat, mais ce n'est que le 3 novembre qu'on le lui confie, pour une somme de 425 livres (2 000 \$).

DÉCENNIE 1830-1839

À l'assemblée du 30 janvier 1831, l'assemblée des marguilliers décide :

- 1) de faire exécuter au plus tôt les réparations majeures qui s'imposent à la sacristie et
- 2) de céder « en pur don à la nouvelle église de Sainte-Claire une lampe de bronze argenté ».¹⁸

Au chapitre des dépenses de la même année paraît cette entrée: « Pour la boisure des tableaux du maître-autel et de la chapelle de saint Louis, vingt-et-une livres. »¹⁹ Ceci laisse donc supposer que le tableau de saint Louis, roi de France, que l'on trouve présentement au dessus de l'autel dit de la sainte Vierge aurait été acquis antérieurement, même s'il nous est impossible d'en fixer la date d'acquisition.

Le 20 mars 1832, le curé Perras est nommé archiprêtre, les paroisses de Beaumont et Saint-Gervais constituant son archiprêtré.

Puis lors de sa visite épiscopale du 10 juillet, M^{re} Signay, coadjuteur de M^{re} Panet, ordonne aux marguilliers, de prendre « d'avance les mesures nécessaires pour faire faire une nouvelle clôture du cimetière, et plutôt en pierre qu'en



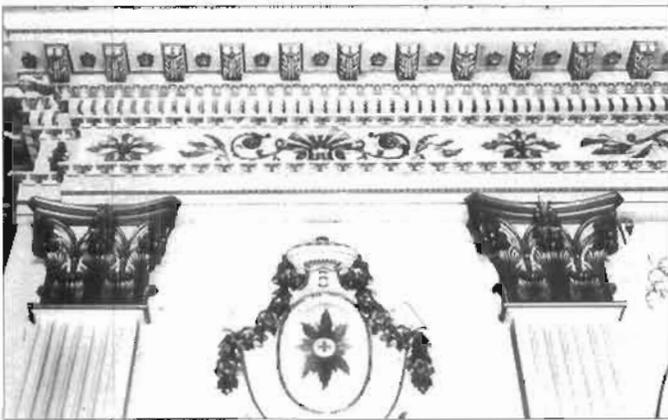
« Saint Louis, roi de France » Copie de Charles Lebrun (1619-1690)

Tableau acquis avant 1831 photo : M^{me} S. Bonneau

bois ».²⁰ Il semblerait que les pierres de la première église aient servi à cet effet.

Lors de son assemblée du 2 septembre, le conseil de la fabrique décide : « De faire entreprendre une corniche dans l'ordre corinthien pour l'église de Saint-Charles suivant le plan d'un retable dressé par maître Baillargé, architecte de la ville de Québec, et approuvé par Messire Demers vicaire général, et un des directeurs de la dite ville. Monsieur André Paquet, sculpteur, présent à l'assemblée s'est offert d'exécuter une corniche corinthienne suivant le dit plan moyennant la somme de seize schellings du pied pour la corniche du sanctuaire et des chapelles et celle de douze schellings et demi pour celle de la nef. »²¹

À ce contrat de Paquet s'en ajoute un autre voté lors de l'assemblée du 23 décembre alors que les marguilliers décident unanimement : « Que monsieur André Paquet, architecte, élève de l'architecte Baillargé, exécuterait un plan



Corniche-sanctuaire, André Paquet 1833-1838
Photo : Curé G. Côté, gracieuseté : Mlle Judith Bernier

accepté par l'assemblée d'un retable renfermant le chœur et les deux chapelles de l'église. S'engage et promet le dit entrepreneur de finir et poser son ouvrage dans l'automne de l'année mil huit cent trente-huit. » Le contrat est établi au coût de 425 livres courant.²²

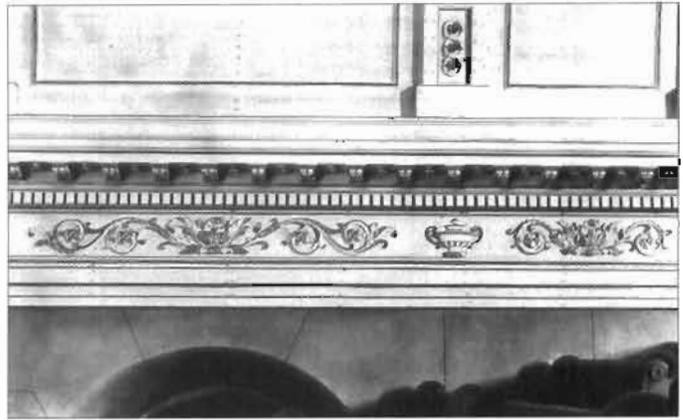
L'année 1833 vit le décès de l'évêque M^r Panet. Lui succéda M^r Joseph Signay qui fut le premier à porter officiellement le titre d'archevêque de Québec.

C'est aussi en cette même année que Saint-Charles accueillit l'abbé Charles Chiniquy, nommé vicaire peu après son ordination. Il demeura ici un peu plus de six mois (octobre 1833 à mai 1834), et fit un bref séjour à Charlesbourg avant de revenir à Saint-Charles de juillet à septembre 1834.

Son passage chez nous est resté sans histoire, contrairement au déroulement postérieur de sa carrière alors que ses talents d'orateur en font un grand apôtre de la tempérance et lui procurent une très grande popularité. Son orgueil et sa conduite scandaleuse l'amènèrent par la suite à apostasier, fonder une secte protestante et s'exiler aux États-Unis.

En 1835, le 12 février, notre paroisse est érigée civilement, soit huit ans après son érection canonique.

Et le 29 juin suivant, la fabrique passe « un marché avec M. André Paquet dit Lavallée, lequel s'engage de construire et élever un clocher sur l'église de Saint-Charles selon le devis annexé à l'acte passé devant le notaire Gosselin ». ²³ Le contrat s'élève à 220 livres courant, dont 200 payables par les syndics désignés et 20 par les marguilliers.



Corniche-nef André Paquet 1833-1838
Photo : Curé G. Côté, gracieuseté : Mlle Judith Bernier

La reddition des comptes de l'année 1836 devait être la dernière signée par le curé Perras dont la démission est acceptée par l'évêque le 7 août 1837. Il demeure toutefois à Saint-Charles où il a une propriété. Son successeur, l'abbé Pierre Villeneuve, quitte la cure de Berthier-en-Bas et occupera son nouveau poste pendant 19 ans.



Messire Pierre Villeneuve, curé de 1837 à 1856
Photo : Robert Richer

Le curé Perras fut une figure marquante de notre histoire paroissiale, tant à cause de son rôle dans la réédification de l'église que par l'intérêt marqué qu'il porta à la cause de l'éducation, point sur lequel nous reviendrons un peu plus loin.

Les troubles politiques qui marquèrent l'année 1837 ne semblent pas avoir eu grande répercussion en notre milieu.

Probablement que la population était plus préoccupée par la misère assez généralisée qui s'était abattue par suite des mauvaises récoltes des quatre dernières années et de la rareté de l'argent relevée dans presque tous les pays.

Et pour comble de malheur, « à compter du printemps 1837, on appréhende une cinquième mauvaise récolte en cinq ans, surtout en aval de Québec où, encore à la mi-mai, la terre est couverte de "plusieurs pieds de neige" [...]. La crise sévissant dans la colonie se fait aussi sentir un peu partout en Amérique du Nord, et le mois de mai en sera le point culminant ».²⁴

Cette triste situation est d'ailleurs entérinée par M^{re} Signay qui, lors de sa visite pastorale du 15 juillet, après avoir acquiescé à la demande des marguilliers de faire assumer par la fabrique les vingt livres courant promises à André Paquet, justifie son geste en ces termes : « Cette concession de notre part est motivée sur la pauvreté des paroissiens, et surtout, sur le zèle et l'activité que les paroissiens de St-Charles en général, et aussi les marguilliers et syndics ont montrés dans l'esprit de la plus parfaite harmonie pour les paiements des travaux de la nouvelle église, et pour leurs contributions et travaux à l'entourage (mur) du cimetière, en conformité à l'invitation de le faire en pierre, portée sur le procès-verbal de notre précédente visite. »²⁵ (Visite du 10 juillet 1831).

Pour en revenir à l'administration courante, notons qu'en cette année 1837, la fabrique achète un coq pour le clocher et, par résolution, décide « d'habiller les chantres qui jusqu'à présent ne l'ont pas encore été ».²⁶

Au chapitre scolaire, il faut souligner le versement de 18 livres à trois maîtres d'école, dépense qui sera reconduite jusqu'en 1845 inclusivement. Vingt livres sont de plus versées pour réparations à une école de la fabrique.

Et dans un tout autre domaine, la fabrique innove lorsque par résolution du 9 juin 1839, elle décide « qu'il sera fait une voiture convenable pour transporter le corps des défunts et ce sur les revenus que ferait la dite voiture ».²⁷ Le coût de ce corbillard apparaît d'ailleurs au bilan de l'année et s'élève à 3 livres, 2 schillings, 6 1/2 pences.

DÉCENNIE 1840-1849

Finalement, en octobre 1839, devant la vétusté, pour ne pas dire l'état de ruine du premier presbytère construit en 1749, l'ancien curé, monsieur Perras, donne sa maison pour servir de presbytère à titre temporaire, car dès 1840 est érigé un nouveau presbytère aux dimensions de 80 pieds de longueur sur 36 de largeur. Il s'agit du presbytère actuel.

PILORI DRESSÉ À SAINT-CHARLES

Le fait majeur de l'année 1841 est l'abolition par le Parlement de la peine du pilori. Chose peu connue, notre paroisse était un des quatre endroits en région où était dressé à l'occasion un tel appareil punitif. « Il n'y avait pas que les marchés de la Haute et de la Basse-Ville qui servaient de place d'exécution. Selon l'occasion, on érigeait un



Réplique du pilori utilisé à Louisbourg en 1754.
Au Pilori : Raymond Prévost Photo : Mme Brigitte Prévost

pilori à Charlesbourg, à Lorette, à Ste-Marie de Beauce et à St-Charles de Bellechasse. La Législature de Québec abolit la peine du pilori en 1841. »²⁸

Le pilori était un « appareil où l'on exposait publiquement les condamnés. On connaît deux sortes de piloris : l'un consistait en un simple poteau muni d'un carcan que l'on passait au cou du condamné; l'autre, en forme de tourelle à étage et à claire-voie, portait, à sa partie supérieure, un cercle de bois et de fer percé de trous par où le condamné passait la tête et les bras. Parfois, le pilori tournait sur un pivot, afin que le condamné fût exposé dans tous les sens aux yeux des passants ». ²⁹

Comme l'utilisation d'un tel instrument dans notre localité devait être passablement restreinte, on peut facilement supposer que le pilori sous forme de poteau devait être celui qu'on utilisait. Car on peut avancer, sans trop de risque, qu'on n'exécutait ici que les sentences prononcées contre des individus de la région et pour ne punir que des délits relativement mineurs. S'il en eût été autrement, la mémoire collective aurait certainement gardé souvenir de cette utilisation occasionnelle d'un pilori à Saint-Charles.

PREMIER CARILLON

La journée du 16 juin 1842 en fut une de réjouissance pour les paroissiens alors que M^r Pierre-Flavien Turgeon, coadjuteur de M^r Signay, vint bénir le premier carillon acheté par la fabrique.

La première cloche pesant 463 livres fut baptisée Louise et eut pour parrain Louis-Hubert Turgeon, seigneur de la paroisse, représenté par son gendre Louis-Michel Viger, et pour marraine, Mlle Marguerite Turgeon, fille du seigneur.

La seconde cloche, d'un poids de 416 livres, fut nommée Charlotte, ayant pour parrain Charles Langevin, marchand, et comme marraine, son épouse Clotilde Kimbert.

Quant à la troisième, d'un poids de 238 livres, elle s'appela Hortense. Son parrain fut Jean Chabot, avocat, et Hortense Hamel, son épouse, agissait comme marraine.

Le 18 juillet suivant, lors de sa visite épiscopale, M^r Signay met l'ordonnance suivante : « Aussitôt que les fonds de la fabrique le permettront, il sera acheté un tableau de Saint Jean-Baptiste baptisant Notre-Seigneur qui sera placé au dit baptistère. »³⁰ Le tableau que l'on retrouve aujourd'hui à l'arrière de l'église, près du confessionnal du côté nord, ne sera finalement acheté qu'en 1859 du peintre Théophile Hamel, au coût de 18 livres. ³¹

Le 31 juillet, les marguilliers décident à l'unanimité d'acheter de l'ancien curé, M. Perras « un emplacement attenant au terrain de la dite Fabrique, de figure irrégulière, avec ensemble maison, grange, hangar, jardin et autres petites bâtisses pour la somme de trois cent livres courant ». ³²

Et, finalement, le 25 septembre, les marguilliers décident : « de faire assurer à l'Assurance Canadienne l'église à raison de quinze cents livres, le presbytère à raison de trois cents livres et l'argenterie ainsi que les ornements et le linge à raison de cents livres, le tout pour la somme de dix livres, six schillings courant payables chaque année ». ³³

Il semble bien que ce soit la première fois que la fabrique couvre ses propriétés et biens par un contrat d'assurance incendie.

Lors de l'assemblée du 22 janvier 1843, les marguilliers donnent suite à leur résolution du 31 juillet dernier et acquièrent de l'ancien curé Perras « un terrain situé en la dite paroisse de St-Charles au nord de la Rivière Boyer, seigneurie de Beaumont, borné par le sud à l'alignement du chemin du roi, du lieu, par le nord, à dix pieds au nord des sinuosités du ruisseau qui sépare le dit terrain de la terre d'Étienne Lemelin, dont le dit terrain fit partie, joignant au sud-ouest la terre de la fabrique de la dite paroisse de St-Charles, et borné par le nord-est au bout de treize perches, partant de la ligne de la terre de la dite fabrique en courant, en ligne droite, suivant l'alignement du dit chemin du roi, vers le nord-est, avec une maison à deux étages, grange, hangar et autres bâtisses depuis construites, le dit terrain appartenant au dit Messire Jean-Baptiste Perras, suivant acte de vente à lui consenti ». ³⁴

Cette acquisition se fit au coût de 300 livres, mais, dans sa générosité, Messire Perras, tout en se réservant l'usufruit de

la propriété, laissait ce montant à la fabrique, à la condition que les intérêts de cette somme soient « employés » par la dite fabrique, pour les objets de l'éducation en faisant instruire des enfants de la dite paroisse dans quelque collège de cette province.

Lors de l'assemblée suivante du 12 février, les marguilliers accusent réception du clocher « fait sur l'église » par André Paquet et commandé en 1836.³⁶

Puis le 29 août, l'évêque auxiliaire, M^r Flavien Turgeon, vient bénir solennellement le nouveau chemin de la croix qui ornera les murs de la nef jusqu'en 1933.

L'année 1844 marque une autre étape dans l'ornementation de l'église alors qu'à l'assemblée du 8 décembre « il a été décidé d'une voix unanime que l'on ferait faire d'autres balustres à l'église en bois de merisier, et que la somme de trente livres courant sera donnée à l'architecte André Paquet pour faire le dit ouvrage ».³⁷

Au cours de la même année avait été faite l'acquisition de deux chandeliers argentés auprès du marchand Charles Hamel de Québec. Fut aussi enregistrée par acte notarié la cession gratuite du terrain de la chapelle Sainte-Anne par Étienne Pelchat.

Le 18 juin 1845, la municipalité de Saint-Charles est créée par le détachement de son territoire de celui de Saint-Étienne de Beaumont.

La première sacristie érigée en 1797 fut démolie en 1846 pour faire place à la sacristie actuelle dont la construction fut achevée en 1850.

LA FABRIQUE CÈDE L'USAGE DE SES ÉCOLES

L'assemblée des marguilliers du 19 septembre 1847 devait marquer une date importante dans l'évolution de notre société paroissiale alors qu'il fut unanimement résolu et décidé que pour faciliter les moyens « de répandre l'éducation dans cette paroisse, les dits marguilliers cédaient aux commissaires actuels des écoles l'usage des maisons d'école de la dite Fabrique connues et désignées par les commis-

saires d'écoles, leurs prédécesseurs, sous les numéros un, trois, quatre, cinq, six, sept, huit et neuf, qui dès avant ce temps en avaient déjà obtenu la jouissance des dits marguilliers et ce à la condition expresse de maintenir les dites maisons, accessoires, circonstances et dépendances en bon état, de les réparer s'ils se détérioraient. De plus, de les remettre entre les mains des administrateurs des biens de la dite fabrique de St-Charles lorsqu'ils l'exigeront, en prévenant les dits commissaires trois mois d'avance, avec l'obligation expresse, par les commissaires, de n'employer comme instituteurs que des personnes de bonnes mœurs, catholiques et munies de bons certificats quant aux mœurs et à la capacité »³⁸. À noter que l'école numéro deux était la maison Perras qui servait d'école du village.

Et, relativement à l'abbé Perras, notons qu'il devait décéder le 23 juillet de cette même année à l'âge de 79 ans. Il fut inhumé sous le sanctuaire de l'église et ses funérailles eurent lieu en présence d'une quinzaine de dignitaires ecclésiastiques et de toute la communauté paroissiale qui une dernière fois lui manifesta son attachement et sa reconnaissance.

À leur assemblée du 28 mai 1848, les marguilliers décident « d'acheter avec les deniers de la Fabrique deux tableaux pour mettre dans le chœur de l'église, pourvu que le prix n'excède pas vingt livres courant pour les deux ».³⁹ Il faudra cependant attendre 1855 pour voir la concrétisation partielle de cette résolution.

Et alors que la fabrique croyait avoir fait franchir, l'an dernier, un grand pas à notre organisation scolaire par le don de ses écoles aux commissaires, voici que, dès le 24 juillet 1848, les marguilliers doivent déchanter devant l'incurie des administrateurs scolaires qui laissent « par négligence détériorer » l'école numéro quatre. Les commissaires ont un mois pour remettre les choses en ordre sous peine de voir la fabrique reprendre ses écoles en mains.

L'avertissement semble toutefois avoir été pris au sérieux puisque dès l'année suivante l'entente de 1847 est reconduite.

Un recensement complet de la paroisse fait en janvier 1849 apporte une foule de détails intéressants sur sa population.

RECENSEMENT DE 1849

Ainsi, on y apprend que la population se chiffre à 2 136 âmes ainsi réparties :

Tremblade et Hêtrière :	719 âmes
2 ^e Rang (rang du Sud) :	600 âmes
1 ^{er} Rang (rang du Nord et Village) :	817 âmes

Il y a 318 maisons dans la paroisse et 343 ménages et la population se distribue ainsi :

80 ans et plus :	18 personnes
de 70 ans à 80 :	45 personnes
de 60 ans à 70 :	102 personnes
de 50 ans à 60 :	130 personnes
de 40 ans à 50 :	180 personnes
de 30 ans à 40 :	242 personnes
de 25 ans à 30 :	138 personnes
de 20 ans à 25 :	176 personnes
de 15 à 20 :	249 personnes
de 10 ans à 15 :	238 personnes
jusqu'à 10 ans :	618 personnes
TOTAL :	2 136 personnes

La répartition des sexes se fait à peu près également : 1 053 personnes de sexe masculin, 1 083 de sexe féminin.

On compte : 366 hommes majeurs
385 femmes majeures
687 garçons
698 filles

et la moyenne d'âge s'établit à 24,9 ans.

À noter aussi que ce recensement fait état d'un médecin résidant, le docteur Louis Labrègue.

Sur ces données se clôt donc le premier siècle d'existence de notre paroisse. Les grandes assises sont posées. Son existence a été officialisée tant au religieux qu'au civil. Les nouveaux édifices de la fabrique, église et presbytère, forment le noyau définitif d'un patrimoine qui s'enrichit graduellement au fil des ans et la position financière de « l'œuvre et

Fabrique » est des plus satisfaisante, la paroisse n'ayant aucune dette.

DÉCENNIE 1850-1859

La décennie 50 est marquée par le décès, le 3 octobre, de M^{re} Joseph Signay dont l'épiscopat fut l'un des plus importants de l'histoire ecclésiastique du Canada. Il fut surtout marqué par les épidémies de choléra de 1832 et 1834, les insurrections de 1837 et 1838, la fondation de l'Œuvre de la propagation de la foi, le lancement de nombreuses campagnes de tempérance et la fondation de paroisses et de foyers majeurs d'enseignement à La Pocatière et Nicolet. Lui succéda M^{re} Pierre-Flavien Turgeon, frère consanguin de l'Honorable Louis Turgeon, notre concitoyen, seigneur de Beaumont.

Au domaine local, en fin de cette année 1850, les marguilliers décident de confier à l'Assurance mutuelle des fabriques, aussitôt qu'elle sera organisée, l'assurance des immeubles de la fabrique. Il faudra attendre quatre ans pour voir la réalisation de cette décision.

Le 20 septembre 1852, la fabrique s'engage à « faire faire des bancs neufs dans la partie du jubé qui sera allongée ». Ce prolongement du jubé dut se faire en 1853 car, à la reddition des comptes de cette année, on lit au chapitre des dépenses : « À M. André Paquet pour le jubé, 16 livres, 16 schillings, 4 pences. »¹⁰

C'est au cours de l'assemblée du 6 janvier 1854 qu'il est « donné plein pouvoir au curé de St-Charles et aux marguilliers de l'œuvre et Fabrique de la dite église d'assurer à la Société d'assurance mutuelle des Fabriques des diocèses de Québec et des Trois-Rivières, l'église, la sacristie et le presbytère ». L'organisation de cette mutuelle remonterait donc à 1853.

Le 19 février suivant, les marguilliers mandatent le curé Villeneuve et Louis-Édouard Turgeon pour négocier avec la compagnie de chemin de fer du Grand Tronc l'achat par celle-ci de terrains appartenant à la fabrique.¹¹ Dès l'année suivante, un premier train passera à Saint-Charles pour se rendre à Montmagny.



« L'Adoration des bergers » copie de Gérard Honthorst (1590-1656)
acquis en 1856

Puis, lors de sa visite épiscopale du 28 juin, l'évêque coadjuteur, M^{sr} C.F. Baillargeon, fait des rectifications mineures aux comptes de la fabrique pour les années 1847, 1848, 1849 et 1851 et rappelle « la nécessité de mentionner, dans le compte des marguilliers, l'autorisation de la Fabrique et de l'Évêque pour les déboursments étrangers à leur gestion ». Rappel est également fait « qu'il soit acheté un tableau de Saint Jean-Baptiste baptisant Notre-Seigneur pour les fonts baptismaux ». ⁴³ Cette note faisait suite à l'ordonnance de M^{sr} Signay en date du 18 juillet 1842.

En cette année 1854, la fabrique fait l'achat de son premier orgue, un instrument, de marque Stein, acquisition faite auprès de Charles Hamel au coût de 94 livres, 17 schillings, 3 deniers.

Et pour clore cette année, relevons dans la reddition des comptes un versement de 2 schillings fait à Jean Patry « pour un péron à la tour ». ⁴⁴ Il s'agit de l'une des deux tours extérieures qui donnaient accès au jubé.

À l'assemblée du 16 septembre 1855, « il a été décidé qu'un tableau représentant l'Adoration des bergers (copie d'une œuvre du peintre hollandais Gérard Honthorst (1590-1656)) serait acheté pour placer dans le chœur de la dite église, du côté sud ». ⁴⁵ La transaction avec Théophile Hamel sera complétée en 1856 au coût de 45 livres.

« Il a de même été décidé lors de cette assemblée qu'un petit tableau représentant le baptême de Notre-Seigneur par Saint Jean serait aussi acheté pour placer aux fonts baptismaux. » ⁴⁶ Le tableau ne devait toutefois être acquis de Théophile Hamel qu'en 1859, au coût de 18 livres.

Le 2 mars 1856, il est résolu par le conseil des marguilliers que le produit de la vente « d'une certaine étendue de terre appartenant à la Fabrique pour l'usage du chemin de fer » serait placé « à constitut » et que la rente en provenant serait donnée au curé de cette paroisse chaque année en vertu du contrat d'acquisition de la dite terre dont l'usage



« Saint Jean-Baptiste baptisant Notre-Seigneur »
Acquis en 1859 de Théophile Hamel Photo : Mme S. Bonneau

est au curé ». La compagnie de chemin de fer impliquée était l'Intercolonial qui construisait son tronçon Lévis-Rivière-du-Loup.

Dans un autre domaine et en référence aux travaux exécutés à l'été 1998 sur l'extérieur du rond-point ou chœur de l'église, il est opportun de relever cette décision des marguilliers qui, le 29 juin 1856, passent la résolution suivante :

- « 1° Que les lambeaux de boisure qui pendaient séparés les uns des autres, au rond-point de l'église paroissiale étaient indignes de la maison du Seigneur et déshonoraient la paroisse;
- 2° Qu'il était urgent de ne pas laisser plus longtemps le rond-point de cette église exposé à l'action détériorante des pluies du vent d'est;
- 3° Que vu les prix élevés qu'on demandait pour réparer le rond-point, cette assemblée croyait plus avantageux de faire faire cet ouvrage à la journée;
- 4° Que pour rendre cet ouvrage solide et durable et éviter des dépenses ultérieures, cette assemblée décidait qu'après avoir réparé la boisure en planches, il fallait la couvrir en bardeaux et la faire sabler. »¹⁸

C'est dire que tout comme aujourd'hui, on savait gérer et rénover consciencieusement le patrimoine de la fabrique et que la décision prise en était une durable.

Le 31 août de cette année décédait le curé Pierre Villeneuve, chargé de la paroisse depuis le 26 septembre 1837. Il fut inhumé le 2 septembre et ses funérailles célébrées par l'évêque M^{gr} C.F. Baillargeon en présence de 78 prêtres. Son corps repose sous le maître-autel, à côté de celui du curé Perras.

Son administration fut surtout remarquable par son souci de faire adapter nos structures scolaires locales à l'évolution qui se produisait en ce domaine et à donner à la gestion de la fabrique une orientation bien planifiée vers la durabilité des structures et la qualité des acquisitions.

Il n'est donc pas surprenant que dès l'assemblée du 21 septembre, les marguilliers décident « que pour témoigner leur reconnaissance des services rendus pendant plus de dix-huit ans à la paroisse par le Rév. Messire Villeneuve, cette assemblée à l'unanimité s'engageait à payer tous les

frais de sa sépulture ». ¹⁹

Également, au cours de la même assemblée, les marguilliers décident : « de prendre pour l'usage de la paroisse la grosse calèche de feu Messire Villeneuve, pour l'usage de la paroisse quand il faudra porter le bon Dieu aux malades, pour le prix de quatre livres, dix schillings courant. »²⁰

Après l'intérim, comme desservant, de l'abbé Alexis Mailloux, l'abbé David Martineau est nommé curé et c'est dans son compte-rendu de l'assemblée de la fabrique du 28 décembre que le nom de Saint-Charles, comté de Bellechasse, apparaît pour une première fois dans les registres paroissiaux, même si le nom de Saint-Charles, Rivière Boyer, sera utilisé encore quelques années.²¹

L'abbé Martineau, né en 1815 et originaire de Saint-Michel, y avait été ordonné en 1841. Il avait été curé de Saint-Joseph de Beauce de 1853 à 1856 avant de prendre le poste de



Messire David Martineau, curé de 1856 à 1882

Saint-Charles qu'il occupa jusqu'à sa mort en 1888.

Peu de temps après son entrée en fonction, soit à l'assemblée du 25 janvier 1857, les marguilliers décident unanimement :

- « 1° de démolir les deux tours de cette église, dont l'une est en bois et l'autre en pierre, et de les remplacer par un ou deux escaliers placés à l'intérieur de l'église pour monter au jubé; les dits escaliers, si on le juge à propos, pouvant être enclos de manière à remplacer les tours à l'intérieur de l'église;
- 2° de faire boucher en pierre les deux ouvertures laissées en haut du mur à l'entrée des anciens escaliers; de faire mettre à la place laissée pour cela au portail une pierre ciselée indiquant l'année de la construction de cette église; de faire réparer en mortier les endroits du mur détériorés par l'eau, puis de revêtir tout l'extérieur de l'église et de la sacristie, tant du mur que du toit, d'une ou de plusieurs couches de peinture convenable, selon qu'il sera jugé à propos;
- 3° de faire peindre l'intérieur du presbytère occupé par M. le Curé, après y avoir fait faire les grosses et menues réparations que ce dernier jugera nécessaires, de même, de faire faire à l'extérieur les réparations et peinturages jugés nécessaires. »⁵²

Maintenant que les murs de l'église ont recouvré le ton naturel de la pierre, il est facile de vérifier la réalisation de la seconde partie de cette résolution, car on n'a qu'à lever les yeux au-dessus des portes d'entrées nord et sud pour voir nettement découpées dans les murs les deux ouvertures



Silhouette de l'entrée du jubé du temps des tours extérieures de l'église
Photo : Mme Suzanne Bonneau

de ces tours qui conduisaient au jubé.

Un détail intéressant sur les us et coutumes du temps nous est présenté par la résolution du 20 septembre 1857 qui demande : « d'ajouter au tarif ordinaire la somme de cinq schillings pour être payée par toutes les personnes qui, n'ayant point apporté à leur tour leur quote-part de bois de chauffage à l'église, demanderont un service ou autre office dans la saison où l'on chauffe les poêles dans l'église. »⁵³

Et pour s'en tenir aux faits divers, relevons cette partie d'une résolution du 26 avril, de cette même année où les marguilliers décident de charger dorénavant aux commissaires d'écoles un loyer annuel de douze louis dix schillings courant pour l'utilisation de la spacieuse école N°2, arrondissement du village. L'entente habituelle sur les autres écoles est reconduite.⁵⁴

Un autre aspect des usages du temps nous est apporté par cette résolution des marguilliers, en date du 31 octobre 1858 et qui nous indique « qu'à l'avenir le marguillier en exercice de chaque année, à commencer par celui de 1858, paiera au jeune Charles Fournier, fils, la somme de dix livres courant pour ses services comme organiste. Et tant que la fabrique ne possédera pas un orgue véritable, le dit M. Fournier ne sera pas tenu de toucher l'orgue Stein tous les dimanches, mais seulement à la discrétion de M. le Curé ». ⁵⁵

Le fait marquant de cette année 1858 sera cependant l'introduction par le gouvernement d'une nouvelle monnaie dont les dénominations seront piastres et centins. Il faudra cependant attendre 1871 avant que les comptes de la fabrique soient rendus en cette nouvelle monnaie.

L'année 1859 verra s'enrichir le patrimoine religieux de la paroisse par la commande à l'orfèvre F. Sasseville d'un vase en argent pour les baptêmes et d'une navette en argent convenable à l'encensoir, tout en lui confiant l'argentation de la vieille croix de bronze pour les processions. Commande est également passée à C.F. Hamel pour une garniture de chandeliers et une croix en bronze argenté pour le maître-autel.⁵⁶

DÉCENNIE 1860-1869

La décennie suivante débute par l'intégration de jeunes gens de Saint-Charles à un groupe de 40 jeunes des paroisses environnantes amenés par le curé Beaubien de Saint-Raphaël sur les hauteurs de Saint-Magloire dans le but de leur faire connaître ces terres encore vierges et contrer ainsi l'émigration vers les États-Unis.⁵⁷

La routine administrative de 1860 se poursuit l'année suivante comme le démontrent les décisions suivantes votées le 16 juin alors que les marguilliers décident de faire entreprendre « des bancs neufs, en noyer tendre, avec recouvrement et prie-Dieu en noyer noir, au nombre de 113 [...] et de faire faire de petits crachoires qui seront placés dans chaque banc de l'église ».⁵⁸ Autres temps, autres mœurs.



« Sainte Famille » d'après la peinture de Vanloo du Séminaire de Québec. Acquis avant 1862 Photo : Mme Suzanne Bonneau



« Saint François-Xavier » copie d'Antoine Plamondon acquis avant 1862
Photo : Mme Suzanne Bonneau

De plus, de nouveaux tarifs sont établis pour les sépultures au sous-sol de l'église : 20 piastres pour tout paroissien adulte, 40 piastres pour tout étranger à la paroisse et demi-tarif pour tout enfant en bas de 7 ans, selon sa résidence. Cette pratique d'inhumation dans l'église s'est poursuivie jusqu'en 1914.

Lors de leur assemblée du 4 mai 1862, les marguilliers décident de : « faire réparer, autant que possible, et vernir les cinq tableaux qui sont placés dans le sanctuaire et les chapelles. »⁵⁹ Ceci signifierait donc que les cinq tableaux qui ornent présentement notre église étaient tous acquis à cette date.

Nous savons déjà que le tableau de saint Charles fut acheté en 1755, celui de l'Adoration des bergers en 1856, mais nous ignorons quand ceux de la Sainte Famille, de saint Louis et de saint François-Xavier furent acquis.

À noter aussi l'achat, au cours de cette même année, de deux bassins de marbre et de leur pied tourné. Ces bénitiers sont encore en usage à l'arrière de l'église.

Le 5 février 1865, les marguilliers, pour ne pas risquer « de priver la paroisse de l'excellente École-Modèle qu'elle possède depuis plusieurs années », décident de reconstruire

cette bâtisse léguée par M. Perras et dont « une partie tombe de vétusté et l'autre partie par défaut de construction convenable ». La reconstruction sera faite l'année même au coût de 350 livres 12 shillings 1 denier, permettant ainsi de continuer l'œuvre de l'École-Modèle pour filles.⁶⁰

À noter aussi, en cette année, le « don de quatre cents livres (1 600.00 \$) fait à la fabrique [...] par feu madame Veuve Charles Turgeon, de Québec. Par la même occasion, la testatrice lègue aussi vingt-cinq livres (100.00 \$) aux pauvres de la paroisse, "aux pauvres malades de préférence". Ces deux legs sont confiés à "la direction" de M. le Curé. »⁶¹

Le 26 septembre 1869, l'assemblée des marguilliers « autorise M. le Curé, partant pour l'Europe, à y faire les achats d'ornements et de vases sacrés qu'il jugera à propos de faire, laissant à sa discrétion le montant à employer pour ces achats ».⁶²

De ce voyage, M. Martineau devait rapporter une riche chasuble de velours rouge ainsi qu'une autre en drap d'or, ornements acquis à Paris au coût de 103 livres (412 piastres).

En ce qui a trait au domaine scolaire, disons qu'en 1869 « il y a 9 écoles dans la paroisse, dont 2 Modèles et séparées; une pour garçons et l'autre pour filles. Les 7 autres élémentaires sont mixtes et tenues par des institutrices choisies avec soin et recommandables.

Toutes les maisons d'école de la paroisse appartiennent à la fabrique. Mais une seule a été achetée de feu M. Perras (l'École-Modèle des filles) 300 livres constituées. La fabrique a dépensé plus que cette somme pour faire reconstruire cette maison, mais elle retire maintenant un petit revenu comme loyer en compensation de ces dépenses ».⁶³

DÉCENNIE 1870-1879

Le 6 février 1870, les marguilliers voient leur fabrique poursuivie en justice par Jean Blais, cultivateur de cette paroisse, sous prétexte que les portes de l'église n'ouvrent pas à l'extérieur.

La fabrique conteste, plaide et perd son procès, ce qui l'oblige « de faire faire aux portes de l'église et des salles publiques les réparations nécessaires pour qu'elles puissent ouvrir conformément à la loi ».⁶⁴

En cette même année, la fabrique commande à Alphonse Dion, architecte de Lévis, un nouveau tabernacle ainsi qu'un nouveau maître-autel que nous retrouvons toujours dans notre église. L'autel remplacé se retrouve aujourd'hui dans la sacristie de l'église de Saint-Lazare.



Maître-autel 1870. Œuvre d'Alphonse Dion de Lévis.
Photo Mme S. Bonneau

À compter de 1871, les comptes de la fabrique sont tenus en piastres et centins. Et comme cette pratique permet de meilleures comparaisons avec les chiffres de notre temps, relevons que pour cette année 1871, les recettes de la fabrique s'établirent à 3 062,39 \$ et les dépenses à 3 022,83 \$⁶⁵ alors que de nos jours, les mêmes rubriques dépassent le 100 000 \$.



Autel sculpté en 1758 par Joseph Nadeau de l'île d'Orléans. Premier Maître-autel de l'église de Saint-Charles donné en 1870 à la paroisse de Saint-Lazare. Photo publiée dans le Bulletin de la Société historique de Bellechasse. Vol. 8 N° 2

En mai 1872, on profite de réparations majeures au presbytère pour y faire construire par Ant. Pampalon « un bon coffre de sûreté en briques avec portes de fer doubles ». ⁶⁶ Cette voûte existe toujours. On voulait éviter la perte des papiers de la fabrique en cas d'incendie, comme le fait s'était produit à Saint-Gervais lors de l'incendie de l'église et du presbytère le 2 avril précédent.

La même année, lors de sa visite pastorale du 29 septembre, M^{re} Elzéar-Alexandre Taschereau, nouvel évêque de Québec, dégage les paroissiens de l'obligation de fournir gratuitement le bois de chauffage requis pour les besoins de la fabrique. Celle-ci sera « désormais chargée de chauffer la sacristie tous les jours et l'église avec la salle commune les dimanches et fêtes d'obligation ». ⁶⁷

En 1874, par résolution du 26 avril, des travaux majeurs sont entrepris par la fabrique :

- « 1° pour faire reconstruire en neuf le clocher avec couverture en fer-blanc;
- 2° pour faire recouvrir en bardeaux l'église et la sacristie;
- 3° pour faire tirer à neuf, en ciment, les joints de l'extérieur des murs de l'église et de la sacristie, et faire tirer aussi en ciment d'autres joints soulevés, de manière à imiter la pierre de rang, tel qu'il a été fait à

l'église de la Basse-Ville de Québec;

- 4° pour faire donner deux couches de peinture à toute la couverture et aux murs ainsi cimentés, et aussi à faire sabler les boisures extérieures des portes et châssis de l'église;
- 5° pour faire mettre des paratonnerres neufs sur l'église et la sacristie, conformément aux règlements de l'Assurance Mutuelle des Fabriques. » ⁶⁸

Nous savons que les murs de l'église étaient recouverts de peinture depuis au moins 1857, mais il faut se reporter à cette résolution de 1874 pour retracer l'origine de ces joints artificiels que la récente mise à nu des vieilles pierres a fait disparaître tout en dévoilant le riche coloris de la pierre.

Et pour compléter les travaux de rénovation énumérés ci-dessus, à l'assemblée du 29 juin, « à la sollicitation d'un grand nombre de paroissiens, les marguilliers décident de « faire construire sur le rond-point un petit clocher à peu près semblable à celui de la plupart des églises du voisinage ». ⁶⁹

« Le charpentier David Gosselin accepte « de construire ce clocher à ses propres frais, y compris tous les matériaux, même le fer-blanc, pour la somme de \$350.00 [...]. Par ces moyens la Fabrique ne fait qu'un déboursé réel de \$155.00, bien qu'elle doive payer \$350.00 au dit charpentier M.D. Gosselin ». ⁷⁰

La raison de cette économie sur les dépenses provient du fait qu'un ciboire acheté en 1873 au prix de 65 \$ et encore impayé, le sera par M. Jean Boucher, marchand, et que M. le Curé versera le solde de 130 \$ encore dû sur l'achat, en 1874, d'un ostensor fait par Pierre L'Espérance, de Québec.

De toute façon, au bilan de l'année 1874, la fabrique se retrouve avec une dette de 3 500 \$ que couvrent des emprunts faits auprès de quatre paroissiens :

Jean Boucher	\$ 2,200.00
Marcel Pépin	\$ 400.00
Magloire Picard	\$ 400.00
Louis Blais, père	\$ 500.00 ⁷¹

Pépin et Picard seront remboursés en 1875, alors que Blais le sera en 1878 et que le marchand Boucher recevra son dernier versement en 1879.

De l'année 1875, il faut retenir, en plus de l'aide pécuniaire apportée aux paroissiens de Saint-Magloire, le don que fit notre fabrique à la nouvelle paroisse, de notre premier maître-autel. « Fabriqué en France en 1757, il coûta 5927 francs (soit 1 200.00 \$) et il fut doré par les Dames de l'Hôpital-Général au coût de 1600 francs (333.00 \$) et le tombeau fabriqué en 1786 coûte 202 francs (40.00 \$). »⁷² Il devint le maître-autel de la nouvelle église de Saint-Magloire.

Le 29 juin 1876, Louis Dorval, marguillier responsable est autorisé par ses pairs à accepter du curé David Martineau « comme don tout à fait gratuit à la Fabrique, un terrain à piquets situé de l'autre côté du chemin Royal, vis-à-vis la sacristie. Ledit marguillier est aussi autorisé à accepter, aux mêmes conditions, quelques autres piquets ou terrains à piquets, situés dans le même endroit et appartenant à des particuliers ». ⁷³ Terrains et piquets servaient à parquer et attacher les chevaux durant les offices religieux.

ARRIVÉE DES SŒURS DE LA CHARITÉ

L'année 1878 fut marquée par l'arrivée à Saint-Charles des Sœurs de la Charité de Québec pour prendre charge de l'école-modèle des filles.

Ce projet de faire venir des religieuses enseignantes fut initié lors de l'assemblée des marguilliers du 5 mai 1878 alors que M. le curé Martineau leur propose de transmettre éventuellement la propriété de Messire Perras aux Sœurs de la Charité, selon sa demande à M^{gr} l'Archevêque où il manifeste le désir d'avoir des Sœurs de la Charité pour faire les classes et tenir un pensionnat dans une maison voisine de l'église et appartenant à la fabrique.

Dans sa lettre à M^{gr} Taschereau, le curé Martineau écrit : « Feu Mr Perras, ancien curé de cette paroisse, avait à peu près soutenu seul les écoles de sa paroisse, lorsque le gouvernement ne donnait pour cela aucune subvention. »⁷⁴

Il mentionne aussi : « Maintenant il y a, près de l'église, deux écoles-modèles, l'une pour les filles, l'autre pour les garçons. La maison de l'école modèle des garçons a été donnée par M. Perras qui confirme cette donation dans son

testament fait le 17 octobre 1845, plus de deux ans après la vente de l'autre maison. Dans le même testament il donne aussi une somme annuelle de \$20.15 pour aider les jeunes gens de la paroisse à faire un cours d'études classiques. »⁷⁵

Le curé ayant reçu l'approbation de l'Archevêque, demande et obtient l'acceptation des Sœurs de la Charité. On trouvera à l'annexe N° 6, des détails plus élaborés relativement à cette question.

En 1879, quelques paroissiens de Saint-Charles partent s'établir à Sainte-Sabine. Avec des compagnons de Sainte-Claire et Sainte-Justine, ils furent les premiers défricheurs de la nouvelle paroisse dont notre concitoyen, feu l'abbé Irénée Royer, devint le pasteur en 1947.⁷⁶

DÉCENNIE 1880-1889

Un premier agrandissement du cimetière est décidé en 1880, alors que le 25 avril les marguilliers décident :

« 1° Que depuis longtemps le cimetière actuel de cette paroisse étant trop petit pour la population, il est nécessaire de profiter des dispositions du nouvel acquéreur de la terre contiguë au dit cimetière pour faire l'acquisition d'un terrain d'un demi arpent de front, au chemin royal, sur la profondeur du cimetière actuel. »⁷⁷

L'allusion aux dispositions du « nouvel acquéreur » (le marchand Jean Boucher), fait référence au refus, en 1858, du seigneur L.P.H. Turgeon, alors propriétaire de la terre impliquée, de vendre la parcelle de terrain requise pour l'agrandissement souhaité.

D'autres acquisitions de terrains sont aussi décidées par cette même résolution du 25 avril :

« 2° Il est à propos de prendre des précautions pour protéger contre l'incendie le presbytère et l'église de cette paroisse, en faisant l'achat du terrain avoisinant le presbytère du côté Sud-Ouest;

3° Que pour en arriver à cette mesure de précaution, il est à propos de faire l'acquisition du terrain au nord de l'immeuble précédemment décrit, depuis le cimetière jusqu'à un fossé, en prolongeant droite la ligne Sud-Ouest jusqu'au dit fossé, qui se trouve à environ un arpent et deux perches du dit cimetière. »⁷⁸

Concernant cet agrandissement du cimetière, les marguilliers promettent « de faire leur possible pour inviter les paroissiens à fournir la pierre nécessaire à la confection de ces murs, et à charroyer la terre qu'il faudra pour exhausser cette nouvelle partie du cimetière qui n'a pas sur le roc une couche suffisante de terre pour la profondeur des fosses à faire ».⁷⁹

Les mêmes problèmes et demandes devaient d'ailleurs resurgir à chaque agrandissement du lieu de repos de nos défunts.

Jean Boucher vendit le terrain et le lot adjacent pour 325 \$ et les travaux furent exécutés l'année même puisque le 4 novembre avait lieu la bénédiction de cette nouvelle partie du cimetière « qui a doublé l'étendue de l'ancien ».⁸⁰

À noter que c'est aussi en 1880, le 30 septembre, qu'entra en vigueur le cadastre officiel des terres encore utilisé de nos jours.

Le 10 avril 1881, il est décidé d'acheter un orgue de M. Louis Mitchell pour remplacer l'orgue Stein « excessivement détérioré ». L'acquisition se fit au coût de 1 150 \$ et M. Mitchell prit le vieil orgue en acompte pour 70 \$. L'achat fut financé au moyen d'un emprunt de 1 000 \$ et il fut décidé de placer l'instrument au fond du jubé, à l'endroit où se trouve l'orgue actuel.

Et dans un petit élan de fierté, les marguilliers jugent « qu'il est à propos d'avoir un ou une organiste capable de faire valoir cet orgue, et que par conséquent, l'assemblée autorise le marguillier en exercice de chaque année, toujours avec l'approbation de M. le Curé, à allouer un salaire convenable à la personne qui touchera l'instrument, tout en sauvegardant, autant que possible, les intérêts de la Fabrique ».⁸¹

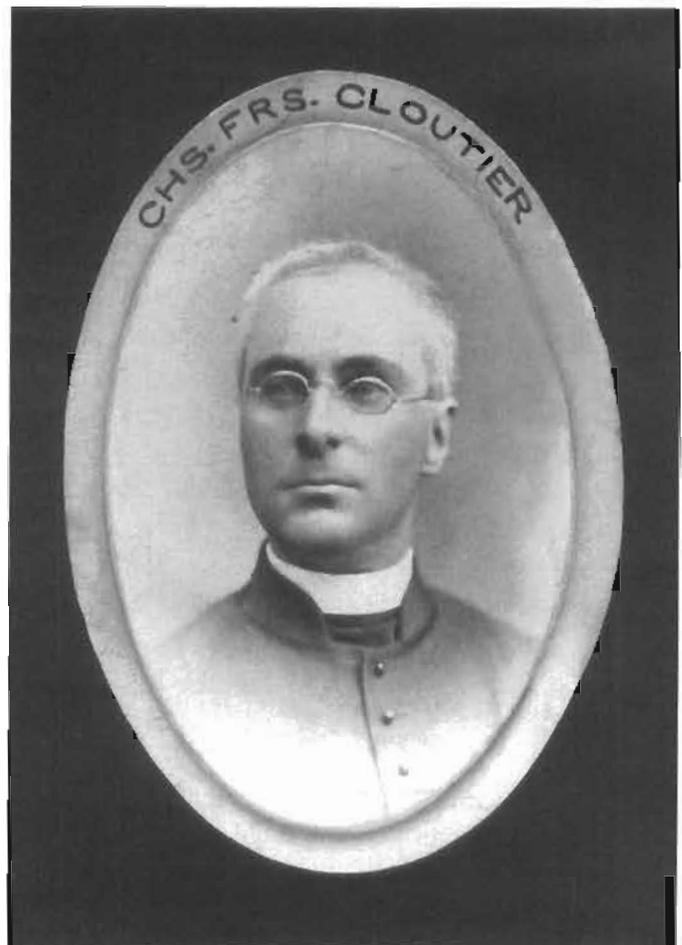
La reddition des comptes de 1881 devait être la dernière à porter la signature du Curé Martineau qui décéda en son presbytère le 21 décembre 1882, à l'âge de 67 ans et demi.

Sans tarder, par résolution du 31 décembre, « en reconnaissance des services rendus par feu Messire David Martineau pendant les vingt-six années qu'il a été curé de la dite paroisse de Saint-Charles, la fabrique du dit Saint-Charles

renonçait à tous ses droits casuels sur les funérailles du dit feu Messire David Martineau inhumé dans l'église de Saint-Charles le vingt-six du mois de décembre courant ».⁸² Il fut enterré sous le sanctuaire, du côté de l'Évangile, auprès du curé Villeneuve.

Homme de goût, il sut doter notre patrimoine religieux de beaux articles de grande valeur tout en veillant au bon entretien des biens immobiliers. Il donna à notre église sa configuration définitive par l'enlèvement des tours et l'édification d'un clocher sur le rond-point, mais c'est surtout au domaine de l'éducation qu'il s'attacha, ne ménageant aucun effort pour régler l'épineuse question des écoles de la fabrique et pour amener les Sœurs de la Charité dans notre paroisse. Nous lui devons beaucoup.

Nommé curé le 24 décembre 1882, l'abbé Charles-François Cloutier était né à Québec le 3 mai 1831. Il occupa diverses cures dont celle de Sainte-Hélène de Kamouraska qu'il



Messire Charles-François Cloutier, curé de 1882 à 1896

Photo : Robert Richer

quitta pour venir ici.

Son administration s'ouvrit sur cette résolution de la fabrique, datée du 8 avril 1883, décrétant : « Qu'il est opportun de faire faire un prie-Dieu et de mettre des bergères dans l'église entre la balustrade du sanctuaire et les bancs de la nef, afin de procurer des sièges aux Révérendes Sœurs de la Charité de cette paroisse et leurs élèves pensionnaires pour les offices paroissiaux. »⁸³

Et le 6 mai, les marguilliers décident : « Qu'en reconnaissance des services rendus par Sieur Joseph Therrien pendant les soixante années qu'il a été bedeau de la dite paroisse de Saint-Charles, la Fabrique de la dite paroisse accorde gratis une fosse dans l'église pour l'inhumation du dit Sieur Joseph Therrien décédé en cette paroisse le quatre du courant. »⁸⁴

Lors de la même assemblée, on décide d'acheter une nouvelle bannière de sainte Anne pour les processions, au coût de 60 \$.

CHAPELLE DE LA SAINT-VIERGE

Puis le 1er juillet, la fabrique décide :

« 1° Que pour se conformer à l'ordonnance de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Québec, en date du quatrième jour du mois de juin mil huit cent quatre-vingts, la chapelle de procession, au sud-ouest de l'église de cette paroisse, soit reconstruite, cet été, en bois;

2° Que les matériaux nécessaires pour la reconstruction de la dite chapelle soient fournis par l'ouvrier qui entreprendra cet ouvrage et que cette entreprise soit confiée à Sieur Alexis Boudreau, maître-ouvrier et entrepreneur de cette paroisse, au prix et conditions que M. le Curé jugera raisonnables. »⁸⁵
Tel que stipulé, la chapelle fut construite dans le délai prévu, au coût de 378,00 \$.

L'année suivante, le 30 mars 1884, les marguilliers décident : « 1° de faire peindre la nouvelle chapelle de procession construite l'été dernier. [...]

2° de faire faire au prix de cent piastres, par Sieur Louis Jobin statuaire de Québec, une statue en bois doté de la hauteur d'environ sept pieds pour couronner le petit

clocher de la dite chapelle;

3° de faire faire par Sieur Jean Paquet, de cette paroisse, un petit autel pour la dite chapelle. »⁸⁶

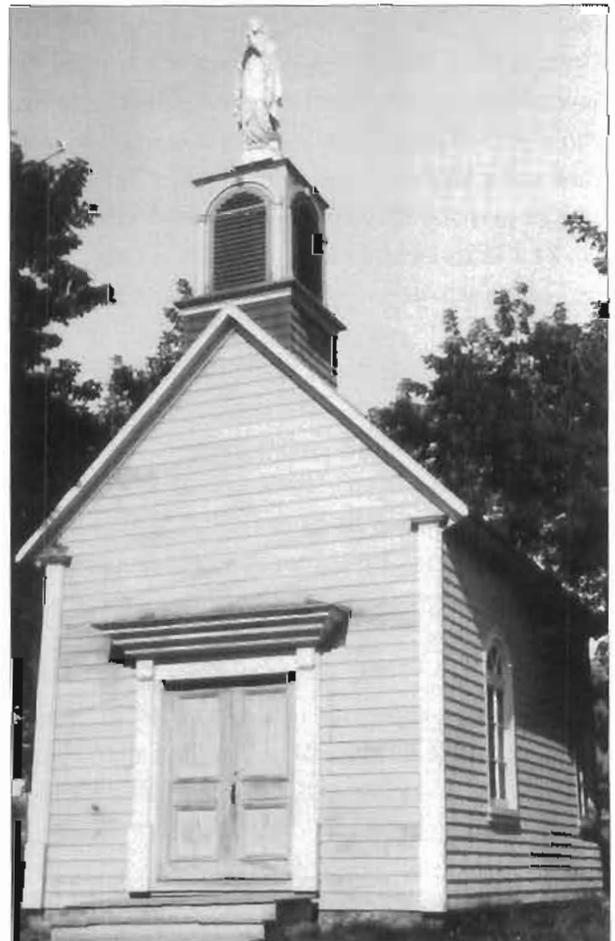
Au sujet de la statue, précisons qu'elle fut achetée la même année, et qu'il s'agissait d'une Immaculée-Conception qui fut remplacée par l'actuelle statue de l'Assomption.

Le 19 avril 1885, la fabrique décide :

1° De faire réparer, au cours de l'été, la chapelle sainte Anne au nord-est de l'église, en conformité avec l'ordonnance de l'Archevêque du 4 juin 1880.

2° De faire l'achat d'un nouveau corbillard de M. Étienne Fournier, charron et forgeron de Saint-Anselme, au prix de 300,00 \$. M. Fournier reprend en acompte pour 20,00 \$ le vieux véhicule, acheté du temps du curé Martineau. »

Lors de l'assemblée du 14 juin, il est prévu d'acheter « un emplacement situé vis-à-vis de la sacristie du côté sud »



Chapelle des processions dédiée à la Sainte Vierge

pour mieux protéger la sacristie et l'église contre l'incendie, par l'établissement d'une vaste zone libre de toute construction autour de l'édifice religieux.

Puis, dans un geste de gratitude, l'assemblée décide qu'en reconnaissance pour services rendus bénévolement à la paroisse durant 50 ans où il a été chantre à l'église, feu Charles Fournier se voit accorder gratis une fosse dans l'église pour son inhumation. Les funérailles sont défrayées par la Fabrique.⁸⁷

Le premier jour du mois d'août 1886, la pierre angulaire du nouveau couvent que les Sœurs de la Charité font construire, est bénite par l'abbé Antoine Gauvreau, curé de Lévis, qui devait fonder l'Hôtel-Dieu de cette ville en 1892.

CHAPELLE DE SAINTE ANNE

Lors de leur réunion de 17 avril 1887, les marguilliers décident de reconstruire la chapelle sainte Anne au nord-est de l'église. Il est donc convenu : « Que les matériaux nécessaires pour la reconstruction de la dite chapelle soient fournis par l'ouvrier qui entreprendra cet ouvrage, et que le tout soit confié, moyennant la somme de quatre cents piastres à Sieur Gervais Audet dit Lapointe, maître-ouvrier de cette paroisse. »⁸⁸ Le contrat est exécuté la même année et au coût prévu.

Le 30 octobre suivant, la fabrique donne permission aux religieuses du couvent « de se défaire d'une maison qui a servi de premier couvent et qui est trop rapprochée du nouveau. » Elles sont autorisées à vendre la bâtisse « à quelqu'un qui se charge de l'enlever ou à la faire démolir »⁸⁹ mais par décision le l'Archevêque, le terrain ne peut cependant être vendu.

Le cardinal Taschereau, lors de sa visite pastorale du 16 juillet 1888, autorise la fabrique à « mettre dans l'allée du milieu des bergères et de mettre des bancs dans quelques parties de la nef ».⁹⁰ Et dès leur réunion du 22 juillet, les marguilliers décident de donner suite à cette permission, entreprise qui leur coûtera 239 \$.

DÉCENNIE 1890-1899

En 1890, la fabrique fait reconstruire la grange et l'écurie qui lui appartiennent et ce, au coût de 700 \$. Cette dépense n'empêche toutefois pas de faire un don, de 50,00 \$ à la fanfare locale « par reconnaissance pour l'éclat que les musiciens de la fanfare de cette paroisse donnent à nos solennités religieuses ou fêtes de première classe ».⁹¹

En 1891, la fabrique, ayant entrepris d'importants travaux de réfection tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'église, se voit contrainte de faire un emprunt. C'est alors que le curé Cloutier, imitant en cela un geste du curé Sarault, annonce qu'il prêtera l'argent (700 \$) au taux de 4 % et s'engage de plus à faire peindre à ses frais l'intérieur du presbytère.⁹²



Angelots devant la chapelle dédiée à sainte Anne
lors de la Fête-Dieu de 1930 Photo : Mlle Fernande Fournier

ACHAT D'UN DEUXIÈME CARILLON

Suivent quelques années de routine administrative jusqu'en 1895 alors que l'assemblée des marguilliers décide, le 8 septembre, d'acheter trois nouvelles cloches pour l'église en remplacement du carillon acheté en 1842. Le poids de ce dernier étant de 1 117 livres, les prochaines cloches devraient peser environ 3 000 livres. Elles seront achetées de la fonderie anglaise White Chapel Bell Foundry, Mears and Stanley, de Londres, par l'entremise de Thibodeau et frères, agents de Québec. La résolution fut approuvée par l'évêque, le 10 septembre.⁹³

Cette décision de la fabrique venait couronner l'administration du curé Charles-François Cloutier qui, le 6 mars 1896, fut nommé aumônier de l'hôtel-Dieu du Sacré-Cœur de



Messire Joseph-D. Beaudoin, curé de 1896 à 1905

Photo : Robert Richer

Québec. Lui succédait l'abbé Joseph Damase Beaudoin, vicaire à Saint-Roch de Québec.

Durant son séjour à la tête de notre paroisse, le curé Cloutier se montra fort dynamique au chapitre des constructions : chapelles, couvent, bâtiments de la fabrique, et il travailla à la ferme consolidation de l'organisation paroissiale. Il devait d'ailleurs faire beaucoup bénéficier de son dynamisme la communauté qui l'accueillait dans ses nouvelles fonctions.

Le 24 mai 1896, il fut résolu, avec l'autorisation de M^{re} l'Archevêque,

« 1° Que l'Œuvre et Fabrique de cette paroisse offre gratuitement aux Dames de la Charité, pour l'usage du couvent de cette paroisse, la moyenne des cloches (Charlotte) de l'ancien carillon béni en 1842;

2° que l'Œuvre et Fabrique de cette paroisse offre gratuitement au Révérend Philippe M. Deschênes, curé de Saint-Samuel, pour la mission de Saint-Ludger, dans le comté de Beauce, la plus grosse des cloches (Louise) de l'ancien carillon béni en 1842. »⁹⁴ La petite cloche (Hortense) fut installée dans le clocher du rond-point de notre église.

Le 29 mai, ces dons furent approuvés par M^{re} Louis-Nazaire Bégin, administrateur du diocèse, qui, la veille avait béni le nouveau carillon.

La première cloche de ce dernier, d'un poids de 750 livres, reçut le nom de Louis-Nazaire en son honneur. La seconde d'un poids de 950 livres, fut baptisée Elzéar Alexandre, en hommage au cardinal Taschereau, et la troisième, pesant 1,350 livres, fut appelée Léon Charles, probablement en l'honneur du pape Léon XIII et de l'ancien curé Cloutier.⁹⁵

Le carillon fut payé 841,15 \$.

L'année 1897 vit la modernisation du système de chauffage de l'église et de la sacristie alors que M. le Curé fut « autorisé à dépenser mille à douze cents piastres ou environ pour faire poser dans la sacristie et à l'église un appareil de chauffage à eau chaude ».⁹⁶ Le coût de la fournaise s'éleva à 1 010 \$ et amena l'achat de 20 tonnes de charbon au prix unitaire de 5,50 \$.

Et, sur cette lancée d'amélioration, la fabrique décida, en 1898, de faire poser un appareil à gaz acétylène pour l'é-

clairage de l'église et la sacristie au coût de 429,61 \$.⁹⁷

Comme l'expérience s'avérait heureuse, on décida, dans la même année, de « faire poser la lumière acétylène à la salle publique et au presbytère [...] et que ces lumières seront fournies par le générateur placé dans la sacristie » le tout au coût d'environ cent piastres.⁹⁸

Un drapeau et des insignes furent achetés, en 1899, pour la ligue du Sacré-Cœur et « le tarif d'un service avec catafalque en avant » fut fixé à dix piastres.⁹⁹

La fabrique fermait ses livres en fin de ce dix-neuvième siècle, libre de toute dette et dotée d'installations modernisées au rythme du progrès de l'époque.

1 Recettes et Dépenses de la Fabrique 1750-1859, pp. 66-69

2 *ibid.* p. 69

3 Rucher et Forget, *op. cit.*, p. 203

4 R et D, *op. cit.*, pp. 74-75

5 R et D, *op. cit.*, p. 74

6 *ibid.* p. 82

7 J. Lacoursière, *op. cit.*, Tome 2, p. 275

8 R et D, *op. cit.*, p. 84

9 J. Lacoursière, *op. cit.*, p. 176

10 R et D, *op. cit.*, p. 85

11 *ibid.* p. 92

12 Abbé A. Gosselin, *op. cit.*, pp. 255-257

13 R et D, *op. cit.*, p. 98

14 R et D, *op. cit.*, p. 102

15 R et D, *op. cit.*, p. 102

16 *ibid.* p. 101

17 *ibid.* p. 100

18 R et D, *op. cit.*, p. 106

19 *ibid.* p. 109

20 R et D, *op. cit.*, p. 110

21 R et D, *op. cit.*, p. 111

22 *ibid.* p. 111-112

23 R et D, *op. cit.*, p. 117

24 J. Lacoursière, *op. cit.*, tome 2, pp. 307-308

25 A et D, *op. cit.*, pp. 121-122

26 Reb. D., *op. cit.*, p. 122

27 *ibid.*, p. 125

28 Albert Jobin, M.D., *La petite histoire de Québec*, p. 323, Institut St-Jean Bosco, 1948.

29 Enc. Grollet, *op. cit.*, tome 8, p. 356

30 R et D, *op. cit.*, p. 138

31 R et D, 1859-1932, p. 5

32 R et D, 1750-1859, p. 139

33 R et D, 1750-1859, pp. 139-140

34 R et D, *op. cit.*, pp. 141-142

35 R et D, *id.*, p. 143

36 *ibid.* p. 143

37 *ibid.* p. 152

38 R et D, *op. cit.*, p. 163

39 *ibid.* p. 168

40 R et D, *op. cit.*, p. 181-182

41 R et D, *op. cit.*, p. 187

42 *ibid.* p. 188

43 *ibid.* p. 194

44 *ibid.* p. 202

45 R et D, *op. cit.*, p. 196

46 R et D, *op. cit.*, p. 196

47 *ibid.* p. 197

48 R et D, *op. cit.*, p. 199

49 R et D, *op. cit.*, p. 205

50 *ibid.*, p. 205

51 *ibid.* p. 209

52 R et D, *op. cit.*, pp. 210-211

53 *ibid.* p. 216

54 R et D, *op. cit.*, p. 213

55 *ibid.* p. 221

56 *ibid.* p. 227

57 Féd. Cercles de Fermières, *op. cit.*, p. 189

58 R et D, 1859-1932, p. 8

59 *ibid.* p. 14

60 R et D, *op. cit.*, p. 28

61 *ibid.* pp. 30-31

62 *ibid.* p. 51

63 Abbé A. Proulx, *op. cit.*, p. 144

64 R et D, *op. cit.*, p. 54

65 R et D, *op. cit.*, pp. 69-70

66 *ibid.* p. 68

67 *ibid.* p. 71

68 R et D, *op. cit.*, pp. 76-77

69 *ibid.* p. 78

70 *ibid.* pp. 78-79

71 R et D, *op. cit.*, p. 83

72 Féd. des Cercles de Fermières, *op. cit.*, p. 191

73 R et D, *op. cit.*, p. 87

74 *ibid.* p. 94

75 R et D, *op. cit.*, p. 97

76 Fermières, *op. cit.*, p. 149

77 R et D, *op. cit.*, p. 106

78 R et D, *op. cit.*, p. 106

79 *ibid.* pp. 106-107

80 *ibid.* p. 110

81 R et D, *op. cit.*, p. 118

82 R et D, *op. cit.*, p. 126

83 *ibid.* p. 130

84 R et D, *op. cit.*, pp. 130-131

85 *ibid.* p. 132

86 R et D, *op. cit.*, p. 137

87 *ibid.* p. 147

88 R et D, *op. cit.*, p. 158

89 *ibid.* p. 160

90 *ibid.* p. 165

91 R et D, *op. cit.*, p. 172-173

92 *ibid.* p. 184

93 *ibid.* p. 205-206

94 R et D, *op. cit.*, p. 215

95 *ibid.* p. 216

96 R et D, *op. cit.*, p. 226

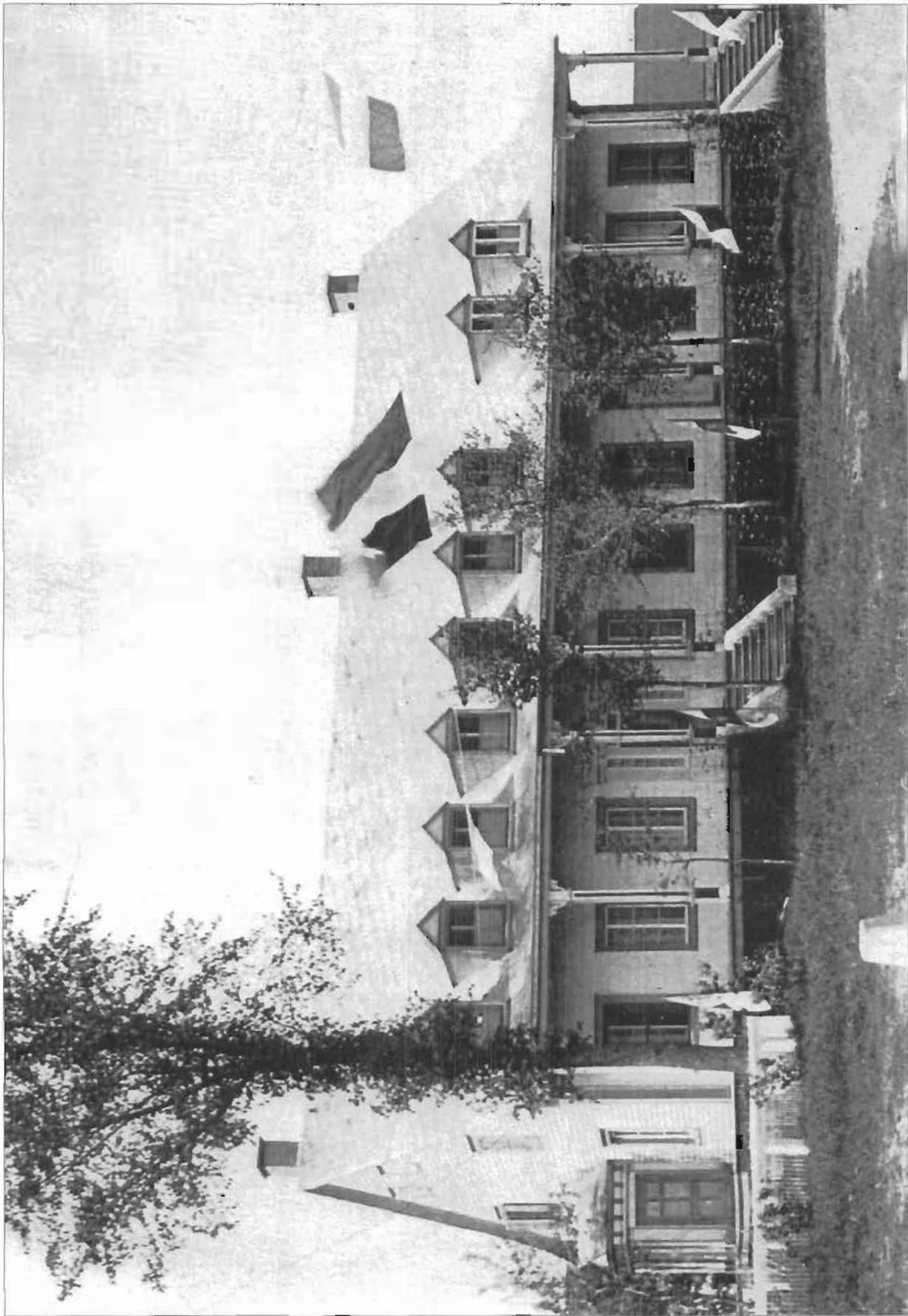
97 *ibid.* p. 231

98 *ibid.* p. 232

99 *ibid.* p. 237



par Raymond Prévost



Presbytère de Saint-Charles construit en 1840
Photo prise en 1928

CHAPITRE 4

Vie paroissiale

Hors les registres de la fabrique et de la municipalité, nous ne disposons que des recueils des Prônes de nos curés pour nous donner un aperçu de ce que pouvait être la vie à Saint-Charles en ce dix-neuvième siècle. Et encore ne disposons-nous de cette source qu'à compter de 1852.

COÛT DE LA VIE

Faute de données locales antérieures à cette date, et pour ne s'en tenir qu'au domaine économique, nous pouvons toujours nous référer aux prix payés par les Montréalais pour leurs denrées, vers 1800, pour avoir un aperçu des prix payés et du coût de la vie à l'époque.

« Allant aux provisions, le Montréalais payait les prix suivants le bœuf, 3 à 8 sous la livre; l'agneau, 8 à 12; le veau, 12 à 14; le porc, 10 à 12. La dinde coûtait de 45 à 62 sous; la volaille, de 30 à 40, et le poulet de 14 à 20; les pommes de terre 35 à 40 sous le boisseau; et le chou 2 à 3 sous pièce. Les pommes se vendaient 4,50 \$ le baril et les fraises 12 sous la pinte; le sucre d'érable 4 à 6 sous la livre; le saindoux, de 12 à 18 et le beurre de 18 à 28 sous. Le fumeur payait son tabac 18 sous la livre et la maître de maison, la corde de bois de 3 \$ à 3,75 \$. La brasserie Molson offrait aux connaisseurs sa bière de table à 5 sous la bouteille. »¹

Depuis les premières pages de cette histoire de Saint-Charles, nous avons cité des données établies en toutes sortes de monnaies. « Le régime anglais fit circuler au Canada toutes sortes de pièces d'or et d'argent, anglaises,

St. Charles Bellechasse, P. Q. (Village-Parish Est)



américaines, hollandaises, françaises, espagnoles et portugaises. La confusion était telle que des ordonnances durent en fixer la valeur respective. En 1795, par exemple, on tarifa les pièces d'or et d'argent comme suit; Pièces d'or guinée anglaise 1 livre, 3 shillings et 4 deniers; johannès portugaises 4 livres; doublon espagnol : 3 livres, 14 shillings; louis d'or français 1 livre, 2 shillings et 6 deniers; aigle américain 2 livres, 10 shillings. Pièces d'argent couronne anglaise 5 shillings et 6 deniers; piastres espagnoles 5 shillings; couronne française 5 shillings et 6 deniers; dollar américain 5 shillings.[...] En 1851, le Canada adopta le système décimal pour sa monnaie et les premières pièces canadiennes, frappées en Angleterre, circulèrent en 1858. »²

Et, pour montrer la lente évolution des prix, regardons leur niveau à Montréal vers 1836. « On vivait alors à bon marché. On payait 1 pinte de lait 5 sous, 1 livre de beurre 15 sous, 1 livre de fromage, 10 sous et un pain de quatre livres, 10 sous. Une livre de bœuf ou de porc coûtait de 5 à 10 sous. Les salaires étaient bas : une servante recevait de 5 \$ à 8 \$ par mois, un garçon de ferme, de 8 \$ à 12 \$ avec pension, ou de 16 \$ à 20 \$ sans pension; tandis que les artisans touchaient de 1,25 \$ à 1,50 \$ par jour. »³

Comme ces prix de 1800 ou 1836 étaient ceux payés par le consommateur citadin, on peut se faire une idée des revenus des producteurs agricoles de l'époque et du niveau de vie des campagnards.

LA MORALE, SOUCI DE NOS PASTEURS

Côté religieux, la morale était le principal souci de nos pasteurs. Ainsi, en 1854, le curé Villeneuve se fait-il un devoir de rappeler souvent aux parents la vigilance qu'ils doivent avoir sur leurs enfants en les mettant en garde contre les dangers des veillées et promenades. Les « jurements » et les mauvaises paroles sont aussi sa cible, alors que pour les jeunes gens, il faut surveiller fréquentations et promenades et bannir le jeu de cartes « pour argent ou pommes ».

Les admonestations se répètent à l'endroit de ceux qui vendent ou achètent le dimanche, de même qu'envers les fidèles que se tiennent dans les tours de l'église ou le chemin couvert pendant les offices. Et, que dire des mises en garde contre les vendeurs de boisson. Il semble bien que ce fléau de la boisson ait été une constante dans les mœurs de nos gens et une préoccupation continuelle pour nos pasteurs.

Alors que les écoles sont visitées par les commissaires, la visite paroissiale s'effectue peu après le Jour de l'An par le curé accompagné des marguilliers. On y fait en même temps la quête de l'Enfant-Jésus qui consiste à recueillir ce que la générosité des paroissiens versera en espèces ou produits de la ferme dont le fruit ira à la fabrique.

Ainsi en 1856, lors de la dernière visite paroissiale du curé Villeneuve, la quête de l'Enfant-Jésus se répartit ainsi :

282 livres de lard
66 livres de bœuf
53 1/2 livres de filasse
1/3 minot de blé
1 minot de seigle
4 minot de pois
30 minot d'avoine
dons en argent; 10 livres, 4 shillings, 1 sol.

Cette nomenclature est aussi intéressante parce qu'elle nous dévoile l'importance relative de chaque sorte d'élevage et de culture à cette époque.

Le rapport de cette visite nous révèle aussi que la population se chiffrait à 2 146 âmes, à la fin de 1855, alors qu'elle était de 2 136 en 1849, démontrant ainsi beaucoup de stabilité. On y apprend aussi que depuis la fondation de la paroisse en 1749 jusqu'à la fin de 1855, il y eut 10 070 baptêmes, 1 116 mariages, 5 551 sépultures.

En janvier 1870, un nouveau tarif de 25 ¢ est fixé pour les messes. Et, en ce même mois, nouvelle mise en garde du curé Martineau contre les jeux d'argent, assez populaires chez ses paroissiens, semble-t-il. Il s'élève aussi contre les désordres qui suivent parfois les corvées. Ils ne sont pas précisés, mais probablement que boisson, danses et jeux d'argent sont impliqués.

Lors de la bénédiction des cloches en mai 1896, invitation fut faite aux paroissiens présents à venir les sonner, ou plutôt, les faire tinter car elles n'étaient pas encore hissées au clocher. Et le 23 août suivant, une messe est célébrée à Saint-Ludger de Frontenac aux intentions des paroissiens de Saint-Charles en reconnaissance pour le don de la grosse cloche du carillon de 1842.

On peut relever aussi qu'à cette époque, les contributions des membres d'Associations paroissiales se payaient au bureau de poste alors sis à l'adresse actuelle du 2834 de l'avenue Royale, dans la même maison qui s'y trouve encore.

Fait assez inusité, le 25 avril 1899, un mariage est remis à cause des chemins rendus impraticables par le dégel et probablement la fonte des neiges.

COLONNE, CROIX, CALVAIRES À L'OUEST DU VILLAGE

Le 11 juin suivant, a lieu la bénédiction d'une grande croix sise à l'extrémité ouest du village, en face de la route menant à Saint-Gervais. On se proposait d'apposer un peu plus tard un Christ sur cette croix, mais ce vœu ne se réalisera qu'en 1914.

Ce qu'il y a d'intéressant au sujet de cette croix, c'est qu'elle remplaçait une imposante colonne reposant sur un piédestal



Croix de 15 pieds, sans Christ, érigée en 1899, Christ, Vierge et saint Jean ajoutés en 1914. Calvaire remplacé au complet en 1950
Photo Abbé G. Côté, gracieuseté Mlle Judith Bernier

et surmontée d'une croix. Cette colonne, élevée en 1842 par le curé Villeneuve, servait de mémorial à la grande campagne de tempérance prêchée, à l'époque, à Saint-Charles, par le Grand Vicaire Mailloux, célèbre orateur du temps.

« Le terrain qui avait été généreusement donné par les familles Chabot et Gosselin, avait 3 perches de profondeur sur 2 de largeur. Il était situé à l'extrémité ouest du village, en face de la grand'route qui monte aux paroisses voisines, route qui était alors la principale artère de l'activité commerciale de tout le comté. Le monument consistait, comme nous l'avons dit plus haut, en une colonne, formée d'une seule pièce de bois (du pin) transportée à grand frais du pont de la Rivière des Abénakis, dans la paroisse de Sainte-

Claire (Dorchester). Cette colonne qui ne mesurait pas moins de 25 pieds de hauteur était surmontée de la croix de tempérance qui donnait son nom au monument. Une base carrée qui en supportait le fût était ornée de panneaux relevés de moulures et sur lesquels on avait gravé des inscriptions commémoratives, impossibles à retracer aujourd'hui. Cette base elle-même reposait sur une plateforme composée de quatre gradins, également en bois et de douze pieds carrés. "Tout ce terrain, où les voisins cultivaient des fleurs était enclos d'une modeste palissade en bois..."

Pendant l'espace de 40 ans, le monument (que tous appelaient la colonne) reçut avec le témoignage d'une universelle admiration, ceux non moins universels de la piété des nombreux passants. Un jour la colonne tomba, rongée à la base par les pluies et les gelées. Ce fut un deuil pour la paroisse, une vraie tristesse dans le rang [...] Les débris



Saint Jean détail du calvaire de 1914
Photo : Abbé G. Côté, gracieuseté : Mlle Judith Bernier



Le Calvaire érigé en 1950 à la suite d'une retraite prêchée par le révérend père Philippe Lussier, rédemptoriste et plus tard évêque de Saint-Paul, en Alberta

disparus ainsi que la palissade, le terrain fut religieusement respecté et renclos dans les propriétés des donateurs.

En l'année 1899, M. l'abbé J. Damase Beaudoin alors curé de la paroisse de Saint-Charles, où son zèle a laissé d'impérissables souvenirs, eut l'heureuse pensée de rendre à la religion ce coin de terre béni par elle et qu'elle avait occupé pendant 40 ans. L'organisation de la Ligue du Sacré-Cœur qu'il établissait dans sa paroisse lui fournit l'occasion favorable. Pour commémorer cet événement religieux, M. le curé Beaudoin fit ériger sur l'emplacement de l'antique colonne une croix de 15 pieds de haut, toute simple et peinte en noir. C'était la croix de la tempérance dans sa sublime nudité. Nous croyons même avoir entendu dire que l'enthousiaste pasteur avait voulu que Dieu lui-même reprît possession de son bien en y faisant élever (malgré la distance des 15 arpents de l'église) le reposoir de la Fête-Dieu et en y conduisant lui-même la procession solennelle du T.S. Sacrement. [...]

En 1914, le curé de la paroisse, M. l'abbé A. Faucher [...] voulut parfaire l'œuvre si bien commencée. Il fit clouer un Christ à la croix élevée par M. le curé J.D. Beaudoin; au pied de la croix, il fit ajouter la Vierge et saint Jean. Ce Calvaire, qui repose sur une base en béton armé, de 12 pieds carrés, est sans contredit le plus beau de toute la région. C'est le 5 juillet que la bénédiction très solennelle en fut faite par M. le curé Faucher lui-même, qui avait invité son confrère M. l'abbé Lessard, curé de Saint-Gervais, à donner le sermon de circonstance. »¹

Pour compléter ce récit, ajoutons que le Calvaire de 1914 fut remplacé en 1950, à l'instigation du curé Côté, par celui qui existe présentement et dont l'érection commémorait l'Année Sainte décrétée par le Pape Pie XII pour cette année-là.

Et si nous reprenons le fil chronologique de l'histoire paroissiale, il nous faut noter qu'en cette année 1899, des cours du soir étaient dispensés à la salle publique pour les hommes et jeunes gens « sérieux ». Le tarif de cette école

était de 50 ¢ par soir, mais le montant versé pendant la durée du cours était remis à ceux qui en avaient suivi les deux tiers.

De plus, pour souligner davantage l'intérêt que l'on portait à l'éducation, signalons qu'en août, des étudiants adultes présentaient une opérette pour l'Œuvre des écoliers pauvres de Saint-Charles. Entrée 15 ¢ et 10 ¢.

En décembre, on apprenait le décès d'un des nôtres, M. Joseph Plante, décédé à Dawson, Klondike, à l'âge de 31 ans.

Et comme on était entré en hiver, les vêpres se chantaient à midi, après la messe, au lieu de 19 h 00, en été.

D'après ce que nous pouvons déduire de tous ces faits et renseignements, il semble bien que le régime de vie, en ce XIX^e siècle, était assez frugal et modeste et que les gens ne manquaient pas une occasion de s'amuser pour mettre un peu de piquant dans une vie en somme assez terne. On devait travailler assez dur pour s'assurer une existence un peu décente et, en rétrospective, on peut avancer que ce mode de vie, en général, sera le lot de la population jusque vers la fin de la première moitié du XX^e siècle.

-
- 1 Brochure « Le Vieux Montréal » -Brasserie Molson- 1936 -p.12
 - 2 Ibidem, pp. 40-41
 - 3 Brochure Molson, op. cité, p. 42-43
 - 4 Frère Gilles, O.F.M. -Bulletin « La Tempérance » vol, N° 11, avril 1918 Copie par A. Proulx, ptre, vicaire, le 22 novembre 1944.



par Raymond Prévost



CHAPITRE 5

Le régime anglais

La famille Turgeon a donc joué un grand rôle à Saint-Charles pendant une trentaine d'années à la fin du dix-huitième et au début du dix-neuvième siècle par une présence professionnelle et parlementaire de grande qualité. Le seigneur Louis-Pierre-Hubert Turgeon, pour sa part, n'a fait que collecter les rentes des censitaires établis dans la seigneurie de Beaumont.

Joseph Brassard Deschenaux, ancien secrétaire de l'Intendant Bigot, avait acheté la seigneurie de Livaudière de Michel-Jean-Hughes Péan avant que ce dernier ne passât en France après la conquête de 1760. Après sa mort survenue en 1783, ses deux fils héritèrent des seigneuries de Livaudière, de la Durantaye, de Saint-Michel, de Neuville etc.

L'un d'eux, le juge Pierre-Louis Brassard Deschenaux fit un bon nombre de concessions de terres dans la seigneurie de Livaudière; le greffe du notaire Louis Turgeon en contient pas moins de 75 enregistrées entre les années 1784 et 1801.

Le frère aîné, l'abbé Charles-Joseph Brassard Deschenaux, avait lui aussi hérité d'une bonne partie de la seigneurie de Livaudière et y avait concédé plusieurs concessions dont 36 furent relevées au greffe du même notaire Louis Turgeon de Saint-Charles entre les années 1804 et 1806.

Leur père en avait concédé plusieurs autres surtout dans les rangs de Saint-Gervais qui faisaient partie du territoire de Saint-Charles jusqu'en 1780 les 1^e, 2^e, 3^e Cadies et les rangs Saint-Louis et Saint-Louis de Gonzague. Il serait intéressant de consulter les autres notaires actifs après la conquête Joseph Fortier, Saillant, Joseph Godfroy, Sanguinet, Abraham



Turgeon, Robin, Dominique Rousseau, J. C. Panet et Richard; nous pourrions alors établir le terrier de la seigneurie de Livaudière et des autres seigneuries adjacentes.

Le seigneur Fraser, déjà propriétaire de la seigneurie de la Martinière, acheta de madame Boisseau, née Marie-Louise Bissot de Vincennes, le 24 septembre 1775, le fief Vitré ou Montapeine pour agrandir sa première seigneurie; lui aussi a concédé des terres entre les années 1784 et 1799. Les contrats qui ont été conservés se retrouvent au greffe du notaire Louis Turgeon; ils sont au nombre de 15.

Après le détachement de Saint-Gervais de la paroisse de Saint-Charles en 1780, nous sommes d'avis que toutes les terres disponibles à Saint-Charles Borromée, Rivière Boyer, avaient déjà été concédées ou presque puisque, en 1790, Saint-Gervais et Saint-Charles comptent déjà 2500 âmes sur une population totale de la côte du Sud de 21,270 habitants. Les belles terres de la vallée de la rivière Boyer et les premières terrasses qui se succèdent plus à l'intérieur ont attiré bon nombre de colons issus du surpeuplement de l'Île d'Orléans.

Pendant toute cette période, la présence de l'État n'est assurée que par différentes personnes de fonctions diverses. Les représentants les plus proches de la population sont d'une part; le curé qui, occasionnellement reçoit de l'État le mandat des recensements, de l'arbitrage des querelles et la présidence des élections; et d'autre part, le capitaine de milice qui exerce un rôle d'intermédiaire principal entre le gouvernement et la population; il est chargé de diffuser les

ordonnances et autres décisions prises à Québec en en faisant la lecture sur le parvis de l'église après la messe dominicale et de voir ensuite à leur application.

C'est en 1774 que le gouvernement anglais, en butte aux difficultés que lui causent depuis quelque temps ses colonies du sud, donna à sa colonie du nord, le Canada, un nouveau régime politique. « L'on peut dire que la révolution qui sauva la liberté des États-Unis obligea en même temps l'Angleterre à laisser les Canadiens jouir de leurs institutions et de leurs lois, en un mot à leur rendre justice, afin d'avoir au moins une province pour elle dans le nouveau monde. »¹

« L'Acte de Québec accordait et légalisait la liberté complète du culte catholique et reconnaissait au clergé le droit à la dîme. Il dispensait de l'obligation du serment anti-papiste et ouvrait ainsi aux catholiques l'accès à toutes les fonctions publiques. Finalement il rétablissait toute la loi civile ancienne (française) avec la coutume de Paris et conservait le régime seigneurial et son mode de concession des terres. »²

Il y eut des mécontents chez la plupart des Anglais, et les Canadiens accueillirent ce bill sans trop d'enthousiasme. Les premiers à cause de la perte des lois anglaises favorables à leur commerce et la perte de privilège du jury dans les procès civils. Les deuxièmes à cause du maintien des lois criminelles anglaises et des taxes à payer aux seigneurs.

Ce qui amena en 1791 le gouvernement à procéder à la division de la colonie en deux provinces. C'était le premier coup porté au régime seigneurial.

LE DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

Lord Durham reçoit de Londres le mandat d'étudier la situation de la colonie. Son rapport réprovoque ainsi le manque d'administration locale dans les paroisses du Bas-Canada. « Il ne semble pas exister au-delà des murs de Québec, d'administration régulière du pays; et il est difficile, sauf à Montréal et à Trois-Rivières, de trouver un seul fonctionnaire du gouvernement civil à qui on puisse adresser un ordre... Ailleurs dans la province, on ne trouve ni shérif, ni maire, ni constable, ni haut fonctionnaire. On ne rencontre pas, non plus, d'officiers municipaux ou paroissiaux, nom-

més par la Couronne ou élus par le peuple... »

Il décida d'établir un régime municipal pour un système d'administration locale efficace et libre. À cette époque, les paroisses ne sont que des divisions ecclésiastiques et les comtés ne sont que des divisions parlementaires.

Loi de 1840, 4 Victoria, c.3

« Ordonnance pour pourvoir à et régler l'élection et la nomination de certains officiers dans les différentes paroisses et townships de la Province. »

La province fut divisée en districts municipaux, chacun pourvu d'un conseil composé d'un ou deux conseillers élus par paroisse. Cette loi resta à peu près lettre morte et elle fut abrogée en 1845 par la loi 8, Victoria, chapitre 40.

Loi de 1845

« Acte pour abroger certaines ordonnances et pour faire de meilleurs dispositions pour l'établissement d'autorités locales et municipales dans le Bas-Canada. »

Les habitants de chaque paroisse ou township (canton) ou municipalité étaient alors constitués en corporation, dont les pouvoirs devaient être exercés par un conseil formé de sept conseillers élus par la population, pour trois ans, dont l'un était choisi comme président ou maire. « Le gouverneur en conseil aura le pouvoir de définir par proclamation les limites qui devront circonscrire telle étendue de territoire qui devra former une municipalité. »

Loi de 1847

Plus tard en 1847, une nouvelle loi municipale, 10-11 Victoria, chapitre 7, entra en vigueur et abrogeait celle de 1845. Elle formait les municipalités de comté avec un conseil composé de deux conseillers élus pour chaque paroisse ou township du comté et élus pour deux ans. Les députés du Bas-Canada s'opposèrent à cette mesure qui demeura en force jusqu'en 1855.

Loi de 1855

En vigueur le 1^{er} juillet 1855, cette loi est la base même de notre régime municipal actuel. Elle abrogeait la loi de 1847 et constituait en municipalités, toutes paroisses érigées pour fin ecclésiastiques ou civiles et tous townships constitués par lettres patentes, à la condition que ces divisions territoriales

Saint-Charles Borromée, Rivière Boyer

RECENSEMENT JANVIER 1849

Numéro de la maison		Âge		Âge	Nb de pers. par maison
TREMBLADE					
1	Joseph Blais	63	Louise Pigeon	28	7
2	Louis Blais	42	M. Sally Blais	31	6
3	E. Xavier Bilodeau	31	Osithe MacMacneil	26	4
4	Jacques Blais	57	Apolline Blais	39	9
5	Joseph Carrier	37	M. Anne Morency	35	5
6	Aug. Lacroix	52	Marie Mercier	55	6
7	André Dupont	41	Julie Lavallière	24	7
8			Veuve André Labonté	58	3
HÊTRIÈRE d'est en ouest					
1	Augustin Goupil	49	Archange Labonté	35	10
2	Amable Paré	79	Angélique Bédard (engagée)	41	6
3	Ambroise Coulombe	62	Marie Goulet	46	7
4	Pierre Mercier	63	M. Anne Dandurand	57	6
5	Magloire Baillargeon	25	Marguerite Letellier	32	2
6	Louis Therrien-vf	76	Sa fille Modeste	26	2
7	Ls. Frédéric Fournier	31	Judith Tanguay	29	5
8	Marc Asselin	35	Luce Carrier	28	8
9	Augustin Goulet	48	Archange Bourassa	56	5
10	Hubert Couture	50	Marguerite Girard	39	9
11	Michel Guillemette	72	M. Anne Pouliot	65	2
12	Jean Lebrun	33	Marie Couture	30	7
13	Nicolas Pouliot-vf	74			
	Nicolas Pouliot	48	Angèle Fortier	33	9
14	François Laverdière	51	Victoire Bisson	40	6
15	Joseph Pouliot	43	Salomé Leclerc	42	9
16	Pierre Blais	72	Angélique Lepage	54	2
17	François Marcoux	36	Anastasié Coulombe	31	6
18			Vve Joseph Goulet	65	3
19	Joseph Goulet	42	Suzanne Girard	32	6
20	Pascal Bisson	80	Marguerite Lafontaine	80	2
21	Joseph Mc Comeau	75	Agathe Lafontaine	66	7
22	Pierre Laverdière	47	Émilie Baillargeon	37	3
23	Maitresse d'école		Marcelline Sénéchal	28	1
24	Pierre Dorval	52	Angèle Fournier	46	6

Numéro de la maison	Âge		Âge	Nb de pers. par maison	
25	Aug. Dorval	55	Marguerite Fortier	57	2
26	Luc Jean Dorval	36			8
27	Jean Turgeon	50	Marguerite Lebrun	37	9
28	Auguste Picard	61	Luce Audet	44	9
29	Joseph Lepage	45	Marie Couillard	36	7
30	Louis Girard-vf	76			9
	Louis Girard	28			
31	Pierre Guillemette	47	Élizabeth Labonté	47	6
32	Joseph Lacasse	68	Marguerite Mercier	68	5
	Magloire Picard	31	Louise Lacasse	21	
33	August Marceau	63	M. Catherine Fradette	57	4
34	Modeste Bourassa	43	Archange Lamontagne	41	7
35	Louis Turgeon	34	Archange Gosselin	32	8
36	Antoine Trahan	65	Basilisse Lainey	79	2
37	Jacques Gosselin	60	Marie Breton	59	7
	Jean-Bte Gosselin	22	Marg. Guillemette	24	
38	Pierre Guillemette	22	Marie Marceau	25	2
39	Ambroise Nadeau	50	Marg. Boissonneault	44	7
40	Ambroise Lacasse	76	Marg. Gonthier	59	5
41	Antoine Dorval	44	Archange Lacasse	37	2
42	Louis Lacasse	63	Madeleine Marcoux	55	12
43	Joseph Fournier	32	Delphine Labrie	32	8
44	Joseph Gonthier	40	Christine Bisson	38	2
45	Antonin Gonthier	39	Marguerite Labrie	35	10
46	Marc Lachance	30	Hermine Fournier	31	9
47	Joseph Labrie	34	Charlotte Fournier	34	6
48	Charles Vien	61	Marguerite Brochu	58	6
49	Louis Boutin	39	Angèle Fournier	33	8
50	Joseph Fournier	58	M. Louise Paré	51	12
51	Joseph Labrie	61	Marguerite Bisson	56	12
52	Jos. Labrecque	68	Françoise Pouliot	64	6
	Augustin Leblond	39	Anastasie Labrecque	35	
53	Isidore Duquet	38	M. Anne Lachance	36	8
54	André Bernier	73			6
	André Bernier	34	Angélique Lacasse		
55	Magloire Forgues	44	Madeleine Denis	45	2
56	Louis Chabot	33	M. Anne Leroux	27	9
57	Maitresse d'école		Euphèbre Forgues	21	1
58	Louis Labrecque	80	Catherine Basin	70	11
	Féréol Labrecque	47	M. Anne Lamontagne	40	
59	Thomas Roy	50	Émérance Nadeau	31	10
60	Jacques Boulanger	82	Marie Lainey	70	7
61	Paul Audet	57	Geneviève Gosselin	56	7

Numéro de la maison	Âge	Âge	Nb de pers. par maison		
62	Étienne Therrien	69	Geneviève Vallières	60	12
	Benjamin Therrien	24	Sophie Baillargeon	20	
63			Mme Joseph Côté	68	5
	Martin Côté	33	Camille Gagnon	24	
64	Magloire Pouliot	46	Rosalie Labrecque	38	8
65	Michel Raymond	39	Eudore Poliquin	32	15
	Laprise ou Dagneau		Lot 234		
66	Jacques Labrecque	53	Archange Larivée	44	10
67	Augustin Boulanger	58	Théodore Beaudoin	52	8
68	Suzanne Roy ?		Mme Gabriel Therrien	70	10
	Jos. Therrien	37	Césarie Langlois	36	
69	Jacques Fournier	59	Marie Roy	46	9
70	Pierre Fournier	47	M. Anne Morissette	4	9
71	Johachim Gosselin (décédé)		M. Josephte Patry-we	66	5
	Magloire Labrie	24	M. Émilie Patry	19	
72	François Blais	64	Martine Morissette	48	8
	François Blais	38	Madeleine Labrecque	31	
73	François Hébert	62	Marguerite Lecours	59	10
74	Joseph Boulet	59	Marie Anne Lainey	57	10
75	Pierre Gagnon	44	Théodiste Leblond	34	8
76	Jean Bte Roy	47	Angèle Lemelin	30	8
	François Lemelin	75	Marie Kemneur	68	
77	Marcel Hébert	28	M. Anne Fournier	25	2
78	Frs. Xavier Boulé	30	M. Anne Tanguay	30	7
79	Charles Queret	32	Rosalie Ratté	50	4
80	Charles Hébert	59	Reine Boissonneault	59	12
	Charles Hébert	33	Archange Gagnon	35	
81	Ignace Hébert	29			4
	François	28			
	Michel	24	Marie Hébert		
82	François Plante	74	Marguerite Gosselin	68	15
	Étienne Plante	46	Olive Nolin	40	
83	Michel Marcoux	73	Barbe Laverdière	59	9
	Antoine Plante	37	Archange Ratté	45	
84	J. Bte Plante	49	Françoise Leduc	43	7
85	Non habitée				
86	Jacques Laverdière (décédé)		Séverine Baillargeon	66	12
	Étienne Leclerc	39	Germaine Laverdière	33	
87	Maîtresse d'école		Marie Couture	19	1
88	Jacques Labrecque	39	Marie Morin	30	8
89	François Pelchat	23	Émerence Gosselin	21	9
90	Pierre Roy (célibataire)	40			
	Gabriel Lemelin	39	Marie Morin	37	9

Numéro de la maison		Âge		Âge	Nb de pers. par maison
91	Joseph Pouliot	51	Françoise Marcoux	40	7
92	François Audet	63	Marie Mercier	60	12
	veuve de P. Labrecque		Marie Chabot veuve	63	
	Pierre Labrecque	42	Josephite Audet	36	
93	Jean Lemelin	43	Josephite Côté	42	8
94	Chrysostome Roy	41	Françoise Laverdière	34	10
95	Pierre Lemelin	41	Louise Roy	47	3
96	Jocelin Gosselin	56	Rosalie (fille)		4
	Augustin Nadeau	49	Angélique Gosselin	44	
97	Gabriel Leblanc	34	Marie Leclerc	33	6
98	Joseph Charrier	46	Angèle Lemelin	45	6
99	non habitée				
100	Charles Lemelin	64	Louise Côté	56	8
101	J. Bte Morin	81			
	Joseph Nadeau	61	Élizabeth Morin	56	13
			Isabelle		
Limite ouest de Saint-Charles					
RANG DU SUD ou 2^e Rang d'est en ouest					
1	Joseph Denis	68	Angélique Labrecque	55	7
2	Philippe Pouliot	60	Geneviève Roberge	62	14
	Noël Renaud	60	Marceline Samson	62	
3	J. Bte Couture	59	Angèle Mercier	56	10
	Gilbert Couture	23	Marguerite Samson	22	
4	Landry Poliquin	41	Ursule Bequet	33	9
5	Jean Baillargeon	76	Suzanne Therien	45	5
	Charles Picard		Rosalie Denis	30	
6			Mme Françoise Rousseau	54	5
	Camille Sylvain	31	Florence Rousseau	19	
7	non habitée				
8	non habitée				
9			Vve Olivier Sénéchal	65	6
	Charles Carrier	29	Anastasie Sénéchal	33	
10	Jos Mercier	48	M. Charlotte Côté	40	10
11	Augustin Goulet	56	Anastasie Rousseau	38	3
12	Ls. Ed. Turgeon	39	Angèle Couture	38	11
13	Maîtresse d'école		Berthilde Fournier	33	1
14	Pierre Côté veuf	77			

Numéro de la maison	Âge	Âge	Nb de pers. par maison		
	Michel Côté	46	Constance Mercier	38	11
15	Frs. Xavier Languedoc	42			6
	Jean Baillargeon	37	Louise Couture	28	
16	Jean-Baptiste Larochelle	65	veuf de Euprasie Tanguay		6
	Jean Blais	27	Mathilde Larochelle	31	
17	Élie Gonthier	42	Charlotte Gosselin	41	9
18	Joseph Côté	48	Julie Turgeon	31	12
	Marcel Côté	24	Marie Gonthier	21	
19	J. Bte Audet	61	M. Louise Pelchat	53	9
	J. Bte Audet	24	Émilie Paquet	25	
	Étienne Couture	81	Esther Audet	69	
20	Pierre Marcoux	53	Thérèse Gosselin	48	8
21	veuve de Ch. Fournier		Catherine Gonthier	86	9
	Louis Fournier	55	Marg. Gosselin	51	
	Firmin Fournier	25	M. Anne Gagnon	16	
22	Étienne Duquet vf.	32	Archange Duquet	37	3
	Marguerite Royer	13			
23	Georges Gagnon	24	Hermine Denis	22	3
24	Alex Duquet	49	Rosalie Nadeau	53	3
25	Ant. Fournier	55	Marg. Paré	55	17
	Antoine Fournier	28	Anastasie Rippéa	26	
26	non habitée				
27	Angélique Bégin		Veuve Louis Turgeon	63	6
	Florent Turgeon	36	Marie Trudelle	33	
28	Michel Couture	67	Françoise Gosselin	60	10
	J. Bte Couture	35	Marie Côté	35	
29	Charles Couture	75	Marg. Couture	75	5
	Pierre Aubé	42	Angélique Couture	33	
30	Antoine Turgeon	50	Solange Talbot	38	15
31			Veuve Étienne Couture	59	11
	Frédéric Couture	29	Rosalie Naud	30	
32	Pierre Dallaire	35	Marie Trudelle	34	6
33	Clément Royer	47	Françoise Corriveau	46	9
	Paul Marceau	27	Archange Turgeon	21	
34	Pierre Trudelle	66	Angélique Turgeon	57	5
	Pierre Trudelle	35	Alice Turgeon	33	
35			Vve Clément Royer	50	5
36	Ant. Gosselin	83			9
	Ant. Gosselin	41	Marguerite Guénet	33	
37	Louis Chabot veuf	61			6
38	Nicolas Fortin	25	Angèle Gauthier	28	5
	Zacharie Leclerc	47			
	Laurent	37	Rose	32	

Numéro de la maison	Âge		Âge	Nb de pers. par maison	
39		Veuve de Jean Couture	Josephite Royer	73	6
	35	Alexis Couture	Cécile Audet	32	
40	63	Joseph Chabot	Angèle Bilodeau	56	8
	22	Jean	Angèle	32	
	14	Michel	Mathilde	2	
			Marguerite	64	
			Angèle	50	
41	60	Joseph Lacasse	Angélique Chabot	56	12
	30	Damase Lacasse	Euphrasie Ruel	26	
42	26	Godfroi Blanchet	Caroline Turgeon	20	5
43		Veuve de Jos. Royer	Françine Cameron	66	9
	43	Magloire Royer	M. Louise Kemner	40	
44	59	Jean Chabot	Louise Brochu	50	11
45	62	Joseph Chabot	Mani Gonthier	59	9
46	37	Laurent Leblanc	Angélique Leclerc	34	10
47	79	François Leblanc	célibataire		1
48	43	Zacharie Bilodeau	Angélique Denis	39	9
49	57	Jacques Tanguay	Françoise Therien	50	9
50	66	Ignace Ruel	Josephite Larochelle	60	11
	32	Albert Turgeon	Angélique Ruel	31	
51	26	Anselme Ruel	Anastasia Gosselin	23	6
52	50	Prime Leclerc	Scholastique Gosselin	40	11
53	64	Frs. Xavier Lafontaine	Marguerite Lacasse	42	11
54		non habitée			
55	47	Louis Paquet	Geneviève Vallières	48	7
56		Veuve de Louis Guenet	Françoise Chabot	59	11
	40	Ambroise Chabot	Archange Moreau	40	
57	60	Jacques Rousseau	Reine Labrecque	59	7
	28	Thomas Rousseau	Sophie Turgeon	33	
58	60	Charles Dumas	Josephite Nadeau	65	3
59	60	Simon Gosselin	Marguerite Benoît	43	7
60	46	Étienne Aubé	Catherine Chabot	43	12
61	58	André Aubé	Archange Leclerc	44	11
62	71	J. Bte Carrier	Cécile Boutin	67	10
	40	J. Bte Carrier	Olympe Dutil	36	
63		Veuve de Étienne Lapierre	Angèle Morissette	51	15
	31	David Lapierre	Henriette Dallaire	23	
64	50	André Brochu	Marg. Boulé	55	7
65	40	Ignace Despots	Charlotte Pelchat	55	3
65	30	Xavier Couture célibataire			
66		Maîtresse d'école	Élizabeth Chabot	24	2
67	56	Aug. Roy	Marg. Brousseau	56	8
68	63	Étienne Pelchat	Cécile Chabot	56	12

Numéro de la maison	Âge		Âge	Nb de pers. par maison	
69	Charles Leclerc	46	Marg. Couture	40	8
70	Pierre Roy	57	Geneviève Carrier	53	8
71	J. Bte Blais veuf	56			8
72	Joseph Brochu	62	Brigitte Jalbert	55	12
	Joseph Brochu	38	Geneviève Théberge	28	
73	Alexis Chabot	42	Marguerite Lemelin	33	8
74	Jacques Gagnon	39	Marie Riberge	36	11
75	Paul Bernier	63	Brigitte Vaillancourt	44	7
76	non habitée				
77	Laurent Carrier	48	Solange Bélanger	44	9
78	Amable Carrier	49	Lucie Dubuc	36	12
79	François Lemelin	47	Rose Pouliot	44	6
80	François Dumas	31	Marg. Lecours	29	7
81	Josephite Lepage	88	Veuve de Ignace Lecours		9
	Jean Goulet	46	Marguerite Lecourt	34	

RANG DU NORD ou 1^{er} RANG d'est en ouest

1	Louis Dorval	57	Marie Goupille	48	9
2	Pierre Crépeau	34	Marg. Labrecque	28	5
3	Louis Blanchet	40	Émilie Lavergne	38	11
4	François Gueret	28	Hermine Laverdière	26	9
	Frédéric Labonté	30	Rose Couture	28	
5	Louis Beaudoin	59	Adélaïde Couture	30	3
6	Alexandre Marcoux	60	Élizabeth Gosselin	47	6
7	Charles Labrecque	63	M. Louise Couture	54	7
	Jean Labrecque	32	Angèle Paquet	23	
8	Simon Morin	73	Marg. Thivierge	43	3
9	François Gosselin	68	Véronique Chabot	67	9
	François Gosselin	37	Angèle Pépin	28	
10	Augustin Picard	72	Catherine Lafontaine	66	10
	Augustin Picard	36	Marguerite Roy	29	
11	Veuve de Jean Mercier		Catherine Paquet	57	13
	Jean Mercier	45	Marg. Lavallée	44	
12	Pierre Côté v ^f de Marguerite Paquet				2
	Maîtresse d'école		Marie Dina Côté		
13	Jean Labrie	33	Marie Anne Dallaire	32	6
14	Lazare Patry	61	Geneviève Fournier	56	9
15	André Couture	48	Françoise Picard	34	10
16	Charles Marcoux	36	Marie Fournier	24	8
	Ambroise Marcoux	44	Angèle Nadeau	42	
17	Charles Prévost	38	Florence Pelletier	40	6

Numéro de la maison		Âge		Âge	Nb de pers. par maison
18	Louis Blanchet	64	M. Louise Gosselin	58	4
	Albert Blanchet	23	Delina Dupuis	18	
19	Magloire Couture	36	Angèle Labrie	33	10
20	Charles Tanguay vf de	63	Angèle Côté		10
	Charles Tanguay	30	Émilie Marcoux	30	
21	Michel Tanguay	35	Sophie	32	7
	Augustin	26	Marceline	25	
			Marie	20	
22	non habitée				
23	Marcel Prévost	48	Marie Gosselin	41	11
24	Joseph Prévost	37	Marie Morin	27	4
	Veuve de Alex Paquet		Thérèse Robinson	79	
25	Michel Turgeon	34	Sophie Couture	33	10
26	Charles Poliquin	27	Desanges Guillemette	24	6
ROUTE DE BEAUMONT d'est en ouest					
27	Damase Blanchet	34	Marie Couture	32	6
28	Philippe Pouliot	28	Séraphine Turgeon	27	6
29	non habitée				
30	Frédéric Costin	56			3
31	Jean Labrie	62	M. Louise Ruel	55	6
32	Delphin Prévost	35	Charlotte Labrecque	37	3
33	Ambroise Labrie	62	Josephite Fontaine	60	12
	Ambroise Labrie	36	Euphrasie Dagneau	33	
34	Alexis Coulombe	58	Marguerite Collet	50	9
35	Joseph Paquet	55	Marie Mercier	47	8
36	Pierre Labrie	30	Angèle Gourgues	24	4
37	Alexandre Boulanger	46	Rose Pouliot	45	8
38	Scolastique, ve de P. Lapierre		Scolastique Thibault	72	7
	Pierre Chabot	52	Marguerite Couture	50	
39	Alex Boulanger	74	Françoise Bouthillet	65	3
40	Veuve de François Turgeon		Reine Gourgues	46	6
41	Nicolas Boulé	51	Josephite Turgeon	47	5
42	Veuve de Jos. Nadeau		Charlotte Gosselin	86	9
	Magloire Nadeau	48	Françoise Rémillard	48	
43	Pierre Letellier-veuf	66	Marguerite Charland		6
	Romain Royer	36	Luce Royer	32	
44	Gabriel Nadeau	37	Emérence Labrie	34	5
45	Charles Fournier	69	Véronique Therien	62	
	Charles Therien	34	Suzanne Chabot	28	14
46	Antoine Paquet	41	Louise Chabot	24	12

Numéro de la maison	Âge	Âge	Nb de pers. par maison		
47	François Leclerc-veuf	70	Marg. Larrivée	4	
48	Louis Prévost	73	Marg. Morency	9	
	Magloire Prévost	36	Marg. Fournier	33	
49	Joachim Provost	33	Louise Labrie	28	8
	Antoine Bisson	47	Charlotte Turgeon	48	
50	Théophile Turgeon	38	Anasie Couture	48	4
51	Jacques Bilodeau	62	Élizabeth Dessin	63	2
52	Eugène Carrier	21	Marie Bisson	23	2
53	Michel Bourassa	37	Catherine Royer	32	4
54	Charles Gosselin	42	Marie Labrecque	40	9
55	Veuve de Bénoni Marcoux		Justine Chabot	38	7
56	Damase Duquet	50	Marie Girard	38	10
57	Étienne Labrecque	31	Zoé Denis	28	4
58	Jean Patry	35	Angèle Fecteau	25	
	Veuve de Gab. Lepage		Thérèse Patry	80	6
59	Nicolas Fecteau	27	Marg. Leclerc	25	8
60	Louis Audet	42	Angèle Gonthier	44	9
	Antoine Chabot	53	Joseph Hamel	46	8
61	J. Bte Paquet	50	Scolastique Fontaine	50	4
62	Joseph Therien	53	Catherine Lainey	58	7
	Joseph Therien	24	M. Louise Naud	22	
63	Jean Côté	38	Julie Couture	36	6
64	Jos. Montminy	43	Louise Émilie Lefrançois	30	3
65	Veuve de Flavien Lemelin		Marie Lemieux	42	6
66	Veuve de Barthélemi Therien		Mad. Bernier	68	5
67	François Lemelin	60	Geneviève Simonneau	53	2
68	Pierre Roy veuf de	85	Geneviève Bilodeau		
	Benoît Roy	43	Marg. Defoy	41	7
69	Étienne Lemelin	63	Marg. Couture	54	3
70	Veuve de André Lemelin		Catherine Gonthier	87	13
	Michel Gonthier	57	Marie Labrecque	40	
71	Presbytère. P. Villeneuve-curé	46			5
72			Marguerite Turgeon cél.	69	3
	Flavien Chabot	23	Geneviève Côté cél.	32	
73	Jean Baptiste Ruel	62	Catherine Marceau	59	14
	Hospice Ruel	31	M. Olive Prévost	30	
74	Charles Couture	75	Marguerite Ruel	63	2
75	J. Bte Lefebvre	34	Élizabeth Rousseau		4
76	Lazare Trahan	61	Joseph Fournier		6
77	Prospère Leblanc	31	Hermine Thérien	25	5
	François Paquet	25	M. Anne Thérien	21	
78	Jean Marcoux	29	Hermine Turgeon	30	5
79	Michel Paquet	38	Marguerite Gagnon	34	4

Numéro de la maison	Âge		Âge	Nb de pers. par maison	
80		Hermine Gosselin	45	3	
		Marceline Gosselin	36		
		Mathilde Gosselin	27		
81	Guillaume Gosselin	45	M. Angèle Chabot	44	6
82	Veuve de J. Bte Gosselin		Marguerite Morissette		8
	Joseph Gosselin	33	Angèle Naud	27	
	Veuve de Jean Daigle		Marguerite Leblond	54	
83	Louis Labrecque-médecin	39	Françoise Bigaouette		6
84	Antoine Gosselin	80	Angèle Genet	72	12
	Jos. Gosselin-notaire	44	Julie Plante	41	
85	Louis Chabot	53	Émérance Couture	40	12
86	Marcel Bilodeau	36	Sophie Fraser		10
87	J. Bte Bilodeau-veuf de	78	Marg. Fortier		7
	Antoine Plante	40	Marg. Bilodeau	50	
88	Jean Labonté	48	Olive Gosselin	40	4
89	Jean Bte Leclerc-veuf		Josephite Chabot		5
	Jean Bte Leclerc	32	Marg. Tanguay	27	
90	Jos. Leclerc	53	Marg. Turgeon	62	3
91	François Labrie	52	Marie Goulet	41	14
	Edouard Naud	22	Marie Couture	21	
92	Amable Lacasse	29	Marie Gosselin	25	3
93	Frs. Xavier Roy	40	Geneviève Genet	38	13
	Jacques Genest-veuf de	64	Delphine Vien		
94	non habitée				
95			Marguerite Genet cél.	53	1
96	Joseph Morin	46	Josephite Leclerc	36	10
97	Veuve de Hilaire Couillard de Beaumont		Françoise Gagnon	42	6
98	Pierre Charrier	51	M. Angèle Leclerc	49	9
99	Joseph Morissette	55	Catherine Turgeon	45	14
100	Guillaume Nadeau	59	Madeleine Labonté	54	8
	David Nadeau	27	Marg. Coulombe	23	
101	Charles Nadeau	33	Louise Tanguay	28	5
102	J. Bte Gautron	60	Marguerite Roy	65	12
	J. Bte Gautron	36	Angélique Picard	35	
103	Veuve de Jacques Boutillet		Marie Charrier	71	4
104	François Couture	55	Marie Corriveau	53	4
105	Paul Baillargeon	68	Marie Gourgues	61	9
	Veuve de Th. Bisson ?	41	Marie Baillargeon	41	
106	Auguste Boucher	68	Judith Nadeau	66	12
	Augustin Boucher	42	Françoise Lafrenai	36	
107	J. Bte Bilodeau	41	Angèle Baquet	35	10
108	non habitée				
109	Olivier Couture	41	Geneviève Labrecque	41	5

Numéro de la maison		Âge		Âge	Nb de pers. par maison
110	École vide				
111	J. Bte Morency	45	Ursule Boivin	45	9
112	Ambroise Vien	64	M. Joseph Picard	59	6
	J. Bte Vien	22	Marg. Théberge	21	
113	Jean Montminy	56	Nathalie Vien	57	11
	Jacques Gagnon	29	Nathalie Montminy	24	
114	Veuve de Jos. Picard		Marguerite Pelchat		6
	Jacques Picard	33	Hermine Dallaire	20	
115	Veuve de Jos. Boulanger		Catherine Poliquin	77	4
	Jacques Boulanger	48	Victoire Blouin	48	
116	Vital Couture	39	Luce Gaumond	28	4
117	Nicolas Tanguay	64	M. Anne Labonté	66	3
118	Stanislas Couture	49	Flavie Boulanger	38	6
119	Étienne Couture-veuf	29	Élizabeth Pouliot		1
120	Étienne Couture	30	Émilie Mercier	33	7
121	Thomas Duquet	28	M. Ange Lavallière	27	6
122	Antoine Couture veuf de	83	Joseph Paquet		10
	Étienne Couture	53	Marie Couture	53	
123	Charles Bernier	47	Scholastique Pelchat	41	13
124	Joseph Mercier	60	M. Louise Boutillet	65	3
125	Joseph Mercier	31	Marg. Picard	38	4
126	Hubert Blanchet	44	Julie Prévost	41	14
127	Ignace Duquet	55	Élizabeth Pouliot	48	10
	Pierre Duquet	30	Marie Bernier	25	
128	François Dumas	75	M. Louise Patry	58	8
	Antoine Dumas	25	Constance Caron	29	

Fin du Rang du Nord

Saint-Charles Borromée, Rivière Boyer

RECENSEMENT JANVIER 1849

RÉSULTATS DU RECENSEMENT

Population

Hêtrière	705
Rang du Sud	602
Rang du Nord	833
Total :	2140

Maison

Tremblade	8
Hêtrière	101
Rang du Sud	81
Rang du Nord	128
Total :	318

Signé: P. Villeneuve, curé.

Document conservé dans les registres de la fabrique pour l'année 1849.

Pour connaître le nom et l'âge de toutes les personnes résidant dans chaque maison, il suffit de demander au secrétaire la permission de consulter le document.

C'est au mois de novembre 1744 où M. Lanouiller Boisclerc marquait un chemin royal de 24 pieds de largeur de chaque côté de la rivière Boyer tant sur la seigneurie de Beaumont que sur celle de la Livaudière. En 1746, le chemin n'était même pas commencé.

Nous soupçonnons que cette route correspondrait aujourd'hui au prolongement de la rue de la Gare vers le nord, en contournant légèrement la partie est du lac Saint-Charles, pour aller rejoindre la route 279 à l'intersection de la route Ville-Marie, le tout se trouvant dans la ligne de séparation des seigneuries de Beaumont et de Livaudière.

Le 3 février 1746, M. Lanouiller de Boisclerc, grand voyer de la Nouvelle-France, reçoit une requête signée par Joseph Roberge, Jean Bilodeau, Louis Leroux, Pierre Mimaux, Joseph Lacasse et autres habitants de la concession sud de la rivière à Boyer pour obtenir un chemin et un pont qui leur permettront d'aller à l'église, au médecin, etc.

« Le 4 juillet 1746, requête de Gabriel Bourget, Pierre Chabot, Louis Audet, François Gosselin, Nicolas Pouliot, Marc Isabelle, Joseph Sivadier, Joseph Labrecque, Charles Pouliot, Louis Isabelle, Louis Lapointe, Louis Fortier, Joseph Cassé, Joseph Roberge, Jean Bilodeau, Louis Leroux, Joseph LeRoy, Jacques Copin, au nom des habitants, tant de la seigneurie de la Livaudière où les signataires résident, que de plusieurs habitants de Beaumont, à M. Lanouiller de Boisclerc, grand voyer de la Nouvelle-France, pour obtenir une route nouvelle de la rivière Boyer au chemin du roi de Beaumont. »¹

Autre requête en date du 6 septembre 1746, de Antoine Paquet, Gabriel Royer, Jean Gonthier, Jean-Baptiste Paquet, Jean Poliquin, Jean Lecours, Philippe Fontaine, représentant les habitants établis au quatrième rang de Beaumont, côté sud de la rivière à Boyer, à M. Lanouiller de Boisclerc, grand voyer de la Nouvelle-France, pour obtenir que le pont qui était construit sur la terre de Jean Gonthier soit placé sur la terre de Pierre Coisset [...] fils.

Les 12 et 13 novembre 1746, le grand voyer marquait un chemin de descente de 24 pieds de largeur pour permettre aux habitants du quatrième rang, côté sud de la rivière à Boyer, de se rendre au troisième rang; il s'agit bien de la route Chabot-Bilodeau à l'ouest du village.

Le 14 août 1762, le grand voyer François Joseph Cugnet, à la demande des habitants de Saint-Charles de Bellechasse, réglait que tous les habitants des seigneuries de Livaudière, Saint-Michel et Beaumont qui portaient leurs grains au moulin de l'Acadien, qui ne manquait jamais, faubourg du Moulin, donneraient chacun une journée de corvée pour parachever le chemin qui y conduirait.

Le même jour, M. Cugnet, à la demande des habitants de la Hêtrière, leur marquait un chemin de ceinture et une route.

Enfin, les 29 juillet et 4 août 1796, le grand voyer, Gabriel Elzéar Taschereau, fixait un chemin de front et une route de sortie pour le village du Bras, dans le haut de la seigneurie de Beaumont.

Quand l'ère des grands voyers fut terminée, la plupart des chemins de la paroisse avaient été tracés sous leur forme définitive.

L'ÈRE MODERNE

Le conseil municipal nommait par la suite des inspecteurs de voirie; en 1886, il y avait 14 inspecteurs, chacun responsable de l'un de ces 14 arrondissements et un autre pour la route conduisant à Beaumont.

Les Chemins

Les chemins étaient encore à l'état rudimentaire et il était de mise que les poursuites résultant du mauvais état des chemins sous le contrôle d'un inspecteur soient à la charge de l'inspecteur négligent. L'inspecteur de voirie devait donc veiller à ce que chaque propriétaire entretienne sa partie de chemin, faire la répartition du coût de chaque route et recueillir les montants dus par chacun en avril de chaque année pour l'entretien des chemins d'hiver.

En 1888, une demande générale fut adressée au conseil pour que la répartition de l'entretien des routes soit basée sur l'évaluation des propriétés. Dix années plus tard, le conseil achetait une machine pour réparer les chemins au coût de 235 \$; cette dernière devait être entreposée chez



Sortie Est du village, 1915 avant la macadamisation
Maisons: O. Couture, Jos Nadeau, F. Gagnon
Ligne téléphonique en opération, mais l'électricité n'est pas arrivée

monsieur le maire.

En 1899, suite à une requête des propriétaires, l'entretien du chemin royal dans le village en hiver fut sous le contrôle du conseil.

Les chemins étaient dans un état tellement déplorable qu'en 1901, le conseil demandait aux contribuables de « creuser les fossés, d'aplanir les chemins, de faire de l'enrochement, de couper les souches se trouvant au milieu du chemin, de serper chaque côté et de ne pas labourer dans les chemins ».

Les bris de voitures et de harnais dans la route qui mène à Saint-Gervais et les poursuites intentées contre le conseil incitent ce dernier à demander à l'Honorable Turgeon de l'aide pour réparer cette route. En 1903, l'honorable Turgeon consent un octroi aux conditions suivantes : chemins haussés, surfaces arrondies, pavées et recouvertes de gravier; 100 \$ de rivière Boyer jusqu'à la butte de gravier, 200 \$ pour route Chabot-Bilodeau et 200 \$ pour la route d'Alfred Tanguay sont accordés; un homme avec sa voiture gagnera 1,50 \$ par jour.

Ces travaux et les subséquents semblent avoir réglé les problèmes jusqu'à 1911. Entre temps, on modifie l'entretien d'hiver ainsi : Largeur dépassant 7 pieds, gratter une fois tous les jours, poser des balises de 8 pieds tous les 36 pieds, faire des places de rencontre d'une longueur minimum de 30 pieds à tous les trois arpents minimum.

Des habitants du Haut du Sud demandent l'ouverture d'un chemin entre le Rang du Sud et le rang Saint-Félix avec un pont sur la rivière Boyer, ce chemin fut verbalisé en 1910.

L'année 1911 fut le départ pour améliorer définitivement les chemins de la paroisse. Cent trente contribuables demandent au conseil de prendre tous les chemins sous son contrôle pour l'entretien.

L'ÈRE DU MACADAM

La « Loi des bons chemins » présentée et défendue par Joseph Édouard Caron, ministre de l'Agriculture et de la Voirie fut mise en force en 1912, et des requêtes pour macadamiser les chemins arrivèrent en grand nombre au conseil. Le gouvernement s'appliqua surtout à présenter une loi pour les cultivateurs et rechercha la collaboration des municipalités; il les engageait à construire, améliorer et entretenir les routes et, garantissait, jusqu'à concurrence de 10 millions de dollars, les emprunts souscrits dans ce but.

Il semble que Saint-Charles ait précédé l'application de la loi pour commencer les travaux de macadam et le ministre de l'Agriculture a fourni l'outillage nécessaire. Le chemin Royal fut décrété chemin principal de la municipalité et fut le premier à profiter de la modernisation; le macadam du rang Bas du Nord a coûté 2 211,14 \$ en 1911.



Engin à vapeur pour actionner un casse-pierre mobile
Circa 1915

aient une population d'au moins 300 âmes. Ces municipalités de paroisse ou de townships étaient constituées de plein droit, automatiquement le 1^{er} juillet 1855. Également, à compter de cette date, toutes circonscriptions électorales, telles que délimitées par la loi 16 Victoria, c.152, amendée par 18 Victoria, c.176, devinrent des municipalités de comté.

Lors de l'entrée en vigueur de cette loi, il y avait dans le Bas-Canada 409 municipalités dont 61 municipalités de comté. Le 1^{er} juillet 1867, date de la mise en force de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (la Confédération) le nombre de municipalités avait augmenté à 632.

SAINT-CHARLES BORROMÉE, RIVIÈRE BOYER

Saint-Charles Borromée, Rivière Boyer est maintenant constituée de plein droit en municipalité.

Il faut donc sur-le-champ que tous les propriétaires se réunissent, élisent six conseillers, nomment un maire, engagent un secrétaire pour officialiser les délibérations et construisent un bâtiment (salle publique) pour tenir les séances de conseil.

À Saint-Charles Borromée, Rivière Boyer, il n'existe plus de compte rendu des premières séances de conseil et des premières délibérations pour l'organisation municipale, les minutes des dix-sept premières années de l'existence du conseil municipal ayant été détruites parait-il lors de l'incendie de la demeure du secrétaire. Ce dernier, semble-t-il, demeurait dans le rang de la Tremblade.

Le cahier III des délibérations commence donc en date du 15 janvier 1872, il s'agit d'une séance spéciale pour la nomination du maire; il n'est pas encore question d'élection. Joseph Chabot est donc nommé maire et Eugène Gapelin (Gosselin) comme secrétaire au salaire annuel de 33 \$. La séance a lieu à la salle publique à 9 h 00 de l'avant-midi et il est statué que les séances ordinaires de conseil auront lieu les premiers lundis de mars, d'août et d'octobre à la même heure.

La séance de mars est généralement réservée pour la nomi-

nation des officiers municipaux, auditeurs et estimateurs, inspecteurs agraires, inspecteurs de mauvaises herbes et inspecteurs de voirie.

À la séance du mois d'août, le rôle d'évaluation est présenté et homologué. C'est en même temps le moment pour décider des mesures à prendre pour l'entretien et la réfection des routes et des ponts. Il faut dire ici que les moyens de circulation, hiver comme été, sont les principales préoccupations du maire et des conseillers. Les ponts de la route Prévost-Turgeon à l'est et de la route Chabot-Bilodeau à l'ouest demeurent les sujets les plus discutés à chaque séance, ces structures demandant des réparations sur une base permanente quand ce n'est pas une construction neuve à des intervalles assez rapprochés.

On passe des règlements pour l'entretien des chemins en hiver et on avise les officiers de voirie des mesures à prendre pour le bon entretien des routes en été. La paroisse est divisée en douze arrondissement et chacun des douze officiers nommés pour voir au bon entretien est responsable légalement pour tout dommage résultant du mauvais état des chemins qu'il a la tâche de superviser : « Avis est donné à tous les officiers de voirie de faire enlever par les propriétaires toutes les broussailles et les pierres plus grosses que trois pouces. » (7 octobre 1872)

En octobre, on revise les règlements et on désigne les responsables des réparations et on dresse la liste des propriétaires responsables pour les frais des dites réparations. « Le conseil ordonne la réparation immédiate de la route Laurent Chabot et charge tous les propriétaires faisant partie de la seigneurie de Livaudière, nord de la rivière Boyer, depuis Émilien Ruel jusqu'à Théodime Turgeon et Georges Pelchat jusqu'à Albert Couture inc. etc. » (5 octobre et 26 novembre 1874)

Les séances spéciales ont lieu en janvier et en décembre; la première pour la nomination du maire, et, la seconde pour la nomination des conseillers.

 LES PONTS : UN CAUCHEMAR

Août 1873 — « Demande de Georges Pelchat et Augustin Roy que le conseil aide à la réparation du pont considérable dans la route dite de Laurent Chabot. » « L'inspecteur Georges Marcoux se plaint que le pont entre les propriétés de Étienne Marcoux et Firmin Fournier est en mauvais état. » « L'inspecteur de l'arrondissement n° 1 (village) demande de faire réparer le pont entre les propriétés du Seigneur (lot 121) et de Hospice Ruel (lot 124). »

Août 1874 — Le conseil ordonne : « la réparation immédiate du pont de la route Laurent Chabot et charge tous les propriétaires faisant partie de la seigneurie de Livaudière, nord de la rivière Boyer, depuis Émilien Ruel jusqu'à Théodime Turgeon et Georges Pelchat jusqu'à Albert Couture inc. »

Deux autres ponts traversent la rivière Boyer du nord au sud et font aussi souvent le sujet des délibérations, de requêtes et de décisions importantes; il s'agit du pont de la route de l'Église qui reliait le chemin royal et le rang sud de la rivière Boyer; et du pont de la route Jacques Picard située dans la seigneurie de Lamartinière entre le rang nord et le rang sud de la rivière et reliant les deux rangs immédiatement à l'est de la séparation de la rivière Boyer en deux branches.

Lorsqu'il était nécessaire de reconstruire un pont (en bois), il fallait le faire au côté de l'ancien que l'on gardait en opération jusqu'à l'achèvement du nouveau; l'ancien était vendu à l'encan à la porte de l'église et devait être démoli aussitôt pour éviter les accidents.

En 1878, une requête est adressée au conseil pour établir une nouvelle répartition pour la construction et la réparation des ponts; ainsi la municipalité fut divisée en quatre parties :

1. Pont des routes Charles Roy et Jacques Picard
 - depuis Louis Goulet jusqu'à Émilien RuelNord
 - depuis la ligne avec St-Henri jusqu'à G. PelchatSud

2. Pont et routes de Laurent Chabot et Louis Chabot
 - depuis Edmond Ruel jusqu'à Mme John Nord
 - Augustin Roy jusqu'à Joseph RaymondSud
 - la ligne de Saint-Henri jusqu'à Xavier Boulanger Hétrière

3. Ponts des routes Louis Turgeon et Delphin Prévost
 - depuis Charles Fournier jusqu'à Pierre CrépeauNord
 - depuis Pierre Trudelle jusqu'à Adolphe SamsonSud
 - Damase Boulanger jusqu'à Pierre GoupilHétrière

4. Pont de la Tremblade
 - moitié à la charge de la municipalité
 - moitié aux propriétaires de la Tremblade et des Prairies.

Pont de la route Chabot-Bilodeau

Le pont de la route Laurent Chabot, suivant les registres disponibles, a été refait en 1876 par J.B. Plante, Louis Chabot et Eugène Gapelin (Gosselin); il faut dire refait puisqu'il existait déjà en 1761 (Carte de Murray). Dès 1877, il faut entretenir les côtes (approches) de Louis Chabot côté nord et de F. Bilodeau côté sud. Une requête pour réparer le pont suivra en 1878.

En 1880, le pont de la route Chabot exige tellement de réparations, d'heures de travail et de matériaux qu'en octobre 1880, les habitants signent une requête pour l'abolition de la route de Louis Chabot et la construction d'une autre vis-à-vis l'église. Cette requête est finalement rejetée en décembre et les contribuables doivent fournir le bois pour la réparation. Il a fallu emprunter 100 \$ pour payer les réparations.

Une nouvelle requête présentée par Gédéon Bouchard et signée par beaucoup d'autres est présentée de nouveau en 1892, réclamant l'abolition de la route dite du Major Chabot et la verbalisation de la route de l'Église. Cette requête est annulée en 1893 et une somme de 40 \$ est votée en 1894 pour la réparation du pont. Cette fois, l'ouvrage est effectué à la corvée par les intéressés.

Le pont étant réparé, il a fallu l'année suivante réaménager les approches et refaire les clôtures pour une somme de 300 \$ à répartir parmi les propriétaires compris à partir de la route de la station jusqu'aux limites ouest de la paroisse du côté nord de la rivière.

En 1905, les obligés du pont Chabot sont beaucoup plus nombreux et comprennent tous les contribuables de la partie ouest de la paroisse à partir de la limite avec Saint-Henri jusqu'à la route de l'Église et son prolongement vers le sud.

Suite à de nombreuses requêtes adressées au gouvernement provincial par le conseil municipal, l'honorable A. Turgeon consent à construire le pont de fer Chabot aux frais de la couronne. Le conseil n'aura à rembourser qu'une somme de 1 500 \$. La construction débute en septembre 1908 et le pont ne sera ouvert à la circulation qu'au début de mars de l'année suivante.

Fermeture du vieux pont de bois et mise en vente aux conditions qu'il doit être payé argent comptant, défait dans les huit jours suivants et les trois premiers rangs de la cage enlevés.

L'inauguration et la bénédiction du nouveau pont aura lieu le 18 juillet 1909. Il change de nom pour le pont Galipeault en 1925; il sera refait à neuf en 1931.

Pont de la route Prévost-Turgeon

On est d'avis que le pont qui existe à l'est du faubourg fut le premier qui a été construit pour accorder les facilités de transports aux habitants établis au sud de la rivière Boyer.

Depuis les registres officiels existants, le pont situé à l'est est appelé le pont de la route Delphin Prévost-Louis Turgeon; Delphin Prévost au nord de la rivière avec son moulin à farine à l'intersection avec le chemin royal et Louis Turgeon, propriétaire des terres de chaque côté de la route au sud de la rivière.

Comme tous les ponts de bois de l'époque, ce pont fait l'objet de continuelles réparations; c'est ainsi que de 1875 à 1885, des demandes répétées sont adressées au conseil pour des réparations et, ces dernières sont effectuées au moindre coût.



Pont de la route Prévost-Turgeon
Première automobile à franchir le pont de la route Prévost, au début du siècle. Elle appartenait à Joseph Labrie

En 1889, les piliers du pont Prévost-Turgeon sont à refaire en bois. Ils doivent être rehaussés de deux pieds et le pont aura 45 pieds de longueur. Il fut reconstruit en 1890 au coût de 407,17 \$, montant à récupérer des intéressés avant la fin de juillet de la même année.

- 15 décembre 1901 : Le pont de la route Prévost-Turgeon est emporté par la crue des eaux. La reconstruction a coûté 232 \$.
- 11 décembre 1911 : Le maire Joseph Leclerc est autorisé à signer le contrat de construction d'un pont en fer sur la route Delphin Prévost-Louis Turgeon avec Labrie et Frères de Saint-Charles pour la somme de 4 600 \$. Le ministre des Travaux publics et le député Galipeault offrent un octroi de 80 % du coût.

En 1926, ce pont ne répond plus à la demande de la circulation qu'on lui impose; les autobus passent dessus; il est devenu dangereux pour le passage des automobiles et il requiert des réparations de façon permanente. Encore une fois, l'octroi de 80 % du gouvernement provincial est considéré comme généreux; il va coûter 26 000 \$ et sera construit par Joseph Labrie de Saint-Charles. Le conseil adresse une lettre de « reconnaissance éternelle » au député Galipeault.

Les fêtes d'ouverture ont lieu le 21 août 1929 en présence des invités Galipeault, Eugène Marquis et... On signale à cette occasion le dévouement de l'ingénieur P. Gauvreau et la bienveillance du contracteur Joseph Labrie lors de la réalisation de cet ouvrage.

En 1921, le gouvernement de monsieur Galipeault promet 4 700 \$ pour la construction d'un pont en béton sur la rivière du Bras; les trois paroisses de Saint-Charles, de Saint-Gervais et de La Durantaye se répartiront les 2 000 \$ manquant.

À partir de 1908, le gouvernement fournit des tuyaux de béton pour remplacer la majorité des petits ponts de bois qu'on utilisait auparavant.

LES CHEMINS

Les débuts

Les pionniers munis d'un pic, d'une pelle et d'une hache ouvraient des sentiers pour se rendre à leurs concessions, ou ils voyageaient par le fleuve et les rivières.

Les sentiers servaient en hiver comme en été; si on rencontrait des rochers, on les contournait; si on rencontrait un cours d'eau, on y jetait un pont rudimentaire. Il fallait éviter les amoncellements de neige et bien d'autres obstacles; c'est ainsi que les sentiers étaient sinueux dans notre vieille paroisse.

En plus de construire les chemins gratuitement par corvées, il fallait les entretenir en été comme en hiver. Chaque censitaire était responsable de sa devanture, c'est-à-dire, trois ou quatre arpents de longueur.

En février 1706, le conseil souverain adopta un règlement général qui donnait la responsabilité des chemins publics aux grands voyers. Ces derniers devaient prendre avis du seigneur, des officiers de milice et des six principaux habitants pour fixer les chemins à établir.

« Des colons s'établirent dans les rangs sur les bords de la rivière Boyer dès les premières années de la fondation de Beaumont, mais ils n'eurent pendant longtemps que des routes de fortune. Les grands voyers ne s'occupèrent pas de ces concessions avant 1731. »³

Le 5 novembre 1731, le grand voyer Lanouiller de Boisclerc traçait le chemin du trait-carré des concessions de la rivière Boyer et de Ville-Marie, afin de permettre aux habitants de se rendre en tout temps à l'église, à la ville et au moulin. Ce tracé nécessitait, suivant une requête sérieuse, la construction de sept ponts et que de plus, il faisait passer le chemin à travers plusieurs mollières profondes qui même en été étaient remplies d'eau. Les habitants de la rivière Boyer suggèrent un autre tracé.

C'est au mois de novembre 1744 où M. Lanouiller Boisclerc marquait un chemin royal de 24 pieds de largeur de chaque côté de la rivière Boyer tant sur la seigneurie de Beaumont que sur celle de la Livaudière. En 1746, le chemin n'était même pas commencé.

Nous soupçonnons que cette route correspondrait aujourd'hui au prolongement de la rue de la Gare vers le nord, en contournant légèrement la partie est du lac Saint-Charles, pour aller rejoindre la route 279 à l'intersection de la route Ville-Marie, le tout se trouvant dans la ligne de séparation des seigneuries de Beaumont et de Livaudière.

Le 3 février 1746, M. Lanouiller de Boisclerc, grand voyer de la Nouvelle-France, reçoit une requête signée par Joseph Roberge, Jean Bilodeau, Louis Leroux, Pierre Mimaux, Joseph Lacasse et autres habitants de la concession sud de la rivière à Boyer pour obtenir un chemin et un pont qui leur permettront d'aller à l'église, au médecin, etc.

« Le 4 juillet 1746, requête de Gabriel Bourget, Pierre Chabot, Louis Audet, François Gosselin, Nicolas Pouliot, Marc Isabelle, Joseph Sivadier, Joseph Labrecque, Charles Pouliot, Louis Isabelle, Louis Lapointe, Louis Fortier, Joseph Cassé, Joseph Roberge, Jean Bilodeau, Louis Leroux, Joseph LeRoy, Jacques Copin, au nom des habitants, tant de la seigneurie de la Livaudière où les signataires résident, que de plusieurs habitants de Beaumont, à M. Lanouiller de Boisclerc, grand voyer de la Nouvelle-France, pour obtenir une route nouvelle de la rivière Boyer au chemin du roi de Beaumont. »¹

Autre requête en date du 6 septembre 1746, de Antoine Paquet, Gabriel Royer, Jean Gonthier, Jean-Baptiste Paquet, Jean Poliquin, Jean Lecours, Philippe Fontaine, représentant les habitants établis au quatrième rang de Beaumont, côté sud de la rivière à Boyer, à M. Lanouiller de Boisclerc, grand voyer de la Nouvelle-France, pour obtenir que le pont qui était construit sur la terre de Jean Gonthier soit placé sur la terre de Pierre Coisset [...] fils.

Les 12 et 13 novembre 1746, le grand voyer marquait un chemin de descente de 24 pieds de largeur pour permettre aux habitants du quatrième rang, côté sud de la rivière à Boyer, de se rendre au troisième rang; il s'agit bien de la route Chabot-Bilodeau à l'ouest du village.

Le 14 août 1762, le grand voyer François Joseph Cugnet, à la demande des habitants de Saint-Charles de Bellechasse, réglait que tous les habitants des seigneuries de Livaudière, Saint-Michel et Beaumont qui portaient leurs grains au moulin de l'Acadien, qui ne manquait jamais, faubourg du Moulin, donneraient chacun une journée de corvée pour parachever le chemin qui y conduirait.

Le même jour, M. Cugnet, à la demande des habitants de la Hêtrière, leur marquait un chemin de ceinture et une route.

Enfin, les 29 juillet et 4 août 1796, le grand voyer, Gabriel Elzéar Taschereau, fixait un chemin de front et une route de sortie pour le village du Bras, dans le haut de la seigneurie de Beaumont.

Quand l'ère des grands voyers fut terminée, la plupart des chemins de la paroisse avaient été tracés sous leur forme définitive.

L'ÈRE MODERNE

Le conseil municipal nommait par la suite des inspecteurs de voirie; en 1886, il y avait 14 inspecteurs, chacun responsable de l'un de ces 14 arrondissements et un autre pour la route conduisant à Beaumont.

Les Chemins

Les chemins étaient encore à l'état rudimentaire et il était de mise que les poursuites résultant du mauvais état des chemins sous le contrôle d'un inspecteur soient à la charge de l'inspecteur négligent. L'inspecteur de voirie devait donc veiller à ce que chaque propriétaire entretienne sa partie de chemin, faire la répartition du coût de chaque route et recueillir les montants dus par chacun en avril de chaque année pour l'entretien des chemins d'hiver.

En 1888, une demande générale fut adressée au conseil pour que la répartition de l'entretien des routes soit basée sur l'évaluation des propriétés. Dix années plus tard, le conseil achetait une machine pour réparer les chemins au coût de 235 \$; cette dernière devait être entretenue chez



Sortie Est du village. 1915 avant la macadamisation
Maisons: O. Couture, Jos Nadeau, F. Gagnon
Ligne téléphonique en opération, mais l'électricité n'est pas arrivée

monsieur le maire.

En 1899, suite à une requête des propriétaires, l'entretien du chemin royal dans le village en hiver fut sous le contrôle du conseil.

Les chemins étaient dans un état tellement déplorable qu'en 1901, le conseil demandait aux contribuables de « creuser les fossés, d'aplanir les chemins, de faire de l'enrochement, de couper les souches se trouvant au milieu du chemin, de serper chaque côté et de ne pas labourer dans les chemins ».

Les bris de voitures et de harnais dans la route qui mène à Saint-Gervais et les poursuites intentées contre le conseil incitent ce dernier à demander à l'Honorable Turgeon de l'aide pour réparer cette route. En 1903, l'honorable Turgeon consent un octroi aux conditions suivantes : chemins haussés, surfaces arrondies, pavées et recouvertes de gravier; 100 \$ de rivière Boyer jusqu'à la butte de gravier, 200 \$ pour route Chabot-Bilodeau et 200 \$ pour la route d'Alfred Tanguay sont accordés; un homme avec sa voiture gagnera 1,50 \$ par jour.

Ces travaux et les subséquents semblent avoir réglé les problèmes jusqu'à 1911. Entre temps, on modifie l'entretien d'hiver ainsi : Largeur dépassant 7 pieds, gratter une fois tous les jours, poser des balises de 8 pieds tous les 36 pieds, faire des places de rencontre d'une longueur minimum de 30 pieds à tous les trois arpents minimum.

Des habitants du Haut du Sud demandent l'ouverture d'un chemin entre le Rang du Sud et le rang Saint-Félix avec un pont sur la rivière Boyer, ce chemin fut verbalisé en 1910.

L'année 1911 fut le départ pour améliorer définitivement les chemins de la paroisse. Cent trente contribuables demandent au conseil de prendre tous les chemins sous son contrôle pour l'entretien.

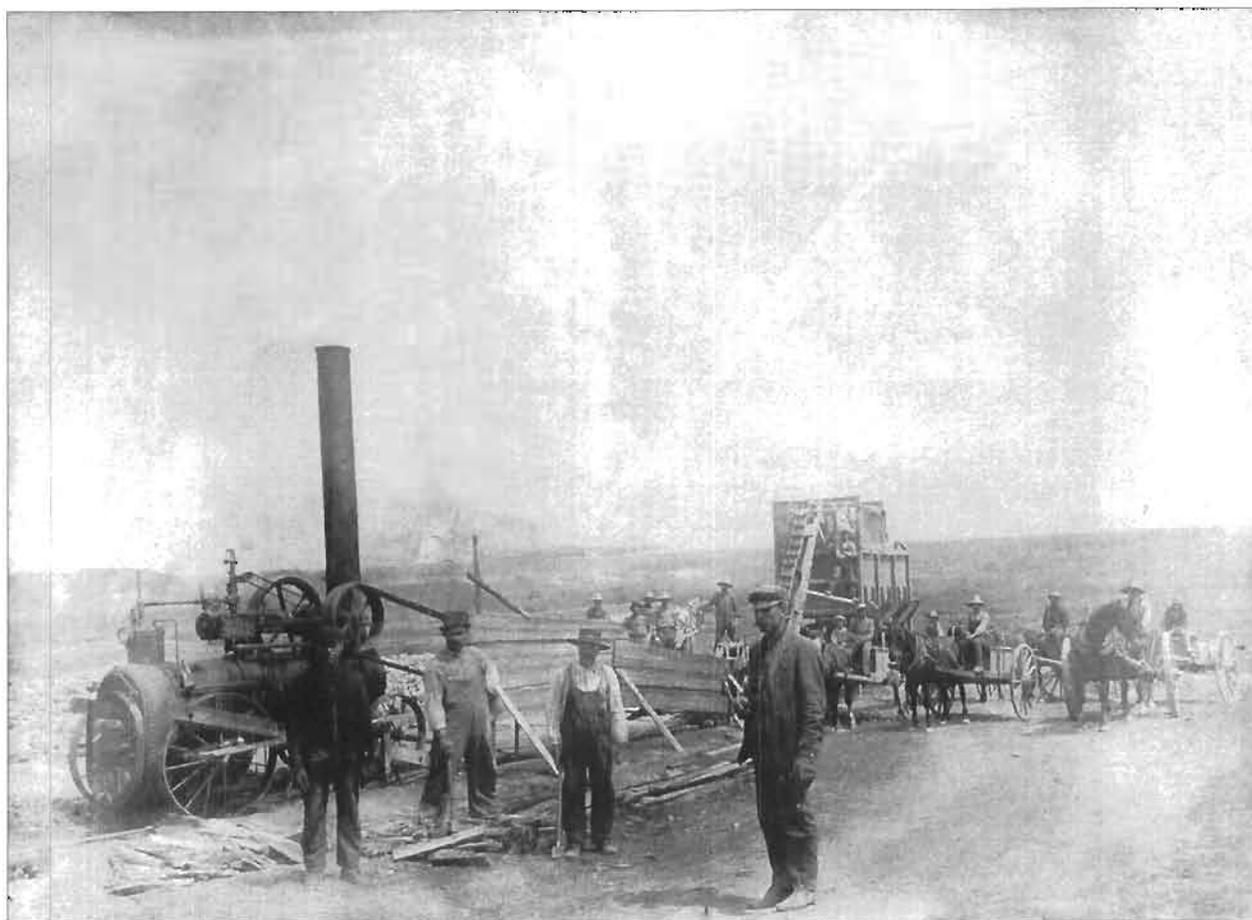
L'ÈRE DU MACADAM

La « Loi des bons chemins » présentée et défendue par Joseph Édouard Caron, ministre de l'Agriculture et de la Voirie fut mise en force en 1912, et des requêtes pour macadamiser les chemins arrivèrent en grand nombre au conseil. Le gouvernement s'appliqua surtout à présenter une loi pour les cultivateurs et rechercha la collaboration des municipalités; il les engageait à construire, améliorer et entretenir les routes et, garantissait, jusqu'à concurrence de 10 millions de dollars, les emprunts souscrits dans ce but.

Il semble que Saint-Charles ait précédé l'application de la loi pour commencer les travaux de macadam et le ministre de l'Agriculture a fourni l'outillage nécessaire. Le chemin Royal fut décrété chemin principal de la municipalité et fut le premier à profiter de la modernisation; le macadam du rang Bas du Nord a coûté 2 211,14 \$ en 1911.



Engin à vapeur pour actionner un casse-pierre mobile
C. 1915



Concasseur mobile pour macadamisage Circa 1915

Le devis pour ce travail peut se résumer comme suit : le macadam sera fait sur une largeur de 15 pieds et consistera en une première couche de grosses pierres de 5 pouces suivie d'une deuxième couche de 9.5 pouces d'épaisseur non roulée de pierre concassée avec accotements de trois pieds; le bombement sera de 1 pouce par pied de largeur non tassé. Il est convenu que les travaux seront terminés pour le premier décembre 1917 et que le coût ne dépassera pas 2 000 \$ par année.

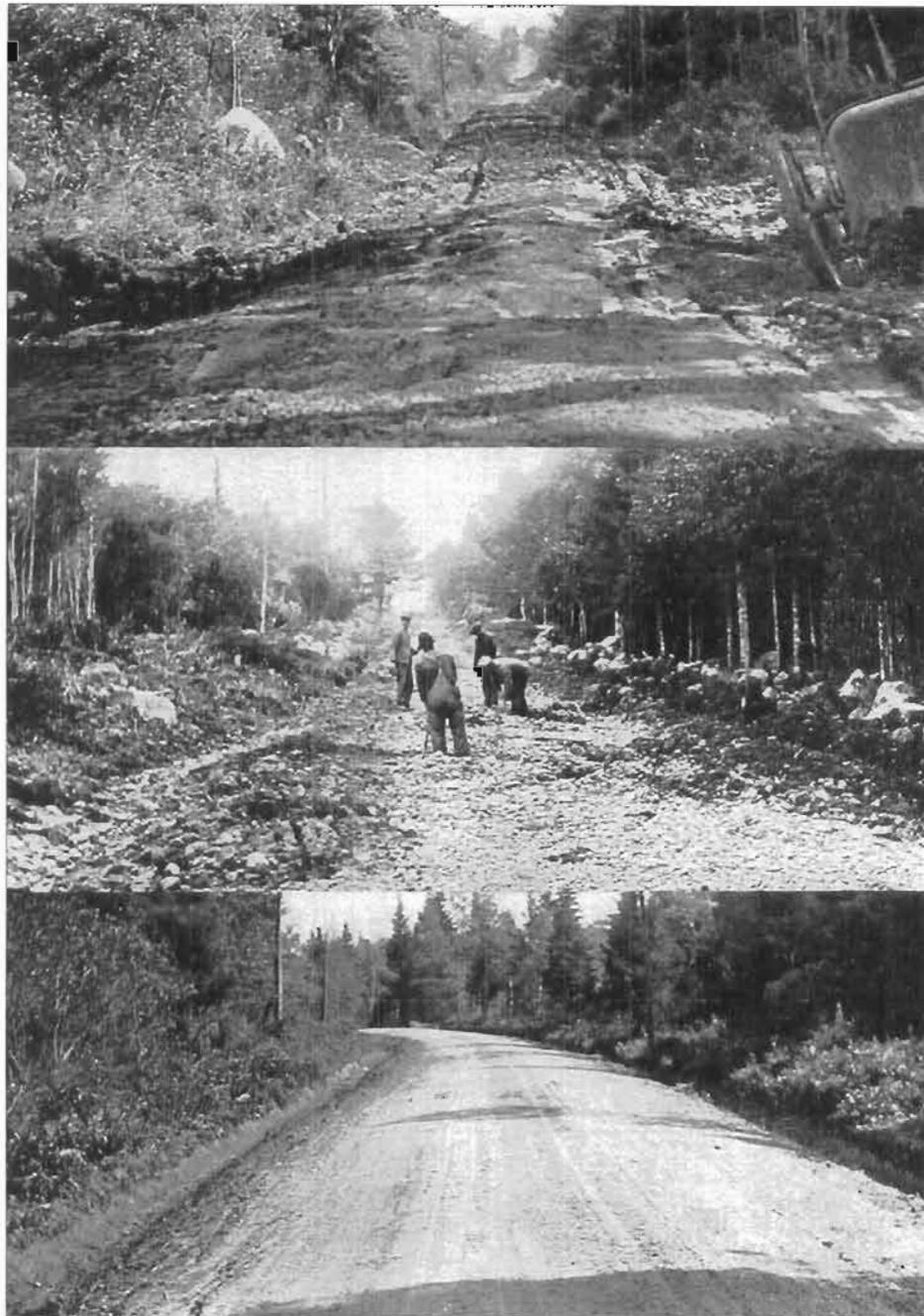
On profite du macadamisage pour poser des tuyaux de béton au lieu de ponceaux de bois.

Dès le mois de janvier 1912, on présente une nouvelle demande de subvention pour continuer les travaux de macadam. Le ministre de l'Agriculture accepte qu'on continue selon le système de 50 % d'emprunt garanti par le gouvernement. Un règlement passé en juin selon lequel tous les chemins municipaux, locaux et de comté seront faits et

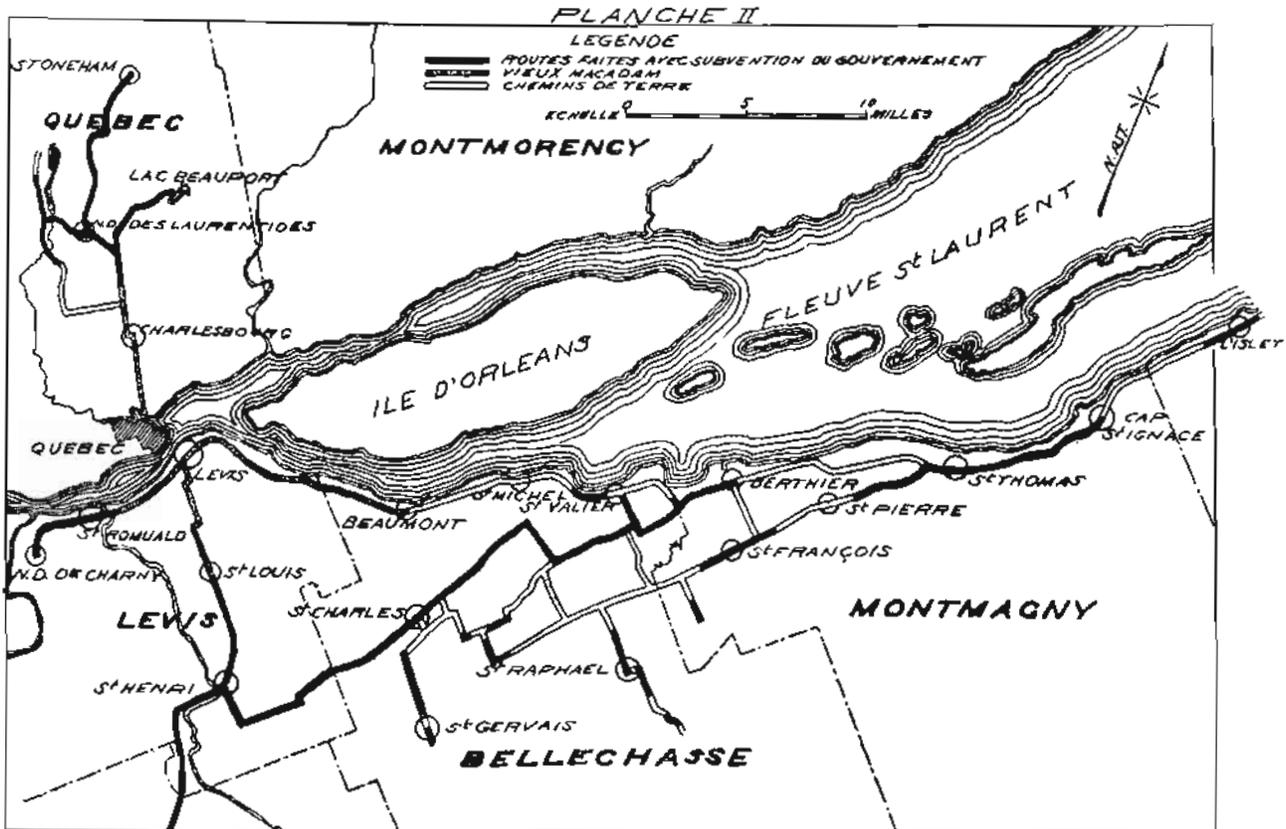
entretenus aux frais de la corporation fut changé par le suivant « Toutes routes municipales, locales et de comté seront entretenues et améliorées par taxation directe. » (Juillet)

Le chemin de fer, toujours propriétaire de la route de la station, consent à faire macadamiser la route; les travaux effectués en mai, juin et juillet sous la surveillance de la municipalité ont coûté 2 631,12 \$, le chemin de fer fournissant en plus la machinerie, l'eau et les deux ponts.

Même si les gens de la Hêtrière présentent une requête pour ne pas faire macadamiser dans toute la paroisse, celle présentée par les propriétaires du rang du Sud (lots 217 à 339) depuis St-Henri jusqu'à la limite avec Saint-Michel est acceptée suivant les mêmes devis et le même système de 50 % d'emprunt garanti par le gouvernement. Les travaux sur une longueur de 18 nûlles devant être terminés pour décembre 1925 et le coût ne devra pas dépasser 2 000 \$ par année.



Macadamisage avant, pendant et après
Photo extraite du livre de Québec, 1915



Rapport du ministère de la Voirie sur la situation du macadamisage dans notre région 1915



Rouleau à vapeur Circa 1915

Si on retourne en 1911, la première partie du rang du Nord, débutant avec la route Chabot, jusqu'à Fr. Turgeon a coûté 2 211,22 \$; en 1912, de Fr. Turgeon à Mme L. Christi, 3 792,60 \$ et, en 1913, de Mme L. Christi à Eug. Roy, 4 126,88 \$.

Toujours en 1913, 8 412,37 \$ ont été dépensés dans le rang du Sud; en 1914, 4 525 \$ coûtant aux contribuables une taxe de 3,35 \$ par 100 \$ d'évaluation. Il reste donc à faire en macadam 10 milles de routes; 8 dans le rang du Sud et 2 dans le Bas du Nord. Une demande d'octroi au ministère de l'Agriculture est présentée pour obtenir un remboursement de 50 % du surplus de 2 000 \$ pour le macadam; et au ministère de la Voirie pour se prévaloir de la loi des bons chemins relative à l'entretien ordinaire des chemins de terre.

En décembre 1914, le coût des travaux de macadam à répartir est de 5 401,37 \$ pour le Sud et 5 526,46 \$ pour le nord. Une demande du conseil pour augmenter de 2 000 \$ à 8 000 \$ par année le coût des travaux macadam de la route du Sud en 1915 afin d'accélérer les travaux; 6 000 \$ est accepté. On arrête les travaux en septembre et les machines sont démenagées chez Fidèle Couture. Soixante quatorze contribuables refusent de payer les travaux d'amélioration de la route Tanguay (route de St-Gervais) mais leur requête est renvoyée.

Un avis du 9 avril 1915 par le conseil du village demandant au conseil de la paroisse la séparation de l'actif et du passif avant le commencement des travaux de macadam est signifié. Le village avertit la paroisse qu'il ne contribuera à aucune somme relative aux travaux de macadam qui se feront dans la partie est du rang du Nord durant la prochaine saison. C'est la séparation, la dette étant au 1er avril de 6 269,02 \$, soit de 4,30 \$ par 100 \$ d'évaluation; le partage de cette dette est de 3 440 \$ pour le village et 2 829,02 \$ pour la paroisse.

Le 4 avril 1916, un règlement mettant toutes les routes sous le contrôle du conseil est abrogé et mis en force. On dépense 7 364,03 \$ dans le rang du Sud au cours de l'année. On continue en 1917 de Pierre Turgeon jusqu'au rocher et les machines à chemin sont sur le terrain de Amédée Aubé; et on termine le macadam au milieu du Sud l'année suivante et les machines à chemin se retrouvent chez Charles Frenette.

En 1916, les travaux de macadam sont terminés dans le rang du Nord et le rang du Sud, on transporte les machines chez Aimé Labrie pour procéder à la pose du macadam dans la route Delphin Prévost au nord du pont et dans la route de Beaumont. Pendant les deux dernières années, on gravelait les autres chemins de la paroisse tout en profitant des octrois du ministère de la Voirie et, en 1918 on fit fabriquer des grattes (Split Log) pour l'entretien des chemins en macadam et en gravier.

Pour continuer la pose du macadam dans le rang du Sud et à la Hêtrière Est, en 1919 les machines sont mises en hivernement chez Ferdinand Aubé.

Pour le rang Nord-Ouest à partir de Charles Chabot à Saint-Henri, on fait une demande d'octroi qui fut accordée en 1920.

Le pont sur la rivière du Bras est devenu très dangereux et il faut le rebâtir en béton de préférence; les trois conseils, de Saint-Charles, La Durantaye et Saint-Gervais, se réunissent pour demander un octroi de 50 %; monsieur Galipeau fournit 4 700 \$ et les trois conseils se partagent le 2 000 \$ additionnel. A. Galipeau et J.L. Perron ajoutent 5 % d'octroi pour la construction du pont du Grand Bras au mois de septembre 1922.

Les contribuables de Saint-Charles demandent l'ouverture d'une route de colonisation allant du rang Nord-Ouest à Ville-Marie et de là jusqu'à Pintendre. En 1923, la route dans les bois du nord est tracée sur une longueur de trois milles et elle est commencée avec l'aide d'une subvention de 500 \$.

ROUTE RÉGIONALE

Pour faire accepter que la route régionale dans Bellechasse débute par Beaumont, passe par Saint-Charles et Saint-Gervais jusqu'à Saint-Camille, l'envoi de délégués était nécessaire, et la route régionale fut établie ainsi dès 1925.

Monsieur Gauvreau, ingénieur de la voirie à Saint-Charles a la responsabilité d'accorder 100 \$ par mille par année pour l'entretien de la route passant par le village, de la route

Chabot à la route de Beaumont; le village refuse de contribuer à l'entretien de cette route.

Dès l'année suivante, 1926, le rang Nord-Ouest demande à monsieur Perron un octroi de 100 \$ par mille pour une période de sept ans; il s'en est suivi que le gouvernement a confirmé qu'il est prêt à prendre à sa charge les chemins améliorés et le sous-ministre accepte d'entretenir les rangs du Nord et du Sud, la route Chabot, celle de Saint-Gervais et de Beaumont ainsi qu'une partie de la Hêtrière Est jusqu'au lot 440-41.

On continue d'améliorer les routes restantes, soient la Hêtrière Ouest et la Tremblade.

En 1928, la Corporation modifie le règlement concernant l'entretien des chemins d'hiver; ainsi le règlement de 15 septembre 1845 et de 1873 stipulant que l'entretien soit fait « depuis la première neige jusqu'à la circulation des voitures d'été » est abrogé pour la période « du premier novembre jusqu'au premier mai ». L'année suivante, on demande d'ouvrir les chemins d'hiver à six pouces du sol au lieu de un pied. L'entretien d'hiver a coûté 565 \$ pour l'hiver 1928-1929.

La Hêtrière Ouest, qui semble avoir été négligée, fait l'objet d'une demande au député E. Boiteau pour faire déplacer certaines sections de route et entretenir 9100 pieds sur toute sa longueur. L'accord est donné et les travaux commencent en 1938.

ENTRETIEN D'HIVER EN PRIORITÉ

Une demande est adressée au ministre de la Voirie, A. Talbot, pour l'ouverture de la route de Beaumont aux automobiles pendant l'hiver 1953; M. A. Talbot fournit 225 \$ au comité d'entretien d'hiver de Saint-Gervais. En 1956, l'octroi est de 425 \$. L'année 1953 est l'année de la demande de municipalisation des chemins de toute la paroisse pour l'entretien d'hiver. Une nouvelle requête est présentée en 1958 pour la circulation automobile dès cette année. Le gouvernement accorde une subvention; mais les contribuables auront à payer une taxe spéciale. On accorde alors au Syndicat coopératif d'utilités rurales de Bellechasse

le contrat pour l'ouverture du rang Nord-Ouest, 450 \$; du rang Nord-Est, 400 \$; du rang Sud-Ouest, 400 \$ et de la Hêtrière Ouest, 400 \$. En 1959, on ajoute à ce contrat l'entretien de la Hêtrière Est.

Le ministère de la Voirie accorde un octroi de 3 346,25 \$ pour l'entretien des chemins de la paroisse et de la route 25A. Ce n'est qu'en 1961 que la voirie prend à sa charge l'entretien de cette dernière.

C'est en 1963 que la voirie prend à sa charge l'entretien des chemins de la paroisse sauf en hiver; il en résulte une dépense de 13 233 \$ taxable chez les contribuables de la paroisse.

UNE NOUVELLE ROUTE EST OUVERTE

En 1961, le conseil de la paroisse de Saint-Charles adresse au conseil de la municipalité de Rivière Boyer une requête pour l'ouverture d'une route dans la ligne des comtés de Bellechasse et Lévis, à partir de la route seigneuriale dans les rangs Saint-Charles sud et Saint-Félix sud pour se terminer à la route de la Hêtrière et de la Grande Grillade sur la municipalité de Rivière Boyer.

LES TROTTOIRS

La construction des trottoirs est amorcée en 1885 suivant les conditions suivantes :

- À partir d'Alexandre Duquet jusqu'à Étienne Labrecque, côté nord du chemin royal, un trottoir en bois de 27 pouces de largeur.
- Alexis Roy à le faire en pierres unies (Tuf ou en gravier) et trottoir assez élevé pour être toujours propre.
- Depuis Anselme Bilodeau jusqu'à Alfred Paquet, côté sud, et aider ceux du côté nord dans la confection et l'entretien.
- Date ultime : Commencement des travaux en août prochain. Pierre Drolet, maire, sera le surveillant.

En 1887, on demande d'ajouter les cultivateurs et les emplacitaires des routes de Beaumont, Prévost et Chabot

CORRECTIF PAGE 112

Maison de M. Joseph Lacroix et non d'Adélar
Lacroix. On voit sur la photo : Anastasie Asselin,
femme de Joseph Lacroix et 3 de ses enfants ainsi
que la grand-mère Marie Therrien Asselin-Lemelin.
Cette photo date du début du siècle. On remarquera
le trottoir de bois.

1800-1899



Au temps où les trottoirs avaient 27 pouces de largeur. Maison d'Adélar Lacroix sise au 2889, avenue Royale
Gracieuseté : Diane Lemieux-Jacques

pour la répartition des coûts. Pierre Crépault, fils, devient inspecteur des trottoirs et le secrétaire-trésorier doit retenir des contribuables l'argent nécessaire à l'achat des matériaux à chaque année. En 1889, on exempté du devoir de payer les matériaux ceux qui sont obligés de faire l'ouvrage.

Lors de la séance de conseil de janvier 1890, une requête des gens du Haut du Nord est présentée pour ne pas contribuer aux coûts des trottoirs. Le conseil décide de prendre conseil auprès d'un avocat pour vérifier la légalité de la situation des trottoirs et des requêtes qui continuent d'affluer.

Un règlement voulant que les contribuables du Haut et du Bas du Nord paient pour l'entretien des trottoirs est annulé par vote peu après.

En mars 1891, un nouveau règlement est passé : Trottoir fait et réparé en bois du côté nord du chemin royal dans le vil-

lage depuis Edmond Beaudoin, côté est, jusqu'à une même longueur du côté sud-ouest de l'église en madriers contigus de 27 pouces de largeur. Un inspecteur est nommé pour surveiller les travaux, acheter les matériaux et présenter les coûts au secrétaire-trésorier qui fera la répartition.

En juin de la même année le secrétaire-trésorier fait la lecture d'un rapport et décision finale du conseil de comté qui se permet d'annuler le règlement concernant les trottoirs dans le village de Saint-Charles et d'en statuer un autre en contradiction avec la loi municipale de cette province. On emprunte 33,25 \$ pour payer les réparations des trottoirs et on engage un avocat pour contester la décision du conseil de comté.

Arrive en septembre, une action intentée par Maxime Dupuis concernant le règlement des trottoirs; le maire Charles Chabot est mandaté pour défendre le conseil et engager un avocat. En novembre, le secrétaire-trésorier est

avisé de retirer des contribuables du rang du Nord l'argent emprunté avant la fin du présent mois et de poursuivre au nom du conseil les retardataires afin de recouvrer le montant suivant la répartition.

En avril 1892, Onésime Mercier et le maire sont nommés pour consulter un ou plusieurs avocats pour régler définitivement et le procès et les affaires reliées aux trottoirs. Une motion présentée pour que tous les contribuables de Saint-Charles soient mis à contribution pour payer les frais des trottoirs est battue et classée sans effet. À la fin d'avril, les frais de procès atteignent déjà 333,50 \$ (10 fois les réparations précédentes) et ce n'est pas tout, le jugement du juge Andrews a provoqué des dépenses de 220 \$; un règlement pour payer tous ces frais est accepté par la décision du maire après un vote partagé des conseillers.

En décembre, une assemblée spéciale est tenue pour expliquer les avis des avocats Malouin et Maloin après :

- convocation de tous les contribuables du rang Nord de la rivière Boyer;
- correction apportée au rôle d'évaluation;
- autorisation à quelqu'un pour poursuivre ceux qui n'ont pas encore payé;
- paiement des frais et dépenses des avocats susnommés.

Des procédures seront prises contre les retardataires avant le 15 janvier 1893; ainsi, un avis spécial de 8 jours sera envoyé avant les procédures ordinaires.

À la réunion d'avril 1893, il est proposé et appuyé que les trottoirs du village soient entretenus par les propriétaires du chemin de front. Cette motion est amendée « Tous les contribuables du rang du Nord parce que ceux-ci sont moins chargés que les autres du reste de la paroisse dans les travaux publics, ceux de la Fabrique sont à la charge de celle-ci. » Approbation par le maire suite à un vote égal des conseillers.

Les minutes de l'assemblée contiennent tous les noms des contribuables qui sont obligés par ledit règlement à contribuer à l'entretien des trottoirs suivant leur évaluation. (voir liste des propriétaires, page 115)

Le mauvais état de la route de la station force le conseil à demander au chemin de fer de faire des trottoirs sur

cette dernière.

Plus de poursuite ni de frais élevés d'avocats pour régler les différents; en 1897, le conseil passe un règlement pour que chaque propriétaire fasse et répare son trottoir, côté nord et sud. Les trottoirs ont dorénavant 36 pouces de largeur et il est statué en même temps que les chemins du village soient arrangés et entretenus par les propriétaires.

En 1899, le trottoir n'est pas encore construit sur la route de la station et une demande à ce sujet est de nouveau formulée au chemin de fer par le conseil.

Beaucoup plus tard, en 1911, on veut que les trottoirs soient faits seulement sur le côté nord dans le bas du village. On fait appel encore aux avocats; il en est résulté une décision que les deux côtés soient construits à la charge exclusive de chacun sur 36 pouces de largeur à 6 pouces des clôtures.



Parade de la Saint-Jean au temps des trottoirs en bois de 36 pouces

Circa 1930

La question des trottoirs semble réglée une fois pour toute; chaque propriétaire peut donc, à peu de frais, s'enorgueillir du bon entretien de son trottoir.

Avec le problème des trottoirs, nous mettons en lumière l'état de l'occupation du territoire en utilisant les données du cadastre officiel de 1880 qui rapportent les noms des propriétaires de chaque lot du territoire de la paroisse; ces derniers sont énumérés dans la colonne centrale du tableau suivant : « Liste des propriétaires fonciers, rang du Nord de la Rivière Boyer. »

Dans la colonne de gauche du même tableau, 1858, nous avons dans la mesure du possible localisé les propriétaires énumérés dans le cadastre abrégé des seigneuries de Beaumont, de Livaudière et de Lamartinière; ce cadastre est établi par un commissaire en vertu de l'acte seigneurial de 1854. Le rapport du commissaire assigné pour le fief Beauchamp ou La Martinière se lit comme suit : « Province du Bas Canada. Je, soussigné, l'un des commissaires en vertu de l'acte seigneurial de 1854, auquel a été assigné le Fief Beauchamp ou La Martinière, dans le district de Québec, afin d'en faire le cadastre du dit Fief, conformément à la loi, et que ce jour, le dix-huitième de février, de l'année mil huit cent cinquante-neuf, le dit cadastre, étant resté déposé pendant l'espace de temps voulu par la loi, je l'ai clos finalement.

Je certifie de plus que j'ai constaté que la valeur du Fief, c'est-à-dire de tous les biens et droits lucratifs que le Seigneur du dit Fief possède comme tel, se monte à la somme de douze mille deux cent vingt dollars et quarante-neuf cents, comme suit, savoir :

	\$	¢
Valeur des cens et rentes	3 512,16	
Valeur des lods et ventes	5 508,33	
Valeur des moulins banals	<u>3 200,00</u>	
	12 220,49	

Je certifie de plus que les droits de la couronne, dans ce Fief, consistent dans le droit de quint, lequel droit de quint computé en formant une année commune sur le quint accru dans le Bas Canada, pendant les vingt-cinq années immédiatement antérieures à la passation de l'acte seigneurial de 1854, et reparti sur le dit Fief en vertu des dispositions du dit acte, se monte à la somme de cent cinquante-trois dollars. »

Datée ce 18 février 1859

S. Lelièvre, commissaire

Comme il n'y a pas de numéro de lot attribué à chaque propriétaire dans ce cadastre nous n'avons pu les localiser tous comme pour l'année de 1880. Les descendants des différentes familles pourront peut-être compléter ce tableau et en informer les auteurs du présent volume.

« À la séance générale du conseil du mois de juin de chaque année, l'inspecteur de voirie des dits trottoirs devra faire un

rapport détaillé au conseil de l'état des trottoirs, contenant le nombre de madriers et traverses devant être remplacés et le coût approximatif des travaux et y faire pour les conserver en bon état de réparation.

Sur l'ordre du dit conseil de Saint-Charles et au jour et à l'heure fixés par avis public suivant la loi, il fera la vente et adjudication au plus bas et dernier des enrêchisseurs au rabais, offrant des garanties suffisantes des travaux approuvés à faire sur les dits trottoirs, l'adjudicataire devant fournir tous les matériaux nécessaires. Après la vente et sur le rapport de l'inspecteur, le conseil par un acte de répartition fait et homologué suivant la loi prélèvera sur tous les propriétaires du rang du Nord de la dite paroisse de Saint-Charles comté de Bellechasse un montant suffisant pour rencontrer le coût de la dite répartition aux dits trottoirs.

Néanmoins il est statué que les trottoirs de la fabrique de Saint-Charles sont exceptés du dit règlement et seront complètement à la charge de la fabrique seule.

Noms de tous les contribuables obligés par ledit règlement à contribuer à l'entretien des trottoirs d'après leur évaluation. »

Signé Edmond Bilodeau, secrétaire trésorier, 1893, pages 81 à 84 inc.

LISTE DES PROPRIÉTAIRES FONCIERS

N° de lot 1858

1880

1893

RANG NORD de la rivière Boyer

1	Louis Dorval	Alfred Crépeau	Charles Crépeau
2	Pierre Crépeau	Pierre Crépeau	Pierre Crépeau
3	Louis Dorval	Pierre Crépeau	Charles Crépeau
4	F.X. Querret	Théophile Boulanger	Alfred Labrecque
5	Louis Beaudoin	François Gendron	Alfred Labrecque
6	Alex Marcoux	[...] Marcoux	Alfred Roy
7	Charles Labrecque	Jean Labrecque	Jean Labrecque
8	Frs. G. Gosselin	Magloire Gosselin	Joseph Labrecque
9	Charles Labrecque	Jean Labrecque	Joseph Labrecque
10	Frs. G. Gosselin	Magloire Gosselin	Héliodore Gosselin & Célestin Pépin
11		Joseph Labrecque	Joseph Labrecque
12		Johnny Turgeon	Xavier Labrecque
13		Charles Labrecque	Xavier Labrecque
14		Charles Labrecque	Xavier Labrecque
15	Municipalité Scolaire	École No. 3	
16	Jean Naud	Jean Labrecque	Napoléon Labrie
17	Pantaléon Patry	Jean Labrecque	Florian Labrie
18	André Couture	Joseph Couture	Thomas Picard
19	Charles Marcoux	Charles Marcoux	Charles Marcoux
20	Jean-Baptiste Turgeon	Jean Turgeon	Vve Jean Turgeon
21	Albert Blanchet	Pierre Couture	Maxime Dupuis
22	Magloire Couture	Pierre Couture	Gaudias Couture
23	Charles Tanguay	Joseph Bonneau	Pierre Tanguay & Joseph Bonneau
24		Joseph Bonneau	Pierre Tanguay & Joseph Bonneau
25		Jean Turgeon	Vve Jean Turgeon
26	Marcel Prévost	François Prévost	Alphonse Prévost
27	Marcel Prévost	Charles Prévost	Charles Prévost
28	Joseph Prévost	Joseph Prévost	Désiré Prévost
29	Joseph Prévost	Joseph Prévost	Désiré Prévost
30	Michel Turgeon	Elzéar Turgeon	Elzéar Turgeon

ROUTE DE BEAUMONT

31	Damase Blanchet	Damase Blanchet	Frédéric Blanchet
32		Anselme Bilodeau	Frédéric Blanchet
33		Damase Blanchet	Louis Boucher
34	Jean Naud		Eugène Couture

N° de lot 1858	1880	1893
35	Onésime Pelletier	Joseph Guillemette
36	Ambroise Naud	Trefflé Labrie
37	Désiré Labrie	Trefflé Labrie
38	Frédéric Couture	Alfred Labrie
39	Louis Lapierre	Louis Lapierre
40	Abraham Turgeon	Marc Turgeon & Israel Bouffard (Moulin à farine)
41	Joseph Pruneau	Charles Prévost
42	Alfred Labrie	Alfred Labrie
43	Pierre Labrie	Onésime Labrie & Pierre Labrie
44	Joseph Paquet	Charles Prévost
45	Joseph Carbonneau	Joseph Carbonneau
46	Joseph Prévost	Frédéric Blanchet
47	Pierre Chabot	Julius Marchand
48	Napoléon Fraser	Joseph Nadeau
49	Alexandre Lefebvre	Joseph Nadeau
50	François Turgeon	Augustin Picard & Joseph Couture
51	Charles Picard	Augustin Picard & Joseph Couture
52	Damase Poiré	Thomas Poiré
53	Joseph Therrien	Thomas Poiré
54	Antoine Lacroix	Étienne Lacroix
55	Magloire Nadeau	Joseph Nadeau
56	Gabriel Nadeau	Edmond Nadeau
57	Charles Fournier	Joseph Fournier
58	Charles Fournier	Edmond Beaudoin
59	Charles Fournier	Joseph Fournier
60	Joseph Prévost	Vve Louis Prévost
61	Landry Poliquin	[...] Poliquin
62	Marcel Leclerc	Xavier Blais
63	Ignace Duquet	Pierre Fortier
64	Ferdinand Prévost	Ferdinand Prévost
65	Ignace Duquet	Pierre Fortier
66	Philippe Drolet	Urbain Dion
67	Louis Prévost	Magloire Labrie
68	Ferdinand Prévost	Ferdinand Prévost
69	Pierre Prévost	Pierre Prévost
70	Donat Bilodeau	Joseph Gonthier
71	Joseph Gonthier	Joseph Gonthier
72	Désouande Bernier	Vve Louis Prévost
73	Magloire Prévost	Vve Louis Prévost
74	Alexis Roy	Vve Alexis Roy
75	Étienne Labrie	Étienne Labrecque
76	Jean Patris	Jean Patry

N° de lot 1858	1880	1893
77	Jean Patry	Jean Patry
78	Nicolas Beaudoin	Nicolas Beaudoin
79	Damase Hébert	Damase Hébert & Louis Dutil
80	Joseph Paquet	Alfred Paquet
81	Joseph Lachance	Charles Pépin (Lachance)
82	Jean Labrie	Napoléon Labrie
83	Ambroise Chabot	Ambroise Chabot
84	Denis Therrien	David Therrien
85	Désouande Bernier	Jean Blais
86	Onésime Pelletier	Vve Dr. O. Pelletier
87	La fabrique (Chapelle)	
88	Zéphirin Gonthier	Zéphirin Gonthier
89	Jean Boucher	Alphonse Nadeau & Dr. E Perron & Alexis Couture
90	Gervais Audet	Gervais Audet
91	Louis Chabot	Louis Chabot
92	François Turgeon	Cléophas Labrecque
93	Prospère Leblanc	Joseph Ruel
94	Municipalité (Scolaire)	
95	Jean Carrier	Louis Demers
96	Pélagie Therrien	Pélagie Therrien
97		
98		
99	Jean Côté	Jean Côté
100	Scolatique Pelchat Vve Charles Bernier	Pierre Crépeau
101	Prospère Leblanc	Joseph Ruel
102	Ulric Chabot	Romain Couture
103	Joseph Montminy	Edmond Bilodeau
104	Municipalité (Scolaire)	
105	Cyrille Esnouf	Alfred Paquet
106	Ferdinand Royer	Ferdinand Royer
107	Pierre Dallaire	Pierre Dallaire
108	Charles Pépin	Ferdinand Royer
109	Pierre Dallaire	Pierre Dallaire
110	Damase Fecteau	Pierre Dallaire
111	Pierre Dallaire	
112	Philibert Morissette	Vve Louis Larochelle
113	Augustin Pouliot	Charles Pouliot
114	Philibert Morissette	Vve Louis Larochelle
115	Philibert Morissette	Vve Louis Larochelle
116	D. Huard	[...] Carrier
117	Joseph Labrie	Joseph Labrie

N° de lot 1858	1880	1893
118	Elzéar Jolivet	Joseph Carrier & Robert Beaudoin
119	La fabrique	
120	La fabrique	
121	Ls. P. H. Turgeon	Ls. P.H. Turgeon (Seigneur) Terre originelle du Seigneur Couillard incluant celle concédée à la fabrique. Sur cette terre, on retrouve au sud et au nord du chemin Royal les propriétaires suivants :
	Antonin Gonthier	
	Victor Laberge	
	Joseph Couture	
	Francis Gosselin	
	Luc Gosselin	
	Stanislas Côté	
	Charles Bisson	
	Ferdinand Rouillard	
	David Therrien	
	Joseph Dumas	
	François Chabot	
	François Drolet	
	André Brochu	
	Vve Pierre Leclerc	
122	La fabrique	
123	La fabrique	
124	Hospice Ruel	Hospice Ruel
		Hospice Ruel
		Vve Pierre Leclerc
	Propriétés situées côté Est sur la rue de la Gare	Vve Félix Ruel
		Jean Couture
		Georges Gonthier
		Joseph Laverdière
		John Barnwell
		Léon Labonté
		Alexi Huard
		Alexis Rousseau
		Léon Bilodeau
125	Chemin de fer du Grand Tronc	
126	Chemin de fer du Grand Tronc	
127		Joseph Leclerc
128		Jean Picard
129		Jean Brochu
130		Michel Turgeon
131		Georges Gagnon
132		Onésime Arseneau
		Georges Couture
		Pierre Goulet
		David Dumas
		Vve Michel
		Georges Gagnon
		Onésime Arseneau

N° de lot 1858

1880

1893

RUE DE LA GARE et limites entre les seigneuries de Beaumont et Livaudière.

133	Hospice Ruel	Hospice Ruel	Hospice Ruel
			Ferdinand Rouillard
	Propriétés situées côté Ouest sur la rue de la Gare		Edmond Nadeau (rue de la Gare)
			Léon Bilodeau (côté ouest)
			Eugène Arseneau
			John Lavallée
			Alex. Nadeau
			Johnny Morissette
134		Frédéric Turgeon	Philius Goulet
135		Alexis Rousseau	[...] Drolet
136		Hospice Ruel	
137		Pierre Nolet	Cyrille Carrier
138		Pierre Dorval	Vve Antoine Dorval
139		Aubert Larue	Cléophas Couture
140		Jean Marcoux	Vve Félix Ruel
141	Melles Gosselin	Melles Gosselin	R.P. A. Gosselin
142		Joseph Gosselin	R.P. A. Gosselin
143		Alexandre Duquet	Cyrille Carrier
144	Jean Gosselin	Louis Gosselin	R.P. A. Gosselin
145	Vve Jos. Gosselin	Eugène Gosselin	David Lacroix & P.J. Déry
146		Joseph Chabot	Joseph Chabot
147		Joseph Chabot	Joseph Chabot
148	La fabrique		
149		François Chabot	Vve François Chabot
150		Joseph Chabot	Joseph Chabot
151		Edouard Gosselin	P.J. Déry
152	Louis Chabot	Louis Chabot	Charles Chabot
153		Joseph Chabot	
154	Louis Chabot	Marie Drolet-Vve de Louis Chabot	Charles Letellier
155	Marcel Bilodeau	Charles Chabot	Charles Chabot
156	Antoine Plante	J. Bte Plante	Joseph Asselin
157	Marcel Bilodeau	Louis Leclerc	Vve Louis Leclerc
158	Vve Jean Clément	François Clément	François Labonté (Clément)
159	Jean Leclerc	Louis Leclerc	Joseph Leclerc
160		Philius Ruel	Philius Ruel
161	Joseph Therrien	Angèle Picard	Jean Duquet
162		Louis Leclerc	Vve Louis Leclerc
163	François Naud	Alphonse Lacasse	Ferdinand Lacasse & Luc Gosselin
164		Antoine Plante	Jean Morissette

N° de lot	1858	1880	1893
165	François Naud	Jean Morissette	Jean Morissette
166	Amable Lacasse	Jean Boucher Seign.	David Dumas (héritier du seigneur)
167	Louis Leclerc	Eugène Blanchet	Eugène Blanchet
168	Joseph Morin	Eugène Blanchet	Eugène Blanchet
169	Vve Hilaire de Beaumont	Anselme Leclerc	Laurent Nadeau
170	Louis Morin	Frédéric Fournier	Frédéric Fournier
171		Antoine Plante	Onésime Plante
172	Pierre Charrier	Vital Charrier	Elzéar Gosselin
173	Joseph Morissette	Dominique Morissette	Dominique Morissette
174	David Nadeau	David Nadeau	Alphonse Nadeau
175		Charles Dion	Alphonse Nadeau
176	Charles Nadeau	Laurent Nadeau	Clovis Nadeau
177	Charles Nadeau	Charles Nadeau	Clovis Nadeau
178	Jean Gautron	Louis Larochelle	Joseph Turgeon
179	Jean Gautron	Louis Larochelle	Joseph Turgeon
180		Catherine Gauthier	Joseph Turgeon
181	François Charrier	François Charrier	
182		Dominique Morissette	Dominique Morissette
183		Lauréat Chabot	
184		Michel Genest	
185	François Charrier	François Charrier	Alphonse Nadeau
186		Stanislas Couture	
187		Étienne Couture	
188	Augustin Boucher	Alexandre Boucher	Vve Edouard Therrien & Alphonse Nadeau
189	Olivier Couture	Edouard Ruelle	Edouard Ruelle
190	Joseph Chabot		
191	Municipalité (Scolaire) N° 4		
192	Michel Fournier	Émilien Ruelle	Émilien Ruelle
193	Jacques D'agneau	Jacques D'agneau	Joseph & Onésime D'agneau (Laprise)
194	Vital Couture	Vital Couture	Vital Couture
195		Jacques Picard	Edouard Therrien
196		Vital Couture	Vital Couture
197	Jacques Picard	Jacques Picard	Edouard Ruel
198	Vital Couture	Vital Couture	Vital Couture
199	Vital Couture	Vital Couture	Vital Couture
200	Charles Bernier	Charles Bernier	Vve Charles + Napoléon Bernier
201	Stanislas Couture	Stanislas Couture	Étienne Couture
202		Pierre Duquet	Pierre Duquet
203		Pierre Duquet	Pierre Duquet
204		Jean Michaud	Georges Bernard
205		Joseph Goulet	Joseph Bernier
206		Cyprien Bernier	Cyprien Bernier

N° de lot 1858	1880	1893
207	Magloire Blanchet	Alfred Blanchet
208	François Bolduc	Alfred Blanchet
209 Joseph Mercier	Joseph Mercier	Joseph Mercier
210	Magloire Blanchet	Alfred Blanchet
211	André Blanchet	André Blanchet
212 Pierre Duquet	Pierre Duquet	Edmond Duquet
213	André Blanchet	André Blanchet
214 Antoine Dumas	Louis Goulet	Alfred Roy

LISTE DES PROPRIÉTAIRES FONCIERS 1880

N° de lot		N° de lot	
RANG SUD de la rivière Boyer			
215	Dina Blais veuve de Didace Bernier	242	Frédéric Fournier
216	Joseph Brochu	243	Thomas Rousseau
217	André Labbé	244	Elzéar Tanguay
218	Jean Carrier	245	Louis Demers
219	Eulalie Pelchat veuve de Charles Bernier	246	Louis Leclerc
220	Félix Gagnon	247	Louis Leclerc
221	Jacques Gagnon	248	Antoine Plante
222	Jean Charrier	249	Albert Turgeon
223	Damase Prévost	250	Laurent Tanguay
224	Paul Bernier	251	Albert Turgeon Route
225	Alphonse Gagnon	252	Anselme Bilodeau
226	Joseph Brochu	253	François Plante
227	Charles Roy	254	Laurent Leblanc
229	Georges Couture	255	Pierre Chabot
230	Charles Leclerc	256	Laurent Chabot en face de la route
231	Louis Guenet	257	Laurent Chabot en face de la route
232	Georges Pelchat	258	Godfroid Blanchet
233	Municipalité Scolaire	259	Laurent Tanguay
234	Augustin Roy	260	Damase Lacasse
235	Vital Couture	261	Hubert Couture
236	Joseph Guenet	262	Hubert Couture
237	Succession ? Lapierre	263	Alexis Couture
238	Succession ? Lapierre	264	Nicolas Fortier
239	Ferdinand Aubé	265	Hospice Ruel
240	Alphonse Lacasse	266	Hubert Couture
241	Louis Leclerc	267	Nicolas Fortier

N° de lot		N° de lot	
RANG SUD de la rivière Boyer			
		304	Phirmin Fournier (Moulin à farine)
268	Nicolas Fortier	305	Damase Fecteau
269	Laurent Chabot	306	Georges Gonthier
270	Ferdinand Rouillard	307	Stanislas Côté
271	Nicolas Beaudoin	308	Joseph Gonthier
272	Honoré Chabot	309	Joseph Gonthier
273	Nicolas Fortier	310	Jean Blais
274	Nicolas Fortier	311	Jean Blais
275	Pierre Dallaire	312	Michel Côté
276	Joseph Rémillard	313	Augustin Turgeon
277	Pierre Royer	314	Municipalité Scolaire
278	Élisée Raimond	315	Onézime Mercier
279	Pierre Trudelle	316	Napoléon Mercier
280	Gédéon Bouchard	317	Louis Turgeon
281	Pierre Dallaire	318	Michel Côté
282	Hubert Couture	319	Théophile Turgeon
283	Jean Labrie	320	Louis Turgeon
284	Alexis Roy	321	Magloire Prévost
285	Frédéric Couture	322	Joseph Prévost
286	Eugène Couture	323	Camille Sylvain
287	Eugène Couture	324	Louis Carrier
288	Louis Couture	325	Charles Picard
289	Louis-Hubert Turgeon (Seigneur)	326	Charles Picard
290	Louis Turgeon	327	Augustin Picard
291	Charles Pépin	328	Michel Côté
292	Stanislas Côté	329	Damase Hébert
293	Charles Pépin	330	Pierre Lapierre
294	Joseph Prévost	331	Pierre Lapierre
295	Joseph Fournier	332	Cyrille, Alfred, Ovide, Armand, Zoël Esnouf
296	Magloire Picard	333	Joseph Blais
297	Louis Fournier	334	Alfred Roy
298	Louis Fournier	335	Cyrille Samson
299	Georges Gagnon	336	Cyrille Samson
300	Zéphirin Gonthier	337	Alfred Roy
301	Charles Pépin (Route Gosselin)	338	Pierre Lapierre
302	Phirmin Fournier	339	Adolphe Samson— Route Mercier Rang de la Hêtrière
303	Étienne Marcoux		

N° de lot

N° de lot

RANG DE LA HÉTRIÈRE

340	Augustin Goupil	378	Napoléon Nadeau
341	Nazaire Blais	379	Narcisse Asselin
342	Frédéric Blais	380	Napoléon Nadeau
343	Paul Lacroix	381	Narcisse Asselin
344	Paul Lacroix	382	Edouard Marceau
345	Paul Mercier	383	Napoléon Nadeau—chemin Tremblade
346	Gédéon Asselin	384	Joseph Lavallière
347	Gédéon Asselin	385	Archange Duquet veuve de François Paquet
348	Gédéon Asselin	386	Louis Dorval
349	Modeste Bourassa	387	Municipalité Scolaire
350	Raimond Couture	388	Régiste Labonté
351	Gédéon Asselin	389	Charles Asselin
352	Romain Couture	390	Clovis Dorval
353	Romain Couture	391	Louis Turgeon
354	Louis Carrier	392	Louis Turgeon
355	Modeste Bourassa fils	393	Thomas Picard
356	Augustin Picard	394	Edouard Turgeon
357	Marcel Pouliot	395	Joseph Bernard
358	Louis Blais	396	Clovis Dorval
359	Modeste Bourassa	397	Dina Laverdiere veuve de Marc Asselin
360	Charles Bourassa	398	Charles Asselin
361	Modeste Bourassa	399	François Bédard
362	Jean Blais	400	Charles Fournier
363	Léon Roy	401	Thomas Picard
364	Joseph Carrier	402	Louis Girard
365	Belonie Gonthier	403	Régiste Labonté
366	François Plante	404	Jean Bernard
367	Modeste Bourassa	405	Jean-Baptiste Gosselin
368	Césarie Fradet veuve de Louis Goulet	406	Cléophas Fournier
369	Belonie Gonthier	407	Jean Bernard—route Gosselin
370	Louis Fradet	408	André Couture
371	André Couture	409	Jean Bernard
372	Héritiers Gonthier	410	Georges Gagnon
373	Belonie Gonthier	411	Pierre Pelletier
374	Florent Pouliot	412	Gérôme père, Gérôme fils, Joseph, Pierre François Bilodeau, Marie, Marie Émilie
375	Augustin Picard		Marie-Constance
376	Jean Dorval		
377	Augustin Goupil	413	Charles Pépin

N° de lot

N° de lot

RANG DE LA HÊTRIÈRE

414	Charles Pépin	452	Charles Fournier
415	Joseph Fournier	453	François Plante
416	Céline, Antonin, Florida, Bernard	454	Joseph Fournier
	Denis Bernard	455	Magloire Labrie
417	Charles Pépin	456	Thomas Roy
418	Magloire Picard	457	Proseyede Plante
419	Joseph Prévost	458	Dominique Beaulieu
420	Alfred Fournier	459	Marcel Lemelin
421	Joseph Prévost	460	Célestin Bouchard
422	Louis Boutin	461	Jean Roy— Route vers Saint-Gervais
423	Alfred Fournier	462	François -Xavier Boulet
424	Elzéar Pouliot	463	Jean Plante
425	Louis Boutin	464	Jean Fournier
426	Alfred Fournier	465	Thomas Fournier
427	Frédéric Couture	466	Jean Fradet
428	Prospère Labrie	467	Thomas Fournier
429	Frédéric Couture	468	Jean Fradet
430	Prospère Labrie	469	Benjamin Leclerc
431	Louis Boutin	470	Thomas Fournier
432	Louis Boutin	471	Marcel Aubé
433	Joseph Fournier	472	Jean Marquis
434	Jean-Baptiste Fournier	473	Charles Hébert
435	Augustin Leblond	474	Michel Hébert
436	Damase Boulanger	475	Étienne Plante
437	Damase Boulanger	476	Charles Hébert
438	Xavier Boulanger	477	Étienne Plante
439	Xavier Boulanger	478	Étienne Plante
440	Cyrille Chabot	479	Michel Hébert
441	Louis Chabot	480	François Pelchat
442	Théophile Labrecque	481	François Pelchat
443	Municipalité Scolaire	482	Louis Leclerc
444	Thomas Roy	483	Pierre Leclerc
445	Thomas Roy	484	François Pelchat
446	Charles Audet	485	Jean-Baptiste Carrier
447	Charles Audet	486	Ignace Hébert
448	Alfred Côté	487	Antoine Plante
449	Hubert Roy	488	Ignace Hébert
450	Damase Roy	489	Antoine Plante
451	Joseph Leblond	490	Jean-Baptiste Plante

N° de lot		N° de lot	
491	Thomas Roy	503	Charles Roy
492	Jean Lemelin	504	Pierre Lemelin
493	Martin Goulet	505	Charles Roy
494	Joseph Bolduc	506	Jean Lemelin
495	Edouard Bolduc	507	Jean Carrier
496	Pierre Lemelin	508	Laurent Tanguay
497	Joseph Bolduc	509	Paul Bernier
498	Gabriel Leblanc	510	Louis Leclerc
499	Jean Lemelin	511	Louis Leclerc
500	Hilaire Leclerc	512	Jacques Gagnon
501	Jean Lemelin	513	Hilaire Leclerc
502	Louis Leclerc	514	François Pelchat

RANG DE LA TREMBLADE

515	Louis Chabot	541	Alfred Labrecque
516	Jean-Baptiste Bélanger	542	Alfred Labrecque
517	Magloire Goulet	543	Jean-Baptist Chatret
518	Cyprien Bélanger	544	Joseph Carrier
519	Didace Bélanger	545	Georges Côté
520	André Gosselin	546	Régiste Labonté (Route Tremblade)
521	Napoléon Ruel	547	Jean-Baptiste Chabot
522	Louis Chabot	548	Georges Couture
523	Vénérin Turgeon	549	Napoléon Nadeau
524	Damase Turgeon	550	Jean Breton
525	Élisée Pouliot	551	Xavier Turgeon
526	Lévis Prévost	552	Jean Dorval
527	Étienne Dubé	553	Augustin Picard
528	Nicolas Roy	554	Joseph Carrier
529	Magloire Girard	555	Jean Dorval
530	Magloire Girard	556	Thomas Boulanger
531	Joseph Fournier	557	Honoré Labonté
532	Charles Pépin	558	André Couture
533	Jérôme Bilodeau	559	Louis Turgeon
534	Louis-Hubert Turgeon (Seigneur)	560	Jean Lemelin
535	Louis Girard	561	Joseph Lavallière
536	Hubert Couture	562	Nazaire Côté
537	Régiste Labonté	563	Joseph Carrier
538	Ferdinand Prévost	564	Olivier Morin
539	Romain Couture	565	Louis Dorval
540	Edouard Turgeon	566	Clovis Dorval

N° de lot

N° de lot

RANG DE LA TREMBLADE

567	Thomas Picard	585	Narcisse Montminy
568	Xavier Blais fils	586	Elzéar Turgeon
569	Romain Couture	587	Narcisse Montminy
570	Alfred Larivée	588	Prospère Naud
571	Cyrille Couture	589	Napoléon Côté
572	Jean Blais	590	Bélonie Gonthier
573	Napoléon Blais	591	Napoléon Nadeau
574	François Blais	592	Jean-Baptiste Turgeon
575	Louis Blais	593	Napoléon Fraser
576	Napoléon Blais	594	Antoine Gosselin
577	Nazaire Blais	595	Désiré Côté
578	Ls. Hubert Turgeon— Seigneur	596	Désange Boiteau veuve de Nazaire Guay
579	Napoléon Nadeau	597	François Vien
580	Archange Duquet veuve de François Paquet	598	Désiré Côté
581	Pierre Couture	599	Hospice Ruel
582	Joseph Roy	600	Antoine Plante
583	Damase Nadeau	601	Alexis Couture
584	Damase Labrecque	602	Nicolas Fortier



par Conrad Paré

*Histoire de la paroisse de
Saint-Charles-de-Bellechasse*

TROISIÈME PARTIE

*ÉVOLUTION
AU VINGTIÈME SIÈCLE*

1900
1999



Copyright 1999

Illustration de la page précédente
Aquarelle Guylaine Marceau « En revenant du dépanneur »
Propriété de la MRC de Bellechasse

CHAPITRE 6

Domaine de la fabrique



Photo prise avant le remplacement des niches
de la façade par des fenêtres, en 1911 Photo Circa 1900

PREMIÈRE DÉCENNIE

Les premières années du nouveau siècle se déroulent dans la routine administrative jusqu'en 1905 alors que se produisent quelques événements notables.

Toutefois pour débiter sur quelques notes plus légères, relevons cette lettre de M^{re} L.N. Bégin adressée au curé Beaudoin, le 14 janvier, et où il est dit « Comme vos chantres sont un peu éloignés de l'église et que les salaires pour travaux journaliers sont plus élevés qu'autrefois, je règle que, à l'avenir :

1^o Les chantres qui chantent sur semaine recevront cinquante centins, au lieu de vingt-cinq qu'ils ont reçus jusqu'à présent; le curé, vingt-cinq centins de plus que par le passé;

2^o le casuel de la Fabrique pour les messes chantées ne sera que d'une piastre, comme dans presque toutes les paroisses... De cette manière le tarif des messes pour les fidèles, ne sera pas augmenté. »¹

Une résolution de plus d'importance se vote cependant le 25 janvier alors que les marguilliers décident d'acheter un nouveau carillon de cloches, de la maison Hanaud de Paris, du poids de cinq mille livres.²

Si M. le curé Beaudoin fut chargé d'organiser le financement de cet achat, il n'eut cependant pas le plaisir de bénir ce nouveau carillon, ayant été entre-temps promu à la cure de Saint-Jean-Baptiste de Québec.

En plus de se faire l'apôtre du Mouvement de la Tempérance et d'avoir fondé en 1899 la Ligue du Sacré-Cœur locale, M. Beaudoin vit à moderniser au gré du progrès, les installations de chauffage et d'éclairage des bâtisses de la fabrique. On voit en lui un bon administrateur dont les mérites furent

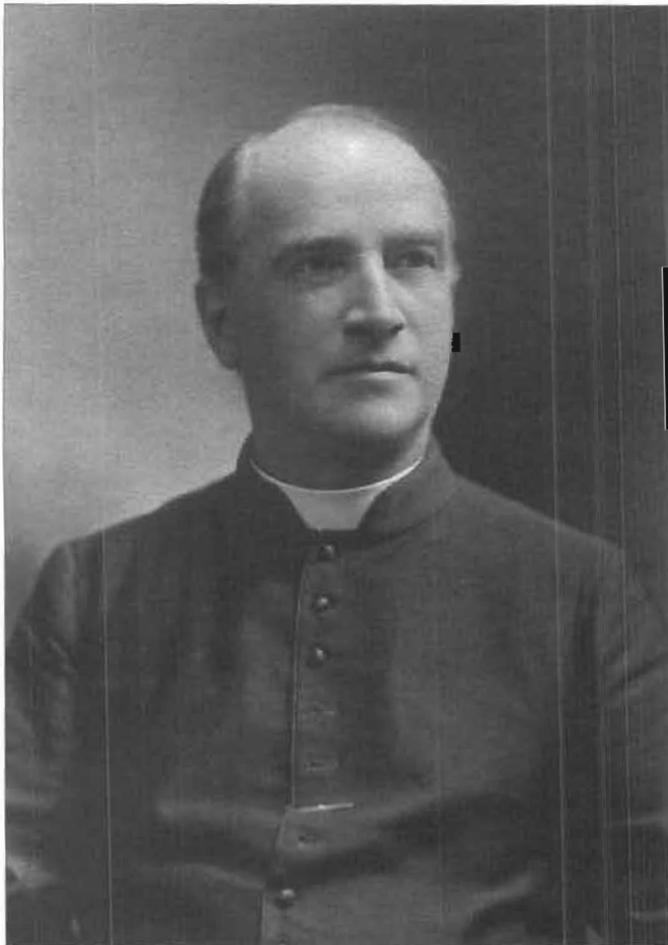


L'église de Saint-Charles et vue d'une partie du village, vers 1880

reconnus par ses supérieurs. De plus: « Il fit disparaître les licences pour la vente des boissons alcooliques; forma par des leçons de chant qu'il donnait lui-même deux fois la semaine, une chorale puissante pour rehausser les offices religieux et dont les anciens gardent un profond souvenir. »³

BÉNÉDICTION DU TROISIÈME CARILLON

L'abbé Pierre Joseph Édouard Pagé lui succéda et ce fut lui qui présida, le 20 août, à la bénédiction du carillon qui fait



Édouard Pagé, curé de Saint-Charles
de 1905-1910

encore aujourd'hui l'annonce de nos cérémonies religieuses.

La première cloche, d'un poids de 2 700 livres, reçut le nom de Marie. La seconde, pesant 1 800 livres, fut baptisée Joseph, et la troisième, d'une pesanteur de 1 100 livres,

s'appela Charles, en l'honneur du patron de la paroisse et du maire, Charles Chabot. En plus de celui-ci, vingt-cinq notables, hommes et femmes, eurent l'honneur d'agir comme parrains et marraines des nouvelles cloches.⁴

D'après le bilan de 1906, le vieux carillon fut vendu 446,88 \$, on ne sait à qui, par le marchand intermédiaire J.A. Langlois qui avait acheté les nouvelles cloches. En plus, il reçut 1 151,80 \$ de la fabrique, ce qui porta le coût total du nouveau carillon à 1 598,68 \$. À ce montant il faut en ajouter un de 15 \$ versé à C.E. Morissette pour examen du clocher et un autre de 350 \$ payé à Omer Labrie pour le « montage de 3 cloches ». Le banquet, à la bénédiction des cloches, coûta 49,16 \$ et on dut verser 5,45 \$ pour « expédition en Europe d'une cloche cassée ».⁵

Au cours des quelques années suivantes, peu de choses sont à signaler, si ce n'est en 1908, l'achat d'une statue de saint François Xavier au coût de 20 \$ et, en 1909, la reconstruction du chemin couvert et la décision par la fabrique d'acheter cinq parts à la Caisse populaire.⁶ Elles seront acquises l'année suivante à 5 \$ l'unité.

CESSION DE TERRITOIRE POUR FORMER LA DURANTAYE

L'année 1910 devait marquer une dernière amputation des limites territoriales de la paroisse alors que fut fondée la paroisse de La Durantaye qui se vit concéder le rang de la Tremblade et l'extrémité est de celui de la Hêtrière, à compter de la route Gosselin.

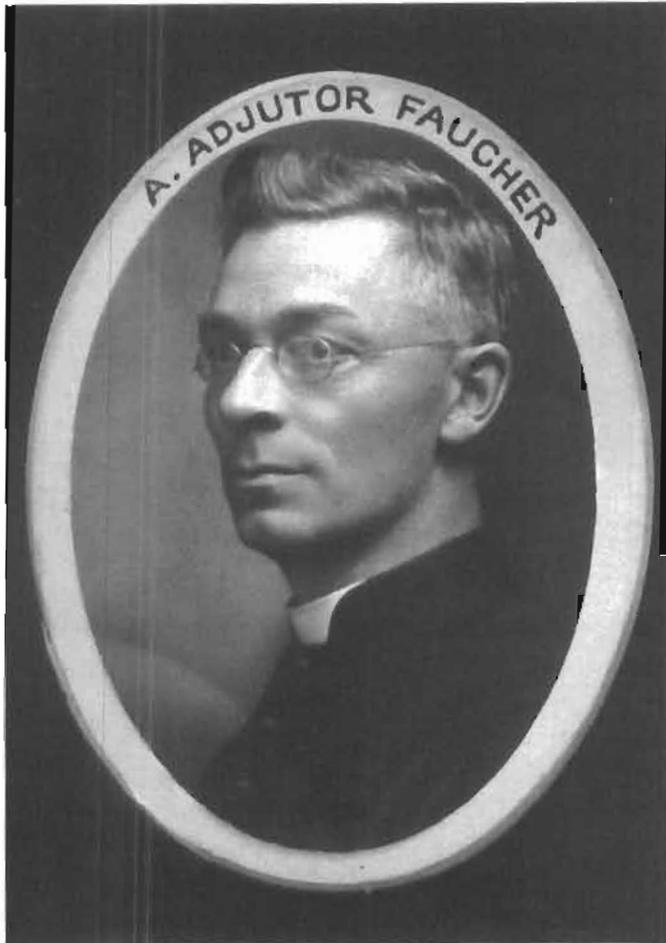
Le marguillier Didace Blais, devenu citoyen de la nouvelle paroisse dut démissionner le 31 juillet et fut remplacé par France Fournier. Le compte rendu de cette assemblée de fabrique devait être aussi le dernier que signa le curé Pagé, nommé aumônier à l'Hôtel-Dieu de Québec.

DÉCENNIE 1910-1919

Son successeur, M. l'abbé Adjutor Faucher vit les marguilliers, dès juin 1911, procéder à un certain réaménagement

de l'église. Il fut donc décidé :

- « 1° De faire placer quatre rangées de bancs au lieu de trois, au prolongement du jubé;
- 2° d'agrandir le jubé de l'orgue et que pour cette fin quatre bancs soient enlevés [...];
- 3° d'ouvrir les deux niches du portail et de les remplacer par des fenêtres. »



Monseigneur Adjutor Faucher, curé de 1910 à 1920

Photo Robert Richier

ARRIVÉE DES FRÈRES ENSEIGNANTS

L'année 1911 marque aussi l'arrivée des frères qui vont prendre charge de l'école modèle des garçons du village. « On appelait autrefois école modèle, tout école donnant l'enseignement élémentaire et moyen (de la 1^{re} à la 6^e année du cours primaire). »

Faisant suite aux démarches entreprises en 1910 par le curé Faucher pour l'obtention d'un Institut de frères pour cette école, le frère Louis-Arsène, provincial des frères de

l'Instruction chrétienne, promet que deux frères dirigeraient l'école de Saint-Charles en septembre 1911.

De fait : « Le 29 août de cette année, le Frère Hipparque, descendait à Saint-Charles avec le Frère Amédée-Marie, son adjoint. Pendant plusieurs jours les deux religieux reçurent l'hospitalité du presbytère, en attendant que la résidence qu'on leur destinait fût terminée et meublée.

Quatre-vingts élèves se présentèrent le jour de la rentrée, mais dès 1914, on dut ouvrir une troisième classe, le nombre d'élèves dépassant la centaine. »⁸

C'est enfin en cette année 1911 qu'on voit une dépense de la fabrique au montant de 190 \$ pour « macadam du chemin vis-à-vis l'église. »⁹

LA MAISON PERRAS DEVIENT SALLE PUBLIQUE

Le 19 avril 1914, la fabrique récupère des sœurs de la Charité la maison Perras qui servait autrefois d'école des filles. De plus il est résolu de la faire transporter sur son terrain, en face de l'église, côté est, et que « la susdite bâtisse serve à l'avenir de salle publique pour toutes assemblées des paroissiens. Il est aussi résolu que le curé de la paroisse ait le loisir d'occuper les salles actuelles attenantes au presbytère ». ¹⁰ On peut donc déduire d'après ce texte, que l'extrémité est du presbytère devait jusqu'alors servir de salle publique.

Le 14 juin suivant une autre résolution vient compléter la précédente en décrétant : « Que la bâtisse qui doit servir de salle publique soit placée un peu plus au centre du terrain, entre la maison de la veuve Godfroi Gosselin et celle de M. Francis Gosselin; que le 1^{er} étage serve de salle d'attente des paroissiens avant les offices religieux; que le 2^e étage serve de salle publique pour les séances du conseil municipal, ou toute autre assemblée. »¹¹

Lors de l'assemblée du 6 juin 1915, les marguilliers décident de faire couvrir en tôle galvanisée le toit de la chapelle dite de sainte Anne. Le contrat est donné à M. Victor Laberge, ferblantier, au salaire de 2 \$ par jour.



Enfants de la Communion solennelle
à Saint-Charles le 30 mai 1929

STATUE DU SACRÉ-CŒUR

Le 18 juin 1916, la fabrique décide : « Que la statue du Sacré-Cœur qui doit être érigée sur le terrain de l'église, soit placée face à la grande porte, au milieu, entre le mur du cimetière et l'église. »¹² Cette statue fut plus tard accidentellement cassée et remplacée par une autre sise aujourd'hui du côté est du presbytère. La bénédiction en fut faite, le 24 septembre, par l'auxiliaire du cardinal Bégin, M^r Paul-Eugène Roy.

Cette statue du Sacré-Cœur payée 312,31 \$ en 1916, fut financée en majeure partie par une loterie paroissiale qui rapporta 276 \$. Elle était en « or bronzé », métal aux teintes de bronze. Le piédestal en béton en fut alors fait d'après un plan de M. Napoléon Laflamme au coût de 380 \$.

Le 14 avril 1918, les marguilliers décident de faire « refaire à neuf en bois vrai suivant le style même des autels, les tombeaux d'autel ». Le travail sera confié à M. J.P. Gauvin de Québec et exécuté au coût de 500 \$ pour les trois tombeaux.

DÉCENNIE 1920-1929

L'année 1920 voit le départ du curé Adjuditor Faucher nommé curé de la paroisse Jacques-Cartier de Québec. Il est rem-

placé par l'abbé Alexis Poulin qui arrive accompagné de son frère, l'abbé Edmond désigné comme « assistant ».



J. Alexis Poulin, curé de 1920-1927
Photo : Reproduction Robert Richer

Homme de goût, M. le curé Faucher vit à bien aménager tant l'intérieur que l'extérieur de l'église. Toutefois, en plus de la venue des frères, son séjour parmi nous sera marqué par l'épidémie de grippe, dite espagnole, qui frappa durement notre paroisse.

À l'occasion de son départ, M^r Paul-Eugène Roy, lors de sa visite du 26 septembre, décrète qu'au départ du curé Faucher, la fabrique se portera acquéreur du mobilier du presbytère.

À noter, pour 1921, l'achat de deux candélabres à 5 branches (métal argenté), au coût de 40 \$. M. le curé est aussi autorisé à faire l'achat d'un dais pour les processions du très saint Sacrement, chose qui sera faite en 1922 par une importation de France au prix de 147 \$.

ÉLECTRIFICATION DE L'ÉGLISE

Le 7 septembre 1924, à la suggestion du curé Poulin, les marguilliers décident : « De faire éclairer à l'électricité l'église paroissiale et le presbytère, vu que les travaux à cette fin, selon les estimés faits par l'électricien expert de la Compagnie électrique de Bellechasse, seraient relativement peu coûteux. »¹³

Le contrat est exécuté du 7 au 22 octobre au coût de 695,89 \$ pour l'église, la sacristie et le presbytère, et de 25 \$ pour le hangar. Plans, devis et certificat du bureau provincial coûtent 25 \$ et les réparations encourues s'élèvent à 367,94 \$.¹⁴

À noter aussi pour cette année que, par sanction gouvernementale, « l'Association d'assurance mutuelle des fabriques de la province ecclésiastique de Québec » est continuée sous le nom de « L'Assurance mutuelle des fabriques de Québec ». ¹⁵

Au cours de cette année 1924, le 18 juillet, décède le cardinal Louis-Nazaire Bégin. Son successeur, M^r Paul-Eugène Roy, décédera à son tour le 20 février 1926 et sa succession sera assumée par M^r Raymond-Marie Rouleau.

Le geste d'un paroissien anonyme est à souligner alors qu'en cette année 1926, il fait don en argent de « la somme de mille

piastres (1 000 \$) comme fonds spécial destiné à la restauration de l'intérieur de l'église Saint-Charles. "La Fabrique accepte le don qu'elle emprunte" au taux de 3 %, intérêt qui sera ajouté chaque année au fonds susdit de restauration jusqu'à ce que cette restauration soit ordonnée et faite ». ¹⁶

Nommé curé au Cap-Saint-Ignace en novembre 1927, M. le curé Poulin quitte Saint-Charles et est remplacé, le 4 décembre, par l'abbé Georges Côté, natif de Saint-Gervais et ci-devant curé de Saint-Louis de Courville.



M. l'abbé Georges Côté, curé de 1927-1955

L'abbé Poulin, sévère sur les questions de moralité, fut un bon administrateur qui modernisa les installations de la fabrique par l'introduction de l'électricité et eut la prudence de partir un fonds en vue d'une restauration éventuelle de l'église qu'il croyait devoir faire entreprendre.

Lors de la dernière assemblée des marguilliers pour l'année

1927, M. le curé Côté fait apporter quelques corrections aux états de la fabrique pour les rendre plus conformes aux pratiques comptables établies. C'est ainsi que le don de 1 000 \$ reçu en 1926 n'est plus considéré comme un emprunt « mais comme de l'argent lui appartenant, à elle donnée ou par elle quêtée ».¹⁷

En l'année du centenaire de l'église, le 22 janvier 1928, les marguilliers décident de demander une expertise sur ce qu'exigerait une bonne restauration de l'église. Une fois l'étude complétée, autorisation est demandée au cardinal Rouleau de faire la restauration.

C'est au cours de cette année qu'est faite l'acquisition d'un tabernacle en acier dont le coût de 450 \$ est acquitté par un paroissien anonyme. À relever aussi le montant de 315,45 \$ versé pour des cours de chant grégorien aux hommes de la chorale.

Et, pour marquer le centenaire de la réédification de l'église, une grande journée de fête se déroule le 23 septembre. Messe pontificale, banquet, activités de toutes sortes marquèrent ces festivités dont on trouvera le détail à l'annexe N°1 sous la plume du curé Côté. Le comité du Centenaire réalisa un profit de 715,93 \$ qu'il versa à la fabrique.

Dès janvier 1929, les marguilliers sont avisés de l'acceptation par l'archevêché du projet de restauration du temple paroissial. Le coût ne devra toutefois pas dépasser 40 000 \$ et sera défrayé par une répartition légale.

Le 21 juillet, devant les difficultés que rencontre la fabrique à régler ses dépenses courantes, il est décidé de demander dix sous à tous ceux qui assistent à la messe basse les dimanches et fêtes, à partir du premier dimanche d'août.

DÉCENNIE 1930-1939

En 1930, après bien des tergiversations, la fabrique accepte de défrayer les services de l'architecte Lorenzo Auger qui avait préparé des plans de restauration de l'église.

Et, à l'assemblée du 14 mai 1931, les marguilliers décident des travaux à faire exécuter et proposent d'emprunter 10 000 \$. Cet emprunt est autorisé sur division par l'assem-

blée de paroisse du 24 mai, 73 francs tenanciers votant en faveur et 60, contre.

Une semaine plus tard, soit le 31 mai, décède subitement le cardinal Raymond-Marie Rouleau. Son successeur, M^{gr} Jean-Marie Rodrigue Villeneuve, premier évêque de Gravelbourg (Saskatchewan), est promu archevêque de Québec, le 11 décembre.

Restauration de l'église

Après de nombreuses et âpres discussions, l'on en vient à s'entendre sur la nature des réparations à effectuer et le contrat est donné à l'entrepreneur Irénée Giguère de Sainte-Marie de Beauce pour une somme globale de 11 500 \$.

Le gros des travaux consistera à finir le sous-sol de la sacristie, recouvrir en tôle les clochers et les toits de l'église et de la sacristie, refaire les bancs, faire des réparations au presbytère, peindre l'intérieur et l'extérieur de l'église, etc.

Le 18 septembre 1932, une assemblée des francs tenanciers de la paroisse élit à l'unanimité cinq syndics « pour exécuter le décret canonique de Son Excellence Monseigneur Rodrigue Villeneuve, Archevêque de Québec permettant de faire certaines réparations de l'église et à la sacristie de ladite paroisse ». Les élus sont MM. Amédée Aubé, Adélar Gosselin, Joseph-Hubert Couture, Charles Frenette et Pierre Gauvreau.¹⁸

Et, le 2 octobre suivant, la fabrique décide :

- « 1° De renoncer à une répartition légale par les Syndics et
- 2° d'abandonner aux Syndics la collecte des places de bancs de la messe basse des dimanches et fêtes ».¹⁹

Un petit privilège est aboli, lors de l'assemblée de fabrique du 8 décembre, alors qu'il est décidé de mettre en vente libre le banc du seigneur mis à la disposition des Sœurs de la Charité à leur arrivée. Le banc du seigneur était le banc N°1 de la rangée du banc d'œuvre.

Le 22 janvier 1933, les marguilliers décident :

- « De faire reconstruire l'orgue Mitchell de neuf jeux acheté en 1881 par le curé Martineau. La maison Casavant Frères de Saint-Hyacinthe exécutera le contrat pour le prix de 5 000 \$. On utilisera le buffet, le soufflet et les tuyaux de

l'orgue actuel. Le nouvel instrument aura seize jeux, un mécanisme tubulaire pneumatique et sera muni d'une soufflerie électrique. »²⁰

Le 12 février suivant, les syndics décident :

« D'envelopper de bois les colonnes de fer qui supportent le devant du jubé de façon à leur donner un diamètre de treize pouces près de la base, et faire une base carrée comme aux autres colonnes. »²¹

En mars, il est décidé qu'après évaluation, le bois des vieux bancs représentant une somme de plusieurs centaines de piastres, il valait mieux pour la fabrique de le garder pour un usage ultérieur encore indéterminé. La quantité de bois fut estimée à 2 900 pieds de noyer, noir et tendre, et près de 2 000 pieds de pin jaune.²²

Le 30 décembre 1934, les marguilliers, avec l'approbation du cardinal Villeneuve, acceptent de prêter à la Galerie des Arts de Toronto les objets suivants un calice d'argent de Ranvoizé, un crucifix d'argent et une paire de burettes de Laurent Amiot et une encensoir d'argent. Sont aussi offerts les chandeliers de bois de Joseph Nadeau datant de 1757.²³ Les objets furent retournés en février 1835.

À leur réunion du 3 octobre 1937, les marguilliers acceptent de vendre au ministère fédéral des Travaux publics, au prix de 1 000 \$ un terrain devant servir à l'érection d'un bureau de poste. Leur décision est entérinée une semaine plus tard par une assemblée de paroisse.²⁴



Bureau de poste édifice fédéral construit en 1938
gracieuseté Mme Monique Frenette

L'année suivante le 18 septembre, la fabrique accepte de « céder à la Commission scolaire de cette paroisse les biens meubles et immeubles qu'elle possède par donation ou autrement pour fins d'éducation ou d'instruction ». Une assemblée de paroisse approuve la décision la semaine suivante.²⁵

Le lundi, 12 juin 1939, la paroisse est en effervescence par suite de l'arrêt à Saint-Charles du train royal transportant S.M. le Roi Georges VI et son épouse la Reine Élisabeth. On trouvera à l'annexe N° 8 la description que fait M. le curé Côté de cet événement.

Agrandissement du cimetière

Le 13 août, il est résolu que :

- 1° La Fabrique se charge d'agrandir le cimetière actuel du côté nord en utilisant un terrain qu'elle possède déjà à cette fin;
- 2° que pour éviter des dépenses considérables et même un emprunt, si c'est possible, la Fabrique organise dès cet automne dans la paroisse, des corvées pour charroyer la terre nécessaire à niveler et surélever le terrain du nouveau cimetière. »²⁶

À souligner, au sujet de cet agrandissement, que le gouvernement fédéral permet à la fabrique de prendre la terre le long du chemin de fer, près de chez M. Émile Picard.

La corvée de charroyage produisit 1,846 voyages de terre et 72 jours de travail en 5 jours. Il fallut environ 250 autres voyages de terre pour finaliser l'entreprise.

Dette éteinte

Le 3 décembre, le curé Côté « fait part à l'assemblée (de paroisse) que les Syndics élus en 1932 pour l'exécution et le paiement de certains travaux de restauration à l'église paroissiale viennent de faire leur dernier remboursement et d'éteindre leur dette, bien qu'il n'y ait eu aucune répartition obligatoire à cette fin. »²⁷

La dette, au montant global de 15 416,95 \$ a été éteinte en 6 ans et 6 mois. Les recettes des syndics s'établissant à

15 563,85 \$, un montant excédentaire de 146,90 \$ est remis à la fabrique qui, par résolution, exprime sa reconnaissance aux syndics, collecteurs, et à M. Elzéar Martel, gérant de la Banque nationale, qui a exercé gratuitement l'office de trésorier.

DÉCENNIE 1940-1949
LA FABRIQUE CÈDE SES ÉCOLES

En 1941, le 7 septembre, la fabrique décide d'exécuter sa résolution de 1938 et cède définitivement tout son parc d'écoles à la commission scolaire.

La liste des considérants avancés pour appuyer cette décision nous fournit un bon condensé de toute l'histoire des écoles en notre paroisse. Nous les citons donc in extenso :

« Considérant 1° que la Fabrique de Saint-Charles est devenue propriétaire des écoles de la même paroisse de Saint-Charles - terrains et maisons dessus construites par actes de vente ou de donation de Messire Jean-Baptiste Perras, alors curé de Saint-Charles;

Considérant 2° que depuis 1847 la dite Fabrique cède périodiquement à la Commission scolaire de la dite paroisse, à certaines conditions, l'usage des dites maisons d'école, comme il appert des résolutions de Fabrique en 1847-1849-1857 et 1870;

Considérant 3° que pour parer à certaines difficultés, en 1870 la Fabrique a fait "cession gratuite pleine et entière" à la Commission scolaire de l'école numéro six et du terrain qu'elle occupait;

Considérant 4° qu'en 1878 la Fabrique a fait donation aux Sœurs de la Charité de Québec d'un terrain contigu à celui de la Fabrique et d'une maison dessus construite connue sous le nom de maison Perras, servant d'école modèle pour les filles et désignée alors par les Commissaires sous le nom d'école numéro deux;

Considérant 5° qu'il est normal et d'intérêt général que la Commission possède des titres de propriété sur les biens qu'elle administre depuis près de cent ans et qu'elle doit continuer d'administrer et que d'autre part la Fabrique n'a aucun avantage à garder la propriété de ces biens;

Considérant 6° que depuis soixante-dix ans la cession à la Commission scolaire de l'usage des écoles n'a pas été

renouvelée et que depuis ce temps certaines maisons d'école ont été reconstruites et certains terrains agrandis aux frais de la Commission;

Il est proposé [...]

1° que les Curé et Marguilliers de l'Œuvre et Fabrique de Saint-Charles fassent donations pure et simple, pleine, entière et irrévocable à la Commission scolaire de la même paroisse des terrains ou parties de terrain sur lesquels sont construites les écoles actuellement désignées par les Commissaires sous les numéros un, trois, quatre, cinq, sept et huit, soit les écoles du Bas du Nord, N° 3; du Haut du Nord, N° 4; du Bas du Sud, N° 5; du Haut de la Hêtrière, N° 7; du milieu de la Hêtrière, N° 8; de même que la partie de terrain qu'elle possède à l'école N°1, école du village actuellement dirigée par les Frères de l'Instruction Chrétienne; ainsi que maisons et dépendances dessus construites, et qu'elle cède et transporte à la dite Commission tous les droits généralement quelconques qu'elle peut avoir sur les dites propriétés;

2° que la Fabrique pose à la présente donation les conditions suivantes savoir

a) le choix des instituteurs et institutrices sera soumis chaque année avant la signature des engagements à l'approbation du curé de Saint-Charles;

b) la Commission scolaire s'en tiendra à sa politique actuelle toute de courtoisie et d'esprit chrétien, en laissant à la Fabrique l'usage de la salle et du terrain de l'école des Frères pour toutes fins paroissiales, et la location de la salle pour soirées ou séances quelconques ressortira exclusivement du curé de la paroisse. »²⁸

La résolution fut approuvée et ratifiée par l'assemblée de paroisse du 14 septembre et reçut l'approbation du cardinal Rodrigue Villeneuve le 4 mars 1942 « à cette condition ajoutée que les terrains concernés retournent à la Fabrique si jamais ils cessent d'être employés pour fins scolaire ». ²⁹

Le 2 novembre de cette même année eut lieu la bénédiction de l'agrandissement du cimetière, mesurant cent vingt-quatre pieds par deux cent deux et situé au nord du cimetière actuel.³⁰ Cet agrandissement coûta 475 \$.

Le 27 août 1944 est acceptée la démission de M. Georges Chabot, bedeau et sacristain depuis 1887. La fabrique lui

exprime toute sa gratitude et engage son fils Philippe pour lui succéder.

À son assemblée du 25 décembre, la fabrique décide de pourvoir ses édifices d'un système de chauffage à l'huile lourde au coût de 3 688 \$.

Le premier novembre 1945 est décidé l'achat d'un groupe électrogène de dix forces pour assurer lumière, chauffage et eau à l'église, au presbytère et au couvent en cas de panne électrique. L'installation se fait en 1946, entraînant une dépense de 1 646 \$.

L'année 1947 est assombrie par la mort du cardinal Jean-Marie Rodrigue Villeneuve décédé le 17 janvier. L'évêque des Trois-Rivières, M^{re} Maurice Roy lui succède le 6 juin suivant.

Lors de sa réunion du 3 octobre 1948, le conseil de la fabrique décide d'acheter de la firme à la Forge enrg. « une porte de fer forgé au coût de 200 \$ pour l'entrée principale du cimetière, et une autre porte plus simple, également en fer forgé, pour l'entrée nord du cimetière, au coût de 85 \$ ». ³¹

DÉCENNIE 1950-1959

Fêtes du deuxième centenaire de l'église

L'année 1952 marquait le deuxième centenaire de la construction de notre première église dont le chœur fut conservé lors de la réédification de la bâtisse en 1828.

Faute d'avoir célébré le bicentenaire de la fondation de la paroisse en 1949, il fut décidé, sous l'impulsion de M. le curé Côté, de célébrer celui de l'église.

Pour l'occasion, le temple fut lavé, reçut deux couches de peinture, et les vitres des fenêtres furent remplacées par des carreaux de verre cathédrale. Le monument du Sacré-Cœur sis sur la place de l'église fut doré, illuminé et placé sur un nouveau piédestal, don à la paroisse de M. le curé Côté. D'une valeur de 1 700 \$, il était l'œuvre d'André Jacques de Lévis.

Les fêtes officielles se déroulèrent du 3 au 7 août et furent inaugurées par une messe pontificale célébrée par M^{re} Maurice Roy, notre archevêque.

Il y eut défilé de chars allégoriques dans l'après-midi et, dans la soirée, fut présenté un pageant de tableaux historiques écrits et mis en scène par M. Charles F. Harpe. Ce spectacle reproduisait quelques faits marquants de notre histoire locale et illustrait certaines de nos coutumes. Il fit salle comble durant toute la semaine des fêtes.

Beaucoup d'activités sociales et récréatives furent intégrées aux célébrations et leur succès fut tel qu'il fallut prolonger d'une semaine la durée des festivités.

L'année suivante, le 4 octobre, les marguilliers acceptent la proposition de la municipalité du village de laisser creuser aux frais de cette dernière un étang qui servirait de réserve d'eau en cas d'incendie. La résolution est entérinée le 18 octobre par une assemblée de paroisse. ³²

La reddition des comptes de 1954 est la dernière que devait présenter le curé Côté qui démissionne à la mi-juin 1955 après 28 ans d'inlassable dévouement auprès des paroissiens de St-Charles.

Homme de caractère, doté d'une grande culture et d'un sens pratique remarquable, il ne ménagea jamais ses efforts pour guider à bon port la barque paroissiale à travers les périodes difficiles que furent la crise financière des années 30, la restauration de l'église et la guerre 39-45.

On ne compte plus ses initiatives pour générer des fonds pour la fabrique, et ses séances cinématographiques hebdomadaires des années 30 restent gravées dans le souvenir de ceux qui purent en jouir.

Préoccupé par les besoins grandissants de la jeunesse, il consacra beaucoup d'efforts à organiser les loisirs sur une base solide. Chalet, patinoire, terrain de jeux, etc., servirent longtemps à regrouper les jeunes et moins jeunes et à leur procurer activités et récréation.

On lui doit aussi la riche décoration intérieure de la sacristie, œuvre effectuée de ses mains avec le bois des vieux bancs de l'église, bois dont la fabrique avait refusé de se départir.

Photographe averti, cinéaste, il capta sur pellicule bien des instants précieux de la vie paroissiale. Parfaitement intégré au milieu, il se retira parmi nous pour jouir d'une retraite bien méritée avant de décéder le 12 mai 1963 à l'âge de 79 ans et 6 mois.

Son successeur, l'abbé Napoléon Tanguay, auparavant curé de Laurierville, fut intronisé le 7 août en présence d'un grand nombre de prêtres et de paroissiens.

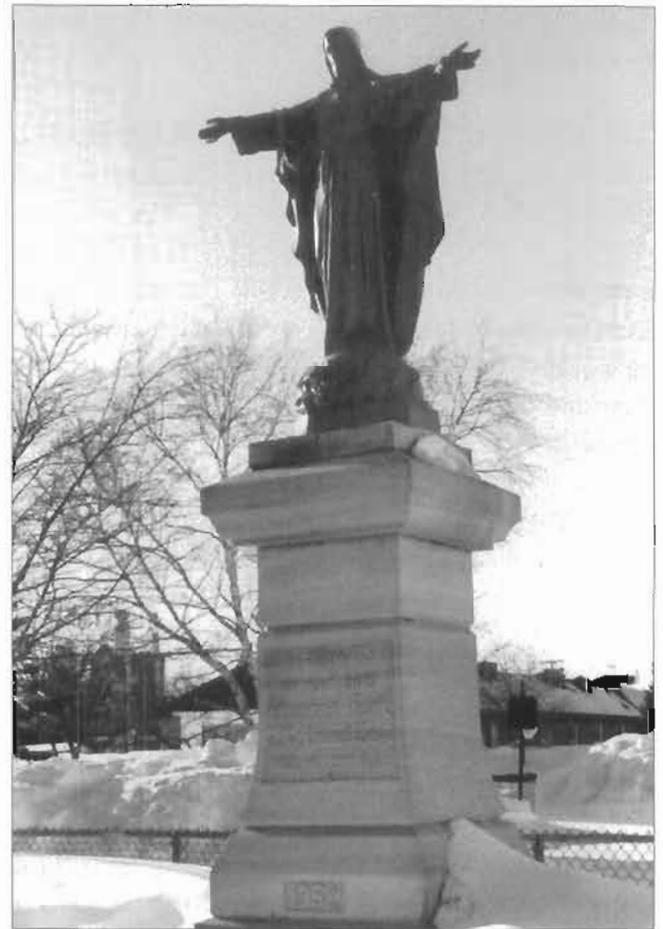
DÉCENNIE 1960-1969



M. l'abbé Napoléon Tanguay, curé de Saint-Charles 1955-1967

Après quelques années de routine administratives, les 31 janvier et 28 février 1960, les marguilliers décident d'acheter deux terrains de l'abbé Georges Côté pour un agrandissement du cimetière³³. Le travail fut terminé en octobre et la bénédiction de cet agrandissement se fit le 12 juin de l'année suivante.

Le 22 décembre 1960, la statue du Sacré-Cœur sise en face de la façade de l'église est renversée et cassée au cours



Statue acquise en 1961 et sise à l'Est du presbytère, sur le socle donné par le curé Côté en 1952. Photo : Mme S. Bonneau

d'une opération de déblayage de neige. On doit la remplacer au coût de 1 500 \$ par une autre en bronze solide coulée à Sainte-Croix de Lotbinière. Elle sera mise en place le 9 juin de l'année suivante en la fête du Sacré-Cœur.

Et, en cette fin d'année 1961, le 12 décembre, la fabrique, avec l'autorisation de l'évêque, décide de vendre au Musée national d'Ottawa, pour 1 500 \$, trois grandes statues remisées dans le haut de la sacristie. Ces sculptures de Louis Jobin représentaient « une Madone, un saint Jean et la Vierge Marie ³⁴ et étaient avariées. Elles avaient été acquises en 1854 au coût unitaire de 40 \$.

À une autre offre d'achat du même musée les marguilliers refusent toutefois d'acquiescer en janvier 1962. Il s'agissait cette fois de six anges conservés dans une réserve.³⁵

Le 17 juin suivant, la fabrique décide de faire réparer les cloches et d'en électrifier la sonnerie, le tout au coût de 4 400 \$.

CESSION DES ÉCOLES ET TERRAINS

Le 28 avril 1963, l'assemblée des marguilliers décide :

« 1^o Que la Fabrique cède tous ses droits et privilèges à la Commission scolaire de Saint-Charles concernant les maisons d'école et les terrains où se trouvent ces maisons dans les rangs de la paroisse.

2^o Que la Fabrique garde tous ses droits et privilèges sur le lot quatre-vingt-quatorze du cadastre officiel, où se trouve le vieux collège. [...] cependant la Fabrique laisse à la Commission scolaire l'usage de ce terrain, elle le lui loue pour une période de neuf ans, sans rémunération monétaire, mais en compensation, la Fabrique pourra se servir sans charge, des salles du nouveau collège. »³⁶ La décision des marguilliers se justifiait par la centralisation des écoles décidée pour la prochaine année scolaire.

Le 2 juin suivant marquait une première dans l'histoire de la paroisse alors que pour une première fois se déroulait une ordination sacerdotale dans notre église. Il s'agit de celle de l'abbé Jean-Claude Turgeon conférée par M^{re} Sanschagrin, administrateur du diocèse d'Amos. Le lendemain, l'abbé Turgeon célébrait sa première messe, mais la journée fut assombrie par l'annonce du décès du Pape Jean XXIII.

En juin 1964, « la Fabrique vend pour le prix nominal d'une piastre à la Municipalité du Village de Saint-Charles le terrain nécessaire pour continuer la rue Commerciale vers l'est, le côté sud de ce terrain vendu bornera au côté nord de la citerne et ce terrain aura une largeur de cinquante pieds ».³⁷

Un deuxième volet de cette résolution « met à la disposition de l'O.T.J. un terrain d'environ 80 pieds par 120 pieds pour permettre la construction d'une piscine ».³⁸

FORMATION D'UNE GARDE PAROISSIALE

Le 7 janvier 1965, la fabrique accepte l'offre des Chevaliers de Colomb d'organiser une garde pour « le bon ordre dans l'église et sur le terrain de l'église et elle consent à verser 1 000 \$ pour fournir un costume à la nouvelle garde paroissiale »³⁹ qui, dès le 25 avril, commence son service d'ordre. Assermentés par le greffier de la Cour Supérieure du Québec, ses membres ont tout le pouvoir légaux des constables d'église.

La formation originale de la garde était formée de :

MM. Léopold Goupil	Alyre Goupil
Marcel Asselin	Roland Marcoux
Léo Bernier	Jean-Baptiste Marcoux
René Carrière	Réal Gosselin

Le 9 mai suivant, le conseil de la fabrique cède un droit de passage sur ses terrains pour l'enfouissement des tuyaux de l'aqueduc et des égouts. La municipalité du village avait débuté ses travaux le 30 mars précédent chez MM. Labrecque et Beaudoin, dans le Bas du Nord.

Le 19 décembre, une assemblée de paroisse est convoquée pour élire six paroissiens qui formeront le premier corps de marguilliers de la nouvelle fabrique de Saint-Charles dont la naissance officielle est fixée au premier janvier 1966. Les élus sont MM. Jean-Marie Leblond, Hervé Aubé, Charles-Eugène Mercier, Paul Leclerc, Albert Chabot, Dominique Prévost.⁴⁰

Le 28 mars 1967, M. le Curé Tanguay prend sa retraite comme pasteur de Saint-Charles et se retire à Saint-Gervais, sa paroisse d'origine, pour y décéder le 14 juillet 1994.

Pasteur pieux et zélé l'abbé Tanguay fut toujours attentif aux intérêts religieux et matériel de ses ouailles. « Sous son administration, la Fabrique collabora activement avec les autorités municipales et scolaires locales pour mieux permettre l'adaptation de nos institutions aux développements accélérés et majeurs qu'imposaient tant le concile Vatican 2 que la "Révolution tranquille" de ces années ».

Son successeur, l'abbé Henri Morency, prêtre au collège de Lévis et directeur de pastorale scolaire à la Régionale Louis-Fréchette, est nommé le 8 juin et intronisé le 25 en présence d'un nombreux clergé et d'une foule de paroissiens.



Abbé Henri Morency, curé
1967-1986

À l'automne, le 12 octobre, la fabrique cède aux Loisirs inc. de Saint-Charles l'utilisation de l'ancienne salle publique maintenant inutilisée pour remplacer le chalet des loisirs incendié au cours de l'hiver précédent. Il est toutefois entendu que la salle demeure la propriété de la fabrique et devra être déménagée aux frais des utilisateurs.⁴¹

Le 20 mai 1969, les marguilliers proposent d'acheter de M. Émeril Barbeau, au prix de 2 400 \$, un terrain attenant au cimetière pour le prolonger jusqu'aux limites du terrain de M. Roland Corriveau.⁴²

Et, lors de la même réunion, le conseil de la fabrique

accepte la rétrocession par la Commission scolaire du lot numéro 94 où se trouvait l'ancien collège et le cède au prix nominal de un dollar à la Corporation Villa Saint-Charles pour permettre la concrétisation d'un projet de résidence pour personnes âgées (H.L.M.).⁴³

De plus, le 7 septembre, les marguilliers acceptent à l'unanimité de participer pour un montant de 500 \$ à la souscription populaire organisée pour la construction de l'Habitation à loyer modique.

DÉCENNIE 1970-1979

RESTAURATION DE L'ÉGLISE

En mars 1970, devant l'urgence d'entreprendre certains travaux de restauration « pour assurer la propreté et la bonne conservation de l'intérieur de notre église paroissiale », la fabrique autorise les travaux suivants :

- « a) Le repeinturage complet de la voûte et des murs, incluant la dorure;
- b) l'enlèvement et l'émarchement du plancher ou reposent les bancs;
- c) recouvrir le plancher de la nef d'un contre-plaqué de 3/4 de pouce d'épaisseur avec tuiles de qualité appropriées;
- d) dorer et repeindre les trois autels ainsi que les œuvres d'art qui se trouvent dans le sanctuaire;
- e) rénover le local du soubassement de la sacristie mis à la disposition des enfants de cœur et y installer une toilette;
- f) exécuter tout travail de restauration jugé nécessaire par le décorateur ainsi que les membres de la Fabrique, soit à l'intérieur de l'église ou de la sacristie et non inclus dans les alinéas qui précèdent. »⁴⁴

À ces travaux furent ajoutés la rénovation complète du luminaire de l'église et le recouvrement du plancher du jubé.

La rénovation fut exécutée dans les mois suivants et acceptée par les membres de la fabrique le 6 octobre. Le coût total en fut de 40 691,81 \$ et son acquittement réalisé par un emprunt de 15 000 \$ venant s'ajouter à une encaisse de 26 000 \$.

Le conseil de la fabrique consent en novembre 1971 à céder à la municipalité du village au prix nominal de 1 \$, pour permettre l'ouverture de l'avenue Commerciale : « Une lisière de terrain d'une largeur de quarante (40) pieds sur toute la largeur du terrain possédé présentement par cette fabrique, lequel terrain cédé fait partie du lot 119 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Charles de Bellechasse, et dont le bornage du côté nord de la dite rue sera situé à environ cent (100) pieds du côté sud de la clôture du chemin de fer C.N.R. longeant le dit terrain. »⁴⁵

Le 8 août 1972, les marguilliers conviennent de la construction d'un charnier pour l'inhumation temporaire des défunts durant la saison hivernale. La construction en débute l'année même pour se terminer en 1973, au coût de 3 131,11 \$.

Faisant suite au vol de deux sculptures à l'église et « considérant toutes les œuvres d'art que renferme l'église, » la fabrique décide de fermer l'église après les offices religieux, et ce, à compter de mai 1974.⁴⁶

Lors de l'assemblée spéciale du 30 novembre 1975, il est décidé d'acheter au coût de 3 000 \$ un terrain appartenant à M. Emeril Barbeau pour un agrandissement éventuel du cimetière, du côté nord.⁴⁷

Le 22 avril 1976, par suite de la démission de M. Philippe Chabot comme sacristain, après 35 ans de loyaux services, les marguilliers veulent lui marquer leur reconnaissance par l'organisation d'une fête et la présentation d'un cadeau souvenir. Il sera remplacé dans ses fonctions par M. Denis Montreuil.

En avril de l'année suivante, la fabrique consent à vendre au comité inter municipal des loisirs de Saint-Charles une partie de terrain lui appartenant, et ce, pour permettre la construction d'un stade couvert.⁴⁸

À cette même assemblée du 22 avril, est également décidé l'agrandissement du cimetière. À cause de l'importance des coûts impliqués, des soumissions sont demandées pour les murs, le béton et le gravier.⁴⁹ Commencé dans l'année, le travail sera complété en 1978.

L'année 1977 se clôture sur la démission du sacristain, M.

Denis Montreuil, auquel succède M. Sylvain Chabot, démissionnaire à son tour en 1978 et remplacé par Mme Madeleine Côté.

Le 15 octobre 1978, M. le curé Morency procède à la bénédiction et la présentation des peintures qui constituent désormais la décoration de l'intérieur de la chapelle de la Sainte Vierge. Il s'agit d'un ensemble pictural représentant les quatre saisons, conçu et exécuté par l'artiste peintre Édouard Lachapelle, et offert à la fabrique par Mme Charlotte Frenette.

À son assemblée du 30 juillet 1979, le conseil de la fabrique adresse ses remerciements à M. Laval Marquis pour le don de deux sculptures destinées à remplacer celles qui avaient été volées en 1974.

Et le 8 octobre suivant, à la demande des conseils municipaux du village et de la paroisse, la fabrique cède l'usage d'un terrain situé entre l'avenue Commerciale et la voie ferrée, pour des services municipaux. Si le terrain cesse d'être utilisé à cet effet, il redevient propriété de la fabrique.⁵⁰

DÉCENNIE 1980-1989

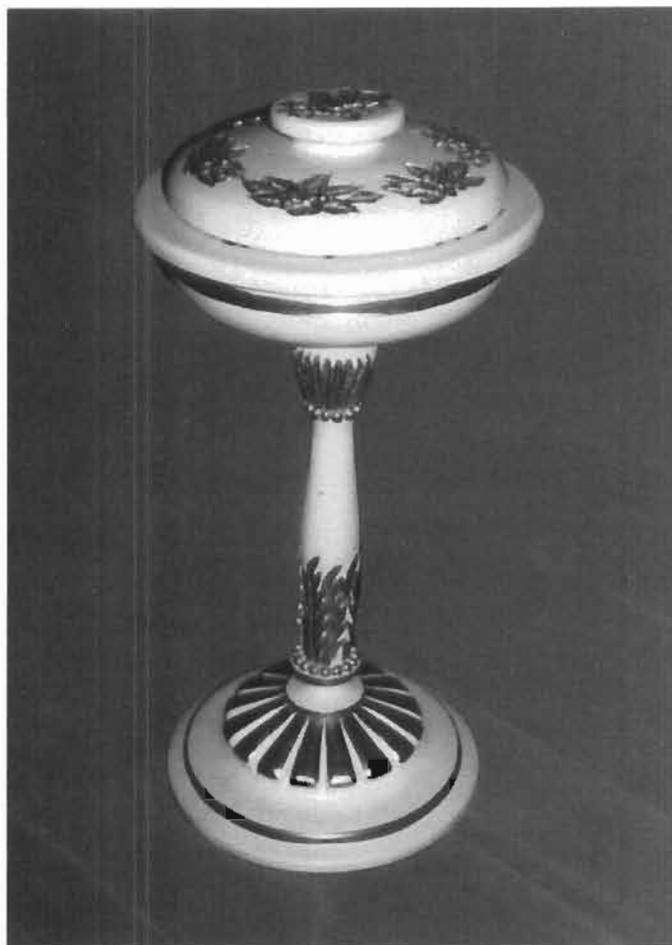
En août 1980, les marguilliers envoient une lettre de reconnaissance à M. Laval Marquis pour le don d'une sculpture pour les fonts baptismaux. Conçue et sculptée par M. Marquis, cette fontaine baptismale a de plus requis les services de Benoît Ruel pour le tournage de ses pièces. La dorure en a été effectuée par M. Marc Gagnon, peintre de Sainte-Marie de Beauce, qui a vu le coût de son travail défrayé par un paroissien anonyme. Ces fonts baptismaux furent inaugurés le 31 août par le baptême d'André Jean-Étienne Marquis, fils d'André et petit-fils de Laval.

Libre depuis le premier janvier 1981, le chalet des loisirs, l'ancienne salle publique, fait l'objet d'une demande de soumissions pour sa vente et son déménagement. Le 20 avril suivant, l'offre de 200 \$ de M. Denis Blais est acceptée unanimement.⁵¹ Cette bâtisse historique est aujourd'hui sise au numéro 51 de l'avenue Commerciale.

Convoqué à une assemblée spéciale, le 2 mars 1982, le



Édouard Lachapelle, artiste-peintre, Charlotte et Eugène Frenette 1978. Courtoisie : Mme Monique Frenette



Fontaine baptismale conçue et sculptée par Laval Marquis 1980, pièces tournées par Benoît Ruel, dorure par Marc Gagnon Ph. : Mme S. Bonneau

conseil de la fabrique consent à vendre au coût de 10\$ le pied carré, payable comptant, à la Corporation Pavillon Charles Couillard, le terrain requis pour la construction d'un pavillon pour personnes âgées en perte d'autonomie.¹²



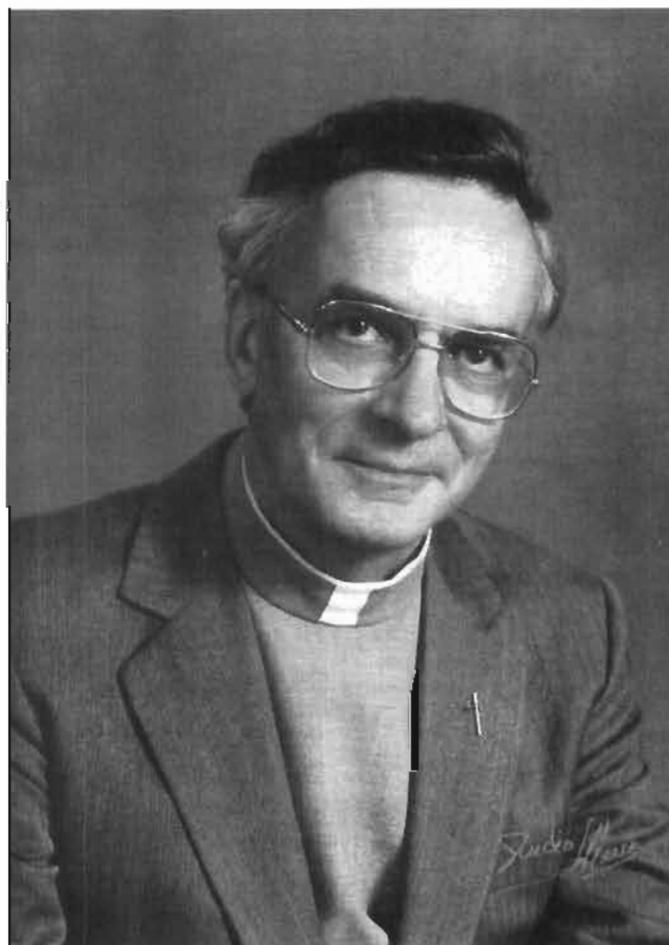
Résidence Charles Couillard pour personnes âgées 1982

Photo Mme S. Bonneau

Le 10 décembre, les marguilliers procèdent à l'engagement de M. Raoul Chabot en remplacement de Mme Madeleine Côté, démissionnaire.

En janvier 1984, Mlle Yvonne Carrière, organiste au service de la paroisse depuis 35 ans, laisse son poste pour raison de santé. La fabrique verra, au mois de juillet suivant, à lui offrir un cadeau souvenir lors d'une fête de reconnaissance. Il aura fallu attendre la reddition des comptes de l'année 1985 pour voir tant les recettes que les déboursés de la fabrique franchir la barre des 100 000 \$. Quand on compare ces chiffres à ceux des premières années de notre histoire paroissiale, on peut mesurer l'évolution formidable des conditions économiques durant ces 250 années.

Le 12 août 1986, M. le curé Henri Morency préside sa dernière assemblée du conseil de la fabrique. Démissionnaire pour cause de santé, après 18 ans d'inlassables services, il se retire à la Résidence Déziel de Lévis



L'abbé Jean Baillargeon, curé de 1986-1992

pour être remplacé par M. l'abbé Jean Baillargeon, auparavant curé de Beaumont, et dont l'installation à la cure de Saint-Charles a lieu le 30 août en présence d'un grand nombre de prêtres et paroissiens.

L'abbé Morency fut fort regretté des paroissiens de Saint-Charles, tant fut remarquable son intégration à la communauté paroissiale. En fonction à une période où s'effectuaient de grands changements dans les domaines religieux, social et scolaire, il fut de tous les débats, donnant un avis éclairé sur tout ce qui préoccupait ses paroissiens, de sorte que l'intégration des structures paroissiales aux nouvelles normes se fit sans heurts et avec la coopération de tous.

Si sa disponibilité restera mémorable, c'est cependant son action sociale qui marquera son séjour parmi nous. Prévoyant l'évolution des conditions de vie des personnes âgées, il appuya de toutes ses forces et de son influence l'établissement d'abord d'un H.L.M. et ensuite de la Résidence Charles Couillard dont l'action se voulait une suite logique à celle de la première.

Le succès des souscriptions populaires organisées pour appuyer ces projets; 35 000 \$ dans le cas du H.L.M. et 250 000 \$, plus 100 000 \$ de la Caisse populaire, dans le cas de la maison Couillard, est la preuve que M. le curé Morency avait vu juste et que son action rencontrait les besoins et vœux de ses paroissiens.

D'ailleurs, en cette fin de siècle, devant des conditions de plus en plus difficiles, la paroisse ne peut que se féliciter d'avoir souscrit généreusement aux initiatives de ce pasteur clairvoyant.

Dès février 1987 débutent d'importants travaux de rénovations au presbytère, pour un coût estimé de 30 000 \$. À la conclusion des travaux, en septembre, les paroissiens sont invités à faire la visite du presbytère, geste qui pour beaucoup marquait une première.

DÉCENNIE 1990-1999

En novembre 1990, pour un prix de 35 000 \$, la fabrique se départit d'un terrain qui permettra l'établissement d'une

garderie pour enfants, organisme sans but lucratif qui viendra combler un besoin imposé aux parents par la vie moderne.



Garderie « Le Petit Poucet » 1991

Photo : Mme Suzanne Bonneau

Et, en avril 1991, une longue tradition est abandonnée par la fabrique alors qu'est abolie la vente des bancs. Ceux-ci seront désormais disponibles au premier arrivant. Pour pallier la perte financière, la fabrique fera deux quêtes spéciales par année.

RESTAURATION DE L'ORGUE

En 1992, après avoir constaté qu'une restauration majeure de l'orgue s'imposait, les marguilliers décident, le 26 avril, de confier ce travail à la firme Guilbault-Therrien au coût de 20 972 \$.⁵³

Afin de pourvoir au paiement de cette dépense, un comité, désigné sous le nom de « Les Amis de l'Orgue », est formé et organise une souscription populaire qui rapporte près de 35 000 \$. Le surplus rapporté est confié à la fabrique pour permettre l'entretien régulier de l'instrument et prévenir ainsi de gros investissements que la négligence d'entretien rendrait inévitables.

La séance du 14 juillet est la dernière que préside M. le curé Jean Baillargeon, démissionnaire pour cause de santé.

Son successeur, l'abbé Gervais Lapointe, curé de Saint-Gervais, continue d'occuper cette charge à laquelle s'ajoute la cure de Saint-Charles par suite du jumelage des deux



Orgue restauré en 1992

Photo : Mme Suzanne Bonneau

communautés religieuses. Il préside l'assemblée du conseil de la fabrique de Saint-Charles du 5 août et est intronisé curé de la paroisse le 16 août.

Homme affable, distingué et cultivé, M. l'abbé Baillargeon s'était vite attaché l'estime de ses paroissiens. On lui doit surtout les rénovations du presbytère et de l'orgue, mais il faudrait souligner sa prudence et sa souplesse en administration.

Doué d'un entregent remarquable, il a laissé un très bon souvenir chez ses paroissiens qui le revoient à l'occasion avec beaucoup de plaisir.

C'est aussi en cette date du 16 août que la fabrique accepte avec la plus vive reconnaissance le don d'un ambon fabriqué par M. Laval Marquis qui en a aussi assumé la sculpture alors que la peinture et la dorure sont l'œuvre de M. Raymond Roberge.

Le 26 août, M. Jean Beaudoin est engagé comme animateur de pastorale pour les deux paroisses jumelées, dans le but de faciliter la tâche du curé dont il devient en quelque sorte le bras droit.

En septembre 1993, M. Laval Marquis offre à la fabrique d'apposer ses propres sculptures de bois sur les murs intérieurs de l'église, et cela, à titre gratuit. La proposition est acceptée avec empressement et reconnaissance.

Et, à leur assemblée du 11 janvier 1994, les marguilliers décident de faire procéder à l'enlèvement des bancs de l'allée centrale, appelés communément « les bergères », afin de dégager une allée centrale d'une bonne largeur qui améliorera l'esthétique de l'église.

En novembre de cette même année, la fabrique loue une partie du presbytère à une firme comptable. L'inutilisation partielle de la bâtisse justifie ce geste tout en créant une source additionnelle de revenus.



L'abbé Gervais Lapointe, curé de 1992-1997



Sculptures de Laval Marquis qui ornent le bas des murs de la nef
(1993-1998) Photo Mme S. Bonneau



Table sculptée par Laval Marquis, détail du dessus. 1998
Photo Mme Suzanne Bonneau



Ambon, œuvre de Laval Marquis peint et doré par Raymond Roberge 1992
Photo : Mme Suzanne Bonneau

Puis, en mars 1995, on procède à l'engagement de l'architecte Gilles Duchesneau dans le but de préparer plans, devis de soumissions, estimation des coûts et surveillance des travaux devant être entrepris pour la réfection des murs de maçonnerie de l'église.

À la même réunion, les marguilliers décident également qu'un inventaire soit pris et qu'une estimation soit faite par un connaisseur des meubles anciens, propriété de la fabrique.

RÉFECTION DES MURS DE L'ÉGLISE

Le 30 mai, est signé avec l'entrepreneur Roger Harton inc. un contrat au montant de 96 878,46 \$ pour la réfection des



Portiques qui ont remplacé le chemin ouvert démolé en 1995
Photo : Mme S. Bonneau



Allée centrale de l'église dégagée par l'enlèvement des bergères en 1994
Photo : Mme S. Bonneau

murs de maçonnerie de l'église. À ce travail s'ajoute, en juin, la démolition du corridor dit chemin couvert, la peinture des larmiers, portes et fenêtres de la façade ainsi que le sablage du larmier du côté sud et la pose de solins en plomb au-dessus des 16 fenêtres de l'église.

Par suite de la démolition du chemin couvert, deux portiques seront construits du côté nord, l'un pour donner accès à l'église et l'autre, à la sacristie.

Le résultat de tous ces travaux fut une révélation pour les paroissiens de Saint-Charles qui, pour une première fois, voyait leur temple dans toute la beauté de sa pierre à l'état naturel. Jamais notre église ne parut plus belle.

En juin 1996, les marguilliers acceptent de faire installer un système d'horloge semainier électronique pour la sonnerie des cloches, et le 28 août, ils consentent à faire effectuer des réparations importantes au système de cloches.



L'abbé Léonce Gosselin,
curé actuel de la paroisse

À l'assemblée du 7 avril 1997, M. le curé Lapointe fait part aux marguilliers de sa démission qui sera suivie de celle de M. Jean Beaudoin comme animateur de pastorale.

M. l'abbé Léonce Gosselin est nommé pour succéder à l'abbé Lapointe comme curé de Saint-Charles et Saint-Gervais, et M. Benoît Brousseau est engagé comme animateur de pastorale.

Le séjour de M. le curé Gervais Lapointe parmi nous restera marqué par les belles restaurations intérieures et extérieures de l'église et par la modernité de sa pastorale. D'ailleurs ce dernier point fut brillamment illustré le 6 novembre 1994 lors de la télédiffusion par Radio-Canada de notre messe dominicale. On eut alors l'occasion d'assister à la réalisation unique d'une messe animée par un laïque, dans le style moderne que préconisaient M. le curé Lapointe et son animateur de pastorale Jean Beaudoin.

Le dimanche, 17 août 1997, M. l'abbé Léonce Gosselin prend possession de la cure de Saint-Charles en présence de la communauté paroissiale et de nombreux invités. La même cérémonie couvre aussi la présentation de M. Benoît Brousseau aux paroissiens.

Et, en octobre, après l'échec du projet d'engager un seul

secrétaire trésorier pour les deux paroisses jumelées, les marguilliers de Saint-Charles engagent la firme comptable Yvon Laflamme inc. dont la nomination deviendra effective le 1^{er} janvier 1998.

Ce poste de secrétaire trésorier de la fabrique avait été occupé successivement, depuis environ 35 ans par MM. Paul-Uldéric Lemelin, Raymond Roy, sœur Gertrude Nolin, s.c.q., MM. Raymond Roberge et Robert Prévost. Auparavant, les curés se chargeaient de ce travail, mais l'alourdissement de leurs charges amena le recours à l'aide de laïques.

Toutefois, tout au long de notre histoire locale nous retrouvons le même souci de rendre fidèlement compte des faits et gestes des administrateurs de la fabrique et c'est à ces comptes-rendus que nous devons de reconstituer le fil de nos deux cent cinquante années de vie paroissiale.

Le 17 novembre de cette année 1997, lors d'une assemblée présidée par M^{re} Marc Leclerc, vicaire général du diocèse, les marguilliers innovent en nominant M. Claude Marquis président d'assemblée de fabrique. La nomination d'un laïque à ce poste devenait maintenant possible par suite d'une modification apportée à la Loi des fabriques.⁵⁴

Et profitant de sa présence à cette réunion, M^{re} Leclerc exprime aux marguilliers : « Le désir que la Fabrique fasse l'inventaire du contenu du presbytère et de l'église (objets sacrés, vieux meubles). Comme c'est un actif pour notre Fabrique, il serait de bon aloi de posséder une liste détaillée des biens possédés et de la mettre en sécurité. »⁵⁵

L'année 1998 sera surtout marquée par les travaux de rénovation de l'extérieur du rond-point de l'église en bardeaux de cèdre. Ce travail consciencieusement exécuté est venu compléter la toilette extérieure de notre temple et en faire un modèle de conservation du patrimoine. Nous possédons une des belles églises du Québec et nous avons toutes les raisons d'en être fiers.

Enfin, pour clore cette chronique sur 1998, la fabrique fait suite aux démissions de MM. Raoul Chabot comme sacristain et Benoît Brousseau comme animateur de pastorale, et comble leur poste respectif par l'engagement de Mmes Louise Larochelle et Line Belleau.

Pour faire suite à la démission de M. Claude Marquis comme président des assemblées de la fabrique, les marguilliers renouent avec la tradition et nomment à ce poste M. le curé Gosselin dont le mandat débute le 1^{er} janvier 1999.

Les exigences des délais requis pour l'impression de ce volume sur l'histoire de Saint-Charles nous obligent à terminer ici cette chronique sur les faits et gestes des administrateurs de notre fabrique durant ces 250 années.

Toutefois, nous ne saurions remercier le dernier registre consulté sans dire toute notre reconnaissance et notre admiration à tous ces curés et marguilliers, administrateurs de notre fabrique qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour doter la paroisse d'une richesse patrimoniale unique.

Dès les premières années de son histoire, nos fondateurs ont vu à donner un cœur à la nouvelle paroisse en y groupant église, presbytère, cimetière, et leurs successeurs n'ont jamais cessé d'axer le développement de nos institutions sur ce foyer central.

Écoles, organismes de bienfaisance ou de loisirs ont été développés dans le rayonnement de ce cœur paroissial et sont venus l'agrandir, pour former aujourd'hui un centre cohérent où Saint-Charles puise sa vitalité. Et à cet égard, on ne reconnaîtra jamais assez la contribution de la fabrique au développement de la paroisse.

Pendant près de deux siècles, elle a soutenu et développé, pratiquement à elle seule, la cause de l'éducation dans notre milieu. De plus, par son action, ses dons et concessions de terrains, elle a favorisé l'implantation de structures et d'organismes qui sont une grande source d'enrichissement collectif.

Nous devons énormément à notre fabrique, à ses administrateurs. Donnons-leur le crédit qu'ils méritent et rendons-leur hommage. Qu'ils acceptent de nous tous ce témoignage de reconnaissance.

- 1 R et D. op. cité, p. 265 - lettre annexée
- 2 R et D. op. cité, p. 267
- 3 Abbé G. Coté, op. cité, p. 147
- 4 R et D. op. cité, p. 267
- 5 Ibid. p. 273
- 6 Ibid. p. 290
- 7 R et D. opus cité, p. 303
- 8 Livre du Cinquenaire de la branche canadienne des F.I.C. 1936, pp. 442-443
- 9 R et D. op. cité, p. 307
- 10 Ibid. p. 318
- 11 Ibid. p. 319
- 12 R et D. op. cité, p. 333
- 13 R et D. op. cité, p. 385
- 14 R et D. op. cité, p. 391
- 15 Ibid. p. 391
- 16 Ibid. p. 399
- 17 R et D. op. cité, p. 404
- 18 R et D. de la fabrique, 1932-1965, pp. 2-3
- 19 Ibid. p. 4
- 20 R et D. op. cité, p. 15
- 21 Délibérations des Syndics-Annexe au Registre de R et D.
op. cité, p. 1
- 22 R et D. op. cité, p. 17
- 23 R et D. op. cité, pp. 29-30
- 24 Ibid. pp. 46-48
- 25 Ibid. pp. 57-58
- 26 R et D. op. cité, pp. 66-67
- 27 Ibid. p. 69
- 28 R et D. op. cité, pp. 79-82
- 29 Ibid. note marginale, p. 83
- 30 Ibid. p. 92
- 31 R et D. op. cité, p. 145
- 32 R et D. 1932-1965, op. cité pp. 173-174
- 33 R et D. op. cité, pp. 207-208
- 34 Ibid. p. 213
- 35 R et D. op. cité, p. 216
- 36 Ibid. pp. 224-225
- 37 R et D. op. cité, p. 229
- 38 Ibid. p. 230
- 39 Ibid. p. 233
- 40 Délibération de la fabrique 1965-1985, pp. 2-3
- 41 Délibérations de la fabrique 1965-1985, p. 30
- 42 Ibid. p. 57
- 43 Délibérations, op. cité, p. 58
- 44 Ibid. pp. 71-72
- 45 Délibérations 1965-1985, p. 105
- 46 Ibid. p. 136
- 47 Délibérations 1965-1985, p. 158
- 48 Ibid. p. 173
- 49 Ibid. pp. 177-178
- 50 Délibérations 1965-1985, p. 203
- 51 Ibid. p. 229
- 52 Délibérations 1965-1985, pp. 242-245
- 53 Délibérations de la fabrique 1986-1998, p. 146
- 54 Délibérations, op. cité, p. 266
- 55 Ibid. p. 268



par Raymond Prévost

CHAPITRE 7

Vie paroissiale



AU FIL DES PRÔNES

Le village vu du chemin de fer. Circa 1905 Courtoisie Georges Breton

Pour commémorer le mil neuf centième anniversaire de la naissance du Christ, l'an 1900 fut désigné comme Année Sainte par le pape Léon XIII.

Toutefois, pour ce qui est de désigner cette année comme étant la première du XX^e siècle, la même controverse se présentait à cette époque comme aujourd'hui. Aussi, en toute logique, le curé Beaudoin, dans son prône du 30 décembre, explique-t-il à ses paroissiens que le 31 décembre 1900 marque bien la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e. Et, pour appuyer son opinion, il annonce qu'il y aura messe de minuit en cette soirée du 30 décembre, dernier dimanche de l'année.

Tout au cours de cette année s'étaient continuées les campagnes pour la fermeture des magasins le dimanche et contre l'octroi d'une licence pour la vente de boisson.

Le 14 janvier 1901 a lieu la vente des « effets » de la quête de l'Enfant-Jésus effectuée après le Jour de l'An. Et comme on est en période de retraite paroissiale, M. le curé, ajoute à l'annonce de cet encan la recommandation à ses paroissiens de ne pas rester dans les magasins pendant les séances de confessions, surtout s'ils ne font pas d'achats, car ils privent les gens de la maison d'assister aux instructions des Pères.

Au printemps, la collaboration des paroissiens est

demandée à l'occasion du recensement général du gouvernement.

Et, en fin d'année, le 1^{er} décembre, se fait l'annonce de l'ouverture de la bibliothèque et un appel est lancé pour le charroyage de la pierre que nécessitera la construction d'une nouvelle aile du couvent.

Au jour de l'An 1902, M. le curé Beaudoin fait la promotion de la quête de l'Enfant-Jésus en faisant de la générosité de ses paroissiens gage de bonheur.

Et en mars, M. l'abbé Brousseau de Saint-Damien vient quêter de porte à porte pour « les membres souffrants » de Jésus-Christ.

Le 28 du mois suivant, M. le curé fait un vibrant plaidoyer pour inciter les citoyens à se prononcer contre l'octroi d'une licence de vente de boisson.

La votation a lieu durant la semaine et le dimanche, 4 mai, M. Beaudoin chante un Te Deum d'action de grâce pour « le vote admirable donné contre la vente de liqueurs enivrantes ». Il avait en effet raison de se réjouir puisque le scrutin donna 258 votes contre, 0 pour et 53 abstentions.

Comme mesure d'hygiène publique, le curé émet au cours



Le collège nouvellement construit, 1905 Courtoisie · Georges Breton

L'apparition d'une première voiture automobile en 1904 crée une forte impression sur la population. La voiture était la propriété de M. Jean-Baptiste Lacroix, marchand de Saint-Charles.

L'année 1905 est marquée par le départ du curé Beaudoin que remplace l'abbé Édouard Pagé, et c'est à celui-ci que reviendra l'honneur de baptiser le nouveau carillon qui loge encore dans notre clocher.

C'est aussi en cette année qu'est construit le collège, école réservée à l'éducation des garçons et qui sera démolie pour faire place en 1971 à la Villa Borromée.

de l'été une défense de chiquer du tabac dans l'église.

À remarquer, le 6 janvier 1903, une quête pour l'abolition de l'esclavage en Afrique. Durant plusieurs années, à cette époque, on faisait une quête annuelle pour permettre le financement de la lutte contre l'esclavage des Noirs.

On peut noter aussi qu'existait à l'époque une confrérie locale de Tertiaires et aux fêtes de l'Immaculée Conception et de Noël leur était accordée une absolution générale moyennant certaines exigences de l'Ordre.

Il convient de noter qu'en octobre de cette année on faisait l'ouverture de la succursale de la Banque Nationale. M. le curé ne manqua pas l'occasion de se faire l'apôtre de l'épargne auprès des jeunes.

Et le 15 décembre, « s'il fait beau, MM. les paroissiens du Sud et de l'Hêtrière sont invités à aller chercher un voyage de sable à Saint-Gervais chez M. Maxime Godbout ». À raison de 2 000 livres par voyage, un minimum de 100 voyages est requis. On avait besoin de ce sable pour la construction de la nouvelle aile du couvent.



Le couvent Circa 1905 Courtoisie Georges Breton



Partie Est du Village en 1906 Gracieuseté : Mme Monique Frenette

À compter de 1906, M. le curé Pagé abandonne une vieille coutume et décide de faire désormais en été la visite paroissiale qui se faisait traditionnellement après le Jour de l'An. Aucun autre fait notable se produit en cette année, contrairement à 1907 qui débute tragiquement par l'assassinat, le 1er avril, d'un jeune garçon de treize ans, Amédée Carrière, fils de Louis Carrière ou Carrier et de Léocadie Prévost. Il sera inhumé le 4 avril après que le coroner, le docteur Ovide-Édouard Perron, de notre localité, eut rendu un verdict de meurtre.

Le jeune adolescent avait été retrouvé sans vie poignardé au cœur dans un bois de l'Hêtrière où il résidait. Malgré une enquête sérieuse, les policiers ne purent trouver l'assassin et le cas tomba dans l'oubli, comme il arrivait assez souvent en ces années.

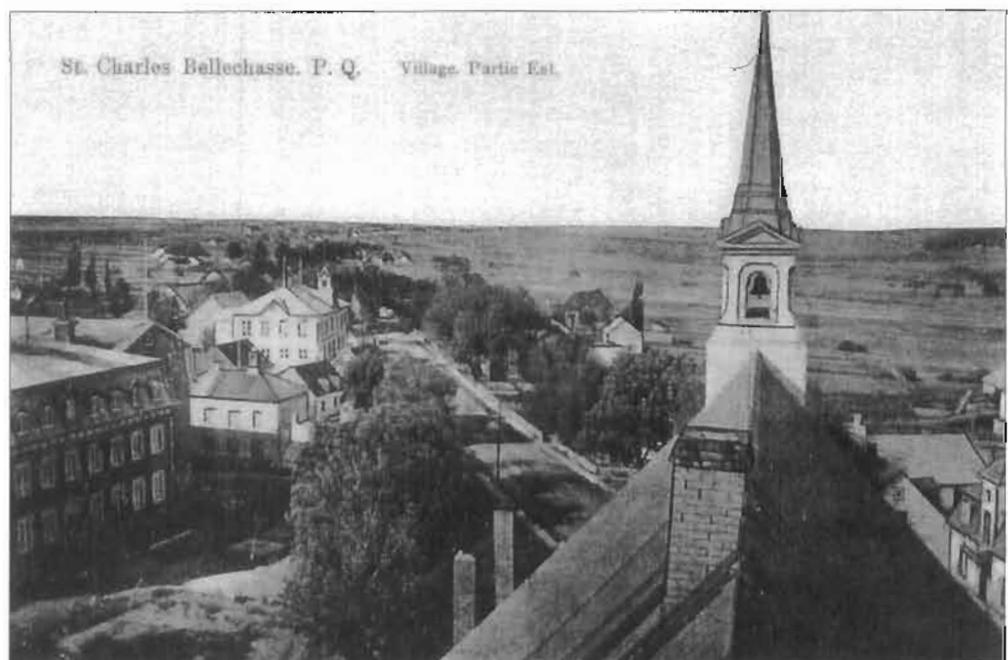
En juillet, se continue la tradition du pèlerinage à Sainte-Anne-de-Beaupré. Le trajet se fait en

bateau à partir du quai de Saint-Michel, avec départ matinal à 05 h 30. Pour respecter la capacité du navire, le nombre de pèlerins doit se limiter à 50 adultes et 25 enfants.

Le début de novembre voit la traditionnelle criée des âmes et la fin du mois marque le retour de la célébration des vêpres à midi, après la grand-messe paroissiale.

Le 10 janvier 1909, M. Alphonse Desjardins vient parler de l'importance de faire des économies et prône l'établissement de Caisses populaires dont il souligne les avantages. On procède ensuite à la fondation de

la Caisse locale et, le lendemain, M. Desjardins va dans toutes les écoles avec le curé, pour parler de projet de Caisse scolaire. Cette visite du fondateur des Caisses sera suivie, le 4 avril suivant, d'une assemblée générale des sociétaires de la Caisse locale.



Partie Est du Village en 1906 Gracieuseté : Mme Monique Frenette



Soirée du bon vieux temps 1933 Gracieuseté : Colette Dubé-Simoneau

De gauche à droite 1^{re} rangée : Elzéar Martel, Hervé Aubé, Marcelle Lessard, Blanche Goulet

2^e rangée : Léa Carnier, Mme Virginie Lessard, Mme Émilie Prévost, Mme Céline Bolduc, Mme Ferdinand Aubé, Mme P. Gauvreau, Achille Prévost

3^e rangée : David Thérien, Jos Lacroix, Arthur Aubé, Amédée Aubé, Ferdinand Aubé

Le 12 et 13 août, des étudiants adultes présentent une soirée récréative au profit du couvent. Le programme de ce spectacle est reproduit à l'annexe N° 9 et dénote bien le goût de la population pour le comique. D'ailleurs, les gens de Saint-Charles semblaient bien apprécier ce genre de divertissement qui leur était présenté de temps à autre tant par des amateurs locaux que par d'autres venus de Québec. Ce fut longtemps le plus efficace moyen de recueillir des fonds pour les organismes locaux. « Comme la localité ne disposait pas de salle adéquate, l'entrepôt du chemin de fer était réquisitionné pour la présentation de spectacles. Assez vaste, la bâtisse pouvait accommoder deux cents personnes. Faute d'électricité à l'époque, les représentations se donnaient à la lueur de lampes à l'huile en soirée ou à la clarté du jour en matinée. Toute représentation était évidemment exclue en hiver. » Texte de Roger Patry.

Le 16 décembre, se tient à la salle publique l'assemblée générale des sociétaires et déposants de la Caisse populaire locale. On y procède à l'élection des officiers et la fixation du dividende à verser.

Puis trois jours plus tard, est lu et affiché un avis relatif à la partition d'un secteur de la paroisse en faveur de la nouvelle communauté de Saint-Gabriel de La Durantaye.

Et le 24 avril 1910, M. le curé Pagé fait lecture à ses paroissiens du décret érigeant la nouvelle paroisse formée d'une partie des paroisses de Saint-Charles, Saint-Michel et Saint-Raphaël.

Le 3 mai, pour une première chez nous, on présente une soirée de cinéma. Les fêtes du troisième centenaire de Québec en seront le sujet. La soirée est ainsi annoncée par M. Pagé. « À 8.00 p.m., à l'école modèle, représentation de vues animées qui seront une reproduction des fêtes du 3^e centenaire-Scène de pageants. » Entrée 25 ¢.

Le 20 mai marque l'ouverture de la beurrerie et le 26 juin le pèlerinage à Sainte-Anne via Saint-Michel.

Octobre voit le départ du curé Édouard Pagé remplacé par M. l'abbé Adjutor Faucher qui annonce au début de novembre l'ouverture des cours de coupe offerts par le gouvernement aux dames et demoiselles et l'ouverture des classes du soir pour jeunes gens, dans les locaux du collège.

En décembre à l'instigation du nouveau curé, on commence à envisager l'engagement de frères enseignants pour prendre charge de l'école modèle des garçons.

Le recensement paroissial de 1911 établit la population à 1,795 âmes, une baisse de 168 par rapport à l'année 1908. Une bonne part de cette diminution peut sans doute être attribuée à la partition en faveur de La Durantaye, mais on note aussi une décroissance des terres en culture, ce qui incite M. le curé Faucher à inciter ses paroissiens à un retour à la terre.

Les tarifs du pèlerinage à Sainte-Anne sont fixés à 50 ¢ pour les adultes et 25 ¢ pour les enfants, et, cette année, le départ du quai de Saint-Michel se fera à 05 h 45 du matin.

À la fin de l'été arrivent les frères de l'Instruction Chrétienne qui, dès novembre, prennent les enfants de chœur sous leur direction.

Les campagnes contre les modes indécentes ou osées, de même que contre les boissons alcooliques, se poursuivent durant les années suivantes.

Au printemps 1914, les cultivateurs sont mis en garde contre une nouvelle maladie de la pomme de terre la gale poreuse, et il leur est recommandé d'utiliser des roues larges pour leurs voitures et remorques pour conserver les chemins en meilleur état.

En mai s'organise une souscription pour l'érection d'un Calvaire face à la route qui mène à Saint-Gervais. La bénédiction en aura lieu en juin.

Septembre amène l'ouverture des classes et la rentrée des pensionnaires du couvent qui auront à défrayer une pension mensuelle de six dollars.

L'abonnement annuel à la bibliothèque paroissiale est établi à 25 ¢ et le recensement paroissial indique une baisse notable de la population qui se chiffre maintenant à 1 703 âmes.

En mai 1915, on effectue la plantation de 62 érables pour orner la place de l'église, initiative qui serait impensable aujourd'hui.

À la réouverture des classes en septembre, 155 élèves, dont 24 pensionnaires, sont inscrites au couvent et 98 garçons le sont au collège.

Le prix de la pension mensuelle au couvent est porté à huit dollars, mais l'abonnement à la bibliothèque demeure inchangé.

À Noël, pour une première fois, la chorale des garçons du collège des frères participe au chant des cantiques de circonstance à la messe de l'aurore.

En mai 1916, M. le curé Faucher célèbre son 25^e anniversaire d'ordination. Les paroissiens en font une fête solennelle marquée par une messe où sont rendus avec éclat une messe à trois voix de Gounod et des chants à quatre voix.

Le 5 février 1917, décède à Québec notre ancien curé, M. l'abbé J. Damase Beaudoin, à l'âge de 60 ans, 4 mois. Il se fit un ardent avocat de la lutte contre la vente des boissons alcooliques qui était autorisée depuis longtemps à Saint-Charles. Comme on l'a vu, ses efforts devaient être récompensés brillamment en 1902.

Le 25 novembre, M. le curé Faucher fait lecture d'une ordonnance du cardinal Bégin établissant un mode de capitation uniforme dans les paroisses du diocèse où existe le régime des dîmes et capitations.

Les tarifs pour ceux qui ne vivent pas de la culture de la terre seront les suivants :

par chef de famille de 5 communiants ou plus	5 \$
par chef de famille de 4 communiants ou plus	4 \$
par chef de famille de 3 communiants ou plus	3 \$
par personne isolée	1 \$

Comme la dîme, la capitation sera due à Pâques, pour l'année courante d'octobre à octobre. Ceux qui refuseront de



Résidence du député fédéral C.A. Fournier sise à l'adresse actuelle du 2808, avenue Royale

Photo : Circa 1905 Courtoisie Georges Breton

payer deviendront « indignes de recevoir les sacrements, même à l'article de la mort, à moins qu'ils ne se repentent de leur faute et ne soient disposés à réparer leur tort. »

Au prône du 17 décembre, le curé Faucher fait part à ses paroissiens du résultat de l'élection fédérale qui a vu la défaite de Sir Wilfrid Laurier. Dans Bellechasse toutefois, le député libéral du comté, M. Alphonse Fournier a été réélu par une majorité de plus de 3 000 voix. Et, chose impensable aujourd'hui, « dans Saint-Charles et Beaumont, le vote tout entier a été pour M. Alphonse Fournier ».

Au matin du Jour de l'an 1918, M. Faucher commente la température : « Depuis quatre jours, sévit la pire vague de froid depuis 1860. Pendant trois jours consécutifs il a fait moins 30 et 35°F, et en ce matin du 1^{er} janvier, il fait encore moins 25°F »

Le 13 janvier il est fait état, au prône, de la composition de la Commission scolaire. En sont membres MM. Ferdinand Aubé, cultivateur, président, Sud; Alphonse Fournier, député au Fédéral, village; Émile Dupuis, cultivateur, Nord; Alfred Plante, cultivateur, Hêtrière; Alfred Blanchet, cultivateur, Nord.

Le conseil municipal du village est présidé par le maire, M. Joseph Ruel, et celui de la paroisse par M. Jean Boulanger.

En mars, une souscription organisée pour défrayer la construction du tombeau du maître-autel et l'achat d'un tapis pour le chœur rapporte 539 \$.

DÉCÈS DE L'ABBÉ AUGUSTE GOSSELIN

Le 14 août décède l'abbé Auguste Gosselin, historien, né à Saint-Charles le 19 décembre 1843. Son service funèbre fut chanté par un autre historien natif de la paroisse, M^r Amédée Gosselin, et l'absoute par le cardinal Bégin, au milieu d'un grand concours de sommités ecclésiastiques et de paroissiens.

L'acte de sépulture de l'abbé Gosselin, rédigé par Son Éminence le cardinal, est d'ailleurs assez explicite sur sa compétence et la considération qu'on lui portait.

« Le dix-sept août mil neuf cent dix-huit, Nous soussigné, Cardinal prêtre de la Sainte Église romaine du titre de Saint-Vital et Archevêque de Québec, avons inhumé dans le cimetière de Saint-Charles le corps de l'abbé Auguste Honoré Gosselin, retiré à Saint-Charles depuis mil huit cent quatre-vingt-treize, précédemment curé de Saint-Férréol, historien, membre de la Société Royale du Canada, docteur es-lettres de l'Université Laval, décédé en cette paroisse le quatorze du présent mois âgé de soixante-quatorze ans et huit mois. Présents à la sépulture Messieurs Thomas Rouleau, Principal de l'École Normale de Laval, François Pelletier, recteur de l'Université Laval, Amédée Gosselin, assistant-supérieur du Séminaire de Québec, et grand nombre de prêtres soussignés avec Nous. Lecture faite. »¹

Ont signé avec le cardinal Bégin, vingt-huit dignitaires religieux et prêtres et treize notables de la paroisse.

LA GRIPPE ESPAGNOLE

Le recensement de juillet établissait la population de la paroisse à 1 725 âmes, mais ce chiffre, devait malheureuse-

ment être entraîné à la baisse par l'épidémie de grippe dite espagnole que l'on pressentait dès septembre.

C'est ainsi que dans son prône du 22 septembre, le curé Faucher disait à ses paroissiens « Il faut se précautionner contre la menace d'épidémie de fièvres, les pluies abondantes et fréquentes depuis plus d'un mois rendent le temps malsain; de plus, les eaux des puits peuvent être contaminées. Il faut les vider et les nettoyer parfaitement. Il y a un moyen de voir si l'eau est gâtée remplissez une bouteille bien nette contenant une chopine de l'eau à essayer, faites-y dissoudre une demie cuillerée à soupe de sucre granulé. Bouchez bien et gardez dans un endroit chaud pendant deux jours. Si l'eau devient brouillée dans les 48 heures, elle n'est pas bonne pour l'usage domestique. »

Le 6 octobre suivant, il n'y eut pas de sermon. Aux conseils donnés pour se prémunir contre la grippe M. le curé recommandait d'ajouter les moyens divins. « Ce n'est plus votre pasteur qui prêche; c'est le bon Dieu lui-même. Il nous met face à la mort. La grippe a fait douze victimes cette semaine. Demain... »

La semaine suivante, alors que l'épidémie prend de l'ampleur, le curé Faucher fait les recommandations suivantes : « Aussitôt que les malades sont convalescents, vous devez désinfecter, appartements, linges, etc., et il ajoute, les personnes âgées de 40 ans et plus n'ont pas à craindre l'épidémie et doivent secourir les malheureux. »

Puis il fait lecture d'une ordonnance épiscopale générale à tout l'archidiocèse :

- 1° Le dimanche, se contenter de dire des messes basses et ne faire que les annonces nécessaires.
- 2° Supprimer toutes les réunions religieuses.
- 3° Toutes les personnes qui habitent une maison où sévit la maladie sont dispensées d'assister à la messe.
- 4° Il faut recommander fortement aux fidèles de se conformer aux mesures de prudence que le bureau d'Hygiène a déjà prises et qu'il jugera bon de prendre à l'avenir.
- 5° Ces directives doivent être mises en pratique sans délai.
- 6° N'oublions pas la prière : recourir à sainte Anne.
- 7° D'ici au 1er novembre, oraison « pro qua cumque tribulatione ».

Et comme la maladie continuait de faire rage, l'archevêché supprime tous les offices publics pour le dimanche 20 octobre, dans toutes les paroisses où sévit l'épidémie.

La maladie perd cependant de la vigueur et le 27 octobre, M. le curé remarque que l'épidémie qui a sévi depuis 3 semaines semble disparaître. Il n'y a pas eu de sépultures depuis 7 jours et les nouveaux cas de maladie sont très rares et sans gravité.

Il attribue aux causes suivantes la rigueur de la maladie dans notre paroisse :

- 1° Proximité du chemin de fer qui nous a apporté très tôt le virus de l'influenza.
- 2° Réaction trop lente des gens vis-à-vis la grippe et manque de prévention.
- 3° Les médecins ont changé de traitement 2 ou 3 fois durant l'épidémie.

Le premier novembre, M. Faucher dresse le bilan suivant de l'épidémie : « Du 1^{er} octobre au 1^{er} novembre, nous avons fait 45 sépultures, dont celles de 32 adultes morts de la grippe, 2 vieillards morts de vieillesse, 11 petits enfants dont quelques-uns morts de la grippe. »

En fait, selon les registres paroissiaux, il y eut 55 inhumations du 14 août au 30 novembre. Si l'on tient compte que de ce nombre, certains décès doivent être attribués à d'autres causes que l'influenza, il semble que le bilan du curé Faucher soit assez juste. Voir annexe N° 10.

Le dimanche, 3 novembre, l'office fut encore abrégé par prudence et l'on reporta à plus tard la célébration des Quarante-Heures mais ce furent toutefois les dernières mesures de prévention prises contre l'épidémie maintenant terminée.

Notre paroisse fut durement frappée et ce malheur fut longtemps ressenti, tant il sema l'effroi dans la population.

Chaque matin apportait son message de malheur. Peu de gens ne virent pas disparaître rapidement un ou plusieurs membres de sa famille, un parent, un ami, un voisin. Des familles étaient brisées du jour au lendemain par la perte de la mère, du père, d'un ou de plusieurs enfants.

Faute de remèdes appropriés, le spectre de la mort planait au-dessus de toutes les têtes, créant un climat de peur et de tristesse qui laissa une forte empreinte sur ceux qui vécurent ces heures sombres.

Même la religion ne pouvait offrir ses consolations habituelles puisque les inhumations se faisaient sans service funèbre, les corps étant simplement amenés sur le perron de l'église où le curé les bénissait avant leur départ immédiat pour le cimetière. De plus comme il n'y avait pas eu exposition des corps, les familles devaient faire face à un ou plusieurs vides subits et n'avaient pu en assimiler la peine et surtout, le choc.

TESTAMENT DE L'ABBÉ AUGUSTE GOSSELIN

L'épidémie passée, la vie reprit son cours normal et le 8 décembre, une assemblée des marguilliers anciens et nouveaux et des francs tenanciers de la paroisse était convoquée pour savoir s'ils acceptaient la clause suivante du testament de l'abbé Gosselin, à savoir « Je vous donne et lègue à l'Œuvre et Fabrique de Saint-Charles de Bellechasse l'immeuble (bien paternel) que je possède pour l'avoir acheté de Damase Filteau (acte de vente du 15 novembre 1881), ainsi que la somme de cinq mille piastres, pour établir un Hospice pour vieillards et personnes infirmes, qui devra être tenu par de religieuses au choix du curé de la paroisse et de mes exécuteurs testamentaires, avec l'agrément, cela va sans dire, de l'autorité ecclésiastique. Ce legs devra être accepté dans les premiers six mois après ma mort, sinon il ira à mon légataire universel, le Séminaire de Québec, qui voudra bien, je l'espère, exécuter mon intention à la place de la dite œuvre et fabrique de Saint-Charles de Bellechasse. Dans tous les cas, la dite somme de cinq mille piastres ne sera payée que lorsque l'Hospice sera suffisamment construit et en état de fonctionner, au jugement de mes exécuteurs testamentaires. Je désire que cet Hospice de Charité porte le nom d'Hospice Gosselin, et cela, non par vanité, ce qu'à Dieu ne plaise, mais pour perpétuer le nom de la famille attaché à cet immeuble depuis son origine, le dit immeuble ayant été donné à Thérèse Nadeau, épouse de mon arrière-grand-père feu Guillaume Gosselin par Mons. Sarault, premier curé de Saint-Charles. »²

Le dit immeuble dont il est question était une terre de trois arpents située à l'ouest du village. Quant à la Thérèse Nadeau dont il est question, on se rappellera qu'elle était la fille du célèbre meunier, Joseph Nadeau pendu par les autorités anglaises en 1760. Orpheline de ce fait et protégée du curé Sarault, elle devait épouser Guillaume Gosselin le 11 avril 1763.

Pour en revenir, toutefois, à l'assemblée de paroisse, il fut convenu, après délibération : Que le don de Monsieur l'abbé Auguste Gosselin, fait par testament du neuf juillet mil neuf cent dix-huit, en faveur de l'œuvre et fabrique de Saint-Charles de Bellechasse, soit abandonné à son légataire universel, le Séminaire de Québec, parce que la dite fabrique de Saint-Charles ne peut recueillir dans la paroisse la somme d'argent nécessaire à la construction d'un hospice de vieillards et ne peut, par conséquent remplir les conditions requises pour jouir du legs testamentaire du dit curé Auguste Gosselin. »³

DÉCENNIE 1920-1929

Pour mieux éclairer cette décision il faut noter que la population établie à 1 725 âmes en juillet 1918 n'était plus que

1 656 âmes l'année suivante et que l'épreuve de la grippe espagnole n'avait en rien pu porter les esprits à l'enthousiasme et l'optimisme. En 1920, toutefois la population revient à un niveau plus normal de 1 777 habitants.

C'est aussi en cette année que M. l'abbé Alexis Poulin succède à M. Faucher nommé curé de la paroisse de N.D. de Jacques-Cartier à Québec.

En 1921, une souscription populaire en faveur du collège de Sainte-Anne de la Pocatière récemment incendié rapporte 1 800 \$, « un succès inespéré », au dire du curé Poulin.

En mai, il est décidé de placer tous les chantres à l'orgue. Jusqu'à cette date, ils étaient divisés en deux groupes à la grand-messe, l'un au chœur, l'autre à l'orgue.

Puis, au cours de ce même mois, une collecte pour l'achat d'un dais de procession rapporte 140 \$ et, dans un autre domaine, M. Poulin se prononce contre un projet d'octroi d'une licence pour la vente de boissons et demande le statu quo de la prohibition.

À l'été, il avertit les fidèles que les sacrements seront refusés aux personnes qui ne seront pas vêtues convenablement.

Une sécheresse menace les récoltes et une procession est faite dans l'église en plus du chant des litanies des saints pour implorer la clémence du ciel.

En fin d'année, les sociétaires de la Caisse populaire portent le salaire du gérant M. Alfred Paquet, de 800 \$ à 1 000 \$ pour l'année 1922.

En janvier de cette nouvelle année, M. le curé fait état d'une menace d'épidémie de grippe et annonce la tenue d'un Euchre à la salle du couvent sous le patronage des Fermières. À ce sujet, toutefois, il prend bien soin de noter que les Euchres ne sont



Maison de Joseph Fradet, près de l'écluse vers 1925

Madame Fradet était une sage-femme très appréciée dans la municipalité

pas voulus par lui, ni même permis, mais « purement tolérés ».

À la défense faite en avril d'acheter et de vendre le dimanche s'ajoutent en juillet les commentaires suivants : « Nous aurons cette semaine cette honteuse représentation qu'est un cirque. Une exhibition de chair humaine par des filles sans pudeur. » Sont aussi réprochées : « les parties de trottoir, garçons et filles !... et les promenades à la station du chemin de fer qui devient pour l'occasion une sorte de marché où les filles vont s'offrir. » Et, pour compléter ses directives sur la morale, M. le curé déclare : « Je suis absolument opposé à ce qu'il se donne des séances de cinéma dans notre paroisse. Je recommande aux parents de n'y jamais laisser aller leurs enfants. On commence peut-être par donner des "vues" assez passables et ça finit tôt ou tard par des scènes qui salissent l'imagination des enfants. » Il faut dire qu'une séance de cinéma avait été donnée dans le garage de M. Gaudiose Gagnon.

En fin de septembre, sévit une sécheresse qui tarit plusieurs puits et amène, du 3 au 5 octobre, trois jours d'incendie désastreux dans les bois du rang du Nord. Le feu est venu de chez Gaudiose Labrie, village, et a ravagé le bois de la terre de la fabrique et celui de la propriété Dumas. Puis un autre incendie, venu celui-là de Saint-Henri, détruit en grande partie les bois du Haut-du-Nord, jusque chez Émile Ruel inclusivement. Et, pour comble de malheur, dans la nuit du 21 au 22 octobre, éclate un incendie au collège. Grâce au travail des hommes et avec l'appui d'une nouvelle pompe appartenant à Joseph Labonté, les dégâts sont limités à 2 000 \$ environ. Les pertes sont couvertes par les assurances, et au sujet de cet incendie, il convient de noter le civisme d'un employé de train qui aurait, dit-on, alerté la population par l'emploi insistant du sifflet de sa locomotive.

À l'occasion des Quarantes-Heures des 4 et 5 novembre est étrenné le dais de procession pour l'achat duquel avait été organisée une souscription populaire qui avait rapporté 140 \$.

Le 10 janvier 1923, se tient à la salle du collège une séance de cinéma au profit de l'église souvenir de Grand-Pré. Le prix d'entrée est de 30 ¢ pour les adultes et 15 ¢ pour les enfants et le programme consiste en un film sur Évangéline et un autre sur le martyr de Saint-Tharsicius. Profit de la

soirée 50 \$ environ. Il semble donc qu'elle ait remporté un certain succès malgré les réserves apportées par M. Poulin qui avait dit « Je ne suis pas en faveur des séances de ce genre. Mais je n'ai pas cru pouvoir refuser ce témoignage de sympathie à nos frères Acadiens. »

En mars, toutefois, la morale reprend sa rigueur et M. le curé fait une virulente sortie contre le décolleté des femmes et filles qui se verront refuser la communion si elles se présentent ainsi vêtues. Les filles qui sortent le soir sur les grands chemins ou vont à la gare sont aussi prises à partie et les garçons sont avisés de bien se comporter.

Au début de février 1924, une souscription populaire est organisée pour payer l'installation de l'électricité au couvent. Elle rapporte 400 \$ et l'ajout de 200 \$ rapportés par un Euchre permet de payer la note. Le travail sera complété pour Pâques (20 avril).

Puis, en août, on procède à l'installation de la lumière électrique entre le presbytère et l'église avant qu'on décide de faire entrer l'électricité à l'église et au presbytère, travail qui sera terminé en octobre.

Dans la nuit du 11 mars 1925, la foudre frappe le presbytère, provoquant un léger début d'incendie éteint par M. l'Assistant qui écope de brûlures aux mains. Même le chemin couvert est touché par la foudre qui n'y laisse que quelques traces minimales.

En août, Mme Eugène Marcoux fait don d'une œuvre de son mari, un crucifix que l'on installe dans le cimetière.

Et, en début de septembre, inauguration d'un service quotidien d'autobus entre Saint-Damien et Lévis, par Saint-Charles. Le bus passera ici à 8 h 25 et quittera Lévis à 16 h 00. Le tarif sera celui du chemin de fer.

Le recensement fait à l'occasion de la visite paroissiale établit la population à 1 700 âmes.

Le 14 novembre, les travaux d'installation de l'électricité à l'église sont approuvés. Il y a à l'église et la sacristie, 31 lampes et 9 prises de courant, au presbytère, 45 lampes et 3 prises de courant et dans le hangar à grain, 3 lampes et une prise de courant.

En fin de janvier 1926, M. le curé sert une mise en garde contre la glissoire rue de l'Église, rang du Sud. Il juge la côte physiquement dangereuse à cause de sa trop forte pente et moralement à déconseiller, car elle rassemble garçons et filles, amène celles-ci à se vêtir en pantalons et attire les fillettes des écoles.

Et, en février, une autre mise en garde est faite aux parents qui laissent leurs enfants courir les chemins costumés en Mardi-Gras.

watts. Pour la nuit et le jour de Noël, la dépense en électricité fut de 90 \$ soit le coût de 6 kilowatts.

En juin 1927, devant le grand besoin de réparations que requiert l'église, il est décidé que la quête de l'Enfant-Jésus et celle du dimanche iront grossir le fonds de 1 500 \$ actuellement disponible pour la restauration envisagée.

M. le curé Poulin ne peut toutefois pas poursuivre son œuvre puisqu'en novembre, il est transféré à Saint-Casimir et remplacé par l'abbé Georges Côté.



Démonstration de gymnastique par les élèves du collège en 1928

Photo : Philippe Côté Gracieuseté Mme Monique Frenette

C'est cependant en septembre qu'un incident d'un autre genre soulève le courroux de M. Poulin : « Plusieurs hommes ont bu copieusement en apprenant la victoire libérale le soir de la votation pour le Parlement Fédéral. » Une goélette chargée de « Miquelon » s'était ancrée à Saint-Vallier et l'alcool de contrebande avait coulé à flots, fournissant une occasion en or de célébrer une victoire.

Et en novembre, nouvel avis à la prudence en matière de moralité : « Une jeune fille honnête et prudente, de même une dame non âgée, ne vont pas, seule, dans la boutique d'un coiffeur, seul. »

Une note joyeuse vint toutefois tinter en cette fin, puisque, pour la première fois depuis l'installation de l'électricité à l'église, l'éclairage de l'intérieur du temple fut porté à 2 500

Dès le début de janvier 1928, le nouveau curé reçoit des autorités ecclésiastiques permission de donner 5 ou 6 soirées de cartes durant l'hiver, au profit du couvent.

Et, vers la fin du même mois, l'autorité diocésaine ordonne l'adoption du chant grégorien. Le Pape avait ordonné cette réforme du chant il y a 25 ans. Des cours seront donnés aux chantres à cet effet et le premier sera dispensé au début de mars par l'abbé Cyprien Morneau.

Le 3 juin, pour la première fois, la grande messe et les vêpres sont chantées en grégorien. L'introduction de la réforme aura coûté environ 200 \$ à la fabrique.

Deux semaines plus tard, les élèves du collège présentent une démonstration de gymnastique. Il faut dire que,

jusqu'au début des années 30, notre paroisse était dotée d'un corps de cadets de l'armée.

En fin de juillet, on procède à la formation d'un comité pour préparer la célébration du centenaire de la nef de l'église.

M. C.A. Fournier en assume la présidence, le Dr O.E. Perron la vice-présidence, le notaire P.J. Ruel, le secrétariat avec l'assistance de Joseph Labrecque. La date des fêtes est fixée au 23 septembre et une demande de souscription moyenne de 5.00 \$ est faite aux paroissiens. Les fêtes sont décrites en détail à l'annexe N°1, sous la plume du curé Côté. Elles rapportent un surplus de 709,58 \$ que l'on verse à la fabrique et de ce montant, la somme de 450 \$ sera prélevée pour l'achat d'un tabernacle d'acier à l'épreuve du feu.

Février et mars 1929 sont marqués par requêtes et contre requêtes de groupes de paroissiens au sujet de la restauration de l'église. En avril on en vient finalement à une entente qu'entérinent 225 signatures de francs tenanciers, soit 79,2 % des votes.

En juillet, la fabrique décide de rendre payante la messe basse de 07 h 30 le dimanche. Un tarif de 10 ¢ est fixé et la première quête rapporte 27,60 \$ contre 9,90 \$ pour la quête libre de la grand-messe. Habituellement ces deux quêtes rapportaient globalement de 16 à 18 \$.

La quête de l'Enfant-Jésus, faite en septembre lors de la visite paroissiale, sera consacrée à l'achat d'un complet ornement en brocart d'or chasuble, dalmatiques, chape, étole et écharpe.

L'achat en est fait à l'automne, et le 8 décembre, ces ornements sont exposés aux paroissiens. Ils sont en brocart d'or avec sujets décoratifs en soie, tissés à l'aiguille, et comprennent 1 chasuble avec 2 dalmatiques, 1 chape, 1 voile huméral, 1 étole de saluts.

Le coût est de 500 \$, et comme la quête de l'Enfant-Jésus n'avait rapporté que la moitié de cette somme, la différence sera comblée plus tard par des soirées de cartes organisée par les dames.

Le 15 décembre, M. le curé fait état du don d'un ciboire tout argent, pied et coupe, d'une valeur de 150 \$, don d'un

paroissien, en l'occurrence, M. Pierre Gauvreau, ingénieur de la voirie.

Les nouveaux ornements et le ciboire seront bénis le 22 décembre pour être étrennés à Noël, à la messe de minuit. C'est aussi à l'occasion de cette messe, dans le but de stimuler la générosité des fidèles, que fut instaurée la tradition longtemps maintenue de faire effectuer la quête par deux mignonnes fillettes tout de blanc vêtues et accompagnées chacune d'un marguillier. La tradition fut inaugurée par les jeunes Marcelle Ruel et Fernande Frenette.

DÉCENNIE 1930-1939

La messe de minuit de 1930 fut l'occasion d'étrenner six urnes en marbre blanc qui serviront de lampes à l'autel et deux colonnes aussi de marbre blanc pour supporter la paire des plus grosses urnes. Quatre de celles-ci furent données par des paroissiens et les deux autres, par la quête de la messe de minuit, furent le cadeau des fidèles à l'Enfant-Jésus. À remarquer qu'en cette année, la population est passée à 1 802 âmes, de 1 726 qu'elle était l'année précédente.

Le 25 janvier 1931, M. le curé procède à la bénédiction de la nouvelle salle de l'école des frères. Durant plus de 30 ans cette salle en fut une de jeu pour les élèves, mais aussi de spectacle pour la population qui y vécut tous les bons moments que lui offraient représentations théâtrales ou cinématographiques, assemblées et réunions de toutes sortes. En un mot, cette salle vit en ses murs se dérouler à peu près toutes les activités sociales ou de loisir qui vinrent cimenter la vie paroissiale.

En juin, la Saint-Jean-Baptiste fut fêtée avec éclat. Grand-messe en plein air, chars allégoriques, pique-nique, procession au flambeau marquèrent cette joyeuse célébration.

À la rentrée des classes, les élèves pensionnaires du couvent devaient déboursier 12 \$ par mois, mais 10 \$ si elles étaient de la paroisse.

Et, à la Sainte-Catherine débuta la longue tradition de présenter une soirée du bon vieux temps avec des artistes

locaux. Il va sans dire que les papillotes de tire étaient à l'honneur à cette occasion et que ces soirées se déroulaient sous le signe de l'amitié et de la bonne humeur.

En ce début de janvier 1932, force est de constater que la crise économique se fait sentir chez-nous comme ailleurs, et on procède à la formation d'un comité de secours pour venir en aide aux familles pauvres. À cet effet, une collecte de victuailles est effectuée chez les cultivateurs et une veillée canadienne est organisée pour recueillir de l'argent.

RÉPARATIONS DE 1932-1933

En avril, une tuile s'abat sur la fabrique : le ministère des Travaux publics défend de sonner les cloches de l'église jusqu'à ce que des améliorations soient apportées et il avise en même temps que des moyens légaux seront pris pour assurer la sécurité des occupants de l'église.

Et, pour comble de malheur, au prône du premier mai, M. le curé fait part aux paroissiens de la faillite de la Caisse populaire.

La décision des travaux publics oblige donc la fabrique à exécuter de grosses réparations, et, au début d'août, l'évêque approuve les travaux suivants : creuser la cave de la sacristie et drainer pour y loger une chambre à la fournaise à l'épreuve du feu et une salle pour les enfants de chœur; redoubler le plancher de l'église; faire des bancs neufs, refaire les boiseries et peindre au complet l'intérieur du temple. Ces travaux sont évalués à 12 000 \$ à payer par une répartition légale.

Le recouvrement en tôle du toit et des clochers est ajouté au projet et est l'occasion d'un décès accidentel, le 18 août, alors qu'un ouvrier, M. Moïse Dumas, âgé de 29 ans, est tué accidentellement en touchant un fil de haute tension qui passait tout près du coin de la sacristie.

Au début d'octobre, quelques cas de paralysie infantile sont relevés dans la paroisse sans que la science médicale du temps y puisse quelque chose pour les guérir. Plusieurs vies d'enfants seront irrémédiablement affectées par cette terrible maladie.

À l'automne, il est décidé d'éviter la répartition légale pour payer les travaux de la fabrique en organisant une collecte hebdomadaire à domicile.

En décembre, une souscription est lancée pour l'achat d'un nouveau chemin de croix et commence la vente des nouveaux bancs que l'on occupera au fur et à mesure de leur installation. Il va sans dire qu'au cours de cette sombre année 1932, beaucoup de soirées de toutes sortes furent organisées au profit de l'église : cartes, séances, cinéma, tout fut exploité pour la bonne cause.

La Caisse populaire est réorganisée et à compter du 11 janvier 1933, elle ouvre ses portes à tous les mercredis.

Le 19 février, la fabrique décide de faire reconstruire le vieil orgue qui date de 1881. Il passe de 9 à 16 jeux, sera tubulaire, pneumatique avec soufflerie. Le coût des travaux est



Quatrième station du chemin de croix érigé en 1933

Photo : Mme Suzanne Bonneau

évalué à 5 000 \$ et sera acquitté par souscription populaire en vendant des tuyaux à 10, 25, 50 et 100 \$

Le 19 mars a lieu la bénédiction et l'érection du nouveau chemin de croix acheté au coût de 831 \$.

En ce même mois, le patrimoine de l'église s'enrichit d'une statue de Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus, don de M. Alfred Hébert, et des jeunes gens organisent une soirée pour payer l'achat de deux lampadaires qui orneront le portail de l'église.

En avril, la commission scolaire décide de donner, cette année, en prix aux écoles, des bons valables au bazar qui sera tenu à l'été. L'argent qu'on aurait versé pour l'achat des prix sera versé à la fabrique.

Le 21 mai, l'orgue reconstruit est inauguré par un concert de l'abbé Alphonse Tardif, organiste au collège de Lévis et musicien émérite.

Le bazar tenu en juillet rapporte 1 570,30 \$ net et, en août, il est décidé qu'à compter de l'année courante, la quête de l'Enfant-Jésus sera remplacée pendant cinq ans par le versement de la souscription consentie par chaque citoyen pour la reconstruction de l'orgue.

L'inauguration de l'église restaurée se fait solennellement le 17 septembre et est marquée par la présence de Son Éminence le cardinal Villeneuve qui assiste à la grand-messe et donne le sermon. Devant la générosité des paroissiens, M^{gr} l'archevêque relève ceux-ci de l'obligation de la répartition légale.

En 1934, pour une deuxième année consécutive, les enfants des écoles font le sacrifice de leurs prix scolaires dont la valeur de 200 \$ sera remise à la fabrique.

Le 7 octobre, a lieu la bénédiction d'une cloche pour l'école des frères, don de M. Maurice Lemelin.

Et le 23 décembre, M. le curé annonce au prône que, par décision du cardinal Villeneuve, on ne chantera plus le « Minuit, chrétiens » à l'église. Ce chant n'est pas reconnu pour l'un des siens par l'église.

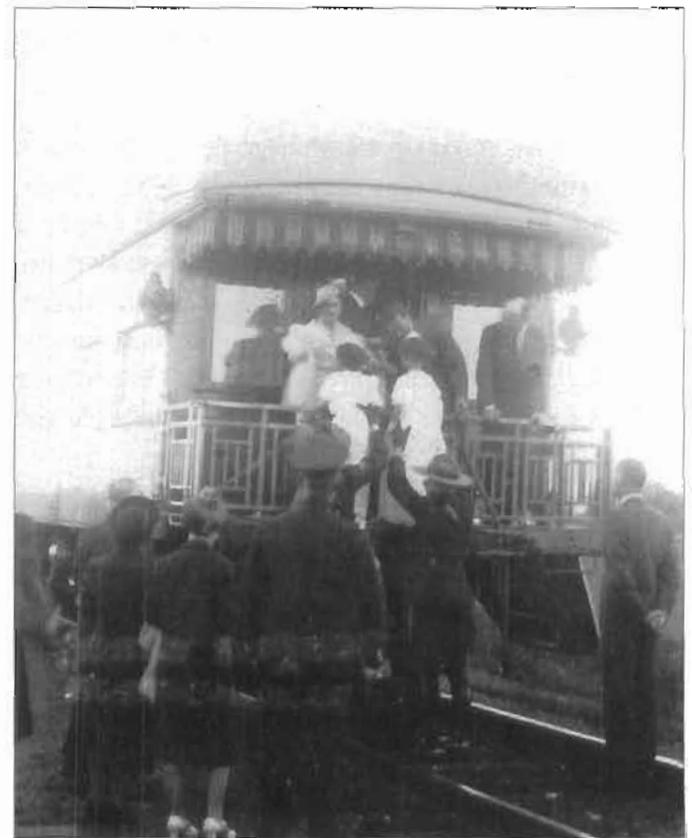
En 1935, une célébration élaborée de la Saint-Jean-Baptiste rapporte 300 \$ pour l'église, la Caisse populaire se donne une nouvelle administration et les troncs de l'église sont arrachés et volés. Ils étaient toutefois pratiquement vides.

Et signe du temps, on organise en octobre le chargement de deux wagons de chemin de fer pour l'Abitibi afin de venir en aide aux colons. On accepte toutes sortes de provisions. L'opération est un tel succès que l'on décide d'expédier un autre wagon pour les fêtes.

En octobre 1936, une épidémie de diphtérie sévit dans la paroisse. Une campagne de vaccination des enfants est immédiatement organisée pour contrer le fléau.

Décembre voit la formation d'un comité d'aide à l'église avec mission d'organiser à chaque mois une soirée récréative au profit de l'église.

Les années 1937 et 38 n'offrent rien de spécial à signaler alors que 1939 sera marquée en juin par l'arrêt du train



Arrêt du train royal de leurs Majestés
le roi Georges VI et la reine Élisabeth le 12 juin 1939
Pa. Line Routhier et Ghislaine Lacroux remettent des fleurs à la reine.

royal. On évalue à environ 7 000 personnes la foule venue de toute la région pour la circonstance.

L'automne verra l'agrandissement du cimetière et l'enrichissement du patrimoine paroissial par l'acquisition d'une statue en noyer noir de saint Jean-Baptiste baptisant Notre-Seigneur, œuvre de L. Vallière, artiste de Saint-Romuald. Cette sculpture, acquise au prix de 90 \$, ornera le baptistère dans la sacristie.



Statue de L. Vallière ornant le baptistère

À remarquer qu'en mars de cette année commence l'utilisation des feuillets « Prie avec l'Église », disponibles au prix de 1¢ l'unité.

L'événement majeur de cette année 1939 sera toutefois le début de la terrible guerre dont on ne verra l'issue qu'en 1945 et qui devait marquer un virage majeur dans notre civilisation.

DÉCENNIE 1940-1949

En juin 1940, une corvée est organisée pour défaire le mur du cimetière du côté nord et en charroyer la pierre pour allonger les murs est et ouest. Il faudra un ajout d'une vingtaine de voyages de pierres grosses et moyennes pour compléter le travail.

Les effets de la guerre commencent à se faire sentir et le coût des « Prie avec l'Église » passe de 1 ¢ à 2 ¢ l'unité.

Pour revenir sur une note plus grave, signalons qu'au début de septembre, l'incendie de la grange de M. Alfred Ruel menaçait le village de conflagration. Par un violent vent d'Est, on l'avait échappé belle, et M. le curé Côté ne put s'empêcher de dire à ses paroissiens, le dimanche suivant : « C'est bien beau de demander des miracles, mais le Bon Dieu nous a donné deux lacs et une rivière. À nous de nous en servir. »

Pour rendre justice à la mémoire de M. le curé Côté, il faut dire que maintes fois son intervention au cours d'incendies prenait réellement figure d'intervention miraculeuse.

Mai 1941, la Caisse populaire donne un autre 5 % sur l'épargne de l'ancien fonds, ce qui porte à 50 % le pourcentage récupéré de la faillite.

Aux Quarante-Heures de novembre on étrenne un manteau royal pour l'exposition du Saint-Sacrement. Payé 150 \$, il avait été acquis de Bertrand, Foucher et Bélanger, de Montréal.

En 1942, dès février, l'heure avancée entre en vigueur et en mars, la première campagne d'emprunt de guerre double son objectif local et rapporte 30 000 \$.

Le 3 janvier 1943, M. le curé annonce aux paroissiens que l'ameublement de la sacristie est terminé, travail exécuté avec le bois des vieux bancs de l'église. Le buffet a coûté 350 \$ et le linoléum posé sur le plancher coûte 575 \$ avec une probabilité de durée d'au moins 50 ans.



Succès de l'emprunt de guerre 1942. De g. à d. Ovila Prévost, maire du village; Wilfrid Thérien, sec.-trés. de la campagne; Richard Boulanger, maître de Poste; Abbé Georges Côté, curé; Joseph Lacroix, conseiller municipal Gracieuseté : Mlle Judith Bernier

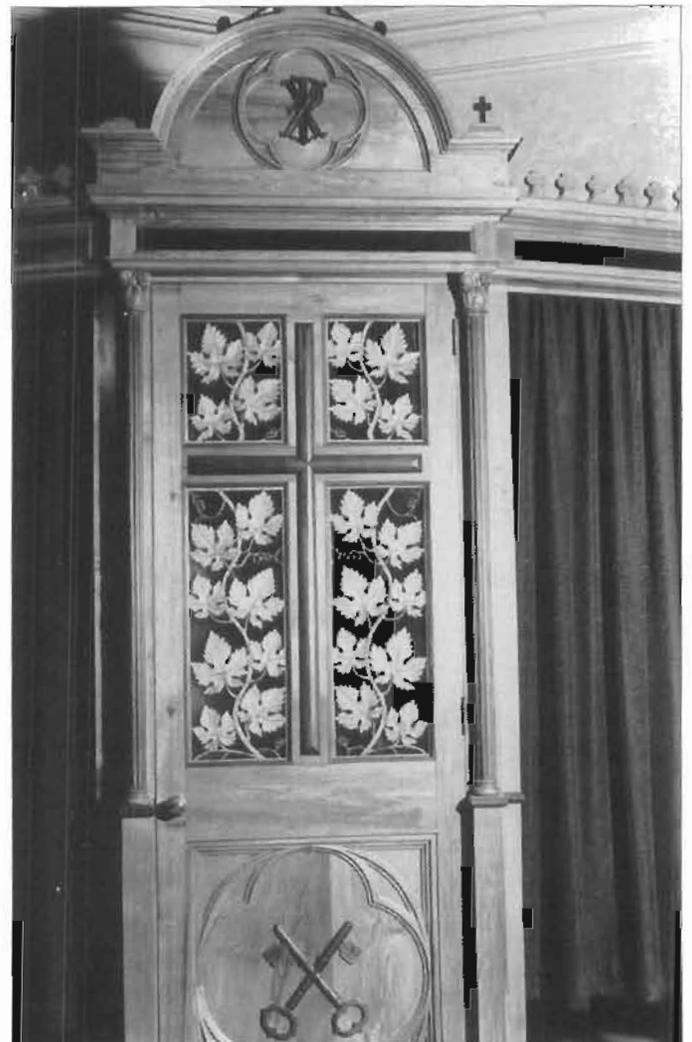
On se rappellera que les marguilliers du temps avaient décidé de garder plutôt que de vendre le bois des bancs remplacés en 1932-33, et c'est ce bois qui servit à la décoration intérieure de la sacristie. Le travail de menuiserie des confessionnaux fut exécuté par MM. Georges Ruel et Adélar Labrecque et la sculpture des portes fut l'œuvre de M. le curé Côté.

En janvier 1945, le pasteur est heureux d'annoncer aux paroissiens que la dette contractée pour la réparation de l'église en 1932 est éteinte.

Après avoir procédé, le premier juillet, à la bénédiction de la Meunerie coopérative, M. le curé fera ensuite, le 16 septembre, celle de la croix du chemin érigée chez M. Louis Gonthier, dans le rang Haut du Sud.



Un des deux confessionnaux de la sacristie. Menuiserie : MM. Georges Ruel et Adélar Labrecque Sculpture : Abbé Georges Côté Gracieuseté : Mlle J. Bernier



Détail de la porte d'un confessionnal de la sacristie Sculpture de l'abbé, Georges Côté Gracieuseté : Mlle Judith Bernier



M. le curé Côté sculptant une porte de confessionnal 1939
Gracieuseté : Mlle Judith Bemier

Le 23 décembre est inaugurée la nouvelle patinoire située en arrière du presbytère. Elle sera à la disposition du public et des hockeyeurs adultes, laissant ainsi à la complète disposition des enfants du collège l'usage de la patinoire de cet établissement.

Le dimanche suivant, 30 décembre, une messe est célébrée et une fête organisée en la l'honneur des fils de la paroisse qui sont allés combattre outre-mer ou qui ont été mobilisés mais sont demeurés au Canada durant le conflit 1939-1945.

DÉCENNIE 1950-1959

En 1950, le premier octobre, à l'occasion de l'Année Sainte décrétée par S.S. le Pape Pie XII, on procède à la bénédiction de la statue de la Vierge de l'Assomption qui sera érigée sur la chapelle de la Sainte-Vierge.

Et, le 12 novembre, sont bénits le Calvaire situé face à la



Arche de sapin à la mode des années 30 dressé pour la Fête-Dieu
Photo : Abbé G. Côté Gracieuseté : Mlle Judith Bemier

route qui mène à Saint-Gervais, et une croix érigée dans le rang du Bas du Sud, face à la route Gosselin.

Au printemps 1952, on effectue une restauration de l'intérieur de l'église dont la célébration du deuxième centenaire est fixée au dimanche, 2 août.



Procession dans les rues du village Circa 1945
Photo : Abbé G. Côté Gracieuseté : Mlle Judith Bemier



Reposoir de Fête-Dieu chez M. Octave Dubé Circa 1945 Photo : Abbé G. Côté Gracieuseté : Mlle Judith Bernier

Divers comités sont formés et les familles qui se croient bicentennaires sont priées de donner noms et prénoms des pères et grands-pères. De plus, des lettres d'invitation aux fêtes du deuxième centenaire sont offertes à chaque maison et famille. On aura qu'à signer la lettre, l'adresser, l'affranchir et la poster. Il suffit de demander aux organisateurs le nombre de lettres requises.

Les couleurs des fêtes seront celles de l'intérieur de l'église, crème et vert pâle. Les cotonnades à ces couleurs seront en vente chez tous les marchands locaux au coût de 30 ¢ la verge.



Ils ne sont pas tous au ciel, Fête-Dieu 1930
Photo : Mlle Fernande Fourrier

À l'occasion de ce jubilé et par les soins du Père Gérard Asselin, la bénédiction apostolique est accordée par le pape à la paroisse. La messe du 3 août est présidée par M^{re} Maurice Roy qui donne aussi le sermon et, le dimanche suivant, a lieu la bénédiction de la croix de chemin sise dans le rang du Bas du Nord, en face de la route qui mène à Beaumont.

L'année 1955 est marquée par la retraite de M. le curé Côté que remplace l'abbé Napoléon Tanguay.

En octobre, sur la recommandation du pape, la foule qui assiste à la grand-messe commence à alterner avec la chorale pour le commun de la messe. La messe grégorienne des Anges sera utilisée à cet effet.

En 1956, M. le curé Tanguay commence ses campagnes vigoureuses contre les danses modernes et les salles de danse. Ces points seront d'ailleurs pour lui cause constante de préoccupation pastorale.

En septembre, nous ne retrouvons plus que deux frères au collège. La diminution des vocations oblige la communauté à restreindre les nominations dans ses écoles, et, en fait, cette année scolaire sera la dernière de la présence des frères en notre paroisse.

Au cours de 1957, à la demande des autorités religieuses, une grande campagne diocésaine de souscription est organisée pour la construction d'un nouveau Grand Séminaire. La paroisse y contribue pour un montant de 13 607 \$.

EFFETS DU CONCILE VATICAN II

Par suite du décès du Pape Pie XII en octobre, le concile élit Jean XXIII à la tête de l'Église et ce sera lui qui décidera de la tenue du concile Vatican II en 1962.

D'ailleurs, dès 1964, à compter du 23 février, l'épître et l'évangile sont lus en français et ce sera là le début des changements profonds qu'apportera ce concile.

Ainsi, en mars 1965 est inaugurée une nouvelle liturgie. De nouveaux chants en français font leur apparition et l'utilisation de lecteurs et commentateurs débute.

De plus la loi des fabriques est changée et remplacée à compter de 1966 par une nouvelle loi où les biens de la fabrique seront administrés par un bureau composé de six marguilliers et du curé. Ces marguilliers sont nommés pour trois ans et deux d'entre eux sortiront chaque année pour être remplacés par deux autres.

À noter que cette année 1965 verra la population de la paroisse dépasser pour la première fois depuis longtemps le cap de 2 000 âmes pour s'établir à 2 018. D'ailleurs, dès l'année suivante, le chiffre grimpera à 2 123 âmes pour se stabiliser à peu près à ce niveau depuis ce temps.

D'autres effets du concile se font sentir en octobre 1967 alors que le canon de la messe se dit maintenant en français et qu'en novembre, il est décidé que les ornements noirs ne seront plus obligatoires pour les services funèbres.

Pour compléter le dossier des croix de chemin qui se dressent présentement en notre paroisse, mentionnons celle du rang de l'Écluse Est érigée en 1970 par M. Jean-Marie Leblond sur sa ferme.

L'année 1973 verra l'ordination à Saint-Charles de l'abbé Raynald Côté. Il s'agissait de la troisième à se célébrer ici,

suivant celles des abbés Jean-Claude Turgeon et Guy Lapierre.

Pour clore enfin cette rubrique sur la vie à Saint-Charles en ce vingtième siècle, signalons que le 27 décembre 1982 la Maison Charles Couillard accueillait ses premiers pensionnaires.

L'ouverture de ce pavillon, fruit de l'entraide, de la fraternité, clôt ce chapitre, car l'introduction des bulletins paroissiaux hebdomadaires vient ici mettre un terme à l'inscription dans le livre des prônes des annonces et surtout des commentaires dont nos pasteurs désiraient faire part à leurs paroissiens. Toutefois, nous croyons que les activités paroissiales des dernières années de ce siècle ont été assez bien couvertes par ce que nous avons tiré des registres de la fabrique.

Cette récapitulation des deux cent cinquante années d'histoire de notre fabrique devrait suffire à nous donner un aperçu assez complet de notre histoire religieuse et, en même temps, jeter un éclairage intéressant sur notre société paroissiale.

Certaines lignes de force se dégagent de notre histoire et servent, croyons-nous, à la caractériser, à lui donner sa couleur particulière, et reflètent la mentalité profonde des paroissiens de Saint-Charles.

À cet effet, on peut souligner la prudence constante des administrations, le souci de progresser, mais toujours dans la perspective de ne pas trop risquer. On sent bien que cette politique a sans doute reflété l'attente des paroissiens qui voulaient le progrès tout en tenant à protéger leurs arrières.

Pourtant, une certaine fierté a toujours présidé au développement et à l'entretien de nos actifs patrimoniaux et l'on n'a jamais lésiné sur ce point. Guidés en cela par des pasteurs aux goûts raffinés mais sûrs, nos dirigeants ont su nous doter de valeurs patrimoniales riches et belles qui ont toujours conservé leur valeur.

Une autre constante de notre histoire paroissiale est ce souci de collaboration qui a toujours existé entre tous nos paliers d'administration, que ce soit au religieux, au civil ou au scolaire. Et à cet égard, il nous faut reconnaître le rôle particulièrement important de notre fabrique et des

paroissiens dans la constitution du cœur de notre paroisse, centre névralgique qui regroupe aujourd'hui les activités religieuses, sociales, éducatives et récréatives de la paroisse. C'est là une réalisation qui marque d'un sceau unique le visage de Saint-Charles, et le façonne dans le pur respect de sa tradition.

Finalement, un dernier point majeur se dégage de notre histoire. C'est celui de la générosité des paroissiens. Tout au long de ces deux siècles et demi, nous les avons vus se serrer les coudes, s'entraider dans l'épreuve et payer tant de leur personne que de leurs deniers quand la situation le requérait. M. le curé Côté avait dit un jour en chaire, à peu près en ces termes : « C'est votre générosité qui a toujours protégé votre paroisse contre de grands malheurs. » Et, pour notre plus grand bonheur, la situation ne s'est jamais démentie. Protection et charité vont toujours de pair. À nous de nous assurer de toujours jouir de cette parité.

*« Ce qui est fut déjà;
ce qui sera est déjà. »
Eccl.-Qo 3:15*

-
- 1 Registre des B.M.S. 1907-1918, pp. 478-479
 - 2 R et D. 1859-1932, p. 346
 - 3 R et D. op. cité, p. 347



par Raymond Prévost

CHAPITRE 8

Domaine municipal

PAROISSE DE SAINT-CHARLES

Après la séparation du village de la paroisse de Saint-Charles Borromée, Rivière Boyer, en 1915, le conseil de la paroisse continue l'amélioration des chemins tout en profitant de la Loi des Bons Chemins de 1912.

On divise la paroisse en deux divisions électorales la ligne de séparation sera l'ancienne route de l'Église et son prolongement vers le sud et les divisions seront à l'est et à l'ouest de cette ligne.

Le moulin à farine Bouchard sur le ruisseau Sainte-Catherine est en opération dans le Bas du Sud; un pont en béton a été construit sur cette route pour faire passer la dalle d'alimentation en eau pour ce moulin.

Comme on est en guerre, les conseils municipaux reçoivent une circulaire afin de former un comité pour aider au recrutement de volontaires pour le service outremer.

Un règlement mettant toutes les routes sous le contrôle du conseil est abrogé et mis en force à la séance d'avril 1916; c'est au cours de la même année que commencent les travaux de macadam sur la route de Beaumont.

En novembre 1917, le gouvernement avertit la municipalité que si elle est divisée en arrondissements, elle ne pourra



Mairie de Saint-Charles-de-Bellechasse

pas bénéficier d'octrois pour l'entretien des chemins; cet entretien sera donc à la charge de tous les contribuables.

Durant l'été 1922, le feu ravage trois milles carrés de terrain dans le Bas-du-Nord.

Pour ouvrir des terres nouvelles, on demande l'ouverture d'une route de colonisation partant du Haut-du-Nord, passant par Ville-Marie dans Beaumont jusqu'à Pintendre. On commence à régulariser les cours d'eau et on procède au creusage des ruisseaux pour améliorer les terres agricoles; on nomme un inspecteur des cours d'eau et des ponts.

La route de colonisation dans les bois du Nord est commencée sur un tracé de trois milles de longueur et on reçoit une subvention de 500 \$ pour continuer au cours de l'année 1923.

Pierre Gauvreau est nommé ingénieur de la voirie et il est résident à Saint-Charles dès juin 1924.

En 1925, sous les pressions de Saint-Charles et de Saint-Gervais, la route régionale dans Bellechasse sera la route Beaumont-St-Camille.

La municipalité profite de l'offre du gouvernement de prendre à sa charge les chemins améliorés jusqu'à maintenant. L'année 1928 verra le rachat de rentes seigneuriales par le gouverne-

ment suite aux requêtes de l'union des municipalités. Pour venir en aide aux chômeurs qui sont nombreux en 1930, on réclame des travaux d'égouttement des savanes dans Pintendre, Pointe Lévis, Beaumont et Saint-Charles pour les rendre propres à l'agriculture et faciliter l'installation de fils de cultivateurs; on prévoit ainsi ouvrir 40 terrains à Saint-Charles. On demande de faire disparaître les rentes seigneuriales. Le secrétaire de la province continue d'envoyer des factures à la municipalité pour l'entretien des aliénés.

Suivent une dizaine d'années spécialement destinées à l'amélioration de tous les cours d'eau de la paroisse afin d'aider les agriculteurs à augmenter les revenus de leurs terres.

En juin 1939, Léon Lamontagne fait parvenir une lettre au conseil pour exprimer son intention d'établir un service d'autobus passant par le rang du Sud, Saint-Charles et Saint-Henri jusqu'à Lévis.

Le conseil commence en 1941 à payer le rachat des rentes seigneuriales par une facture de 132,02 \$; les autres factures d'un montant de 182,68 \$ seront payables annuellement jusqu'à l'année 1970 inclusivement.

Une résolution contre la conscription pour le service outre-mer est passée en juin 1942. L'inspecteur des mauvaises herbes est requis de surveiller les champs de maïs et de recommander les moyens pour combattre la pyrale. Le sucre étant rationné, le secrétaire-trésorier est autorisé à accorder des permis aux cultivateurs pour vendre les produits d'érable au détail. Ordonnance N° 250 en temps de guerre.

En 1945, l'électricité est installée dans le rang du Sud. En 1946, c'est au tour du rang de l'Hétrière d'être électrifié.

On se plaint du mauvais service d'autobus provenant de Saint-Aubert au début de 1949. Le conseil impose une taxe aux salles de danse et un permis pour opérer. En 1950, on impose de plus une taxe d'amusement et le secrétaire-trésorier est chargé de la collecter; le permis pour le Jardin de Capri est augmenté à 100 \$, de 75 \$ qu'il était au début. Transport Fontaine demande la permission de passer dans le rang Haut du Nord.

L'année 1952 est bien remplie d'activités avec la célébration des fêtes du deuxième centenaire de la construction de l'église.

Avec la municipalisation des chemins de toute la paroisse pour l'entretien d'hiver, le conseil demande l'assistance du gouvernement; une requête est de plus adressée au ministre Talbot pour l'ouverture de la route de Beaumont à la charge de son ministère; il accorde pour l'année 1953 une somme de 225 \$ au comité d'entretien des chemins d'hiver de Saint-Gervais pour ce faire.

Les Dames de Sainte-Anne et la Ligue du Sacré-Cœur réclament la fermeture des salles de danse dans la municipalité; il s'en suit qu'en avril 1956 le permis d'Eugène Frenette est refusé et que les danses sont prohibées.

On écrit à la commission des transports pour que Transport Fontaine reprenne le service. On enlève le vocable « Rivière Boyer » après l'appellation « Saint-Charles Borromée » dans tous les documents municipaux.

L'année suivante, 136 contribuables réclament la réouverture du Jardin de Capri; le conseil accorde le permis pour les danses carrées seulement. On s'adresse au conseil de comté pour obtenir l'entretien d'hiver de la route 25A de Saint-Gervais à Beaumont. Dès février 1958, on se plaint du mauvais entretien de la route par Léopold Godbout de Saint-Gervais; une ordonnance de l'annulation de contrat est émise et la route de Beaumont reste fermée pendant 52 jours.

Les requêtes nombreuses adressées au conseil pour la municipalisation des chemins pour l'entretien d'hiver et permettre aux automobiles de circuler incitent un groupe de citoyens à former une société locale destinée à faire le travail; le Syndicat coopératif d'utilités rurales de Bellechasse ouvrira presque tous les chemins de la paroisse au prix moyen d'environ 400 \$ par mille. Le conseil reçoit en juillet un chèque de 2 360\$ comme octroi pour l'ouverture des chemins d'hiver. Pour l'année 1959-1960, le contrat sera accordé au prix de 450 \$ du mille et l'octroi accordé pour les chemins de la paroisse et de la route 25 A s'élèvera cette fois à 3 346 \$.

Depuis que la taxe d'amusement a été instaurée, le Jardin de Capri laisse à la municipalité une bonne source de revenu; la

municipalité a reçu en revenu net 640 \$ pour l'année 1960.

On rédige des actes d'accord pour élargir et creuser les ruisseaux et on réclame des octrois généreux; les premiers ruisseaux touchés sont le ruisseau du Portage, le ruisseau des Sources et le ruisseau des Boutin. À cause du manque de précision des traits-carrés dans les bois du Nord, on demande au ministère des Terres et Forêts de faire l'arpentage et de délimiter les terrains de chaque propriétaire; l'exercice aura coûté près de 475 \$ à la municipalité.

Quinze intéressés signent l'acte d'accord pour le cours d'eau de la tourbière Claire et onze autres pour le ruisseau des Castors. Le ministère de la Voirie prend à sa charge l'entretien des chemins sauf en hiver. 1963, c'est aussi l'année de l'incendie de la meunerie Octave Labrecque. En 1964, c'est au tour des ruisseaux Chabot et Nadeau d'être aménagés. Le conseil participe au financement pour la construction de la piscine au village.

En 1965, Smith Canadian Peat Moss achète de A. Nadeau, J. Lapière, M. Asselin, G. Girard et P. Couture les lots 621, 623, 680 et 696. La voirie prend à sa charge la route de Saint-Charles à Saint-Henri. La municipalité a maintenant à sa charge 13,73 milles pour l'entretien d'hiver; le Jardin de Capri laisse un revenu de 1 178 \$, ce qui permet d'accorder à l'Œuvre des terrains de jeu une somme de 300 \$ en 1966 et de 400 \$ en 1967.

La paroisse achète un terrain et une servitude chez Marcel Dion pour installer un puisard et une conduite d'égout sanitaire desservant les propriétés entre Jean-Paul Chabot et Eugène Lapière. En 1968, on recommande d'éviter que les taureaux soient hors de l'étable entre le 1er juillet et l'hivernement. En 1969, le conseil alloue 1 000 \$ aux Loisirs de Saint-Charles et participe à la construction du H.L.M. par une somme de 5 000 \$.

En 1970, on demande au service d'arpentage de localiser les bornes des lots où le feu a passé dans la savane du nord et de relever les lignes territoriales. Des actes d'accord pour autres cours d'eau signés :

- 1° Cours d'eau Turgeon, Hêtrière Est
- 2° Cours d'eau des Castors, Hêtrière Ouest
- 3° Cours d'eau Décharge de l'Hêtrière; Donat Labrie
- 4° Cours d'eau Lacasse; Albert Lacasse

5° Cours d'eau Boucher; C.E. Blanchet et Daniel Labrie

C'est aussi en 1970 qu'on fit le nettoyage de l'écluse Chabot. Elle avait été reconstruite en béton en 1943 par Antonio Chabot, Joseph Dion, Charles Marquis et la Beurrerie après avoir été emportée par les eaux.

La paroisse s'associe de plus en plus aux activités de loisirs, de développement urbain, d'urbanisme etc.

En 1978, l'administration du village et de la paroisse est devenue commune par l'engagement d'un seul secrétaire-trésorier. On parle abondamment de zonage agricole entamé par le gouvernement provincial et la paroisse est impliquée dans les consultations et les décisions.

Le tracé de la route 279 semble être final cette fois pour le prolongement en ligne droite de la route venant de Saint-Gervais jusqu'à Beaumont en passant sur les terres de Paul Leclerc à quelques arpents à l'ouest du village.

En 1979, afin d'égaliser les investissements faits par le village dans le système incendie, la paroisse se porte acquéreur pour le même service d'un camion citerne et autres équipements pour la somme de 24 000 \$.

L'année suivante, on s'occupe de finaliser l'amélioration des chemins de la paroisse qui n'ont pas encore été reconstruits; ainsi, on amorce les travaux dans l'Hêtrière Est et on propose dès l'année suivante de rélargir le Milieu du Sud.

Les règlements du zonage agricole mis en vigueur contribuent à la consolidation des terres agricoles; les fermes à caractère familial deviennent bientôt des entreprises que l'on peut juger comme industrielles.

Le projet de remise des chemins aux municipalités par le gouvernement en 1990-1991 vient bousculer les habitudes acquises par la prise en main de toutes les routes par le ministère de la Voirie plusieurs décennies auparavant.

En 1992, il y a entente avec les autres municipalités de la M.R.C. pour l'établissement de la cour municipale. La paroisse signe aussi une entente avec le village concernant le système d'aqueduc et d'égouts.

Après toutes les ententes pour l'usage des services municipaux, on amorce en septembre 1992 une étude de fusion. Le projet de regroupement est analysé par les deux municipalités le 16 août 1993 et, dès le lendemain, la demande de regroupement est expédiée au ministère des Affaires municipales.

Le retour à l'année 1915 est donc concrétisé.

LES MAIRES DE LA PAROISSE

Joseph Montminy	possiblement depuis 1855
Pierre Dallaire	prédécesseur de Joseph Chabot
Joseph Chabot	1872-1876
Édouard Turgeon	1877
Édouard Ruel	1878-1880
Pierre Drolet	1881-1889
Charles Chabot	1890-1906
Nazaire Morency	1907
Joseph Leclerc	1908-1916
J.B. Boulanger	1917-1921
Joseph Nadeau	1922-1932
Omer Roy	1933-1936
Joseph Lapierre	1937-1942
Louis Asselin	1942-1948
Adjutor Labrie	1948-1954
Aimé Roy	1954-1956
Paul-Aimé Côté	1957-1966
Alyre Labrecque	1967-1969
Paul-Émile Turgeon	1969-1978
Charles-Eugène Blanchet	1979-1993

VILLAGE DE SAINT-CHARLES

Avis du 9 avril 1915 par le conseil du village au conseil de la paroisse demandant la séparation de l'actif et du passif avant le commencement des travaux de macadam. Le village avertit la paroisse qu'il ne contribuera à aucune somme des travaux de macadam qui se feront dans la partie est du rang du Nord durant la prochaine saison.

Le partage est fait au prorata de l'évaluation; la dette étant au 1er avril de 6 269,02 \$, soit 4,30 \$ par 100 \$ d'évaluation, le partage fut établi à 3 440 \$ pour le village et à 2 829,02 \$ pour la paroisse.

C'est ainsi que s'est faite la séparation du village et de la paroisse. On nomma Urbain Plante, maire, et Jos. Lapointe, secrétaire-trésorier. L'année 1915 fut une année pour organiser le conseil municipal, nommer des conseillers, instaurer des assemblées mensuelles et régler toutes les subtilités relatives à cette organisation.

Le conseil n'a pas d'argent et doit emprunter pour son fonctionnement; il est tout de suite confronté à l'entretien du chemin Royal et à tous les fossés et ponceaux qui s'y rattachent. Ce chemin en macadam est poussiéreux; le conseil doit passer un règlement pour régulariser la vitesse des automobiles et garder les chevaux au petit trot.

Les dépenses du conseil s'élèvent à 168 \$ dont 50 \$ pour le salaire du secrétaire-trésorier, et, les propriétaires sont contraints de payer une taxe de 1 \$ par 100 \$ d'évaluation pour payer la balance de la dette du macadam 2691,81 \$; ceux qui voudront obtenir un règlement final devront déboursier une taxe spéciale de 3,20 \$ par 100 \$ d'évaluation.

Les conseillers reçoivent chacun un code municipal pour éviter les divergences d'opinion; ils doivent solutionner un problème antérieur à la séparation et presque permanent, celui du ruisseau de la route de la Station qui déborde dans le chemin Royal vis-à-vis les propriétés de Joseph et du notaire Ruel.

En 1917, Joseph Ruel est nommé maire; il doit s'occuper de

l'entretien du macadam suivant les instructions du ministère de la Voirie. Le projet de conscription a provoqué un tollé dans la population, le conseil prend position et fait parvenir des protestations au gouvernement Borden et à Sir Wilfrid Laurier. On refait une révision générale du rôle d'évaluation; les évaluations sont presque toutes à la baisse et parfois jusqu'à 50 %.

L'année suivante, il faut réglementer contre les nuisances et empêcher les gens de jeter des déchets ou de l'eau sale dans les fossés et les chemins. En 1919, la situation n'a pas changé puisque le déversement des eaux usées et des évier dans le fossé de la route de la Station est encore à l'ordre du jour; le constable Jos. Carrier a fort à faire pour surveiller cette pratique et faire cesser le tapage et les bagarres entre jeunes dans la même route.

Le conseil est toujours à court d'argent et il doit faire appel à la bonne volonté de chacun pour nettoyer les fossés de chaque côté du chemin Royal; il faut à tout prix empêcher les eaux de la route de la Station de venir stagner sur ce chemin. Les dépenses du conseil totalisent 465 \$ en 1921.



Notaire Pierre-Joseph Ruel 1849-1932

Dès le mois de mai suivant, P.J. Ruel, président de la Compagnie électrique de Bellechasse demande la permission d'installer des poteaux pour l'électricité; en octobre, pour l'éclairage des rues, il propose un contrat pour installer 20 lampes de 60 watts minimum par lampe pour une période de 10 ans. La même année, les conseillers projettent aussi un système efficace à établir contre les incendies.

Les coûts de l'électricité pour l'éclairage des rues deviennent vite la dépense la plus élevée pour le conseil, soit près de 300 \$ par année. Philippe Chabot recevra 12 \$ pour allumer et éteindre les lumières soir et matin.

Le macadam est en très mauvais état dans le chemin Royal; il faut réparer, gratter, arroser et rouler avec le rouleau à vapeur. Le gouvernement offre au conseil la somme de 100 \$ du mille pour son entretien; ce qui est « accepté avec grand plaisir ».

Le projet de système d'incendie est accepté en 1926 et de gros extincteurs chimiques sont achetés. Georges Chabot s'occupe de l'éclairage des rues pour 18 \$.

En 1927, après plusieurs pourparlers avec la compagnie de chemin de fer pour réparer la route de la Station qui lui appartient, cette dernière la cède au village avec une somme de 2 000 \$ pour y effectuer toutes les améliorations. C'est au cours de la même année que le conseil accepte à sa charge l'avenue des Érables qu'on dit « ouverte depuis 100 ans » et la rue Saint-Édouard déjà « utilisée depuis une quarantaine d'années ». Comme elles n'ont pas une largeur réglementaire, il a fallu obtenir l'autorisation du lieutenant gouverneur avant de les accepter.

On se prépare à fêter le centenaire de l'église; une participation est demandée pour faire photographier l'église, le presbytère et la maison de mademoiselle Elvine Carpentier et pour recueillir de vieilles photographies et des antiquités. Ce sera aussi l'occasion de fêter le cinquantenaire du couvent.

Le conseil adopte un règlement pour accorder le contrat de trottoir, étant donné que cette rue est considérée depuis longtemps comme « artère principale de la municipalité ». Ce qui n'a pas beaucoup changé. Des pompes et des boyaux sont achetés pour augmenter la protection contre les incendies.

Il y a du chômage chronique à Saint-Charles comme partout dans la province au cours de l'année 1930 et on réclame l'assistance du gouvernement pour créer quelques emplois; un projet mis de l'avant fut le rajeunissement des murs extérieurs de l'église.

Il est temps de se moderniser et d'adopter un meilleur système de comptabilité; la population du village atteint 650

personnes et le rôle d'évaluation se chiffre à 80 000 \$. On doit encore s'attaquer à faire respecter le règlement qui défend de déverser les surplus des fosses septiques et les eaux sales dans les fossés; on engage un constable à 12 \$ par année, on se procure le code des constables et on achète un bâton et des menottes. Les conseillers se paient des chaises plus confortables pour siéger aux assemblées.

Le temps passe mais, en 1932, le chômage chronique existe toujours avec plus d'ampleur; c'est pourquoi, le conseil fait appel à la loi spéciale d'assistance publique pour venir en aide aux affamés. Une demande de 100 \$ par famille pour aider à passer l'hiver et totalisant 2 000 \$ est adressée à Robert Taschereau. Le conseil est de plus aux prises avec des comptes relatifs à l'entretien des aliénés dans des maisons spécialisées. Afin de prévenir les accidents provoqués par les chasseurs imprudents, des contribuables adressent une demande pour doter la municipalité d'un garde-chasse résident; on se souvient de la mort du maire Joseph Leclerc tué par une balle perdue.

En 1933, les habitants de Saint-Charles se retrouvent avec une église fraîchement restaurée : faux joints de mortier et peinture grise. Les petits abattoirs se voient imposer des règlements sévères concernant leurs pratiques d'abattage et

leur environnement; les contrevenants se verront imposer des amendes par le constable.

La préoccupation de propreté s'intensifie dans le village et en 1934, on incite les propriétaires à installer des clôtures de 48 pouces de hauteur devant leurs demeures pour que le village de Saint-Charles devienne « le village le plus pittoresque à la porte de la vieille cité de Champlain ». Herménégilde Lapierre reçoit 18 \$ par année pour s'occuper des lumières de rues.

En mars 1935, le conseil songe à faire construire un chemin qui s'appellerait Route-Union et qui ferait sauver 3 à 4 milles de route en évitant d'emprunter la route de Beaumont; cette route se rendrait jusqu'au chemin Saint-Roch; ce projet n'eut pas de suite, du moins en été. Un sentier était utilisé en hiver un peu plus à l'est pour le transport des marchandises et son point d'arrivée à Beaumont était sur le rang Ville-Marie.

Au cours des années 1937 et 1938, l'éclairage des rues et les sommes consacrées à l'assistance publique représentaient 75 % du budget annuel du conseil municipal; on s'était opposé depuis 5 ou 6 ans à partager le coût de l'unité sanitaire de Bellechasse.



Rue Principale bordée d'arbres Circa 1930



Rue Principale avant l'asphaltage Circa 1930 Maisons : F. Aubé et Philippe Côté

Une requête est adressée par les propriétaires de la route de l'Église pour que cette dernière devienne un chemin municipal; elle n'a que 26 pieds de largeur, mais elle est acceptée après la permission du lieutenant gouverneur.

Les comptes pour l'assistance sociale deviennent un vrai cauchemar pour les contribuables; il faut payer pour l'internement de six personnes en 1939 et le conseil rejette en bloc ces comptes; rien à faire et les dépenses du conseil augmentent de 20 %.

Les 350 électeurs et électrices sont divisés en deux secteurs : l'un à l'est et l'autre à l'ouest de la rue de l'Église. Le maire Frenette décède en décembre 1941 et Ovila Prévost le remplace.

On arrive à la fin de la deuxième guerre mondiale et les finances des contribuables sont en meilleure condition pour payer les améliorations au système de protection contre les incendies; on songe à creuser une citerne qui servirait à

protéger le collège, le couvent, l'église et la Meunerie coopérative agricole en construction.

Le conseil appuie la proposition de construire un pont entre Lévis et Québec.

Dans un but de « récréation et d'instruction pour l'esprit et le délassement des corps » on veut instaurer un « Centre paroissial de Saint-Charles ». En 1948, on vote une contribution de 25 \$ pour les œuvres de jeunesse et, on veut que les taxes collectées par le curé sur les billets de cinéma soient retournées aux œuvres de bienfaisance.

C'est en 1950 que la vente des bières et vins est acceptée avec un permis (75 \$) dans les limites de la municipalité. On allume et éteint encore les lumières de rues et le conseil accepte maintenant les comptes présentés par l'Unité sanitaire. Un dépotoir est inauguré sur le terrain de Joseph Ruel. La caserne des pompiers est toujours chez Maurice Labonté et la grande citerne est terminée en 1953; elle aura coûté 3 800 \$.

L'année 1954 voit le commencement de l'entretien d'hiver des chemins pour l'usage des automobiles. On fait des représentations auprès du député Alphée Poirier pour aider au pavage des rues en asphalte et on doit aussi lui demander d'exercer son influence pour garder le bureau de la voirie à Saint-Charles. C'est l'année de la construction de l'avenue Saint-Georges à partir du prolongement de la rue Saint-Édouard jusqu'à la rue de la Station.

Avec l'entretien des chemins d'hiver, le creusage des citernes, l'ouverture de l'avenue Saint-Georges et le prolongement de la rue Saint-Édouard, les dépenses du conseil font un saut à 4 800 \$ et, il faut emprunter en 1955 pour payer les comptes. Après l'incendie du Meuble idéal, au mois d'août, on se voit offrir une subvention de 50 % pour se munir d'un camion-pompe et d'une bâtisse pour le remiser.

À la fin de 1956, le service d'incendie avait coûté 14 590 \$. En 1957, la facture globale s'élevait à 26 888 \$: 4 886\$

pour les trois citernes, 5 265 \$ pour le poste de pompiers, 4 315 \$ pour le camion et 12 422 \$ pour les pompes, les boyaux et les accessoires. Le chef pompier Julien Laurendeau et son assistant Georges Breton sont engagés aux salaires respectifs de 150 \$ et de 100 \$ par année.

Le conseil du village est appelé à contribuer à 50 % du coût d'entretien des chemins d'hiver, route 25 A de Beaumont à Saint-Gervais. Autre prière au ministre Talbot pour garder le quartier général de la voirie à Saint-Charles; ça deviendra une habitude.

Un groupe de particuliers s'associent pour former « le Syndicat coopératif d'utilités rurales de Bellechasse », société dont le mandat sera d'ouvrir les chemins d'hiver à partir de la saison 1958-1959.

Jusqu'à la fin de 1959, le système incendie aura coûté 35 155 \$; le député Poirier fera des pressions auprès du ministère des Travaux publics pour obtenir un octroi



Décembre annonce la fermeture des routes à la circulation automobile 1947

de 50 % des surplus.

En 1960, on effectue le pavage en asphalte des rues Saint-Édouard et Saint-Alfred et des avenues Commerciale, Saint-Georges et Saint-Joseph. Le conseil approuve toujours le projet d'un pont pour traverser le fleuve par l'île d'Orléans.

Des gens adressent des plaintes au conseil en 1963 rappelant que des maisons n'ont pas encore de fosses septiques et répandent leurs déchets sur les terrains. Le couvent et le collège requièrent une usine d'épuration et le projet devient une priorité; on lui ajoute un système d'aqueduc et d'égouts en même temps que des bornes fontaines pour la protection contre les incendies.

Le nouveau collège se construit la même année et le système d'aqueduc et d'égouts est mis en opération en 1965.

Le village et la paroisse s'entendent pour partager les coûts du service d'incendie instauré par le village. Le premier camion de service est acheté pour les déplacements de l'employé municipal.

La salle publique est abandonnée pour les assemblées de conseil qui se tiendront maintenant au Centre éducatif à compter de février 1966. En 1967, la salle publique sera démenagée en arrière du presbytère entre ce dernier et l'avenue Saint-Georges, en face de la piscine publique qui, elle, avait été inaugurée en 1964; on en fera le chalet des loisirs occupé par les Loisirs de Saint-Charles inc.. Depuis une dizaine d'années, la municipalité du village de Saint-Charles subventionne les loisirs pour effacer le déficit que le festival annuel ne réussit pas à combler.



Piscine publique 1967 Photo : Mme Suzanne Bonneau

On s'entend avec la municipalité de La Durantaye pour déposer dans leur dépotoir les déchets du village en payant 500 \$ pour le service.

Le village s'agrandit du côté ouest de la rue de la Gare avec la construction de résidences dans le développement Jacques Laflamme.

Les besoins en loisirs se font sentir parmi la population; le conseil consent à participer financièrement à la construction de l'arène de Lauzon en retour d'un certain nombre d'heures d'utilisation pour les années 1970 à 1975. Un règlement pour abolir la prohibition est passé. Le résultat du vote 80 pour et 1 contre. L'année 1971 marque aussi les premières festivités du Charolais champêtre inc. C'est aussi l'année où la municipalité vend le terrain de l'ancienne beurrerie à Maurice Bélanger pour accès au Meuble idéal.

L'année suivante, le conseil passe un règlement pour la construction de logements à prix modique. Une demande d'octroi est adressée à la Société d'habitation du Québec et l'Office municipal d'habitation de Saint-Charles construit un édifice de 24 logements pour 280 211 \$. La municipalité fournit 5 % de ce montant et elle ne sera responsable par la suite que de 10 % du déficit d'opération.

Des discussions sont amorcées en 1973 sur un projet de loi sur l'urbanisme et l'aménagement du territoire et on prépare les plans pour le prolongement de la rue Saint-Alfred sur les terrains de Jean-Marie Ruel. Le développement Laflamme s'agrandit et de nouvelles maisons sont construites.

En 1975, un camion à vidanges est acheté par la municipalité. Jacques Gourgues fait partie du comité provisoire formé pour la construction d'un stade couvert avec les représentants du Charolais champêtre inc.

Le Charolais champêtre inc. convoque une assemblée pour nommer les membres du comité Intermunicipal des loisirs et il y a entente entre le village et la paroisse pour une organisation en commun des loisirs. La même année, soit en 1976, une autre entente est signée pour la mise en commun du système incendie.

En 1977, on autorise le comité intermunicipal des loisirs à

demander des soumissions pour un stade couvert et à demander des appuis aux paroisses voisines, et on présente un règlement d'emprunt de 400 000 \$ après avoir signé un contrat avec l'architecte et les ingénieurs.

Le développement Dion, immédiatement à l'ouest du développement Laflamme est amorcé.

Comme les soumissions pour la construction du stade couvert ont dépassé largement les estimés, il est résolu de le construire en régie par le Charolais champêtre inc.; tous les biens appartenant aux Loisirs de Saint-Charles inc. sont transférés au comité intermunicipal des loisirs de Saint-Charles. La première pelletée de neige fut levée sans cérémonie le lundi de Pâques pour déterrer la borne sud-est du terrain et localiser les fondations du stade. La construction de la bâtisse fermée et prête à recevoir une glace naturelle fut complétée pour la saison 1979-1980. Pendant que des contribuables patinaient à l'intérieur, d'autres aménageaient le gymnase à l'étage du côté sud de la bâtisse.

Brièvement, il faut mentionner que plusieurs équipes formées de dix à quinze bénévoles ont participé aux travaux d'aménagement de l'ensemble pendant une période de cinq mois. De cette façon, les coûts n'ont pas dépassé les premiers estimés qui avaient été avancés par Claude Marquis et Conrad Paré. Chapeau à toute la population de Saint-Charles pour avoir généreusement contribué volontairement pour 400 000 \$ aux deux collectes de 1979 et de 1980.

Le maire Laval Marquis et ses conseillers n'ont pas chômé à partir de 1980. Il fallait construire un local pour les équipements du système incendie, négocier pour la vente du couvent à la Commission scolaire et se préoccuper de la recherche en eau potable. On met en vente le camion à vidanges et le terrain de la beurrierie.

Le creusage de puits n'a pas donné les résultats escomptés et il a fallu engager un hydrogéologue pour aider à la recherche en eau; l'Abattoir et les développements récents de la municipalité réclament des quantités considérables d'eau et, il faut éviter à tout prix d'acheter de l'eau à chaque hiver.

Les propriétaires de la rue de l'Église se plaignent du trafic et des odeurs nauséabondes laissées par les camions qui se

rendent et reviennent de l'Abattoir; on initie un projet de rue pour offrir un accès moins nuisible. Il y a entente entre le village et la paroisse pour la construction d'une bâtisse qui servirait de « mairie » étant donné que les deux corporations se partagent déjà le même secrétaire-trésorier. Les bureaux municipaux déménagent à la mairie, le 1^{er} mai 1982.



Aréna de Saint-Charles Photo : Mme Suzanne Bonneau

On a trouvé de l'eau potable en quantité suffisante au sud est du lac Saint-Charles; il faut absolument continuer de chercher. Le conseil fait l'acquisition des terrains de J. Aimé Ruel au sud de l'Avenue Royale dans le but d'ouvrir un chemin d'accès pour l'Abattoir et de projeter par la même occasion l'établissement d'un parc industriel et d'un développement résidentiel.

En 1983, on assiste à l'inauguration du pavillon Charles Couillard; on trace les plans pour le projet de rue vers l'Abattoir, on fait l'acquisition de servitude sur les terrains du ministère des Transports pour prolonger vers l'ouest une conduite d'égouts sanitaires et on finalise les ententes avec la commission scolaire pour la vente du couvent.

L'année suivante, on parle d'assainissement des eaux usées et, après une entente avec le gouvernement du Québec pour construire une nouvelle usine d'épuration, les deux corporations municipales s'associent pour sa réalisation.

Durant les hivers de 1984, de 1985 et de 1986, les frais de transport de l'eau potable pour subvenir aux besoins sont très élevés et les réserves monétaires accumulées depuis quelques années pour régler les emprunts nécessaires au

système d'aqueduc et d'égouts sont épuisées; on repère enfin des sources capables d'alimenter le village, le développement Dion et l'Abattoir; on les appellera les sources Blouin capables de combler les bas niveaux du réservoir par gravité.

Pour rendre le service incendie plus efficace, le village fait l'acquisition en 1986 d'un camion pour les mesures d'urgence; l'équipe des pompiers volontaires s'occupe d'y faire l'aménagement et d'acquérir les premiers équipements nécessaires à ce service.



Camion pour mesures d'urgence 1986

Abandonnant toutes les tentatives de restauration de l'usine d'épuration construite en 1965 et qui n'avait pu être fonctionnelle que par température estivale, les deux municipalités conçoivent un projet d'usine complètement nouvelle. On accepte une soumission de 1 343 000 \$ pour sa construction en 1987 et les travaux débutent.

Il y a la même année l'approbation avec la M.R.C. de la gestion des déchets. On se prépare à faire une offre d'achat pour les terrains de J. A. Ruel afin d'y établir un parc industriel.

Dès 1988, il y a rencontre des deux municipalités et on s'entend pour faire exécuter l'analyse des possibilités de regroupement.

Les pompiers sont dotés d'outils et d'une machine de désincarcération en juin 1990; on peut dire que cette « machine de vie » a servi dès son acquisition.



Camion de service devant le garage et l'entrepôt municipaux Photo : C. Paré

C'est le temps d'établir et d'adopter le plan d'urbanisme et les règlements de lotissement et de construction; un comité est appelé à concevoir toutes les règles relatives à ce projet.

Le conseil fait une demande pour l'implantation d'une école secondaire dans le secteur; dès le mois de décembre 1990, l'agrandissement du Centre éducatif est approuvé.

On fait l'achat d'une nouvelle autopompe en avril de la même année pour 194 000 \$.

Les projets ne manquent pas et plusieurs se réalisent : l'installation des bacs à vidange, la récupération du gazon et du papier, l'achat du réseau d'éclairage des rues et la réfection des rues du village.

On débute les négociations pour la restauration de la rivière Boyer et on prend connaissance de l'étude d'évaluation d'impact pour la fusion.



Camion-pompe devant le poste d'incendie 1990 Photo : Conrad Paré

En 1993, la paroisse et le village adressent au gouvernement une demande commune de regroupement. Les surplus accumulés du village 90 000 \$ et de la paroisse 100 000 \$ seront versés au fonds général de la nouvelle municipalité.

Avenue Saint-Luc

Dans le but de fournir un accès aux contribuables établis au sud du chemin royal entre la route de l'Église et la rue des Érables, les héritiers du seigneur Jean Boucher font en 1900 donation d'une lisière de terrain de quinze pieds.

En retour, les contribuables résidents devront entretenir le chemin. Parce que un des résidents refuse de payer sa part de l'entretien, un procès est inscrit par la municipalité contre ce dernier. Le jugement donna raison au contribuable résident et la municipalité fut condamnée à payer les frais du procès, soit : 352,74 \$. C'est payer très cher pour un montant annuel d'entretien de 50 \$.

Finalement, le terrain fut rendu aux donataires qui ont dû par la suite entretenir le dit chemin.

Route de l'Église

Il existe une route entre le chemin Royal et le milieu du sud qu'on appelle la route de l'Église et qui correspond aujourd'hui en partie à la rue de l'Église. Les contribuables résidant sur cette route sont obligés à son entretien et à l'entretien du pont qui relie les deux rives de la rivière Boyer.

En 1875, une résolution est passée au conseil pour que les ponts de la route de l'Église et de la route Jacques Picard (Route entre Haut du Nord et Haut du Sud) soient construits et réparés par la municipalité.

Cette résolution ne semble pas avoir eu d'effets puisqu'en 1879 et 1880, le pont de la route de l'Église est tellement en mauvais état que le conseil oblige les intéressés à réparer le pont et le chemin afin d'éviter les accidents; sinon, le conseil devra mettre des barrières aux extrémités.

Le seigneur Jean Boucher qui vient d'acheter la seigneurie de Beaumont de L.P.H. Turgeon (Louis-Pierre-Hubert) ainsi

que le lot 121 et quatre autres propriétés dans Saint-Charles demande que les fossés et les clôtures de la route de l'Église soient entretenus convenablement.

La même année, 1880, une requête signée par Alexis Couture et Joseph Raymond, demandant l'abolition de la route dite de "Major Chabot" et réclamant la construction d'une autre route vis-à-vis de l'Église, est présentée au conseil.

Même si cette requête fut rejetée, le conseil a confié à un inspecteur étranger le soin d'étudier un tel projet; les trois premiers inspecteurs ont refusé d'exercer le mandat et une quatrième a produit un rapport rempli d'illégalités. Le cinquième inspecteur produit un rapport complet et recommande la construction des deux ponts : celui de la route de l'Église et celui de la route Chabot-Bilodeau; et les requérants sont requis de défrayer les frais.

La reconstruction du pont de la route de l'Église doit être terminée pour le premier novembre de 1883; et, la partie nord de cette route sera donnée comme chemin de front à tous les propriétaires qui sont construits des deux côtés. On revient à la charge en 1888 pour que cette partie nord jusqu'à la limite sud de la propriété de Mlle Marie Carrier soit donnée comme chemin de front des dits emplacements.

Il est toujours question d'entretenir les fossés et les clôtures convenablement, requête de Romain Couture en 1890. En 1899, Charles Pouliot doit remettre à la route de l'Église la partie de terrain qu'il a prise.

Vu qu'ils entretiennent déjà le chemin Royal, le révérend J.D. Beaudoin, curé et Charles Pouliot demandent en mars 1900 d'être déchargés de l'entretien de cette route.

Au mois de mai de la même année, la crue des eaux de la rivière Boyer emporte le pont qui ne sera jamais reconstruit.

C'est en 1938 qu'une demande est adressée au Lieutenant gouverneur pour que la route de l'Église devienne chemin municipal; cette demande est obligatoire parce que le chemin n'a que vingt-six pieds de largeur; la demande est acceptée en octobre.

Route de la Station

La route dite de la station coïncide avec la ligne qui sépare les seigneuries de Beaumont à l'est et de Livaudière à l'ouest. Elle fait probablement partie d'une route dite seigneuriale tracée au tout début de la colonie.

En 1883, le conseil de Saint-Charles Borromée, Rivière Boyer avertit l'ingénieur en chef de l'Intercolonial, M. Archibald de faire arranger convenablement et selon la loi, la route qui conduit à la station. Rappelons ici que cette route est la propriété du chemin de fer E.C.R.

En juin 1893, une requête est envoyée à l'E.C.R. pour faire creuser un fossé en front des propriétés de C. Carrier, Veuve A. Duval, Veuve Félix Ruel et Jean Morissette dans la route de la station jusqu'au ruisseau de Cléophas Couture.

Le pont de Cléophas Couture est alors fait et réparé sur la propriété du Réverend A.H. Gosselin; ce pont reçoit les eaux de la route de la station, côté ouest, c'est-à-dire, de la terre de dame Félix Ruel et des emplacements de Eugène Arseneau, de Léon Bilodeau, de Georges Gonthier et de C. Couture qui s'y trouvent.

Pour régler le cas des eaux stagnantes sur le chemin royal à l'est de la route de la station, on répare le pont qui se trouve en face de la propriété du notaire P.J. Ruel située sur la terre de Mme Hospice Ruel. Ce pont reçoit les eaux de la partie est de la route de la station et des emplacements qui s'y trouvent. On demande aux propriétaires situés du côté sud du chemin royal de participer à cette réparation.

La carte de Murray faite en 1761 et les autres cartes réalisées ultérieurement montrent bien la présence d'un ruisseau important dans les environs de cette route.

Dans le but d'améliorer la circulation, le conseil de la municipalité demande au chemin de fer de macadamiser cette route et d'y faire construire des trottoirs en béton. Le conseil doit obtenir un prix et en informer le chemin de fer. Les travaux sont effectués de mai à août 1912 et ont coûté 2 631,12 \$

En 1916, il y a encore de l'eau de la route de la station qui

stagne sur le chemin royal; il faut diriger les eaux dans un autre fossé chez Leclerc et Laflamme. Les travaux d'irrigation se poursuivent de façon presque continue si bien qu'en 1923, la route en macadam et les trottoirs de béton sont en très mauvais état.

Le chemin de fer s'engage alors de rembourser le conseil pour les travaux de macadam et de trottoirs du côté est. Les riverains demandent surtout des bons trottoirs.

En 1926, une demande au député Galipeault est faite pour obtenir gratuitement la pose du macadam avec la machine du Gouvernement.

Depuis 1920, la demande du conseil au chemin de fer pour que ce dernier fasse l'entretien d'hiver n'est écoutée qu'en 1926; le chemin de fer offre au conseil 1 000 \$ pour l'entretien d'hiver à perpétuité. Cette offre est refusée.

Le conseil délègue alors le maire et l'ingénieur P. Gauvreau auprès des autorités du chemin de fer pour demander une somme de 2 000 \$. Une entente est alors intervenue entre le chemin de fer et le conseil; le chemin de fer cède à la municipalité la propriété de la route de la station et lui remet une somme de 2 000 \$ pour effectuer les travaux tant désirés.

Dès 1928, un règlement est adopté et un trottoir de béton sera construit à partir du chemin royal jusqu'à la station du côté est de la route. Il aura 3,5 pieds de largeur et sera coulé sur place. 75 % du coût sera payé à même le 2 000 \$ par la municipalité et 25 % par les contribuables riverains des deux côtés.

La route de la station considérée à cette époque comme "l'artère principale de la municipalité" fut dotée d'un trottoir convenable au coût de 1 193,32 \$ par le contracteur Charles Villeneuve sous la surveillance de Augustin Picard à 80 ¢ l'heure.

En 1931, on décide d'enlever les fossés qui ne servent pas et de déplacer les poteaux pour augmenter la largeur de la route.

Les infrastructures ont été opérationnelles jusqu'en 1965 lors de l'installation du système d'aqueduc et d'égout dans la municipalité.

Bureau d'hygiène

Le conseil d'hygiène du bureau de Montréal demande au conseil de Saint-Charles de former dès 1892 un bureau d'hygiène à Saint-Charles; les trois premiers inspecteurs furent Charles Chabot, Jacob Aubé et Augustin Leblond.

Nous ne relevons pas d'événements spéciaux pour lesquels les officiers ont du intervenir jusqu'en 1902, lorsque le conseil de Montréal a rendu obligatoire sous peine d'amende la vaccination et la revaccination contre la variole : le Dr C.H. Plante était l'officier exécutif.

Un peu plus tard, 1911, le conseil reçoit un bref de sommation de 100 \$ pour l'obliger à passer un règlement de vaccination contre la picote; l'épidémie se continue jusqu'en 1912, et une somme de 25 \$ est allouée au Dr Perron comme officier exécutif. Ce dernier a dû placarder certaines résidences pour éviter la propagation ultérieure de l'épidémie.

Après la séparation du village de la paroisse, le bureau d'hygiène fut réorganisé. On nomma alors trois membres du village et trois membres de la paroisse, le Dr O.E. Perron, médecin officiel et Jos Lapointe, secrétaire municipal, officier exécutif.

Aussitôt, il fut passé un règlement pour avertir la compagnie de chemin de fer d'empêcher "le déversement des eaux usées et des évier dans la fossé de la route de la station."

Rappelons ici que la route de la station est encore à cette époque la propriété de la compagnie de chemin de fer. En 1923, un puisard se déverse encore dans le fossé; des mesures sont prises pour faire cesser cet état de chose et on fait les démarches nécessaires pour faire égoutter le fossé qui passe vis-à-vis le "champ des morts" (cimetière).

On revient à la charge en 1931 pour condamner la politique de déverser le surplus des fosses septiques dans les fossés ainsi que les eaux sales.

En 1933, le conseil du village a dû passer un règlement pour les petits abattoirs, concernant les heuglements, l'écoulement du sang et l'émission d'odeurs; il y avait alors

un abattoir voisin du bureau de poste.

- Défense d'abattre des animaux tuberculeux
- Placer les abattoirs public en arrière des bâtiments
- Pas de bêtes près des cours adjacentes
- Construire une clôture de 4 pieds
- Détenir un permis
- Tenir les abattoirs propres selon les règlements du service d'hygiène.

Des amendes de 20 \$ par jour peuvent être imposées après inspection par le constable.

Dès 1947, le village loue un emplacement sur les terrains de Joseph Ruel pour déposer les déchets en évitant de placer les vidanges près de la rivière. En 1959, le dépotoir est déplacé sur le terrain de Robert Nadeau. L'unité sanitaire, considérant que les dépotoirs sont une nuisance, obtiendra que les déchets de Saint-Charles soient acheminés au dépotoir de La Durantaye au prix de 100 \$ par année. Cette dernière solution durera de 1966 à 1980, année d'une entente pour un système de gestion des déchets solides.

Protection incendie

En 1887, Urbain Dion est nommé inspecteur de sécurité : inspection des échelles et des cheminées. En 1895, ce dernier est averti de vérifier toutes les propriétés de la paroisse.

Il semble que ce soit en 1919 qu'il y eut un règlement passé au conseil du village pour la protection contre le feu :

- 1° Installer des échelles à partir du sol jusqu'au faite de la maison.
- 2° Ne pas fumer dans les granges.
- 3° Pas de feu ailleurs que dans le poêle ou cheminée.
- 4° Ne pas passer de tuyaux de poêle dans les cloisons ou la couverture sans isolant.
- 5° Un inspecteur est nommé pour vérifier et imposer des amendes.

C'est en 1922 qu'on se prépare à installer un système efficace contre les incendies. On projette d'acheter pompes, boyaux, échelles; mais, ce n'est qu'en 1924 qu'on délègue quelqu'un pour aller chercher de l'expertise pour "service de feu".

En 1926, le conseil achète un gros extincteur chimique de quarante gallons 220 \$, 100 gallons d'acide sulfurique et 3 barils de 112 livres de soda. Un premier officier surveillant est engagé pour "le service de feu". Il vérifie et s'assure que les instruments sont en bonne condition; on achète des barils de 90 gallons en bonne condition et des boîtes en bois pour la soude. Une première pompe capable d'aspirer l'eau à 15 pieds et la monter à 40 pieds et 1 000 pieds de boyaux sont achetés.

En 1930, une pompe plus grosse et pouvant aspirer l'eau à 75 pieds est acquise avec 600 pieds de boyaux.

On loue chez Maurice Labonté un local chauffé pour remiser tout l'équipement, acide et soda pour la somme de 12 \$ par année. En 1934, un tuyau de meilleur qualité est acheté (50 pieds par 1 pouce de diamètre) pour la pompe à bras.

Un inspecteur de cheminée est officiellement engagé en 1938, année où 15 pompiers ont reçu la somme de 1 \$ chacun pour combattre l'incendie de la petite grange de Mlle Denise Lemelin. On acheta un deuxième extincteur (326,20 \$) en 1940 et on accorda 100 \$ à la brigade de Lévis pour ses services lors de l'incendie de la grange de A. Ruel. La caserne est toujours chez monsieur Labonté.

C'est en 1944 que l'on songe à creuser des citernes. On accorde une somme de 100 \$ en salaires au groupe de citoyens affectés au creusage de celle qui servira à la protection du collège, du couvent, de l'église etc...

En 1947, on achète un pompe et des tuyaux pour la somme de 551,31 \$. Une autre pompe à gaz plus boyaux est acquise en 1949, c'est alors que le conseil de la paroisse s'associe avec le conseil du village pour payer cette pompe à 100 \$ par an pendant six ans. En 1953, on décide de creuser une grande citerne - aujourd'hui en face de l'aréna - au coût de 3 803,73 \$. La même année, on recouvre la citerne du terrain de jeu.

Après l'incendie du Meuble idéal inc., (août 1955) qui a coûté 1 500 \$ pour les services fournis par les brigades de Saint-Michel et de Lévis, le conseil demanda au ministère des Travaux publics une assistance pour construire deux autres citernes d'une valeur de 4 à 5 000 \$ chacune pouvant contenir 24 000 gallons d'eau et pour connecter la petite

citerne existante à la grande citerne contenant 1 300 000 gallons.

L'année 1956 fut l'année la plus importante pour la protection contre les incendies. Fort d'une subvention de 50 % des coûts, le conseil du village aidé du conseil de la paroisse, décide d'investir pour doter le système incendie de deux autres citernes et d'instruments modernes pour combattre les incendies.

3 citernes	4 886,15 \$
Poste de pompiers	5 265,29 \$
Camion	4 315,11 \$
Pompes, boyaux et accessoires	12 422,02 \$
Total des coûts	26 888,57 \$

Julien Laurendeau et Georges Breton sont engagés comme chef pompier et assistant chef au salaire respectifs de 150 \$ et 100 \$ par année. Le conseil de la paroisse fournit 300 \$ par an pendant cinq ans pour l'achat du camion-pompe. Un taux de 2 \$ par heure sera payé pour le chef, l'assistant et les pompiers pour combattre un feu dans la paroisse.

En 1958, on construit une citerne sur la ferme de Jean-Marie Ruel au coût de 1 615,57 \$. La réparation du toit enfoncé de la citerne chez Pierre Leclerc et la couverture de la citerne chez J. M. Ruel ont augmenté le coût du système incendie à date en 1959, à 35 155,13 \$. Par l'intermédiaire du député Alphée Poirier le conseil demande une subvention de 50 % aux Travaux publics pour le surplus.

Les équipements acquis ont servi de façon intense en 1962 au feu chez Aimé Ruel et, en 1963, au feu de la meunerie Labrecque.

L'année suivante, on établit une convention entre les paroisses de Saint-Gervais et de Saint-Charles concernant les services pour feux. Le conseil de la paroisse consent au conseil du village une somme annuelle de 800 \$ pour le service incendie.

En 1971, une autre convention est signée entre les deux conseils fixant les taux suivants :

- 50 \$ par heure pour la première heure d'utilisation du camion-pompe
- 25 \$ par heure pour les heures subséquentes

3 \$ par heure pour les pompiers.

On reçoit une subvention de 50 % des coûts du ministère des Affaires municipales pour acheter une pompe de grande puissance. Cette pompe, installée au réservoir, est destinée principalement pour la protection du Meuble idéal; c'est pourquoi les coûts d'achat et d'installation furent partagés à 75 % par le Meuble idéal inc. et à 25 % par la municipalité.

Les deux conseils s'entendent pour la mise en commun du système de protection contre les incendies en 1975; la paroisse verse donc 5 000 \$ au village pour l'adhésion.

La Filature est incendiée en 1978.

En 1980, suite à la mise en commun des équipements, le conseil de la paroisse est désigné pour posséder tout ce qui est nécessaire pour le service d'incendie de Saint-Charles; les coûts d'opération seront partagés sur la base de 50-50 par les deux conseils. Le local pour les pompiers et les équipements sera adjacent au garage du Syndicat coopératif d'utilités rurales.

LES MAIRES DU VILLAGE

Urbain Plante	1916
Joseph Ruel	1917-1928
Joseph Leclerc	1929-1930
Charles Frenette	1931-1940
Ovila Prévost.....	1941-1965
J. Émile Roy	1965-1969
Robert Prévost	1970-1978
Laval Marquis	1979-1987
Pierre Dugal	1987-1993

SAINT-CHARLES-DE-BELLECHASSE

Voici le vocable que prit l'association des deux municipalités du territoire depuis leur fusion.

L'année 1994 débuta par une réunion de conseil pour dresser la liste du personnel en place, structurer la nouvelle corporation municipale et adopter une nouvelle réglementation harmonisée.

En avril, il a fallu se concentrer sur l'état du couvent et on décida d'agrandir le garage municipal. Un nouveau système de communication pour le service d'incendie fut acheté et on remplaça l'éclairage des rues au mercure par un éclairage à haute pression de sodium. C'est au cours de cette année qu'on fit la réfection de la route Gosselin.

En 1995, il y eut la mise en service du 9-1-1. Le gros dossier pour cette année fut le projet de rénovation du couvent et de son agrandissement en y greffant la bibliothèque municipale et le gymnase destiné aux activités de l'élémentaire.

L'année 1996 fut elle aussi consacrée à l'étude d'agrandissement de l'aréna et de son raccordement avec le Centre éducatif. La crise du porc est à son comble et consomme beaucoup d'énergie chez les élus. Des travaux importants pour compléter le système d'aqueduc sur l'avenue Commerciale en passant par le Meuble idéal sont entrepris et finalisés. Mentionnons aussi l'abonnement internet à la bibliothèque.

Le secrétaire-trésorier de la municipalité reçoit le titre de directeur général en 1997. La municipalité ainsi que toutes les municipalités de la M.R.C. signent l'entente avec la Sûreté du Québec. À la demande du comité central pour l'organisation du 250^e anniversaire de la fondation de la paroisse, le conseil accorde une subvention substantielle.

L'agrandissement de l'aréna et son raccordement au Centre éducatif fut le gros chantier qui perdura tout l'été jusqu'au début de novembre.

L'année qui vient de s'écouler fut l'année de l'application des règlements municipaux par la Sûreté du Québec,

l'année des transferts de responsabilités du gouvernement aux municipalités et l'année des efforts des municipalités pour diminuer le déficit de la province.

Pour assurer une meilleure gestion des sources et des équipements reliés au système d'aqueduc, le conseil installa des automates programmables. Il fit l'acquisition d'une resurfaceuse pour la glace de l'aréna et commanda la préparation des armoiries de Saint-Charles à l'autorité héraldique du Canada.

La préoccupation du conseil fut l'effort pour le paiement de plusieurs dettes, pour l'amélioration technologique pour diminuer les coûts et augmenter la rentabilité et la productivité et, ainsi, faire diminuer les taxes aux contribuables à un niveau acceptable pour le présent et l'avenir.



par Conrad Paré

LES MAIRES DE LA PAROISSE



Nasaire Morency 1907



Adjutor Labrie 1948-1954



Omer Roy 1933-1936



Alyre Labrecque 1967-1969



Joseph Leclerc 1908-1916



Aimé Roy 1954-1956



P.-É. Turgeon 1969-1978



Joseph Nadeau 1922-1932



Joseph Lapierre 1937-1942



Paul-Émile Côté 1957-1966



Louis Asselin 1942-1948



C.-E. Blanchet 1979-1993

LES MAIRES DU VILLAGE



Joseph Ruel 1917-1928



Ovila Prévost 1941-1965



Joseph Leclerc 1929-1930



J. Émile Roy 1965-1969



Laval Marquis 1979-1987



Charles Frenette 1931-1940



Robert Prévost 1970-1978



Pierre Dugal 1987-1993

GÉNÉALOGIE

**LISTE DES FAMILLES QUI ONT VÉCUES À SAINT-CHARLES ET
DONT LE PREMIER MARIAGE A ÉTÉ CÉLÉBRÉ AVANT 1800**

BERNIER	1795
BILODEAU	1764
CARRIER	1769
CHABOT	1781
CÔTÉ	1768
COUTURE	1763
DUQUET	1767
FOURNIER	1787
GAGNON	1785
GIRARD	1774
GONTHIER	1761
GOSSELIN	1757
HÉBERT	1773
LABBÉ	1796
LABONTÉ	1789
LABRIE	1783
LAPIERRE	1780
MARCOUX	1788
NADEAU	1756
PRÉVOST	1764
ROY	1796
RUEL	1781

BERNIER

1	André	11 août 1693	Charlesbourg	Jeanne Bourré
2	André	28 novembre 1724	Québec	Françoise Larivière
3	Joachin	29 avril 1754	Beaumont	Françoise Lis
4	Joachin	24 novembre 1795	Saint-Charles	Louise Boutillet
5	Charles	29 octobre 1828	Saint-Charles	Scolastique Pelchat
6	Cyprien	21 juin 1859	Saint-Charles	Caroline Chabot
7	Adélard	14 janvier 1913	La Durantaye	Yvonne Lessard
8	Léo	25 juin 1949	Saint-Charles	Ange-Aimée Gosselin
9	Yvon	15 août 1987	Saint-Charles	Brigitte Goupil

BILODEAU

1	Jacques	28 octobre 1654	N.D. Québec	Généviève Longchamps
2	Jean	20 novembre 1684	Sainte Famille I.O.	Marie Jahan
3	Jean	9 novembre 1716	Sainte Famille I.O.	Marie Turgeon
4	Jean-Bte	1 mai 1764	Saint-Charles	Généviève Roberge
5	Zacharie	12 août 1800	Saint-Charles	Marguerite Lacasse
6	Zacharie	25 janvier 1830	Saint-Charles	Angélique Lapierre
7	Frs-Xavier	6 août 1855	Saint-Charles	Henriette Latulippe
8	Thomas	10 février 1885	Saint-Charles	Philomène Turgeon
9	Alphonse	4 octobre 1921	Saint-Charles	Laura Roy
10	Raymond	9 juin 1951	Saint-Charles	Laurette Lacasse

CARRIER

1	Noël	4 février 1697	Saint-Jean I.O.	Anne Brochu
2	Noël	6 août 1743	Saint-Vallier	M. Ursule Roy
3	Joseph	27 novembre 1769	Saint-Charles	Charlotte Lapierre
4	Pierre	4 octobre 1803	Saint-Charles	Marguerite Tanguay
5	Joseph	23 février 1848	Saint-Ferdinand	Marie Morency
6	Joseph	19 février 1884	Saint-Charles	Délina Nadeau
7	Joseph	2 juin 1924	Saint-Léonard	Régina Thérien
8	Paul	8 juillet 1955	Saint-Charles	Jeannine Gosselin

CHABOT

1	Mathurin	17 novembre 1661	N.D. Québec	Marie Mésangé
2	Jean	17 novembre 1692	Saint-Pierre I.O.	Éléonore Enaud
3	Jean	26 avril 1718	St-Laurent I.O.	Marie Dufresne
4	Pierre	17 avril 1752	St-Laurent I.O.	Thérèse Leclerc
5	Jean	8 janvier 1781	Saint-Charles	Marguerite Lacasse
6	Louis	23 novembre 1813	Saint-Charles	M-Anne Richard
7	Louis	17 mai 1841	Saint-Charles	M-Anne Leroux
8	Rémi	29 juillet 1884	Saint-Charles	Constance Picard
9	Philippe	5 juillet 1920	La Durantaye	Audélia Bolduc
10	Jean-Paul	20 octobre 1951	Beaumont	Yolande Patry
11	Rémi	20 février 1982	Gatineau	Johanne Spencer

COTÉ

1	Jean	17 novembre	N.D. Québec	Anne Martin
2	Mathieu	11 septembre 1669	C. Auber	Élisabeth Gravel
3	Martin	16 octobre 1678	Saint-Pierre I.O.	Marguerite Ferland
4	Jean-François	25 février 1739	Saint-Laurent I.O.	Catherine Paquet
5	François	7 novembre 1768	Saint-Charles	Louise Nadeau
6	Joseph	20 novembre 1798	Saint-Charles	Charlotte Roy
7	Martin	17 octobre 1843	Saint-Michel	Damasile Gagnon
8	Alfred	2 février 1875	Saint-Charles	Locadie Gagnon
9	Désiré	14 octobre 1924	Beaumont	Florida Poiré
10	Eugène	1 septembre 1975	Saint-Charles	Hélène Mercier

COUTURE

1	Guillaume	16 novembre 1649	N.D. Québec	Anne Aymard
2	Guillaume	7 février 1691	C. Jacob	Madeleine Côté
3	Joseph	12 janvier 1732	Beaumont	Suzanne Turgeon
4	Étienne	4 février 1763	Saint-Charles	Angélique Paquet
5	Étienne	6 février 1787	Saint-Charles	Thérèse Couture
6	Étienne	1 février 1814	Saint-Charles	Marguerite Chabot
7	Frédéric	4 février 1840	Saint-Charles	Lse.Rosalie Labrie
8	Georges	22 novembre 1881	Saint-Charles	Marcelline Labrie
9	Désiré	23 juillet 1901	Saint-Charles	Ernestine Côté
10	Philippe	3 septembre 1955		Alice Anne Boutin

DUQUET

1	Denis	13 mai 1638	N.D. Québec	Catherine Gauthier
2	Jean	11 janvier 1683	Neuville	Catherine Amyot
3	Jean-Bte	20 août 1710	Lauzon	Gènevièvre Hallé
4	Gabriel	7 septembre 1739	Beaumont	M.Françoise Lisse
5	Étienne	15 juin 1767	Saint-Charles	Marie Gonthier
6	Gabriel	9 août 1814	Saint-Charles	Marguerite Marceau
7	Jean	25 novembre 1862	Saint-Charles	Rose Picard
8	Jean	25 octobre 1887	Saint-Charles	Virginie Roy
9	Joseph	17 juillet 1917	Saint-Charles	Zélia Duquet
10	Philippe	27 juin 1964	Saint-Charles	Thérèse Gosselin

DUQUET

1	Denis	13 mai 1638	N.D. Québec	Catherine Gauthier
2	Jean	11 janvier 1683	Neuville	Catherine Amyot
3	Jean-Baptiste	20 août 1710	Lauzon	Gènevièvre Hallé
4	Gabriel	7 septembre 1739	Beaumont	Marie-Françoise Lisse
5	Joseph	23 janvier 1781	Saint-Charles	Louise Poliquin
6	Ignace	15 septembre 1817	Saint-Charles	Eliz. Ursule Pouliot
7	Edouard	11 octobre 1853	Saint-Isidore	Marie Bernier
8	Herménégilde	9 juillet 1888	St-Romuald	Dézinase Miville-Deschènes
9	Paul-Emile	1930	Smooth-Rock-Falls	Simone Gauthier
10	Léopold	21 novembre 1960	St-Romuald	Lise Duquette
11	Josée	28 septembre 1990	Saint-Charles	Richard Rémillard
	Brigitte	16 mai 1991	Saint-Charles	Denis Roy
	Sophy	4 septembre 1993	Saint-Charles	Denis Lamontagne

FOURNIER

1	Nicolas	30 septembre 1670	N.D. Québec	Marie Hébert
2	Jacques	27 novembre 1708	Beaumont	M.Françoise Blanchon
3	Antoine	2 février 1751	Beaumont	Françoise Guay
4	Joseph	5 juin 1787	Saint-Charles	Angélique Turgeon
5	Joseph	6 août 1811	Saint-Charles	Charlotte Chabot
6	Joseph	6 juillet 1841	Saint-Charles	Delphine Labrie
7	Frs-Xavier	23 novembre 1880	Bienville	Marie Boutin
8	Hormidas	12 avril 1915	Saint-François	Annette Marceau
9	Lucienne	21 juin 1969	Saint-Charles	Arthur Boivin

GAGNON

1	Pierre	---	---	Renée Roger
2	Pierre	14 février 1642	N.D. Québec	Vincente Desvarieux
3	Pierre	6 février 1669	C. Aubert	Barbe Fortin
4	Charles	19 janvier 1706	Ch-Richer	Anna Bélanger
5	Pierre	15 février 1745	Sainte-Foy	Gèneviève Routhier
6	Gabriel	20 avril 1785	Saint-Charles	Angélique Mercier
7	Pierre	21 juillet 1818	Saint-Michel	Marguerite Gagnon
8	René	2 février 1847	Saint-Charles	Marguerite Couture
9	Jules	24 août 1881	Saint-Michel	Adéline Lamontagne
10	François	4 juillet 1911	Saint-Michel	Honorine Breton
11	Maurice	24 février 1943	Saint-Michel	Thérèse Lamontagne
12	Yves	7 août 1971	Saint-Isidore	Lisette Gagné

GIRARD

1	Joachim	27 septembre 1660	N.D. Québec	Marie Hallé
2	Antoine	24 novembre 1687	Batiscan	Agnès Trottier
3	Louis	26 octobre 1750	Lauzon	Charlotte Jourdain
4	Louis	25 janvier 1774	Saint-Charles	Angélique Guénette
5	Louis	17 février 1800	Saint-Gervais	Marguerite Gonthier
6	Louis	16 janvier 1855	Beaumont	M-Olive Nadeau
7	Damase	7 juillet 1885	Saint-Charles	Eugénie Gonthier
8	Arthur	13 janvier 1911	Saint-Charles	Marie Gonthier
9	Jean-Paul	26 août 1936	Saint-Gervais	Maric-Ange Goulet

GONTHIER

1	Bernard	26 janvier 1676	N.D. Québec	Marguerite Paquet
2	Jean-Baptiste	18 juin 1708	Beaumont	Gèneviève Roy
3	Jean-Baptiste	13 novembre 1736	Beaumont	Marie Lacasse
4	Jean-François	12 janvier 1761	Saint-Charles	M.Cath. Guenette
5	Elie	26 avril 1797	Saint-Michel	Suzanne Forgues
6	Antonin	15 janvier 1833	Saint-Charles	Marguerite Labrie
7	Denis	16 novembre 1877	Sainte-Claire	Adèle Fortier
8	Louis	1 octobre 1919	Saint-Charles	M.Louise Lemelin
9	Richard	5 octobre 1942	Saint-Henri	M-Rose Roy
10	Daniel	10 mai 1978	Saint-Charles	Micheline Beaupré

GOSSELIN

1	Gabriel	18 août 1653	N.D. Québec	Françoise Lelièvre
2	Ignace	23 novembre 1683	Saint-Pierre I.O.	M-Anne Ratté
3	Gabriel	26 août 1732	Saint-Laurent I.O.	Marguerite Couture
4	Laurent	16 février 1757	Saint-Charles	M-Louise Côté
5	Laurent	18 novembre 1783	Saint-Charles	Marie Racine
6	Simon	3 septembre 1822	Saint-Charles	M-Marguerite Blouin
7	Frs-Xavier	12 juillet 1886	Saint-Charles	M-Françoise Couture
8	Ernest	27 septembre 1916	Honfleur	Marie Anna Lacasse
9	Charles-Aimé	14 juin 1943	Sainte-Claire	Germaine Bissonnette
10	André	6 décembre 1975	Christ-Roy Lévis	Lise Fleury

HÉBERT

1	Antoine	1645	Port-Royal	Gènevièvre Lefranc
2	Jean	1676	Acadie	Anne Doucet
3	Jean	1703	Pisiguit	Marguerite Landry
4	Charles	1749	Pisiguit	Madeleine Bourque
5	Victor	23 novembre 1773	Saint-Charles	Thérèse Chabot
6	Charles	7 février 1814	Saint-Charles	M.Reine Boissonneault
7	Ignace	13 février 1855	Saint-Raphaël	Soulange Bolduc
8	Octave	4 février 1889	Saint-Raphaël	Alvine Bolduc
9	Ernest	6 juillet 1920	Saint-Charles	Lydia Beaupré
10	Raynald	15 août 1959	Saint-Raphaël	Lucienne Labrecque
11	André	2 mai 1987	Saint-Gervais	Guytaine Godbout

LABBÉ

1	Pierre	31 juillet 1670	Sainte-Famille I.O.	Catherine Besnard
2	Pierre	16 mai 1715	Saint-François I.O.	Reine Guérinette
3	Jean-Baptiste	31 novembre 1744	Saint-Vallier	M.Françoise Cauchon
4	Jean-Baptiste	9 février 1767	Saint-Vallier	Marie Boulanger-Lefebvre
5	André	12 janvier 1796	Saint-Charles	Marguerite Gonthier
6	Louis	15 août 1825	Saint-Michel	Marguerite Paquet
7	Raymond	30 août 1859	Saint-Gervais	Luce Ruel
8	Louis	3 mai 1892	Saint-Gervais	Amanda Comeau
9	Joseph	17 avril 1917	Saint-Raphaël	Demerise Comeau
10	Louis-André	4 octobre 1951	Saint-Michel	Madeleine Breton

LABONTÉ

1	Léonard	27 juin 1699	Sainte-Famille I.O.	Jeanne Morrisset
2	Ignace	12 février 1749	Saint-Michel	Véronique Lafleur
3	Pierre	5 mai 1789	Saint-Charles	Agathe Gauthier
4	Jean	20 janvier 1829	Saint-Charles	Olive Gosselin
5	François	28 juillet 1863	Saint-Charles	Angélique Leblanc
6	Joseph	3 mai 1904	Saint-Charles	Olivine Gosselin
7	Maurice	en septembre 1935	Villeroy	Cécile Guay
8	Coleite	30 septembre 1963	Saint-Charles	Denis Létourneau

LABRIE

1	Pierre	6 octobre 1692	Saint-Laurent I.O.	M.Thérèse Garant
2	Pierre	23 novembre 1716	Saint-Laurent I.O.	Marguerite Huard
3	Jacques	21 avril 1749	Beaumont	Généviève Couture
4	Jacques	28 janvier 1783	Beaumont	Louise Brousseau
5	Ambroise	20 août 1811	Saint-Charles	Josette Couture
6	Ambroise	6 août 1839	Saint-Charles	Adélaïde Laprise
7	Trèfle	10 août 1869	Saint-Charles	Anastasie Turgeon
8	Aimé	11 juillet 1906	Saint-Charles	Maria Labrecque
9	Henri	18 août 1944	Saint-Charles	Adrienne Picard
10	Michel	29 juin 1973	Saint-Charles	Jeannine Marcoux

LABRIE

1	Pierre	6 octobre 1692	Saint-Laurent I.O.	M.Thérèse Garant
2	Pierre	23 novembre 1716	Saint-Laurent I.O.	Marguerite Huard
3	Jacques	21 avril 1749	Beaumont	Généviève Couture
4	Jacques	28 janvier 1783	Saint-Charles	M-Louise Brousseau
5	Jean	19 octobre 1812	Saint-Charles	M-Louise Ruel
6	Jean	9 février 1836	Saint-Charles	M-Anne Dallaire
7	Louis-Napoléon	19 janvier 1881	Saint-Charles	Adéla Bouchard
8	Adjutor	3 octobre 1916	Saint-Henri	Annie Carrier
9	Réal	16 août 1952	Saint-Charles	Gabrielle Ruel

LAPIERRE

1	Pierre	8 novembre 1687	Ange-Gardien	Marie Gaudin
2	Charles	20 novembre 1719	Saint-Laurent I.O.	Madeleine Pelchat
3	Charles	24 novembre 1749	Saint-Vallier	M-Louise Fradet
4	Charles	25 janvier 1780	Saint-Charles	Généviève Leclerc
5	Étienne	8 octobre 1805	Saint-Charles	Angélique Morrisset
6	David	21 novembre 1842	Saint-Gervais	Henriette Dallaire
7	Jacques	2 août 1881	Saint-Charles	Octavie Blais
8	Joseph	26 février 1906	Saint-Charles	Anna Turgeon
9	Eugène	15 août 1942	Saint-Charles	Rachelle Labrecque
10	Jacques	11 juin 1966	La Durantaye	Normande Asselin

MARCOUX

1	Pierre	8 janvier 1662	N.D. Québec	Marthe Rainville
2	Jean-Baptiste	19 avril 1694	Charlesbourg	Madeleine Magnan
3	François	15 avril 1720	Beauport	Marguerite Bélanger
4	Alexandre	12 novembre 1753	Berthier	Marie Mercier
5	Marc	22 avril 1788	Saint-Charles	Marie Tanguay
6	Ambroise	8 janvier 1828	Saint-Gervais	Angèle Nadeau
7	Charles	14 avril 1874	Beaumont	Lumina Paquet
8	Alfred	24 septembre 1901	Saint-Vallier	Élise Marceau
9	Georges	12 octobre 1938	Saint-Charles	Fernande Goupil
10	Léo	8 juillet 1967	Saint-Charles	Murielle Lemelin

NADEAU

1	Jos. Osanne	en novembre 1665	Québec	Marguerite Abraham
2	Denis	9 novembre 1695	Beaumont	Charlotte Lacasse
3	Joseph	12 février 1723	Beaumont	Angélique Turgeon
4	Ambroise	22 novembre 1756	Saint-Charles	M. Jeanne Harnois
5	Joseph	30 janvier 1787	Saint-Charles	Charlotte Gosselin
6	Magloire	16 janvier 1827	Saint-Charles	Françoise Rémillard
7	Joseph	10 mai 1886	Saint-Charles	Philomène Paquet
8	Jos-Alphonse	10 novembre 1919	Beaumont	Yvonne Guay
9	Robert	25 juillet 1959	Saint-Charles	Ph-Line Sirois

PRÉVOST

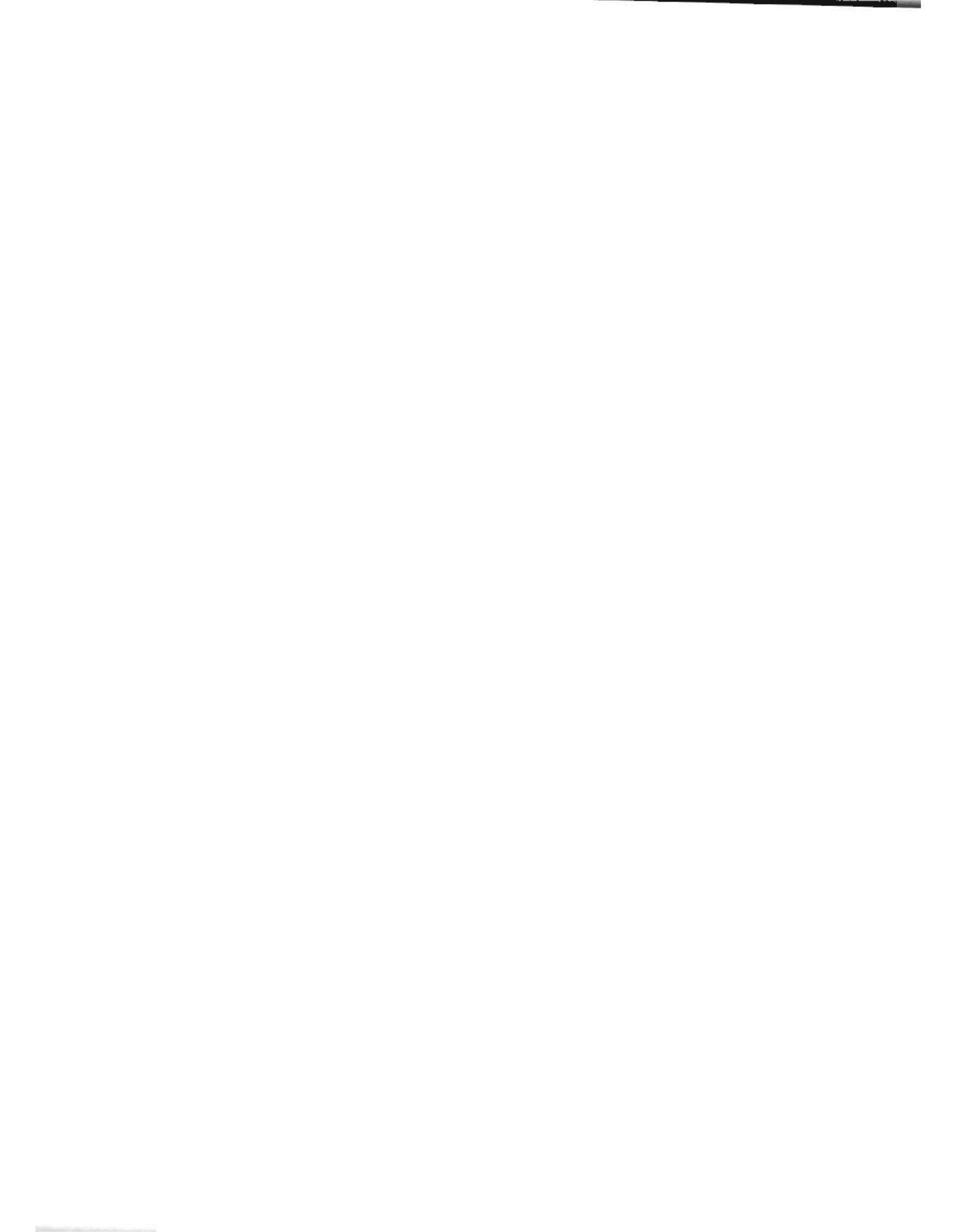
1	François	26 juillet 1664	Québec	Marguerite Gaillard
2	François	23 octobre 1695	C.Chambalon	Catherine Dulac
3	Charles	24 avril 1741	Saint-Jean I.O.	Charlotte Ricosse
4	Charles	12 novembre 1764	Saint-Charles	Marie Côté
5	Charles	29 octobre 1792	Saint-Charles	Louise Gosselin
6	Damase	3 août 1847	Saint-Charles	Flavie Côté
7	Alphonse	22 avril 1879	Saint-Charles	Florida Brochu
8	Hector	23 juillet 1912	Saint-Charles	Éva Laberge
9	Marc-André	21 juin 1954	Saint-Henri	Édith Brochu
10	Jérôme	15 juillet 1989	Beaumont	Martine Turgeon

ROY

1	Nicolas	vers 1658	Normandie	Jeanne Lelièvre
2	Louis	20 mai 1682	Cap St-Ignace	Marie Ledran
3	Jean	6 mai 1716	Beaumont	Jeanne Bizeau
4	Jean	7 février 1752	Marguerite Roy	Saint-Charles
5	Pierre-Frs.	9 août 1796	Saint-Charles	Généviève Bilodeau
6	Thomas	26 juillet 1842	Saint-Gervais	Emérance Nadeau
7	Thomas	10 janvier 1871	Saint-Charles	Hermine Turgeon
8	Ernest	25 janvier 1916	Saint-Charles	Oliva Pelchat
9	André	20 août 1960	Saint-Michel	Thérèse Pouliot

RUEL

1	Clément	22 novembre 1677	Sainte-Famille I.O.	Marguerite Leclerc
2	Ignace	16 novembre 1722	Saint-Laurent I.O.	Généviève Roy
3	Ignace	9 novembre 1750	Saint-Laurent I.O.	Élizabeth Paquet
4	Ignace	13 novembre 1781	Saint-Charles	M-Anne Bernier
5	Jean-Baptiste	10 avril 1809	Saint-Vallier	Catherine Marceau
6	Ed-Hospice	19 octobre 1841	Saint-Charles	Olive Prévost
7	Félix	24 janvier 1871	Saint-Henri	Salomé Gosselin
8	Alfred	11 octobre 1904	Saint-Charles	Lydia Picard
9	Antoine	23 octobre 1934	Saint-Charles	Alma Marcoux
10	Jean-Guy	26 août 1961	Saint-Michel	Hélène Bilodeau



GÉNÉALOGIE

**LISTE DES FAMILLES QUI ONT VÉCUES À SAINT-CHARLES ET DONT
LE PREMIER MARIAGE A ÉTÉ CÉLÉBRÉ APRÈS 1800 ET AVANT 1850**

ASSELIN	1812
AUBÉ	1827
BLANCHET	1826
BOUCHER	1806
BOUTIN	1807
COUTURE	1843
GOUPIL	1831
LABRECQUE	1813
LACHANCE	1811
LEBLANC	1839
LEBLOND	1837
LECLERC	1826
MERCIER	1842
PATRY	1810
PELCHAT	1812
PICARD	1808
TURGEON	1830

ASSELIN

1	Jacques	---	---	Cécile Olivier
2	Jacques	29 juillet 1662	Château-Richer	Louise Roussin
3	Jacques	20 août 1710	Ange-Gardien	Barbe Trudel
4	Noël	9 février 1756	Saint-Michel	M.Angélique Larochelle
5	Michel	1 mai 1792	Saint-Michel	Marie Bétel
6	Michel	1 septembre 1812	Saint-Charles	M.Victoire Marcoux
7	Charles	29 juillet 1845	Saint-Michel	Angélique Lacroix
8	Charles	26 février 1867	Saint-Charles	Locadie Couture
9	Pierre	24 janvier 1888	Saint-Raphaël	Élise Blais
10	Léopold	22 août 1916	Saint-Charles	Anna Couture
11	Gérard	12 juin 1945	Saint-Charles	Alma Ruel

AUBÉ

1	André	7 janvier 1715	Saint-Vallier	Généviève Fradet
2	Boniface	15 novembre 1762	Berthier	M.Madeleine Blais
3	André	2 octobre 1797	Lauzon	Louise Dusseault
4	Étienne	7 août 1827	Saint-Charles	Catherine Chabot
5	Ferdinand	12 septembre 1865	Saint-Charles	Philomène Duquet
6	Amédée	19 juillet 1901	Saint-Charles	Marie Gosselin
7	Hervé	17 juin 1925	Saint-Charles	M-Laure Prévost
8	Raymond	1 juillet 1950	Saint-Charles	Lucille Picard
9	Mario	27 juin 1981	Saint-Charles	Denise Prévost

BLANCHET

1	Pierre	17 février 1670	Québec	Marie Fournier
2	Louis	12 juillet 1723	Berthier	M.Angélique Joly
3	Jn-Pierre	31 janvier 1780	St-Pierre. S.	Rosalie Blanchet
4	Hubert	26 septembre 1826	Saint-Charles	Julie Prévost
5	Magloire	10 février 1863	Saint-Charles	Marguerite Mercier
6	Alfred	27 juin 1893	Saint-Henri	M.Elise Tanguay
7	Hervé	23 juin 1926	Beaumont	Blanche G.Blais
8	Ch-Eugène	30 juillet 1955	Saint-Charles	Françoise Bernier
9	Jacques	23 juillet 1982	Honfleur	Céline Bernier

BOUCHER

1	Jean	12 novembre 1678	Ste-Anne Beaupré	M.Madeleine Paré
2	Jean	3 novembre 1704	C. Jacob	Marie Gravel
3	Jean	9 février 1770	Saint-Vallier	Marie Roy
4	Augustin	25 novembre 1806	Saint-Charles	Judith Nadeau
5	Augustin	9 février 1830	Saint-Charles	M.Françoise Couture
6	Alexandre	1 février 1859	Beaumont	Hermine Labrecque
7	Alexandre	6 mai 1884	Saint-Charles	Marie Charrier
8	Alfred	5 août 1919	Saint-Charles	M-Louise Ruel
9	Wellie	28 septembre 1957	Saint-Charles	Antoinette Labrie
10	Michel	8 juin 1985	Saint-Charles	Suzanne Asselin

BOUTIN

1	Antoine	29 octobre 1665	Sillery	Gèneviève Baudin
2	Louis	4 novembre 1720	St-Jean. I.O.	Charlotte Chorest
3	Louis	25 septembre 1746	Ste-Famille. I.O.	Marie Meneux-ch
4	Antoine	10 janvier 1780	Saint-Vallier	Angélique Bisson
5	Antoine	13 janvier 1807	Saint-Charles	Gèneviève Goupil
6	François	11 janvier 1848	Saint-Charles	Marguerite Fournier
7	Louis	13 Janvier 1874	Saint-Charles	M-Anne Carrier
8	Joseph	16 août 1909	Saint-Charles	Léda Gosselin
9	Henri	26 juin 1935	Saint-Charles	Malvina Beaupré
10	Rémi	27 juillet 1974	La Durantaye	Joanne Lacroix

COUTURE

1	Guillaume	16 novembre 1643	N.D. Québec	Anne Aymard
2	Eustache	7 novembre 1695	Lauzon	Marguerite Bégin
3	Philippe	5 octobre 1733	Lauzon	Élizabeth Bourassa
4	Joseph	5 novembre 1752	Beaumont	Marguerite Turgeon
5	Paul	7 août 1804	St-François. S.	Marie Morency
6	Vital	10 septembre 1843	Saint-Charles	Luce Gaumont
7	Pierre-Vital	18 mai 1875	Saint-Charles	Marie Bernier
8	Zotique	15 novembre 1898	Saint-Charles	Marie-Louise Chabot
9	Jos-Olivier	en 1930		M-Anna Longchamps
10	Richard	11 juillet 1953	Saint-Charles	Raymonde Chabot

GOUPIL

1	Antoine	31 Novembre 1698	Saint-Michel	M-Jeanne Gaboury
2	Louis	23 janvier 1736	Saint-Vallier	Élis.Agnès Thibault
3	Paul	18 septembre 1798	Saint-Michel	M.Félicité Roy
4	Augustin	12 avril 1831	Saint-Charles	Archange Labonté
5	Augustin	25 novembre 1862	Saint-Lazare	Julie Asselin
6	Marc	14 octobre 1915	Armagh	Marie Cadrin
7	Léopold	26 juin 1946	Saint-Charles	Lydia Lacroix
8	Jean-Marc	8 juin 1974	Beaumont	Jacynthe Bélanger

LABRECQUE

1	Pierre	2 janvier 1663	Château-Richer	Jeanne Chotard
2	Mathurin	5 novembre 1693	Lauzon	Marthe Lemieux
3	Jean-Baptiste	5 août 1727	Beaumont	Louise Boissel
4	Charles	13 juillet 1772	Saint-Michel	Marie Fournier
5	Charles	12 octobre 1813	Saint-Charles	M.Louise Couture
6	Jean	3 août 1847	Saint-Gervais	Angèle Paquet
7	Joseph	12 juillet 1881	Sainte-Marie. B.	Eugénie Carrier
8	Alfred	1 février 1916	Saint-Jean. P.J.	Laure Desrosiers
9	Jean-Charles	26 juin 1943	Saint-Charles	Thérèse Asselin

LACHANCE

1	Antoine	24 novembre 1659	C. Andouard	Marie Testu
2	Joseph	24 octobre 1708	C. Barbe	Marguerite Fontaine
3	Charles	16 novembre 1744	Saint-Jean I.O.	M-Anne Fortier
4	Louis	10 février 1772	St-Denis Rich.	Julienne Asselin
5	Louis	25 novembre 1811	Saint-Charles	Madeleine Marcoux
6	Célestin	5 octobre 1847	Saint-Charles	Rose Labrecque
7	Pierre	23 novembre 1875	Beaumont	Philomène Labrecque
8	Onésime	15 juillet 1902	Saint-Charles	Éva Turgeon
9	Maurice	6 juin 1940	Saint-Charles	Berthe Dumas
10	Hugues	31 août 1974	Saint-Gervais	Pierrette Godbout

LEBIANC

1	Antoine	26 janvier 1670	Sainte-Famille I.O.	Isabelle Roy
2	Joseph	27 novembre 1736	Saint-Jean I.O.	Angélique Thivierge
3	François	10 février 1777	Saint-Jean I.O.	Généviève Blouin
4	François	7 février 1809	Saint-Michel	Angélique Lemelin
5	Gabriel	10 février 1839	Saint-Charles	Marie Leclerc
6	Onézime	25 août 1873	Saint-Lazare	Desneiges Goupil
7	Arthur	8 juillet 1910	Saint-Gervais	Alexandrine Lemieux
8	Léo	5 octobre 1940	Saint-Gervais	Léda Toussaint
9	Raynald	21 août 1965	Saint-Henri	Pierrette Demers

LEBLOND

1	Nicolas	13 octobre 1661	Château-Richer	Marguerite Leclerc
2	Jean-Baptiste	30 août 1711	Saint-François I.O.	Marguerite Amaury
3	Jean-Baptiste	26 novembre 1736	Saint-Jean I.O.	M. Madeleine Fortier
4	Jean	26 janvier 1761	Saint-Michel	Madeleine Larochelle
5	Jean-Baptiste	22 janvier 1788	Saint-Michel	M-Joséphine Roy
6	Augustin	7 novembre 1837	Saint-Charles	Anastasi Labrecque
7	Joseph	26 juillet 1864	Saint-Gervais	Philomène Boulin
8	Alfred	9 janvier 1906	Buckland	Marie Baillargeon
9	Jean-Marie	8 novembre 1947	Saint-Charles	Gisèle Gonthier
10	Normand	24 juin 1972	Saint-Charles	Pauline Goupil

LECLERC

1	Jean	vers 1662	Dieppe	Marie Blanquet
2	Charles	5 mars 1696	Sainte-Famille I.O.	Marguerite Morency
3	Jean-Baptiste	21 octobre 1720	Saint-Pierre I.O.	Thérèse Côté
4	Pierre	19 avril 1751	Saint-Pierre I.O.	Véronique Blouard
5	Joseph	25 octobre 1790	Saint-Jean I.O.	Angélique Therrien
6	Pierre	1 août 1826	Saint-Charles	Scholastique Gosselin
7	Louis	23 juillet 1850	Saint-Charles	Émilie Audet
8	Joseph	9 juillet 1878	Saint-Charles	Marie Turgeon
9	Joseph	8 juillet 1902	Saint-Charles	Oliva Leblanc
10	Paul	11 août 1943	Saint-Gervais	Lucienne Asselin
11	Michel	25 mai 1968	Saint-Urbald	Monique Lauriault

MERCIER

1	Julien	18 Janvier 1654	N.D. Québec	Marie Poulin
2	Pascal	11 novembre 1681	Château-Richer	Anna Cloutier
3	Pascal	16 février 1705	C. Jacob	Madeleine Boucher
4	Joseph	31 janvier 1729	Berthier	Elizabeth Carrier
5	Jean-Baptiste	7 novembre 1757	Berthier	Élizabeth Blais
6	Joseph	23 octobre 1786	Saint-Jean. I.O.	Marguerite Genest
7	Joseph	22 novembre 1842	Saint-Charles	Charlotte Côté
8	Napoléon	22 octobre 1873	Saint-Gervais	Henriette Marquis
9	Ch-Eugène	17 août 1915	Saint-Charles	Maria Picard
10	Ch-Eugène	2 janvier 1943	Saint-Charles	Annette Labbé
11	Jean-Marc	12 juillet 1980	La Durantaye	Sylvie Couture

PATRY

1	André	23 juillet 1675	N.D. Québec	Henriette Cartois
2	André	18 novembre 1711	Berthier	Catherine Bruneau
3	Clément	15 juin 1744	Saint-Vallier	Marie Brochu
4	Clément	15 janvier 1770	Saint-Michel	Thérèse Latilippe
5	Lazare	28 août 1810	Saint-Charles	Généviève Fournier
6	Jean-Marie	19 février 1844	Saint-Charles	Angèle Filteau
7	Athanase	23 août 1892	Saint-Gervais	Marie Labbé
8	Eugène	12 juin 1929	Honfleur	Aurélié Grégoire
9	Charles	1 juin 1968	Lauzon	Jacqueline Poiré

PELCHAT

1	René	24 février 1772	Saint-Vallier	Louise Lacasse
2	Étienne	24 novembre 1812	Saint-Charles	Cécile Chabot
3	François	3 février 1845	Saint-Charles	Emérance Gosselin
4	Georges	12 février 1890	Saint-Charles	Léa Plante
5	Philippe	30 avril 1920	Saint-Henri	Emilia Carrier
6	Dorilla	21 août 1948	Saint-Charles	Wilfrid Ruel

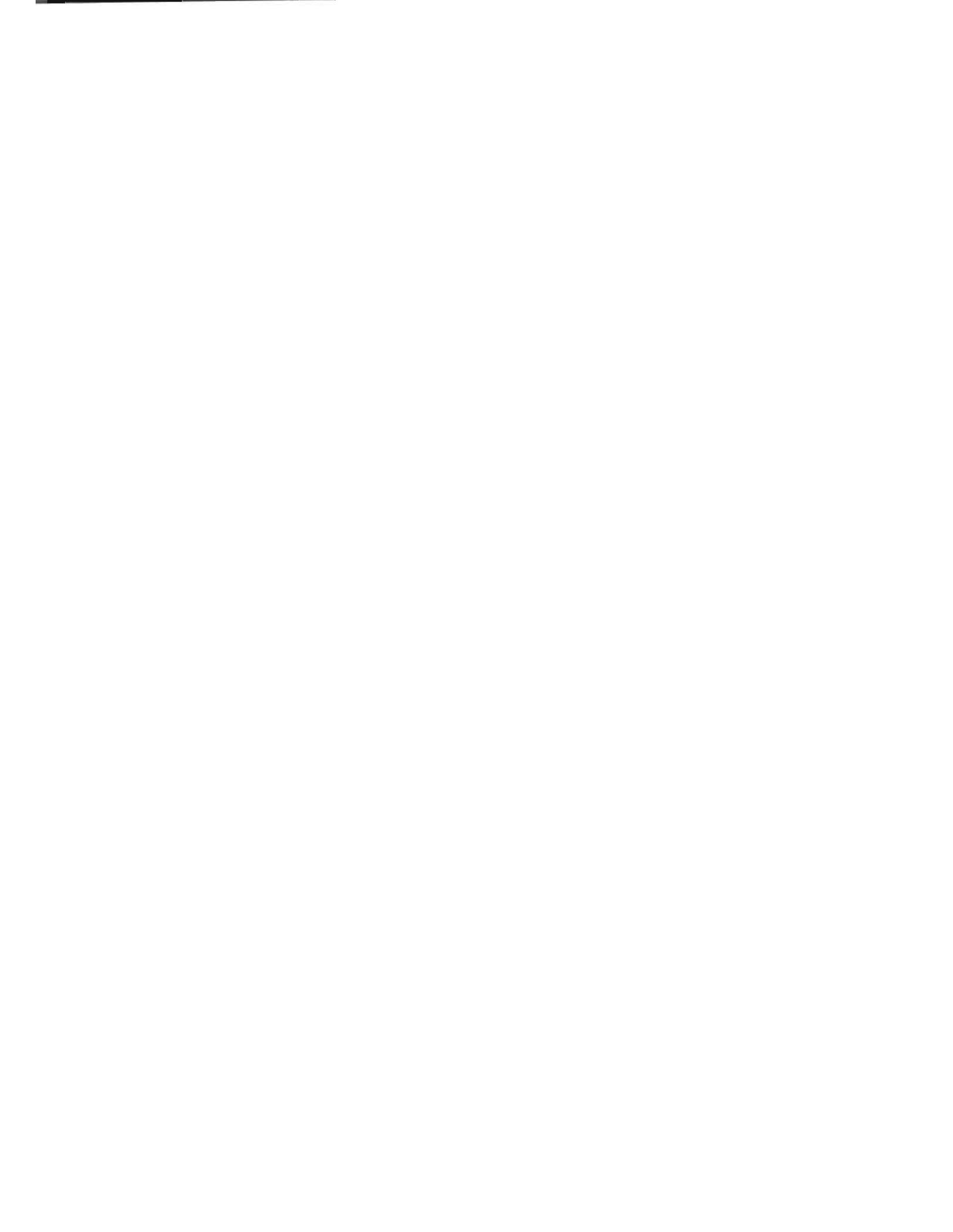
PICARD

1	Philippe	18 novembre 1669	Château-Richer	Martine Grosnier
2	Jacques	30 octobre 1710	St-Pierre. I.O.	Madeleine Pelletier
3	Jean-Baptiste	19 janvier 1761	St-Pierre. I.O.	Josette Blais
4	Augustin	19 janvier 1808	Saint-Charles	Catherine Lafontaine
5	Augustin	24 novembre 1846	Saint-Michel	Marguerite Roy
6	Augustin	20 août 1877	St-Pierre. S.	Philomène Bouffard
7	Émile	6 février 1917	Saint-Charles	Alice Asselin
8	Lucien	25 septembre 1948	Beaumont	M-Anne Carrier
9	Jacques	23 août 1975	Saint-Gervais	Françine Godbout

TURGEON

1	Charles	en 1648	France	Pasquière Lefebvre
2	Zacharie	24 octobre 1691	Beauport	Isabelle Roy
3	Louis	28 avril 1728	Beaumont	Angélique Couture
4	Antoine	17 Janvier 1763	Beaumont	Dorothée Baucher
5	Louis	20 janvier 1807	Lauzon	M-Angélique Bégin
6	Louis-Ed.	24 mai 1830	Saint-Charles	Angélique Couture
7	Louis	6 août 1855	Saint-Charles	Césalie St-Pierre
8	Omer	25 juillet 1899	Saint-Charles	Anna Picard
9	Gérard	15 septembre 1932	Saint-Charles	Ange-Aimée Goupil
11	Gilles	18 juin 1960	Saint-Vallier	Thérèse Morisson

par Jean-Paul Chabot



QUATRIÈME PARTIE

SOCIÉTÉ ET ÉCONOMIE



Illustration de la page précédente
Aquarelle Guylaine Marveau « J'aime les fraises et les framboises... »
Propriété de la MRC de Bellechasse

ORGANISMES**INSTITUTIONS****MOUVEMENTS**

Élèves du couvent 1911-1912

COMMISSION SCOLAIRE

**ÉVOLUTION DE L'ENSEIGNEMENT
PRIMAIRE AU BAS-CANADA**

De 1791 à 1840, la question scolaire a été très souvent à l'ordre du jour au Parlement; cependant, plusieurs projets de loi furent bloqués. Il n'y en eut que trois qui purent passer dans la pratique :

- En 1801, ce fut l'Institution royale où l'enseignement était placé sous le contrôle complet du gouvernement qui devait voir à l'entretien des écoles, à la nomination des professeurs et à la détermination des programmes. Elle entra en opération en 1818, disparut en 1846 et ne fut jamais populaire.
- À Saint-Charles, nous croyons que ce fut le projet de loi qui institua les écoles de fabrique en 1824 qui fut accepté; par cette loi, chaque fabrique était autorisée à attribuer le quart de ses revenus à l'entretien d'une école et le curé avait le contrôle de cette école.
- Il y eut cinq années plus tard, soit en 1829, la formation des écoles du Parlement ou des syndics : Dans chaque localité une commission de syndics, soumis à l'élection annuelle, aura le contrôle, la direction et l'administration

exclusive des écoles. Le gouvernement accorda d'abondantes allocations. Quelques années après l'établissement de ces écoles, on organisa un inspectorat afin d'avoir un contrôle plus complet.

Ces écoles n'eurent que peu de succès. En 1829, chez les Canadiens français, il y avait 68 écoles de fabrique et il y en eut jusqu'en 1861. Ce furent les institutions privées qui eurent le plus d'élèves et les prêtres et les communautés n'épargnèrent rien.

En 1841, le Parlement établit un système sous la direction générale d'un surintendant et composé dans chaque paroisse de citoyens élus pour se charger de l'administration des écoles; ces derniers étaient considérés seulement comme des visiteurs d'écoles.

Le système, qui demeura jusqu'à nos jours avec une certaine évolution, fut instauré en 1846. Les organismes comprenaient :

- Un surintendant qui avait la direction générale des écoles.
- Des commissions scolaires dans chaque paroisse; chaque commission était constituée de citoyens élus qui devaient former des arrondissements scolaires et établir des impôts, choisir les instituteurs, surveiller la direction des études et établir les règlements dans les écoles.
- Des ministres religieux qui étaient les visiteurs officiels

des écoles et qui choisissaient les livres à caractère religieux ou moral.

Après 1849, ces ministres ont pu devenir commissaires.

COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-CHARLES

La fabrique s'était chargée du soin de l'école du début de la paroisse, en 1749, jusqu'à la création de la commission scolaire en 1847.

Jusqu'en 1840, l'école de la paroisse était dans une maison cédée par monsieur J. B. Perras, curé. Le 17 novembre 1840, on décidait la transformation d'une maison en classe grâce à un don de monsieur Augustin Roy d'un terrain pour y transporter une maison d'école.

Nous supposons que les autres écoles ont du être érigées dans chaque arrondissement de la paroisse dès 1847; nous ne possédons malheureusement pas les procès verbaux des assemblées de la commission scolaire tenues avant le 17 juillet 1864. Lors de cette assemblée, Jean Boucher et Joseph Montminy étaient choisis comme auditeurs des comptes. Eugène Gapelin venait d'être nommé secrétaire-trésorier en remplacement de A. Boulanger, fils. Les premiers livres des délibérations des commissaires ont-ils brûlé comme ceux de la municipalité? Notre curiosité est privée des épisodes palpitants des procès intentés dans la cause contre Pierre Dallaire et concernant aussi l'ex-secrétaire-trésorier.

Les auditeurs des comptes pour l'année scolaire 1863-1864 présentent les chiffres suivants :

RECETTES : 333 livres, 9 shillings, 6 3/4 sous

Incluant :

- 30 livres, 15 shillings, pour octroi du gouvernement
- 37 livres de subvention pour les écoles modèles pour garçons et filles du village.

DÉPENSES : 317 livres, 19 shillings, 4 sous réparties en salaire aux institutrices :

- N° 1 47 livres, 0 shillings
- N° 2 33 livres, 0 shillings plus 7 livres 10 shillings loyer de la maison de la fabrique

N° 3	17 livres, 10 shillings	Bas du Nord
N° 4	21 livres, 0 shillings	Haut du Nord
N° 5	13 livres, 5 shillings	Bas du Sud
N° 6	25 livres, 0 shillings	Haut du Sud
N° 7	12 livres, 5 shillings	Hêtrière Est
N° 8	16 livres, 0 shillings	Hêtrière Ouest
N° 9	2 livres, 0 shillings	Hêtrière E., Tremblade et Prairies

Aux régisseurs, aux notaires L. Larue et Etienne Roy, aux avocats et au secrétaire-trésorier; ce dernier reçoit 4 % des sommes collectées annuellement. Le régisseur, un par arrondissement, est le contribuable chargé de voir à l'entretien de l'école de son secteur.

Dès 1868, l'école de l'arrondissement N° 6 doit être reconstruite et le secrétaire voit sa rémunération augmentée à 5 %. Jusqu'à maintenant, ce dernier est aussi secrétaire-trésorier de la municipalité.

Le salaire des institutrices semble être plus uniforme en 1869 qu'en 1864.

Aux écoles modèles :

N° 1	Louise Galepin reçoit	208 \$/an
N° 2	Adéline Dumas reçoit	133 \$/an
	et 30 \$ pour le loyer de la maison	

Aux écoles des arrondissements ruraux :

N° 3	Desanges Paquet reçoit	100 \$/an
N° 4	Marie Labrie reçoit.....	92 \$/an
N° 5	Dina Côté reçoit	100 \$/an
N° 6	Mélanie Côté reçoit	92 \$/an
N° 7	Salomé Plante reçoit.....	80 \$/an
N° 8	M. Angèle Fortier reçoit	92 \$/an
N° 9	Melvina Tanguay reçoit.....	92 \$/an

En 1872, le secrétaire-trésorier reçoit 6 % des recettes. Pierre Dallaire et le notaire L.P. Larue reçoivent un remboursement de taxe dans la cause de La Corporation scolaire contre Alexandre Boulanger. « Messire D. Martineau est autorisé à signer en 1877 une décharge en faveur dudit M. Elzéar Turgeon sur une propriété ayant servi de caution pour feu Alexandre Boulanger, ancien secrétaire-trésorier de la Municipalité scolaire de Saint-Charles » Edmond Bilodeau remplace Eugène Gapelin au poste de secrétaire-trésorier au pourcentage de 4 %.

En 1878, deux religieuses de la congrégation des Sœurs de la Charité sont engagées par la Commission scolaire pour enseigner dans les écoles modèles des arrondissements N° 1 et N° 2.



Maria Rousseau, institutrice à l'école N° 3 Bas du Nord
84 \$/an 1889, 1890 et 1891

N° 1 École modèle des garçons au salaire de 160 \$/an
N° 2 École modèle des filles au salaire de 208 \$/an
plus une somme de 30 \$ représentant le loyer de la maison de la fabrique.

Les sœurs occupant la maison N° 2, les assemblées des commissaires auront lieu à l'avenir à l'école N° 1.

La taxe à percevoir est fixée à un centin dans le louis sur toutes les évaluations de la paroisse et la rétribution mensuelle par enfant dans les arrondissements est fixée à :

Nos 1 et 2	9 centins
N° 3	27 centins
N° 4	14 centins
N° 5	9 centins
N° 6	5 centins
N° 7	11 centins
N° 8	9 centins
N° 9	5 centins

Plus tard, en 1887, cette rétribution devra être uniforme pour toutes les écoles selon les règlements de l'instruction publique, soit 5 centins par mois par enfant.

La même année, la Commission scolaire accepte d'échanger avec les sœurs la maison d'école des garçons pour leur ancienne maison. On attribue 1\$ aux institutrices pour laver

leur école.

Le rapport de l'inspecteur est peu élogieux : malgré le bon vouloir des institutrices, les résultats scolaires sont faibles parce que les enfants n'assistent pas assez à l'école, et, que dans certains cas, les parents ne veulent pas que certaines matières soient enseignées à leurs enfants. La réputation de l'institutrice est atteinte et ordre lui est donné de ne pas se soumettre aux caprices de tout le monde.

DES ÉCOLES NEUVES

Après cinquante ans, des maisons d'école sont en très mauvais état et doivent être reconstruites. L'école N° 3, Bas du Nord, est rebâtie au coût de 775 \$; l'école N° 5, Bas du Sud, au coût de 557,78 \$. Une nouvelle école pour le Milieu du Sud est réclamée par les résidents et elle sera bâtie au coût de 695 \$. L'arrondissement de cette école deviendra l'arrondissement N° 2 et les deux écoles du village feront partie dorénavant de l'arrondissement N° 1.

C'est à cette époque, au tournant du siècle, que la Commission scolaire décidera de prendre une police d'assurance pour les écoles neuves; les autres écoles seront protégées au cours des années suivantes pour une somme variant de 300 \$ à 600 \$.

En 1900, le salaire du secrétaire-trésorier est de 107 \$ par année, au lieu d'être basé sur un pourcentage (5 %) des sommes recueillies pour l'administration des écoles.

Le salaire annuel des institutrices est porté à 100 \$ à condition qu'elles soient diplômées de l'École Normale de Québec et qu'elles soient recommandées par le principal de ladite institution.

Pour se conformer aux directives de l'inspecteur d'école, en l'an 1902, la Commission scolaire se doit de meubler convenablement les écoles avec des bancs, des pupitres et des chaises; ces achats de meubles seront chose courante au cours des années subséquentes dans la mesure des disponibilités financières. Ceci n'empêche pas la réparation nécessaire d'une ou deux écoles à chaque année. Les surplus budgétaires, quoique peu importants, sont déposés à la

Province de Québec
Municipalité scolaire de S. Charles

Rédaction des comptes scolaires pour 1888+89

Recette par cotisation \$ 856.11

" par taxes spéciales 106.54

" par rétribution mensuelle 97.30

Subvention école modèle — 20.00

Cetrai du gouvernement 220.00

Recette générale — \$ 1299.95

Depenses de 1888+89

Paie pour salaire des Institutrices \$ 1096.00

" pour loyer du couvent 30.00

" pour lias de récompenses 18.60

" pour postages — 1.50

" pour radoub aux maisons d'école 85.18

" pour pourcentage du Secrétaire Trés, 64.99

" pour déficit de 1887+88 — 1.20

Depenses générale \$ 1297.37

Balances de 1888+89 \$ 2.58

S. Charles 30 juin 1889.

Edmond Gilvodeau Sec. Trés.

Affiché à la porte de
l'Église le 30 juin 1889

Banque d'Hochelaga (...).

En 1904, les sœurs refusent de s'occuper de l'école des garçons aux mêmes conditions, soit 200 \$ par année; suivant le rapport de l'inspecteur, il y aurait trop d'élèves pour une seule institutrice. La Commission scolaire décide de reprendre la direction de cette classe et d'y engager des institutrices laïques à 150 \$ plus 25 \$ en supplément pour le loyer et le chauffage.

On négocie en même temps avec les sœurs l'usage actuel de la maison d'école; on laisse aux sœurs le revenu annuel pour l'année, mais elles doivent livrer cette vieille maison aux commissaires pour le 1^{er} mai 1905.

Agrandir cette vieille maison pour satisfaire aux besoins de la clientèle écolière, est impossible; il faut construire. On

fait des plans pour une école de 70 pieds par 40 pieds et prête à accepter les garçons pour septembre 1905. Des soumissions sont demandées et on constate que la plus basse soumission de 5 200 \$ est trop chère pour les moyens de la Commission; on va la bâtir en bois avec de la main d'œuvre locale. Le contremaître Jos. Bernier sera rémunéré à 2 \$ par jour de 10 heures, les menuisiers à 1,50 \$ et les ouvriers au maximum de 1,25 \$.

Même dans une école neuve, la surpopulation dans l'école des garçons demeure un problème crucial. « Comme il y a trop grand nombre d'élèves qui fréquentent le cours élémentaire dans la maison d'école modèle du village, et que la maîtresse ne peut avantageusement faire avancer les enfants sous sa direction [...] le secrétaire-trésorier soit autorisé à donner avis à l'institutrice de l'école modèle des garçons dans le village, d'avoir à prendre 18 élèves du cours élé-



Marie-Louise Lemelin, enseignante au collège de Saint-Charles en 1906-1907 à l'école des garçons.

Mariée en 1920 et décédée en 1959 à l'âge de 75 ans

mentaire en outre des 18 élèves qu'elle a déjà dans le cours modèle et cela en vertu de l'article 129 des règlements du comité catholique. » Mademoiselle Séphora Grégoire refuse de se conformer à cet avis et son engagement est résilié; on requiert immédiatement son départ de la maison d'école avec tous ses meubles et effets.

Mademoiselle Amanda Ruel, institutrice à l'école de l'arrondissement N° 2, Milieu du sud, est transférée à l'école modèle des garçons et nommée directrice de cette école avec tous les pouvoirs accordés à cette charge.

Dès novembre de la même année, une action est intentée en cour supérieure par mademoiselle Séphora Grégoire contre les commissaires. Monsieur Hubert Adjutor Turcotte de Québec, avocat conseil du roi est engagé pour défendre la corporation. Le juge Langelier condamne les commissaires à payer 120 \$ à l'ex-institutrice pour son salaire, les frais de procès et les dommages subis dans cette affaire. L'inspecteur rapporte. Livre II page 303.

On propose alors engager un instituteur à l'école modèle des garçons et on pense même d'engager des frères de Saint-Viateur ou Maristes pour diriger l'école. Marie-Louise Lemelin est engagée comme institutrice assistante à l'école modèle des garçons avec un salaire annuel de 100 \$. Monsieur Zoël Tousignant devient le premier instituteur de l'école modèle des garçons avec un salaire de 300 \$ et un bonus de 25 \$ pour louer une chambre en dehors de la classe.

Pour l'année scolaire 1906-1907, la cotisation foncière est fixée à 31 centins par 100 piastres d'évaluation. La rétribution mensuelle dans les arrondissements N° 2 à N° 9 incl. est fixée à 5 centins par mois par enfant; celle de l'arrondissement N° 1 pour les filles à 8 centins par mois et à 15 centins par mois pour les garçons, conformément à la loi scolaire. (article 247)

La vieille maison d'école des garçons est mise en vente aux enchères le 28 octobre 1906; François Roy émet la plus élevée des offres à 175 \$.

Monsieur Tousignant ne revient pas comme instituteur pour l'année 1907-1908. Monsieur J.R. Filteau et mademoiselle Marie-Louise Lemelin ont la charge de l'école modèle des garçons pour cette année, le premier aux conditions que

l'on accordait à monsieur Tousignant et, la deuxième, au salaire annuel de 150 \$. Les institutrices des autres arrondissements reçoivent un salaire de 100 \$.

Le secrétaire-trésorier est : « Autorisé de prendre du fonds des écoles, l'argent de loyer que la salle du collège a donné à la Commission scolaire pour aider à faire un théâtre permanent dans la salle du collège et acheter des bancs s'il y a assez d'argent. » Livre II, page 363.

Il n'y a plus d'instituteur pour l'école modèle des garçons pour l'année 1908-1909. Deux institutrices seront engagées, l'une au salaire annuel de 200 \$ comme directrice, l'autre au salaire de 150 \$; elles devront se partager le logement actuel dans ladite école des garçons, ce sont les demoiselles Clara Lapierre et Marie-Louise Lemelin.

Comme le livre des délibérations pour les années 1909-1922 est disparu, nous en profitons pour donner un exemple de contrat passé entre une institutrice et la Commission scolaire :

« Nous soussignés commissaires d'école de Saint-Charles d'une part et Dame Pierre Chabot d'autre part, reconnaissons par les présentes avoir consenti mutuellement à l'engagement qui suit savoir : De la part de Dame Pierre Chabot, tenir une école élémentaire dans l'arrondissement N° 4 de cette municipalité de Saint-Charles en conformité aux lois d'éducation actuelles et des règlements établis par les commissaires pendant les douze mois à dater du 1^{er} septembre 1897. De conserver avec soin dans le bureau de la classe les livres et cahiers fournis par les commissaires. De donner dans le cas de résignation avis aux commissaires au moins deux mois d'avance et de la part des commissaires lui payer la somme de quatre-vingt-huit piastres en deux paiements égaux le premier au jour de l'An et le dernier l'année scolaire étant terminée et l'octroi du gouvernement reçu.

En foi de quoi nous avons signé respectivement en nos susdites qualités en présence de notre secrétaire-trésorier.

Saint-Charles, 27 mai 1897

Mme Pierre Chabot

*E. Ruel J. Carrier
Jean B. Gosselin
Joseph D. Beauvoir, Ptre*

Livre II, page 63.

Comme il a été mentionné dans un chapitre précédent, c'est à partir de 1849 que les religieux ont pu être élus commissaires d'école. À Saint-Charles, en plus d'être commissaires, ils ont exercé le mandat de président jusqu'en 1910 :

Rév. David Martineau.....18 juillet 1864 au 28 janvier 1883
Rév. Charles Cloutier28 janvier 1883 au 5 avril 1896

Rév. Damase Beaudoin14 avril 1896 au 17 juillet 1905
Rév. Edouard Pagé13 août 1905 au 4 juillet 1910

On trouve par la suite des présidents laïques :

Ferdinand Aubé11 juillet 1910 au 27 juin 1919
Adélard Gosselin28 juin 1919 au 8 juillet 1919

BUREAU
DE LA
MUNICIPALITÉ SCOLAIRE
DE
ST-CHARLES, BELLECHASSE
JOS. LAPOINTE, SECRÉTAIRE.



St-Charles, Bell.,

1905

Je soussigné Jos Lapointe ayant
été durement nommé secrétaire
trésorier de la Municipalité scolaire
de St-Charles de Bellechasse, j'ai
serment que je remplirai bien et
fidèlement les devoirs de mon char.
Je, et cela au meilleur de mon jugement
et capacité. Ainsi que Dieu
me soit en aide.

Assermenté à St-Charles
Bellechasse le dix septième
jour de juillet mil neuf
cent cinq par devant
moi le soussigné

J. H. L.
Notaire

Jos Lapointe

Alphonse Chabot août 1919 au 8 juillet 1920
 Pierre Turgeon 8 juillet 1920 au 10 juillet 1921
 Arthur Chabot 25 juillet 1921 au 15 juin 1922
 J. A. Nadeau 7 juillet 1922 au 31 mai 1926
 Joseph Ruel 3 juillet 1926 au 17 juin 1928
 Joseph Lemelin 12 juillet 1928 au 16 juin 1929
 Onésime Lachance 20 juin 1929 au 16 juin 1952
 Paul Uldéric Lemelin 22 juillet 1952 au 27 juillet 1961
 Bernard Lacroix 3 août 1961 au 1 juin 1964
 Jean-Charles Labrecque 5 juin 1964 au 10 juin 1968
 Henri-Louis Guillemette 10 juin 1968 au 7 juin 1971
 Charles-Eugène Mercier 10 juin 1971 au 30 juin 1972

Les secrétaires-trésoriers de conseil municipal ont exercé la même fonction au sein de la Commission scolaire; on mentionne Eugène Gapelin, Edmond Bilodeau, Jos Lapointe, Charles Amédée Gosselin, J.E. Beaudoin, Arthur Chabot,

Joseph Bilodeau, J.A. Nadeau et Paul Uldéric Lemelin.

ARRIVÉE DES FRÈRES

C'est en 1911 que deux Frères de l'Instruction chrétienne prirent la direction de l'école des garçons dans l'arrondissement N° 1 (village); ce sont le frère Hipparque, directeur et le frère Amédée-Marie, enseignant. Les frères eurent la direction de cette école jusqu'en 1956 inclusivement. On trouvera la liste de tous les frères ayant été directeurs ou enseignants dans les pages suivantes.

Nous incluons aussi dans cette section les photos d'élèves qui ont fréquenté le collège.



CLASSE 1924

1^{re} rangée : Fernand Routhier, Marcel Asselin, Auguste Bilodeau, Marcel Dion, Jean-Paul Labrie, Lucien Lacroix, Paul-Aimé Gagnon, Jean-Charles Roy, Jean-Marie Routhier.

2^e rangée : Victorin Gagnon, Gérard Morin, ... Bilodeau, Henri Hébert, Raymond Bilodeau, ..., Georges Bernier, Roland Royer, ..., Lucien Ruel.

3^e rangée : Réal Labrie, Gérard Bisson, Lucien Fecteau, Lucien Asselin, Rosario Labrie, ... Gobeil, Clément Lacasse, Léonard Bernier, Gérard Chabot, Paul Lacroix,

Maurice Gagnon, Lauréat Bruneau en avant du frère Constant-Jules.

4^e rangée : Frère Louis-Émile, Jean-Baptiste Asselin, Paul Leclerc, Henri Frenette, ..., Léger Ruel, ..., Philippe Morin, Ludger Labrie, Louis-Georges Roy, Charles Lacroix.

Année	Villes	Ecoles	Nom-civil	Prénom	No. Inst	Nom-relig	Fonctions	Distri
1911	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Kergal	Charles	1124	Hipparque	Directeur	L
1911	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Monnier	Jean-Marie	1187	Amédée-Marie	Enseignant	L
1912	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Kergal	Charles	1124	Hipparque	Directeur	L
1912	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Monnier	Jean-Marie	1187	Amédée-Marie	Enseignant	L
1913	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Hamon	Edouard	1985	Albin-Marie	Enseignant	L
1913	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Kergal	Charles	1124	Hipparque	Directeur	L
1914	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Bomal	Alfred	1099	Cleonice	Directeur	L
1914	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Brissette	Honorius	2518	Emmanuel	Enseignant	L
1914	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Hamon	Edouard	1985	Albin-Marie	Enseignant	L
1915	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Bomal	Alfred	1099	Cleonice	Directeur	L
1915	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Brissette	Honorius	2518	Emmanuel	Enseignant	L
1915	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Hamon	Edouard	1985	Albin-Marie	Enseignant	L
1916	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Bomal	Alfred	1099	Cleonice	Directeur	L
1916	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Brissette	Honorius	2518	Emmanuel	Enseignant	L
1916	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Hamon	Edouard	1985	Albin-Marie	Enseignant	L
1917	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Brissette	Honorius	2518	Emmanuel	Enseignant	L
1917	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Guehenneuc	Elie-Marie	1091	François-Auguste	Directeur	L
1917	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Hamon	Edouard	1985	Albin-Marie	Enseignant	L
1918	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Dupuis	Fabien	2581	Guillaume	Enseignant	L
1918	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Guehenneuc	Elie-Marie	1091	François-Auguste	Directeur	L
1918	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Hamon	Edouard	1985	Albin-Marie	Enseignant	L
1919	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Guéhenneuc	Elie-Marie	1091	François-Auguste	Directeur	L
1919	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Hamon	Edouard	1985	Albin-Marie	Enseignant	L
1919	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Tousignant	Enos	2438	Eloi-Joseph	Enseignant	L
1920	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Guéhenneuc	Elie-Marie	1091	François-Auguste	Directeur	L
1920	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Hamon	Edouard	1985	Albin-Marie	Enseignant	L
1920	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Tousignant	Enos	2438	Eloi-Joseph	Enseignant	L
1921	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Guéhenneuc	Elie-Marie	1091	François-Auguste	Directeur	L
1921	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Hardouin	Pierre	1105	Ernestus	Enseignant	L
1921	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Tousignant	Enos	2438	Eloi-Joseph	Enseignant	L
1922	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Gauthier	Félix	2639	Théodorit	Enseignant	L
1922	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Guéhenneuc	Elie-Marie	1091	François-Auguste	Directeur	L
1922	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Tousignant	Elisée	2417	Jean-Marie	Enseignant	L
1923	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Grandbois	Evariste	2950	Louis-Emile	Enseignant	L
1923	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Lapointe	Adrien	2108	Constant-Jules	Directeur	L
1923	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Laroche	Charles-Auguste	2733	Louis-Philippe	Enseignant	L
1924	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Grandbois	Evariste	2950	Louis-Emile	Enseignant	L
1924	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Lapointe	Adrien	2108	Constant-Jules	Directeur	L

Année	Villes	Écoles	Nom-civil	Prénom	No Inst	Nom-relig	Fonctions	Distri
1924	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Laroche	Charles-Auguste	2733	Louis-Philippe	Enseignant	L
1925	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Hamelin	Evariste	3040	Adelphe	Enseignant	L
1925	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Lapointe	Adrien	2108	Constant-Jules	Directeur	L
1925	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Soulard	Joseph	3171	Benoit-Labre	Enseignant	L
1926	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Hamelin	Evariste	3040	Adelphe	Enseignant	L
1926	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Lapointe	Adrien	2108	Constant-Jules	Directeur	L
1926	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Soulard	Joseph	3171	Benoit-Labre	Enseignant	L
1927	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Hamelin	Evariste	3040	Adelphe	Enseignant	L
1927	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Robillard	Raoul	2386	Armand-Raoul	Directeur	L
1927	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Trudel	François	2419	Simplicius-Joseph	Enseignant	L
1928	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Coutu	Florentin	3540	Dorothée-Marie	Enseignant	L
1928	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Hamelin	Evariste	3040	Adelphe	Enseignant	L
1928	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Lajoie	Hector	2970	Jean-Paul	Enseignant	L
1928	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Robillard	Raoul	2386	Armand-Raoul	Directeur	L
1929	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Joncas	Rosario	3547	Pierre-Claver	Enseignant	P
1929	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Lajoie	Hector	2970	Jean-Paul	Enseignant	P
1929	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Robillard	Raoul	2386	Armand-Raoul	Directeur	P
1929	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Soulard	Joseph	3171	Benoit-Labre	Enseignant	P
1930	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Hamelin	Napoleon	3284	Geoffroy	Enseignant	P
1930	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Hamon	Edouard	1985	Albin-Marie	Directeur	P
1930	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Laroche	Roméo	3544	Evariste	Enseignant	P
1930	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Legendre	Lionel	3682	Victoric	Enseignant	P
1931	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Hamelin	Napoléon	3284	Geoffroy	Enseignant	P
1931	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Hamon	Edouard	1985	Albin-Marie	Directeur	P
1931	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Lavoie	Alcide	3400	Vital-Marie	Enseignant	P
1931	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Legendre	Lionel	3682	Victoric	Enseignant	P
1932	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Gélinas	Pierre	4163	Adrien-Auguste	Enseignant	P
1932	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Hamelin	Napoléon	3284	Geoffroy	Enseignant	P
1932	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Hamon	Edouard	1985	Albin-Marie	Directeur	P
1932	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Nogue	Eugène	2312	Adalbert-Marie	Enseignant	P
1933	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Hamelin	Napoléon	3284	Geoffroy	Enseignant	P
1933	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Tousignant	Enos	2438	Eloi-Joseph	Enseignant	P
1933	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Veillet	Fernando	3651	Léonce	Enseignant	P
1934	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Paquin	Louis-Philippe	3289	Gélin-Marie	Enseignant	P
1934	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Tousignant	Enos	2438	Eloi-Joseph	Directeur	P
1934	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Veillet	Fernando	3651	Léonce	Enseignant	P
1935	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Paquin	Louis-Philippe	3289	Gélin-Marie	Enseignant	P
1935	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Tousignant	Enos	2438	Eloi-Joseph	Directeur	P

Année	Villes	Écoles	Nom-civil	Prénom	No Inst	Nom-relig	Fonctions	Distri
1935	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Veillet	Fernando	3651	Léonce	Enseignant	P
1936	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Paquin	Louis-Philippe	3289	Gélin-Marie	Enseignant	P
1936	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Tousignant	Enos	2438	Eloi-Joseph	Enseignant	P
1936	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Veillet	Fernando	3651	Léonce	Enseignant	P
1937	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Cloutier	Patrice	3959	Patrice-Auguste	Enseignant	P
1937	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Tousignant	Elisée	2417	Jean-Marie	Enseignant	P
1937	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Tousignant	Enos	2438	Eloi-Joseph	Enseignant	P
1938	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Tousignant	Enos	2438	Eloi-Joseph	Enseignant	P
1938	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Tousignant	Elisée	2417	Jean-Marie	Enseignant	P
1938	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Trepanier	Jean-Paul	3999	Brieuc-Marie	Enseignant	P
1939	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Bayard	Maurice	2402	Berchmans-Marie	Directeur	P
1939	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Mercier	Benoit	4303	René-Paul	Enseignant	P
1939	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Ouellette	Gérard	4816	Justinien-Marie	Enseignant	P
1940	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Gauthier	Félix	2639	Theodorit	Enseignant	P
1940	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Gélinas	Jacques	4004	Alcide-Louis	Enseignant	P
1940	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Hamon	Edouard	1985	Albin-Marie	Directeur	P
1941	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Gauthier	Félix	2639	Theodorit	Enseignant	P
1941	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Gélinas	Jacques	4004	Alcide-Louis	Enseignant	P
1941	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Hamon	Edouard	1985	Albin-Marie	Directeur	P
1942	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Gélinas	Jacques	4004	Alcide-Louis	Enseignant	P
1942	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Hamon	Edouard	1985	Albin-Marie	Directeur	P
1942	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Lapierre	Joseph-Henri	2429	Raymond-Joseph	Enseignant	P
1943	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Galarneau	Doris	5011	Augustin-Charles	Enseignant	P
1943	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Gélinas	Jacques	4004	Alcide-Louis	Enseignant	P
1943	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Hamon	Edouard	1985	Albin-Marie	Directeur	P
1944	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Galarneau	Doris	5011	Augustin-Charles	Enseignant	P
1944	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Gélinas	Jacques	4004	Alcide-Louis	Enseignant	P
1944	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Hamon	Edouard	1985	Albin-Marie	Directeur	P
1945	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Delisle	Léo	4927	Augustin-Joseph	Enseignant	P
1945	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Dessureault	Normand	5366	Léonce-Jules	Enseignant	P
1945	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Tessier	Alcide	3950	Samuel-Marie	Directeur	P
1946	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Dessureault	Normand	5366	Leonce-Jules	Enseignant	P
1946	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Gauthier	Gilles	5003	Gerard-Louis	Enseignant	P
1946	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Gauthier	Gilles	5003	Gerard-Louis	Enseignant	P
1946	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Tessier	Alcide	3950	Samuel-Marie	Directeur	P
1947	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Dessureault	Normand	5366	Léonce-Jules	Enseignant	P
1947	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Tessier	Alcide	3950	Samuel-Marie	Directeur	P
1948	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Cossette	Antonin	4584	Gabriel-Amable	Directeur	X

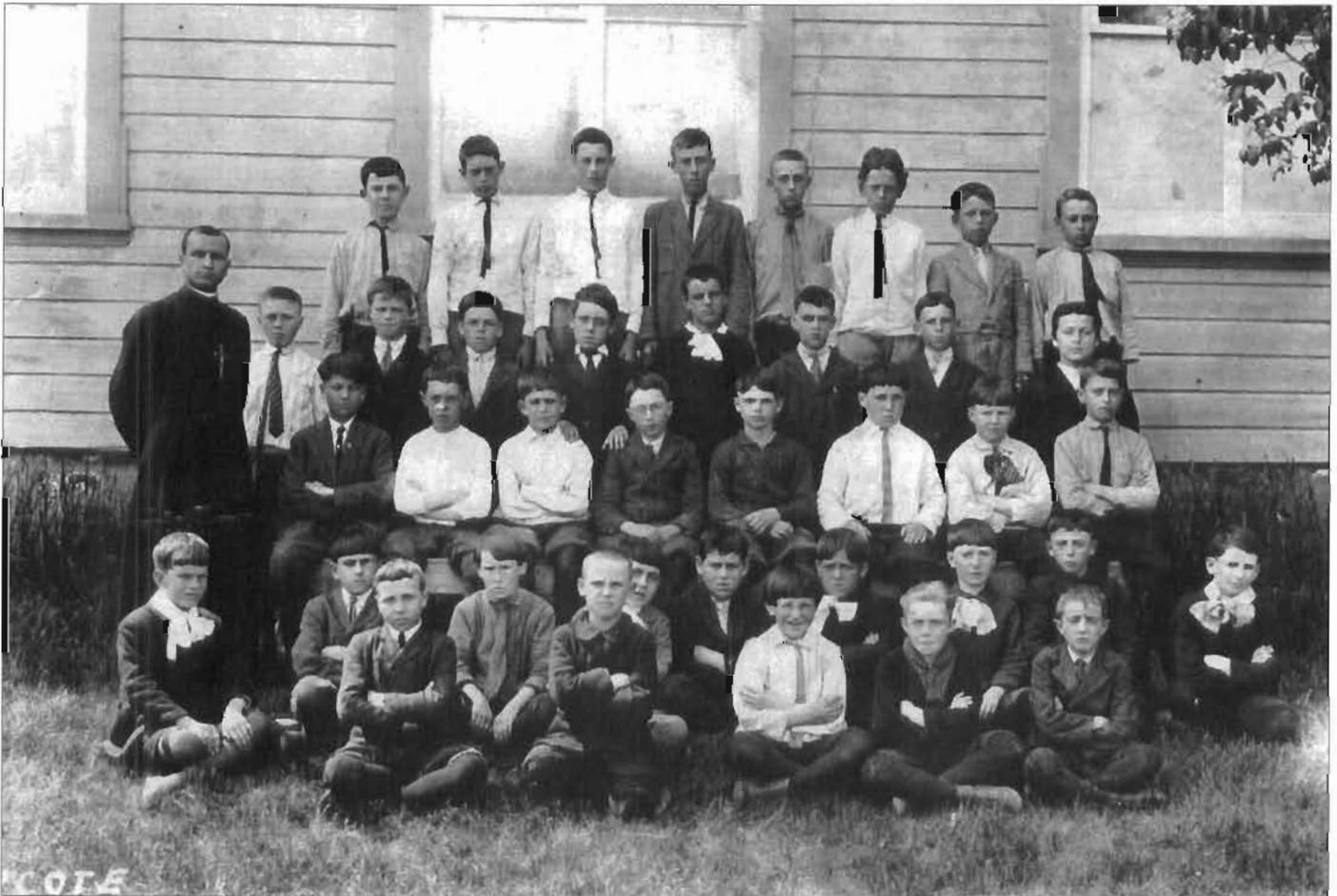
Année	Villes	Écoles	Nom-civil	Prénom	No_Inst	Nom-relig	Fonctions	Distri
1948	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Dessureault	Normand	5366	Léonce-Jules	Enseignant	X
1948	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Moffat	Alexandre	2439	Athanase-Joseph	Enseignant	X
1949	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Cossette	Antonin	4584	Gabriel-Amable	Directeur	X
1949	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Lymberner	Richard	4538	Florentien-Joseph	Enseignant	W
1949	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Moffat	Alexandre	2439	Athanase-Joseph	Enseignant	X
1950	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Cossette	Antonin	4584	Gabriel-Amable	Directeur	X
1950	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Moffat	Alexandre	2439	Athanase-Joseph	Enseignant	X
1950	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Roussel	Moïse	2594	Bertrand	Enseignant	X
1951	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Caux	Rosaire	6075	Raymond-Gérard	Enseignant	X
1951	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Laganière	Leger	4171	Prosper-Henri	Directeur	X
1951	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Raymond	Claude	6056	Celestin-Claude	Enseignant	X
1952	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Caux	Rosaire	6075	Raymond-Gérard	Enseignant	X
1952	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Laganière	Léger	4171	Prosper-Henri	Directeur	X
1952	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Marcotte	René	6270	René-Jules	Enseignant	X
1953	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Caux	Rosaire	6075	Raymond-Gérard	Enseignant	X
1953	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Hainse	Gilles	6376	Antonin-Jules	Enseignant	X
1953	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Laganière	Léger	4171	Prosper-Henri	Directeur	X
1954	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Bigras	Germain	4644	Philippe-Henri	Directeur	X
1954	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Drouin	Gérard	6474	Raynald-Marie	Enseignant	X
1954	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Tousignant	Enos	2438	Eloi-Joseph	Enseignant	X
1955	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Boudreau	Robert	6476	Théophile-Marie	Enseignant	X
1955	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Drouin	Gérard	6474	Raynald-Marie	Enseignant	X
1955	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Lacerte	Hervé	3918	Flavien-Joseph	Directeur	X
1956	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Drouin	Gérard	6474	Raynald-Marie	Enseignant	X
1956	St-Charles-de-Bellechasse	Ecole St-Charles	Lacerte	Hervé	3918	Flavien-Joseph	Directeur	X

Avant 1922, les salaires des institutrices étaient passés de 100 \$ à 250 \$; lorsque les commissaires voulurent les réduire à 200 \$, ils durent abroger leur précédente résolution pour être éligibles à la subvention du gouvernement et reporter le salaire antérieur à 250 \$. Le budget de la Commission scolaire pour l'année 1922 est passé à 5 612 \$ et une taxe de 1 \$ par 100 \$ d'évaluation est imposée aux contribuables. Les institutrices et instituteurs sont aussi payés à la fin de chacun des dix mois d'enseignement.

Il ne reste que huit arrondissements dans la paroisse de Saint-Charles, le N° 9 étant devenu l'école N° 2 de la nouvelle paroisse de Saint-Gabriel de La Durantaye depuis 1910.

En 1922, à cause d'une disette de charbon, il a fallu acheter du bois pour chauffer le collège; c'est aussi cette année-là qu'il y eut un feu dans le collège. Les frères demandent l'installation de l'électricité, un plancher en béton dans le sous-sol et un système d'éviers avec robinets pour les enfants.

L'année suivante, Octave Fournier est choisi comme contracteur pour installer l'électricité pour 292,23 \$ incluant le carbure. Monsieur Fournier fabriquait un générateur à gaz acétylène « IDEAL » pour produire un éclairage dans les maisons, les ateliers, les magasins, les couvents et collèges...



CLASSE 4^e ANNÉE 1925-1926

1^{er} rangée : Benoît Nadeau, Albert Picard, Paul-Émile Lacroix, Louis-Georges Roy, Maurice Gagnon, Philippe Morin ... Lacroix, Augustin Ruel, Maurice Lacroix, Raymond Bilodeau, Henri Mercier, Etienne Routhier, Lucien Fecteau, ... Labrie.

2^e rangée : Frère Adelphe, professeur. . . . Arthur Chabot, Lucien Asselin, Laval Routhier, Ludger Labrie, Laurent Ruel, Paul Leclerc, Jean-Baptiste Asselin.

3^e rangée : Réal Labrie, Maurice Lemieux, Maurice Bisson, Benoît Lessard, Antonin Corriveau, Lauréat Bruneau, Alphège Bruneau, Albert Monn.

4^e rangée : Louis Chabot, Jules Corriveau, Hervé Bréchu, Paul Couture, Trefflé Labrie, Charles Lacroix, Philippe Prévost



Mme Louise Lemelin-Gonthier, enseignante
Première présidente des Fermières

On décide aussi de creuser des puits artésiens pour deux écoles; un puisatier de Saint-Charles, Jos. A. Picard, est chargé de ce travail. Beaucoup d'améliorations sont exigées par l'inspecteur d'école en ce qui concerne la salubrité; il faut de l'eau potable partout et des latrines bien aménagées et propres. Les lieux d'aisance pour l'école N° 3 ont été construits par J. E. Prévost au coût de 220 \$.

Les contribuables signent une requête pour que le congé hebdomadaire des

élèves soit reporté au samedi au lieu du jeudi.

En 1925, il faut agrandir le collège pour y organiser une quatrième classe et engager un quatrième frère. Il faudra écrire au député Galipeault pour obtenir de l'aide. Entre-temps, il faut changer le système d'eau au collège et acheter une pompe électrique; il en coûtera 350 \$. Le contrat de lavage, de chauffage et d'entretien du collège est alloué à J. Philippe Ruel pour 150 \$. Des démarches sont entreprises pour changer le système de chauffage à l'eau chaude pour un système à l'air chaud au collège.

L'inspecteur demande aux commissaires d'installer des cheminées ventilatrices dans toutes les écoles. En mars 1927 : « Les institutrices sont averties que les classes seront fermées pour toute la semaine afin de leur permettre ainsi qu'aux enfants de suivre les exercices de la retraite »
Livre V, page 110.

Comme la population est contre le projet d'agrandir le collège, on décide quand même d'engager un quatrième frère et d'aménager une classe à l'intérieur de la bâtisse. Il y aura donc quatre frères enseignant au collège de 1928 à 1932 incl.; mais il faudra imposer une taxe 25 % plus élevée pour les contribuables du village.



1912. Laetitia Bouchard, institutrice
Journée des examens École N° 4 Haut du Nord

En 1930, les commissaires obtiennent un octroi de 300 \$ pour construire une salle de récréation attenante au collège du côté nord; elle aura les dimensions de 67 pieds par 27 pieds et on lui attachera une galerie de 13 par 27 pieds. « Les commissaires auront seuls le droit de louer cette salle pour représentations, soirées, conférences, assemblées etc... » Livre V, page 195.

La défection du secrétaire-trésorier pour une somme de 2 424,38 \$ en mars 1930 a causé tout un émoi dans la population et, les commissaires ont du retarder certaines réalisations pour rencontrer les dépenses occasionnées par cet événement et emprunter 200 \$.

La Fonderie Sainte-Croix Ltée reçoit le mandat d'installer un système de chauffage au collège pour 190 \$. Quarante cordes de bois à 2,25 \$ la corde sont requises pour chauffer le collège durant cette année.

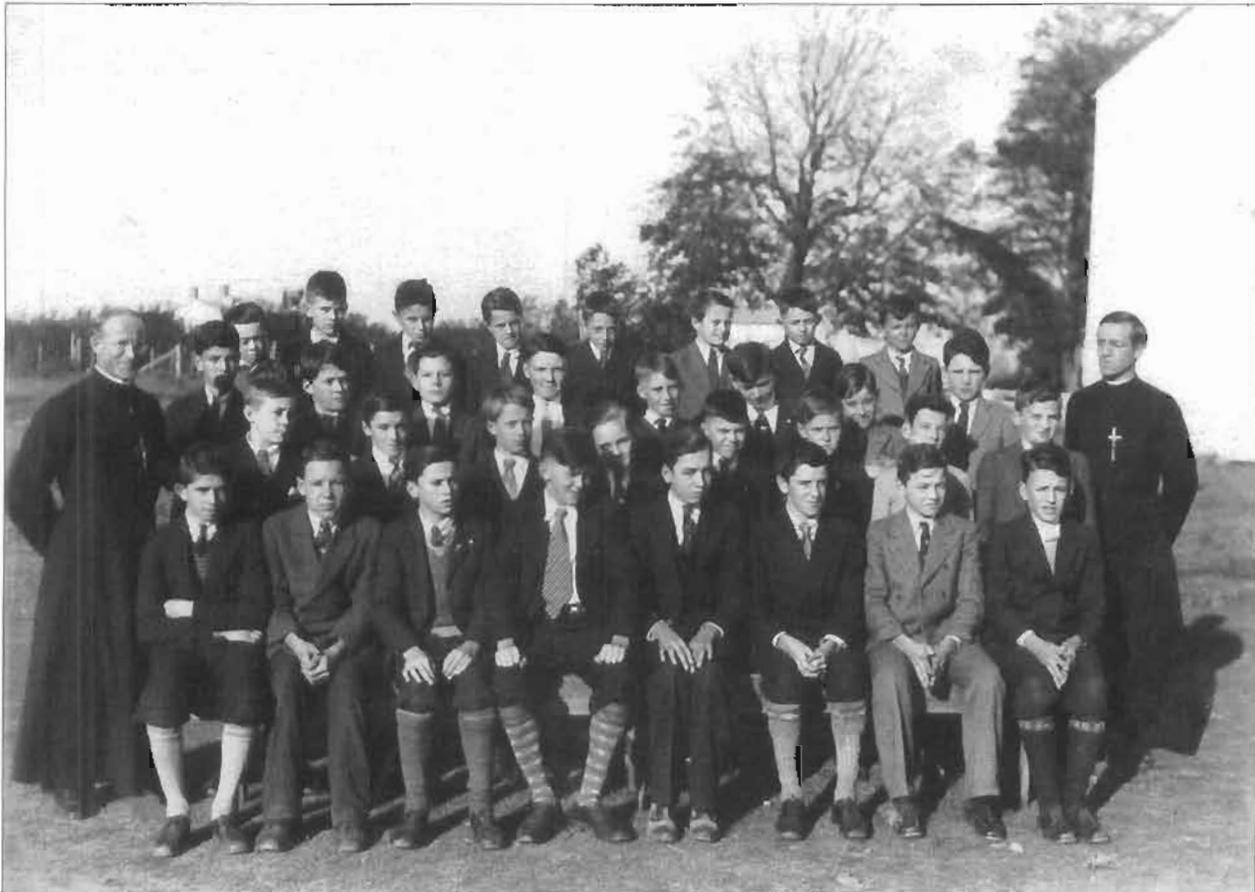
À compter de 1932, les commissaires acceptent de faire



Le collège en 1920

participer leurs élèves de 6^e et de 8^e année aux examens du certificat d'études de la région N° 7; les parents devront payer 25 ¢ par élève de 6^e année et 50 ¢ par élève de 8^e année qui se présentent auxdits examens.

Les commissaires demandent aux frères de : « Donner au collège un frère diplômé de l'École Normale afin que notre



Souvenir d'une journée de classe de l'année 1934-1935
à gauche frère Éloi, directeur à droite frère Gélin, professeur

Commission Scolaire de Saint-Charles puisse obtenir l'octroi du gouvernement » Livre V, page 304.

Lecture d'une lettre de la Ligue catholique féminine au sujet du costume porté par la Ligue catholique féminine à la réunion de mai 1933. Le contrat avec les frères stipule qu'il n'y aura que trois frères enseignants et que le quatrième frère sera remplacé par une institutrice âgée; c'est madame veuve Antonelli Gosselin qui sera engagée pour le cours préparatoire et la première année.

À cause de la crise qui sévit dans Saint-Charles, les commissaires prient humblement les sœurs de diminuer un salaire plus élevé que celui de toutes les autres institutrices. Eugène Patry fournit 30 cordes de bois pour 25 \$.

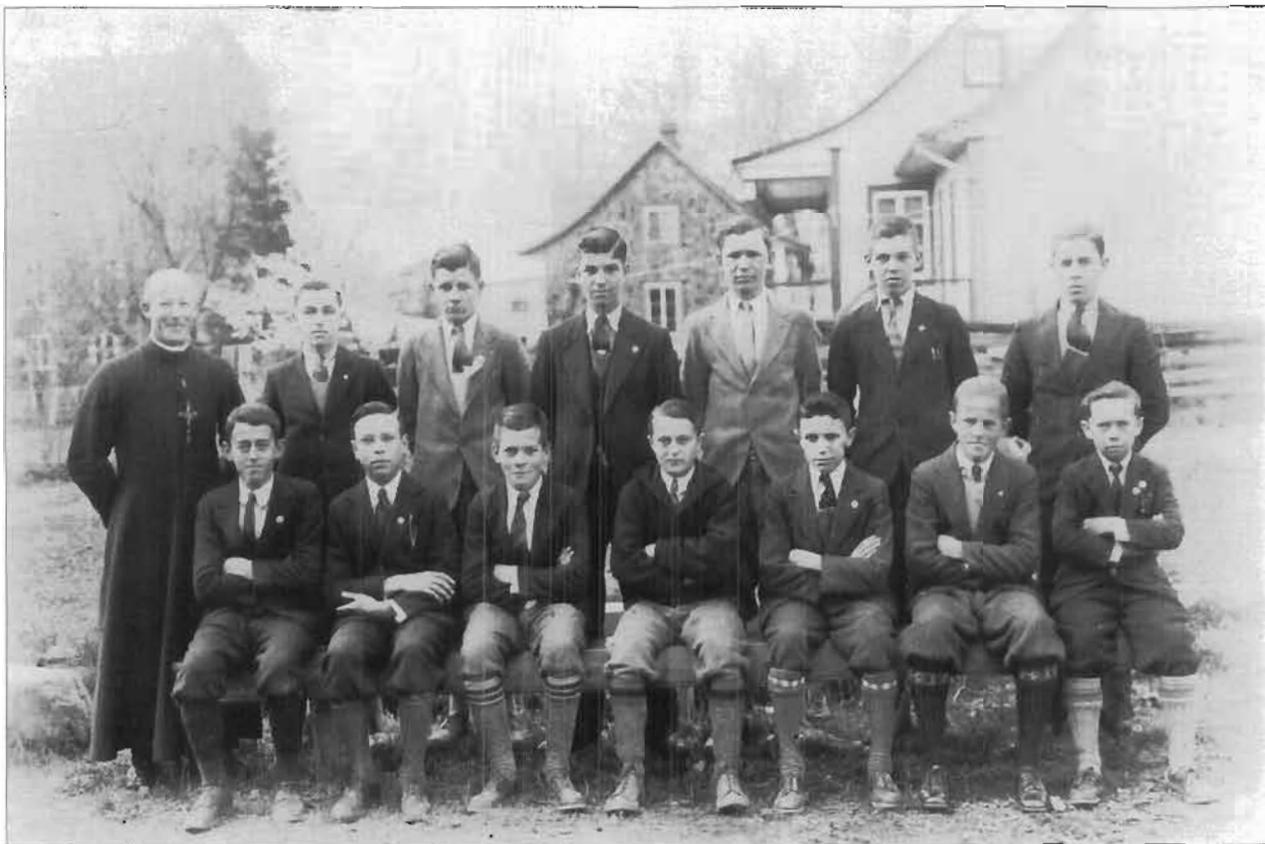
Deux plaintes sont portées envers une institutrice et le frère directeur pour des blessures infligées aux enfants des plaignants.

Une autre fois, monsieur l'inspecteur d'école demande que

chaque école se procure le *Guide pour l'enseignement de l'agriculture*. Livre 11 par M. M. Miller et L'Italien.

Pour l'année 1936-1937, les commissaires proposent que les institutrices soient engagées au salaire annuel de 225 \$. On accordera un salaire de 300 \$ à condition que les octrois soient accordés tels que promis, sinon, les salaires demeurent à 225 \$. Les octrois arrivent le 1^{er} mai 1938 et les institutrices reçoivent 60 \$ pour les deux mois d'enseignement restants; celles qui ont bénéficié de l'augmentation furent madame Antonelli Gosselin et les demoiselles Éveline Couture, Marguerite Mercier, Laurence Prévost, Annette Roy, Blanche Côté, Léa Beaupré et Fernande Lemelin. C'est aussi à partir de cette année que des contribuables sont rémunérés pour s'occuper du chauffage des écoles rurales; Ls.-Philippe Ruel a été le premier en 1924 à s'occuper du chauffage, lavage et entretien du collège.

Nous savons depuis le début que les maisons d'école étaient la propriété de la fabrique et qu'on désignait l'assemblée des commissaires sous le vocable de « Municipalité Scolaire



Souvenir de l'année 1936-1937
6^e 7^e et 8^e année, professeur: frère Éloi

de Saint-Charles de Bellechasse ». Nous reproduisons ici les minutes d'une assemblée des commissaires en date du 26 décembre 1943 dans lesquelles on relate l'acquisition des maisons d'école par la Commission scolaire; il peut arriver qu'il y ait répétition de quelques données déjà exprimées auparavant; nous venons tout juste de dénicher cet extrait; toutes les autres minutes ne sont pas disponibles pour le moment et nous souhaitons être un jour en mesure d'ajouter, en addenda à ce volume, un résumé des délibérations couvrant les années 1939-1973.

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ SCOLAIRE
DE LA PAROISSE DE SAINT-CHARLES DE BELLECHASSE

À UNE SESSION SPÉCIALE des commissaires d'école de cette municipalité convoquée sur l'ordre du président, et signifiée par écrit à chacun des commissaires, tenue le dimanche 26 décembre après l'office divin, à la salle publique, lieu ordinaire des séances, à laquelle session sont présents : MM. Onésime Lachance, Alfred Ruel, Ernest Roy, Hector Prévost et J. Olivier Couture, formant quorum sous la présidence de M. Onésime Lachance.

RÉSOLUTION :

Attendu qu'à venir jusqu'à cette année, plusieurs emplacements de maisons d'école en cette municipalité scolaire étaient la propriété de l'Œuvre et Fabrique de la paroisse de Saint-Charles dans le comté de Bellechasse;

Attendu qu'il était devenu opportun pour cette commission scolaire d'acquérir lesdits emplacements des maisons d'école;

Attendu que par contrat intervenu devant Maître Alexandre Turgeon, notaire, le 3 février 1943, sous le numéro 4084 de ses minutes et dûment enregistré, l'Œuvre et Fabrique de la paroisse de Saint-Charles, comté de Bellechasse a fait donation à cette commission scolaire desdits emplacements de maisons d'école pour les arrondissements N^{os} 1, 3, 4, 5, 6, 7, 8, en cette municipalité scolaire et ce moyennant certaines conditions équitables;

Attendu qu'il est opportun de ratifier ce contrat;

IL EST PROPOSÉ par M. le commissaire Alfred Ruel

SECONDÉ par M. le commissaire Ernest Roy et résolu :

Que le contrat de donation intervenu devant Maître Alexandre Turgeon, notaire, le 3 février 1943 sous le numéro 4084 de ses minutes et dûment enregistré entre l'Œuvre et Fabrique de la paroisse de Saint-Charles, soit et est par la présente résolution confirmé et ratifié à toutes fins que de droit. La présente résolution référant audit contrat pour valoir comme si au long récité dans la présente.

Adopté.

VOLUME 1, PAGE 26
13 DÉCEMBRE 1868

Les commissaires décident et ordonnent la construction de l'école N^o 6 aux frais des contribuables de l'arrondissement.
Commissaires en fonction : Messire D. Martineau, président, Joseph Chabot, François Bilodeau, François Plante et Charles Pépin, commissaires, Eugène Gosselin, sec.-trés.

VOLUME 1
9 NOVEMBRE 1879

Les commissaires décident et ordonnent la construction de l'école N^o 8 par et aux frais des contribuables de l'arrondissement.
Commissaires en fonction : Messire D. Martineau, président, Jean Boucher, Joseph Gonthier, Martial Lemelin et Georges Pelchat, commissaires, Edmond Bilodeau, sec.-trés.

VOLUME 2, PAGE 82
1 MAI 1898

Les commissaires décident et ordonnent la construction de l'école N^o 7 par et aux frais des contribuables de l'arrondissement.
Commissaires en fonction : Rév. D. Beaudoin, président,

Antoine Plante, J. B. Gosselin, Pierre Tanguay et Napoléon Mercier, commissaires, Edmond Bilodeau, sec.-trés.

VOLUME 2, PAGE 83

1 MAI 1898

Donation par Pierre Fortier d'un terrain de 90 x 90 pour l'emplacement de l'école N° 2 aujourd'hui désignée l'école N° 5.

VOLUME 2, PAGE 83

1 MAI 1898

Les commissaires décident et ordonnent la construction de l'école N° 2 grandeur 26 x 30. Le contrat est accordé à M. Gervais Audet dit Lapointe au prix de 695 \$. Jos. Lapointe, assistant-secrétaire.

VOLUME 2, PAGE 108

5 MARS 1899

Construction de l'école N° 9 de la Hêtrière aux frais des contribuables de l'arrondissement. Le contrat est accordé à M. Clovis Dorval au prix de 675 \$.

Commissaires en fonction : Rév. D. Beaudoin, président, J.B. Gosselin, Nap. Mercier, Martial Lemelin et Pierre Tanguay, commissaires.

VOLUME 2, PAGE 160

28 MARS 1901

Construction de l'école N° 3 Bas du Nord aux frais des contribuables de l'arrondissement. Le contrat est accordé à MM. Gervais Audet et Alexis Rousseau pour le prix de 775 \$. Commissaires en fonction : Rév. D. Martineau, président, Edouard Ruel, Martial Lemelin, Jacques Lapierre et Didace Blais, commissaires, Jos. Lapointe, sec.-trés.

VOLUME 2, PAGE 184

19 JANVIER 1902

Achat d'une lisière de terrain de 14 pieds de large sur la

longueur du terrain actuel de l'école, de M. Joseph Turgeon, pour le prix de 20 \$. Arrondissement Bas du Sud N° 3. Commissaires en fonction : J. D. Beaudoin, président, Ed. Ruel, Jacques Lapierre, Louis Beaupré et Didace Blais, commissaires.

VOLUME 2, PAGE 201

4 SEPTEMBRE 1902

Construction de l'école N° 5 arrondissement Bas du Sud aux frais des contribuables de l'arrondissement. Le contrat est accordé à MM. Onésime Mercier et Joseph Fournier pour le prix de 557,78 \$. Commissaires en fonction : Rév. D. Beaudoin, président, Jacques Lapierre, Louis Beaupré, Edouard Ruel et J. B. Boulanger, commissaires, Jos. Lapointe, sec.-trés.

VOLUME 2, PAGE 230

24 AVRIL 1904

Les commissaires reprennent le contrôle de l'école des garçons au village.

VOLUME 2, PAGE 249

14 AOUT 1904

Les commissaires décident de construire le collège du village arrondissement N° 1 grandeur 40 x 70 suivant les plans du département de l'Instruction Publique. Autorisation de demander des soumissions.

VOLUME 2, PAGE 257

23 SEPTEMBRE 1904

Ouverture des soumissions pour la construction du collège.

François Poiré et Romuald Bernier de 5 200,00 \$
St-Joseph de Lévis

Zéphirin Gagnon de St-Michel de Bellechasse 4 300 \$

Aucune de ces soumissions n'est acceptée.

Décision par les commissaires de construire le collège à la journée. Le secrétaire est autorisé à acheter tous les matériaux requis.

M. Joseph Bernier est nommé contremaître, au salaire de 2 \$ par jour de 10 heures. Les ouvriers menuisiers recevront 1,50 \$ par jour de 10 heures. Les journaliers et manœuvres recevront 1,20 \$ par jour de 10 heures.

Commissaires en exercice : Rév. J. D. Beaudoin, président, Edouard Ruel, J. B. Boulanger, Frédéric Turgeon et Louis Beaupré.

Résolu que le contrat de couverture du collège soit accordé à Alfred Lapointe de St-Sauveur de Québec pour le prix de 1,25 \$ la toise.

VOLUME 3, PAGE 49
17 JUILLET 1910

Les commissaires accusent réception d'un chèque au montant de 500 \$ obtenu du Gouvernement provincial par l'entremise de M. Antonin Galipeault, député, devant servir à l'aménagement des classes du collège.

VOLUME 3, PAGE 51

Les commissaires accordent le contrat pour la main d'œuvre employée à la finition en bois du haut de l'école modèle des garçons au village à MM. Napoléon Labrie et Ernest Labrie, pour le prix de 186 \$.

VOLUME 3, PAGE 66
5 FÉVRIER 1911

Le secrétaire donne lecture d'une lettre officielle du secrétaire de la Province accordant un octroi de 2 000 \$ devant être employé pour finir le logement qui sera occupé par les Frères de l'Instruction Chrétienne.

Résolu qu'un vote de remerciement soit adopté pour remercier le député M. Antonin Galipeault ainsi que l'honorable secrétaire de la province pour ce généreux octroi

obtenu par leur entremise.

30 AVRIL 1911

Contrat est accordé à MM. Georges Ruel et Joseph Fecteau au montant de 260 \$ pour la main d'œuvre employée à la finition des locaux occupés par les Frères.

VOLUME 3, PAGE 185
28 SEPTEMBRE 1913

Construction de l'école N° 6 Haut du Sud. M. Arthur Aubé est autorisé à acheter tous les matériaux nécessaires et les faire transporter sur les lieux.

PAGE 149
10 NOVEMBRE 1912

Achat de M. Joseph Pelchat d'un terrain pour compléter un emplacement d'un demi arpent en superficie afin d'y construire la nouvelle maison d'école pour le prix de 50 \$ pour ce terrain.

PAGE 185

Une taxe de 2,82 \$ par cent dollars d'évaluation soit imposée et perçue des contribuables de cet arrondissement N° 6 et tenue audits travaux de construction et approuvé à toute fin que de droit.

Coût de la construction de l'école 1 350 \$.

VOLUME 3, PAGE 155
9 FÉVRIER 1913

Achat d'un terrain de Mme Veuve Louis Chabot, terrain qui est situé en arrière du terrain actuel du collège et devant servir à agrandir ce dernier, pour le prix de 1 000 \$ payable 500 \$ comptant et 100 \$ par année sans intérêt sujet aux autres conditions imposées par la vendeuse et qui feront partie de l'acte d'achat.

Commissaires en fonction : M. Ferdinand Aubé, président, Émile Dupuis, Octave Fournier, Alexis Pelchat et Georges Pépin, commissaires.

VOLUME 4, PAGE 6
6 NOVEMBRE 1938

Vente à la commission scolaire de Saint-Charles par M. Albert Breton d'un droit de passage à perpétuité du chemin du Roi à la maison d'école pour le prix de 350 \$. Ce chemin sera clos par et aux frais du vendeur de manière à éliminer les barrières. Commissaires en fonction : M. Onésime Lachance, président, Hector Prévost, Philias Ruel, Alphonse Nadeau et Delphis Boulanger, commissaires.

Don à la commission scolaire par MM. Zotique Couture et Jos Albert Ruel, d'une lisière de terrain pour agrandir l'emplacement de l'école N° 4 rang Haut du Nord.

Don à la commission scolaire par M. Damase Morrisset d'une lisière de terrain côté nord pour construire le hangar à bois et toilettes.

Un autre épisode important s'est produit au cours de l'administration de la Commission scolaire de Saint-Charles il s'agit de la construction du Centre éducatif. Un document inédit nous expose la chronologie des événements relatifs à cette construction; merci au secrétaire qui a bien voulu le rédiger.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE ST-CHARLES
ST-CHARLES, BELL

RÉPERTOIRE DES RÉOLUTIONS RELATIVEMENT
À LA COMMISSION SCOLAIRE

RE : CONSTRUCTION DU COLLEGE, EMPRUNTS, ETC.

26 SEPTEMBRE 1961

PAGE 155 : Demande au Département de l'Instruction Publique aide de ses spécialistes

28 NOVEMBRE 1961

PAGE 161 : Engagement de l'architecte J. Marie Roy.
23 JANVIER 1962

PAGE 166 : Achat du terrain des Sœurs de la Charité suivant conditions.

23 JANVIER 1962

PAGE 167 : Demande à la Commission Municipale l'autorisation d'emprunter 500 \$ pour considérations au contrat de vente du terrain des Sœurs et frais d'arpenteur géomètre.

25 FÉVRIER 1962

PAGE 170 : Autorisation d'emprunt de 4 000 \$ accordée par la Commission Municipale.

25 FÉVRIER 1962

PAGE 171 : Emprunt de la Caisse Populaire de 4 000 \$ à 4 %

25 AVRIL 1962

PAGE 177 : Acceptation du terrain par le Département et le Ministère de la Santé.

25 AVRIL 1962

PAGE 178 : Demande des soumissions pour la construction du collège dans les journaux.

22 MAI 1962

page 181 : Contrat accordé à Barnabé & Fils, 327 450 \$.

11 JUILLET 1962

PAGE 189 : Demande au Surintendant de déroger aux dispositions de la loi et permettre de commencer les travaux immédiatement.

23 JUILLET 1962

PAGE 191 : Résolution d'emprunt 363 000 \$.

23 JUILLET 1962

PAGE 194 : Autorisation à signer le contrat de construction.

1 AOUT 1962

PAGE 197 : Budget pour l'année scolaire 1962-1963
94 775 \$.

29 AOUT 1962

PAGE 200 : Certificat de l'affichage de la résolution d'em-
prunt.

29 AOUT 1962

PAGE 202 : Octroi de 290 000 \$ accordé.

19 SEPTEMBRE 1962

PAGE 202 : Contrat de raccordement d'égout accordé à
Barnabé & Fils, 5 851,07 \$.

26 SEPTEMBRE 1962

PAGE 205 : Demande de soumissions pour vente d'obliga-
tions.

PAGE 206 : Autorisation d'emprunt de 305 000 \$ accordée.

22 OCTOBRE 1962

PAGE 209 : Acceptation de l'offre d'achat de 305 000 \$
d'obligations par la Caisse Centrale.

25 FÉVRIER 1963

PAGE 221 : Demande au Conseil du Village d'étudier le pro-
jet d'un système d'égout municipal.

Dans la monographie du couvent, on retrace indirectement quelques épisodes importants des activités de la Commission scolaire; nous vous recommandons d'y porter attention dans le document qui nous a été soumis avec bienveillance par Laurette Saindon, Sr de la Charité de Québec.



par Conrad Paré

MONOGRAPHIE DU COUVENT
DE SAINT-CHARLES-DE-BELLECHASSE

Le couvent de Saint-Charles-de-Bellechasse doit sa fondation au zèle de monsieur le curé David Martineau qui désirait confier l'éducation des enfants de sa paroisse aux Sœurs de la Charité de Québec.

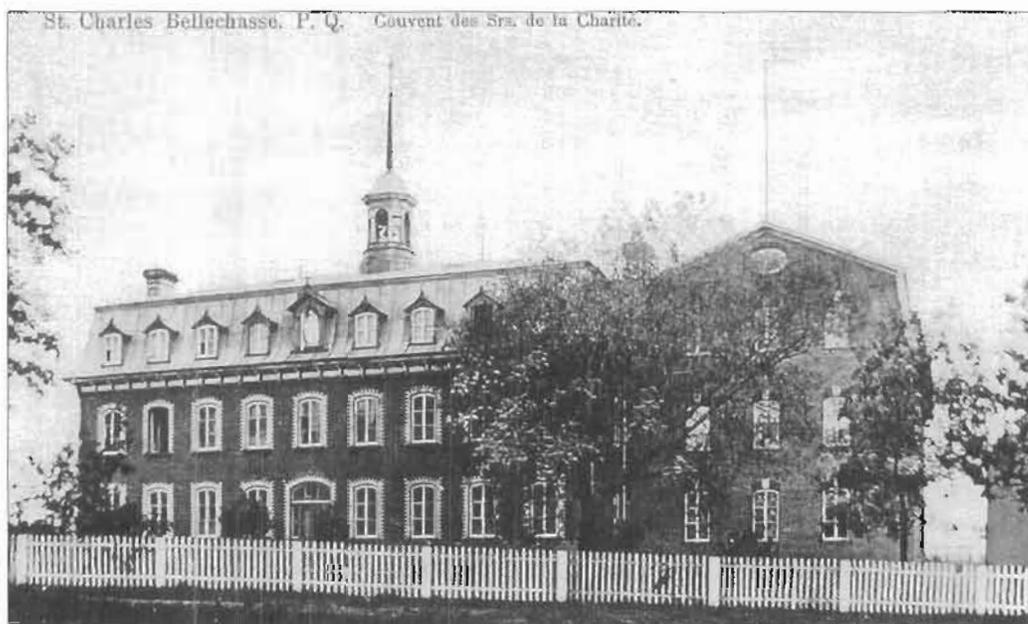
L'autorisation d'établir un couvent dans la maison que l'un de ses prédécesseurs, monsieur le curé Jean-Baptiste Perras, a léguée à la fabrique de Saint-Charles le 1^{er} février 1843, lui est accordée le 22 avril 1878 par Mgr Elzéar-Alexandre Taschereau, alors archevêque de Québec.

Le 6 juin suivant, monsieur le curé Martineau et le marguillier en charge, monsieur Joseph Fournier, signent l'acte de donation de cette maison chez les Sœurs de la Charité, à Québec, avec la supérieure générale de l'institution, R.M. Marie-du-Sacré-Cœur (Adéline Gauvin); son assistante, Sr Saint-Louis (Mary Mahon) et Sr Saint-Jean (Angélique-Félicité Lefebvre), dépositaire, agissant au nom de la corporation des Sœurs de la Charité. Cet acte notarié par monsieur Achillas Mercier n.p. est déposé le 28 juin 1878, au bureau d'enregistrement de Bellechasse, sous le N° 17200. Copie est conservée à la cure de la paroisse Saint-Charles.

Le 5 septembre 1878, arrivent les quatre fondatrices : Sœur Marie-de-l'Ange-Gardien (Rose-de-Lima Marchand), supérieure; Sr Sainte-Eugénie (Marie-Zoé Labrecque), assistante, et deux enseignantes : Sr Sainte-Anysie (Marie-Édith Albénise Dessaint dit Saint-Pierre) et Sr Sainte-Mathilde (Marie-Aurélié Dubois).

Comme les travaux d'agrandissement de la maison entrepris au cours de l'été ne sont pas terminés, sur l'invitation de monsieur le curé, les religieuses demeurent une semaine entière au presbytère.

Dès le 12 septembre, elles prennent possession du couvent et, le jour même, elles reçoivent les élèves dont 18 pensionnaires et ... commencent les classes.



Le couvent des Sœurs de la Charité au début des années 1900

Le 5 novembre suivant, a lieu l'érection du chemin de la croix dans la chapelle du couvent et, le 19 décembre, après la célébration de l'Eucharistie, monsieur le curé Martineau dépose en permanence le Saint-Sacrement au tabernacle. Le jour même, le généreux curé fait don de la lampe d'argent suspendue dans le sanctuaire.

Il convient de souligner que la libéralité de monsieur le curé Martineau s'étend à tous les besoins de sa nouvelle famille à laquelle il montre, en toutes occasions, la générosité d'un père.

À la fin de l'année scolaire 1879, l'école modèle des

garçons, jusque-là tenue par des institutrices séculières, passe aux religieuses qui s'engagent à tenir deux classes : l'une modèle, l'autre élémentaire et, en septembre de cette même année, les classes, tant des garçons que des filles, comptent 138 élèves dont 12 pensionnaires.

En mai 1880, monsieur le curé Martineau est atteint d'une maladie grave qui fait craindre pour ses jours. S'étant un peu rétabli, vers la fin de septembre survient une recrudescence de la maladie. Une religieuse vient alors de Québec pour rendre au dévoué fondateur les soins nécessités par son état. Après d'autres alertes en novembre 1881, en avril et en juillet 1882, toujours assisté par les religieuses, il

entre dans son éternité, le 21 décembre 1882.

La douleur causée par cette perte immense est quelque peu adoucie par l'annonce le 23 janvier 1883, de son successeur, monsieur l'abbé Charles-François Cloutier.

Par la suite, le nouveau curé se montre aussi généreux que son prédécesseur envers le couvent, notamment par le don d'un harmonium pour rehausser la solennité des fêtes religieuses, le 14 juillet 1883, d'un ornement liturgique brodé d'or, le 26 mai 1885, par l'achat de meubles à l'occasion de la construction du couvent neuf.



GROUPE DE RELIGIEUSES S.C.Q. LORS D'UN DINER AU COUVENANT DE SAINT-CHARLES À L'OCCASION DU 2^E CENTENAIRE DE LA PAROISSE

Assises de gauche à droite : S. St-Joseph-de-la-Nativité (Hermine Ruel s.c.q.), S. St-Joseph (Imelda Ruel s.c.q.), S. St-Louis-d'Anjou (Claudia Gonthier s.c.q.),

S. Ste-Marguerite (Ghislaine Gallant s.c.q.), S. Ste-Clémence (Anna Roy s.c.q.), S. St-Marius (Eugénie Labrie s.c.q.), S. St-Déodat (Marie Carrère s.c.q.),

S. Ste-Florentine (Corinne Blouin s.c.q.), S. St-Diogène.

Debout : S. Ste-Madeleine-du-Divin-Cœur (Stéphanie Beaudin s.c.q.), S. Ste-Léandra (Fernande Lessard s.c.q.), S. St-Fidèle (Jeanne Sénéchal s.c.q.),

S. St-Hermès (Berthe Deblois s.c.q.), S. St-Charles-Garnier (Blandine Couture s.c.q.), S. St-Pierre-Julien (Simonne Leclerc s.c.q.),

S. Ste-Albertine (Marie-Louise Beaudin s.c.q.), S. St-Emmanuel (Ernestine Morisset s.c.q.)



Classe des finissantes au couvent de Saint-Charles, en 1915



Classe des élèves du couvent 1924-1925

Photo . L. Roussel

5^e et 6^e ANNÉE 1949

1^{re} rangée : Édith Boivin, Monique Chouinard, Réjeanne Asselin

2^e rangée : Georgette Mariage, Hélène Prévost, Monique Lacroix, ... Samson, ... Samson, Louise Langlois

3^e rangée : Lousette Asselin, Pierrette Chabot, Jeanine Chabot, Claire Castonguay, Thérèse Nadeau, Fernande Fortin, Louise Prévost

4^e rangée :, Marthe Wagner, Gabrielle Fournier, Thérèse Paquet, Rachel Rousseau, Monique Gosselin

Cette construction commence en juin 1886, à quelques pas du couvent existant. C'est une maison de 75 par 45 pieds, en briques, à deux étages, avec toit français. La bénédiction de la pierre angulaire a lieu le 1^{er} avril 1886 et, la bénédiction du nouvel édifice, le 20 septembre 1887, est présidée par Son Éminence le cardinal Elzéar-Alexandre Taschereau.

Cette même année, mademoiselle Dina Côté, ancienne institutrice, entre à titre de dame pensionnaire au nouveau couvent. Elle y demeurera jusqu'à son décès, le 2 octobre 1905.

En 1904, l'école des garçons, transportée au sud de l'église, devient salle paroissiale. Les garçons élisent domicile dans une autre demeure avoisinant le couvent et sont confiés à des institutrices laïques jusqu'en 1911, alors que s'ouvre le collège dirigé par les Révérends Frères de l'Instruction chrétienne.

En 1904 également, une annexe est construite sur l'emplacement de l'école des garçons. Cette nouvelle partie comprend la chapelle, un dortoir et un réfectoire pour les pensionnaires. Cette chapelle, outre l'usage régulier, connaît des événements dignes de mention : l'abjuration du protestantisme d'une dame Fournier, irlandaise, et de ses deux petites filles; un mariage en date du 30 décembre 1917, celui de mademoiselle Lucia Gaudet avec monsieur Joseph Paradis. Comme l'église est tendue de noir pour les funérailles de monsieur Denis Gonthier, la chapelle du couvent accueille les nouveaux époux. Un autre mariage se fait en la chapelle, le 15 septembre 1919, c'est celui de monsieur Gaudiose Gagnon, le père de deux de nos pensionnaires. Il épouse sa belle-sœur qui a pris soin des orphelins depuis la mort de leur mère.

Après avoir connu successivement divers systèmes

d'éclairage : la lumière acétylène de 1911, les lampes à pétrole de 1918, la lampe Aladin de 1920, le 20 avril 1924 entre au couvent la lumière électrique avec toutes ses commodités.

Le 25 juin 1928, marque le cinquantième anniversaire de fondation du couvent. Les archives communautaires conservent les détails des festivités de même que les noms des généreuses responsables qui ont fait un succès de cet événement.

En 1931, installation d'un appareil de sauvetage, un tube métallique qui est mis en exercice le 28 septembre.

Le 7 septembre 1934, la Commission scolaire de Saint-Charles prend le contrôle de toutes les classes, sans distinction des quart-pensionnaires et des externes au nombre, alors, de 138.

La Croisade eucharistique enrôle ses premiers membres le 1^{er} avril 1937, alors que le 30 octobre 1947, s'organise la J.E.C. et le 20 juin 1948 a lieu la première réunion des Amicalistes à laquelle assistent plus de quatre cents anciennes : élèves, institutrices et religieuses.

Au fil des ans, la cause de l'éducation tend à répondre à toutes les exigences de l'heure : du cours primaire à la 12^e année inclusivement. Les élèves bénéficient de l'évolution des programmes d'étude et peuvent suivre, en outre, des cours de musique, de sténographie, de dactylographie et d'enseignement ménager.

Les annales du couvent fournissent chaque année des statistiques fort intéressantes. Nous retenons celles de 1949, l'année centenaire de la fondation de l'Institut des Sœurs de la Charité de Québec. À cette occasion, le couvent de Saint-



8^e, 9^e, 10^e et 12^e ANNÉE 1949

- 1^{re} rangée : Alette Labrie, Doris Jolicœur, Gisèle Lemieux, Rosalie Cloutier, Véronique Prévost, Monique Bilodeau
2^e rangée : Juliette Lessard, Hélène Prévost, Jacqueline Beaupré, Jeanine Gosselin, Louise Gravel, Pierrette Boursier, Thérèse Borvin
3^e rangée : Mariette Picard, Pauline Bélanger, Gisèle Lacroix, Rolande Turgeon, Roma Caron, Rolande Chabot, Claire Fillion, Jeanne-D'Arc Bernard
4^e rangée : Marie-Paule Nadeau, Agathe-Ange Labrie, Colette Nadeau, Monique Nadeau, Pauline Gosselin ... , Ghislaine Lacroix.



Élèves de la première maternelle en 1958



Juliette Frenette

titulaire de la première maternelle à Saint-Charles 1957-1958

Charles présente un album en soulignant que des milliers d'élèves ont passé dans les classes depuis 1878 et que le couvent a enregistré 124 diplômes élémentaires, 83 diplômes modèles, 8 diplômes académiques, 48 diplômes complémentaires, 4 diplômes universitaires, 2 certificats de 12^e année, 18 diplômes de musique, 8 certificats de sténographie et 3 de vitesse en dactylographie. Parmi les an-

ciennes élèves, est-il noté, on peut compter 67 religieuses entrées dans diverses institutions. Les foyers de Saint-Charles se félicitent aussi des mamans idéales venues chercher au couvent un complément de leur éducation familiale.

Par la suite, les événements prennent un rythme accéléré.



Jacqueline Goupil, institutrice au collège

Photo Circa · 1960

Selon les exigences du temps, une école centrale se construit sur le terrain du couvent dont la Commission scolaire a acquis une partie. L'inauguration du nouveau Centre éducatif a lieu le 21 juillet 1963 et 19 classes centralisées ouvrent leurs portes à plus de 580 élèves, garçons et filles, véhiculés de tous les rangs de la paroisse au village par sept autobus scolaires. Ainsi, 13 classes sont localisées au Centre éducatif et les 6 autres classes, de la 1^{re} à la 4^e année, au couvent qui les loue à la Commission scolaire. Une religieuse, Sr Saint-Cyr (Laura Vermette) en assume la direction.

Du fait de cette centralisation, la Commission scolaire de Saint-Charles s'affilie à la Commission scolaire Louis-Fréchette de Lévis et cette dernière exige de nos pensionnaires un montant de 30 \$ par mois pour frais de scolarité. Les parents ne peuvent accepter ce surplus de frais et le couvent doit fermer son pensionnat en juin 1964.



Bernard Lacroix 1966

Président de la Commission scolaire lors de la construction du Centre Éducatif en 1963

En septembre 1967, une septième classe est louée à la Commission scolaire. Une maternelle s'ouvre au couvent.

Le 30 mars 1968, il y a formation du conseil de l'Atelier pédagogique au Centre éducatif, sous la présidence de monsieur Raynald Caron, de la régionale Louis-Fréchette.

En septembre 1968, Sr Gertrude Nolin remplace Sr Marie-Anne de Jésus à la direction de l'école.

La nouvelle Commission scolaire de Bellechasse, avec monsieur Gilbert Dumont comme directeur général, exerce son mandat, pour la première année, en 1972-1973. Les bureaux administratifs sont aménagés au Centre éducatif.

Le 4 mai 1975, location à la Commission scolaire de la

grande salle de musique du couvent pour la transformer en 10 bureaux pour les membres de l'administration de la Commission scolaire. Les élèves en piano occupent désormais 4 studios à l'ancien parloir des pensionnaires. Peu après, la Commission scolaire exprime le désir de louer tout l'immeuble en réservant aux religieuses un logement gratuit.

Les membres de la municipalité du village de Saint-Charles, par l'entremise de leur maire, monsieur Robert Prévost, conviennent, le 16 mars 1976, d'acheter, des religieuses, le terrain de 75 par 60 pieds carrés situé entre le couvent et la Commission scolaire, aux fins d'aménager un poste d'incendie plus adéquat que celui alors existant.

Comme en août 1976, il ne reste plus que trois religieuses au couvent : Sr Lise Boudreau, Sr Louise Plante et Sr Gertrude Nolin, des démarches sont entreprises pour la vente de l'immeuble. La Commission scolaire bénéficie déjà, depuis novembre 1975, d'une première option d'achat du couvent et du terrain. Elle s'en prévaut donc et les religieuses aménagent au N° 6 de la rue Lapierre. La question débattue et acceptée, le contrat de vente se signe entre la municipalité du village de Saint-Charles et la congrégation des Sœurs de la Charité, le 16 avril 1977. La directrice du primaire à l'école y conserve son bureau et les studios de musique restent accessibles aux élèves.

Le 24 septembre 1978 marque le centenaire de l'arrivée des religieuses à Saint-Charles. Fêtes inoubliables sous la présidence de madame Hélène Marquis, de mademoiselle Micheline Breton, vice-présidente et de madame Suzanne Bonneau secrétaire, assistées de sous-comités très actifs. Les annales conservent le programme de ces festivités qui se sont avérées un succès.

Un projet intitulé « Le Patrimoine et les Jeunes » élaboré dans le cadre du programme de subventions du Service de l'Animation du ministère des Affaires culturelles du Québec, est présenté le 8 décembre 1978 par la directrice à l'élémentaire, Sr Gertrude Nolin, en collaboration avec ses professeurs et les animateurs du projet : monsieur Yvon Breton et mademoiselle Suzanne Aubé, anthropologues, et monsieur Clermont Bourget, géographe culturel, reçoit son approbation et une subvention de 3 500 \$ pour la réalisation de ce projet dont les détails sont consignés aux archives de l'école.

Le 11 octobre 1979, une délégation, composée de hautes autorités françaises au primaire, vient sur place rencontrer le directeur général de la Commission scolaire de Bellechasse, monsieur Gilbert Dumont, et les enseignants du primaire au Centre éducatif. Monsieur Pierre Parent, sous-ministre de l'Éducation pour le gouvernement du Québec, accompagne messieurs René Couaneau, Georges Noël André Gatteau et Georges Picard, chargés de mission à la direction des écoles élémentaires de France.

Une rencontre de directeurs d'écoles, le 15 juin 1982, clôture la carrière de Sr Gertrude Nolin après 35 ans de service auprès des jeunes à Saint-Charles : 21 comme enseignante et 14 comme directrice. Une seconde carrière s'ouvre pour elle à la fabrique de la paroisse, à la perception des comptes, comme secrétaire et réceptionniste.

Le 26 décembre 1982, le pavillon Charles-Couillard de Saint-Charles, érigé grâce à la générosité des paroissiens de Saint-Charles, ouvre ses portes à 35 dames et messieurs âgés. Sœur Gisèle Tardif qui occupe d'abord le poste de directrice du pavillon est remplacée, par la suite, par Sr Gertrude Nolin et madame Suzanne Bonneau. La bénédiction de l'édifice a lieu le 12 juin 1983 par monsieur l'abbé Henri Morency, curé de la paroisse.

Pour des raisons de santé, monsieur le curé Morency prend sa retraite le 10 août 1986, après 19 années consacrées à la communauté chrétienne de Saint-Charles.

En date du 19 août 1989, se termine la relation des faits importants consignés au jour le jour depuis la fondation, dans les annales communautaires.

Qu'il nous suffise d'ajouter que seule Sr Gertrude Nolin demeure toujours au service de sa paroisse d'adoption, elle se consacre depuis 1982 avec grand dévouement au bien-être des personnes âgées en perte d'autonomie à la résidence Charles-Couillard et qu'elle loge au N° 2835 de l'avenue Royale.

Extrait des Archives le 3 juin 1998
Sœurs de la Charité de Québec

par Lucette Saindon, s.c.g.

Utilisation ultérieure du couvent

Après une première demande infructueuse, le comité de parents pour l'implantation d'une garderie sans but lucratif à Saint-Charles reçoit enfin l'autorisation de l'Office des services de garde à l'enfance d'opérer un service de garde régi et subventionné pouvant accueillir 50 enfants. La garderie portera le nom de « Le petit Poucet ».

Après avoir visité quelques locaux disponibles, le choix des parents promoteurs s'arrête tout naturellement sur le couvent, dont on vient de transférer les élèves dans le Centre éducatif récemment rénové.

C'est ainsi que le 24 août 1987, une coordonnatrice, quelques éducatrices et un cuisinier entrent dans de nouveaux locaux, rendus conformes aux multiples normes par une entreprise locale, Les Constructions Benoît Ruel inc. Le personnel passe une semaine à voir aux derniers aménagements avant l'arrivée des enfants qui a lieu le 1^{er} septembre.

Ils sont seulement sept ou huit à fréquenter assidûment la garderie, du moins les premières semaines, puis leur nombre augmente petit à petit.

Le genre de service offert est nouveau dans la région puisqu'il n'y avait auparavant aucune garderie structurée devant répondre à des objectifs précis; cela prend donc un certain temps pour convaincre les gens des bénéfices qu'en retirent leurs enfants. C'est donc après environ un an que « Le petit Poucet » prend véritablement sa vitesse de croisière.

En 1991, la Commission scolaire de Bellechasse, propriétaire du couvent, nous avise cependant de son impossibilité de renouveler le bail de la garderie car ses dirigeants songent à récupérer leurs locaux, soit pour y ramener les élèves dans un avenir prochain, soit pour combler des besoins supplémentaires d'espaces à bureaux. L'Office nous accorde donc une subvention pour construire une nouvelle bâtisse, ce qui sera fait l'année suivante. C'est à la mi-août 1992 que se termine la page d'histoire unissant le couvent et la garderie.

par François Bernier

**LISTE DES SUPÉRIEURES DU COUVENT
DE SAINT-CHARLES-DE-BELLECHASSE**

NOM DE RELIGION	NOM CIVIL	ANNÉES DU SUPÉRIORAT	ANNÉE DU DÉCÈS
Sr Marie-de-l'Ange-Gardien	Rose-de-Lima Marchand	1878-1880	1892
Sr Ste-Hélène	Marie-Julie Auger	1880-1882	1931
Sr Ste-Colombe	Helen Foster-Rogerson	1882-1885	1907
Sr St-Stanislas	Mary-Ann Flynn	1885-1887	1894
Sr Ste-Flavie	Célanire Bérubé	1887-1893	
		1903-1906	1933
Sr Marie-de-l'Incarnation	Flore Lefebvre	1893-1896	1916
Sr St-Isidore	Zélie Michaud	1896-1902	1925
Sr Ste-Joséphine	M.-Angélique Dumais	1902-1903	1922
Sr Denyse	Virginie Déry	1906-1908	1928
Sr St-Étienne	Alvina Filteau	1908-1911	1923
Sr Ste-Marie-Anne	Aglaé Dumont	1911-1917	1927
Sr Ste-Ermelinde	Marie Desjardins	1917-1923	1962
Sr St-Gaudiose	Diana Letarte	1923-1925	1946
Sr St-Basile	Anna Labrecque	1925-1931	1965
Sr Marie-du-Calvaire	Élise Paradis	1931-1937	1991
Sr Ste-Chantal	Georgjanna Chamberland	1937-1939	1940
Sr St-Évode	Marie-Ange Bédard	1939-1942	1984
Sr St-François-d'Assise	Marie-Anne Gonthier	1942-1948	1965
Sr Ste-Élisabeth	Lina Rousseau	1948-1950	1977
Sr Ste-Clémence	Anna Roy	1950-1956	1985
Sr Ste-Julien-Marie	Alice Boudreau	1956-1959	1973
Sr St-Alexandre	Rita Couture	1959-1965	
Sr Ste-Véronique	Mélanie Barriault	1965-1966	1988
Sr St-Christophe	Adélaïde Poirier	1966-1967	1973
Sr Ste-Thérèse-de-Lisieux	Yvonne Bergeron	1967-1968	1973
Sr Ste-Thérèse-de-la-Trinité	Thérèse Nadeau	1968-1974	
Sr Ste-Victorine	Simonne Savoie	1974-1976	
Sr Ste-Rose-de-la-Charité	Lise Boudreau	1976-	

Extrait des Archives des Sœurs de la Charité de Québec, le 27 février 1995

Par : Gemma C astonguay s.c.q.

AGRICULTURE

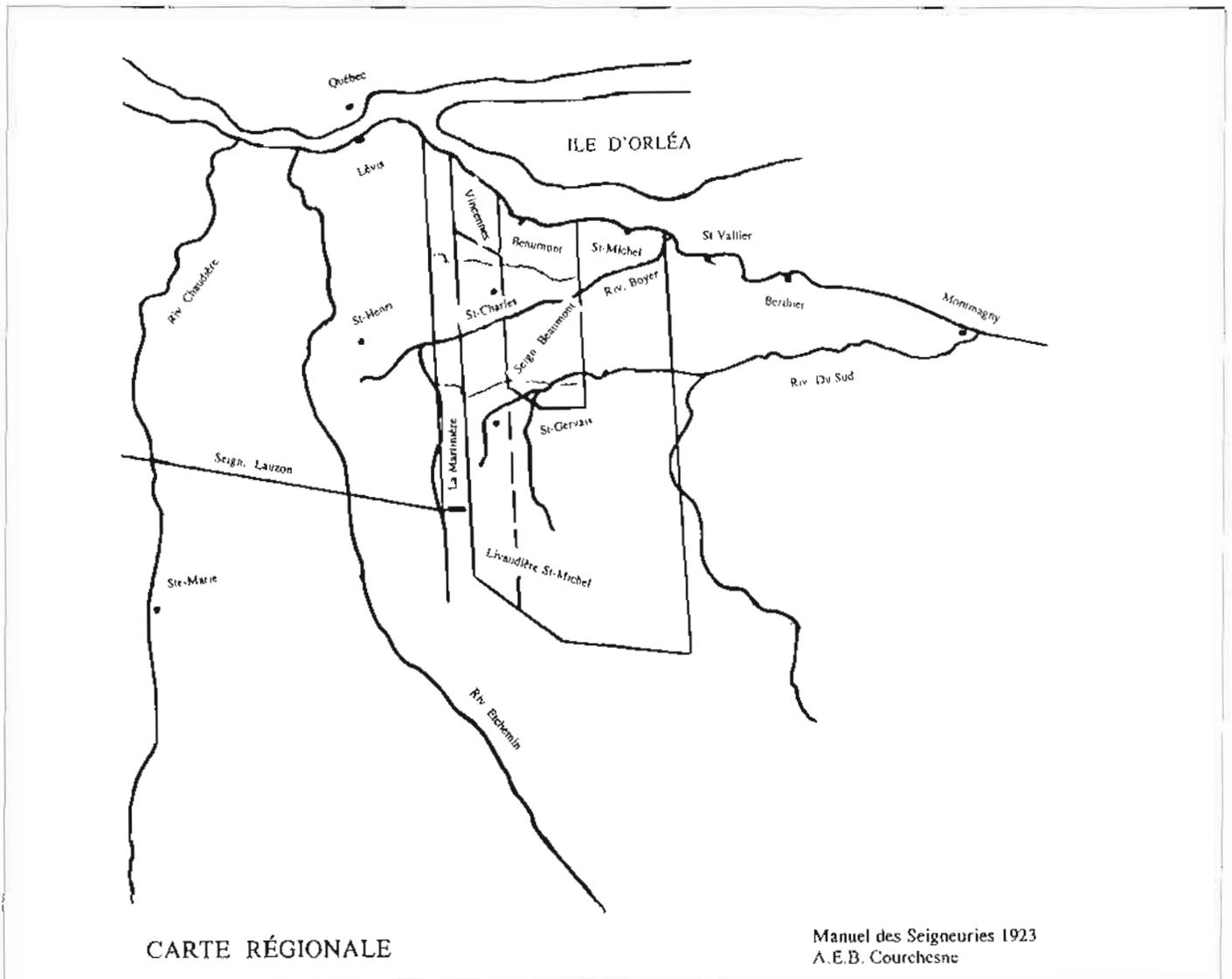
Les développements de la Côte-du-Sud se sont produits sur le littoral et les premières paroisses furent fondées par le surpeuplement de la Côte-de-Beaupré et de l'Île d'Orléans. Les terres concédées ne pouvaient pas avoir moins d'un arpent et demi de largeur et les nombreux fils des habitants sont venus par la voie d'eau sur la rive droite du Saint-Laurent pour y défricher des terres.

Les terres du littoral de Beaumont sont toutes concédées ainsi que celles qui s'étendent jusqu'à Pointe-à-la-Caille (Saint-Thomas de Montmagny). La proximité de la ville de

Québec et les facilités de transport favorisaient les rapports commerciaux avec la capitale.

Les premières terres concédées et défrichées au-delà du littoral furent les terres de Saint-Charles et de Saint-Gervais; elles suivent la vallée fertile de la rivière Boyer et des terrasses bien drainées qui s'élèvent au sud de cette vallée.

La rivière Boyer, en plus de procurer un accès par voie d'eau, fournissait quantité de poissons; et les belles forêts, du gibier en abondance pour subvenir aux besoins alimentaires des défricheurs et de leurs familles. Il suffit de consulter la carte de Murray dressée en 1761 pour constater que





La cognée abattage d'un pin à la hache



Une maison de bois équarri pour loger la famille agrandie

les maisons, granges et étables étaient toutes construites à proximité de la rivière Boyer et que seules l'église et trois maisons étaient en bordure du chemin Royal à l'est de la route Chabot-Bilodeau.

On imagine un pionnier qui, en arrivant dans sa concession, doit couper du bois : couper des arbres pour se bâtir une cabane comme première habitation, couper du bois pour se chauffer et couper du bois pour semer et récolter ses premières moissons. Chaque établissement ne tardait pas à avoir son moulin; Saint-Charles en avait quelques-uns pour scier le bois pour les défricheurs et le marché de l'extérieur. Le bois vendu à l'extérieur comme bois de chauffage ou



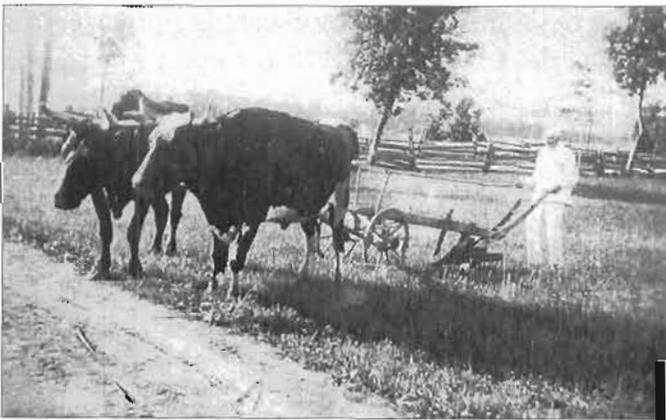
Saint-Charles-de-Belloc, 1951

Photo : Gérard Morisset Archives nationales du Québec à Québec

comme bois de construction ainsi que le sucre d'érable étaient les seuls produits qui pouvaient rapporter un revenu.

Bien souvent, les arbres abattus étaient laissés sur le terrain et brûlés sur place pour agrandir les aires à cultiver. « Sur les cendres des abattis, on sème du blé, de l'avoine, de l'orge et des navets à la volée; un léger hersage, et tout est dit. Ainsi, on fait en deux ans deux récoltes; puis on met en foin qu'on fauche quatre ans de suite; après quoi le terrain, toujours hérissé de souches noircies, est utilisé deux ans comme pâturage. Alors, huit années étant écoulées, on extirpe les souches et le champ est mis en labour; la terre est faite » Chapais [15] p. 516

« Des terres en culture », on faisait deux parts à peu près égales. Une moitié des terres était labourée et ensemencée pour la presque totalité en céréales, durant trois années consécutives, tandis que l'autre moitié était en prés fauchés et en pâtures. Au bout de trois ans, on mettait la charrue dans les prés, tandis que les terres précédemment en labour devenaient prairies pour trois années nouvelles. Bien entendu, tout l'engrais de ferme, le seul dont on disposait, était réservé aux seules terres de labour.



La charrue de bois

« Ainsi, l'assolement était d'une extrême simplicité. Restaient hors de l'assolement les "champs à patates" pour la culture des pommes de terre, consacrés exclusivement à cette culture et qui recevaient une fumure spéciale et intense. On conçoit qu'un pareil système ait épuisé les terres qui par ailleurs manquent de chaux sur ces sols de schistes. » Études canadiennes II, Raoul Blanchard, p. 55

« Les produits de cette agriculture étaient donc peu abondants, peu variés et mal adaptés aux possibilités. En tête figurait la culture traditionnelle du paysan français, le blé, qui ne semble pourtant guère à sa place dans une contrée peu ensoleillée à étés humides et à printemps tardifs. Ce blé était destiné non seulement à la consommation en pain de la population, mais à la vente; il était la récolte payante, celle qui procure un peu d'argent. » Bouchette [4] p. 366-367

C'est avec cette culture répétée du blé qu'on a ruiné les bonnes terres. Les autres céréales, pourtant plus robustes et mieux adaptées étaient négligées parce qu'on ne pouvait les vendre; elles entraient dans la composition du pain ou étaient destinées au bétail.

Les terres argileuses ont tenu le coup plus longtemps que les terres plus sablonneuses des terrasses. Les premières, appelées terres fortes, en majorité dans la vallée de la rivière Boyer sont restées des terres propices à la culture des plantes fourragères et aux céréales; mais, elles ont manqué de chaux et sont devenues peu productives au point de ne fournir que le cinquième de leur capacité naturelle.

Les terres sablonneuses ou schisteuses des terrasses ont manqué de tout rapidement. Des terres qui se drainent trop rapidement lorsque déboisées et qui manquent de matières organiques ont eu besoin d'attention particulière pour être productives. Sous la recommandation des agronomes au début du vingtième siècle, des cultures appropriées comme



Un champ de fraises dans le Bas du Nord

la culture des fraises et des pommes de terre ont permis aux agriculteurs qui possédaient ces terres d'en retirer un profit.

À cette agriculture est liée étroitement une industrie domestique. Presque tout ce dont on a besoin se fabrique à la maison. Avec le lin, roui et teillé, les femmes filent et tissent la toile; avec la laine, elle fabriquent la petite étoffe des vêtements féminins, la grosse étoffe des habits d'hommes; elles en vendent quelquefois à Québec. La plupart des instruments agricoles sont fabriqués sur place, au cours de l'hiver, et même les meubles. On achète le moins possible et on vend tout ce qu'on peut : blé, beurre, sucre, bétail et surtout le bois de pin qu'on fait l'hiver.



Arrache-roches d'invention locale

Même si on ne voit plus de tas de roches et des digues qui séparaient souvent les terres, il a fallu que les agriculteurs avec leurs bœufs et chevaux, arrachent les roches et parfois même les fassent éclater aux explosifs. À Saint-Charles comme dans d'autres paroisses, les roches résistantes aux intempéries ont servi à construire l'église; elles ont toutes les formes et dimensions et elles ont été utilisées telles quelles pour bâtir le temple paroissial. Elles sont grises, tachetées blanchâtres si elles ont été prises à la surface, rouillées si prélevées dans le sol et parfois plus ou moins brunies ou délavées. Elles se composent de grès ou de petits conglomérats, sables ou gravier fin consolidés provenant de l'effritement des affleurements rocheux comme ceux du Milieu du Sud, du Bas du Nord et de la Hêtrière.

Les pierres de la première église construite en 1752 et débâtie en 1828 ont été réutilisées dans la confection du mur ouest et la moitié nord du mur est du cimetière. La moitié sud du mur est et tout le mur qui longe le chemin Royal n'en contient que 20 % environ, le restant étant des pierres granitiques provenant de l'extérieur comme les pierres taillées de la sacristie.

Les schistes argileux rouges, gris et noirs qui forment la plus grande partie du substratum des sols de Saint-Charles ont dû servir de matériau de remplissage des murs de l'église, n'étant pas exposées aux intempéries. Composées de boue consolidée, elles retournent à leur état d'argile si exposées à l'air, à l'eau, à la glace et au soleil à moins qu'elles aient été métamorphosées en ardoise par la chaleur.



Fabrication du beurre domestique



Donnes-en un peu plus ! semble dire le propriétaire

Le développement de l'industrie laitière a commencé un peu avant l'année 1900 par l'établissement d'une beurrerie qui fut en opération jusqu'en 1966, et, de trois fromageries qui n'ont pas fonctionné longtemps après 1906.

Inquiets de l'exode des paysans vers les États-unis, les chefs du peuple canadien-français voient clairement qu'en l'absence de grandes industries, le salut de leur peuple est dans le renouveau de l'agriculture. En même temps qu'on aide à la colonisation des terres neuves de l'intérieur, les pouvoirs publics s'efforcent de transformer l'agriculture traditionnelle. Le meilleur exemple en est la fondation de l'École d'Agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière en 1859, la plus ancienne de l'Amérique.

Depuis 1910, cette école, avec ses nouveaux cours destinés aux cultivateurs en exercice et avec ses cours itinérants,



Chez les Roy c'est le temps des récoltes, la main d'œuvre est abondante

exerce une grande influence dans la région. On rencontre déjà un peu partout des agronomes enthousiastes et éclairés, des prêtres, des médecins et professeurs qui se rendent compte de l'importance de leur tâche et dont l'action s'annonce féconde.

L'apparition de nouvelles machineries favorise le développement de l'agriculture et l'arrivée des engrais que recommandent les agronomes ont dans certains cas fait quintupler le volume des récoltes.

La progression des résultats s'est accrue très lentement jusqu'aux années de crise économique des années 1930-1931-1932. Durant cette période et jusqu'aux années 1940, les prix des produits laitiers, du bétail et des céréales sont maintenus très bas; c'est durant la deuxième guerre mondiale que l'économie en général et que l'économie agricole ont fait un bond. Sont apparues les coopératives et les associations qui n'ont été que bénéfiques pour les agriculteurs.

Les tracteurs et autres machineries à haut rendement deviennent chose courante sur les fermes et l'économie agricole ne connaît pas de recul depuis.

On délaisse la culture des céréales à l'exception de l'avoine; mais, bientôt, l'avoine de l'Ouest envahit la région.

Si les céréales diminuent, la pomme de terre, au contraire, est en progrès. Elle trouve, sur les basses terrasses sableuses des conditions très favorables de sol et de climat; elle a été aussi l'une des premières cultures à recevoir des engrais spéciaux. Les villes de Québec et de Montréal en achètent beaucoup.

Le sucre d'érable est un excellent produit obtenu en pleine saison morte, mars-avril, et qui fait entrer en caisse des milliers de dollars; il fournit au printemps de quoi acheter des semences.

Saint-Charles étant proche de Québec et d'un excellent marché, a commencé, à l'imitation de l'Île d'Orléans, la culture de la fraise, travail facile qui occupe et précède les autres récoltes et qui rapporte des dollars.



Philippe Chabot, camionneur 1931

Les animaux pour leur part ont bénéficié de la culture des fourrages verts et de l'utilisation des engrais chimiques; le temps pour les vaches laitières d'être nourries de paille durant l'hiver est terminé. Elles sont mieux nourries et, leur nombre, en plus d'augmenter rapidement, fait entrer plus d'argent à la ferme. Pendant la deuxième guerre, les beurrieres et les fromageries ont connu une production sans précédent. À Saint-Charles, beaucoup de lait est transporté vers la ville de Québec par des camions qui rapportent des marchandises au retour.

Les petites meuneries ne suffisent plus aux besoins du cheptel bovin des agriculteurs; c'est alors qu'on voit apparaître en 1944 la Meunerie coopérative agricole de Saint-Charles et la Meunerie Octave Labrecque en 1950.

Un peu plus tard, une fois l'industrie laitière bien implantée, le petit lait et le lait de beurre qu'on rapporte de la ferme favorisent l'élevage du porc; toutes les fermes élèvent une quantité plus ou moins élevée de porcs et cet élevage prend



Une ferme porcine sur une terrasse au sud de la rivière Boyer
Aperçu des grandes cultures au nord de cette dernière

des proportions assez importantes pour qu'en 1965 on songe à bâtir un abattoir de grande envergure.

Ceux qui n'élèvent pas de porcs se dirigent dans la production des œufs; ne sont pas rares les élevages de poules pondeuses qui fournissent au marché local et extérieur de 50 à 60 douzaines d'œufs par jour.

Saint-Charles est demeurée une paroisse agricole jusqu'à nos jours. Même si le nombre de fermes a diminué peut être de 40 %, la culture demeure intense. Depuis le zonage agricole, loi qui protégeait la conservation des sols et des terres



Grange hexagonale construite en 1908 chez Philias Turgeon
par Johnny Chabot

agricoles, il y eut une consolidation des fermes et un regroupement de deux ou trois fermes en une seule. La tendance se continue et les exploitations agricoles sont devenues des industries avec des appareils de plus en plus perfectionnés dont les opérations sont programmées par ordinateurs.



Expédition en vrac des pommes de terre en 1998
après avoir été cueillies mécaniquement



Meunerie appartenant à Aliments Breton inc. de Saint-Bernard, 1998
ancienne meunerie Octave Labrecque Photo : Mme S. Bonneau



La meunerie Lamontagne

LA MÉDAILLE D'OR · LA MÉDAILLE D'OR · LA MÉDAILLE D'OR

George D'Silva/Agence agricole

La Ferme Reynold **LA PLUS HAUTE DISTINCTION**

LA MÉDAILLE D'OR · LA MÉDAILLE D'OR · LA MÉDAILLE D'OR

Vingt ans de plus, on se retrouve sur l'objectif de montrer une entreprise belle, fonctionnelle et efficace, ainsi que de travail acharné de nos Pierre et Raymond et leur fils. L'entraide pour nos agriculteurs, c'est notre devise. La médaille d'or, c'est notre fierté. Elle se trouve dans nos yeux, dans nos mains, dans nos bœufs, dans nos vaches, dans nos chevaux. Elle se trouve dans nos silos, dans nos champs, dans nos étables, dans nos écuries, dans nos collines, dans nos vallées, dans nos rivières, dans nos lacs, dans nos montagnes.

Famille et ferme de M. et Mme Raynald Leblanc, gagnants de la médaille d'or du Mérite agricole de la province de Québec en 1987

Saint-Charles participe grandement à l'évolution d'une agriculture diversifiée dans la M.R.C. de Bellechasse; on rapporte qu'actuellement cette dernière se classe au troisième rang dans la province.

par Conrad Paré

LA BEURRERIE

Avant 1881, les fabriques de beurre et de fromage n'existaient pas au Québec. Les premières fabriques apparaissent dans les comtés de l'Islet et de Kamouraska. « Le comté de Bellechasse accuse un certain retard par rapport aux autres comtés. En 1884, une seule des six fromageries du comté y est en opération. » (Histoire de la Côte du Sud p. 216) « La proximité du marché urbain incite les cultivateurs à vendre du beurre domestique, ce qu'ils font généralement bien. »

La même référence ne relève qu'une beurrerie en opération à Saint-Charles en 1898, ce qui est très peu par rapport aux autres paroisses de la Côte du Sud qui comptent parfois jusqu'à quatre fabriques.

Il en est de même en 1905 lorsque le conseil municipal accorde à l'Association de la Halle au beurre et au fromage de Bellechasse la permission d'acquérir des propriétés à Saint-Charles avec une exemption de taxes pour une période de dix ans. Il ne semble pas y avoir eu de réalisation et la seule fabrique de beurre demeure sous administration privée à l'est du village.

Il y a eu des fabriques en opération pendant un certain temps puisque des personnes aujourd'hui octogénaires ou presque se souviennent d'avoir joué dans des bâtisses abandonnées et d'y avoir vu des appareils ayant servi à la fabrication du fromage.

On rapporte la présence de trois fromageries qui furent en opération un certain temps; une dans le rang Sud Ouest sur la propriété de M. Léo Gonthier dans le voisinage de l'école N° 4 et opérée par le fabricant M. Charles Boivin; une deuxième au coin sud ouest de l'intersection de la route 279 avec le rang de la Hêtrière, sur la propriété actuelle de M. Philippe Roy; et, une troisième au début du rang Sud Est dont les coordonnées nous sont inconnues.

La seule beurrerie dont il est fait mention auparavant est sous administration privée jusqu'en 1911. En 1895, elle est la propriété de M. Onésime Mercier qui la cède à son fils Eusèbe qui, lui, la revend à la Société coopérative agricole

de Saint-Charles en 1911.

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DE SAINT-CHARLES FORMATION DE LA SOCIÉTÉ

Avis est donné au public qu'en vertu de la loi concernant les sociétés coopératives agricoles, 1908, M. Augustin Picard, de la paroisse de Saint-Charles, Comté de Bellechasse, et autres, ont formé une Société Coopérative Agricole sous le nom de « Société Coopérative Agricole de Saint-Charles de Bellechasse » avec la principale place d'affaires dans la paroisse de Saint-Charles dans le Comté de Bellechasse.

Les objets pour lesquels cette société est formée sont : l'amélioration et le développement de l'agriculture ou de l'une ou de quelques-unes de ses branches, la fabrication du beurre ou du fromage, ou des deux, l'achat et la vente d'animaux, d'instruments d'agriculture, d'engrais commerciaux et d'autres objets utiles à la classe agricole, l'achat, la conservation, la transformation et la vente de produits agricoles.

Le soussigné, Ministre de l'Agriculture de la Province de Québec, autorise la formation de cette société.

Daté à Québec, le vingt-deuxième jour du mois de février 1911.

*Jos. Ed. Caron
Ministre de l'Agriculture*

Le vingt-sixième jour de février 1911, sous la présidence du notaire P. J. Ruel, cinq directeurs sont nommés : Joseph Ruel, Alex Dagnault, Augustin Picard, Wilfrid Roy et Jacques Lapierre.



Beurrerie, 1952

Achat de la beurrerie

Sous la présidence de M. Augustin Picard, en présence des autres directeurs et d'une trentaine d'actionnaires, le matin du 5 mars 1911, on traite de la question d'acheter la beurrerie existante ou d'en bâtir une neuve plus moderne. Par une grande majorité, la décision qui résulte fut d'acheter la beurrerie de M. Eusèbe Mercier au prix de 2 600 \$.

Un premier beurrier, M. Hubert Gagnon, est engagé dès le 19 mars suivant à 80 \$ par mois pour la première année; il doit fournir son aide, faire les répartitions et laisser son salaire en garantie si la société le juge à propos. M. Joseph Ruel ayant été nommé secrétaire de la Coopérative, on lui demande de gérer et d'administrer les affaires de la beur-

rierie, de voir aux réparations et de tout ce qui sera nécessaire pour mettre la fabrique en bon ordre de fonctionnement.

Période de stabilité opérationnelle

Vingt-huit ans de services pour le deuxième beurrier. M. Louis-Joseph Lamontagne est engagé aux mêmes conditions que pour le premier à partir de l'année 1913 pour 115 \$ par mois.

On construit une glacière en 1916; on achète un premier pasteurisateur en 1929 mais, pendant toute cette période de première modernisation, des dividendes variant de 5 à 8 %

sont versées annuellement. Le beurrier agit comme gérant et secrétaire, il s'occupe de tout, même de la coupe de glace.

Réorganisation de la société (1941)

Une deuxième modernisation plus importante que la première s'impose et il faut une réorganisation de la Société : On stabilise les parts à 50 \$ qui sont changées en actions. Il faut de l'argent pour acheter un séparateur 5 000 \$, acheter une bouilloire neuve, agrandir la réception du lait, creuser un puits artésien et acheter un pasteurisateur de quatre cents gallons.

C'est le fils de M. Ls-Joseph Lamontagne, Roland qui vécut le premier les changements effectués. Il ne restera qu'une seule année, soit 1942. Il était, comme le voulait la politique établie depuis le début, beurrier, secrétaire et gérant; il faisait les répartitions deux fois par mois et il était obligé de payer son aide 1 \$ par jour. Son salaire était de 95 \$ par mois durant les périodes de production régulière de l'été et de l'automne. L'hiver et le printemps étant des périodes très peu rémunératrices, il n'eut pas d'autres choix que de s'exiler à Ville Lachine, à 30 \$ par semaine de quarante heures, pour exercer son métier.

En 1943, M. Johnny Meighen devint le quatrième beurrier. Il est en même temps fromager; mais, il est libéré de la gérance et du secrétariat. M. Donat Ruel avait été désigné comme secrétaire-gérant après la réorganisation avec des émoluments de 5 \$ par mois.

C'est à cause de l'amorce d'une compétition pour le lait que la Société, pour une question de rentabilité, s'est organisée pour produire du fromage (caséine) avec le lait écrémé. Une somme de 8 000 \$ fut donc empruntée pour acheter la machinerie nécessaire à la fabrication de ce produit, en plus de la construction d'une chambre froide avec réfrigération mécanique.

En 1944, l'étude du bilan démontre un déficit occasionné par la vente du sous-produit, la caséine. On vendra à l'avenir le lait écrémé et le lait de beurre pour remédier à cet état de choses et on demandera au gouvernement provincial un octroi de 50 % pour l'achat de machinerie.

Période moderne de fabrication

M. Johnny Meighen est remplacé par M. Raymond Morin en 1947 comme cinquième beurrier de la Société. En 1950, ce dernier reçoit l'aide d'un assistant diplômé en la personne de M. Raoul Chabot; volume de travail oblige. C'est au cours de cette année qu'on acheta un refroidisseur à l'eau glacée pour terminer plus promptement le refroidissement de la crème au pasteurisateur, et qu'on reconstruisit la chambre froide. Les affaires de la Société coopérative agricole de Saint-Charles s'améliorent et la production annuelle augmente. Il faut acheter un deuxième pasteurisateur en 1953. Même si plusieurs cultivateurs de Saint-Charles vont à la fabrique de La Durantaye, la production de beurre augmente encore pour atteindre un maximum de 411 521 livres en 1955.

Des trop-perçus sont distribués régulièrement aux sociétaires et la Coopérative se tire bien d'affaire. L'achat d'une baratte et d'une bouilloire en 1959 ont réduit légèrement les surplus budgétaires; mais, avec une gestion serrée, on réussit à conserver une opération rentable.

Dès le début de 1966, l'incertitude qui régnait au sujet de la nouvelle politique laitière du gouvernement fédéral au sujet de la caséine a refroidi l'optimisme des sociétaires et la situation financière de la coopérative devint rapidement difficile. Le prix pour la caséine ayant continué de baisser au cours de l'année, la situation s'est détériorée au point que l'entreprise n'est plus en mesure de remettre à ses membres et autres patrons le prix de la compétition pour leur produit tout en rencontrant ses frais d'opération.

À une assemblée très spéciale du 20 septembre 1966 où tous les membres furent convoqués, le vérificateur de la Société présenta les états financiers couvrant la période du 16 mars au 31 août 1966. Une perte nette de 6 596,19 \$ démontra une situation financière assez désastreuse pour justifier l'arrêt des opérations.

Les directeurs proposent alors que la Société coopérative agricole de Saint-Charles se fusionne à la Coopérative laitière du sud de Québec de Sainte-Claire pour le bien de la collectivité. Soixante-six sociétaires votent; cinquante sont en faveur de la fusion, trois veulent demander des soumissions à d'autres acheteurs et treize sont indécis.

L'assemblée générale du 27 septembre 1966 est celle où il fut unanimement résolu que le bureau des directeurs confirme le transfert des opérations de son service laitier à la Coopérative laitière du sud de Québec et lui confie le soin d'assurer les paiements dus aux patrons dans l'alternative ou la Société coopérative agricole de Saint-Charles ne serait pas en mesure de le faire.

Messieurs Jean-Baptiste Asselin et Gérard Dion, respectivement président et secrétaire sont donc autorisés à signer les documents nécessaires à la fusion intégrale des deux sociétés.

Au cours des vingt dernières années d'opération, la Société bénéficiait régulièrement de la présence d'un inspecteur de produits laitiers et d'un agronome lors des réunions importantes; ces personnes prodiguaient des conseils adéquats pour le développement de l'agriculture. Des instructeurs en coopératives et des représentants de la Coopérative fédérée de Québec prenaient aussi la parole lors des assemblées de la Société et on délguait des membres aux assemblées de la Coopérative fédérée afin d'être à la fine pointe des renseignements sur les produits laitiers et les marchés.

Malgré la fermeture prématurée de la fabrique de beurre de la Société, on peut dire qu'en plus de rapporter des sources de revenus appréciables à ses membres, elle fut une source d'inspiration constante pour le développement de leurs activités agricoles.

par Conrad Paré

MEUNERIE COOPÉRATIVE AGRICOLE

1944-1999

Connaissant le besoin de s'unir pour répondre aux besoins des cultivateurs et défendre les intérêts de la classe agricole, un groupe de membres du cercle de l'UCC de Saint-Charles encouragé par l'abbé Arthur Nadeau, vicaire, lançait en 1943 l'idée de former une meunerie coopérative agricole.



La meunerie en 1944

La première assemblée en vue de former un bureau provisoire de direction eut lieu le 10 décembre 1943 à la salle publique de Saint-Charles. En l'occurrence M. Louis Asselin fut nommé président ainsi que messieurs Hormidas Fournier, Alfred Beaupré, Eugène Lapierre, Adélard Roy et Louis-Émile Gagnon comme directeurs; M. Trefflé Labrie agissant comme secrétaire.

À ces premiers officiers revient la lourde tâche de compléter les formalités légales concernant la construction de la meunerie, l'achat de la machinerie et de prendre une option, si nécessaire, sur un terrain, entendu qu'une assemblée générale aurait lieu avant l'incorporation de la société. Le 5 avril 1944, le bureau de direction est autorisé à procéder à la construction et à l'achat de la machinerie.

Le ministère de l'Agriculture autorise la formation de la société le 20 juin 1944 et le fait paraître dans la *Gazette officielle de Québec* le 30 juin 1944. La formule de déclaration de Société est signée par cinquante-deux

coopérateurs. M. Trefflé Labrie est nommé officiellement secrétaire de ladite Société le 13 juillet 1944. Lui et monsieur Hormidas Fournier sont autorisés comme signataires de tous les effets commerciaux pour la bonne marche de l'entreprise.

Le 28 octobre 1944, la Caisse populaire est autorisée à prêter 12 000 \$ à un taux de 4 % pour financer le coût de la construction et l'achat de la machinerie. De plus M. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture du temps, nous fait parvenir un chèque de 500 \$ en subvention. Le CNR loue le terrain actuel pour 10 \$ par année.

Cette construction comprend un entrepôt de 42' x 60' x 12' de haut, un élévateur de 24' x 30' x 26' de haut et l'installation d'un malaxeur et d'une moulange.

Après la construction on diminue le salaire de M. Labrie comme secrétaire gérant de 125 \$ à 100 \$ par mois; et messieurs Dollard Turgeon et Laval Ruel sont engagés comme employés de la Meunerie au taux de 20 \$ pour une semaine de 60 heures.

Date mémorable, le 1^{er} décembre 1944 la Meunerie coopérative agricole de Saint-Charles ouvre ses portes; il ne faut pas oublier que lorsque la Meunerie ouvre ses portes en 1944, le premier wagon de grain rond étant arrivé sur la voie d'évitement, celle-ci ne peut en prendre possession car elle n'a pas les fonds suffisants. Alors quelques valeureux pionniers se portent garants à la Caisse populaire afin que la Meunerie puisse prendre possession dudit wagon.



Réception de wagons de grains

En octobre 1947, un nouveau pas pour la Meunerie : Affiliation à la Coopérative fédérée de Québec.

Une nouvelle construction s'ajoute en 1948 soit un bureau, du côté est de la Meunerie, de 36' x 42'.

En novembre 1950, nouvelle acquisition soit : le crible Forano 150.

Après cinq années d'opérations fructueuses : un chiffre d'affaires de 475 074,96 \$, un profit net de 9 304,45 \$, un total de cent vingt-quatre sociétaires et un actif de 87 728,31 \$.

En 1952, M. Laval Ruel prend la gérance de la Meunerie et M. Henri Ruel en devient le président. En cette même année, afin d'agrandir la propriété, la Meunerie se porte acquéreur du terrain de l'hôtel (incendié) du côté est.

Avec l'expansion de la Meunerie, nous ouvrons un nouveau commerce en 1953 où l'on fait la vente de machinerie agricole et des pièces.

Comme la chance sourit à toute entreprise bien dirigée, après dix années de fondation, le bilan montre un chiffre d'affaires de 723 190,30 \$ et un profit net de 35 237,41 \$. La société regroupe cent soixante-cinq sociétaires et possède un actif de 109 916,04 \$.

En 1955, avec la prospérité, il faut penser à agrandir l'élévateur à grain et à acquérir une moulange et un mélangeur à moulée.

Vu l'augmentation du volume de travail dans la comptabilité, en 1956, un employé de bureau est embauché pour seconder le secrétaire gérant. Et la même année, une protection pour les sociétaires s'ajoute tel qu'un plan d'assurance vie de la Coopérative fédérée de Québec en coopération avec l'UCC.

Comme la prospérité est de pair avec le service aux cultivateurs, en 1958 on organise la distribution d'huile à chauffage, de gazoline, d'huile diesel et on fait l'installation de réservoirs pompes et l'achat d'un camion-citerne.

Pour répondre aux besoins grandissants de la Meunerie, en 1959, on construit, à l'est de la bâtisse, des bureaux

adéquats d'une grandeur de 18' x 42' pour le service aux clients, secteur comptabilité.

Pour répondre à la demande de services de réparation et d'entretien de la machinerie agricole, la construction d'une bâtisse de 125' x 40' est réalisée qui servira de garage et d'entrepôt.

Les chiffres sont très importants, à notre quinzième année, soit en juillet 1960, un chiffre d'affaires de 1 029 299,77 \$ rapportant un profit net de 24 458,48 \$ avec un nombre grandissant de deux cent neuf sociétaires ayant comme actif 271 744,77 \$.

En 1962 on procède à l'asphaltage d'une partie du terrain immédiatement au sud de la Meunerie. On ajoute un nouveau service pour la classe agricole par l'acquisition de pompes d'arrosage et de moissonneuses-batteuses.

Vu les exigences du fisc, le bureau étant inadéquat pour conserver les documents et dossiers, une voûte à l'épreuve du feu est construite en 1966.

Au grand avantage et à la satisfaction de notre clientèle agricole, en 1967, on ajoute un nouveau service en construisant un entrepôt à l'ouest pour un service d'engrais chimiques en vrac et on procède à l'achat d'épandeurs pour ces engrais. La Meunerie acquiert par le fait même les services d'un technicien en la personne de M. J.-C. Hecquet.

La demande sans cesse grandissante dans le domaine des moulées en vrac nous amène, en 1968, à l'agrandissement des élévateurs à grain et à l'acquisition d'une machine pour fabriquer des moulées en cubes. Comme le projet s'avère très coûteux, nous devons effectuer un emprunt consenti par la Caisse centrale. Le ministère de l'Agriculture, par son représentant l'honorable Clément Vincent, est heureux d'aider la classe agricole en nous garantissant cet emprunt.

La Meunerie coopérative construit un entrepôt d'engrais chimiques en vrac en 1967. En 1975, la Coopérative fédérée de Québec construit un plan d'engrais minéraux sur le terrain de la Meunerie coopérative agricole de Saint-Charles. À partir de ce moment, la Meunerie de Saint-Charles s'approvisionne à l'entrepôt de la Coopérative fédérée.

Le 9 octobre 1979, la Meunerie coopérative agricole de Saint-Charles fusionne avec la Société coopérative agricole de Saint-Vallier.

Le 1^{er} avril 1986, la Société coopérative agricole Chaudière-Etchemin, la Société coopérative agricole Bellechasse et la Meunerie coopérative agricole de Saint-Charles se fusionnent pour former UNICOOP, coopérative agricole.

En 1991, UNICOOP achète le centre d'engrais minéraux de la Coopérative fédérée de Québec.

L'année 1994 voit des investissements de l'ordre de 75 000,00 \$ dans le secteur laitier végétal. Trois épandeurs d'engrais minéraux sont remplacés et deux silos sont ajoutés pour l'entreposage de grains floconnés fabriqués à la Meunerie de Saint-Charles.

Pour faire face à la nouvelle réglementation d'entreposage des pesticides et continuer à assurer la présence d'UNICOOP dans ce secteur de marché, le conseil d'administration a approuvé en 1995 la construction de trois nouveaux entrepôts de protection à Saint-Charles, Sainte-Hénédiène et à Saint-Pierre, Î.O.

En 1997, l'installation de silos destinés à l'entreposage de nouveaux produits entrant dans la fabrication de certaines moulées et l'informatisation du procédé de cubage des suppléments et moulées ont nécessité des investissements de plus de 235 000,00 \$.

Pour améliorer les capacités d'entreposage de la moulée en sacs et surtout pour faciliter la manutention et l'expédition, il a fallu ajouter un entrepôt de 60' x 70' adjacent du côté nord-est des installations.

par Uni-coop

LES MOULINS

Au nord de la rivière Boyer

Le premier document qui nous révèle la présence de moulins sur le territoire de Saint-Charles est la carte de Murray que nous avons déjà reproduite dans le chapitre premier; dressée en 1761, elle fait partie de la cartographie de la Nouvelle-France après la conquête par les Anglais.

Le cartographe Charles Blaskowitz y a indiqué quatre moulins, deux à l'est du village et, deux du côté ouest; le croquis suivant montre la localisation de ces moulins.

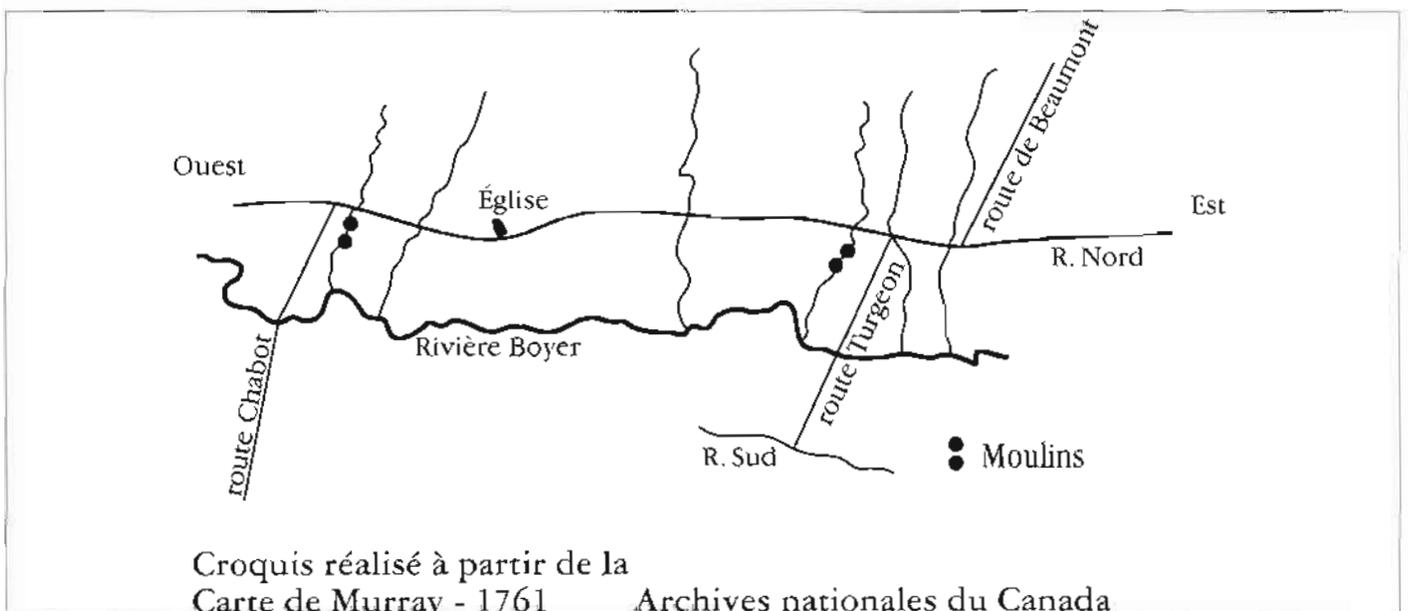
Les moulins de l'est

Sur le ruisseau qui sert de décharge au lac Saint-Charles, aujourd'hui appelé ruisseau Nadeau, entre le chemin Royal et la rivière Boyer, il y a deux moulins dont la position est bien identifiée. La reproduction foncée de la carte originale ne nous permet pas de lire « flour » ou « saw mill » mais, si nous consultons le cadastre abrégé de la seigneurie de Beaumont publié en 1858, on note deux moulins à farine appartenant au seigneur Louis-Pierre-Hubert Turgeon.



Avant les moulins

tiré de « Nos ancêtres » livre 9 p. 150 de Gérard Label



Croquis réalisé à partir de la
Carte de Murray - 1761

Archives nationales du Canada

Le propriétaire suivant est à notre avis le sieur Pierre Naud dit Labrie qui, en date du 23 septembre 1884, le cède à son fils Onésime Naud dit Labrie. Il est situé sur une partie du lot 43 du cadastre officiel de Saint-Charles et il est cédé avec « dix pieds de terrain tout autour et un droit de passage depuis le chemin Royal pour communiquer au moulin » (contrat 20808).

Le sieur Onésime Labrie, meunier à Saint-Charles, vend le 4 mai 1916 au sieur Eusèbe Mercier « un terrain situé sur le lot 43, borné au nord au chemin public, au sud à la ligne du chemin de fer, à l'est au ruisseau, à l'ouest au chemin de Amédée Labrie, avec le moulin à farine et autres bâtisses dessus érigées, circonstances et dépendances » (contrat 42137).

Le dernier propriétaire et meunier fut Émile Mercier qui reçut de son père Eusèbe le moulin décrit ci-haut; il l'opéra jusqu'en 1948 alors qu'il est engagé à la Meunerie coopérative de Saint-Charles où il fut meunier pendant trente-deux années.

Le deuxième moulin situé au sud du moulin Mercier nous est connu au début du vingtième siècle comme le moulin Bouffard. En 1893, il appartenait à Israël Bouffard. Il est toujours en opération en 1901 et semble avoir une importance assez considérable puisque quatre-vingts contribuables venant du rang du Sud, de la Hêtrière et de la Tremblade adressent une requête au conseil municipal par la voie de Israël Bouffard, meunier, pour faire verbaliser un chemin depuis la route de Delphin Prévost jusqu'au moulin; ce chemin est visible sur une photo prise vers 1920 et où l'on voit l'auto de Joseph Labrie près du pont de la route Prévost-Turgeon. Il devait être en opération en 1879 puisque Pierre Couture et Joseph Bonneau demandent d'être déchargés du coût d'entretien du moulin à farine, et que « François Prévost soit chargé dans ledit pont ».



Moulin à farine Photo de É. Mercier

Il fut la propriété de Joseph Labrie puisque ce dernier y entreposait des pièces d'automobile alors que les fenêtres et les portes avaient été enlevées. Il devait être inopérant depuis 1916 car Eusèbe Mercier avait acheté les droits de mouture des deux autres moulins, Bouffard et Labrie, situés respectivement au sud et au nord du sien sur le ruisseau Nadeau. C'est en 1946 que Émile Mercier fit l'acquisition du terrain au sud de sa propriété; acheté des enfants de Joseph Labrie, Madeleine et Daniel, ce terrain ne contenait que les fondations du moulin Bouffard. Il avait été démantelé par Alcide Larochelle en 1945 pour construire la demeure de Dollard Labrie sur la rue Saint-Edouard. Il ne reste plus rien à voir du moulin à farine et à carde d'Israël Bouffard.

Sur le même ruisseau Nadeau, au nord du chemin Royal, Joseph Labrie opérait, en arrière de son garage, un moulin à farine et à scie qui passa au feu en 1940 en même temps que le garage; il ne fut pas rebâti. Un peu en amont du moulin, on avait aménagé un barrage de 50 pieds de largeur sur le ruisseau pour former une réserve d'eau suffisante pour faire fonctionner les trois moulins.

Monsieur Eusèbe Mercier utilisait aussi un barrage à la décharge du lac Saint-Charles pour retenir le plus possible l'eau de ce dernier. Émile Mercier nous rapporte que son père Eusèbe confiait à Eugène Patry le soin d'aller ouvrir ou

fermer la « pelle » (porte coulissante).

Sur la carte de Joseph Bouchette intitulée Description topographique de la Province du Bas-Canada et publiée en 1815, on observe qu'un moulin existait sur le ruisseau des Sources immédiatement au sud du chemin Royal et à l'intersection est de la route Delphin Prévost, Louis Turgeon. (route Charles Picard). Le ruisseau des Sources traverse le chemin Royal à 350 mètres à l'est du ruisseau Nadeau.



« Description topographique du Canada » Joseph Bouchette, 1815

Delphin Prévost est propriétaire du moulin à farine sur le lot 35 en 1858, si on se réfère au cadastre abrégé de la seigneurie de Beaumont. Il n'est plus question de ce moulin dans la littérature; l'emplacement fut connu par la suite comme celui du garage Ludger Labrie avec une pompe à essence White Rose; aujourd'hui c'est la propriété du ferrailleur Charles Picard.

Traversons le pont de la route Prévost Turgeon et dirigeons-nous vers l'est sur le rang Bas du Sud; après avoir dépassé l'entrée de la route Gosselin, on arrive au ruisseau Sainte-Catherine qui traverse la route du sud au nord sous un pont en béton. À quelque distance au nord du pont se trouvait un moulin à farine connu au XXI^{ème} siècle comme le moulin Bouchard.

Construit sur le lot 304 de la paroisse, il fut vendu par Étienne Marcoux le 6 décembre 1859 à Firmin Fournier (contrat 8273). Au cours de l'année 1878, Firmin Fournier cède le moulin à farine à son fils Adélarde (contrat 20485).

Le dix-sept juillet 1899 (contrat 26681) veuve Exilda Patry, veuve de Adélarde Fournier, vend à Joseph Leclerc : Un moulin à farine, chaussée et pouvoir d'eau et un emplacement contigu de 3/4 arpent par 60 pieds.

L'année suivante, soit le 12 juillet 1900, Joseph Leclerc revend la même propriété à François-Xavier Bouchard, ancien marchand (contrat 29294).

Quinze années plus tard, le 25 septembre 1915, François-Xavier Bouchard vend à Eusèbe Mercier (contrat 41620):

- un moulin à farine, une écluse sur le lot 303 et des droits d'eau sur le lot 302,
- un emplacement de 3/4 arpent par 60 pieds,
- un moulin à scie qui se trouve sur le terrain précédent.

On peut supposer que c'est François-Xavier Bouchard qui a bâti le moulin à scie.

En 1916, en date du 16 avril (contrat 42086) Eusèbe Mercier vend la propriété à Fidèle Couture, meunier.

Ce dernier se voit obligé le 7 février 1918 d'accorder une hypothèque à Israël Bouffard, ancien meunier de Saint-Damien (contrat 44332).

Le 27 avril 1920, la propriété fut reprise par Eusèbe Mercier (contrat 46358) mais nous ignorons si ce dernier meunier a opéré le moulin jusqu'en 1930 lorsqu'il vendit le tout à Amédée Labonté (contrat 56838).

Amédée Labonté vend à Gérard Bolduc le lot 304 et l'écluse sur le lot 303 le 26 octobre 1961 (contrat 92148).

Ce moulin qui avait été érigé à cheval sur le ruisseau Sainte-Catherine était activé par une grande roue à godets qui recevait l'eau au moyen d'une dalle qui passait sous le pont de la route et qui s'alimentait à l'écluse érigée sur le lot 303 au sud du chemin. Ce moulin fut très actif, car il desservait beaucoup de clients; en plus de moudre le blé pour y faire de la farine, il préparait aussi les moulées pour le bétail.

Un peu en retrait, sur le terrain adjacent, existait un moulin à scie. Il était actionné à la vapeur. Il fut consumé par le feu et entraîna par le fait même la destruction de la grange de Pierre Labonté.

L'écluse du lot 303 servait de lieu de plaisance, nage en été et patinage en hiver. Foi d'Henri Picard, l'eau de l'écluse gonflait jusqu'à la grange de ses parents, terre voisine sur le lot 302. Cette écluse a fourni pendant longtemps la glace qu'on découpait en février de chaque année pour les commerçants et la beurrerie.

Les moulins de l'ouest

Le cadastre abrégé de la seigneurie de La Martinière publié en 1858 nous indique que Charles et Didace Bernier possédaient chacun un moulin; l'un, un moulin à farine et l'autre, un moulin à carde sur le ruisseau de la décharge du lac Rouleau, maintenant ruisseau Labrie.

Nous n'avons relevé aucune mention du moulin à carde dans la littérature après cette date. Il était situé au sud du moulin à farine qui fut acheté par Napoléon Labrie en 1897 et localisé plus près du chemin public.

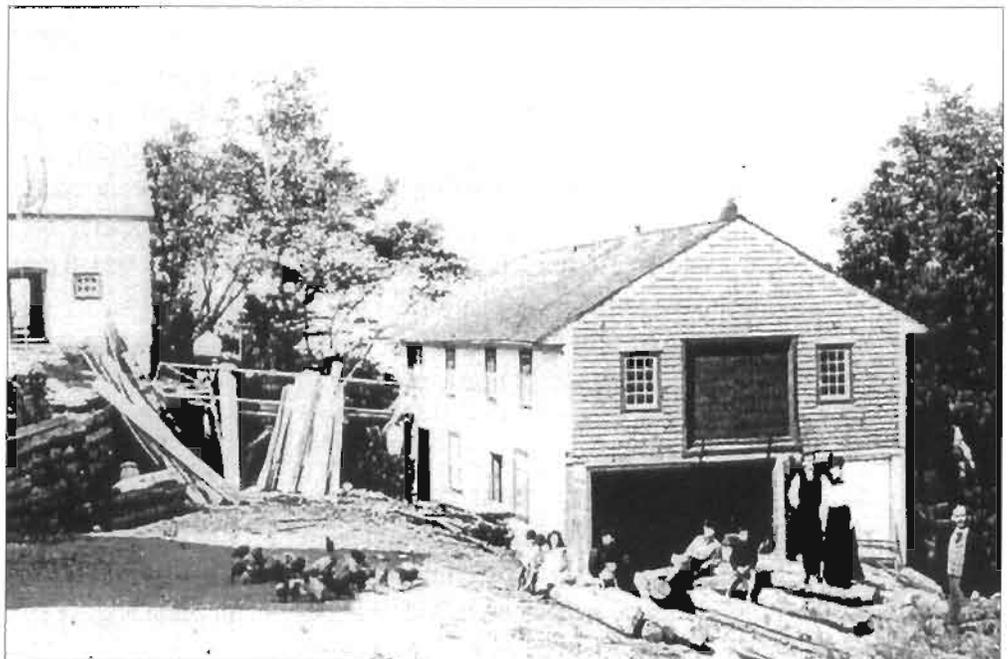
Ce deuxième moulin était actionné par l'eau du ruisseau lors de l'achat par monsieur Labrie, et il servait à moudre les grains et à scier le bois. Vers 1900, le propriétaire remplaça la source d'énergie hydrolique par la puissance d'une chaudière à vapeur.

La chaudière fut démantelée et remplacée par un système électrique en 1962. L'activité de mouture avait été abandonnée dès l'apparition des coopératives agricoles.

Ce moulin a été la proie des flammes trois fois et, chaque fois, il a été reconstruit. La première fois, il brûlait en 1913; reconstruit, il brûla de nouveau en 1934 au moment où Adjutor, propriétaire depuis sept ans et fils de Napoléon, l'opérait. Le fils de ce dernier, Réal, dut subir à son tour la perte par le feu de son moulin; le sinistre s'est produit en 1954.

Le moulin fut reconstruit au même endroit. Il appartient maintenant à André Labrie, fils de Réal. André représente donc la quatrième génération de Labrie qui ont œuvré sur ce moulin. Un projet de reconstruction d'un moulin à scie plus moderne au nord du chemin sera bientôt une réalité.

Un autre moulin à scie, situé à quelques douze arpents à l'est du premier sur la même route est en opération depuis 1938. Il fut construit par Marius Labrie et il était actionné par la puissance d'une chaudière à vapeur. Il appartient aujourd'hui à son fils Charles qui l'opère toujours au moyen de la vapeur et de l'électricité.



Moulin à scie d'André Labrie, fils de Réal, encore en opération



Moulin à scie fonctionnant encore aujourd'hui avec une bouilloire (vapeur).
Construit en 1937 par M. Marius Labrie et opéré depuis 1982 par son fils Charles.

Les moulins du centre

Si on continue vers l'est et qu'on s'arrête à l'entrée du village, soit à la rue Laflamme, il y avait à l'endroit même de la rue la maison de mademoiselle Lavallée, fille de Johnny Lavallée qui a construit le grand magasin Maurice Labonté. En face de la vieille maison se trouvait un grand hangar qui servait d'entrepôt pour les marchandises du magasin de son père.

Napoléon Laflamme, originaire de Saint-Pascal de Kamouraska, acheta la propriété de mademoiselle Lavallée dit Paquet en 1908. Spécialisé dans la fabrication de portes et fenêtres, il transforma le grand hangar en manufacture pour exercer son métier qu'il fit jusqu'en 1932. C'est à ce moment que son fils Georges continua les opérations du commerce.

Deux années plus tard, Georges, tout en continuant le métier de son père, installa sur la propriété un moulin à scie actionné par un moteur à essence. En 1935, Georges transforma son moulin et se mit à carder la laine tout en continuant de faire le sciage et le planage du bois. Il décide de changer de source d'énergie et il installe une chaudière à vapeur; plus tard, il transforma le tout à l'électricité.

En 1955, Georges Laflamme déménage son moulin et vend la machinerie à un individu de Honfleur. Il construit un autre moulin actionné à l'électricité près de la gare du Canadien National à l'ouest de la route de la Station et de la Meunerie coopérative agricole. Il poursuit ses activités de préparation du bois d'œuvre et, lentement, son entreprise se transforme, en plus de la fabrication de portes et fenêtres, en un commerce de quincaillerie.

Situé au même endroit, le commerce est maintenant un commerce de grande importance opérant sous la raison

sociale de Georges Laflamme inc. Des succursales de la même société existent à Sainte-Claire et à Beaumont et les dirigeants sont tous des descendants de Napoléon sous la directive de Roger qui en assure la présidence.

Les moulins du ruisseau Chabot

Au sud du chemin Royal et de l'écluse qui se trouve à l'ouest de l'épicerie A. M. Roy, on trouve en arrière de l'ancienne maison de Antonio Chabot une bâtisse de forme rectangulaire construite en bois et contenant deux étages. Le sous-sol du côté du sud abritait l'arbre de couche et les poulies qui actionnaient les machines. Il avait été érigé vers le début du siècle et servait à moudre le grain et à scier le bois. Alphonse et Antonio Chabot l'ont toujours opéré en utilisant la force de l'eau. Ils abandonnèrent la mouture du grain au profit de la transformation du bois. Son existence se termina comme fabrique de râpeaux de bois que monsieur Antonio Chabot vendait 25 ¢ pièce. Toutes les opérations cessèrent en 1940.

Sur la carte de Murray, on aperçoit le symbole de deux moulins sur le ruisseau de l'écluse Chabot immédiatement au sud du chemin Royal. Encore une fois, il est impossible de lire si ces moulins étaient de moulins à scie ou des moulins à farine; nous supposons que c'étaient des moulins à scie qui sciaient le bois pour la construction de l'église, des maisons et des bâtisses des colons qui prenaient des terres en grand nombre à cette époque.

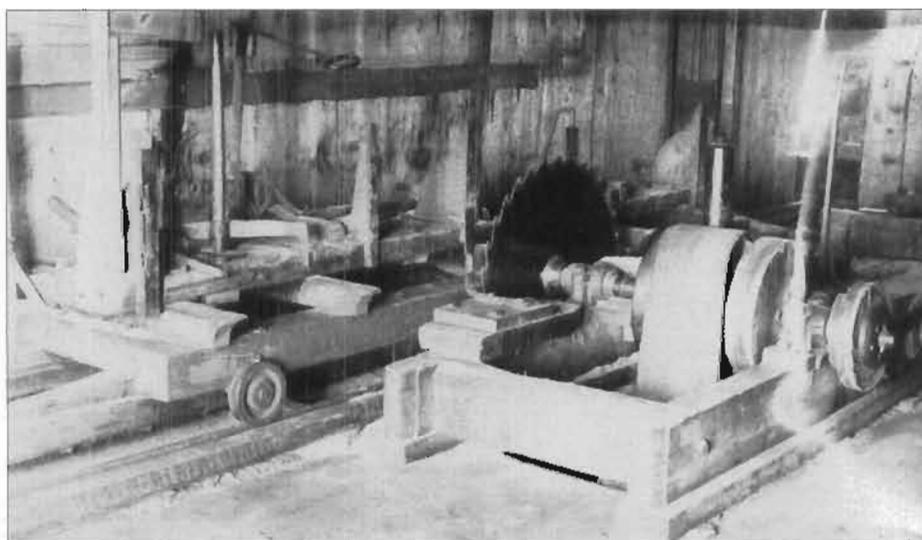
Pas loin de Saint-Charles, dans le rang « La Petite Grillade » Pierre Beaudoin fabriquait des orgues; il fabriqua les premières orgues et les secondes orgues de Saint-Henri; ces dernières furent fabriquées dans l'entrepôt de M. Chabot du village de Saint-Charles de Bellechasse par le facteur Ernest Desmarrais en 1884. On dit qu'il était l'élève de Pierre Beaudoin dont l'usine exista à Saint-Henri de 1845 à 1875. Esquisse de Saint-Henri de Lauzon, J.A. Lemay et R. Carrier p. 237. L'entrepôt de M. Chabot serait-il celui de monsieur Alphonse Chabot près de l'écluse?



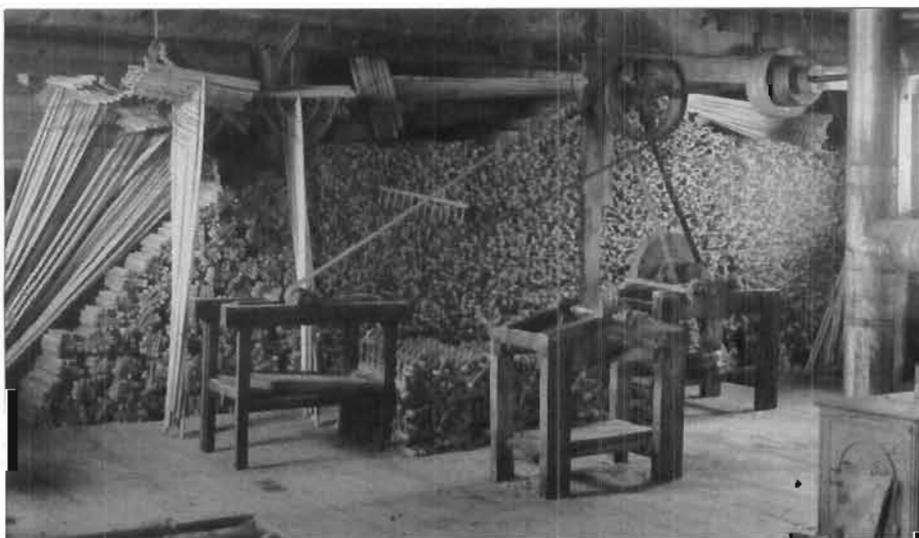
Moulin d'Antonio Chabot servant à la fabrication de râpeaux de bois jusqu'en 1940



Moulin Chabot, la moulange Gracieuseté : Robert Chabot



Moulin Chabot, la scie actionnée par la force hydraulique Gracieuseté : Robert Chabot



Moulin Chabot, la fabrication des râpeaux Gracieuseté : Robert Chabot



St Charles 15 Juillet 1945

À gauche, le moulin Chabot dans sa période d'activités
Ci-bas, lettre d'entente pour la construction du barrage
de l'écluse Gracieuseté : Robert Chabot

Nous, Soussignés, Cultivateurs de la Paroisse de St Charles: avons décidé de former une association devant s'occuper de la construction d'un barrage sur le ruisseau dit; "Antonio Chabot".

Ce dit barrage devant servir l'hiver pour la coupe de la glace, et ceci pour l'utilité exclusive de La Coopérative de Beurrerie de St Charles, de M. Joseph Dion et de quelques particuliers soussignés avec nous.

M. Antonio Chabot, qui comparait ici et signe avec nous, donne par les présentes, liberté entière et plein contrôle de la glace se formant sur l'étendue d'eau refoulée par le dit barrage, à la Coop. de Beurrerie et à M. Joseph Dion, à condition toutefois que la glace dont il aura besoin lui soit fournie gratuitement par la Beurrerie et M. J. Dion.

Il est aussi résolu que: Si quelqu'un, autre que les soussignés, désire faire de la glace, sur l'étendue d'eau ~~refoulée par le dit barrage, il devra payer à l'association,~~ un droit de 10 cts. par bloc de glace, M. Joseph Dion étant de ce fait nommé pour percevoir ces droits de coupe qui formeront un fonds qui servira par la suite à l'entretien du barrage.

Louis Philippe Masselin
Robert Chabot

Joseph Dion Louis Asselin Président
Beurrerie Coopérative

Les moulins de l'extrême ouest

Deux contrats notariés parlent de moulins à Saint-Charles sans préciser leur localisation exacte. Il s'agit probablement de deux moulins qu'on peut apercevoir sur la carte de Joseph Bouchette publiée en 1815. Ils sont situés tous les deux sur la branche sud de la rivière Boyer qui chevauche la ligne de séparation des seigneuries La Martinière et de Lauzon.

En date du 7 janvier 1806, en présence du notaire Têtu, Nicolas Morissette s'oblige en faveur de John Caldwell, écuyer, d'entretenir en bon état et bien étanche la chaussée actuelle du moulin de la paroisse de Saint-Charles, seigneurie de Lauzon, appartenant à l'honorable Henri Caldwell. Il s'agit probablement de celui qu'on retrace dans le rang Grillade un peu au sud de la fourche qui sépare la rivière Boyer en deux branches et qui fut construit en 1804 par John Caldwell.

Un autre contrat, daté du 5 novembre 1832, signé par les notaires Birch et D. Plante décrit un devis et marché pour la construction d'un moulin à Saint-Charles entre Sieur Georges Launière et Sieur Charles Letellier. « Ledit moulin aura quarante-cinq pieds de long sur trente pieds de large, il aura deux étages convenables, bâti en pierres, avec un

mur de force suffisante pour supporter les mouvements dudit moulin [...] Il y aura une grande roue de vingt-quatre pieds de diamètre sur quatre pieds de large. »

Georges Launière était meunier et demeurait à Québec et Charles Letellier était constructeur de moulins demeurant en la paroisse de Saint-Étienne de Beaumont.

« Que ledit Charles Letellier s'oblige à faire et parfaire d'hui à la fête de Saint-Michel, bâtir un moulin en la paroisse de Saint-Charles en conformité au devis [...] pour la somme de sept cent livres du cours actuel de cette Province du Bas-Canada. »

Ce dernier moulin en pierre aurait été bâti à Saint-Charles; mais, nous n'avons pas obtenu chez nos aînés centenaires les témoignages confirmant l'existence d'un tel moulin. De mémoire d'homme, tous ces moulins connus à Saint-Charles étaient en bois.

par Conrad Paré



Arthur Lacroix, livreur pour la boulangerie Arthur Bernard, 8 mai 1939

Photo : Mme Irène Lacroix-Côté

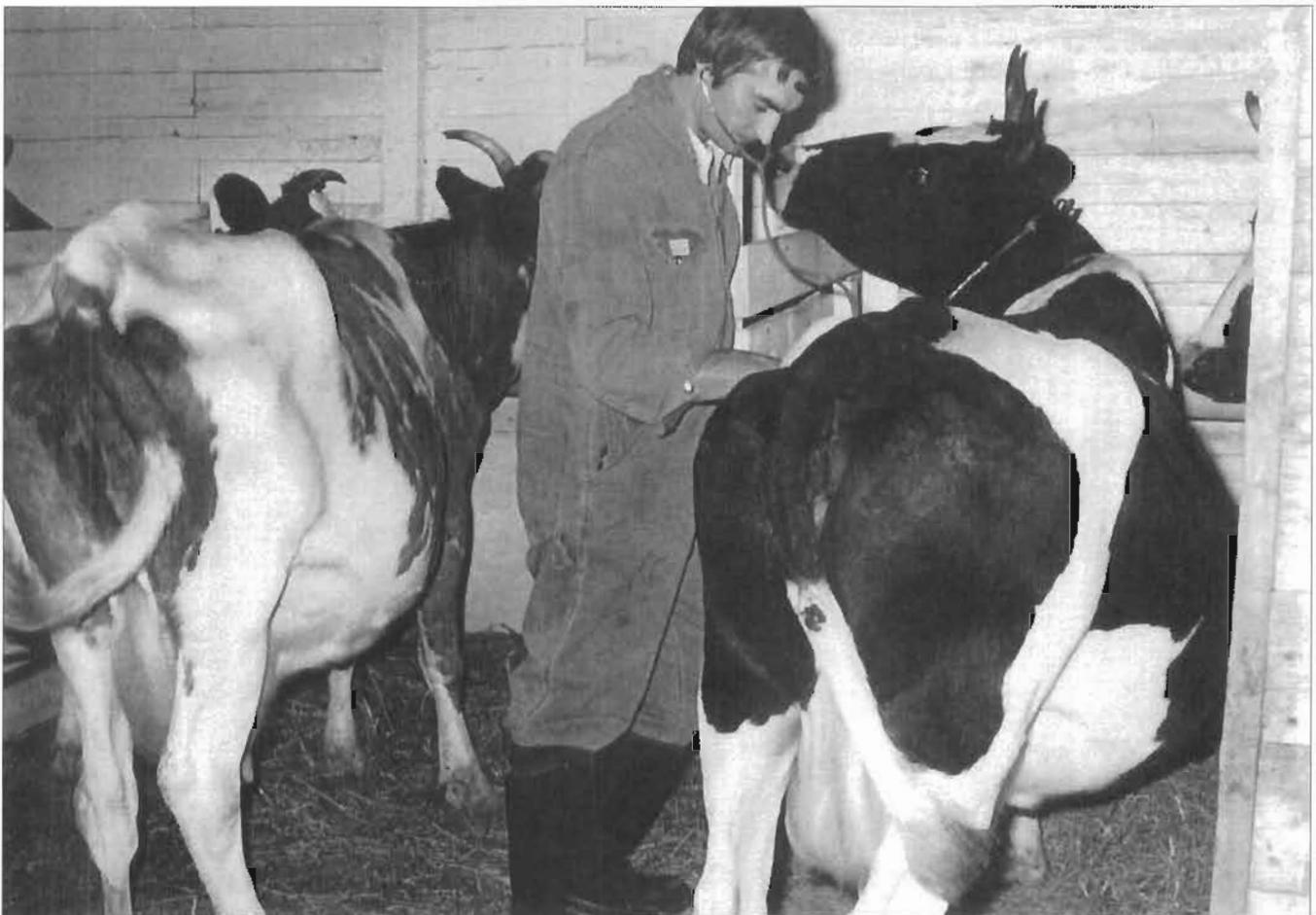
MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

La médecine vétérinaire, comme bien d'autres services, a gravité autour de l'agriculture artisanale. À partir du milieu du siècle elle se développe dans la 2^e moitié jusqu'à un niveau suffisant pour satisfaire les producteurs devenus des industriels de la transformation animale en denrées alimentaires.

À l'ère artisanale, la valeur des animaux et de leur production respective n'étaient pas suffisantes pour rentabiliser le coût des traitements des maladies. Ceux-ci étaient réclamés, presque exclusivement, pour les chevaux. Bêtes de somme de ce temps, elles étaient très utilisées à cette époque où la mécanisation, du transport et des travaux agricoles, était à ses débuts.

Ensuite, les productions laitière et porcine se sont développées au rythme de l'augmentation des revenus unitaires générés. Les services vétérinaires étatisés ont pris en charge le contrôle des épidémies et de l'hygiène animale. Parallèlement, les services curatifs se sont adaptés aux nouvelles réalités. Ainsi, dans plusieurs paroisses dont Saint-Charles, il y a eu l'apparition de la fièvre charbonneuse et la présence courte mais importante de la rage sur quelques espèces animales. Le contrôle chez les animaux par ces instances a permis de limiter l'expansion et la contagion aux humains co-habitants. Et, peut-être, certains d'entre vous se souviennent de la tuberculose, de la brucellose ou du B.V.D.

Début des années 70, une entente semi-étatique a été signée entre l'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec, le ministère de l'Agriculture du Québec et l'Union



Le Dr Jacques Gourgues au temps des cheveux noirs, (il y a déjà plusieurs années) en train d'ausculter les bruits de contraction du rumen d'une vache curieuse ou affectueuse ou insécure, qui aime voir de près cet intrus inhabituel

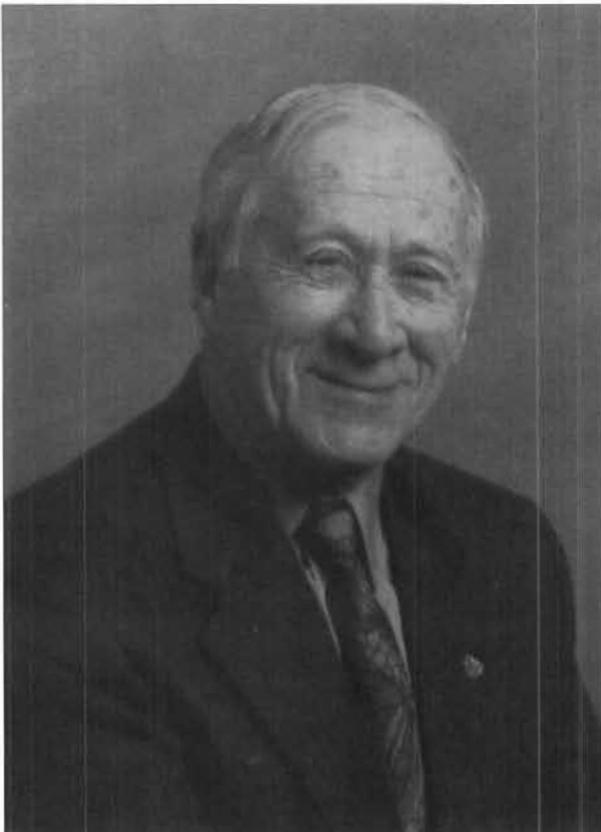
des producteurs. Ceci a contribué à l'essor de l'agriculture et de la médecine vétérinaire.

Les années 80 ont été caractérisées par une meilleure qualité de soins préventifs; plus pratiques et plus rentables que les curatifs.

Puis, au cours des années 90, les standards de productions, de plus en plus sophistiqués et performants, ont permis une mise en marché d'une plus grande quantité de lait, et de meilleure qualité, avec de moins en moins d'unités animales.

L'activité agricole de Saint-Charles était dotée d'une bonne vigueur pour les époques ci-haut mentionnées tout au long de son histoire.

Le pionnier vétérinaire, établi à Saint-Charles en 1951, fut le Dr Germain Pinard. Il a exercé la pratique curative sur les fermes de la région durant 14 ans. Puis, il a été au service de l'hygiène vétérinaire provinciale jusqu'à la fin des années 70. Il nous livre un message de circonstance dans les lignes qui suivent.



Dr Germain Pinard, premier vétérinaire de Saint-Charles-de-Bellechasse

J'ai souvenir encore...

le 250^e de Saint-Charles de Bellechasse

Fêter un centenaire d'une paroisse, c'est quasi décerner à celle-ci un titre de noblesse, c'est même faire œuvre de patriotisme.

Je suis heureux de me joindre aux citoyens de Saint-Charles en cette année de festivités du deux cent cinquantième anniversaire de fondation.

Au cours des derniers cents ans, Saint-Charles, localité foncièrement agricole, a bien accueilli ses nouveaux agriculteurs. Au temps de l'après-guerre (1945) la pratique de la médecine vétérinaire devint plus accessible et plus efficace. Les gouvernements canadien et provinciaux ont toujours exercé une surveillance en égard aux maladies infectieuses, transmissibles des bœufs.

C'était en juin 1951. Le soussigné résolu de s'implanter dans Saint-Charles pour pourvoir à la santé du cheptel. Ce fut alors le premier centre d'un service vétérinaire permanent et desservant plus de dix paroisses environnantes. Praticien en priorité, chez les grands animaux, le vétérinaire Germain Pinard s'est adonné à l'éradication de la brucellose bovine appelée aussi l'avortement contagieux. Cette bactérie est responsable, chez l'humain, d'une pathologie appelée fièvre ondulante. Lors de ma venue dans Bellechasse, plusieurs troupeaux en étaient infectés. Par l'analyse du sang des bœufs, par la vaccination des génisses d'élevage et par la surveillance des achats de bœufs, la brucellose régressa constamment.

Présente depuis les temps anciens, la tuberculose bovine demeurait une menace à la santé chez les humains. Il fut donc nécessaire d'en faire le dépistage et d'éliminer les bœufs atteints; travail planifié et efficace du gouvernement fédéral car en une période de vingt-cinq ans les troupeaux en furent délivrés.



Julie Brochu et Dr Boutin, début en 1974

venue d'un confrère résidant à Saint-Gervais à compter de 1974. Il s'agit du Dr Claude Boutin. Sept ans après un autre jeune gradué, en la personne du Dr Michel Mignault, s'installe à Saint-Charles. Jusqu'en 1991 le bureau a été abrité dans une résidence, 10 avenue Saint-Georges, habitée de plus par la famille Gourgues. En septembre il y eu déménagement dans la clinique, dès la fin de sa construction, au 23 avenue Commerciale. Depuis cette même année, le Dr Jacques Laflamme, natif et résidant de Saint-Gervais, a joint le groupe. Sept autre années se sont écoulées et un nouveau confrère, le Dr Jean-François Saint-Louis vient s'ajouter comme citoyen de Saint-Charles et s'intégrer à l'équipe vétérinaire en juillet 1998.



Dr Mignault, début en 1981



Dr Laflamme, début en 1991



Dr St-Louis, début en 1998



Bureau de la clinique de médecine vétérinaire
Photo : Mme S. Bonneau, 1998

Il est essentiel de souligner la participation de conjointes de vétérinaires à l'équipe et de rendre hommage à ces collaboratrices très précieuses. Les plus âgées se souviendront de Mme Lucille Messier, épouse du Dr Pinard. Les autres noms à inscrire sur cette liste sont : Rachel Cadrin-Gourgues et Julie Brochu-Boutin.

par G. Pinard et J. Gourgues

LE CERCLE DES FERMÈRES DE SAINT-CHARLES

Le mouvement des cercles des Fermières est le fruit de l'initiative de deux agronomes qui, en 1914, avaient étudié des groupements œuvrant à l'extérieur du Québec et qui offraient aux femmes un milieu où elles élaboraient des moyens d'action pour améliorer leur niveau de vie tant au plan matériel, intellectuel que moral.

Et c'est dans cette optique que furent fondés les cercles des Fermières du Québec qui, en plus de viser à améliorer la condition féminine et familiale, se sont faits la courroie de transmission de notre riche patrimoine artisanal et culturel.

C'est en 1915 que furent créés les premiers cercles, d'abord à Chicoutimi et ensuite à Roberval, dans le but de refléter et, surtout, de réaliser l'idéal qui avait présidé à leur fondation. Faisant boule de neige, le mouvement s'est vite répandu au Québec pour ensuite déborder au Nouveau-Brunswick et même jusqu'à Labrador City. Il compte aujourd'hui 825 cer-

cles et 50 000 membres qui défendent leurs intérêts en soumettant à leurs instances dirigeantes leur point de vue sur les dossiers d'actualité, tels l'environnement, la santé, l'éducation, l'économie familiale, etc.

Sous la présidence de l'agronome Alphonse Desilets, le cercle de Saint-Charles fut fondé le 29 janvier 1920. L'assemblée d'une trentaine de membres procéda à la formation du premier conseil et Mme Marie-Louise Gonthier en fut élue présidente. Ancienne institutrice, elle fit autant sa marque dans ses nouvelles fonctions qu'elle l'avait faite dans son rôle d'enseignante.

Mlle Mélanie Leclerc fut nommée secrétaire, alors que Mmes Alphonse Gosselin et Alphonse Chabot étaient choisies conseillères.

Dès ses débuts, le cercle reçut l'encouragement du ministère de l'Agriculture qui fit distribuer aux membres des graines de semences de jardin, deux essaims d'abeilles et des œufs incubés pour améliorer l'élevage avicole. Un bélier de race fut même mis à la disposition des éleveurs de moutons.



Cercle des Fermières de Saint-Charles, comité de direction 1991. De gauche à droite : Mmes Réjeanne Bernier, Yolande Roberge, Lise Carrière, Véronique Roy, prés., Georgette Turgeon, Lucie Boivin et Denise Ruel

Par la suite, on demanda aux Fermières de faire revivre l'artisanat des lainages et toiles. Trois membres furent choisies pour soumettre au ministère différents échantillons fabriqués de laine naturelle, dans le but des exhiber lors d'expositions et de populariser ainsi ce genre de travaux.

L'engouement pour l'artisanat se répandit rapidement et l'on trouva bientôt un métier à tisser dans beaucoup de foyers. Les cultivateurs vendaient de 20 à 25 cents la livre les surplus de laine brute et prête à être utilisée. De plus, on semait, brayait, filait et tissait

le lin pour en faire les chaudes étoffes, les bonnes couvertures en toile du pays, les catalognes et les traditionnels tapis.

Et dès 1922, commence la distribution par le gouvernement de plants de fraises et de framboises, cultures qui de nos jours ont pris une ampleur considérable.

D'ailleurs, on ne saurait passer sous silence l'intérêt que nos membres ont toujours porté à l'art culinaire. Elles se sont toujours fait un plaisir de conserver les bonnes recettes de nos mères, de les améliorer au rythme de la modernisation des techniques culinaires, et même d'en inventer de leur cru au gré de l'évolution des goûts.

Et pour conclure sur les activités de notre cercle, il faut souligner sa participation généreuse aux diverses expositions où nos artisanes et artistes ne manquent pas de récolter le fruit de leur talent et de leur travail tout en méritant pleinement les éloges qui leur sont rendus.

Voilà donc, tracé à grands traits, un tableau de la naissance de notre mouvement et, surtout, de l'action positive qu'il a suscitée dans notre paroisse.



Mme Gisèle Isabelle du cercle local, remporte le 1^{er} prix au congrès régional de Saint-Charles (1948), avec une robe de chambre à motifs floraux tissée au métier



Notre doyenne, Mme Marguerite Asselin (membre depuis 1948) accompagnée de Mme Bertha Asselin, à sa droite et de Mme Georgette Lamontagne à sa gauche

Hommage soit rendu à ces femmes déterminées, à ces âmes dirigeantes qui ont mis tant d'énergie et de talent à bâtir un mouvement et des cercles paroissiaux dédiés à la cause des femmes, fermières et autres, et à leurs familles.

Des cercles comme le nôtre ont joué pleinement leur rôle, conciliant tradition et progrès. Leur structure, basée sur le bénévolat et l'amour du bien et du beau, ne peut que leur assurer un rayonnement durable pour le plus grand bien des nos communautés paroissiales.

Liste des personnes qui se sont succédées à la présidence de notre cercle de Saint-Charles :

Mesdames

Louise Gonthier
Louise Beaudoin
Anselme Rochefort
Adjutor Corriveau
Émile Dupuis
Philippine Carrière
Omer Roy
Réal Doyer
Richard Boulanger

Charles-Arthur Plante
Joseph Montreuil
Patrick Nadeau
Bernadette Dion
Laurence Ruel
Bertha Asselin
Véronique Roy
Lucie Boivin
Réjeanne Bernier

par Georgette Turgeon

CONFRÉRIES RELIGIEUSES

Les paroissiens de Saint-Charles étaient gens de prière et de foi et se faisaient un devoir d'appartenir aux différentes confréries religieuses fondées au cours des ans.

La confrérie des Dames de Sainte Anne pour les épouses, la Ligue du Sacré-Cœur pour les hommes et jeunes gens, la confrérie des Enfants de Marie pour les demoiselles et l'ordre du Tiers-Ordre franciscain pour les dévots, formeront pendant longtemps de solides appuis à l'action pastorale de nos curés.

Peu de documents nous ont été laissés pour permettre d'élaborer beaucoup sur leur sujet et seules la confrérie des Dames de Sainte Anne et la Ligue du Sacré-Cœur nous offrent un peu de documentation.

Ainsi, nous savons par un prône de 1905 du curé Pagé, qu'existait à cette époque une section locale au Tiers-Ordre franciscain, puisqu'à l'occasion des fêtes de l'Immaculée Conception et de Noël de cette année, il en avise les membres qu'il y aura absolution générale pour eux en autant qu'ils se conformeront aux exigences de l'ordre requises pour l'obtenir. C'est le seul renseignement recueilli qui nous permette de conclure à l'existence de ce mouvement chez nous, au début du siècle.

Quant aux Enfants de Marie, nous ne possédons aucun indice permettant de fixer les dates de fondation ou de dissolution de cette confrérie, mais il est à tout le moins indéniable que le mouvement fut bien actif durant au moins la première moitié de notre siècle.

Après l'introduction de la messe dominicale beaucoup se rappellent encore que les demoiselles y assuraient le chant lors du dimanche qui leur était fixé dans la rotation mensuelle établie entre les mouvements paroissiaux et que leur disponibilité était toujours assurée lorsque les cérémonies religieuses un peu élaborées requéraient leurs services.

Pour sa part, la section locale de la confrérie des Dames de Sainte Anne fut fondée en notre église le 27 juillet 1928 par

Son Éminence le cardinal Rouleau.

Le 18 novembre suivant eurent lieu les premières élections pour le choix d'un premier conseil et Mme Adélarde Royer en fut élue présidente.

À sa fondation, le mouvement comptait cent trente-cinq membres et, par la suite, les réceptions annuelles des nouvelles recrues maintinrent les effectifs du mouvement à un niveau assez imposant. C'est ainsi qu'en 1955, M. le curé Tanguay recevait cinquante-six dames nouvellement recrutées.

Les réunions préparées par l'aumônier, se tenaient le deuxième dimanche du mois à la sacristie et les membres étaient à cette occasion invitées à communier le dimanche suivant et à assurer le chant à la messe basse de ce jour qui leur était réservé.

On leur recommandait de réciter quotidiennement le chapelet en famille, de s'abonner à la revue du mouvement *La Famille Chrétienne* et une indulgence plénière leur était assurée par l'assistance aux réunions locales du mouvement.

En novembre 1966, un grand changement se produit, et la présidente annonce que la confrérie portera désormais le nom de « Mouvement des Femmes Chrétiennes » et qu'elle devient un mouvement d'action catholique au lieu d'une association de prière qu'elle était.

À partir d'un programme d'action proposé par l'équipe nationale, les dames sont invitées à bâtir des projets visant à améliorer la vie quotidienne de leur milieu.

L'équipe paroissiale est généralement formée de huit à dix équipières dont une responsable et une secrétaire-trésorière. M. le curé en est l'aumônier d'office.

En 1976, le mouvement comptait 201 membres qu'on invitait à quelques réunions dans l'année. Celles-ci étaient préparées par l'équipe qui s'inspirait de la revue *La Famille Chrétienne* et des idées acquises lors des journées de

formation données par l'équipe de la Fédération.

L'équipe faisait l'animation à la messe de la fête de Sainte-Anne et organisait chaque année un pèlerinage à Sainte-Anne-de-Beaupré.

Quelques équipes dirigeantes se sont succédées jusqu'en 1996 alors que, faute de relève pour diriger et animer, il a été décidé à l'unanimité de cesser les activités de la section locale.

De son côté, la Ligue du Sacré-Cœur existe depuis cent ans, ayant été fondée en 1899 par M. le curé Beaudoin.

L'événement fut alors souligné par l'érection d'une croix pour remplacer la colonne de tempérance qui s'élevait jadis en face de la route menant à Saint-Gervais.

C'est aussi en cette même année que furent achetés un drapeau et des insignes qu'on porta longtemps lors des processions ou cérémonies où la Ligue était impliquée. Plus tard, un autre drapeau fut acheté pour regrouper les jeunes gens lorsque l'occasion s'y prêtait.

Le mouvement s'avéra toujours une bonne source de bénévolat pour nos pasteurs et la fabrique, mais comme la chose se produit souvent, il perdit peu à peu de sa vigueur.

Aussi en septembre 1955, M. le curé Tanguay voulut-il le relancer et rassembla une soixantaine de membres pour choisir un nouveau conseil composé comme suit :

Aumônier :	M. le curé
Président :	M. Ovila Prévost
Vice-président :	M. J. W. Roy
Sec-trésorier :	M. Fernand Karsh
Conseillers :	MM. Marcel Asselin, Arthur Beaudoin, Philippe Boutin Henri Ruel, Gérard Turgeon, Georges Prévost
Servants de messe :	MM. Léon Carrier, Robert Prévost
Porte-drapeau :	M. Amédée Turgeon.

En août 1966, dans le sillage des changements apportés par le concile Vatican II, la Ligue prit le nom de « Mouvement des chrétiens d'aujourd'hui » et un bulletin mensuel *Le Lien* fut offert en abonnement aux membres.

Certains de ceux-ci font encore une demi-heure d'adoration au Saint-Sacrement avant la messe du premier vendredi du mois et vendent chaque année le calendrier du Sacré-Cœur pour aider à en propager la dévotion.

En 1980, deux cent vingt-huit membres paient leur cotisation et leurs réunions se tiennent désormais conjointement avec les Femmes chrétiennes.

Depuis 1996, toutefois, on ne tient plus de réunions régulières à cause de manque de relève, mais ceux qui le désirent peuvent participer quatre fois l'an, avec leur épouse, à des rencontres de ressourcement avec l'exécutif diocésain du Mouvement des chrétiens d'aujourd'hui.

par Denise Doiron-Prévost

LES CROIX DE CHEMIN

Croix de chemin ou chemin de croix? En fait, ces deux expressions, quoique ayant plusieurs points en commun, désignent deux choses bien différentes. En effet, le chemin de croix est composé de douze (12) tableaux dans lesquels nous retrouvons un résumé de la vie de Jésus, de sa naissance à sa mort. Pour sa part, la croix de chemin désigne une croix faite de différents matériaux; bois, fer forgé, béton, etc., érigée ici et là sur nos routes et chemins, témoignant de notre foi. C'est le signe par excellence des chrétiens que nous sommes. Héritage de nos ancêtres qui nous ont transmis leurs croyances, leurs pratiques religieuses et leurs dévotions par la pratique extérieure du culte, pratiques individuelles ou collectives dans des lieux propices au recueillement.

La croix de chemin permet aux passants d'avoir une pensée pour Jésus, mort sur celle-ci. Elle est aussi un lieu de rassemblement afin de prier. Au temps de nos ancêtres, alors que les moyens de transport étaient beaucoup plus lents, alors que le temps consacré à la prière était beaucoup plus grand qu'aujourd'hui, nous comprendrons qu'il était difficile d'accomplir ses tâches laborieuses sur sa terre et se rendre à l'église pour participer à toutes les célébrations eucharistiques de ce temps. C'est alors que nous pouvons penser que ces croix étaient érigées pour des raisons, bien sûr de croyance et de conviction, mais aussi pour des raisons pratiques.

Le mois de mai, mois de Marie, est une période propice au rassemblement devant une croix de chemin. En effet, un chapelet et une célébration de la parole agrémentée de chant et de musique animent ce lieu sacré.

Un peu d'histoire

Six (6) croix de chemin se dressent dans le paysage de Saint-Charles.

Pour commencer, parlons des croix du bicentenaire situées aux deux extrémités du village.



Croix de chemin construite et érigée par M. et Mme Jean-Marie Leblond sur le terrain de leur résidence de La Hétrière 1969. Gracieuseté de Mme J.-M. Leblond

Rang Nord Est :

Cette croix a été érigée à la demande du curé Côté et même payée par lui. Située sur la propriété de madame Madeleine Breton, épouse de feu Louis-André Labbé, cette croix en fer forgé a été fabriquée par monsieur Onésime Lachance au début des années 1950. Cette croix a été munie par la suite de lumières et ce, aux frais des résidents avoisinants. Ce sont d'ailleurs eux qui assument encore aujourd'hui l'entretien de ce patrimoine riche en valeur spirituelle.

Ave Royale :

Située sur la propriété de la fabrique, cette croix en bois, mieux connue sous l'appellation de « Calvaire des

processions » a été érigée en 1950. Pendant plusieurs années, monsieur Joseph Audet a donné de son temps afin d'entretenir l'aménagement paysager.

Rang Sud Est :

Située sur la propriété de monsieur Gérard Asselin et madame Alma Ruel, cette croix en fer forgé fut rénovée en 1962 avec l'aide de messieurs Léger Aubé et Gérard Bolduc. Cette croix a succédé à une croix en bois érigée en 1940 par monsieur Léopold Asselin, père de Gérard. Un vent violent a fait tomber cette croix sous le regard attristé de monsieur Lucien Labonté qui peut aujourd'hui en témoigner. Une niche habitant une statue de la Vierge Marie fut construite par monsieur Jules Gagnon. Toutefois, cette niche est entresposée depuis quelques années. Elle devrait être réinstallée pour les fêtes du deux cent cinquantième.

Rang Sud Ouest :

Située sur la propriété de monsieur Yvan Gonthier et madame Nancy Bolduc, cette croix en fer forgé a été érigée en 1969 par monsieur Benoît Gonthier et madame Catherine Mercier, parents d'Yvan. Elle a été fabriquée par monsieur Lucien Lemelin. Antérieurement, était érigée une croix en bois qui avait subi l'usure du temps. Elle avait été érigée en 1929 par monsieur Louis Gonthier et madame Marie-Louise Lemelin, parents de Benoît.

Rang Hêrière Est :

Située sur la propriété de monsieur Jacques Picard et madame Francine Godbout, cette croix en fer forgé munie de lumières a été érigée en 1970 par monsieur Jean-Marie Leblond et madame Gisèle Gonthier. Elle a été fabriquée par monsieur Lucien Lemelin. Une niche habitant une statue de la Vierge Marie a été aménagée par monsieur Guy Deslauriers de Québec.

Rang Nord Est :

Située au 3570, sur la propriété de monsieur Jeannot Goyette et madame Jacinthe Roy, une croix en bois a été fabriquée et érigée en 1995 par monsieur Goyette.

Nous espérons que ces quelques lignes sauront réveiller d'agréables souvenirs dans la mémoire de ceux qui les ont vécus.

par Remy et Gisèle G. Leblond

CHEVALIERS DE COLOMB

Conseil 3194, Saint-Charles

La communauté de Saint-Charles est fière de pouvoir compter dans son sein, plusieurs mouvements ou organismes, qui ont largement contribué à son enrichissement.

Fondé depuis 50 ans, soit le 15 décembre 1948, le conseil « 3194 » des Chevaliers de Colomb de Saint-Charles s'est impliqué, tant par ses membres à titre personnel que comme groupement, dans les projets religieux ou civils dont le but premier était destiné à l'avancement de la paroisse. À titre d'exemple, qu'il me soit permis de vous énumérer certaines activités dans lesquelles les Chevaliers ont joué un rôle primordial, à savoir :

- Le dépouillement de l'arbre de Noël depuis 1948 à nos jours, consistant à une remise de cadeaux aux enfants des membres, âgés de 2 à 8 ans, incluant, durant plusieurs années, les pensionnaires orphelines du couvent.
- Fête grandiose organisée par le conseil « 3194 » en date du 11 mai 1952, concernant le 25^e anniversaire de l'arrivée dans la paroisse de M. le curé Georges Côté.
- Intense collaboration des Chevaliers, à la préparation des fêtes du 200^e anniversaire de la paroisse en août 1952.
- Implication du conseil « 3194 » en participant activement à mettre sur pied « Le Jubilé d'Or sacerdotal de M. Georges Côté » ancien curé, en date du 19 mai 1957.
- Inauguration en décembre 1960, d'un local construit et possédé par les membres du conseil « 3194 » dans le but premier d'y tenir ses réunions et activités connexes. En vue de joindre l'utile à l'agréable, 4 allées de quilles furent installées et mises à la disposition du public.



Centre colombien Courtoisie : Robert Prévost

- Depuis 1962, les Chevaliers consentent à mettre gratuitement leur local à la disposition de la Croix-Rouge, afin de recueillir le sang des donateurs. Ils sont également responsables d'organiser la collecte financière annuelle de cette société de bienfaisance.
- Fondation de la Garde paroissiale en 1965, composée uniquement de Chevaliers de Colomb, devant être à la disposition de toute la communauté.
- Du côté de la pastorale, plusieurs Chevaliers font preuve d'un dévouement remarquable soit à titre de chantres, de servants, ou de bénévoles pour les travaux communautaires

En un mot, une paroisse ne saurait se passer de l'énergie et du dynamisme d'un organisme comme le nôtre. Puissent-ils y œuvrer encore longtemps. Le passé étant garant de l'avenir, le conseil « 3194 » des Chevaliers de Colomb de Saint-Charles, continuera d'être accessible aux demandes qui lui seront adressées dans le futur.

par Robert Prévost, ex-G.C.

LE CLUB 4-H

Le Club 4-H a été fondé à Saint-Charles en 1959 par l'Abbé Raymond Laplante et M. Émile Carrier.

Lors de sa fondation le Club était formé par : MM. Michel Labrie, Raynald Turgeon, Michel Leblond, Denis Fournier, Réjean et Charles Lemieux, Michel Carrier, Michel et Jacques Morin, Nelson et Serge Corriveau, Carol et Mario Frenette, Michel Prévost, Jean-Paul Vachon, Noël Pelchat et Pierre Leclerc.

Saint-Charles est un endroit privilégié pour l'étude des sciences naturelles avec le rivage de la rivière Boyer et les herbes aquatiques et semi-aquatiques de la tourbière et des environs; il est rare que les membres du Club n'aient pas récolté une multitude de champignons colorés et de plantes carnivores en plus des plantes communes des terres cultivées ou incultes.

Tous se sont préoccupés de l'environnement et se sont portés bénévoles pour faire le nettoyage des aires aménagées pour les fêtes du Charolais champêtre inc. Des herbiers et des collections d'insectes sont conservés par plusieurs garçons en souvenir des excursions locales et d'un camp annuel organisé dans des paroisses comme Saint-Nérée, Beaumont, Buckland, Saint-Damien et l'Île d'Orléans. Mesdames Juliette Frenette et Lorraine Corriveau accompagnaient les 4-H pour préparer les repas champêtres lors des camps tenus à l'extérieur.

L'enthousiasme régnait aux réunions hebdomadaires et l'ancien chalet des loisirs ou la salle blanche (ancienne salle adjacente au collège des garçons) bourdonnait d'activités de toutes sortes organisées par les plus âgés, le responsable et l'aumônier.



Logo du Club 4H

Les aumôniers étaient très actifs et participaient à presque toutes les activités, ils étaient : MM. les Abbés Raymond Laplante, fondateur, Lévy Fecteau, Jean-Pierre Béchard, Joseph Lapierre et Marcel Roberge.

Le Club 4-H de Saint-Charles s'est toujours présenté aux congrès régionaux; tous se faisaient un devoir d'y participer et de fraterniser avec les clubs environnants; plusieurs membres se souviennent encore du congrès provincial qui se tenait à Montréal sous la présidence d'honneur du cardinal Léger et du maire Jean Drapeau. En plus de M. Émile Carrier, les adultes responsables du Club ont été M. Conrad Paré et M. Georges Bélanger.

par Émile Carrier

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION
DE SAINT-CHARLES

**Habitation à loyers modiques
de 24 logements : H.L.M.**

Vers 1968, M. Laval Marquis et M. Paul-Uldéric Lemelin avaient formé le projet de demander un centre d'accueil pour St-Charles. Une collecte paroissiale, sous la présidence de M. Ovila Prévost avait même été faite pour établir les bases de cette demande au gouvernement. Malheureusement, le projet fut refusé, supposément pour n'avoir pas suivi la bonne filière...

Par la suite avec l'aide de M. Louis-Philippe Lacroix, député, natif de St-Charles, et M. Laurent Caron de St-Anselme, ils allèrent voir la Société d'habitation du Québec, pour obtenir la construction d'un H.L.M. Ce fut le premier qui fut construit en dehors d'une ville. C'est ainsi qu'en 1973, les premiers locataires de notre bâtisse de 24 logements sont entrés.

Cependant, la Société d'habitation n'aménageait pas de sous-sol. Aussi, n'ayant plus à fournir d'argent dans cette construction, la collecte de 1969 qui était intacte, servit à aménager une chapelle, une cafétéria et une salle dans le sous-sol. Cette grande salle sert aujourd'hui au Club de l'Âge d'Or. Il resta un certain montant d'argent après cet investissement, et il fut employé lors de la construction de la

résidence Charles Couillard, qui était aussi pour le bien-être de nos personnes âgées.

C'est un édifice qui est bien situé, près de tous les services : épicerie, église, caisse populaire, etc., et nos locataires s'y sentent en sécurité.

RÉSIDENCE CHARLES COUILLARD

Cette résidence pour personnes âgées, située sur l'avenue St-Georges, a été construite en 1982, grâce à l'initiative de Mme Hélène Mercier (Côté). En effet, dès 1980, Mme Mercier avait mijoté le projet d'une telle maison. Elle en fit part aux autorités municipales et suite aux efforts conjugués des maires Laval Marquis et Charles-Eugène Blanchet, et de quelques autres personnes intéressées, le projet se mit en marche.

C'est ainsi qu'en 1981, une collecte paroissiale fructueuse a rapporté près de trois cent mille dollars, intérêts compris. Avec l'aide de la Caisse populaire de St-Charles pour un autre cent mille dollars, le projet devenait possible, et les paroissiens montraient leur intérêt pour cette réalisation.

La maison ouvrit ses portes aux premiers pensionnaires à Noël 1982. Il y avait 36 personnes la première année. Suivent des aménagements intérieurs et l'agrandissement de 1989 ; il y a maintenant 41 personnes.



Villa Borromée H.L.M. 1972-1973
Photo : Mme S. Bonneau



Résidence Charles-Couillard
Photo : Mme S. Bonneau

Le conseil d'administration composé notamment de MM. Laval Marquis, Charles-Eugène Blanchet, Eugène Lapière, Guy Bilodeau, Adrien Gauthier, Philippe Chabot et Jean-Marie Ruel fut le réalisateur de ce grand rêve. Monsieur Dominique Prévost prêta aussi son concours pour l'obtention de la charte. M. Gérard Dion remplaça M. Philippe Chabot, dès la première année. Par la suite, Mme Hélène Mercier, Mme Lise Carter, M. Jean-Claude Patry, Mme Claudette Asselin et M. Conrad Paré ont remplacé ceux qui démissionnaient de leurs fonctions.

Les Sœurs de la Charité de Québec ont aussi collaboré à la réalisation de cette œuvre en « prêtant » gratuitement pour un an, les services d'une religieuse pour organiser la maison, autant dans son aménagement physique: meubles, literie, cuisine, etc., que dans la manière de vivre avec le personnel et les pensionnaires. Il s'agissait de Sr Gisèle Tardif, qui fut remplacée ensuite par Sr Gertrude Nolin, qui est toujours à l'emploi de la Résidence depuis maintenant 16 ans. Elle est la responsable déléguée par le conseil d'administration pour assurer la bonne marche de la maison au jour le jour.

M. Gérard Dion a toujours assumé le travail de tenue des livres depuis les débuts jusqu'en 1997, année où il prit sa retraite. Ses talents de gestionnaire ont permis de mener à bien cette entreprise. Mme Suzanne Bonneau a aussi travaillé à la résidence pendant quinze ans à titre de deuxième responsable. Elle faisait aussi le travail de bureau quotidien sous la direction de M. Dion.

Depuis le mois de juin 1997, Mme Michèle Leblanc Patry a pris la relève en tant que responsable et préposée à la comptabilité.

Un personnel attentif et dévoué seconde bien les dirigeants et c'est pourquoi cette maison a une bonne réputation tant pour le confort de ses pensionnaires que pour leur bien-être moral.

par Suzanne Bonneau

AU FIL DE LA BOYER

Journal communautaire

À l'automne 1986, les membres du Club Richelieu Bellechasse Nord sentaient la nécessité d'un lien pour la communauté, pour que les organismes fassent connaître leurs activités, pour stimuler l'achat chez-nous, revitaliser la rivière, sauver le couvent, pour servir de lieu de débats publics.

La réunion décisive a eu lieu chez Jacques Michaud. Il y avait là outre notre hôte, notre président Richelieu, André Marquis, notre futur coordonnateur Jean-Pierre Lamonde, Jacques McIsaac, Denis Létourneau, Michel Girard, Jean-Marc Dumas et moi-même. Jean-Pierre a réussi à nous convaincre de produire un journal entièrement nous-mêmes et non une version allégée comme il s'en faisait dans d'autres paroisses. Mais c'était beaucoup de travail. Nous avons d'abord testé le marché avec un prototype : Le Journal de Saint-Charles. Il fallait que le journal s'autofinance sinon c'était voué à l'échec. Du bénévolat partout sauf pour l'imprimeur et la poste, Denis Létourneau devenait rapidement notre transporteur officiel, un rôle qu'il jouerait sans faillir pendant des années. Il fallait solliciter des commanditaires, s'assurer un petit financement de chacune des municipalités, magasiner l'ordinateur et produire ce premier numéro. Les amis Richelieu sont mis à contribution, Benoît Ruel, Mario Chabot et Denis Aubé à la vente de publicité avant que Sylvie Bernier, et surtout Réjean Lemieux prennent ensuite la relève.

Le Soleil a accepté de sortir nos textes sur son imprimante au laser. Nous restait à coller tout ça, ce que nous avons fait avec nos ciseaux et pots de colle, à la mitaine ... dans la cuisine des Lamonde, dans la Hêtrière. On se serait cru en maternelle 101!

Le volume 1, numéro 1, sera publié en février 1987. Premier succès. Jean-Pierre anime une réunion d'information à l'école, la Caisse populaire fournit les sous pour l'ordinateur, le couvent sert de bureau, dans les combles. On travaille tous comme des fous pour sortir le numéro 2 en

avril sous son vrai nom. Des nuits y passent parfois, pour Jean-Pierre surtout, et Jean-Marc et Jacques McIsaac qui affrontent bien des « bugs » imprévus sur ce foutu logiciel Pagemaker destiné à monter les pages et les annonces au tout début.

Un concours est lancé pour trouver un nom, et c'est finalement celui suggéré par Jacques Michaud qui est retenu. Au fil de *La Boyer*, du nom de la rivière qui traverse Saint-Charles d'ouest en est.

« Je devine vos sourires malicieux et vos pensées qui disent : pourvu que le journal ne soit pas aussi sale que la rivière! Qu'à cela ne tienne! Le nom du journal nous rappellera sans cesse le crime abominable qu'une communauté a commis. Nous achevons de faire mourir ce qui aurait pu être un joyau de notre paroisse... » écrit Jacques Michaud en avril 1987.

Et c'était parti...

Dans ces premiers numéros de *La Boyer*, que je feuillette, je vois les abbés Morency et Baillargeon réunis avec Roger Patry pour mettre sur pied un comité du patrimoine. Roger nous donnera ensuite de si belles pages, sur la petite histoire de Saint-Charles depuis les tous débuts; interrogeant les plus vieux avant que leurs souvenirs ne s'estompent. De belles pages à conserver et relire.

Il y a 10 ans, François Mercier revenait du Pakistan. Jean-Pierre Marquis, Jean Bélanger, Denis Létoumeau, Raymond Roberge, Roger Laflamme et les maires Laval Marquis et Charles-Eugène Blanchet mettaient sur pied un comité de promotion industrielle. Puis Jacques Michaud partait pour Charlevoix. Ensuite Saint-Charles et toute la Hêtrière étaient en liesse, imaginez, Raynald et Pierrette Leblanc obtenaient la médaille d'or du Mérite agricole! Laval Marquis tirait sa révérence comme maire, Pierre Dugal le remplaçait et parlait déjà de fusion entre le village et la paroisse.

Les Richelieu se préparaient à une corvée, un chalet et une patinoire extérieure sur le terrain de la fabrique, près de l'aréna, sous la houlette du président Richelieu Jacques Laflamme.

La Caisse populaire planifie son agrandissement; Guy

Bilodeau y fête ses 25 ans de service, et le Meuble Idéal ... ses 40 ans avec la famille Bélanger. L'usine d'épuration fonctionne enfin. Le Petit Poucet, (une garderie) accueille les premiers bouts d'choux au couvent. Douze ans déjà, est-ce possible, c'était hier, il me semble!

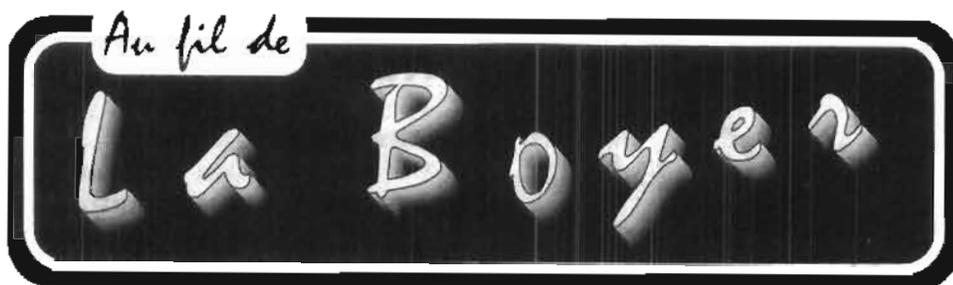
Les collaborateurs? Toute une équipe de jeunes et de vieux, tous âges confondus; cela n'a jamais eu d'importance dans ce bel esprit de camaraderie qui régnait et avec le plaisir que nous avons à travailler ensemble. Mais j'ai pris un coup de vieux quand j'ai vu la photo du premier anniversaire. Si les jeunes d'alors sont devenus adultes (Dominique, Yanick, Olivier, Nancy, Claire, Charles), plusieurs des adultes ont maintenant des cheveux blancs...

La Boyer, c'était un peu une affaire de familles. Les Asselin-Lamonde, Roy-McIsaac, Dumas, Bonneau, Létourneau, Asselin et Lemieux, L'Écuyer-Gravel, Ruel et Larochelle-Fleury, travaillent souvent en couple, surtout au tout début, avec leurs grands enfants, leurs amis ou ceux et celles qui le sont devenus : les Suzanne Gonthier, Yolande Lépine, Gilles Dion, Nicole Labbé, Louise Plante, Yves Prévost, Céline Boivin, Carole Lacasse, Louise Aubé, Francine Morin, Rosanne et Patrice, et j'en oublie...

Dans ce temps-là, Jean-Pierre tenait ses réunions de cuisine chez Suzanne Bonneau. Lise coordonnait l'équipe de transcription, Marguerite et moi dirigeons le montage avec Diane Leblond, Isabelle Carrière et Manon Larochelle, qui n'ont pas tardé à devenir les piliers de la mise en page. Christian Proulx faisait du montage ou du reportage. Yvan Gravel, à l'ordinateur, faisait les corrections de dernière minute.

On ne peut pas dire que les artisans de *La Boyer* n'ont pas eu de la suite dans les idées. Le couvent est plus vivant que jamais. Il y a eu de vrais débats publics : il y a deux ans avec les porcheries, et jusqu'à la rivière Boyer qui paraît-il prend du mieux. Jacques McIsaac écrivait dans les premiers journaux une série d'articles sur la revitalisation de la rivière : Après quelques années, ce n'est plus la même rivière, on voit dans l'eau, elle est claire, et il y a des poissons.

La Boyer pourrait même être une pépinière de talents. Louis-Denis, notre grand reporter sportif, a étudié en journalisme à Ottawa. Pascale, qui signait quelques unes des premières photos, étudie en photographie à Montréal. Et ce



Journal communautaire de Saint-Charles-de-Bellechasse

n'est pas fini, d'autres se disent intéressés par le métier. Charles, entre autres, après un détour dans le communautaire est à *Droit de parole*.

Il y a 12 ans, nous étions un peu fous... mais le plus beau, c'est que cette même folie se continue aujourd'hui avec Louis-Denis, Suzanne, Claire, Clémence, Nicole, Rosanne, Martin, Madeleine, Marco, Chantale, France, Line, Lise, Sylvie, Lorraine et tous les autres qui collaborent un peu beaucoup à chaque mois... et plusieurs d'entre eux, depuis les tous débuts.

Nos grands responsables des dernières années : Christian Proulx, Jacqueline Duquet, Yvan Gravel ont donné beaucoup de temps à la direction de La Boyer. Des problèmes sérieux ont été solutionnés sous leur gouverne. Merci à eux.

Depuis près d'un an, un conseil d'administration a été nommé. Cette équipe seconde les « producteurs » en faisant la gestion de notre journal. Les membres en sont : Jacques Gourgues président, Louis-Denis Létourneau vice-président, Nathalie Leblond secrétaire, Lise Carrière et à la comptabilité Daniel Lacroix.

par Robert Fleury

CHRONIQUES ET RÉCITS



À la cabane à sucre chez Émile Picard, avril 1929

PERSONNES DONT LE CORPS REPOSE DANS L'ÉGLISE DE SAINT-CHARLES

Cinq prêtres sont inhumés sous le sanctuaire :

L'ABBÉ LOUIS-PASCAL SARAULT,
premier curé de Saint-Charles, décédé le 16 octobre et
inhumé le 18 octobre 1794 du côté de l'épître. (68 ans)

L'ABBÉ JEAN-BAPTISTE PERRAS,
quatrième curé de Saint-Charles, décédé le 23 juillet 1847 et
inhumé le 26. (79 ans)

L'ABBÉ PIERRE VILLENEUVE,
cinquième curé de Saint-Charles, décédé à l'Hôtel-Dieu de
Québec le 31 août 1856 et inhumé le 2 septembre du côté
de l'évangile, au dessous des marches de l'autel, au côté sud
du cercueil du Révérend Messire Perras. (54 ans)

L'ABBÉ DAVID MARTINEAU,
sixième curé de Saint-Charles, décédé le 21 décembre 1882,
dans son presbytère, inhumé le 26, du côté de l'évangile,
auprès de M. Villeneuve. (67 ans)

L'ABBÉ JOSEPH COUTURE,
ancien curé de Saint-Isidore, retiré à Saint-Charles à cause

de surdit , d c d  le 29 d cembre 1862 et inhum  le 31, du
c t  de l' p tre. (57 ans)

Cinquante-cinq laiques sont inhum s sous la nef :

CHARLOTTE ANG LE ROY,
 pouse de Joseph Miot-Girard, de Saint- tienne de
Beaumont, inhum e le 30 juin 1797, du c t  de l' vangile.
(32 ans)

JOSEPH BOISSEL,
veuf de Eug nie Asselin, d c d  le 18 avril 1804, inhum  le
19,   l'entr e de la petite porte. (80 ans)

LOUIS P PIN DIT LACHANCE,
 poux de Madeleine Marcoux,  cuyer, juge de paix, d c d 
le 25 d cembre 1864, inhum  le 28, sous le milieu de la
rang e D. (79 ans)

GENEVIEVE TURGEON,
fille de l'Hon. Louis Turgeon et de Genevi ve Turgeon,
d c d e le 1er mars 1818, inhum e le 4, du c t  de l' p tre,
sous le banc seigneurial. (19 ans)

GENEVIEVE TURGEON,
 pouse de l'Hon. Louis Turgeon, d c d e le 24 juillet 1825

et inhumée le 26, épouse du Seigneur de Beaumont et conseiller Législatif. (52 ans)

LOUIS TURGEON,
écuyer, fils de l'Hon. Louis Turgeon, décédé le 18 juillet 1826, inhumé le 13, près du banc seigneurial. (28 ans)

L'HONORABLE LOUIS TURGEON,
Seigneur de Beaumont, conseiller Législatif, Lieutenant-Colonel de milice, veuf de Geneviève Turgeon, décédé le 26 septembre 1827, inhumé le 29. (65 ans)

HUBERT TURGEON,
écuyer, Seigneur de Beaumont, époux de Archange Amiot, décédé le 15 juillet 1828 et inhumé le 18. (24 ans)
Archange Amiot, veuve de Hubert Turgeon, Seigneur de Beaumont, décédée le 14 avril 1829, inhumée le 17. (20 ans)

CHARLES ARTHUR FRÉDÉRIC TURGEON,
ecclésiastique tonsuré, fils de Charles, écuyer, marchand de Québec et de Émilie St-Germain, décédé le 16 août 1852 au presbytère de Saint-Vallier, inhumé le 19, sous le chœur de l'église, du côté de l'évangile, près des balustres. (24 ans)

MARIE FRANÇOISE DALLAIRE,
veuve de Joseph Martineau, décédée le 13 mars, inhumée le 17, le long du mur, un peu en avant du banc d'oeuvre. (76 ans)

MADELEINE MARCOUX,
veuve de Louis Pépin dit Lachance, décédée le 17 juin 1865, inhumée vers le milieu de la nef, rangée D, près de son époux. (71 ans)

MARGUERITE TURGEON,
fille de François et de Geneviève Morency, décédée le 3 octobre 1866, inhumée le 6, en avant du banc seigneurial, au dessous de l'allée. (87 ans)

FLORENT TURGEON,
écuyer, capitaine de milice, décédé le 31 octobre 1867, inhumé le 4 novembre, sous le milieu de la rangée C. (56 ans)

ESTHER COUTURE,
ancienne institutrice, fille de feu Paul et de Marie Beaucher dit Morency, décédée le 28 mai 1869, inhumée le 31 du côté de l'évangile, au dessous de la trappe. (57 ans)

ANASTHASIE MARQUIS,
épouse de Ferdinand Royer, décédée le 4 juillet 1872, inhumée le 8, sous le banc No. 8, rangée D. (31 ans)

DAVID ALFRED COUTURE, fils de Vital et de Luce Gaumond, décédé le 28 avril 1875, inhumé le 1er mai, du côté de l'évangile, sous le banc No. 7, rangée E. (16 ans)

ZOTIQUE PHILLAS COUTURE,
frère du précédent, décédé le 6 mai 1875, inhumé le 8, près de son frère. (13 ans)

CHARLES BERNIER,
époux de Scholastique Pelchat, décédé le 18 septembre 1875, inhumé le 21, du côté de l'épître, sous le banc No. 6 de la rangée C. (73 ans)

MARIE ÉMILIE AUDET DIT LAPOINTE,
épouse de Louis Leclerc, décédée le 23 décembre 1875, inhumée le 27, du côté de l'épître, sous le banc No. 14, rangée A. (45 ans)

CÉLESTINE BOUCHER,
épouse de Jean Dumas, marchand, décédée le 21 juillet 1877, inhumée le 25, sous l'allée du milieu, sous les bancs Nos 4 et 5, rangée C. (26 ans)

JOHN MEE,
époux de Cécile Flore Furois, décédé le 28 août 1878, inhumé le 31, sous l'allée Sud, banc 3, rangée B. (50 ans)

ALFRED JOSEPH MEE,
étudiant du collège Sainte-Marie, fils de John et de Cécile Flore Furois, décédé le 24 septembre 1878, inhumé près de son père. (17 ans)

ANGÈLE LECLERC, épouse de Pierre Drolet, marchand, décédée le 23 octobre 1879, inhumée le 27, sous l'allée Sud, banc 6, rangée B. (62 ans)

JOSEPH TERRIEN,
ancien bedeau, veuf de Catherine Laines dit Laliberté, décédé le 4 mai 1883, inhumé le 7, dans le caveau de l'église. (87 ans)

PIERRE DROLET,

époux de Marie-Anna Denis dit Lapierre, décédé le 31 mars 1884, inhumé le 3 avril. (36 ans)

SCHOLASTIQUE PELCHAT,

veuve de feu Charles Bernier, décédée le 6 juin 1884, inhumée le 9. (79 ans)

CHARLES FOURNIER,

époux de Marie Pépin, décédé le 8 juin 1885, inhumé le 11. (70 ans)

JOSEPH DROLET,

fils de Pierre et de Marie-Anna Denis, décédé le 31 décembre 1885, inhumé le 3 janvier 1886. (3 ans)

AMÉDÉE DROLET,

frère du précédent, décédé le 9 janvier 1886, inhumé le 10. (1 an)

MARIE-ANNE VÉZINA,

veuve de Prisque Cloutier, décédée le 25 mai 1886, mère du curé Charles Cloutier de Saint-Charles, inhumée le 28. (87 ans)

ANONYME,

inhumé le 13 mai 1887, entre le sanctuaire et le chemin couvert de la sacristie.

ALEXANDRE DUQUET,

rentier, époux de Marie-Rose Nadeau, décédé le 9 mai 1888, inhumé le 11. (88 ans)

JEAN BOUCHER,

écuyer, marchand, époux de Félicité Tanguay, décédé le 13 mai 1888, inhumé le 17. (62 ans)

FÉLICITÉ TANGUAY,

veuve de Jean Boucher, écuyer, décédée le 3 juin 1888, inhumée le 6. (78 ans)

MARIE-ROSE NADEAU, veuve de Alexandre Duquet, décédée le 13 avril 1889, inhumée le 15. (91 ans)

JOSEPH PÉPIN DIT LACHANCE, peintre, époux de Luce Bouchard, décédé à Saint-Étienne de Lauzon le 19 mars, 1891, inhumé le 23. (63 ans)

DAMASE FECTEAU,

rentier, ancien bedeau, époux de Marie Marcoux, décédé le 6 janvier 1892, inhumé le 11. (65 ans)

CHARLES LABRECQUE, photographe, célibataire, décédé le 7

mars 1892, inhumé le 9. (41 ans)

MARIE BLAIS,

épouse de Louis Demers, rentier, décédée le 27 octobre, inhumée le 29. (75 ans)

HERMINE DENIS DIT LAPIERRE,

épouse de Georges Gagnon, rentier, décédée le 15 novembre 1892, inhumée le même jour. (67 ans)

LOUIS LECLERC,

époux de Zoé Demers, décédé le 3 avril 1893, inhumé le 6. (65 ans)

HERMINE TURGEON,

fille de Pierre et Charlotte Couture, décédée le 30 avril 1893, inhumée le 3 mai. (76 ans)

MARIE-HERMINE CÔTÉ,

épouse de Firmin Théophile Chabot, sacristain, décédée le 23 novembre 1893, inhumée le 25. (47 ans)

GEORGES GAGNON,

veuf de Hermine Denis, décédé le 8 avril 1894, inhumé le 11. (70 ans)

JOSEPH PATRICE GOSSELIN,

rentier, veuf de Angèle Naud dit Labrie, décédé le 12 avril 1894, inhumé le 14. (78 ans)

ARCHANGE MOREAU,

épouse de Ambroise Chabot, rentier, décédée le 5 janvier 1895, inhumée le 8. (89 ans)

VITALINE GOURGUE,

épouse de Alexis Rousseau, menuisier, décédée le 31 août 1895, inhumée le 3 septembre. (70 ans)

PIERRE DROLET,

rentier, époux de Henriette Leclerc, décédé le 14 janvier 1896, inhumé le 18. (74 ans)

AMBROISE CHABOT,
veuf de Archange Moreau, décédé le 9 mars 1896, inhumé
le 12. (91 ans)

MARIA DROLET,
fille de Pierre et de Anna Lapierre, décédée le 27 mai 1906,
inhumée le 31. (23 ans)

ANNA LAPIERRE,
veuve de Cyrille Carrière, décédé le 23 décembre, inhumée
le 27. (59 ans)

JOSEPH FOURNIER,
époux de Délima Turgeon, décédé le 24 avril 1910, inhumé
le 27. (66 ans)

JOSEPH ADÉLARD DROLET,
ancien négociant, veuf de Henriette Lapierre, décédé le 27
octobre 1914, inhumé le 30. (65 ans)

DÉLIMA TURGEON,
veuve de Joseph Fournier, décédée le 28 janvier 1914,
inhumée le 30. (68 ans)

Index général des registres des baptêmes-mariages-sépultures de la
paroisse de Saint-Charles, pp. 13-15

NOMS ET SURNOMS DE FAMILLES

Allaire, Alaireet Dallaire
Amiot, Amyotdit Larose
Aubédit Boniface dit Langlois
Aubindit Mignault
Audetdit Lapointe
Bacquetdit Lamontagne
Beaucherdit Morency
Beaulieudit Hudon dit Martin
Beaumontdit Couillard
Bellegardedit Lecompte
Bernarddit Gonthier dit Lafontaine
Boissonneaudit St-Onge
Boulangierdit Lefebvre
Bretondit Hély dit Girard dit Kirouac

Canacdit Marquis
Carrière, Carrierdit Lebrun
Casse, Cassé, Lacasse
Cauchondit Laverdière
Cire, Sire, Cyr
Clémentdit Labonté
Contremiredit Jolicoeur
Couillard de Beaumont, Després, Dupuis
Couturedit Bellerive, Lafrenaie, Olivier
Dagnault, Daniau, Daignaultdit Laprise
Debloisdit Grégoire
Denisdit Lapierre
Deschênesdit Miville
Desjardinsdit Roy
Desrosiersdit Patoine
Dessaintdit St-Pierre
Destroismaisonsdit Picard
Duquetdit Desrochers
Gautron, Gauthron, Gotrondit Laroche
Gervaisdit Talbot
Gourdeaudit Lis, Lisse, Lissé
Hains, Hins, Ainse, Ains
Hébertdit Mûnfret
Henridit Laverdière
Jolivetdit Lépine
Kemler, Kembur, Quemeneurdit Laflamme
Labrie, Labrydit Naud, Nault
Lachancedit Pépin
Langevindit Lebrun
Latulippedit Quéret, Kéret
Lavalléedit Paquet
Lavigueurdit Delisle
Martindit Coté, dit Beaulieu
Prévost, Provost
Toupain, Toupindit Turgeon
Toupindit Dussault

Index des B.M.S. de la paroisse de Saint-Charles pp. 5-6-7

par l'Abbé Armand Proulx

NOS HISTORIENS

LE DOCTEUR LABRIE

Le docteur Labrie, médecin, chirurgien du deuxième bataillon, juge de paix et député.

Le 30 novembre 1831, l'assemblée législative du Bas-Canada votait une somme considérable pour la publication d'un grand ouvrage, l'*Histoire du Canada* en 4 volumes du Dr Jacques Labrie. L'auteur de cette oeuvre magistrale venait de mourir prématurément, à peine parvenu au midi de la vie, à l'âge de 47 ans. L'assemblée législative venait d'autoriser l'achat, pour une somme ne devant pas excéder cinq cents louis courant, d'un nombre de copies, correspondantes à la somme votée.

La mort du docteur Labrie, député du comté des Deux-Montagnes, avait suscité des regrets universels : Il avait gagné l'estime de tout le monde par sa grande bienveillance, par la franchise et l'aménité de ses manières, et par son dévouement à toute les nobles causes. (Le comté des Deux-Montagnes fut formé en 1829 d'une partie du comté de York). L'*Histoire du Canada* du docteur Labrie, dit Louis-Joseph Papineau, je l'ai vu naître sous mes yeux; j'ai suivi l'auteur d'un oeil attentif et j'ai été à même de juger, de chérir et d'admirer son ouvrage. La requête sollicitant de l'aide pour la publication de cette *Histoire du Canada* avait été présentée à la chambre par le jeune député de Bellechasse, M. Auguste-Norbert Morin, ami personnel du docteur Labrie. Je connais, disait-il, le manuscrit de l'*Histoire du Canada* de feu Jacques Labrie, ayant eu l'occasion de l'examiner à plusieurs reprises, et d'en conférer avec l'auteur depuis plusieurs années, et particulièrement peu de temps avant sa mort. Je regarde son histoire comme exacte et impartiale. L'auteur en était rendu à la fin de la dernière guerre avec les États-Unis d'Amérique, lorsque la mort l'a enlevé à ses amis et à son pays. (Le comté de Bellechasse avait été formé également en 1829 à même le comté de Hertford).



Dr Jacques Labrie (1784-1831)

Le crédit demandé pour la publication de l'*Histoire du Canada* du docteur Labrie, fut voté par la chambre. mais l'année suivante, cependant, le conseil législatif, qui ne paraissait exister que pour contrecarrer l'opinion des députés du peuple, modifia les résolutions de l'assemblée législative. La somme qui avait été votée pour encourager la publication de l'*Histoire du Canada* fut accordée à la Société littéraire et historique de Québec, afin de lui permettre d'acheter des héritiers du docteur Labrie, tous les manuscrits, notes et documents qu'il avait laissés à sa mort. Ces manuscrits, une fois acquis, devaient rester sous la garde, et devenir la propriété de ladite société.

Six ans plus tard, alors que le manuscrit du docteur Labrie était à Saint-Benoît, sous la garde de M. Girouard, qui avait succédé au docteur Labrie comme député des Deux-Montagnes, le manuscrit devint la proie des flammes lors du sac et de l'incendie de Saint-Benoît. Le village avait été incendié en représailles contre les patriotes de 1837-1838, où s'était réfugiés les vaincus de la bataille de Saint-Eustache, après la défaite.

Il ne peut plus être question de l'*Histoire du Canada* du docteur Labrie, elle n'existe plus; elle a été détruite, mais la mémoire du docteur Labrie reste. On a beaucoup parlé de la réputation littéraire du docteur Labrie, de ses talents de premier ordre, et même, ce qui paraîtra évidemment excessif, de la profondeur de son génie. L'auteur exposait, avec beaucoup de tact, les faits qui suivirent la cession du Canada à l'Angleterre, ce que l'on a appelé d'une manière un peu équivoque, le règne militaire, et les différentes phases qu'il nous fallut traverser avant d'arriver à une forme quelconque de gouvernement constitutionnel. Le jugement du docteur Labrie sur les hommes de son temps et du demi-siècle précédent serait aujourd'hui très précieux pour nous. Il nous apparaît intéressant de faire revivre la mémoire du docteur Labrie, un fils de Saint-Charles, tout au long de la préparation des fêtes du 250^e.

Les origines de Jacques Labrie

Jacques Labrie n'avait d'autre blason que celui de son mérite, de son travail et de ses vertus. C'était un fils du peuple dans toute l'acceptation du mot. Sa famille était originaire de Saintes; et il y avait juste un siècle que son ancêtre,

Pierre Naud dit Labrie, simple soldat, était venu se fixer au Canada, lorsqu'il naquit à Saint-Charles de Bellechasse, le 4 janvier 1784. La paroisse de Saint-Charles n'existait comme paroisse que depuis trente-cinq ans environ, ayant été érigée en 1749. La paroisse de Saint-Charles avait été ainsi appelée du prénom du Seigneur, Charles Couillard de Beaumont, qui avait beaucoup contribué à son établissement, et fait don d'un terrain pour y construire une église. Charles Couillard était le petit-fils du Seigneur Guillaume Couillard, gendre de Louis Hébert, le premier colon canadien. Le père de Charles Couillard avait obtenu la Seigneurie de Beaumont de l'intendant Talon en 1672.

Le premier curé arriva à Saint-Charles à l'automne de 1749, et commença, dès lors, à tenir les registres de l'état civil. Mais la colonisation de la vallée de la rivière Boyer avait commencé bien avant 1749, et en attendant qu'il y eût un curé résidant à Saint-Charles, les nouveaux colons étaient desservis soit à Saint-Étienne de Beaumont, soit à Saint-Michel de la Durantaye.

Le grand-père du docteur Labrie fut un des premiers de la colonisation dans le bas de la paroisse de Saint-Charles. Comment le jeune homme avait-il pu réussir à sortir de l'humble condition où sa naissance l'avait placé, pour s'élever au rang supérieur qu'il occupa dans la société canadienne? C'est une histoire intéressante, mais qui n'a rien d'extraordinaire. C'est de cette histoire que nous traiterons dans les prochains paragraphes.

Le premier curé de la paroisse de Saint-Charles, Louis-Pascal Sarault, fit ses études au séminaire de Québec. Il fut ordonné prêtre le 20 septembre 1749 et fut nommé sur le champs curé de la nouvelle paroisse de Saint-Charles. Né à Montréal en 1726, sa famille comme celle de Jacques Labrie, était originaire de Saintes, et son père un simple ouvrier. Il amena avec lui, au presbytère, sa jeune soeur, Marie-Gabrielle, qu'il maria quelques années plus tard au Seigneur de Monte À Peine, M. Joseph Roy. Elle fut la mère de l'abbé Jean-Joseph Roy qui succéda à son oncle Sarault comme curé de Saint-Charles en 1796.

Le curé Sarault fut un curé dévoué, qui dépensait largement en bonnes oeuvres, et spécialement pour la noble cause de l'éducation, la fortune qu'il avait hérité de sa famille. Le zèle du curé Sarault pour l'éducation et l'instruction de ses

paroissiens était sans bornes. Le nom de Louis-Pascal Sarault est encore vivant dans notre paroisse qu'il administra durant quarante cinq ans de 1749 à 1794. Il légua par testament au séminaire de Québec diverses sommes qui fournirent la pension à deux élèves choisis dans la famille du testateur ou à défaut à deux jeunes gens de la paroisse de Saint-Charles. C'est lui qui distingua le jeune Labrie et recommanda à son neveu l'abbé Jean-Joseph Roy de le placer au séminaire de Québec.

Lorsque Jacques Labrie entra au séminaire vers 1798, à l'âge de 14 ans, il devait savoir lire et écrire, et possédait même les principaux éléments de la grammaire. Nous avons vu dans son acte de mariage (12 juin 1803), à Saint-Eustache, la signature nette et ferme de son frère cadet, Joseph Labrie : c'est évidemment dans quelque école de Saint-Charles que le jeune homme avait appris à signer son nom. L'importance de l'éducation et de l'instruction dans un patelin, à l'époque, aussi reculé que Saint-Charles, est exemplifié par le fait qu'à cette époque on pouvait recenser, les noms de 25 cultivateurs de Saint-Charles, qui savaient parfaitement lire et écrire. L'un d'eux, Nicolas Pouliot du rang de la Hêtrière, aimait tellement la lecture, qu'on lui avait donné le surnom de Nicolas le liseux.

À cette époque on prétendait que le clergé de la province s'efforçait de tenir le peuple dans l'ignorance, pour mieux le dominer. L'exemple de Saint-Charles permet de démentir ces propositions téméraires, par les soins, que le clergé de certaines paroisses prenait pour procurer au peuple l'instruction qu'il était en droit d'attendre.

Comparons la situation de l'instruction publique de chez-nous, avec celle de la France à la même époque. En France, à la veille de la révolution française, soit vers 1789, en des milliers de petits villages écartés et pauvres, le curé ou le vicaire était le seul homme qui sût couramment écrire et lire. À l'occasion, on pouvait recenser quelques dissidences. Ainsi dans nombre de communes plus grosses, mais rurales, le seigneur résident, et quelque homme de loi ou praticien d'éducation bâtarde, savaient aussi lire et écrire couramment.

Chez-nous, il en va tout autrement. Le peuple canadien aime l'éducation, dit un témoin autorisé de l'époque, et veut sincèrement en procurer les bienfaits à ses enfants. Mais

suivant ses moyens, ses principes religieux et le sentiment du besoin réel, il a souvent beaucoup d'obstacles à vaincre. Le gouvernement, loin d'encourager l'éducation des Canadiens français conformément à leurs principes, créait des établissements qui leur étaient absolument antipathiques. Le projet d'une université mixte, que combattit efficacement Mgr Hubert, n'avait pas d'autre but que leur « anglification » et la ruine de leur foi. Vint ensuite l'Institution royale, avec ses écoles communes. Le Parlement du Bas-Canada, en 1801, adopta une loi « pour établir des écoles gratuites, pour le progrès de l'instruction ». Cette loi offrait quelques avantages réels; mais elle reposait sur des bases vicieuses, réservant au gouverneur le choix des syndics chargés de la faire fonctionner et la nomination des instituteurs. Le peuple en général se montra défiant à l'égard de ces écoles qui n'offraient pas de garantie suffisante à sa nationalité et à sa foi religieuse.

À une époque où l'apathie religieuse tendait à gangrener une partie de la population canadienne, il faut lever un coin du voile qui a longtemps caché l'état religieux de la classe instruite de notre pays à la fin du dix-huitième siècle et au commencement du dix-neuvième. Le voltairianisme et l'impiété philosophique avaient alors beaucoup d'adeptes. Les Ursulines de Québec, à cause du grand nombre d'élèves qu'elles recrutaient dans les hautes classes de la société canadienne, étaient à même de connaître et d'apprécier notre situation religieuse. L'une d'elles, écrivant à Paris en 1785, se plaignait du peu de cas que l'on faisait des bonnes moeurs et de la fidélité aux devoirs du christianisme. « C'est ici comme chez vous, disait-elle, la religion dégénère peu à peu. »

Vers 1800, écrit un correspondant, il y avait une grande incrédulité dans le pays, et les mauvais livres de Voltaire y étaient très répandus. L'introduction des livres impies date surtout de 1783, l'année de la paix entre l'Angleterre, la France et les États-Unis. Après cette paix, plusieurs Canadiens passèrent en France et se lièrent d'amitié avec des gens de bon ton, alors tous impies. Ils revinrent emportant avec eux les livres à la mode. Ils se faisaient gloire d'être sans religion. Leurs exemples et leurs discours tendirent évidemment à corrompre ceux qui voulaient vivre dans la bonne société.

Heureux le jeune homme qui, comme Jacques Labrie, eût l'avantage de passer les années de son enfance loin

des écueils dont nous venons de parler. Dans un village modeste et retiré comme Saint-Charles, il ne quittait le toit paternel que pour entrer dans une maison vénérable comme le séminaire de Québec. Il demeura toujours respectueusement attaché à cette maison où il avait fait ses études classiques. Ainsi quand le séminaire se trouva attaqué par un correspondant du *Canadien*, Jacques Labrie, principal directeur du *Courier de Québec* répliqua :

« Vous ne connaissez ni cette sage maison, ni les messieurs qui la gouvernent... Il n'y a personne qui s'efforce plus qu'eux de donner aux jeunes gens des sentiments loyaux et patriotiques. Ce n'est pas parce que je leur dois mon éducation que je parle ainsi, mais parce que j'ai l'avantage de connaître particulièrement leurs sentiments... Je suis fâché, ajoutait-il, que le séminaire n'ait pas un meilleur avocat que moi... mais je n'ai pas voulu laisser échapper cette occasion de prouver ma reconnaissance aux sages instituteurs qui ont guidé mes premiers pas dans la vie. Puissent tous ceux qu'ils ont instruits ne point dévier du sentier qu'ils leur ont tracé! »

Les talents littéraires du Dr Labrie se dessinent

Jacques Labrie termina son cours d'études classiques à l'été de 1804; puis il se prépara à embrasser la carrière de médecin où l'appelaient son tempérament et ses goûts. Le jeune Labrie avait beaucoup de talent et il manifestait beaucoup d'application au travail. Sous l'habile direction de ses maîtres il fit de très fortes études. Dans les quelques écrits qu'il a laissés, il cite souvent les auteurs classiques et particulièrement Jules César. Ses connaissances en histoire étaient considérables : on peut même dire que l'histoire a été la passion de sa vie.

Il étudia la médecine à Québec, sous la direction du célèbre docteur François Blanchet, l'une des gloires de la profession médicale au Canada. Le bureau du docteur Blanchet n'était pas seulement une haute école de sciences médicales, c'était aussi un foyer de patriotisme. Le docteur Blanchet aimait passionnément son pays, et mettait à le servir tout le zèle de sa généreuse nature. Il fonda en 1806, le journal *Canadien*, en opposition au journal *Mercury*, l'organe des anglais du Canada. Ceux-ci, un grand nombre du moins,

se montraient plus anglais que les Anglais même de la mère patrie. Ils s'attribuaient le monopole de la loyauté et mettaient en suspicion celle des Canadiens français.

On peut donner une idée de l'esprit qui animait le *Mercury* à l'époque par les lignes suivantes imprimées dans ce journal. « Cette province du Bas-Canada est déjà trop française pour une colonie britannique. Que nous soyons en paix ou en guerre, il est essentiel que nous fassions tous les efforts possibles et que nous prenions tous les moyens avouables pour nous opposer à l'accroissement de l'influence française. Il y a quarante-sept ans que nous sommes en possession du Canada, il est juste que cette Province devienne anglaise... » C'est en opposition à ces prétentions vraiment révoltantes pour ceux qui les premiers avaient défriché et colonisé ce pays, que fut fondé le journal *Canadien*. Le *Canadien* ne craignait pas de revendiquer les droits des Canadiens français, ce qui lui valut « l'animadversion » du gouverneur Craig, et à ses fondateurs l'honneur d'aller en prison et d'être ainsi les premiers martyrs de la liberté de presse au Canada.

Le jeune Labrie ne se laissa pas entraîner avec la même impétuosité que son maître dans le courant politique, il y a des nuances même dans le patriotisme le plus sincère. Il aimait sincèrement son pays mais différait d'opinion sur les moyens à prendre pour lui assurer la liberté politique, la jouissance de tous ses droits, un bon et honnête gouvernement et la mise en oeuvre des moyens eux-mêmes. Le *Canadien*, attaquait avec force les abus de l'administration; mais Jacques Labrie croyait que le journal dépassait parfois les bornes de la modération et de la prudence et publiait des articles qui pouvaient être mal interprétés par les ennemis du peuple canadien-français. Jacques Labrie appartenait au grand parti patriote dont Louis-Joseph Papineau allait prendre la direction politique. Les deux jeunes hommes avaient étudié en même temps au séminaire de Québec et s'étaient liés d'une étroite amitié. Le jeune Labrie était franchement de ceux qui, tout en soutenant les droits des Canadiens français à la conservation de leur langue, de leurs lois et de leur religion, déclaraient qu'il fallait accepter loyalement le régime anglais et s'attacher à la constitution de 1791, même avec ses défauts. Il fallait bien sûr combattre les abus du pouvoir, mais il ne fallait pas ébranler la constitution elle-même. On ne pouvait disoit-il, jouir de plus de liberté que sous la constitution anglaise. Il

fallait faire dans ce sens l'éducation du peuple, il fallait lui procurer des écoles, de l'instruction, de la lumière.

Admirons la sagesse et le courage de ce jeune homme de vingt-trois ans, qui encore étudiant en médecine décide de fonder un journal, qui représentera l'opinion des patriotes modérés, et combatta énergiquement mais prudemment le journal *Mercury*, l'ennemi des Canadiens français. Dans son premier numéro, le *Courrier* de Québec se montre sous ses vraies couleurs. Il pose carrément ces deux problèmes : Premièrement, les Canadiens étaient-ils plus heureux sous l'empire des rois de France qu'ils ne le sont sous celui des rois d'Angleterre? Deuxièmement, peuvent-ils désirer le règne despotique et militaire de Bonaparte? Il s'attache avec acharnement à résoudre ces deux problèmes avec les arguments suivants :

Les premières années de tranquillité qui ont suivi la conquête, ont servi à retirer la colonie de cette espèce de chaos, où une guerre malheureuse et destructive l'avait plongée. « En changeant de domination, les Canadiens ont oublié leurs anciens penchants; les ressources précaires de la chasse ont été laissées de côté. et l'agriculture qui s'est élevée sur leurs ruines a fait des progrès assez sensibles. D'abondantes moissons sont venues couronner les travaux du laboureur, les troupeaux se sont multipliés, l'aisance s'est accrue et le pays a pu exporter plusieurs articles qu'il était obligé de faire venir des marchés étrangers sous l'ancien régime. Autrefois, sous l'ancien régime, les Canadiens agissaient comme des fils de familles qui attendent tout de leur parents. Ils s'amusaient à courir les bois, à faire la chasse et la pêche, à amasser des fourrures pour se procurer les provisions que leur envoyait la mère patrie. »

À la deuxième question, à savoir si les Canadiens auraient préféré vivre sous le règne despotique et militaire de Bonaparte, il répondit de la façon suivante : « Alors que l'Empereur régnait dans toute sa gloire, nos ancêtres ne se laissaient pas facilement éblouir. Les Canadiens pouvaient juger très sagement Bonaparte d'après ses actes, le récit de ses campagnes, ses marches forcées à travers l'Europe, le bruit de ses armes, dont l'écho retentissait jusqu'en Amérique. La fameuse légende napoléonienne, qui justifie et glorifie tout, n'était pas encore née. On admirait sans doute le génie incomparable guerrier, du stratéliste, mais on jugeait très sévèrement l'homme d'état. Jamais disait-il le

plus absolu des rois de France n'exerçait une autorité aussi arbitraire que celle qu'exerça le parvenu corse. La vie, les biens de ses sujets sont tous des articles dont il dispose suivant son bon plaisir. On l'a vu et on le voit encore arracher du sein de leur familles les fils chéris, les forcer de se ranger sous ses drapeaux pour remplacer les malheureuses victimes de son ambition folle et immodérée. »

C'était là la vocation du Dr Labrie. Il voulait faire prendre conscience à la population, des nouvelles réalités de la colonie. Il profitait aussi des lignes de son journal pour écrire une série d'articles sur l'*Histoire du Canada*. Voilà une idée de la vie, du mouvement et de l'entrain que le jeune Labrie mettait dans son journal au moment de partir pour Édimbourg (Écosse), où on l'envoyait compléter ses études médicales.

Jacques Labrie médecin

Le docteur Labrie revint d'Europe en août 1808, avec tout le prestige d'un lauréat d'une grande université et membre de la Royal Physical Society of Edimbourg. L'Université d'Édimbourg où le jeune Labrie alla terminer ses études médicales était un des joyaux de l'époque. L'Écosse est l'un des beaux pays du monde et Édimbourg l'une des plus belle cité de l'Europe, elle est des mieux située et des plus richement et artistiquement bâtie. Six à sept cents étudiants venus de toutes les parties du monde sont inscrits à sa faculté de médecine de réputation internationale.

De retour au Canada, Jacques Labrie alla s'établir à Montréal, mais le séjour à la ville ne convenait pas à sa santé délicate. Il alla s'installer à Saint-Eustache où l'un de ses confrère de classe, venait d'être nommé vicaire. Les études sérieuses qu'il avait faites à Québec et à Édimbourg lui donnaient beaucoup de prestige et d'autorité dans l'exercice de sa profession. Ainsi, quand une controverse sur l'embryotomie (avortement) éclata au sein des hautes instances médicales du pays, le clergé chargea un dénommé Painchaud de consulter les hommes les plus érudits de la faculté au Canada. Le docteur Labrie fut l'une des premières éminences grises consultées. Dans son rapport à l'évêque, M. Painchaud mentionne la franchise, la conviction, la clarté et la précision de l'exposé du docteur Labrie sur l'embryotomie.

Un médecin habile, honnête prévenant, dévoué à la pratique de sa profession, ne peut manquer d'acquérir beaucoup d'influence dans le milieu où il est appelé à vivre. Celle dont jouissait le docteur Labrie à Saint-Eustache et dans les environs étaient immense. Il fut nommé juge de paix, une autorité que lui conférait la couronne mais, ce qui vaut peut-être encore mieux, une autorité conférée par la voix publique et l'assentiment de tous ses concitoyens. Son extrême équité fut toujours un substitut à la justice des tribunaux. Le docteur Labrie se fit toujours un noble orgueil de joindre la pratique de toutes les vertus religieuses et de tous les devoirs que l'Église prescrivait à ses enfants.

Jacques Labrie développe et propage un réseau scolaire digne du Bas Canada

À cette époque tout était à créer dans le Bas-Canada. Le peuple demandait des chemins de colonisation, mais c'était surtout une bonne organisation scolaire qui faisait défaut aux Canadiens français, qui ne voulaient point de l'Institution royale qui ne leur offrait aucune garantie pour leur langue et leur religion. Ils se défiaient, et avec raison, des écoles que le gouvernement avait proposé d'établir, à condition d'en conserver le contrôle et de nommer les commissaires et les maîtres. Il fallait venir à leur secours et leur procurer cette éducation dont ils avaient tant besoin et qu'ils ne demandaient pas mieux que de recevoir, pourvu qu'elle fût chrétienne et française, ce que ne leur assurait pas le gouvernement.

Plusieurs citoyens distingués prirent une part remarquable dans ce prodigieux mouvement de l'éducation au Canada français. Le docteur Labrie en fut un acteur remarqué. Louis Joseph Papineau lui-même, fit l'éloge du docteur Labrie en chambre. « Le docteur Labrie a senti toute l'importance de l'éducation, il l'a propagé tant que ses moyens le lui ont permis. Il a fait d'énormes sacrifices pour l'éducation du peuple. » Jacques Labrie a établi deux écoles supérieures à Saint-Eustache, l'une pour les garçons, l'autre pour les filles. Il les dirigeait toutes les deux et prenait part à l'enseignement avec autant de zèle et de talent que de succès. Son école de filles était une école modèle et les examens publics de ces deux écoles étaient regardés comme autant de fêtes littéraires auxquelles les amis de l'éducation de tout le voisinage, et surtout de la ville de Montréal se rendaient

en foule. Le docteur Labrie avait fait de son académie de filles à Saint-Eustache, une véritable École normale où se formaient des institutrices de premier ordre.

Chaque été vers la mi-août, entre les foins et les récoltes, le village de Saint-Eustache revêtait un air de fête, on y voyait affluer des visiteurs venus des endroits les plus éloignés, même de Québec. « Les examens de l'Académie du docteur Labrie étaient, dit M. Meilleur, de véritables fêtes littéraires; chacun voulait y assister. »

Médecin, juge de paix et directeur de maison d'éducation, le docteur Labrie est nommé le 25 septembre 1812, chirurgien du second bataillon de la milice d'élite incorporée. Le président Madison déclara la guerre à l'Angleterre le 17 juin 1812, alors que l'Angleterre soutenait en Europe une guerre de géants contre Bonaparte et toutes ses forces sur terre et sur mer y étaient engagées. Dans sa lutte gigantesque contre Bonaparte, l'Angleterre commit de criantes injustices à l'égard des nations neutres. Aucune de ces nations n'eut plus à souffrir que les États-Unis. Le Canada devint tout naturellement désigné comme le principal champ de bataille de cette guerre. L'occasion était belle de s'emparer de cette colonie anglaise, alors que la mère patrie était occupée à combattre Napoléon en Europe.

La guerre et la loyauté des Canadiens français

Commencée en 1812, cette guerre se termina en 1814 par le traité de Gand, sans le moindre pouce de territoire échangé de part et d'autre. Les résultats furent donc nuls; mais l'effet moral fut excellent. Les Canadiens sans exceptions, français comme anglais firent preuve, dans cette guerre d'une loyauté parfaite. L'histoire signale les engagements où les américains eurent le dessus, mais les Canadiens furent vainqueurs à plusieurs endroits dont les plus connus restent Lacolle et Châteauguay. Le nom de Salaberry brille d'un éclat incontesté à Châteauguay où il dirigea ses opérations militaires. Salaberry réussit avec une poignée de trois à quatre cents braves militaires canadiens français à faire reculer une armée de sept mille combattants.

Nul plus que le docteur Labrie n'eut à se réjouir des

heureux résultats de la campagne de 1812. Voici ce qu'il avait à dire à ce sujet. « La guerre avec les États-Unis, vit réunir tous les esprits vers un même but, celui de la défense commune, à laquelle chacun se porta, avec une ardeur qui confondit nos injustes calomnieux. » Le docteur Labrie avait accompagné le deuxième bataillon tout au long de la guerre et ne rentra à son foyer que lorsque la guerre fut terminée. La vérité l'emporta sur le mensonge; elle traversa les océans et mieux informé, le monarque nous remercia de lui avoir conservé ce pays, superbe et précieux joyau de sa triple couronne. « Après ce glorieux témoignage il semblait juste d'espérer qu'aucun nuage n'obscurcirait de nouveau notre horizon politique. L'estime mutuelle et l'harmonie parfaite devaient naturellement faire le partage de toutes les classes des sujets de Sa Majesté en cette province... Mais ô fragilité des calculs humains! À peine la paix avait-elle réconcilié les deux nations, à peine nos guerriers avaient-ils revu leur foyers domestiques, que la calomnie vint répandre son poison subtil sur les discours et les intentions de ces mêmes patriotes dont le sang venait de couler pour le monarque et la patrie. »

La confiance de ses compatriotes imposa au docteur Labrie de nouvelles fonctions. On le pria, en 1827, de se porter candidat pour représenter le comté des Deux-Montagnes à l'assemblée législative. Cette année-là le docteur Labrie publia son opuscule sur la constitution britannique, qu'il fit suivre d'observations sur la Constitution du Bas-Canada, pour en donner l'histoire et en indiquer les principaux vices. Il valorisa tellement la constitution anglaise que ses critiques l'accusèrent d'être un « publiciste » de la constitution. Ainsi quand il parle des différences entre Canadiens anglais et Canadiens français, il déclare que si les Canadiens ne s'entendaient pas entre eux, c'est parce qu'ils ne connaissent pas les droits inscrits dans la constitution anglaise. L'auteur met en regard la constitution du Bas-Canada de 1791 et la constitution anglaise et trouve que le principal défaut de la nôtre réside dans la composition vicieuse du conseil législatif. Le conseil législatif était la bête noire de l'époque, celle que l'on accusait de tous les maux. Pourtant, abstraction faite des juges et autres fonctionnaires publics qui en faisaient partie, et qui, selon nos idées actuelles n'auraient pas dû s'y trouver, le conseil législatif n'était pas pire dans sa composition que les chambres hautes nommées par la couronne. Avec le gouvernement responsable, la constitution de 1791 aurait pu fonctionner à

merveille mais sans le gouvernement responsable, c'était une machine privée d'un organe important. De bons gouverneurs réussirent quelquefois à faire marcher ensemble, le conseil exécutif, le conseil législatif et l'assemblée législative. Mais le fait qu'ils encoururent souvent la foudre du parti anglais prouve qu'il manquait quelque chose pour que la Constitution fonctionne.

L'intolérance du gouverneur envers les élus du peuple

Le gouverneur à la tête de l'administration canadienne lorsque Labrie entra au Parlement était le comte de Dalhousie. L'exécutif était indépendant de l'assemblée législative. Les ministres nommés par le gouverneur ne dépendaient que de lui. La plupart de ces ministres siégeaient dans le conseil législatif, qui n'était pas moins impopulaire que le conseil exécutif. La chambre des représentants n'avait aucun moyen de contrôler efficacement les actes de l'administration. Elle pouvait diminuer les impôts ou restreindre les dépenses, mais alors c'était le pays tout entier qui en souffrait. La chambre ne cessa de revendiquer le contrôle du revenu public que le gouverneur s'appropriait à dépenser selon les prérogatives de son droit légal. La chambre revendiqua ses droits d'une façon énergique. En réponse au gouverneur Dalhousie qui lui avait soumis les comptes publics et le budget, sous une forme qui impliquait la reconnaissance d'un prétendu droit de la couronne, la chambre répondit qu'elle ne reconnaissait et ne sanctionnait aucun paiement fait à même le revenu public de la province qui n'a pas été ordonné par un acte de la législature, ou fait selon ses désirs. Irrité de ce refus, Dalhousie adresse aux députés de vifs reproches, dissout l'assemblée et en appelle au peuple. Une fois lancé dans la voie de l'arbitraire, on ne sait pas où s'arrêter et le gouverneur en profite pour ressusciter de vieilles ordonnances. Il oblige tous les citoyens de quinze à soixante ans à s'enrôler et à passer en revue à des époques déterminées. Beaucoup d'officiers se voient destitués de leur charge et réduits au rang de simples miliciens. Le cas du docteur Labrie, chirurgien du deuxième bataillon, est particulièrement intéressant. Son officier supérieur, le lieutenant-colonel Dumont, qui l'avait dénoncé « comme encourageant des assemblées publiques qui tentaient à exciter le mécontentement du peuple » était le député même du comté.

C'est au cours de la campagne électorale qui suivit que le docteur Labrie brigua pour la première fois les suffrages des électeurs du comté de York (Deux-Montagnes). La campagne électorale fut très vive dans tout le pays, il y eut des rixes à Saint-Eustache, mais le parti populaire triompha. Le docteur Labrie et l'ancien orateur de la chambre M. Papineau furent élus, M. Papineau pour la sixième fois. Le gouverneur mécontent de ce choix prorogea de nouveau le Parlement. Le gouverneur continua à destituer sans merci les officiers de la milice, ainsi que les juges de paix qui se montraient peu favorables à son administration, et de nombreuses poursuites furent intentées contre les éditeurs de journaux qui critiquaient sa conduite. Tout cela n'était pas de nature à calmer l'agitation populaire : elle était à son comble. Dans tous les principaux centres, on signait des pétitions à la chambre législative pour exposer ses plaintes et demander des réformes. L'une d'elle venait du comté des Deux-Montagnes, et fut présentée par le docteur Labrie.

Le docteur Labrie au cours de sa courte carrière politique prit part à beaucoup d'actes de législation extrêmement importants pour l'avenir du pays, tel que la loi pour l'érection de plusieurs phares dans le golfe et dans le fleuve Saint-Laurent et la loi pour favoriser l'ouverture de grands chemins de colonisation. Deux cas ne pouvaient manquer d'occuper l'attention du docteur Labrie en chambre : l'intérêt de la profession à laquelle il appartenait, puis la cause sacrée de l'éducation. Quant à l'éducation, une excellente loi fut présentée en chambre, en 1829, pour favoriser l'établissement d'écoles élémentaires dans tous les comtés du pays. Cette loi accordait une aide généreuse pour la construction des maisons d'école et pour le paiement des instituteurs. Elle subventionnait aussi certaines institutions établies pour l'enseignement secondaire.

Le divorce Papineau-Labrie et le rêve inachevé

Le docteur Labrie resta très attaché à M. Papineau, et il l'appuya de toutes ses forces dans la revendication de nos droits et de nos libertés politiques; mais il finit par se séparer de lui sur la question des subsides, comme le firent aussi John Neilson et bien d'autres. Il n'eut toutefois pas l'occasion d'exprimer là-dessus son opinion en chambre, puisque ce ne fut que dans la session d'automne 1831 que l'assemblée

législative fut appelée à voter les subsides en conformité du nouvel acte impérial, qui lui accordait, à certaines conditions, le contrôle des revenus de la province. La majorité de l'assemblée resta alors avec M. Papineau, et repoussa la liste civile permanente demandée par l'Angleterre.

Au milieu des travaux de sa profession, auxquels s'ajoutent ses nouveaux devoirs comme député, au milieu de ses courses et de ses labeurs pour la cause de l'éducation, le docteur Labrie ne négligeait pas la grande oeuvre qu'il avait entreprise, son *Histoire du Canada*. Mais les choses n'allaient pas toujours au gré de ses désirs. Au mois d'août 1826, il n'était encore rendu qu'à l'époque de la conquête. À l'automne, il se mit au travail avec un redoublement d'ardeur; et au printemps de 1827 nous le trouvons engagé déjà dans la période si tourmentée de 1775. Ses amis et tous les Canadiens instruits, en général, l'engageaient à se presser, et le favorisait autant qu'il était en leur pouvoir : on le regardait comme l'un des meilleurs écrivains de l'époque; on avait confiance dans l'exactitude de ses recherches et en la droiture de son jugement. Le clergé en particulier, était sûr qu'il rendait en toute occasion justice à l'Église.

Le 26 septembre 1831, le docteur Labrie maria sa fille aînée au jeune docteur Chénier, l'infortunée victime des troubles de 1837. Hélas! un mois après ce joyeux événement, jour pour jour, la scène était changée : le village de Saint-Eustache était en deuil, et pleurait la perte d'un de ses citoyens les plus distingués. Le docteur Labrie avait assisté à toute la session de l'assemblée législative, le printemps précédent; puis, de retour à Saint-Eustache, il s'était occupé, avec son activité et son zèle ordinaire, de l'organisation de ses écoles. Sitôt après le mariage de sa fille, il entreprit de les visiter, et parcourut sans relâche toutes les paroisses du comté des Deux-Montagnes. Il voulait sans doute, rendre compte à la chambre, qui allait s'ouvrir de nouveau le 15 novembre, du fonctionnement de la loi scolaire de 1828. Mais sa constitution délicate ne put résister à ce surmenage. Il contracta, dit le docteur Tessier, une péri-pneumonie qui le conduisit au tombeau. Il n'avait que quarante-sept ans.

Extraits du livre de l'abbé Auguste Gosselin - Le docteur Labrie - Laflamme et Proulx, imprimeur, 1907.

par Jean-Pierre Paré

L'ABBÉ AUGUSTE GOSSELIN (1843-1918)

Né le 29 septembre 1843 du mariage de Joseph Gosselin, cultivateur, et Angèle Labrie, il était par son père, arrière-petit-fils du célèbre meunier Joseph Nadeau et par sa mère, de la lignée du non moins renommé docteur Jacques Labrie.

Il étudia aux petit et grand séminaires de Québec et fut ordonné prêtre en 1886.

D'abord vicaire à la basilique de Québec pendant trois ans, il fut en même temps secrétaire de l'archevêque.

Tout en occupant ensuite les cures de Pont-Rouge et de Saint-Ferréol, l'abbé Gosselin se fit recevoir docteur ès lettres à l'Université Laval en 1888 et entreprit son oeuvre abondante d'historien.



L'Abbé Auguste Gosselin
1843-1918

Bénédition et vœux du Saint-Père (Télégramme)

Rome, 30 septembre 1916 (1)

M. l'abbé AUGUSTE GOSSELIN,
à Saint-Charles de Bellechasse,
Québec, Canada

Le SAINT PÈRE, très sensible à l'hommage de votre livre (2), vous envoie de grand cœur, à l'occasion du cinquantième anniversaire de votre sacerdoce, la Bénédiction apostolique, et fait des vœux pour qu'une longue carrière, si bien dépensée au service de l'Église par les travaux de la plume et les œuvres du ministère, soit couronnée d'abondantes faveurs célestes.

CARDINAL GASPARI

- (1) Date du 50e anniversaire de sa prêtrise.
(2) Sitôt après la publication de mon dernier ouvrage, *L'Église du Canada après la Conquête*, je m'empressai d'en envoyer un exemplaire à N. S. P. le Pape BENOÎT XV, comme j'avais fait pour mes ouvrages précédents, à LÉON XIII et à PIUS X.

En 1893, il se retira sur le domaine familial de Saint-Charles pour se consacrer entièrement à ses travaux.

Après avoir publié en 1890 une vie de Mgr de Laval (en deux volumes), il produisit une trentaine d'études sur différents sujets de l'histoire du Canada, dont plusieurs biographies.

Celle du docteur Jacques Labrie qu'il publia en 1907 nous est surtout connue, mais son *Histoire de l'Église du Canada depuis Mgr de Laval jusqu'à la Conquête*, 3 vols, Québec 1911, et celle de l'Église du Canada après la Conquête, 2 vols, Québec, 1916-1917, demeureront, avec sa vie de Mgr de Laval, les grands monuments de son oeuvre.

« Écrivain agréable et disert, l'abbé Gosselin s'identifie presque avec l'histoire de l'Église du Canada. »¹

Il décéda en notre paroisse le 14 août 1918, à l'âge de 75 ans, à sa résidence que l'on retrouve au numéro civique 2762 de l'avenue Royale.

Télégramme « Bénédiction et vœux du Saint-Père » 1916

Courtoisie : Georges Breton



Maison ancestrale de l'Abbé Auguste Gosselin
Photo prise en 1949 par Raymond Prévost

Tenu en haute considération et estimé par ses pairs et supérieurs, ses funérailles furent présidées par le cardinal Bégin en présence d'un nombreux clergé et de la communauté paroissiale. Son corps repose dans le cimetière local, dans la partie réservée aux prêtres.¹

¹ Notes extraites de l'Encyclopédie Grolier, Édition 1957. Vol. 5, p.316

MGR AMÉDÉE GOSSELIN (1863-1941)

Fils d'Eugène Gosselin, cultivateur et d'Arthémise Fournier, il naquit à Saint-Charles le 30 septembre 1863.

Après ses études classiques au petit séminaire de Québec, il entra au grand séminaire de cette ville et fut ordonné prêtre le 31 mai 1890 par le cardinal Taschereau.

De 1890 à 1893, il enseigna les belles-lettres et la rhétorique et de 1893 à 1904, fut préfet des études et professeur d'histoire du Canada.

Il occupa les postes d'archiviste du séminaire et de professeur d'histoire du Canada de 1904 à 1910 alors qu'il fut élu supérieur du séminaire et recteur de l'Université Laval. Il occupa ces postes jusqu'en 1914 mais les reprit ensuite de 1927 à 1929.

Il publia en 1906, une étude érudite intitulée Note sur la famille Coulon de Villiers, mais ce fut en 1911 que parut son « oeuvre principale, l'Instruction au Canada sous le régime

français, travail de caractère scientifique qui jeta une lumière nouvelle sur un aspect essentiel du régime français ».

Il fut nommé protonotaire apostolique en 1931 et mourut à Québec le 20 décembre 1941, à l'âge de 78 ans et trois mois.¹

¹ Notes extraites de l'Encyclopédie Grolier, Édition 1957, vol. 5, pp. 315-316.

FRÈRE NOËL GOSSELIN, O.F.M.

On ne saurait terminer cet article sur Mgr Amédée Gosselin sans rappeler le souvenir de son frère Noël, frère convers Franciscain, poète et artiste dont les œuvres signées sous le nom de plume de frère Gilles, O.F.M. firent connaître le Canada français aussi bien à Rome qu'à Paris, au Maroc français et à Jérusalem.

Né le 27 août 1873 et baptisé sous les prénoms de Joseph Achille, il prit vite goût aux choses de l'esprit par l'exemple de son père, agriculteur-poète, qui avait fait son cours classique et ses études de notariat et avait fait de sa maison un véritable foyer littéraire que fréquentait une brillante société.

Entré chez les Franciscains comme frère convers en 1898, il partit en 1915 pour Rome où il fut secrétaire du délégué apostolique de Suez et écrivit son premier ouvrage intitulé « Choses qui s'en vont ».

Transféré à Paris en 1919, il y vécut deux ans, le temps de publier un recueil de poèmes dédié « À la vieille France » et de collaborer à plusieurs revues françaises.

Il passa ensuite au Maroc, où il enseigna le français pendant six ans avant d'être envoyé à Jérusalem, préposé d'abord à la garde des Lieux Saints, puis ensuite assigné comme assistant archiviste à la Bibliothèque des Franciscains.

Son oeuvre littéraire consiste en une dizaine d'oeuvres poétiques ou biographiques beaucoup mieux connues en Europe qu'en son pays natal.

Revenu au Canada en 1938, il passa quatre ans à Baker Brook, au Nouveau-Brunswick, où il produisit quarante-deux aquarelles pour venir en aide à sa paroisse d'accueil.

Malade, il fut rappelé à Pierrefonds, au Québec, où il décéda le 23 avril 1945.

Figure méconnue en notre milieu, nous avons cru bon de jeter un peu de lumière sur la carrière assez exceptionnelle de ce fils de Saint-Charles qui, comme son frère, nous fit grandement honneur.

par Raymond Prévost

LE MALHEUR FRAPPE UNE FAMILLE

Dans son édition du 16 novembre 1829, *La Gazette de Québec* faisait paraître la notice suivante :

« Né le 10 du mois courant, et décédé aussitôt, dans la paroisse de St-Charles, Rivière Boyer, un enfant mâle, ayant deux têtes bien distinctes et trois bras très flexibles; le tout bien formé. Le bras surnuméraire, avec une main composée de huit doigts, partant d'entre les chignons, entourait le cou d'une des têtes. Cet enfant d'ailleurs fortement constitué aurait pu vivre quelque temps, si le médecin eût été appelé assez à temps, et aurait donné lieu à d'intéressantes observations, si la mère en mourant n'eût pas expressément demandé qu'il fût inhumé auprès d'elle. »

(Communiqué)

La première partie de cet article est difficilement critiquable, faute d'autres sources de renseignements, mais la seconde apparaît assez contestable à plusieurs points de vue.

D'abord, on ne sait pas dans quel état l'enfant est né et de quel secours aurait pu être un médecin de l'époque pour lui assurer une hypothétique survie que de plus, n'auraient certainement pas souhaitée les parents, même si le cas avait pu éventuellement intéresser la science médicale.

De plus, le voeu de la mère exprimé dans l'article du journal ressemble plus à un embellissement de circonstance de la part du chroniqueur qu'à un reflet de la réalité, car la mère mourut trois jours après la naissance de son enfant et deux jours après l'inhumation de ce dernier.

Voici in extenso copie conforme des actes de sépulture de ces deux personnes :

« Ce onze novembre mil huit cent vingt-neuf, par nous prêtre soussigné curé de Saint-Charles a été inhumé dans le cimetière le corps d'un enfant anonyme décédé la veille du légitime mariage de Pierre Laverdière, agriculteur, et de Marie Élizabeth Pépin dite Lachance; présents à l'inhumation Michel Feiltault et Louis Dallaire dont un seul a signé avec nous. »¹

Michel Feiltault

J.B. Perras, prêtre

Note du curé Perras :

« b à deux têtes voyez le répertoire. »

Remarque :

La lettre b désigne ici : baptême.

« Ce quatorze novembre mil huit cent vingt-neuf, par nous soussigné curé de Saint-Charles a été inhumé, dans le cimetière, le corps d'Élizabeth Pépin dite Lachance, décédée la veille dans cette paroisse, âgée de trente-cinq ans, épouse de Pierre Laverdière, agriculteur; présents à l'inhumation, Pierre Dorval, François Lemelin et autres qui ont déclaré ne savoir signer. »²

J.B. Perras, prêtre

1 Registre des B.M.S. 1827-1843, p.56

2 Ibid. p.57

par Raymond Prévost

VENTE DE LIQUEURS ENIVRANTES

Les minutes de l'assemblée du conseil de Saint-Charles répètent souvent le règlement contre la vente des boissons enivrantes depuis 1873.

Le règlement n'est pas toujours respecté; en 1883, le percepteur du Revenu de la province pour le district de Montmagny oblige le conseil à intenter des poursuites contre deux citoyens pour la vente de liqueurs enivrantes sans permis.

La poursuite rapporta 150 \$ au conseil; 125 \$ furent mis en banque et les 25 \$ restant furent utilisés pour acheter des chaises d'office, pour réparer la table du conseil, faire une élévation pour cette table et faire une balustrade autour de cette élévation.

Il s'en suit que les deux fautifs demandent une licence et elle leur est accordée; mais, l'année suivante, 1884, la vente des boissons enivrantes est prohibée comme avant mais sur décision partagée. Ceci n'empêcha pas la vente illicite et le conseil a dû payer des sommes élevées aux avocats (432 \$ en 1886) pour poursuivre les contrevenants. Le révérend Cloutier présente une requête pour poursuivre les vendeurs et le conseil doit s'occuper des poursuites signifiées par le notaire McKenzie, percepteur du revenu provincial pour le district de Montmagny.

En 1887, quatre licences sont réclamées, mais seulement deux sont prises en considération en conformité avec la loi des licences de 1878. Le coût d'une licence est alors de 20 \$ par année. Les tenants de licences ne doivent pas faire de ventes inférieures à 2 gallons pour les boissons fortes et à 12 bouteilles pour la bière.

La prohibition continue de plus belle et, en 1902, aucune licence n'est accordée sans la permission du curé et du conseil; le règlement municipal suivant est donc approuvé par un vote de 258 voix contre aucune: « La vente de liqueurs enivrantes, fermentées, vineuses et alcooliques en toute quantité quelconque, l'embouteillage et le commerce de la

bière, ainsi que l'émission de toute licence pour telles ventes sera prohibée dans les limites de cette municipalité et sur les cours d'eau qui en dépendent depuis le 1^{er} juin 1902 jusqu'à révocation du présent règlement. »

On tenta de modifier ce règlement jusqu'en 1961 sans succès et, ce n'est qu'en 1966 qu'un nouveau règlement fut approuvé par référendum pour la vente de bière dans les épicerie ; 143 votes pour, 5 contre et deux votes sont annulés. Deux permis de bar dans les salles à manger sont accordés en 1967. Ces permis rapportent 50 \$ chacun à la municipalité.

par Conrad Paré

NOS VÉTÉRANS DES DEUX DERNIÈRES GUERRES

Vétérans 1914-1918

INFANTERIE :

Richard Boulanger	capitaine
Donald Boulanger	capitaine
Roméo Fecteau	soldat
Wellie Labrie	soldat
Fidèle Lacroix	soldat
Joseph Carrier	soldat
Arthur Prévost	soldat
Henri Rouleau	soldat

Vétérans 1939-1945

AVIATION :

Ch. Ed. Roy	colonel
Raymond Lapierre	lieutenant
Ivanboé Lapierre	caporal
André Lapierre	caporal
Jean-Ch. Roy	private

Fernand Leblanc	private
Louis Leblanc	private
Réal Hébert	private
Jean-Paul Mercier	private
Rémi Théberge	private
Jean-Marie Routhier	private

MARINE :

Gérard Fortin	matelot
Roger Boulanger	matelot

INFANTERIE :

Normand Lacroix	lieutenant
Armand Gravel	sergent major régimentaire
Benoît Chabot	sergent
Paul Lacroix	sergent
Armand Marcoux	caporal
Wilfrid Marcoux	soldat
Charles Leclerc	soldat
Louis Leclerc	soldat
Arthur Chabot	soldat
Égide Morency	soldat
Arthur Morency	soldat
Roméo Fecteau	soldat
Antonelli Gosselin	soldat
Roland Côté	soldat
Patrick Bernier	soldat
Raymond Bilodeausoldat	soldat
Honorius Chabot	soldat
Philippe Routhier	soldat
Armand Ruel	soldat
Henri Frenette	soldat
Lucien Asselin	soldat
Armand Couture	soldat
Arthur Prévost	soldat

Compilation faite :

par l'Abbé Armand Proulx

SPORTS ET LOISIRS À SAINT-CHARLES

Les sports et les loisirs n'occupent pas une grande place dans l'échelle du temps de Saint-Charles. Les premiers souvenirs nous viennent du tout début du siècle. Auparavant les habitants de notre beau village avaient quelques divertissements comme par exemple : l'équitation, les tirs de chevaux, les veillées et bien sûr les cartes.

Des débuts jusqu'aux années 50

L'influence des frères

Le sport a été développé avec l'arrivée des Frères de l'instruction chrétienne à St-Charles. Lors de leur arrivée, ils ont tout de suite implanté une mentalité sportive chez les jeunes garçons dont ils avaient la responsabilité. La patinoire et le terrain de base-ball étant sur leur terrain, ils ont tout de suite amené les jeunes garçons à pratiquer ces sports. La patinoire était toujours pleine. Chacun amenait sa rondelle et jouait sur l'espace glacé. C'est là que les jeunes de l'époque apprenaient à déjouer et à contrôler la rondelle. De plus, les étudiants pouvaient pratiquer des sports intérieurs dans la salle blanche, qui était à l'époque adjacente au collège et que l'on retrouve encore sur le terrain

du Centre éducatif. Le badminton était le sport le plus pratiqué dans cette salle.

L'équipement pour entretenir la patinoire était rudimentaire. Il fallait aller remplir de grosses barriques de bois au ruisseau des soeurs, qui se trouvait à peu près où se trouve la rue du Centre éducatif et les ramener à la patinoire. Et comme celle-ci se trouvait exposée au grand vent, elle s'emplissait de neige à tout coup lorsque le nordet se levait.

La patinoire était faite deux fois pendant l'hiver, une fois au début de décembre et une fois à la fin de décembre ou au début de janvier. La pluie venait habituellement défaire la



Hockey sur la patinoire du collège 1943



Chalet des loisirs en 1951 incendié en 1967

Photo Raymond Prévost

patinoire avant Noël. La saison se terminait au mois de mars quand le soleil faisait fondre la glace sur le bord des bandes.

Les moments forts pour les sports dans les années 30 étaient pendant les vacances. Durant l'été la saison de base-ball battait son plein. Pendant les vacances des fêtes, on formait des équipes de hockey et on s'affrontait au grand plaisir des spectateurs.

Les premières équipes de hockey

C'est vers la fin des années 30 et le début des années 40 que la première vraie équipe de hockey de Saint-Charles a été formée. Composée de Robert et Raymond Prévost, Laval Marquis, Louis et Bernard Lacroix, Léon Carrier, Julien Laurendeau, Jean-Paul Chabot, André Routhier et Marcel Mercier de La Durantaye; cette équipe jouait surtout les fins de semaine et quelques fois un soir pendant la semaine. À l'époque, il n'y avait pas beaucoup de ligues organisées. Les équipes s'organisaient des parties entre elles. Les adversaires de l'époque étaient Lévis, St-Romuald et plusieurs équipes de Québec.

On allait chercher les équipes en snow mobile, ou encore, elles arrivaient par le train le samedi soir. On disputait un match le soir même et un deuxième le dimanche après-midi. Les meilleurs hivers permettaient de jouer entre 20 et



Hockey pendant les vacances de Noël 1941-1942

24 parties. De 300 à 400 personnes s'amassaient autour de la patinoire pour encourager leur équipe. Quand il faisait trop froid, on pouvait entrer dans la grande salle pour se réchauffer.

La plus grande rivalité de l'époque était avec Lévis. Les matchs étaient âprement disputés entre ces deux équipes.



ÉQUIPE DE 1948

De gauche à droite : J.-G. Gascon, A. Larochelle, J. Laurendeau, B. Lacroix, Ray Prévost, A. Routhier, R. Beaudoin, R. Dallaire, D. Gonthier, R. Prévost, G. Royer, L. Carner, L. Marquis, J. P. Chabot, H. Blais, L.-P. Lacroix. Gracieuseté : Claude Marquis

Dans les années 50 des équipes de la région se sont développées et Saint-Anselme, Saint-Lazare, Saint-Raphaël et Saint-Damien ont formé les leurs. Pour se rendre dans les autres municipalités, il fallait se servir du snow mobile. Lors d'un voyage à Saint-Anselme, le snow mobile avait versé trois fois pendant le trajet.

Les tournois ont débuté dans les années 40 à Québec. Ceux-ci se déroulaient au vieux Colisée et étaient ouverts, à ce qu'on appelait à l'époque, aux clubs indépendants. Pour M. Raymond Prévost, ces tournois sont les meilleurs moments de sa carrière au hockey. Comme Saint-Charles n'avait pas assez de joueurs, on devait engager des joueurs de l'extérieur, souvent de Lévis, pour compléter l'équipe. Une année, ils se sont inclinés en demi-finale contre les Sénateurs de Québec propriété de Frank Burns futur propriétaire des Citadelles. Trois joueurs de cette équipe jouaient pour les As de Québec.

De 75 à 100 personnes suivaient alors l'équipe à l'extérieur. On devait déplacer tous ces gens dans une région où les routes entretenues étaient rares en hiver. Le snow mobile, le train et le bateau étaient les transports les plus utilisés en hiver. Quand les matchs avaient lieu à Québec, les équipes se faisaient transporter en snow mobile ou en train jusqu'à Lévis, et de là, prenaient la traverse jusqu'à Québec.

Jouer dehors amenait parfois quelques inconvénients; le froid et le vent étaient souvent de la partie. Alors que Saint-Charles jouait à Sainte-Anne, le gardien de but Louis Lacroix s'était gelé les pieds. Il avait dû courir en pieds de bas autour de l'hôtel pour pouvoir se les dégeler.



Glissoire de l'O.T.J. 1951
Photo : Raymond Prévost

Le début du base-ball

Le base-ball était plus structuré à l'époque; on le pratiquait déjà depuis les années 20. L'été, favorisant les déplacements, avait amené la formation d'une ligue dans la région : Saint-Charles, Saint-Vallier, Saint-Gervais, Saint-Raphaël formaient cette ligue. Le docteur Nadeau, Maurice et Henri Frenette, Normand Lacroix, les frères Prévost évoluaient sur le terrain de base-ball qui se trouvait derrière le collège.



Baseball en 1943, de gauche à droite

1^{re} rangée : A. Laroche, C. Boulanger, L.P. Lemieux, R. Cantin, H. Blais, A. Routhier
2^e rangée : M. Bisson, L.-G. Gascón, H. Frenette, Dr. A. Nadeau, C. Routhier, R. Prévost,
et M. Lemieux

Des années 60 à nos jours

L'époque « Alouettes »

À la fin des années 50 et au début des années 60, les Alouettes de Saint-Charles ont fait les délices de leurs partisans. Cette équipe était composée entre autres de Claude Marquis, des frères Jacques, Yves, Marc et Denis Breton, de leur cousin Michel, de Yvon Gosselin, de Cyrille Routhier, de Yvon Aubé et de Jacques et Yves Lacroix.

Ils ont participé à plusieurs reprises au marathon de Montmagny où ils ont fait la pluie et le beau temps. De 1960 à 1965, ils ont remporté ce tournoi à cinq reprises et perdu



LES ALOUETTES 1962

Debout, de gauche à droite : Denis Breton, Yves Breton, Marc Breton, Jacques Lecompte, Yvon Aubé, Yves Lacroix, Michel Breton, Jacques Breton, Yves Lapierre, Clément Boutin. Assis de gauche à droite : Émile Carrier (fidèle supporter), Cyrille Routhier, Claude Marquis (entraîneur), Gilles Gaillardetz (gardien de but), Rodrigue Turgeon, Yvon Gosselin, Marius Roy (soigneur et préposé à l'équipement)

une fois en finale en 1963. Le jeu défensif était déjà à la mode à cette époque. Les Alouettes ont réussi à blanchir leurs adversaires lors de deux tournois et ont aussi remporté le marathon de Saint-Damien à quelques reprises. Dans la ligue intermédiaire de Bellechasse, ils ont réussi une saison de seize victoires et de deux parties nulles, en plus de tout raffer en série.

Pour terminer leur saison, ils se rendaient à l'aréna du parc Victoria à Québec pour y disputer la série indépendante. C'était un tournoi qui regroupait les meilleures équipes de la région et servait à désigner l'équipe de l'année. Les meilleures performances de Saint-Charles ont été deux défaites en demi-finale. Il faut dire qu'à l'époque plusieurs bons joueurs participaient à ces tournois. En 1961, ils ont

réussi un exploit rarement vu. Lors d'une demi-finale, au total des points face au Québec Moteur, Saint-Charles commençait la rencontre avec un déficit de quatre buts. Dès le début de la rencontre, ils ont ramené ça à deux d'écart. En début de deuxième période, ils ont marqué un troisième but avant de voir leur opposant en marquer un. Une minute après Saint-Charles reprenait ce but en marquant. À la troisième minute du dernier tiers Saint-Charles égalisa les chances. C'est un but en supplémentaire, marqué du centre de la patinoire, qui permit au Québec Moteur de l'emporter.

Les supporters pouvaient être bien fiers de leurs Alouettes qui n'avaient rien à envier aux autres équipes. Tous les joueurs portaient un uniforme et avaient leurs bâtons de hockey (des Sherbrooke) fournis. Pour aider à payer tout

ça, on passait le chapeau pendant les matchs locaux, on allait voir des commanditaires dans la municipalité et de temps en temps, on organisait des bingos. M. Marius Roy s'occupait de tout l'équipement des Alouettes.

En 1967, l'équipe a été dissoute et les joueurs se sont joints à d'autres équipes pour poursuivre leurs carrières. Pour revoir une équipe de hockey de Saint-Charles il faudra attendre jusqu'à l'ouverture de l'aréna en 1980.

Les Éperviers

Avec l'ouverture de l'aréna, Saint-Charles ne pouvait rester sans équipe de hockey. Les Éperviers de Saint-Charles ont donc été créés. Évoluant au début dans la Ligue intermédiaire de l'Est, ils ont remporté plusieurs championnats. Une nouvelle génération de joueurs faisait partie de cette équipe. Les François Marquis, Guy Leclerc, Michel Boucher, Gilles Asselin, Denis Prévost, Réal Prévost, Robert Savoie, Jean-Paul Ruel et bien d'autres ont évolué pour les Éperviers.

Quelques jeunes joueurs de Saint-Charles, qui forment le noyau des Éperviers d'aujourd'hui, ont joué à l'époque dans cette ligue, pour l'équipe du Martin Auto entraînée par Claude Marquis. Il y avait Pierre Breton, Éric Breton et Simon Gourgues.

Quelques années plus tard, cette ligue a été dissoute et remplacée par la Ligue Défi qui ne regroupait que des équipes de Bellechasse. Là aussi, Saint-Charles a toujours été bien représenté par les Éperviers. Deux championnats des séries et quelques-uns en saison régulière et surtout de belles rivalités avec Saint-Henri et Saint-Gervais ont animé les passions des spectateurs.

Les enfants des Alouettes ont suivi les traces de leurs pères en faisant leur entrée dans la grande équipe. On peut remarquer les deux fils de Jacques Breton, Éric et Sébastien et le fils de Michel Breton, Pierre. D'autres provenant de familles établies à Saint-Charles ont aussi apporté un sang nouveau à l'équipe. Les Sylvain Leclerc, Steve et Raymond Dutil, Roger Langlois, Jocelyn et Yvan Laflamme, et Simon Gourgues sont venus prendre la relève de leurs prédécesseurs.

Voulant relever de nouveaux défis, les Éperviers firent un saut de deux ans dans la Ligue commerciale de Québec, où d'anciens joueurs de la LNH évoluent. Après deux bonnes saisons, ils quittaient. L'équipe n'a pas fait partie d'une ligue au cours des années suivantes.

LHBBF

Il faudra attendre 1998 pour que Saint-Charles soit à nouveau représenté, dans une ligue. La Ligue de hockey Beauce, Bellechasse, Frontenac, où la mise en échec est acceptée, amenait les partisans à s'amasser dans l'enceinte de l'aréna. Une moyenne d'environ 200 personnes assiste aux matchs; phénomène rarement vu à Saint-Charles.

Après un mauvais début de saison en 1998, les Éperviers ont repris le chemin que leurs pairs avaient tracé depuis plus d'un demi-siècle. On peut dire que le hockey est en bonne santé dans notre patelin et ce n'est pas demain la veille que Saint-Charles n'excellera pas dans cette discipline.

LNH

Il est faux de croire que Christian Laflamme a été le seul joueur de hockey de Saint-Charles à évoluer dans la Ligue nationale de hockey. M. Guy Labrie a joué à la défense pour les Rangers de New York, lors des saisons 1945 et 1946.



Guy Labrie, né à Saint-Charles le 11 août 1921
Ranger de New-York, L.N.H. 1944-1946

Ensuite, il a joué pour Sherbrooke dans le senior et a été joueur entraîneur pour Rivière-du-Loup. Il est né à Saint-Charles le 11 août 1921.



Christian Laflamme né à Saint-Charles le 24 novembre 1976
Black Hawks de Chicago L.N.H depuis 1998

Quant à Christian Laflamme, il a été repêché par les Black Hawks de Chicago et évolue présentement dans la LNH. Choix de deuxième ronde de Chicago en 1996, il a marqué son premier but dans le circuit Bettman le 24 novembre 1998 contre les Prédateurs de Nashville.

Le « hockey boom »

Un autre sport où Saint-Charles s'est distingué au cours des années 80 c'est le « hockey boom » ou hockey à pieds. Saint-Charles avait trois équipes dans la ligue du temps, le Caisse Pop, le Meuble Idéal et Orca. C'est trois équipes évoluaient dans une ligue où les matchs avaient toujours lieu à Saint-Charles le vendredi soir. Une grande rivalité existait

entre le Caisse Pop de Saint-Charles et les Intéros de Saint-Gervais.

Le championnat provincial a même déjà eu lieu à Saint-Charles. D'une durée d'une fin de semaine et se déroulant 24 heures sur 24, ce championnat avait attiré des équipes d'un peu partout au Québec.

Aujourd'hui encore une ligue survit à Saint-Charles, elle comporte six équipes dont une de Saint-Charles. Ce sport est toutefois en perte de popularité et est en voie de disparition.

La balle molle

Jusqu'aux années 50, ce sport se jouait à mains nues. Seul le lanceur, le receveur et le joueur de premier but avaient droit de porter un gant. Il y a toujours eu des joueurs de balle à Saint-Charles, mais il a fallu attendre les années 70 pour voir apparaître une équipe organisée. Le tout a commencé avec des joueurs comme Georges Bélanger, Maurice Lapointe, Jacques Patry, Denis Létourneau et Jean-Guy Laflamme. Cela c'est poursuivi dans les années 80 avec l'équipe des Fondations J. Leclerc qui représentait notre municipalité dans la Ligue des caisses pop de Bellechasse. On retrouvait à nouveau Jacques Patry dans ce groupe, mais cette fois-ci avec les Michel Proulx, les frères Boucher : Michel et Jean, Martin Aubé, Robert Savoie, Daniel Vermette, Yvon Bernier, Jocelyn Lapointe, Pierre Breton, Sylvain Leclerc, Steve Dutil, Dominic et Simon Gourgues.

Le Charolais champêtre

Cette grande fête foraine a débuté en 1971 sous la présidence de M. Robert Prévost. Par la suite M. Claude Marquis à prit la relève pour les onze années suivantes jusqu'à la fin du Charolais en 1984. Le Charolais champêtre a permis à Saint-Charles de se faire connaître un peu partout dans la région et à travers le Québec.

Cette fête familiale était centrée sur un BBQ de boeuf charolais. Elle était complétée par des compétitions sportives telles que : gala de lutte, partie de balle et rodéo de cochon; des activités culturelles telles que : concerts rock et country,

de l'animation pour les enfants, des expositions, une parade et des manèges qui attiraient bien des gens.

Une année, on avait préparé jusqu'à 27 quartiers de boeuf charolais avec une moyenne de 110 steaks par quartier. Cette même année avait généré des profits nets d'environ 32 000 \$.

Après la quatrième année du Charolais champêtre, une idée germa: celle de construire une aréna pour investir les profits générés. Lors des premières années, les profits étaient versés à des organismes communautaires; mais à présent que la fête rapportait beaucoup d'argent, on avait décidé d'investir ces profits dans un plus grand projet tout en continuant à en faire profiter les organismes communautaires. Un comité de construction fut formé de MM. Claude Marquis, Conrad Paré, Dominique Prévost, Lucien Boivin, Raymond Roy et Rolland Corriveau pour mener à terme ce

grand projet. Aidés de nombreux bénévoles, ils ont réussi à trouver le reste du financement pour construire une bâtisse qui fut inaugurée le 9 mars 1980. La première année, on n'y retrouvait qu'une glace naturelle. L'année suivante, un système de réfrigération était installé pour permettre d'avoir une glace artificielle. Des modifications ont été apportées d'année en année pour améliorer l'aréna. On n'a qu'à se rappeler l'ajout de deux chambres supplémentaires en 1997 et l'achat d'une surfaceuse en 1998.

Aujourd'hui, elle permet à une centaine de jeunes de jouer au hockey par le biais du hockey mineur, à d'autres de pratiquer le patinage artistique et à d'autres encore, d'utiliser les commodités du gymnase.

par Louis-Denis Létourneau

AUTRES ACTIVITÉS DE LOISIRS À SAINT-CHARLES



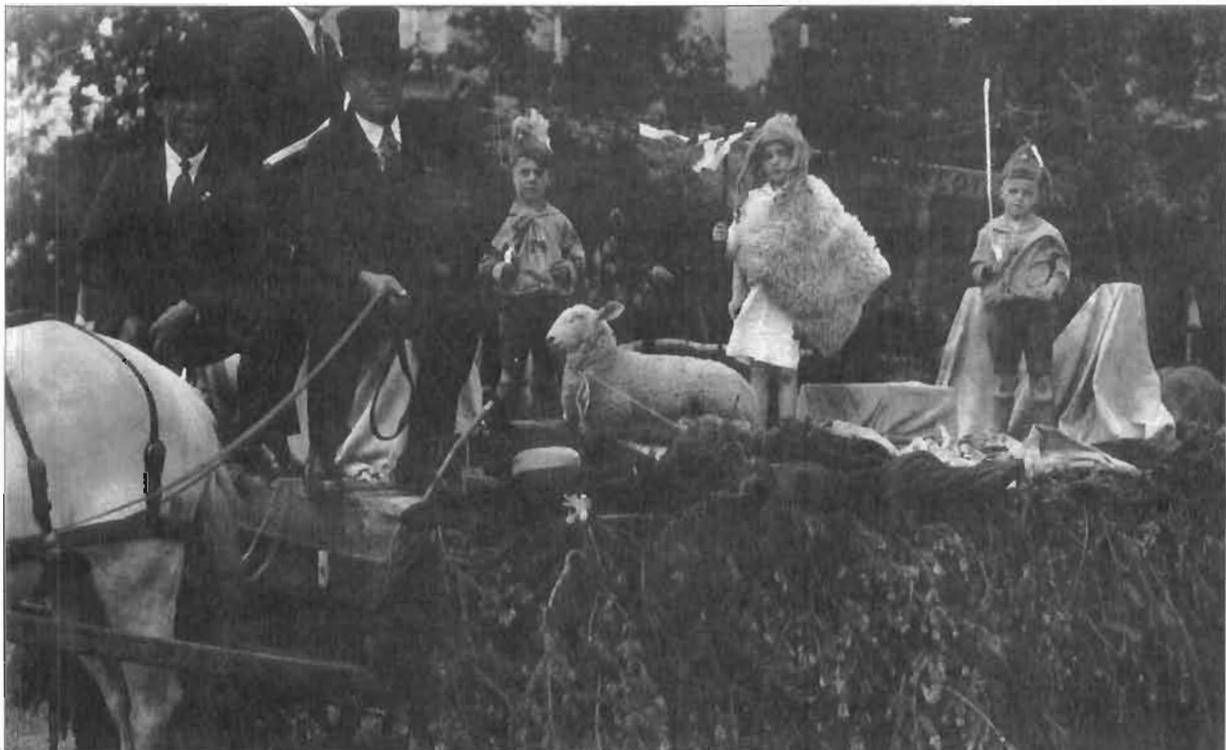
Soirée dramatique 1945

De gauche à droite Georgette Ruel, Jeannette Prévost, Jeanne Boulanger, Lucille Breton, Madeleine Fournier, Rosaria Blais
Assise Judith Bernier, Blanche Blais, Gabrielle Marcoux, Rita Blais



Nemrods d'autrefois 1931

de gauche à droite : Maxime Routhier, Ovila Prévost, Octave Dubé Gracieuseté, Mme Colette Dubé-Simoneau



Parade de la Saint-Jean, 1933

À LA RECHERCHE DE L'OR EN 1902

En octobre 1902, mon père, Hector Prévost, quittait à l'âge de 18 ans, le foyer paternel du rang du Haut du Sud pour entreprendre la traversée du Canada à destination du Yukon et participer à cette ruée vers l'or dont on parlait depuis 1896. Je l'ai maintes fois entendu raconter les péripéties de cette mémorable aventure lors des longues soirées d'hiver, et c'était, pour nous enfants, un vrai conte de fée duquel ressortait toujours un fait nouveau à retenir.

Pour financer son voyage, mon père dut emprunter deux cents dollars d'un oncle maternel. Il prit le train à Québec pour Montréal où il transféra pour Vancouver. Ce dernier trajet durait quatre jours, au coût de soixante-quatre dollars.

Arrivé à Vancouver, il prit le paquebot pour franchir sur l'océan Pacifique les dix-huit cents milles qui l'amèneraient à Skagway (Alaska), et ce, pour la modique somme de vingt dollars. Puis, de là, il fallait franchir cent vingt milles en train à travers montagnes et lacs pour atteindre Whitehorse. Coût : vingt dollars.

La distance d'une trentaine de milles qui séparait cette ville du lac Laberge, source du fleuve Yukon, devait se franchir avec des chevaux. Rendu là, il fallait prendre un petit bateau pour se rendre à Dawson, trajet de quatre cents milles qui se parcourait en quatre jours sur un fleuve Yukon parfois dangereux.

Pour atteindre ensuite la rivière Klondike, affluent du Yukon, il fallait faire le trajet à bord d'une grande embarcation. N'ayant plus que seize dollars en poche, papa n'eut d'autre alternative que d'accepter la tâche de ramer pour combler la différence du coût du billet. Seize passagers étaient à bord, dont deux Canadiennes.

Un portage dans le bois sur une quinzaine de milles vint enfin couronner son périple et le conduisit à « Klondike Last Chance », qui ouvrait toutes grandes les portes du rêve, de l'aventure et souvent aussi, de la désillusion.

Après une telle odyssée, restait maintenant à chercher et trouver de l'or. La première démarche à entreprendre était de louer d'un propriétaire un emplacement sur le bord de la rivière choisie pour opérer. On trouvera à la fin de cet exposé la reproduction d'un contrat de location signé par mon père en 1906.

Ceci fait, il faut se mettre à l'ouvrage. L'outillage est très rudimentaire. On dégèle la terre par de la vapeur et on creuse jusqu'au roc. Des filets jaunes indiquent la présence du métal précieux. Chaque pelletée de terre est lavée, c'est-à-dire, jetée dans des dalles où circule de l'eau et amenée à une cuve au fond de laquelle l'or se dépose.

Les pépites de la grosseur d'une tête d'épingle ou d'un grain de riz sont recueillies dans de petits sacs en chamois, car l'or s'use facilement, pour être ensuite échangées à la banque contre de la monnaie ou des billets. Le contenu d'un petit sac de la grosseur d'un bol à thé est évalué à dix-huit cents dollars. Deux boîtes de la grandeur d'une livre de beurre valaient cinq mille dollars. Le mineur gardait soixante pour-cent de la valeur de l'or échangé, la balance allait au propriétaire du terrain.

Outre des pépites d'or, il arrivait parfois qu'en creusant l'on trouve des ossements d'animaux préhistoriques mesurant de trois à quinze pieds de longueur. Les plus beaux spécimens étaient confiés à des musées.

La vie dans les camps de mineurs était à tout le moins difficile. L'approvisionnement requérait beaucoup d'efforts car il fallait couvrir de grandes distances à pied pour aller à la ville la plus proche effectuer les achats. Le retour se faisait cependant au moyen de chiens ou de chevaux, car on faisait provision pour quatre mois.

Chaque mineur était cuisinier à tour de rôle. Un petit poêle de tôle servait à l'intérieur alors qu'on utilisait un four installé à côté du camp pour cuire le pain. La farine se vendait un dollar la livre et les patates à un coût encore plus exorbitant. Mon père racontait qu'un Jour de l'An, il s'était payé le luxe de s'en procurer deux de format moyen pour un dollar : « Je les ai mangées comme dessert sous les

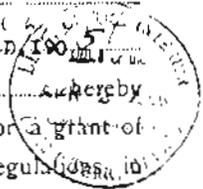
96335

FORM EL.—Application for Grant for Placer Mining and Affidavit of Applicant.

I (or we) Lector Provost

of HUNKER
E. M. C. #10726 issued 19 day of Oct. A. D. 1905

day of March, 1906,
I hereby
apply, under the Yukon Placer Mining Regulations for a grant of
A Commission for taking affidavits
Form No. 67. Placer mining as defined in the said Regulations,
in and for the Yukon Territory (Here describe locality.)



7450
8131
[Signature]

the Dawson District and being creek placer mining claim
No. Eighty seven (87) above the mouth of All Gold Creek
on FLAT CREEK, the South Branch of the Klondike River,

and I (or we) solemnly swear:—

1. That I (or we) am (or are) unaware that the land is other than vacant Dominion Lands.

2. That I (or we) did on the 15th day of March, 1906, at the hour of 2:15 P. mark out on the ground, in accordance in every particular with the provisions of the mining regulations for the Yukon Territory, the claim for which I (or we) make this application, and in so doing I (or we) did not encroach on any other claim or mining location previously laid out by any other person.

3. That the length of the said claim, as nearly as I (or we) could measure is 500 feet, and that the description of this date hereto attached, signed by me (or us) sets forth in detail, to the best of my (or our) knowledge and ability, its position.

4. That I (or we) staked the claim by planting two legal posts numbered 1 and 2 respectively and that No. 1 is downstream and nearest discovery.

5. That I (or we) make this application in good faith, to acquire the claim for the sole purpose of mining to be prosecuted by myself (or us) or by myself and associates, or by my (or our) assigns.

6. That I have not previously used my mining rights on the herein above named creek.

SWORN before me at HUNKER
Y.T., this 19th
day of March, 1906

[Signature]

A Commissioner for taking affidavits
Form No. 67. for taking affidavits in and for
the Yukon Territory

Lector Provost
96335



regards pleins d'envie de mes compagnons. »

La nourriture intéressait aussi les ours, et papa racontait qu'une nuit, un d'entre eux avait défoncé le mur du garde-manger du camp à coup de pattes et s'était payé une bonne bouffe. Pour remédier au problème, les mineurs avaient recouvert de tôle un poteau au haut duquel ils hissaient leurs provisions.

Le confort était inexistant. Le camp n'avait pas de plancher. On couchait sur la terre battue, recouverte de branchages de sapin sur lesquelles était posée une paille.

La religion n'était pas négligée. Une petite chapelle située à deux milles environ permettait à un père Oblat de Dawson, de venir administrer les sacrements et célébrer la messe à tous les quinze jours, sauf en hiver.

Durant cette saison, il fallait se rendre à l'église de Dawson située à trente-cinq milles du camp. Comme mon père était croyant et fervent chrétien, il ne pouvait manquer la messe de minuit et il parcourut la distance à pied à chacun des Noël qu'il passa au Klondike.

Bon marcheur, sac au dos, chaussé de mocassins, il se faisait un devoir d'accomplir ce qu'on pourrait appeler son « pèlerinage à la Crèche de l'Enfant Jésus ». Après avoir fait ses dévotions et assisté à la Messe de minuit, il revenait au camp le lendemain en traîneau à chien.

Ce qui explique son éloignement de Dawson est que, l'hiver, il lui fallait travailler comme bûcheron dans les forêts de la région. Il s'est même rendu bûcher jusqu'à soixante-cinq milles dans le bois. La mine ne fonctionnait qu'au ralenti durant la rude saison. Des froids de cinquante-cinq à soixante degrés Fahrenheit sous zéro défendaient toute sortie car il y avait danger de se geler les poumons.

L'hiver est très long dans cette région et durant quelques semaines il fait continuellement nuit. Puis, peu à peu, le soleil se montre de onze heures à quatorze heures. De mai à octobre on ne saurait trouver des ciels plus cléments. De juin à août, il ne fait jamais nuit. Le soir, le soleil descend vers l'horizon, mais il ne disparaît pas; c'est le phénomène du soleil de minuit observé près du cercle polaire.

Par les temps froids les plus rigoureux, des meutes de loups hurlent de faim. Ils se tiennent en bandes de quinze environ et guettent à l'orée des bois le caribou ou l'original égaré. Impossible de sortir à la tombée du jour. Enragés, ils peuvent s'attaquer à l'homme. Ils ont dévoré une famille complète déjà. Souvent ils tuent le plus vieux de la meute pour se nourrir. Voyant les ravages que causent ces bêtes voraces, le gouvernement donnait une prime de chasse de sept dollars par bête abattue.

Ce récit est bien incomplet et il y aurait encore beaucoup à dire sur la course à l'or du Klondike. Des gens de toutes nationalités s'y rendirent. L'ordre et la sécurité étaient maintenus par la Gendarmerie Royale du Canada. Mon père racontait que deux Beaucerons avaient été tués; motif : le vol de l'or. Après enquête, on fit venir les épouses des victimes pour l'identification des bas et sous-vêtements tricotés à la main, et encore à l'état neuf, découverts dans les bagages des présumés meurtriers. Il semble bien que le témoignage, de ces dames fut probant car les suspects furent jugés, trouvés coupables et pendus.

Ce qu'il faut retenir de cette grande aventure c'est l'intrépidité, le courage, la vaillance et l'esprit de sacrifice qui ne manquaient pas à ce jeune gaillard de six pieds, pesant deux cent quarante livres. Il ne craignait ni la misère ni l'effort et le travail ne le rebutait pas. Il acquit aussi une endurance peu commune, comme le prouve cet incident où, s'étant ébouillanté les deux jambes jusqu'au genoux, il passa un hiver les deux pieds sur une bûche, sans aucun secours médical.

Mon père revint à Saint-Charles en 1910, fit l'acquisition d'une ferme, se maria, et éleva une famille de huit enfants. Il décéda à l'âge de soixante-dix ans.

La maturité que lui avaient tôt procurée ses huit années passées au Klondike le caractérisa toute sa vie. De lui, nous gardons le souvenir d'un homme bon, calme, au jugement sûr et qui ne se laissait pas démonter par un rien. Il en avait tellement vu d'autres.

*par Mme Germaine Prévost Doré,
I.L. p.s.*

**SAINT-CHARLES-DE-BELLECHASSE
A DE QUOI ÊTRE FIER !**

Mes recherches en généalogie m'ont fait découvrir un article de René Lagacé, extrait du journal « Concorde » daté de 1956 qui nous décrit la vie de Cyrille Duquet, inventeur, fils de Joseph Duquet, fermier de Saint-Charles-de-Bellechasse, marié à Madeleine Therrien le 15 janvier 1828 à Saint-Charles. Cyrille était le dernier de 9 enfants et est né à Québec le 31 mars 1841. Il épousa Adélaïde St-Laurent le 22 février 1865. Cyrille décéda le 1^{er} décembre 1922.

**Cyrille Duquet, inventeur de renom
(par René Lagacé)**

« Cyrille Duquet, cet inventeur canadien-français de grande renommée, dont les œuvres ont fait rejaillir beaucoup d'honneur sur ses concitoyens de la cité de Champlain, est venu, durant sa jeunesse, à un cheveu près de devenir un artiste peintre.

Et n'eût été de la perspicacité et des suggestions pratiques d'un grand peintre de l'époque, ses grandes aptitudes scientifiques auraient périclité et la gent scientifique n'aurait jamais connu les grands développements qu'il a su apporter dans divers domaines.

Le jeune Duquet avait à peine atteint sa treizième année qu'il voulait devenir peintre. Il venait d'abandonner ses études à la petite école de Saint-Jean-Baptiste. Sa mère le mena chez Théophile Hamel, alors un peintre de grande renommée à Québec. Elle voulait obtenir l'opinion de monsieur Hamel sur la possibilité de faire suivre des cours artistiques au jeune Duquet. C'était à une époque dure et la famille Duquet n'était pas très riche. Il ne fallait point gaspiller.

Monsieur Hamel discuta assez longuement avec le jeune Duquet et sa mère et en vint à la conclusion que le jeune garçon avait de grands talents, mais ses talents n'étaient pas uniquement portés vers la peinture. Monsieur Hamel suggéra à madame Duquet d'orienter son fils vers l'horlogerie

ou un autre métier semblable. Le garçon avait un talent pour la peinture, mais il ne fallait point l'encourager à s'engager dans cette carrière qui, d'ailleurs, n'était point rémunératrice. Ce jour marqua donc le point tournant dans la vie de ce grand inventeur. Le destin jouait en faveur de la science.

À treize ans, Cyrille Duquet devint aide bijoutier. Il passait sur la rue Saint-Jean quand il vit dans la vitrine de la bijouterie Gendron une petite enseigne sur laquelle monsieur Gendron avait écrit une demande pour un apprenti. Le garçon fit application et on lui offrit le salaire fabuleux d'un dollar par mois, nourri et logé. Il accepta.

Mais voilà que, quatre ans plus tard, il apprend que d'autres apprentis reçoivent sept dollars par mois. Enragé, il laisse son emploi et s'en va chez lui au milieu de l'après-midi. Sa mère lui demande s'il est malade. Après explications, elle lui enjoint de retourner à son emploi et de compléter son apprentissage. Elle lui sert une semonce qui pourrait fort bien s'appliquer aujourd'hui à beaucoup de jeunes gens. Premièrement, Cyrille avait pris engagement sans consulter ses parents; plus important encore, il avait signé un contrat avec monsieur Gendron; il lui fallait donc respecter sa signature au prix de tous les sacrifices possibles. Et Cyrille retourna à son travail "comme un homme", ainsi qu'avait dit sa mère.

Un jour, Cyrille apprend que son patron veut déménager sa boutique de l'autre côté de la rue Saint-Jean, là où est situé aujourd'hui le magasin de tabac Langlois. Un certain monsieur Bilodeau était propriétaire de la boutique où Cyrille travaillait. Le jeune homme, qui avait complété son apprentissage, se rendit voir monsieur Bilodeau, lui expliquant qu'il voulait louer la boutique et "partir à son compte".

Monsieur Bilodeau le considérait un peu jeune et, surtout, pas assez solvable. "J'ai quarante dollars et mes dix doigts", de répondre avec enthousiasme le jeune homme. Le propriétaire en resta bouche bée et décida de lui louer la boutique. Le propriétaire d'un hôtel de Lévis s'intéressa au jeune bijoutier et voulait lui aider dans ses débuts. Il lui donna rendez-vous pour onze heures du matin un certain jour, mais Cyrille arriva avec dix minutes de retard. "J'étais à servir un client, expliqua-t-il, et dans le commerce cela est plus important que n'importe quoi". Son protecteur ne voyait pas les choses sous le même angle. Comment, en

effet, avoir confiance en ce jeune homme qui n'arrive pas pour l'heure fixée. Cyrille lui promet de revenir le lendemain, encore à onze heures cette fois. Il fut fidèle à son rendez-vous et il put retourner à sa boutique avec l'équivalent du fond de son chapeau en pièces d'horlogerie.

Plus tard, les choses allèrent assez bien et le jeune bijoutier décida d'ouvrir une petite manufacture dans le deuxième local de la bâtisse qu'il occupait. Il se mit à l'ouvrage et, un jour, il fabriqua un jonc double en or qui s'ouvrait sans se défaire. Il alla à Montréal pour essayer de le vendre. On lui fit réponse dans la métropole que les choses fabriquées à Québec n'avaient pas une grande valeur. Monsieur Duquet était furieux quand il revint à sa boutique. Il apprit que ses douze employés avaient décidé de faire une grève. C'était le comble. Il les congédia tous, excepté un. La petite manufacture venait de s'éteindre.

Mais il continua à travailler à de nouvelles inventions. Monsieur Duquet étudiait beaucoup durant ses heures de loisirs. À l'aide de bouquins, il apprit l'astronomie, la physique et autres sciences. Alors qu'il était employé chez monsieur Gendron, ses heures de travail étaient de cinq heures du matin à minuit durant l'été, et de six heures du matin à minuit durant l'hiver.

Malgré cela, il gardait ses heures libres pour l'étude. Avec son maigre salaire, il achetait certains livres dans lesquels il puisait de nouvelles connaissances. Un "self-made-man", nous diraient les Anglais. En plus d'être un homme très intelligent, Cyrille Duquet était aussi très fort. On raconte de lui qu'il se servait de sa force pour épater les touristes qui venaient à son magasin. En démolissant la bâtisse où il avait travaillé durant les premières années, l'on trouva des boulets de canon de la guerre de 1759, alors que le général Wolfe s'empara de la Nouvelle-France. La bâtisse fut démolie en 1890. Dans son nouveau magasin de la Côte de la Fabrique, monsieur Duquet conservait ces boulets, et lorsque des touristes s'amenaient, il les exhibait dans sa main tendue. Ceux qui essayaient de les examiner en étaient quittes pour une surprise. Les boulets étaient si lourds que personne, sauf monsieur Duquet, ne pouvait les tenir d'une seule main. Des voleurs vinrent un jour pour dévaliser le magasin. Loin d'être effrayé, monsieur Duquet fit un bond par-dessus le comptoir et fonça sur les voleurs qui prirent leurs jambes à leur cou.

Monsieur Duquet était aussi un musicien accompli. Il jouait surtout de la flûte. Il était peintre. Ses talents pour la peinture furent hérités par l'un de ses garçons, Georges-Henri Duquet. Et l'inventeur de Québec aimait faire la collection de belles peintures et de pièces de monnaie. Il était d'ailleurs expert dans l'identification de vieilles pièces d'or. Ses conseils étaient recherchés par des gens de Montréal de 1883 à 1890 et de 1900 à 1908 sous les premiers magistrats Simon N. Parent, Sir Georges Garneau et Sir François Langelier.

Durant son deuxième terme à l'échevinage, il obtint l'élargissement de la rue Saint-Jean qui était encore si étroite que deux voitures ne pouvaient s'y rencontrer.

Il fut aussi un des directeurs de la Société symphonique de Québec et de la Chambre de commerce. Et il fut président du Bureau provincial des arts et métiers.

En 1890, monsieur Duquet vendit sa maison au numéro 153 de la Grande Allée et devint la première personne à Québec à réussir une transaction immobilière avec profit. La maison, sur le toit de laquelle il avait installé un télescope pour pratiquer l'astronomie, est aujourd'hui propriété de l'honorable juge en chef Antonin Galipeault, de la Cour d'appel.

Il façonna, en or, les croix pectorales et les anneaux de plusieurs évêques de son temps, fabriqua en or la baguette de chef d'orchestre qui fut présentée à Calixa Lavallée et la masse en or de la Législature provinciale. Il construisit la plupart des grandes horloges des clochers d'églises de Québec et, notamment, celle qui se trouve dans la tour du parlement provincial.

On cite également de cet homme extraordinaire qu'il fut le premier Québécois à employer le gaz naturel pour la lumière; en 1865 il inventa un petit engin à vapeur qui sifflait et servait à faire fonctionner un petit tour (cet engin de 16 pouces de longueur se trouve aujourd'hui au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière); en 1886, il découvrit une perle dans la rivière du sud, la rivière Saint-François, laquelle il monta en épingle d'or et envoya à l'exposition de Paris; en 1887, il découvrit un procédé électromagnétique pour séparer le sable de l'oxyde de fer, lequel procédé fut très utile à l'industrie minière; en 1868, il fabriqua une hor-

loge de deux pieds de diamètre qui fit fureur à l'exposition de Montréal (il s'agissait d'une vitre sur laquelle il y avait deux aiguilles; le mécanisme était caché dans ces deux aiguilles), en 1870, il inventa le chronomètre (connu sous le nom de timeclock) qui sert aux gardiens de nuit (il vendit son invention à la New Haven Clock Company); en 1872, il fut le premier à employer l'électricité pour les horloges de clochers; à la même période, il installa des téléphones pour communiquer entre son magasin et sa demeure de la Grande Allée; il fut le premier à construire une dynamo électrique; il acheta le premier phonographe de la ville en 1878 et installa la première ampoule électrique dans sa vitrine de magasin (les gens se tenaient devant la vitrine des heures et des heures pour voir cet acte de sorcellerie, car la lumière s'allumait et s'éteignait seule).

Sa plus grande invention fut celle du téléphone, dit français, permettant aux usagers de tenir dans la même main l'embout du porte-voix et l'acoustique. Il vendait de ces appareils quand monsieur Alexander Graham Bell apprit la chose. Il offrit à monsieur Duquet la chance de le fabriquer et de le vendre à travers le pays. Il fallait pour cela que l'inventeur puisse investir au moins \$20,000 de capital. Monsieur Duquet ne put emprunter que \$3,000 ici et à Montréal et, finalement, décida de vendre ses droits à monsieur Bell. On ne sut jamais rien du prix de vente, mais l'on croit qu'il fut de \$3,000 seulement.

Cet appareil était merveilleux, car il permettait de faire des appels interurbains de Montréal à Québec. L'appareil de monsieur Bell ne permettait des appels qu'à huit milles de distance. Cette invention de 1877 aurait pu apporter une fortune à monsieur Duquet, mais les gens de Montréal, de qui il voulait emprunter des fonds, se permirent encore de rire tout simplement de lui et de son invention. Né le 31 mars 1841 à Québec même, le dernier de neuf enfants d'un ancien fermier de Saint-Charles-de-Bellechasse, monsieur Duquet devait mourir le 1er décembre 1922 à l'âge de 81 ans, après une carrière bien remplie. Il avait épousé, le 22 février 1865, mademoiselle Adélaïde Saint-Laurent qui lui donna seize enfants, dont douze filles. Les seuls survivants de cette belle famille canadienne française sont ses deux fils, Georges-Henri et Arthur, et ses filles madame Antoinette Robillard, de Québec, et la révérende soeur Magdalena, des soeurs Blanches d'Afrique qui, à l'âge de 79 ans, compte sa vie entière dévouée aux missions d'Afrique.

Monsieur Arthur Duquet a aussi pratiqué le métier de bijoutier pendant un certain nombre d'années. Il a aussi été échevin de la cité comme son père. Son épouse a compilé un bouquin sur la famille Duquet au Canada. Dans cette généalogie, elle a établi qu'un seul Duquet est venu coloniser la Nouvelle-France en 1634. Ce pionnier s'établit près de Québec dans la Seigneurie de Lévis. Maintenant, il y a dix générations ou plus de Duquet ou Duquette.

Récemment, monsieur Arthur Duquet a dévoilé une plaque à la mémoire de son père, plaque qui fut apposée par le chapitre Charles-Fleetford-Sise de l'Association des pionniers du téléphone d'Amérique et par la Société historique de Québec pour commémorer le travail de ce grand pionnier québécois. » Fin de cet article du journal.

Cyrille avait fait construire en 1882, une résidence dessinée par Joseph Ferdinand Peachy, au 565 Grande Allée Est, N° de cadastre 4437-46 et 47 (quartier Montcalm). Cette résidence fut démolie avant 1970 et sur son site fut construit l'hôtel Loews Le Concorde. Avec sa disparition la Grande Allée a perdu un témoin de l'architecture éclectique où se mariait l'esprit italien (tour carrée) et français (mansarde). Le Livre *Découvrir la Grande Allée*, par Danielle Blanchet, nous donne la chaîne de titres de cette résidence :

1882- Cyrille Duquet	B.E.Q.	, vol. B141	N° 66341
1890- John Breakey		, vol. B162	N° 82190
1913- Succ. John Breakey		, vol. B265	N° 145243
1921- Antonin Galipeault		, vol. B324	N° 178682
1964- Marcel Adams		,	N° 542017
1981- Les dévelop. Iberville liée			N° 1006383

La photo illustre bien le style de la Renaissance italienne qui préconise un retour à l'architecture des palais et des villas de XVI^e et XVII^e siècles.



Maison Cyrille Duquet en bordure de la place Montcalm, remplacée par l'hôtel Loews Le Concorde 565, Grande Allée est)

La soeur de Cyrille est aussi digne de mention

Marie Flore Duquet, soeur Marie de Bon Secours

Née à Saint-Charles-de-Bellechasse le 11 février 1833, fille de Joseph Duquet et Madeleine Therrien de Saint-Charles, est entrée au Bon-Pasteur en 1858, a fait profession en 1860. Supérieure du couvent de Sainte-Foy pendant 24 ans.

Voici quelques extraits du livre de l'abbé H.A. Scott « Grands Anniversaires » 1919.

Noces d'or de la révérende soeur Marie de Bon Secours célébrées dans l'église de Sainte-Foy le 24 mai, 1910.

Ext. 1- l'abbé Henri Arthur Scott, S.T.D., curé de Sainte-Foy.

« Si vous n'avez pas, mes Frères, le plaisir d'entendre, en cette solennelle circonstance, une voix nouvelle et plus éloquente que la mienne, c'est que j'ai dû me rendre aux désirs souvent exprimés de la vénérable Jubilaire. Depuis dix-sept ans que j'ai le bonheur de la connaître, elle m'a bien un peu gâté, et en prenant la parole, en ce beau jour du cinquantième de sa consécration religieuse, je remplis un devoir de piété filiale. Ce sera mon excuse.

Plutôt que de sa longue carrière, et de sa verte vieillesse, nous louerons donc la vénérable Mère Marie de Bon-Secours d'avoir eu le courage de correspondre à l'appel divin, de n'avoir pas reculé devant les sacrifices qu'il impose, d'avoir embrassé cette vie de renoncement et d'abnégation qui a été pour elle-même et pour tant d'autres âmes, la source de grâces si précieuses et de si nombreux mérites ».

Ext.2

Merci encore à M. l'abbé Gosselin. Si ses hautes fonctions de recteur de l'Université Laval l'empêchent dorénavant de nous venir en aide chaque dimanche, comme il l'a fait pendant de longues années,¹ il n'en est pas moins resté notre ami dévoué, et nous lui gardons pas moins de reconnaissante affection. Il a accepté avec plaisir de chanter la messe de ce mémorable anniversaire à la fois pour répondre à nos vœux, et pour honorer une digne fille de sa paroisse natale.²

Ext.3

Ainsi ma révérende Mère, j'en suis sûr, vous reportez en ce moment votre esprit vers les jours lointains d'autrefois, vers les lieux chéris où vous êtes née, vers les êtres aimés dont la présence et l'affection ont embelli vos premiers ans. Un tableau passe devant ses yeux. C'est une riante paroisse de campagne, comme celle-ci, mais là-bas, au delà du grand fleuve, un village paisible avec ses vastes et clairs horizons, son humble clocher et tout en face, le champ sacré où dorment les anciens. C'est Saint-Charles-de-Bellechasse, avec sa rivière limpide (La rivière Boyer) s'étendant au milieu des prés verts, où, enfants, vous preniez vos ébats, avec l'orée des ses bois, où, en compagnie des petits frères et des petites soeurs, vous alliez cueillir les menus fruits.

Note de la fin :

La Rév. Mère de Bon-Secours est morte, à Sainte-Foy, le 28 février 1914, âgée de 81 ans et quelques jours. Les paroissiens, qui avaient célébré avec éclat son jubilé d'or, ont tenu à lui faire de pompeuses funérailles en reconnaissance des vingt-quatre années qu'elle a consacrées, en qualité de supérieure du couvent, au bien des enfants de la paroisse.



Souvenir du Jubilé d'or de soeur Marie de Bon Secours, supérieure au couvent de Sainte-Foy le 24 mai 1910.
 Décédée le 24 mai 1910 à l'âge de 81 ans, le 28 février 1914. À gauche de soeur Flore, son frère Cyrille

N.B. Dans le bulletin Carrefour Ville de Sainte-Foy (numéro 4, avril 1988) nous pouvons lire ce qui suit : « Annulation de la partie nord-sud de la rue de la VERDURE, remplacé par la rue FLORE-DUQUET, en l'honneur de Flore Duquet (1833-1914), religieuse de la communauté des soeurs du Bon-Pasteur et première supérieure de la Maison du Couvent du Bon-Pasteur à Sainte-Foy. »

- 1 M. l'abbé Amédée Gosselin, aujourd'hui Mgr. Gosselin P.A.M. S.R.C.
- 2 Il est né à Saint-Charles-de-Bellechasse, comme la R. M. Marie de Bon-Secours.

par Léopold Duquet

HISTOIRE D'UN LAC

En 1940-1941, j'ai fait la découverte d'un immense étang d'environ un mille de longueur par trois quarts de mille de largeur. C'était le lac de l'Église où poussait une flore exceptionnelle et où vivait une faune fantastique que l'on ne pourra jamais revoir à l'état sauvage; il y avait là une beauté féerique digne des grands reportages télévisés.



Paul Carrier et sa pêche Photo · Circa 1942
Courtoisie · Paul Carrier



Bernaches domestiquées Circa 1942
Courtoisie · Paul Carrier



De gauche à droite : Paul Carrier, Philippe Lacroix, debout Réal Gosselin,
Roch Martineau Photo · Circa 1942 Courtoisie Paul carrier

Il y avait des animaux de toutes sortes, certains disparus aujourd'hui. Des chevreuils qui gambadaient et que l'on pouvait approcher facilement, même les nourrir; des oiseaux majestueux aux cris mélodieux et, une flore inexplorée aux mille et une senteurs et aux coloris diversifiés. C'était une contemplation d'images inépuisables.

Quand j'ai décidé de m'installer dans cet oasis, le lac ne comptait que deux chalets : celui de Wilfrid Montreuil à l'ouest et celui de Philippe Lacroix et Émile Bilodeau sur la presqu'île. J'entrais parmi ceux qui sont tombés en amour avec le lac et sa nature.



Chalet de Philippe Lacroix et Émile Bilodeau, 1952
Courtoisie Paul Carrier

J'ai acheté le premier terrain du développement de Marcel Dion et j'y ai bâti un petit camp en bois de huit pieds par dix



Premier chalet de Paul Carrier 1953

Courtoisie : Paul Carrier

pieds; ce fut le commencement d'un long séjour qui dure encore aujourd'hui. Au début, il n'y avait pas de chemin et le seul moyen pour s'y rendre était le tracé du chemin de voitures de Joseph Lacasse; on continuait ensuite à travers les branches et le sol cahoteux pour arriver sur la rive du lac; c'est alors qu'on empruntait une chaloupe pour se rendre jusqu'à mon terrain.

Pour signaler notre arrivée, on s'était fabriqué un signal avec un fil de broche relié au téléphone à manivelle du chalet de Philippe Lacroix; la sonnerie voulait dire que l'on était prêt à recevoir l'unique chaloupe, qu'il fallait partager.

Un chemin carrossable est enfin apparu vers la fin des années 1950. Des bénévoles ont tracé un chemin qui débutait chez Antonio Chabot (Dépanneur Roy) et sillonnait la terre de Marcel Dion en empruntant un bout de chemin de voitures à traction animale. Tous les bénévoles ont rempli les bas fonds d'arbres abattus et de dormants de chemin de fer achetés à Charny. Ce sont ces bénévoles qui ont été les pionniers du chemin, qui en se cotisant régulièrement, payaient la terre et tous les frais de remplissage. Il faut nommer Rock Martineau, Julien Laurendeau avec son « bull », Sylva Prévost, Yvan Lemieux, Joseph Bernard, Louis-Georges Prévost, Philippe Lacroix, Émile Bilodeau, Maurice Labonté, Paul Carrier, Réal Gosselin qui faisait du transport et plusieurs autres.

En 1959, le nombre de propriétaires avait augmenté suffisamment pour qu'on formât une association « le Club nautique Borromée » dirigée au début par Eugène Frenette, Cyrille Routhier, Joseph Bernard, Roch Martineau, Philippe Lacroix et Paul Carrier.

Le Club nautique Borromée a alors acheté le chemin de Marcel Dion afin d'y faire monter l'électricité; il fallait garantir un montant de 35 \$ par année durant cinq ans et avoir cinq responsables répondant pour cette entente avec Québec Power. On fit par la suite l'acquisition d'une ligne téléphonique.

Par l'intermédiaire du ministre Loubier, le Club nautique Borromée a obtenu la permission d'utiliser le barrage pour abaisser le niveau de l'eau, enlever les grosses roches pour rendre le lac navigable, faire des quais d'approche et surtout pour garder un niveau d'eau stable. Pour payer les travaux, des fonds ont été amassés par des fêtes organisées par le club et la balance était déboursée par chaque propriétaire.

Plusieurs petites îles ont été formées à l'ouest du lac, dans la partie appartenant à Eugène Frenette; l'île du centre (chalet de Jean Fradette) a aussi été modifiée. Plusieurs résidents de Saint-Charles ont établi leur lieu de villégiature sur les bords du lac, et de nombreux souvenirs agrémentent notre mémoire. Pour ma part, le lac fait partie de mon patrimoine.

par Paul Carrier

M. LE CURÉ GEORGES CÔTÉ ET LE CINÉMA

Extrait d'un article de M. Yves Turgeon, paru dans la publication de la Société historique de Bellechasse *Au Fil des Arts*, vol. 8, No. 1, Hiver 1996.

« [...] Cette "ferveur" cinématographique populaire a également été pressentie par l'un de nos natifs de Saint-Gervais, l'abbé Georges Côté (1883-1963). Ordonné au Grand Séminaire de Québec en 1907, il devint vicaire dans la paroisse urbaine de St-Roch, puis dans celle de St-Louis de Courville où il fait sa marque en ouvrant le premier cinéma paroissial de la province en 1921. Nommé curé de Saint-Charles en 1927, il occupe ses loisirs à la photographie et au théâtre. Quelques années plus tard, il transforme l'auditorium du collège en salle de projection. Pour 50 sous, ses paroissiens peuvent voir une fois la semaine des comédies françaises, Abote et Costello, Laurell et Hardie, Woody Woodpecker. Si la soirée plaît, elle est reprise le lendemain. C'est dans les années 1930-1940 qu'il débute le tournage de ses films. Ses sujets de prédilection sont les scènes agricoles et religieuses. Il transporte sa ciné chez quelques familles d'agriculteurs, tantôt dans une érablière à une partie de sucre, tantôt dans un champ de patates, un champ de fraises, tantôt encore il fixe son appareil le long des rues du village pour y filmer une des processions annuelles de la Fête-Dieu ou celle du bicentenaire de l'église en 1952. Une soirée de cinéma par année est alors consacrée aux gens de Saint-Charles qui n'y voient que ses oeuvres tournées chez eux, pour eux.

Les soirées cinématographiques au collège cessent en 1945, au moment où Eugène Frenette ouvre les portes du cinéma Alouette et prend la relève, avec la bénédiction du curé Côté, du divertissement de la population de Saint-Charles et des environs jusque dans les années soixante-dix. L'abbé Côté semble alors avoir terminé son oeuvre cinématographique. Au moment de sa retraite, ses films sont retournés aux familles chez lesquelles il avait tourné ses images. Il apparaît malheureusement impossible aujourd'hui d'en repérer leur trace ».

« MA » TEMPÊTE DU SIÈCLE

Quarante-huit heures pour franchir
moins de 10 milles...

Reproduction d'un article du journaliste Gérard LeBlanc, paru dans le journal *Le Devoir* du lundi 7 avril 1975.

SAINT-CHARLES-DE-BELLECHASSE – Les archives des journaux démontrent qu'au moins deux ou trois tempêtes du siècle s'abattent chaque hiver sur le Québec. Peu m'importe, j'ai traversé au cours du week-end la tempête de ma vie, celle qui demeurera la tempête du siècle dans mes archives personnelles. Moins de cinq milles séparent le petit village de Saint-Charles-de-Bellechasse de l'autoroute qu'on rejoint à environ 20 milles du pont de Québec. Sans doute un record de lenteur vient d'être établi puisqu'il m'a fallu 48 heures pour faire ce trajet aller et retour. Tout a commencé jeudi matin. Vers 10 heures je quitte mon domicile de Saint-Charles en direction de Lévis où les producteurs de patates rencontrent le ministre de l'agriculture afin de réclamer des marchés pour leurs caves encore pleines de la dernière récolte.

La poudrerie balaie déjà la route mais ce n'est pas encore le blizzard qu'on subira plus tard dans la journée. Ma petite Datsun supporte cependant très mal l'humidité et n'apprécie guère les bouffées de neige que les rafales injectent sous le capot. À environ trois cent mètres du point de jonction avec la transcanadienne, la petite nipponne décide qu'elle en a assez de ces hivers québécois. Il faut l'abandonner au beau milieu du chemin. Elle y restera jusqu'à lundi matin.

Deux restaurants aux noms appropriés se font face à la sortie de Saint-Charles : l'Étape et le Relais. Je choisis le second, reconnu pour sa soupe au pois hors pair, qui a l'avantage d'offrir un service de remorquage à la station adjacente au restaurant.

J'y retrouve quelques autres victimes de notre tempête tardive. Le patron refuse de laisser sortir la remorque de peur d'avoir à faire appel aux concurrents pour le dégager des

bancs de neige. Il connaît bien la ceinture de neige Beaumont-Saint-Michel-Saint-Charles et sait que les tempêtes ne pardonnent pas dans ce coin du pays.

Vers 15 heures, le propriétaire accepte enfin de laisser sortir la remorque mais il est trop tard. Seul l'antenne de radio est encore visible, le reste de la Datsun étant déjà englouti dans ce champ de neige où passait la route comme l'indiquent les poteaux de téléphone.

Les réfugiés ne cessent d'arriver et nous serons 25 pour passer la nuit sur les banquettes du Relais. Ces étrangers s'approvisionnent tranquillement et tout le monde se connaît en moins de deux heures. Le chef, un gars du coin, n'aime pas les Écoles d'hôtellerie. Selon lui, on y tue la fantaisie et l'imagination qu'on remplace par des règles.

Autodidacte, il aime mêler les ingrédients à sa guise sans avoir à respecter les grandes lois de l'art culinaire. S'il faut juger l'arbre à ses fruits, sa théorie n'est pas sans fondement. Son « spaghetti romain », sa bagatelle aux fraises, son bouillon de poulet et son émincé au piment aident à oublier la conférence de presse sur les patates et la Datsun dans le banc de neige.

Il y a aussi les jeux d'échec, de Yum et de cartes retrouvés dans le sac de voyage des membres de notre groupe soudé par la dynamique des vents et des neiges. Malgré une dizaine de parties, je ne sais pas encore comment sortir mes cavaliers sans barrer la route à mes fous. Pour me consoler, je commence la lecture de *L'Arrangement de Kasan*. C'est captivant mais moins que les 25 nouvelles connaissances offertes gracieusement par notre tempête printanière.

D'autant plus que j'y découvre un sous-groupe des « étrangers » de Saint-Charles, ces citoyens venus refaire leur plein d'oxygène et de calme dans les plaines de Bellechasse. Deux infirmières et une étudiante en communication avec leurs hommes, un haut fonctionnaire du service des parcs



Hiver 1928, partie Est du Village. Courtoisie Mme Monique Frenette

du gouvernement fédéral, un animateur-ébéniste-acteur et un ingénieur forestier en herbe. On promet de regrouper les trois ou quatre autres « étrangers » pour une sauterie à Saint-Charles. Installé dans le rang du Bas du Sud, Jacques me fournira le bois de foyer qu'il me manque pour terminer cet interminable hiver.

Les vrais habitants de Saint-Charles ne sont pas au Relais mais bien au chaud chez eux. Ils connaissent trop bien le pays pour s'y perdre ou s'avouer incapable d'y retourner avec ou sans véhicule. On y retrouve par contre ce jeune ingénieur, spécialisé en physique nucléaire mais travaillant au ministère des transports, qui a demandé d'aller voir sur place le service de déneigement mais qui se contente, comme nous, d'écouter les plaintes du vent et d'admirer les lames de neige bloquant l'entrée du restaurant.

Il y a encore ce routier, à mi-chemin de son périple Halifax-Toronto, qui nous assure de ne rien craindre pour le ravitaillement. Sa remorque regorge de produits congelés par McCain.

Et ce jeune homme de Saint-Victor de Beauce, en route pour l'hôpital de Lévis afin d'y faire réparer ce majeur gauche dévoré par un planeur. Stoïque ou soulagé par les bons soins de nos infirmières, il supporte assez bien le relais prolongé.

Et cet autre routier de Saint-Pascal de Kamouraska, et ce jeune étudiant de l'Île-du-Prince-Édouard tout heureux de son expérience d'immersion en francophonie, et ce travailleur social d'un boystown ontarien ne comprenant rien en français mais sympathique comme pas un. Et ce jeune couple de Montmagny, de qui j'ai emprunté *l'Arrangement de Kazan*, et deux employés du Canadien National qui ont fourni le jeu d'échec, et deux autres couples dont j'oublie le lieu d'origine et de destination.

En somme, suffisamment de monde pour oublier les premiers 24 heures malgré le manque de sommeil. Vers 3 heures du matin, il faisait bon écouter le vent et les ronflements de ces 25 corps étendus sur les banquettes du restaurant.

La perspective d'une autre nuit semblait cependant un peu trop. D'autant plus que le Relais possède une licence complète pour les boissons alcooliques et qu'à la longue ça gruge le porte-monnaie. Le premier 24 heures avait également démontré la durabilité des couples présents, enlevant du même coup la possibilité d'échanger les jeux du hasard pour ceux de l'amour.

C'est alors que le salut vint, non pas par la fin de la tempête, mais avec l'arrivée du deuxième bataillon du 22^e régiment de Val Cartier. En mission depuis bientôt 48 heures et secondé par quelques agents de la Sûreté du Québec, qui aurait intérêt à monter un document de promotion avec l'officier

chargé de la mission, le détachement arrivait à bord de trois chenilles tout terrain du 22^e. Après avoir dépanné véhicules et passagers tout le long de l'autoroute depuis le pont Pierre Laporte, ils avaient maintenant mission de porter secours aux quelques 400 passagers à un convoi du CN, bloqué à l'entrée de Saint-Charles.

Notre sous-groupe des sept « étranges » de Saint-Charles obtient la permission de monter à bord des tout-terrain. Il faudra plus de trois heures pour franchir la distance nous séparant de Saint-Charles. Hublots ouverts, nous montons et descendons de peine et de misère les lames de neige atteignant parfois 20 pieds de hauteur sur la route. Tout-terrain oui, à la condition de trouver le terrain : ce qui n'est pas facile quand ces monstres de 12 tonnes s'enlisent dans une vingtaine de pieds de neige.

Militaires et policiers sont heureux de se présenter aux wagons en panne avec deux infirmières diplômées. D'autant plus que le chauffage a cédé dans le convoi immobilisé depuis une dizaine d'heures. La situation revient cependant vite à la normale et nous pouvons filer vers le village de Saint-Charles.

Ici, ce ne sont plus les automobiles mais bien les maisons qui sont complètement ensevelies sous la neige. Spectacle vraiment impressionnant du hublot des chenilles vers trois heures du matin. C'est un peu plus tard que prend fin ma longue chevauchée de dix milles entreprise 40 heures plus tôt.



Rue Saint-Denis devant la maison de M. Henri Labrie, mars 1958

Assez agréable finalement cette équipée. Du matériel pour plusieurs excellents scénarios ou tout au moins une inscription dans mes archives personnelles : la tempête de ma vie et ma tempête du siècle.

par Gérard Le Blanc

*VIVRE À
SAINT-CHARLES*

*Chroniques
de Roger Patry*



VIVRE À SAINT-CHARLES

LISTE DES TEXTES

SAINT-CHARLES

S'EST IMPRÉGNÉ DES SITUATIONS

QUI ONT FAÇONNÉ SON HISTOIRE.

PEU DE GENS CONNAISSENT L'ÉVOLUTION

QUI EN FORME LA TRAME.

LES TEXTES QUI SUIVENT NOUS FONT VOIR

UNE INFIME PARTIE DES FAITS AMASSÉS

AU COURS DE SES 250 ANNÉES D'EXISTENCE.



Le Grand Tronc
Le chemin de fer
Le téléphone
L'électricité
Les commerçants d'animaux
Sentiers d'hiver
La récolte de glace
Les forgerons
Le faubourg Labrie
Les creuseurs de puits
Le casse-pierres
La compagnie de béton
Corvée d'hier
La Tueuse
Drame forestier
Accident d'avion
Les quêteux
La glissade
Le lac Saint-Charles
La fin du géant centenaire

LE GRAND TRONC

Saint-Charles, comme toutes les campagnes en voie de développement, avait dû composer avec les contraintes du temps, chemins guère carrossables, été comme hiver, limitant les déplacements et le développement de son territoire. La venue du chemin de fer allait apporter l'espérance de jours meilleurs.

Déjà en 1850, il était question de son implantation dans notre région, rumeur qui devait se concrétiser quelques années plus tard. La venue de ce moyen de transport était souhaitée par toute la population. Quand la nouvelle devint réalité, les gens s'exclamèrent en disant : Enfin, nous allons pouvoir sortir de notre isolement ! Surtout l'hiver ! Ajoutaient quelques uns.

Tous parlaient de ce magnifique transport qui allait révolutionner leur vie; commerces plus faciles, déplacements accrus, voyages etc., tant de choses complémentaires à la vie.

La compagnie du Grand Tronc du chemin de fer du Bas-Canada avait envoyé quelques éclaireurs dans la région, pour sonder les opinions, et surtout acheter les droits de passage sur les terres. Cette compagnie était née de l'union de plusieurs compagnies, notamment : la compagnie de « LYPSES » du Canada et de l'Atlantique, la compagnie FES du Canada-Est, la compagnie du grand chemin de FES de Jonction et la compagnie de FES de Toronto et Quesley, tel qu'écrit sur les titres en date d'avril 1854.

Le 20 avril de cette année-là, un de nos fermiers, Hospice Ruel signait les papiers en présence de sa femme, Marie Olive Prévost, de L.G. Baillargé, avocat de la compagnie et des notaires B. Pouliot et LaRue. Cette signature allait permettre à la compagnie de procéder à la construction du réseau.

Le terrain qui allait accueillir la défunte gare et ses infrastructures

fut donné par M. Ruel qui conservait cependant un droit de passage sur la rue de la Gare (sentier dans le temps) et les terres au nord de la ligne projetée. Cette transaction donnait une « plus value » à ses terrains, ce qui compensait amplement les pertes dues à ce don.

Plusieurs de nos ancêtres travaillèrent à la pose du remblai, des rails et à la construction de la gare en 1880. La venue de ce

moyen de transport donnait une nouvelle vocation à Saint-Charles qui allait devenir le centre commercial du comté.

La première locomotive qui s'avança sur les rails fut accueillie avec joie. Une foule nombreuse s'était donné rendez-vous pour voir ce spectacle. Jamais, n'avait-on vu un tel défoulement dans notre patelin. C'était à se demander si d'aucuns n'allaient pas embrasser l'engin. Saint-Charles était entré dans la modernité.



Sectionnaires du C.N. sur leur draisine
À gauche M. Joseph Lacroix 1933
Gracieuseté : Diane Lemieux-Jacques



La première locomotive qui s'avança sur les rails fut accueillie avec joie
Source : les Mémoires du Québec

LE CHEMIN DE FER

La construction de la ligne du GRAND-TRONC apportait à nos gens revenus supplémentaires, bons salaires, commerce accru, transport facile, bref, un gagne-pain permanent.

À la fin 1990 paraissait dans les journaux locaux l'annonce du projet d'abandonner l'entretien des voies ferrées du C.N. pour le tronçon Lévis-Harlowa-Saint-Charles. Plusieurs citoyens qui ont travaillé ou voyagé sur ce tronçon inauguré le 21 juillet 1884 s'opposèrent à ce projet qui finalement devint chose faite en 1998.

La ligne principale, soit le Grand Tronc, avait été établie en 1887. Aujourd'hui, ce train ne fait que passer sur notre territoire, rarement il y arrête. Rien ne laisse voir le grand intérêt qu'il suscitait chez nos aînés à ses débuts. Cette ligne fut établie de peine et de misère, traversant nombre de « molières » (mouillères). Benoît Lacroix dans son opuscule « Le Petit Train » nous décrit assez bien ce que ce train représentait pour les gens de la première demie du siècle qui tire à sa fin.

Ici, à Saint-Charles, l'entretien de ce moyen de transport et de communication était assez élaboré. Plusieurs de nos aînés y gagnaient leur vie. À la maintenance, nous pouvions voir les Aubé, les Lacroix, etc. Plusieurs ont passé par le bureau, notamment Roland Corriveau qui, il n'y a pas si longtemps vivait encore parmi nous. Quelques-uns ont travaillé comme sectionnaire, comme opérateur du télégraphe ou comme préposé aux passagers, notamment Augustin Leclerc. Aujourd'hui, peu de gens d'ici y travaillent.

Dans le plus fort de ses activités, la gare de Saint-Charles était le pôle d'attraction à plus de 20 kilomètres à la ronde. Elle avait été construite en 1880 dans le style victorien : toit en mansarde, murs en brique rouge, deux galeries, trois perrons, 17 châssis et 7 lucarnes; elle mesurait 22 pieds par 55 pieds. Deux salles d'attente, pouvant accueillir plus de 200 personnes, complétaient le pre-

mier étage avec le bureau du télégraphe. Au second étage, un loyer était disponible pour le personnel du bureau. Domnage ! Elle ne devait pas voir la fin du siècle; elle fut démolie en 1987.

L'ensemble de ce centre ferroviaire était vraiment imposant. En plus de la gare, un hangar de plus de 300 pieds de long (freight-shed), servant principalement à l'entreposage des marchandises en transit, accompagnait le hangar à charbon, combustible du début du siècle. Un réservoir à eau flanqué d'un énorme tas de charbon extérieur, voisinait les sept voies d'évitement et le mécanisme nommé « White » (appareil servant à tourner les engins). Un hôtel complétait ce service hors pair.

Ce coin du village fourmillait d'activités; la rue de la Gare était le centre commercial de la place si ce n'est du comté. Un va-et-vient était continuellement observé. Il n'était pas rare de voir des files de voyageurs attendre le train qui les amenait à la ville ou dans les régions. Les salles d'attente ne pouvaient pas toujours contenir tout ce beau monde. Certains jours on voyait nombre de gens patienter à l'extérieur. L'hôtel Bruneau ou Lapierre, selon la décennie, accueillait les nombreux voyageurs de commerce se rendant visiter les marchands des paroisses environnantes.

La raison première de la présence du train dans notre région était le commerce. Les hommes d'affaires du temps se prévalurent amplement de ce moyen de transport. Ils



La gare de Saint-Charles était le pôle d'attraction à plus de vingt kilomètres à la ronde

profitèrent de cet avantage et presque toutes les marchandises, réception ou livraison, passaient par le train. Pour le secteur agricole dont nous sommes tributaires, les marchandises transigées consistaient en produits pour la ferme, grains, machineries, etc. Il arrivait souvent de voir s'embarquer des troupeaux complets d'animaux que les fermiers ou les commerçants livraient à l'abattoir. Les Joseph Couture, Georges Lachance, Pierre Martineau, commerçants, recevaient souvent des chargements de bœufs ou de chevaux provenant de l'Ouest canadien. Ces animaux étaient revendus aux gens des environs. Le plus gros des marchandises transitant par cette gare, était le grain arrivant de l'Ouest, livré en sac ou en vrac. Le grain était recueilli par les marchands dès que les wagons étaient enregistrés. La farine à pain a connu ses heures de gloire. Bien des jeunes ont transporté des poches pour la modique somme de un cent le sac.

Cette ligne a coulé des jours heureux et ses rails en auraient long à raconter. Peu de temps après son inauguration, elle subissait un déraillement au pont de fer de Lauzon entraînant sept passagers dans la mort. L'institut Mgr Guay, construit en 1905, avait reçu la majorité de ses matériaux de construction par ce train; livrés à Harlaka, ils étaient acheminés sur le chantier par un chemin de fortune construit sur la neige. En 1919, la ligne vécut une attaque à main armée du wagon postal. En 1925, elle fut littéralement mise K.O. par un énorme rocher qui s'était détaché du cap à Lauzon. En 1939, le train s'était arrêté à Saint-Charles pour permettre à Pauline Routhier et à Ghislaine Lacroix de présenter un bouquet de fleurs à la reine d'Angleterre.

Ce récit ne serait pas complet si je ne vous parlais des tempêtes de neige qui parfois, bloquaient la voie et le train durant plusieurs jours. Nombre de nos aînés ont travaillé à le dégager à la petite pelle, ce qui pouvait prendre plusieurs jours.

Encore aujourd'hui, cette ligne ferroviaire est mise en importance. En 1997, on inaugura la voie de détour pour le train d'Ultramar. Cette voie a fait couler beaucoup d'encre, tellement les transbordements de pétrole étaient craints. Finalement, tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes, le petit train de l'abbé Lacroix, fait encore des heureux.

LE TÉLÉPHONE

Quelques années après l'installation du chemin de fer, le TÉLÉPHONE faisait son entrée dans notre région. Ce moyen de communication allait révolutionner les habitudes des gens.

La première compagnie de téléphone sur la Rive Sud fut établie à Saint-Gervais, le 27 février 1893, sous le nom de Compagnie de téléphone de Bellechasse. Les fondateurs de la compagnie furent Georges Tanguay, Edouard-Murdock McKenzie, Philibert Tanguay, Ephrem Audet, John Lavallée et Solyme Forgues. Le capital-actions était vendu à raison de 50 \$ l'action.

Le docteur Demers, qui avait fait incorporer en 1898 la Compagnie de téléphone de Métis, acheta l'année suivante des intérêts dans la Compagnie de téléphone de Bellechasse. En février 1900, cette dernière, dont le siège était à Saint-Gervais, absorba la Compagnie de téléphone de Métis. Dès 1900, le réseau téléphonique s'étendait dans toutes les directions; Lévis, Saint-Nicholas, Saint-Anselme, mais déménageait alors son siège social à Saint-Octave. En 1907, la compagnie devint la Compagnie de téléphone National. En 1915, un grand verglas abattait tous les réseaux téléphoniques de la province, sonnait le glas de plusieurs compagnies. En 1927, Jules A. Brillant, nouveau propriétaire, fit changer la raison sociale de la compagnie, qui devint alors, la Corporation de téléphone National. En 1947, le service magnéto était remplacé par le service à batteries centrales. En 1955, la compagnie devint QUÉBEC TÉLÉPHONE. En 1960, installation du téléphone automatique. Le service que nous connaissons aujourd'hui date d'aussi loin que 1968, année de la liaison avec Lévis et Québec.

À Saint-Charles

La paroisse de Saint-Charles a certainement fait partie des débuts du téléphone de Saint-Gervais car les deux paroisses communiquaient régulièrement entre elles. Donc, l'érection des lignes téléphoniques avait débuté vers les années précitées et se fit de façon assez rudimentaire. De petits poteaux de cèdre, fournis par les usagers et les municipalités, étaient plantés en terre et décorés à leurs sommets d'une croix de

bois surmontée d'un verre vissé, autour duquel on fixait le fil. La ligne téléphonique du temps ne consistait qu'en un seul fil, qu'on appelait circuit terré (ligne ground) et l'on n'installait que du fil de fer.

Le premier nom que l'on retienne au début du siècle serait celui d'un dénommé Dumas; il aurait tenu le central d'alors. Suivait, M. Plante, central tenu à la B.C.N., puis Gaudias Gagnon qui tint le central quelques années. En 1908, Mme Joseph Ruel, née Oliva Bilodeau, prit le central à sa charge. Ses filles, Lucille Irène, Armésie, Alma et Imelda la secondèrent dans sa tâche. Douze heures durant, à chaque jour, ces jeunes femmes se relayaient au poste, donnant un service hors pair. En 1920, Armésie décédait et Imelda entrait en communauté (elle avait 93 ans en 1990). Mme Ovila Prévost (Azilda Routhier) avait été engagée un certain temps. Tenir ce central demandait une surveillance constante. Le feu, ayant prit dans la console, avait pu être maîtrisé assez rapidement; les dégâts furent minimes.

En 1913, Mme Ruel avait fait la grève. Elle avait demandé une augmentation de salaire au gérant général, M. Plante. Cette hausse de salaire lui ayant été refusée, Mme. Ruel n'avait eu d'autre choix que de mettre son projet à exécution. Bloquant les entrées téléphoniques, elle avait forcé le gérant à écouter ses demandes; mais elle ne réussirait à les obtenir qu'une semaine plus tard. Cette grève eut lieu durant le temps des Fêtes, fin 1913. Ayant eu gain de cause, elle hérita d'un contrat qui lui apporta en plus de son augmentation de salaire, quelques activités de plus, soit des lignes additionnelles reliant les paroisses environnantes. Des boîtes payantes furent installées. Sous la gérance de M. Ampleman de Lévis, Lucille prit le central à son compte. Ce contrat devait durer plus de cinq ans, c'est à dire, jusqu'en 1928. Ce travail qu'elle faisait seule, lui rapportait 25 \$ par mois. Les appels n'étaient guère nombreux dans le temps, ce qui lui permettait de vaquer à ses occupations quotidiennes, comme faire les lits, le ménage, la popote et parfois, même jouer au croquet. Une sonnerie l'avertissait quand un usager appelait.

L'année 1928 voyait le central déménager chez M. Corriveau, avenue Royale. Les demoiselles Corriveau, Dorothee, Simone, Blanche, Yvonne et Pauline se succédèrent à ce poste durant plus de 15 ans. En 1944, le central était transféré chez M. Georges Ruel, aussi sur l'avenue Royale; durant

5 ans, sa fille Georgette, agissait comme opératrice. Ce central de 5 000 volts doté de 3 consoles (Switch Board) et de voyants lumineux, employait autant de jeunes filles qui travaillaient par quart de 8 heures. En 1949, le central était déménagé à nouveau, cette fois chez Marie-Ange Beaudoin, une voisine. Georgette Ruel, restait chef opératrice, dirigeant plusieurs jeunes filles de la région. Plusieurs d'entre elles se succédèrent au poste d'opératrice, notamment : Yolande Lambert, Ghislaine Lambert, Rolande Chabot, Pauline Bernier, Janette Joli Cœur, Georgette Chabot, Rose-Hélène Beaudoin, Thérèse Fortin, Élisabeth Asselin, Murielle Asselin, Claire Leclerc, Marie-Marthe Routhier, Laurence Prévost, Janine Prévost, Thérèse Aubé, Gisèle Lacroix, Nicole Leblanc et plusieurs autres dont j'ignore les noms. Le salaire du temps était de 15 \$ par semaine et grimperait à 25 \$ quelques années plus tard. Le service du temps, peu sophistiqué, comportait parfois plus de douze abonnés sur une même ligne.

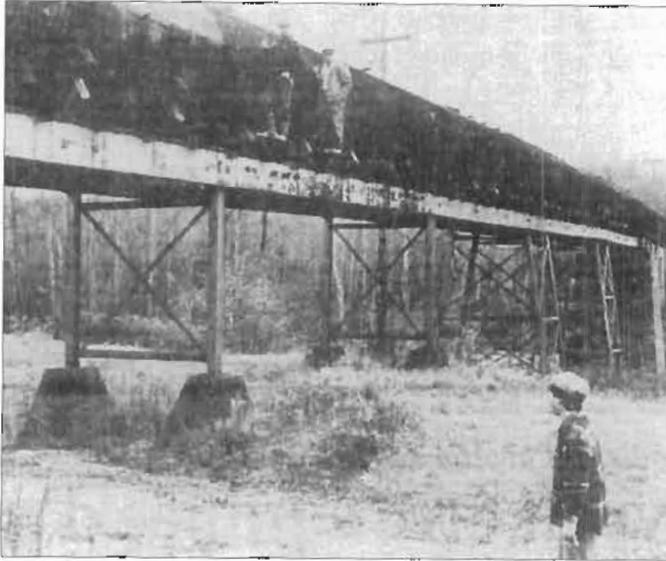
Le central resta à cet endroit une bonne dizaine d'années. Le système automatique des années 1959-1960 prenait la relève.

L'ÉLECTRICITÉ

Le troisième élément qui allait influencer la vie des gens de Saint-Charles est sans contredit l'arrivée de l'électricité. Ce service venait compléter les deux premiers, formant un tout qui allait pousser notre paroisse vers un développement inespéré.

L'électricité est apparue dans notre paroisse, plus de 30 ans après la venue du téléphone. Plusieurs mois après la guerre 14-18, quelques foyers avaient eu l'occasion de connaître ce bienfait de notre société. Après plusieurs années d'études et de perfectionnements, le premier pouvoir hydro-électrique à voir le jour dans notre région était construit à Saint-Raphaël par la Corporation d'énergie de Montmagny sur la rivière du Sud. Dès 1921, deux unités de 1 200 H.P. avaient été installées au plan. En 1926, elles étaient remplacées par 3 unités de 1 500 H.P., développant 2 550 KWH.

Ce pouvoir existe encore malgré la destruction des conduites d'eau des débuts de l'ouvrage. Ces conduites furent



Le premier pouvoir hydro-électrique à voir le jour dans notre région, a été érigé à Saint-Raphaël (1921) Photocopie : Roger Patry La Voix du Sud oct 88

détruites en 1986. En 1997, de nouvelles conduites étaient érigées lors de la remise en marche du complexe.

La même année, (1921) un autre barrage était établi par la même compagnie sur la rivière du Sud, à la fourche d'Armagh (dénivellation de 85 pieds).

Cette compagnie desservait plusieurs paroisses des comtés de Bellechasse et Montmagny. Elle changea plusieurs fois de nom avant d'arriver à celui que nous connaissons aujourd'hui. De 1927 à 1963, ce fut la Québec Power qui administra ce plan. En 1963, la Commission Hydro-électrique de Québec prenait la relève, pour céder la place à Hydro-Québec, en 1978.

Ce complexe était assez moderne pour le temps et suffisait amplement à la demande, servant presque exclusivement à l'éclairage des édifices et des maisons. D'ailleurs, le peu d'appareils électriques à la disposition des gens entraînait une consommation relativement minime... Le tarif était proportionnel à la demande du temps. Pour les édifices commerciaux, le prix de base était de 50 cents; tandis que pour la consommation résidentielle, le prix était de 25 cents.

Saint-Charles village profita du service deux ans après la mise en fonction du plan de Saint-Raphaël. Le 23 octobre 1923 à cinq heures de l'après-midi,

les clients de la Corporation pouvaient remettre leurs lampes à l'huile, Saint-Charles entra dans le modernisme pour de bon. Le village se dota de l'électrification des rues presque aussitôt. C'était une révolution, les gens n'en revenaient pas. Malgré le faible éclairage d'une ampoule de 40 watts plantée en plein milieu de la pièce, c'était une découverte. Le contraste était énorme comparé à la lumière vacillante d'une lampe au kérosène. Pas de radio, ni de télévision, qu'importe ! L'électricité, c'était la modernité.

COMMERÇANTS D'ANIMAUX

Le chemin de fer allait permettre à plusieurs citoyens de faire montre de leurs talents d'hommes d'affaires. Ce moyen de transport permettait l'importation de produits de l'Ouest, bœuf, cheval, grain, tous reliés à la ferme. Le téléphone ajoutait une corde de plus à leur arc.

La venue de ces deux moyens de communications allait précipiter la venue de commerçants, pionniers de nos industriels actuels. Ces hommes qui avaient un certain contact avec les fermiers, étaient dans le commerce des viandes. Nos bouchers contemporains sont peut-être les derniers de ces commerçants car les gouvernements ont imposé des normes si strictes, que peu d'entre eux peuvent les appliquer à un petit commerce.

Dans les années 50, un de nos concitoyens, Laval Marquis, abattait encore les animaux qu'il achetait des fermiers, à la



Vente au détail à domicile, oct. 1941, de gauche à droite Pierrette Chabot, Pierrette Marquis, Laval Marquis, Charles Marquis et Daniel Lessard - Courtoisie : Laval Marquis

livre ou « à l'œil », comme le disaient si bien les anciens. Avec son père Charles, il avait appris le métier, s'acquittant admirablement bien de sa tâche.

À la même époque, Joseph Lacasse et Joseph Dion abattaient, eux aussi, des animaux qu'ils achetaient chez les fermiers de la paroisse et des environs. M. Lacasse gagna sa vie avec ce commerce, et malgré qu'il ne puisse écrire son nom, il n'avait pas son pareil pour calculer la valeur d'une bête. Quelques années plus tard, je vins me joindre à lui, abattant et livrant les animaux que j'avais préalablement vendus aux bouchers de la ville. Parfois, je me rendais à l'encan de Chamy acheter des animaux que je transportais à Saint-Charles pour l'abattage. Non content de m'en tenir aux ruminants, j'achetais des poulets, des dindes, que je plumais moi-même.

À la même époque, Léo Bernier démarrait un abattoir aux limites sud du village. Il opéra ce commerce durant de nombreuses années avant de s'associer avec Marcel Godbout et Gérard Fauchon. L'abattoir fut vendu à Raymond Roy de Saint-Anselme.

M. Bernier abattait des bœufs, des porcs, et même des moutons pour le compte de Juifs de Montréal. Cet abattage spécial comportait un rituel centré sur les croyances religieuses de ces gens (kascher). Les animaux abattus étaient transportés vers la ville, beau temps, mauvais temps, été comme hiver. L'été le transport était relativement facile, l'hiver, c'était une tout autre affaire. Les chevaux, fournis par les fermiers du coin voulant gagner quelques sous de plus, étaient mis à contribution. Plusieurs caravanes se rendant à la ville furent ainsi observées durant ces transports particuliers.

Joseph Dion qui opérait ce commerce durant la crise, avait subi le rationnement de la Seconde Guerre. L'âge le força à abandonner. Il avait acquis son commerce de Joseph Fournier, qui l'opérait encore en 1930. M. Fournier, boucher et commerçant, achetait les animaux des fermiers quand ce n'était pas des commerçants de la région. Ses fournisseurs étaient Joseph Couture, G. Laflamme, Alfred Picard, Pierre Martineau, commerçants qui recevaient régulièrement par le train du bétail en provenance de l'Ouest canadien. Dès qu'ils étaient débarqués, les animaux étaient conduits vers les pacages. Une fois classées, les bêtes étaient revendus aux acheteurs éventuels. Un de ces

pacages était situé dans le champ, aujourd'hui occupé par le garage de la voirie. Ce terrain était la propriété de Alfred Picard, lui-même commerçant. Il arrivait souvent que des animaux meurent durant le trajet Ouest-Est. Ils étaient alors déchargés à Lévis, et remis à un « charcutier » en l'occurrence Joseph Turgeon, dit le Passager. Le salaire qu'il tirait de ce travail consistait à la revente des peaux obtenues lors du dépeçage. Quant à la viande, impropre à la consommation humaine, elle était cédée à des acheteurs qui la convertissaient en engrais. Parfois, nos commerçants livraient des animaux au train pour être transporté à l'abattoir de Québec.

Dans les années 30 et 40, il y avait, de temps en temps, des encans d'animaux à St-Henri. C'était l'occasion rêvée pour se procurer des animaux à bon compte. Ces animaux avaient été préalablement amenés par les fermiers des environs chez un dénommé Allen, encanteur, qui revendait ces bêtes aux plus offrants. Le salaire de l'encanteur représentait un pourcentage de la vente.

Dès qu'un troupeau de 25 têtes (payées 40 \$ chacune) était formé et identifié au nom de l'acheteur, (lettres taillées dans le poil de la bête), celui-ci s'occupait alors de trouver des jeunes gens pour le transbordement des bêtes vers le pâturage désigné. Pendant la crise des années 30, le transport, très limité, se faisait par camions qui ne contenaient guère plus de deux bêtes. Alors, on demandait à de jeunes garçons, de mener à pied les bêtes aux pâturages. Très tôt le lendemain des achats, vers les cinq heures, ils se rendaient à un endroit désigné et prenaient en charge le troupeau. Deux groupes étaient formés; le premier avait l'obligation d'ouvrir les clôtures en avant du troupeau en marche tandis que le deuxième, fermait la marche. C'était pas facile de conduire un troupeau de plus de 25 têtes au pâturage, surtout que le trajet était fait à travers les rangs; heureusement les problèmes de circulation étaient rare dans le temps. Ces animaux, pour la plupart des « taurailles » fraîchement sorties de l'hivernage, ne cherchaient qu'à gambader dans la nature. Les jeunes devaient les contrôler, leur indiquer la marche à suivre, et user du bâton assez souvent, surtout sur les retardataires.

Bien avant la marche des bœufs, il y avait celle des moutons. J'ai souvenir du récit de mon père, qui avait participé à la marche d'un troupeau de plus de cent têtes, achetées par

son grand-père à St-Philémon. Une marche de plus de deux jours, selon ses dires.

Il y avait aussi, un groupe de commerçants qui se spécialisaient dans l'achat de chevaux. Ces bêtes, arrivant pour la plupart de l'Ouest Canadien, étaient débarquées du train à la gare de Saint-Charles et amenées à pied aux enclos qui leurs étaient dévolus. Les petits commerçants et quelques fermiers, venaient en nombre acheter de ces bêtes. Ce n'était pas toujours plaisant pour eux, car ces chevaux n'avaient pas tous été domptés. L'acheteur devait les dresser, double travail, un défi en soi. Plusieurs de nos aînés portent encore les marques infligées par ces animaux, ruades quand ce n'était pas morsures. Les Mercier de La Durantaye excellaient dans ce travail. Les revendeurs étaient Alfred Picard et Pierre Martineau qui gagnèrent leur vie à faire ce travail.

Pour compléter, je vous parlerai des contemporains qui ont commercé à leur tour. Des cultivateurs, devenus commerçants pour les circonstances, vendant leurs produits de ferme et ceux qu'ils achetaient, à des clients de la ville. Les Roy, les Lacasse, les Leblond, les Letellier, les Bélanger, etc., étaient de ceux-là. Encore aujourd'hui, nous pouvons voir certains d'entre eux mener leurs animaux à l'encan de Saint-Romuald. D'autres aiment mieux commercer les chevaux, je pense aux Roy et aux Bélanger.

Un de nos transporteurs, en l'occurrence Rolland Turgeon, fut un des premiers à prendre la relève et faire le transbordement des animaux. Un service apprécié par plusieurs. Il aurait beaucoup d'anecdotes à raconter sur ce travail qui représentait parfois un véritable défi. Entre autres, dans mes années de boucher, la fois où il m'avait amené un jeune taureau qui s'était échappé dans le village; nous avons dû l'abattre à la carabine.

SENTIER D'HIVER

Pour les personnes de plus de 50 ans, ces mots évoquent de nombreux souvenirs de jeunesse. Les sentiers d'hiver faisaient partie de la vie des habitants de Saint-Charles du début du siècle.

Quand la neige venait fermer les routes, les automobiles étaient remisées pour l'hiver. Les chemins n'étant pas ouverts à la circulation automobile pendant la saison froide, les villageois ouvraient un sentier de neige vers le rang Ville-Marie. Évitant le grand détour par la route de Beaumont via le Jardin de Capri, ils traçaient ce sentier dans la tourbière du Nord, dès que le froid avait durci les fondrières.

Ce sentier, qui partait du centre du village, (au numéro 2841 de l'avenue Royale) traversait la voie ferrée, longeait la terre de Joseph Lacasse, serpentait entre les arbustes de la « plée », pour aller rejoindre le rang Ville-Marie chez M. Tremblay et de là gagner la ville, via Beaumont.

Ledit sentier était la continuité de deux autres pistes venant des rangs Hêtrière et Sud. Celui de l'Hêtrière arrivait de chez Philippe Boutin et débouchait chez Alfred Hébert, au village. Celui du Sud, partait de chez J.A. Boivin, et débouchait rue de l'Église.

Tracer ce sentier n'était pas une sinécure, forçant hommes et chevaux à un travail plutôt éreintant. Il fallait attendre les premières grosses bordées de neige pour façonner les assises de la piste, qui le plus souvent était gorgée d'eau. Quand la température était propice, le gel aidant, le travail pouvait être exécuté en deux jours. Finalement consolidée, la piste était alors balisée, surtout dans la tourbière.

Profiter de ce sentier pour aller voir les amis ou la parenté était une partie de plaisir pour les plus jeunes, mais amener les produits à la ville était une tout autre affaire, car livrer la marchandise demandait toute une organisation. Il fallait être costaud pour circuler avec une charge sur une piste balayée par la tempête, parsemée de bancs de neige.

Messieurs Joseph Lacasse et Joseph Dion, usagers dudit sentier, étaient commerçants d'animaux. Ils faisaient l'abattage

de bœufs qu'ils revendaient aux marchands de la ville. Les porcs, abattus par les fermiers, leur étaient aussi confiés pour la revente.

Pour faire leur livraison, ils organisaient une caravane pouvant compter plus de six voitures, tirées par autant de chevaux. Les fermiers du village étaient engagés, voitures et bêtes, pour ce service. Les enfants d'Alfred Ruel du village, fournissaient la main d'œuvre, Antoine, Henri, Raymond, Laurent, pour n'en nommer que quelques-uns, ont souvent participé à ces voyages.

Le départ fixé à 3 h du matin, il leur fallait être debout dès 1 h 30, se donnant le temps de déjeuner, de s'emmitoufler, d'atteler les chevaux et de charger la marchandise (6 à 8 porcs) dans le « double-sleigh » : une charge de plus de 1 200 livres. Beau temps, mauvais temps, le départ se faisait. Plusieurs autres voitures, arrivant de Saint-Gervais ou d'aussi loin que Saint-Lazare, venaient grossir la caravane. Cette procession de voitures montait vers Beaumont, jusqu'à la route 132, emboîtant le pas aux autres commerçants arrivant de Saint-Michel et des environs. Parfois, on a vu plus de vingt voitures remonter la route jusqu'à Lévis.

Le voyage de Saint-Charles à la traverse de Lévis prenait environ quatre heures. Quelques commerçants traversaient à Québec, via le traversier, livrer leur charge aux bouchers, ce qui pouvait prendre un autre quatre heures. Livraison faite, il fallait revenir et retraverser à Lévis. Ordinairement le repas du midi se prenait sur le bateau. Après un arrêt à la Régie pour s'acheter un quatre épaulés (flacon de gin coûtant 1 \$), le signal de retour avait lieu vers les 3 h de l'après-midi.

Les voitures soulagées de leur poids, le retour au bercail était plus rapide. Les chevaux avaient hâte de revenir à leurs stalles. Il n'en prenait pas moins de trois heures par beau temps pour faire le trajet. La rentrée au village par le même sentier se faisait à la noirceur, souvent l'horloge marquait plus de 7 heures. Les voituriers, après avoir reçu leur paye, (5 \$) rentraient à la maison et remettaient les précieux dollars à leurs parents.

Vers la fin des années 40, ce sentier servait de voie d'accès aux « snow mobiles ». Il devait servir encore une dizaine d'années. L'ouverture des chemins d'hiver à la circulation automobile hâta sa fermeture.

LA RÉCOLTE DE GLACE

Aujourd'hui, nous n'entendons presque plus parler de cette activité qui était une des nécessités des années quarante. Dans le temps, on ne pouvait pas compter sur les systèmes de réfrigération que nous connaissons. Il fallait s'approvisionner de glace pour pouvoir conserver les viandes et les denrées périssables. Dès la venue des grands froids de janvier, on voyait les gens, surtout les bouchers, s'activer à la préparation de la récolte de glace. Nos ancêtres prévoyaient pour les chaleurs de l'été.

La récolte de glace se faisait ordinairement à l'écluse près de l'Épicerie Roy (ça s'est fait quelquefois aussi au lac de l'Église, au début des années vingt). En 1942, ils durent faire cette cueillette à la rivière Boyer, le barrage de l'écluse ayant été emporté lors d'un coup d'eau l'automne précédent.

Les bouchers de l'époque, en l'occurrence, Joseph Dion, Joseph Lacasse, Charles Marquis, se préparaient dès que le gel avait épaissi raisonnablement la glace; dans la plupart des cas, la glace pouvait atteindre une épaisseur de plus de 15 pouces. Durant un mois, dès que la glace pouvait supporter leur poids, ces hommes allaient travailler la surface afin que la glace épaississe uniformément, sans faire de frasil. La glace était grattée à chaque chute de neige. Le haut du barrage était dégagé afin d'empêcher la formation d'un bouchon, ce qui aurait inévitablement fait monter le niveau de l'eau et formé du frasil sur la surface. C'était l'occasion rêvée pour les jeunes désirant patiner.

Dès que la glace avait atteint l'épaisseur voulue, de 24 à 30 pouces, ordinairement au milieu de février, la récolte commençait. Muni d'un godendart (grande scie à main de plus de 60 pouces, dotée d'une poignée), les hommes se mettaient à la tâche. Auparavant, aidés d'amis et de parents, ils avaient gratté la surface, et creusé un trou afin de permettre à la scie de faire son travail. L'ouvrage se faisait en corvée. Des blocs de 24 par 36 pouces, étaient alors sortis de l'eau par des chevaux et entassés sur le remblai. Ces blocs pouvaient peser jusqu'à mille livres.



Travail accompli version locale 1910 Photo : Mme Irène Aubé-Roy

Pendant que les scieurs taillaient les blocs, d'autres s'affairaient à charger les morceaux sur un double-sleigh tiré par des chevaux. La charge pouvait contenir cinq blocs, soit plus de 5 000 livres. Les blocs étaient alors expédiés à la réserve et entassés sur plus de dix pieds de haut.

Chaque bloc était acheminé à sa place au moyen d'un palan tiré par un cheval, puis cordé dans l'appartement de vingt pieds carrés prévu à cette fin. Chaque rang était rehaussé et recouvert de douze pouces de bran de scie. Quand le temps s'y prêtait, la réserve pouvait être emplie en une semaine. Un petit « pow wow » était alors organisé pour fêter l'événement. Chaque gorgée de vin ou de fort était goulûment avalée. Tout était prêt pour la venue de l'été.

Dès mai, lorsque la chaleur se faisait sentir et que les mouches commençaient à bourdonner, la glace était mise dans la glacière, un ou deux blocs à la fois selon la grandeur de la pièce. Auparavant, ces blocs avaient été sortis de l'appartement, lavés de leur bran de scie, sciés en morceaux plus manœuvrables, et empilés dans le fond de la glacière. Durant les grandes chaleurs, les bouchers devaient recommencer l'opération à tous les trois jours. La viande

qui se mangeait dans le temps était presque faisandée. Ce froid humide attendrissait même les parties les plus dures.

Quelques fermiers récoltaient eux aussi la glace pour leur utilité personnelle. Les fermiers de La Hêtrière se rendaient faire leur provisions dans le bras de Saint-Gervais. La venue des systèmes frigorifiques (1948) amenait la fin de cette activité.



Illustration des méthodes de travail

LE MARÉCHAL- FERRANT ET FORGERON

Depuis belle lurette, ce métier était pratiqué par des hommes au courage évident. C'était un métier très dur, et pas toujours des plus propres. Fallait le faire !

Au début du XX^e siècle, le forgeron était ni plus ni moins le garagiste du temps. Réparer les « SURRY, les CARRIOLES, les SULKY » etc., surtout les pièces métalliques était son principal travail. Travailler le fer, lui donner les formes désirées devenait le côté artistique de son métier. Le bandage des roues, les fers à cheval, le fer forgé, autant de produits qui lui passaient par les mains. Le métal était chauffé à blanc dans un four rempli de charbon. La chaleur ardente du charbon activé par un soufflet lui permettait de travailler le métal amolli, lui donnant la forme recherchée. Des myriades d'étincelles s'échappaient sous les coups martelant la pièce d'acier qui devenait, soit fer à cheval, soit essieu, etc.

Dans le temps, le plus gros du travail était le « ferrage » des chevaux. Ferrer un cheval demandait une certaine connaissance de la bête. En plus du support pour les chevaux les plus rébarbatifs, le forgeron avait comme instruments de travail, un marteau, des tenailles, des pinces, des ciseaux à fer, des couteaux courbés, des rivets etc., qui servaient au ferrage proprement dit. Si le cheval était docile, l'homme prenait plaisir à travailler la corne de ses sabots. La patte entre les genoux, il coupait le surplus de corne avec son couteau recourbé, puis râpait l'ongle, lui donnant une forme plus arrondie pour l'ajustement du fer. Cet ajustement fait avec le fer encore chaud, brûlait le surplus de corne et dégagait une odeur particulière, qui imprégnait l'air ambiant déjà chargé de celle du charbon brûlant dans le foyer. Le fer était

travaillé sur l'enclume et ajusté à la patte de l'animal. Fin prêt, le forgeron clouait le fer au sabot au moyen de clous plantés dans la corne du pied, faisant bien attention de ne pas toucher aux nerfs de la patte. Ce travail pouvait prendre plus de deux heures.

Il y avait deux catégories de fers, une pour la glace, une autre pour l'été. Quand il n'avait pas le temps de travailler son fer, le forgeron pouvait s'en procurer chez le marchand. La forge était le lieu de rencontre des amateurs de chevaux, qui profitaient du ferrage pour parler affaires, aller aux nou-



M. Maxime Routhier à l'action, aidé de son fils Jean. Circa · 1970

velles de la place, pendant que les épouses allaient faire leurs achats à l'épicerie du coin.

Saint-Charles n'a pas échappé à la règle. Plusieurs de ces établissements qui font aujourd'hui partie du folklore, ont servi la population du temps. Il ne reste qu'un seul artisan faisant encore ce métier, Lucien Roy, qui se spécialise dans le ferrage des chevaux de course. Digne descendant de ses confrères des années de crise, il fait son métier avec dextérité et connaissance.



Résidence de M. Maxime Routhier, immeuble typique des boutiques de forge d'autrefois, avec la forge au rez-de-chaussée et le logis à l'étage
Photo : Mme Bourneau

Quand on pense à ce métier, on se voit reporté dans les années de crise et bien avant. Dès que l'hiver « galfétait » les rues, l'auto était remise pour six mois de repos. Les gens avaient alors recours au cheval. Le forgeron était appelé à la rescousse, réparation de voitures, ferrage des chevaux, etc., surplus d'ouvrage pour cet homme de métier.

Le XX^e siècle nous a donné six forgerons, tous situés sur l'avenue Royale. À l'ouest, au 2710, près du restaurant Le Carlais, il y avait le forgeron Corriveau, qui pratiquait son métier, avec savoir. Un incendie devait brûler son établissement en 1932.

Près de l'écluse, il y avait la forge Jos Boutin. Mes données se limitent au seul nom énoncé plus haut.

Au centre du village, au 2775, il y avait la forge la plus connue, celle des frères Routhier. En 1960, trop âgés, ils fermaient boutique après plus de cinquante années de loyaux services. Maxime et Amédée étaient les fils de Cyrille, senior.

Leur bâtisse était un joyau patrimonial de notre village. Sa destruction emportait dans la nuit des temps, une autre partie de notre patrimoine.

Plus à l'est, face au H.L.M., au 2846, il y avait la forge Chabot qui servait les gens durant plus de 35 ans. Elle existe toujours, mais pas dans sa forme originale. Elle a été transformée en maison d'habitation.

Quelques mètres avant la fin du village, se trouvait la forge Lucien Lachance, située au 2895, en retrait de la rue. Durant les années 60, elle servait de local au ferblantier Savoie. Aujourd'hui, elle a été convertie en habitation.

Continuant toujours vers l'est, au 3140, nous nous trouvons au faubourg Labrie où était situé la forge Boucher, voisine du Moulin Mercier. Elle servait durant plus de 50 ans, les fermiers qui venaient faire scier leur bois et moudre leur grain au moulin Labrie. C'était la période d'effervescence du faubourg. Elle fut transformée en maison d'habitation.

Quelques mille pieds plus à l'est, près du Jardin de Capri, au 3157, il y avait la forge Onésime Lachance. Durant la période du casse-pierres, les travailleurs s'y rendaient faire ferrer leurs bêtes et réparer leurs équipements. Je ne saurais passer sous silence, la forge Gérard Leblond, située dans le rang Hétrière, sur le terrain actuel de Jean-Marie Leblond.

Au dix-neuvième siècle, il y avait beaucoup de forgerons, les titres de propriété font état du métier des signataires. Tel, le forgeron Ruel des années 1850, qui cumulait les métiers de fermier et de forgeron. Comme il n'y a pas d'écrits sur ce métier de nos ancêtres, mes données se limitent aux seules que j'ai pu recueillir par le bouche à oreilles.

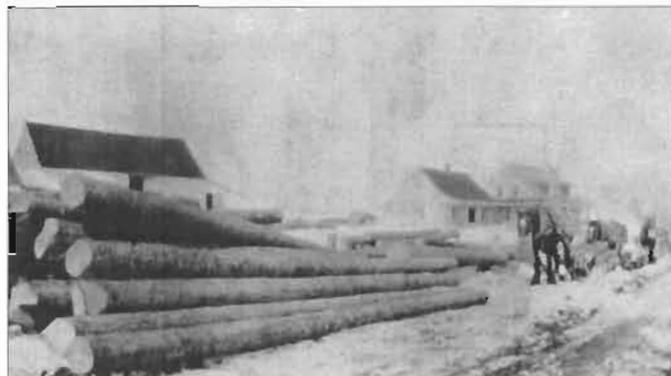
LE FAUBOURG LABRIE

Il est un endroit à Saint-Charles, qui fut durant de nombreuses années, un des centres névralgiques de notre municipalité, rivalisant avec la rue de la Gare.

C'était le faubourg du Moulin qui allait prendre le nom de faubourg Labrie, en l'honneur de l'homme qui en marqua les années. Le passage de Joseph Labrie allait rester dans les mémoires jusqu'à nos jours. Cet endroit, situé côté nord du rang Bas du Nord, est aujourd'hui la propriété de Maurice Beaudoin.

Durant la période s'échelonnant de la décennie 20 à la décennie 40, ce coin de notre paroisse allait connaître une effervescence commerciale unique.

Plusieurs commerces constituaient le faubourg Labrie. Nous pouvions y voir les édifices commerciaux suivants : trois moulins à eau, un garage, un magasin, un restaurant, un hôtel et une forge. M. Joseph Labrie était propriétaire d'un des moulins, du garage, du magasin et de l'hôtel qui servait de résidence pour sa famille. Le restaurant était situé au premier étage de la maison. Il était tenu par madame Labrie (Dupuis) et sa fille Madeleine. La forge située côté sud, était la propriété d'un dénommé Boucher. Les deux autres moulins étaient situés au sud du rang, propriété de MM. Mercier et Bouffard.



Les gens font la queue pour faire scier leur bois 1927
Courtoisie Émile Mercier

Les gens se rendaient à cet endroit pour faire scier leur bois, moudre leur grain ou encore, réparer leurs voitures, sans oublier le ferrage des chevaux. Les propriétaires d'auto pouvaient les faire réparer ou les échanger au garage tenu par M. Labrie qui avait une concession G.M. Pendant que les employés s'affairaient au moulin ou au garage, les clients, en profitaient pour prendre une bouchée au casse-croûte. L'hôtel quant à lui, était « réquisitionné » par les voyageurs de commerce.

Les moulins fonctionnaient à plein régime. Au milieu des années trente, il n'était pas rare de voir les gens faire la queue durant de longues heures. Un témoin affirme avoir vu plus de 25 voitures attendre leur tour. Le meunier, scieur à ses heures, était M. Adjutor Breton qui, aidé de Ludger Labrie, opérait le moulin à vapeur, chauffé avec les croûtes résiduelles. Madame Labrie et sa fille avaient la charge de l'hôtel, du magasin général et du restaurant. Elles ne comptaient pas les heures et certains jours, il n'était pas rare de les voir travailler plus de 15 heures d'affilée. Leur grand



On creuse les fondations de la nouvelle maison de Joseph Labrie

dévouement leur attirait la sympathie des gens qui appréciaient leur grande disponibilité. Elles étaient faites pour le public. C'était lieu de rencontre pour la jeunesse du temps; beaucoup d'entre eux passaient leurs soirées à cet endroit, jouant aux dames, aux cartes et aux allumettes. Les jeunes du village aimaient se rendre au faubourg. Plusieurs auraient des anecdotes à raconter sur la vie trépidante qui y régnait.

Monsieur Labrie fait figure de légende tant son passage à cet endroit a marqué les souvenirs de ceux qui l'ont « coudoyé ». C'était un mécanicien hors pair; il aimait tellement la mécanique. Il n'avait pas son pareil pour inventer quelque chose de nouveau. C'est en 1925 qu'il acheta le garage qui allait devenir son gagne-pain. Avec deux de ses frères, il avait si bien orienté son commerce qu'il était devenu le plus important distributeur d'autos de la Rive-Sud. Sa renommée était telle que les gens venaient de très loin faire des affaires avec lui.

Au plus fort de son activité, le commerce Labrie, employait plus de 20 mécaniciens et débosseleurs. Plusieurs ont appris leur métier en suivant ses directives. Maurice Lamontagne, contremaître, dirigeait les hommes qui se succédèrent à la tâche : Aimé Breton, Ludger Labrie, Eugène Grimard, Émile Asselin, M. Gingras, Rolland Rousseau, Joseph Lacroix, Henri Mercier, Maurice et Cyrille Nadeau, Omer, Joseph, Alfred, Daniel, Paul, Robert Labrie et quelques autres ont travaillé pour lui.



Achalandage aux huit pompes à essence Circa 1930

Détenteur d'une concession G.M., M. Labrie vendait des Buick, des Pontiac, des Essex, des Hudson, des Durand, des Marquettes, des Moon, etc. Quelques Ford à pédales et des

Chevrolet (B.B.Grain) lui sont passées par les mains. Aujourd'hui, ces autos seraient des pièces de collection. Elles étaient garées au premier étage. Le deuxième étage servait de garage. Les mécaniciens et les débosseleurs y travaillaient rondement. Un élévateur de son invention servait à monter les autos au deuxième plancher. Un jour, cet élévateur, devait lui occasionner quelques désagréments lors d'un bris majeur; heureusement personne ne fut blessé.

M. Labrie était l'âme dirigeante du Faubourg, tout gravitait autour de son commerce. Il était apprécié par ceux qui avaient l'occasion de le côtoyer. Son principal partenaire en affaires était son frère Omer, qui, malheureusement, décéda trop vite, laissant un fils de quatre ans, que M. Labrie éleva. Ce garçon, Irénée, s'avéra être aussi adroit que son père adoptif.



Jos. Labrie se fait jouer un tour par ses employés

Un autre de ses frères, Alfred, friand de mécanique, excellait dans les systèmes électriques. Inventeur à ses heures, il fabriqua une machine à souder à l'acétylène. Un moteur de Chevrolet servait de propulseur. Cette machine était la seule du genre au pays; seul son inventeur savait la réparer.

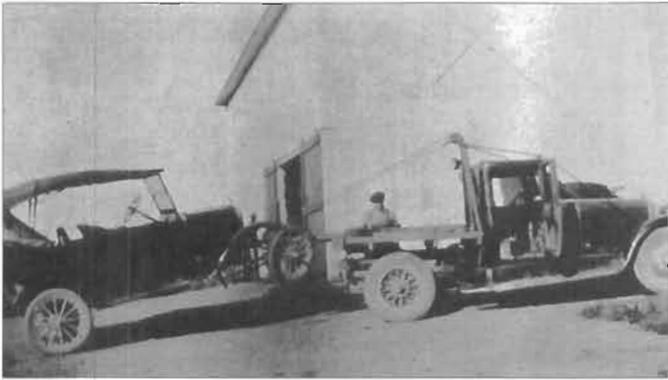
Joseph goûtait à toutes les sauces. Avidé de découvertes, chaque jour il arrivait avec de nouvelles idées. Il aimait se promener en moto. Celle qu'il possédait était pourvue d'un « side-car »; il ne passait pas inaperçu. Aucune saison ne l'arrêtait, même l'hiver ne pouvait venir à bout de sa détermination. Inventif, ingénieux même, il fabriqua un camion qui pouvait circuler sur la neige. C'était une voiture à six roues en ligne. Pour se mouvoir, il empruntait la piste laissée par les voitures et les chevaux. Il n'était pas rare de le voir à la gare venir quérir ses colis.



Auto-neige conventionnelle datant d'avant 1940, appartenant à Jos. Labrie

Il touchait à tout ce qui pouvait s'appeler mécanique. Il entretenait les équipements de la beurrerie, réparait les engins stationnaires, construisait des ponts (les deux ponts de la rivière Boyer). M. Ovila Turgeon était son homme de confiance. Ses fils, aussi versés que lui en mécanique, apprirent très jeunes les rudiments du métier de leur père. Plus tard, ils suivirent ses pas, devenant garagistes à leur tour.

L'aîné de ses fils, Daniel, ayant acquis un garage, rue St-



Dépanneuse maison de Jos. Labrie Circa 1930

Georges à Lévis, allait devenir un des meilleurs garagistes de la région. Aimé Breton était un de ses mécaniciens.

Son fils adoptif, Irénée, avait lui aussi appris le métier de son oncle. Au milieu des années 30, il achetait un garage à Beaumont, qui est encore en opération, maintenant détenu par un de ses gendres. Digne élève de M. Labrie, Irénée se spécialisa dans la construction de « Snow-Mobile », fabriquant presque toutes les pièces et inventant même un sys-

tème de suspension. Il en construisit sept qu'il vendit à autant de clients. Afin de rester en contact avec son oncle, il avait installé une ligne téléphonique en ligne directe avec Saint-Charles. Cette ligne rudimentaire, traversait les champs, les bois avant de se rendre au garage de Beaumont. Il fallait l'entretenir souvent; un simple coup de vent pouvait la briser.

La crise ne les affectait pas trop et les employés s'accommodaient facilement du 50 cents de l'heure (fort bien payé pour le temps) 60 heures par semaine, pas de vacances, ni d'assurance-chômage et bien entendu, pas d'impôts. Ceux qui avaient le talent se comptaient chanceux de pouvoir travailler.

Tout allait bien, quand un malheur arriva en septembre 1939, alors qu'un incendie détruisait le garage et le moulin. En peu de temps, tout fut consumé. Courageux, ne se laissant pas démonter par l'adversité et aidé de ses employés, M. Labrie reconstruisait le garage. Il fabriqua lui même les blocs de ciment qu'il utilisa pour monter les murs. Ce bâtiment existe toujours.

« Maudit Crime ! » c'était son patois. Il a sûrement dû l'utiliser pendant cette reconstruction. Ce malheur devait miner sa santé. Quelques semaines après les travaux, il tombait malade. Ne pouvant plus s'en occuper comme avant, son commerce déclina et M. Labrie dut abandonner la lutte. Il mourut en 1944, à l'âge de 62 ans. L'image qu'il a laissé à Saint-Charles est restée gravée dans les mémoires.

Le faubourg Labrie ne fut plus le même. Le moulin Mercier resta actif un certain temps. Émile, fils d'Eusèbe, s'occupa de la moulange, broyant le grain pour les fermiers des environs. Il continua le travail durant un peu plus de six ans. En 1947, il fermait ses portes et entra à la coopérative nouvellement construite.

Quelques traces du passé habitent toujours ce coin de pays. Les anciens y retrouvent encore de bons souvenirs.

CREUSEURS DE PUIITS

Encore aujourd'hui, nous pouvons voir ces hommes d'une autre époque qui ont travaillé à trouver de l'eau pour nos concitoyens. Ceux qui ne sont pas branchés au système d'aqueduc, soit la plupart des fermiers, doivent toujours avoir recours à leurs services.

Il y a quelques années, nous pouvions entendre dans le village, le bruit des machines creusant des puits artésiens. La paroisse a encore besoin des creuseurs de puits pour la recherche d'eau potable.

En 1960, la construction du réseau d'aqueduc du village a eu pour conséquence l'arrêt de cette pratique, mais non sans laisser le souvenir de ceux qui faisaient ce métier.



Joseph Picard, puisatier et son équipe 1930

Aujourd'hui, quand les gens veulent les services d'un creuseur de puits, ils doivent s'orienter vers Saint-Pierre ou Berthier car ceux qui le faisaient à Saint-Charles, sont tout simplement disparus du paysage.

En 1930, M. Joseph Picard était un de ceux qui pratiquaient ce métier. Après plusieurs années de travail dans cette sphère et avant de déménager en Abitibi, il avait vendu son commerce et tout son attirail à M. Philibert Lacroix. Celui-ci creusa nombre de puits dans la région avant de céder à son tour, son commerce à Émilio Gosselin. M. Gosselin devait être le dernier des creuseurs de puits de notre patelin. Comme ses confrères, il allait offrir ses services dans la région pendant plus de dix ans avec ses deux employés : Lionel Lemelin et Wellie Deblois. Pour satisfaire ses clients, Émilio s'était procuré une machinerie imposante, pesant dans les 10 tonnes. Cette machine, actionnée par un moteur Chevrolet de 3 tonnes, valait lors de son achat plus de 7 500 \$, une fortune pour l'époque.

Creuser un puits demandait beaucoup de préparations et de connaissances. Premièrement il fallait installer la machine sur les « jacks » (levier hydraulique), mettre le tout au niveau, surtout le mât de bois, avant d'installer la perceuse. La perceuse, communément appelée « drill » pesait plus d'une tonne. Elle était amarrée au mât et munie d'une pointe au carbure ou de fer. Cette pointe de fer trempé, mesurait plus de 48 pouces (1 m 50) de long et pesait dans les 250 livres. Cette pièce était fermement vissée à la drill.

Quand le tout était centré au pouce près, la drill était mise en marche. Sa masse imposante frappait le sol à intervalles de dix coups à la minute. Chaque coup donné entraînait de plus en plus dans le sol qui cédait sous l'impact. Cette opération pouvait durer des heures, voire même des jours, selon la profondeur du puits à creuser et la composition du sol. Au début du creusage, il fallait surveiller la rotation de la pointe, le boisage et la rentrée tant que le roc n'était pas atteint.

Le creuseur devait être attentif en toutes occasions. Un jour, lors des préparations de creusage chez un client, M. Gosselin a failli perdre la vie. C'était pendant l'installation de

son « grément » chez M. Lacroix de la rue de l'Église. Rien ne laissait présager un quelconque malheur. Tout allait rondement, beaucoup de spectateurs regardaient la manœuvre. Lors de l'élévation du mât, celui-ci toucha un fil électrique de 7,000 volts. M. Gosselin qui manœuvrait les manettes, reçut la décharge qui le riva à sa machine. Un cri unique avait retenti chez les spectateurs. N'écoulant que leur courage, deux jeunes hommes, se servant d'un madrier, s'étaient empressés d'arracher le malheureux de sa fâcheuse position. Réal Gosselin et Philippe Labrecque firent montre d'une initiative remarquable. M. Gosselin, brûlé au troisième degré, était étendu sur le sol, respirant à peine. Le côté gauche de son corps portait les brûlures de la décharge. Un des jeunes hommes, qui connaissait les rudiments des premiers soins, pratiqua la respiration artificielle, sauvant le brûlé d'une mort certaine. M. Gosselin fut rapidement transporté à l'hôpital où il resta plusieurs jours. Un fait cocasse vint ajouter un peu de piquant à ce drame. Un petit chien qui passait par-là, leva la patte sur l'engin. Il fut foudroyé instantanément.

Revenu chez lui, M. Gosselin, céda sa machinerie à un dénommé Leblanc qui, hélas, ne put mener à bien ce commerce. Émilio dut donc reprendre sa machinerie. Il opéra encore quelque temps son commerce avant de vendre à Camille Blais de Saint-Pierre. M. Gosselin a porté toute sa vie les stigmates de son aventure, œil brûlé, tempe gauche enfoncée.

AU TEMPS DU CASSE-PIERRES

Pendant la grande crise, c'était un endroit couru par les chômeurs. Travail de forçat, mais qui permettait toutefois de nourrir la famille.

Un site particulier de Saint-Charles, inconnu de la majorité des gens, a eu ses moments de grande effervescence et ce, durant une période de plus de 25 années. Cet endroit, situé dans le rang Centre-Sud, renferme des trésors de souvenirs. Un peu reculé de la route, entre les numéros 34 et 36 du rang du Sud, il recèle encore une part de l'histoire de notre patelin. Ceux qui ont vu ce site, ont découvert les vestiges d'une activité bien spéciale.

Du début de la crise et jusqu'en 1939, cet endroit grouillait d'activités, car beaucoup d'hommes trouvaient leur gagne-pain en travaillant au casse-pierres. Le travail était rare, plus encore, les endroits où travailler. L'aide du gouvernement consistait en des travaux conditionnés par l'allégeance politique.

Durant les années 25, on y avait ouvert un chantier qui devait employer quelques uns de nos concitoyens pour plus de trois décennies. Le travail consistait à nourrir un broyeur de pierres d'où le nom de casse-pierres. Les pierres recueillies, broyées, s'appelaient « gornuts ». Elles servaient à la fabrication du macadam utilisé à la confection des routes de la région. La nourriture du broyeur consistait en pierres ramassées et charroyées par les habitants de la région. Ils prenaient ces roches sur les tas amassés dans les champs depuis plusieurs générations. Chargées manuellement, ces pierres étaient mises dans un « banot » (tombereau) pouvant contenir plus de deux milles livres. Cette voiture, tirée par un cheval, apportait les pierres au casse-pierres.

En 1936, le prix payé pour un chargement d'une tonne de roches, était de 35 cents. Il était rare qu'un fermier puisse faire plus de huit voyages par journée de 12 heures; il fallait qu'il soit près de l'endroit. La famille Amédée Aubé, fermier qui demeurait à proximité du site, est digne de mention : ils avaient charroyé plus de 100 tonnes de pierres en une journée. Le 35 \$ récolté venait combler les besoins de cette maisonnée.

Comme les travailleurs étaient remplacés au gré du changement de gouvernement, plusieurs figures apparaissaient puis disparaissaient dans le décor, notamment Napoléon Blais ou Joseph Lacroix.

Les pierres des champs étant épuisées, il avait été décidé de s'attaquer au cap chez Ferdinand Aubé. La roche était dure, il fallait dynamiter. Émile Bisson, le dynamiteur en chef, s'occupait de mettre les charges dans les trous percés par le foreur (drilleur). Ces trous pouvaient avoir six pieds de profondeur. Une charge de dynamite comprenait 25 trous, bourrés de plus de 50 bâtons. L'explosion avait lieu à l'heure du repas du midi, à midi moins cinq exactement, donnant le temps aux ouvriers de s'éloigner de l'endroit. L'heure du dîner, moment de repos bien mérité, ne l'était pas pour d'aucuns. Il y avait toujours des garçons, plus

taquins que d'autres, qui avaient leurs souffre-douleurs. Notre ami Adrien doit certainement se souvenir de la grenouille dans sa boîte à lunch.

Pour plus de sécurité, la réserve de dynamite était placée en dehors du chantier, à environ mille pieds plus loin, à l'orée de la forêt. Cette réserve était cadenassée à double tour. Une fois que le cap avait éclaté sous l'impact de la décharge, certains jeunes se rendaient essayer leurs bras en chargeant ces pierres dans un camion frété pour le transport. D'autres avaient la « job » de casser à la masse, les pierres trop grosses pour le casse-pierres. C'était vraiment un travail de forçat. Casser une de ces pierres n'était pas facile, surtout qu'il fallait se servir d'une masse pesant les quatre à cinq kilos. Une heure à ce rythme épuise le plus costaud et il arrivait parfois qu'ils aient à le faire durant une journée complète. Celui qui n'était pas habitué à ce travail, s'épuisait rapidement, il lui fallait apprendre. M. Deblois, père de Wellie, âgé de 60 ans dans le temps, et ancien mineur dans les mines de Thetford, fut professeur à ses heures. Il montra à plusieurs jeunes comment s'y prendre pour ne pas travailler pour rien.

« Une roche, disait-il, ça se fend comme une bûche, tu cognes sur une des veines de la roche; tu attends quelques instants, le temps que les ondes fassent leur travail, puis le prochain coup que tu donnes fera éclater la roche. »

Ces roches cassées étaient acheminées au casse-pierres où deux hommes se relayaient à cœur de journée pour nourrir le monstre, gueule béante de deux pieds carrés. La machine avalait goulûment les pierres que Roland Aubé et Achille Labonté lui donnaient à force de bras au rythme de 200 tonnes par jour. Le bruit était infernal, tellement que les gens du village pouvaient en percevoir les vibrations. Le salaire gagné paraîtrait ridicule aujourd'hui, mais était bien apprécié dans le temps, les ouvriers gagnaient 2,50 \$ par journée de douze heures.

Une partie du macadam était fait sur place et chargé dans les camions avec une brouette à ciment. Travail éreintant, Réal doit sûrement se souvenir des sueurs qu'ils a versées sur ce chantier. Pit Hébert était le cantonnier du temps.

Maintenant disparu sous les arbrisseaux, le site fut fermé dans les années 50 et la nature a depuis, petit à petit, regagné ses droits. Témoins de ces heures de sueurs : quelques pierres, quelques caps ravinés par les trous de drill.

LA CIE DE BÉTON DE ST-CHARLES LTÉE

Cette compagnie n'existe plus. Seuls quelques souvenirs habitent encore la mémoire de ceux qui y ont travaillé.

Pour la jeune génération de Saint-Charles, l'en-tête de cet article ne dit pas grand chose. Pour les plus âgés, ça a une toute autre consonance, leur rappelant un coin de paroisse qui fut le gagne-pain de plusieurs.

Peut-être avez-vous déjà vu les vestiges de cette industrie située au nord de la voie ferrée, en ligne avec la défunte gare de Saint-Charles. Cette industrie occupait plus de 20 000 pieds carrés de terrain. Au centre, un imposant édifice de un étage abritait la machinerie servant à la confection des tuyaux de béton.

Cette compagnie démarra le 4 octobre 1912 et avait installé ses pénates sur un terrain loué à Joseph Ruel. Joseph Leclerc, cultivateur, était le président de la compagnie, détenue en co-propriété avec Joseph Lapierre et Joseph Asselin. Le 1^{er} avril 1924, M. Joseph Leclerc vendait sa part à Jacques Lapierre, rentier. Le 31 mars 1930, madame Octavie Blais, veuve de Jacques, cède ses parts à son fils Herménégilde, hôtelier. Quelques années plus tard, Irénée Asselin (Petit) prend la relève de son père Joseph. Ovil



La compagnie de béton à ses débuts Circa 1920

Prévost, ancien maire, achète des parts et devient partenaire.

Les débuts de cette compagnie furent modestes. Malgré les bas salaires du temps, les hommes étaient contents de pouvoir gagner quelques sous. Pendant la crise 29-39, plusieurs de nos aînés y ont travaillé, soit comme manœuvre, soit comme machiniste. Amédée Turgeon était chauffeur de la chaudière à vapeur appelée « boiler à steam » par les gens du temps. Georges Prévost charroyait en camion le concassé qu'il allait chercher au casse-pierres, rang Centre-Sud. Le sable était pris à Saint-Raphaël et acheminé au complexe par le même homme. Le béton arrivait par train. Les deux cents poches reçues à chaque jour étaient prises à même le wagon du chemin de fer et transportées en camion à l'usine. Quelques années plus tard, Transport Breton allait quérir le béton à la cimenterie de Saint-Basile.

L'âge des travailleurs s'étalait de 13 à 75 ans. Raymond Bilodeau, un de nos aînés, y a travaillé durant quelques années. Très tôt le matin, il se rendait rejoindre à bicyclette les hommes qui travaillaient à ce plan. Il avait 14 ans. Payés 1,50 \$ par jour, ces journaliers ne se plaignaient pas. L'ouvrage étant tellement rare, ils étaient contents de pouvoir travailler. Ils ne pouvaient compter sur l'assurance-chômage ou le bien-être social car ces services n'existaient pas dans le temps. Les vacances, ils ne connaissaient pas.

Les hommes avaient une tâche bien définie. Les Adalbert Asselin, Maurice Fortin, (Elzéar) Paul Aubé, Robert Gosselin, Hormidas Fournier, Onésime Carrier, Émile Bilodeau, René Rousseau etc., s'usèrent les jointures à manœuvrer ces tuyaux.

Pendant qu'une équipe emplissait le « bocket » de concassé, une autre charroyait le sable. Le tout était acheminé au malaxeur qui contenait plus d'une tonne de matière première. Le ciment était ajouté à ces ingrédients et mélangé pendant que d'autres employés ajoutaient alors l'eau qu'ils puisaient dans un puits artésien tout proche. La mixture était versée dans une « tub » sur rail et acheminée vers les moules bardés de fer. Auparavant, ces moules avaient été huilés avec de l'huile usée. Les hommes qui faisaient ce travail devenaient alors comme des charbonniers, noirs de la tête aux pieds. Un bon lavage s'imposait à leur retour à la maison.

Une autre équipe transvidait alors le béton dans les moules. Convenablement remplis, ces moules étaient mis à sécher durant plus de 20 heures. Le lendemain, ils étaient démoulés. Ce n'était pas de tout repos : si le tuyau était trop sec, surtout les petits, il devenait très difficile de les arracher du moule. Il fallait être coriace pour faire ce travail. Dès que les préposés réussissaient à sortir les tuyaux de leur gaine, ils étaient exposés au soleil pour qu'ils finissent de durcir.

Les pièces obtenues avaient plusieurs grosseurs. Ces tuyaux mesuraient de 6 à 36 pouces de diamètre pour une longueur de 36 pouces. Charger ces tuyaux dans une voiture demandait une certaine force. Les plus costauds étaient attirés à ce travail. Roulés manuellement à bord du transporteur, ils étaient acheminés chez les clients qui s'en servaient pour faire des drains ou des ponceaux.

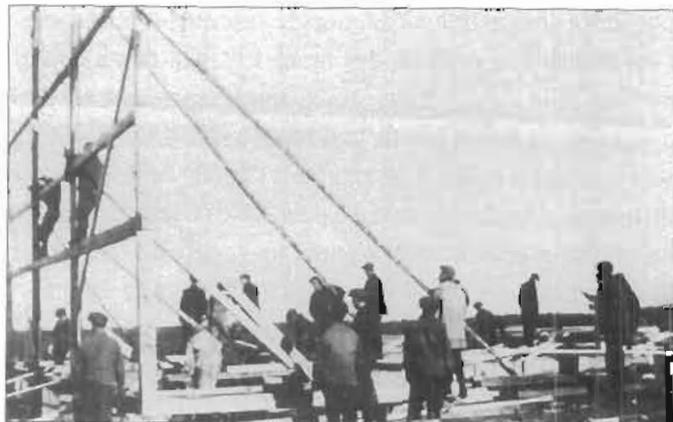
Cette petite industrie fonctionna durant quelques années. La mode des tuyaux de métal et peut-être le changement de gouvernement vinrent mettre un terme à ces activités. La fin des années 50 vit la fermeture se concrétiser. Les bâtiments laissés à eux-mêmes subirent les attaques des saisons. Le dernier occupant des lieux, Arthur Morency, ancien militaire, demeura quelques temps dans la cabane servant de bureau. Tombant en ruine, le bâtiment fut rasé au sol et le terrain nivelé. Quelques pierres entassées sur le terrain demeurent les témoins de ces années bien spéciales.

CORVÉE D'HIVER - CORVÉE D'HIER

Si vous viviez à la campagne, il est presque certain que vous avez entendu parler de ces journées d'entraide, lors d'incendie, de récoltes, de bûchage etc. C'était les « Bee ».

Le mot corvée évoque un moment d'aide dans une épreuve ou un travail quelconque. Il est intéressant de constater la grande participation apportée dans ces moments. Il arrive souvent que des corvées soient faites par des bénévoles lors d'événements paroissiaux. Il n'y a pas si longtemps, des corvées étaient organisées dans des activités annuelles bien précises, qu'on se rappelle le Charolais champêtre ou le carnaval d'hiver.

Reportons-nous 50 ans en arrière. Une des premières



Corvée pour l'érection d'une grange, levée de la charpente

corvées à avoir lieu annuellement était la coupe du bois de chauffage. Dans le temps, la majorité des maisons étaient chauffées au bois, occasionnant une demande considérable pour ce produit. Plusieurs possédaient des lopins de boisés, ce qui leur permettait d'avoir leur bois de chauffage à meilleur compte.

L'automne venu, c'était la coupe qui se faisait au sciote ou au godendart. Dès que le gel avait durci les fondrières, le charroyage du bois était entrepris au moyen de chevaux. Approchés aux bâtiments, ces billots étaient cordés ou mis debout, jusqu'au jour du sciage en billes. Quand le temps était propice, la corvée du sciage était alors organisée. Les amis, les parents étaient réquisitionnés; les refus étaient rares. Ils acceptaient avec empressement. Ce travail devenait un certain rituel dans la vie hivernale. Le banc de scie était installé, puis harnaché à un engin stationnaire au moyen d'une grande courroie de plus de six pouces de large. Après quelques essais, le moteur était mis en marche, actionnant la scie qui se mettait à chantonner en attente du premier billot à couper. Fin prêt, chaque homme était dévolu à une tâche bien précise. Le scieur s'installait au banc de scie, attendant le serveur qui fournissait les billots à couper. Le teuf-teuf du moteur se mêlait alors au zing-zing de la scie mordant le bois gelé. La première bille sortait des mains du scieur qui la poussait au clair. Celui-ci lançait les billes quelques verges plus loin, empilant le tout dans un tas qui ne cessait de monter. Scier ces billots pouvait être assez dangereux. Philippe Labonté y a laissé la vie lors du bris de la roue d'air et plusieurs y ont laissé des doigts.

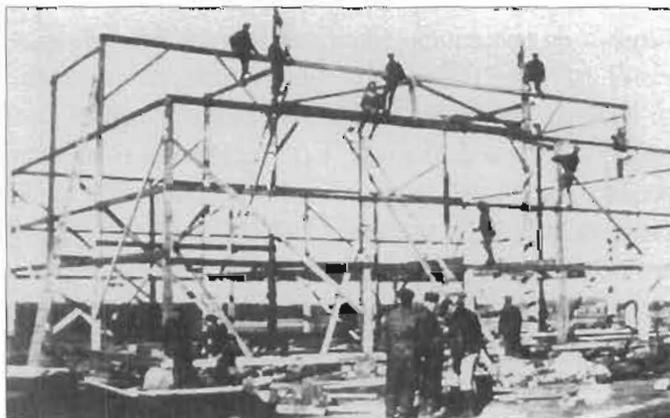
Pendant que les hommes s'occupaient à ce travail, la maîtresse de maison, aidée des voisines et des parentes, confectionnait le repas. À midi, tous délaissaient la « job » et se rendaient à la maison avaler une bouchée. C'était une joie pour ces dames de voir les hommes « s'empiffrer » de leurs tourtières, de leurs fèves au lard, de leurs tartes à la mélasse; le plaisir se lisait sur les figures.

Normalement une deuxième corvée suivait quelques semaines plus tard : le battage du grain. Engrangé à l'automne, le grain avait été remis dans le fenil pour lui permettre de sécher davantage. Dès que les fermiers croyaient que leur grain était convenablement séché, les préparatifs commençaient. Il leur fallait composer avec la machinerie qu'ils avaient. Bien avant la venue des engins à gaz ou à vapeur, s'organiser était assez accaparant. En 1935, comme me disait un ancien :

« Il fallait sortir le "Wos-Por" (déformation de l'anglais "horse-powered") que nous installions sur le fenil. Cette engin était actionné par les chevaux qui, en marchant dans la boîte donnait la force motrice au mécanisme. »

Les gerbes de grains étaient approchées et placées dans la gueule de l'appareil qui aspirait tout ce qu'on lui présentait. Celui qui nourrissait cette machine, s'appelait le batteur. Il devait faire attention aux dents acérées qui venait chercher les gerbes presque dans ses mains. Il lui fallait être attentif, ne pas se permettre de distraction, car une main pouvait y passer. Rolland Aubé de Saint-Charles en sut quelque chose.

La venue de l'engin stationnaire devait changer les règles du jeu. Désormais, le « Wos-Por » ne serait plus qu'un souvenir. Comme son prédécesseur, ce nouvel outil apportait un



La charpente est levée

peu plus de vitesse dans le battage. Les grains sortaient plus rapidement de la batteuse.

Les grains détachés de la paille, poussés par la soufflerie, tombaient dans une poche, puis étaient amassés par un homme. Quant à la paille, elle sortait à l'autre bout de la machine, soufflée par le mécanisme vers une portion dégagée du fenil. Cette paille, gorgée de poussière, était entassée par les jeunes « flot », (de l'anglais fellow) qui se relayaient pour la pousser le plus loin possible. Avec le temps, la paille devenait trop abondante. Il fallait la fouler. Il arrivait souvent que l'on se serve d'un bœuf pour le faire. C'était une « job » salissante. Quand le grain était trop vert, (pas assez sec) il arrivait qu'une partie du grain pourrisse, dégageant une poussière qui collait au visage et aux bronches. La respiration devenait difficile. Les jeunes toussaient à cœur fendre. Ils devaient cracher cette crasse qui les étouffait. Quand le travail prenait fin, ils étaient les plus heureux du groupe. Restait le bœuf à faire descendre : pas facile, il fallait presque le pousser en bas du fenil.

Figures noircies, les jeunes apparaissaient aux hommes qui riaient de voir leur mimique. Plusieurs de nos contemporains se souviennent d'avoir goûté à cette médecine. Bien des anecdotes étaient racontées lors du repas qui suivait cette corvée; c'était presque un pique-nique en période de carnaval !

LA TUEUSE

Elle était apparue un jour venteux d'octobre. Personne ne soupçonnait l'ampleur qu'allait prendre sa visite. Son souvenir est resté gravé dans les cœurs.

Dès les premiers jours d'octobre 1918, elle s'était infiltrée sournoisement dans les demeures de nos paroissiens. Auparavant elle était apparue virulente dans les grandes villes du pays. Plusieurs de nos familles goûtèrent à sa médecine; le deux octobre, Béatrice Asselin sept ans, fille de Joseph Asselin et de M.L. Couture, succombait à ses attaques, première de cinq victimes ce jour-là.

La maladie était apparue discrète mais combien mortelle. M. Maurice Lachance m'a raconté ce petit récit dont il se sou-

venait : « Je revenais des champs avec mon père, quand un vent humide de l'est, pesant, noirâtre, nous tomba dessus, nous glaçant jusqu'aux os. Mon père me dit alors : Ce n'est pas normal, c'est un signe de mort. Nous revenions en hâte à la maison, transis et tremblant de tous nos membres. J'avais dix ans. Mon père, n'écoulant que son expérience, me servit une "ponce" de gin, coupée de miel et de citron chaud. Ce remède devait me sauver ».

C'était la GRIPPE ESPAGNOLE qui faisait son entrée à Saint-Charles, nom ainsi donné à cette maladie parce que le premier cas observé fut en Espagne.

En peu de temps le fléau gagna presque toutes les demeures (75 % disait-on) semant la panique dans la population. Le mal s'annonçait par un mauvais rhume, auquel s'ajoutait une fièvre ardente accompagnée de fortes douleurs au côté. Elle emportait les personnes atteintes en quelques jours. Cette affection pouvait prendre diverses formes : nerveuses, thoraciques et gastro-intestinales. La langue du malade devenait d'un blanc bleuâtre et brillant (langue de porcelaine) terrifiant n'importe qui. Les médecins du temps, messieurs Perron et McKaye ne disposaient que de peu de moyens pour combattre cette maladie.

Les gens mouraient comme des mouches. À Saint-Charles, dès les premiers jours d'octobre, cinq décès étaient déjà signalés. Chaque jour qui se pointait, voyait un moribond s'ajouter aux autres. Les cloches sonnaient lugubrement. C'était le délire parmi la population et la peur s'était installée dans les foyers. Il n'était pas question d'exposer les dépouilles; pas de messe solennelle selon la tradition. Force était donnée aux gens d'accepter que le défunt soit enterré le lendemain du décès avec comme seul accompagnement liturgique un simple jet d'eau bénite sur la dépouille. Dans certains cas, la chambre qu'occupait le défunt était condamnée jusqu'à la fin de l'épidémie.

C'était la panique. Saint-Charles perdait nombre de ses membres.

Le premier décès répertorié (2 octobre) fut celui de Béatrice Asselin, sept ans, fille de Joseph (cocher) et de M.L. Couture.

Suivaient deux de ses sœurs, qui rendaient l'âme le même

LA PRESSE

Le plus fort tirage des journaux du Canada tout entier, plus de 140,000 copies par jour.

EDITION QUOTIDIENNE—MONTREAL MARDI 8 OCTOBRE 1918

LA GRIPPE ESPAGNOLE A MONTREAL

FÊTE DU JOUR: Sainte Brigitte
Mardi 8 Octobre 1918
L'ABBAYE JÉSUIT DE LA GÉRAY
TEMPS PROBABLE
Partiellement beau

34me ANNÉE—No 286

DES MESURES ENERGIQUES SONT PRISES POUR ENRAYER

L'INFLUENZA LE TERRASSE



Théâtres, écoles, cinémas, salles de danse et autres lieux publics doivent être fermés dès aujourd'hui jusqu'à nouvel ordre.—Assemblée d'urgence.—Nombreux décès chez les militaires.

LE FLEAU A TRAVERS LE CONTINENT

Plus de 4,000 cas dans la capitale.—A Québec, de sérieuses précautions sont prises.—Le mal fait d'effrayants ravages aux Etats-Unis, notamment dans l'Ohio

Même, le mal optimisme de la ville de Montréal de la Santé. Plus de 4,000 cas dans la capitale.—A Québec, de sérieuses précautions sont prises.—Le mal fait d'effrayants ravages aux Etats-Unis, notamment dans l'Ohio

AUX CATHOLIQUES DU DIOCESE DE MONTREAL

Règlements établis par Mgr l'archevêque pour le temps de l'épidémie.—Des messes basses seulement.—Réunions suspendues.—Prudence et hygiène.

RECOURONS A LA PRIERE!

jour, Angéline, cinq ans et Marguerite, un an.

Alfred, vingt ans, fils de Francis Roy (cultivateur) et de Elmire Roy.

Gabriel, un an, fils de Eugène Roy (cultivateur) et de Alma Letellier.

Le lendemain, 3 octobre, deux personnes décédaient, soit : Marie Lemay, 32 ans, épouse de Joseph Dufresne, gérant de la B.C.N. et Joseph Chabot, 31 ans, époux de Alexina Prévost.

Le 4 octobre, Laurette, cinq ans, fille de Ovide Laflamme (journalier) et de Létitia Labrecque.

LE FLEAU DE LA GRIPPE ESPAGNOLE

L'INFLUENZA EST UNE MALADIE NEE DE CETTE GUERRE

C'est dans les tranchées allemandes que la grippe espagnole a d'abord fait son apparition.— Le bacille a-t-il été apporté en Amérique par les sous-marins ennemis?

LE MICROBE A ETE ENFIN ISOLE

LA GRIPPE ESPAGNOLE FAIT RAGE AU CANADA

Des milliers de cas sont rapportés avec nombreux décès.

Aux Personnes qui sont le plus Susceptibles de l'Attrapper

Plusieurs fois, le microbe de la grippe espagnole a été isolé dans le laboratoire de la Santé publique de Montréal. Les personnes qui sont le plus susceptibles de l'attrapper sont les militaires, les marins, les voyageurs, les personnes qui voyagent beaucoup, les personnes qui sont en contact avec les personnes atteintes de la grippe espagnole.

La Presse, mardi le 8 octobre 1918

Le 5, Bernadette, 22 ans, fille Swibert Carrière (cordonnier) et de Claudia Blais.

Le 6, Wilfrid, un an, allait rejoindre son petit frère, Gabriel, décédé le 2, fils de Eugène Roy et Alma Letellier.

Le 7, Philippe, sept ans, et fils de Amedée Blanchette et de Amanda Couture.

Le même jour, décédait deux autres membres de cette famille, Louisana, seize ans et Amédée, 55 ans.

Le 7, Adrien, sept ans, fils de Arthur Gosselin et de Malvina Noël.

Le 8, Rosella, quinze ans, fille de Adélarde Rousseau (cultivateur) et de Léonie Bergeron.

Le 8, Delphis, dix-huit ans, fils de Antoine Godbout et de Eudora Plante.

Le 9, Antoinette, onze ans, fille de Adélarde Larouche (cultivateur) et de Marie Potvin.

Le 9, Lucien, un an et demi, fils de Octave Fournier (industriel) et de Albertine Robertson.

Le 9, Joseph, deux ans, fils de Georges Bouchard et de Marie Fortin.

Le 10, Angéline, huit ans, fille de Arthur Chabot (cultivateur) et de Élise Asselin.

Le 11, Wilfrid, dix-huit ans, fils de Rosario L'Heureux (menuisier) et de Antoinette Gauvin.

Le 11, Marie Fortin, épouse de Georges Bouchard (journalier) elle allait rejoindre son fils décédé le 9.

Le 11, Omer, dix-huit ans, fils de Adélard Rousseau et de Léonie Bergeron.

Le 11, Albert, sept ans, fils de Octave Fournier (industriel) et de Albertine Robertson, deuxième enfant perdu.

Le 11, Marie-Rose, dix ans, fille de Jean Fradette (journalier) et de Philomène Blais.

Le 11, Félix Trudel, 66 ans, époux de Cézarie Bélanger.

Le 14, Alma Nadeau, 33 ans, épouse de Joseph Asselin (cultivateur)

Le 14, Pierre, un jour, fils de Joseph Fournier (cultivateur) et de Elmire Prévost.

Le 14, Elmire Prévost, 39 ans, allait rejoindre son fils Pierre, décédé le même jour, elle était la femme de Joseph Fournier.

Le 14, Gérard, quinze ans, fils de Napoléon Labrie et de Adéla Bouchard.

Le 15, Eugène Chabot, (cultivateur) 36 ans, époux de Alexina Beaudoin.

Le 15, Elmire Dion, 31 ans, épouse de J.Omer Couture (cantonnier)

Le 16, Anaïs Vallières, 35 ans, épouse de Louis Gonthier (cultivateur)

Le 17, Cécile, un an et demi, fille de Pierre Martineau (journalier) et de Aline Fournier.

Le 18, Émile, vingt-quatre ans, fils de Thomas Bilodeau (cultivateur) et de Philomène Turgeon.

Le 18, Philomène Coulombe, 78 ans, épouse de André Blanchet.

Le 18, Caroline, vingt-un ans, fille de Amédée Blanchette et de Amanda Couture.

Le 20, Donat Lemelin (menuisier) 42 ans, époux de Léda Asselin.

Le 20, Luc, quatre ans, fils de Arthur Gosselin (cantonnier) et de Malvina Noël.

Le 20, Arthur, dix-huit ans, fils de Joseph Samson (cultivateur) et de Lydia Cantin.

Le 26, Alyre, vingt-un ans, fils de Pierre Leclerc et de Malvina Plante.

Le 28, Joseph, dix-huit ans, fils de Joseph Pelchat et de Amanda Bolduc.

Le 28, Émile Courchesne, vingt-un ans.

Le 2 novembre, Marie Gosselin, 66 ans, veuve de Félix Ruel.

Le 7 novembre, Denise Nadeau, 42 ans.

Soit 47 sépultures en 36 jours. Presque toutes les familles étaient en deuil; les femmes habillées de noir et les hommes portant brassard. Pour conjurer le mal, la majorité des hommes buvaient leur « ponce » quotidienne et se tenaient presque tout le temps entre deux vins. Quant aux femmes et aux enfants, le remède était le « pain killer », aidé d'un morceau de camphre que tous portaient sur eux.

Plus personne ne voulait sortir des maisons de peur de se contaminer les uns les autres. Se nourrir était devenu un problème, les magasins n'ouvrant qu'en cas de stricte nécessité. Les écoles, les églises et les endroits publics avaient été fermés le temps que dura le fléau.

Cette maladie avait été apportée des champs de bataille de la Grande Guerre, par les militaires rentrant au pays. Les pertes furent énormes : au Québec, on dénombra pas moins de 13 000 morts, et au Canada plus de 43 000.

Le 19 novembre, les autorités considérant que la maladie était passée; les églises furent réouvertes au public et une messe d'action de Grâces fut chantée.

Le 11 novembre, l'on apprenait la signature de l'armistice.

Note : Le souvenir le plus marquant que je conserve sur cette période, est sans contredit, la vue des écritures tremblotantes des témoins signant les registres de décès.

DRAME FORESTIER

Vous vous êtes sûrement déjà promené en forêt ! Vous avez alors bénéficié de moments de détente à nul autre pareil; la paix des sous-bois, agrémentée du cri des geais, du piaillage des mésanges et du martèlement du pic bois, apporte une pose rafraîchissante dans nos vies trépidantes d'aujourd'hui.

Le bûcheron, cependant, ne voit pas ces moments de détente avec le même œil. Entendre la scie gruger le tronc d'un arbre, le voir s'écraser au sol, fait partie du plaisir qu'il en retire. À chaque automne, quelques-uns de nos fermiers se découvrent une âme de bûcheron et il n'est pas rare de les voir faire ce travail. Ils conjuguent les deux attitudes et bien malin serait celui qui les empêcherait de vivre ces moments.

Il y a plus de 50 ans, bûcher était une nécessité car la grande majorité des gens employaient le bois comme combustible. Parfois, il leur arrivait des mésaventures qui laissaient d'amers souvenirs.

Un jour du mois de décembre 1930, une famille de Saint-Charles goûta à de pénibles moments. M. Joseph Leclerc (grand-père de Paul Leclerc et de madame Maurice Lacroix) s'était rendu dans son boisé bûcher sa provision de bois de chauffage.

Parti tôt ce matin du 12 décembre, il allait vivre son tragique destin. L'horloge marquait sept heures quand il partit pour son boisé accompagné de son engagé, Émile Bisson. Ce boisé était aux limites nord de sa ferme. Lunch en main, c'était presque une détente pour eux. Ils ne se doutaient pas de ce qui les attendait.

C'était le temps de la chasse. Le gibier abondait dans le temps. Il n'était pas rare d'apercevoir des chevreuils. Quant au petit gibier, il était si nombreux qu'il fallait presque le prier de s'éloigner. Monsieur Leclerc, avait apporté son fusil et se proposait bien d'apporter un bon gueuleton à sa femme.

Quelques érables avaient été soigneusement choisis, de beaux arbres, trop vieux cependant pour continuer d'exister. Sans plus tarder, les deux hommes se mirent à l'ouvrage. Les sciottes entraient allègrement dans l'aubier. En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, plusieurs spécimens jonchèrent le sol.

La faim qui les tenaillait leur fit prendre conscience que l'heure du dîner était arrivée et qu'il leur fallait prendre une bouchée. Un moment de répit qu'ils apprécèrent pleinement, surtout qu'il était égayé par le chant des oiseaux. Soudainement, des coups de feu vinrent briser la quiétude tant appréciée. Les oiseaux s'envolèrent effrayés. Quelques balles sifflèrent à leurs oreilles; monsieur Leclerc ressentit un frisson qui le stressa un moment. Voulant se donner bonne conscience, Émile scruta les environs à la recherche du chasseur. Personne en vue, c'était sûrement des balles perdues.

Deux heures plus tard, le temps du bûchage fini, monsieur Leclerc prit son fusil et partit chasser pendant qu'Émile ramassait les outils. Une perdrix prenant son envol le fit sursauter. Connaissant les habitudes du volatile, il partit dans la direction opposée à son envol, décrivant un demi cercle sur plus de trois cents pieds. M. Leclerc, l'œil chercheur, surprit la perdrix qui se tenait craintive, prête à s'envoler. Il mit l'oiseau en joue et lui envoya une volée de plombs qui le fit passer de vie à trépas. Tout heureux de son coup, il s'avança vers la bête qui expirait dans des soubresauts soutenus. Il se pencha pour la ramasser et la mettre dans sa gibecière, lorsqu'il ressentit une douleur vive dans le dos. Il fit une grimace, se demandant ce qui pouvait bien lui arriver. Sa pre-

mière pensée fut qu'une branche l'avait atteint au passage.

Ployant sous la douleur, il revint sur ses pas et demanda à son compagnon, Émile, de le ramener à la maison. Tenaillé par le mal, jamais il n'avait trouvé le trajet de retour si long. Quand il arriva chez lui, il ne tenait plus sur ses jambes. Sa femme essaya bien de trouver ce qui le tourmentait autant. Devant l'impossibilité de trouver la cause de son mal, elle téléphona au médecin qui, après examen, diagnostiqua une blessure par balle. Il avait été atteint aux reins.

N'ayant pas l'équipement nécessaire pour enlever le projectile, le médecin conseilla au blessé de se rendre à l'hôpital. La balle était entrée profondément dans un muscle du dos. Le blessé souffrait le martyr; s'habiller, se rendre en ville lui demanda des efforts inouïs. Le trajet Saint-Charles-Lévis lui parut bien long.

Plus de douze heures s'étaient écoulées depuis ce coup fatidique. Rendu à l'Hôtel-Dieu, les médecins réussirent à extraire la balle qui s'était logée derrière les reins. Des complications survinrent. Le blessé, trop affaibli, dépérit pendant une couple de jours et ne pouvant reprendre ses forces, il s'éteignit en proie à d'atroces souffrances. Il avait 60 ans et 9 mois. Il était maire de Saint-Charles village depuis quelques années. Il décéda le 15 et fut inhumé le 18 décembre.

Une enquête policière, commandée par le coroner Perron, dura plus de dix jours et révéla que le coup de feu avait été tiré par un adolescent des environs. Le jeune garçon de 16 ans, fut accusé de cet accident. Vu son âge, il en fut quitte pour des réprimandes. Ce drame échauffa les esprits un certain temps.

ACCIDENT D'AVION

Voilà une journée qui n'allait pas passer inaperçue; c'était un dimanche...

Le 18 octobre 1942 allait devenir une journée traumatisante pour les gens de l'Hétrière. Un événement hors de l'ordinaire devait longuement les marquer, et encore aujourd'hui, il est toujours dans la mémoire de ceux qui l'on vécu. Ce drame survenu en après-midi, bouleversa les opinions de

nos concitoyens, leur faisant prendre conscience des affaires de la guerre qui sévissait en Europe.

Cette journée s'était annoncée semblable aux précédentes. C'était dimanche et rien ne laissait présager une telle tragédie. La demie de trois heures venait de tinter, plusieurs vauquaient à leurs occupations ou se reposaient en admirant les belles couleurs de l'automne. Le bruit d'un avion arrivant du sud fit lever les têtes. Il semblait en difficulté, car le moteur de gauche du Cessna avait des ratés. D'ailleurs, une longue fumée noire s'en échappait. Une explosion se fit alors entendre, projetant l'avion vers le sol. En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, il piquait du nez et s'écrasait dans le champ du fermier Alfred Patry (P.E. Beaupré) côté nord du rang Ouest. Le choc fut terrible. Tel un vase de porcelaine, l'appareil se brisa en mille morceaux éparpillés à plus de mille pieds à la ronde. Les deux moteurs creusèrent un cratère de plus de six pieds. Des lambeaux de chair humaine se mêlaient aux pièces de métal tordu. Le bruit de l'impact fut ressenti jusqu'au village. Il n'en fallait pas plus pour attirer les curieux et les « collectionneurs de souvenirs ». Les premiers arrivés s'empressèrent d'aller secourir les malheureux aviateurs déchiquetés, pris dans les débris fumants.

Madame Lionel Lemelin, témoin de ce drame, me racontait : « Nous sommes accourus en marchant parmi les débris de l'avion et les restes humains, c'était horrible à voir. La senteur de chair brûlée nous prenait aux narines. La vue du corps sectionné du pilote respirant encore nous traumatisait. Nous nous sommes empressés de demander le prêtre, en l'occurrence l'abbé Georges Côté, curé de Saint-Charles. Il administra les derniers sacrements aux moribonds. »

Quelques témoins avaient alerté l'aéroport de l'Ancienne-Lorette qui avait déjà été contacté par le pilote Carter. L'armée dépêcha douze de ses hommes afin de monter la garde et éloigner les curieux trop entreprenants et les chiens à la recherche de nourriture. Le site de l'écrasement attira les curieux tout le restant de la journée et des jours suivants.

Dans *Le Soleil* du lundi, nous pouvions lire :

— Les citoyens de Saint-Charles-de-Bellechasse ont eu la surprise de leur vie, hier après-midi, lorsqu'un avion américain est tombé près de leur village. Deux membres

d'équipage ont perdu la vie.

Il enchaînait en décrivant la tragédie :

— Certains objets furent trouvés permettant l'identification de deux membres de l'équipage, l'un venait du Texas et l'autre de Minneapolis. De l'argent fut trouvé ainsi que des morceaux de parachute, un sac de courrier et l'on se demandait s'il y avait plus de deux morts. Une enquête fut instituée.

Le nettoyage du site dura plusieurs jours; le terrain fut nettoyé le mardi et le tout ramassé le lendemain, y compris les restes humains. Les victimes furent inhumées en présence des membres de la famille Carter, au cimetière Mount Harmon de Sillery, près de Québec.

Une petite visite à ce cimetière vous permettra de voir les trois pierres tombales, gardées par une des pales du Cessna, qui, tel un militaire au garde-à-vous, expose sa face principale au soleil couchant. Des inscriptions gravées sur cette pièce de l'avion, relatent brièvement l'histoire de ce drame en ces termes.

« In memory of the following members of the US Army Corps, who died in line of duty when their airplane crashed near Saint-Charles on October 19/1942; 2nd Lt Harley W. Shoat, 1st Lt Lee D. Kerr, staff John R. Carter. »

Les pierres tombales nous font part de l'âge de ces aviateurs et de leur origine : Harley, W. Shoat, 26 ans - Texas; Lee Donald Kerr, 22 ans - Washington; John R. Carter, 21 ans - Texas.

Puissent-ils reposer en paix.



Mémorial du cimetière Mount Harmon de Sillery

Photo : Roger Patry

LES QUÊTEUX

Au début du siècle, ils étaient nombreux. Après la guerre 14-18 et l'incertitude des années 20, leur nombre augmenta pour culminer lors de grande crise des années 30. Ils étaient cheminots, mendiants, bohémiens, des vagabonds quoi ! Parfois devenant voleurs, « jeteux de sorts » ou bien charlatans.

Beaucoup de nos aînés ont connu de ces mendiants. Enfants, ils ont gardé le souvenir de ces personnes quémandant leur nourriture, leur habillement et parfois de la menue monnaie. Dans leur périple de porte en porte, ils couchaient chez ceux qui les prenaient en pitié, la plupart du temps chez les fermiers. Les « quêteux », comme les appelaient les paroissiens, étaient des personnes défavorisées par la vie. Sans ouvrage; plusieurs d'entre eux souffraient d'infirmité mentale ou physique, quand ce n'était pas de vieillesse. Dans le temps, l'aide gouvernementale rentrait au compte gouttes dans les foyers. Pour survivre, ils devaient compter sur la charité des gens, récoltant les aumônes qu'ils demandaient pour « L'amour de Dieu et de la bonne Vierge Marie ». Nos paroissiens toujours aussi généreux les recevaient dignement. Quand l'occasion s'y prêtait, ils leur servaient la soupe ou leur offraient le coucher. Leurs tournées les amenait à la grandeur du comté, récoltant les dons et les nouvelles qu'ils rapportaient avec eux. Comme nous l'avons si bien vu avec JAMBE DE BOIS du téléroman *Un homme et son péché*. Ils étaient des rapporteurs de nouvelles.

L'âge d'or de ces mendiants, si on peut l'appeler ainsi, s'échelonna durant deux décennies que l'on peut situer entre les deux grandes guerres.

Les enfants étaient subjugués par ces étrangers et écoutaient religieusement leurs récits, apprenant par le fait même ce qui se passait dans leurs vies de misère. Les gens avaient peur de les approcher malgré qu'ils fussent pour la plupart assez âgés, certains ayant plus de 80 ans. On craignait les « jeteux de sort ». Pour les plus jeunes, la crainte d'attraper des poux, était omniprésente.

Ces mendiants voyageaient le plus souvent à pied, arrivant du bas du fleuve ou de la ville. Il y avait trois catégories de « quêteux » : ceux qui venaient de loin, ceux qui venaient des paroisses voisines, et ceux de la paroisse même. Certains voyageaient par train ou à pied, tandis que d'autres se véhiculaient avec chien ou cheval. L'automne était la saison propice pour les voir apparaître. Dès que les grands froids s'annonçaient, on voyait leur nombre grossir à la recherche de vêtements, de bois, de nourriture et de petite monnaie. Toutes les paroisses du comté ont reçu leur visite.

Qui, d'entre vous, ne se souvient pas de « Turcotte », affublé du surnom de « vendeux de pommiers » par les jeunes. C'était un homme assez âgé, peut-être 70 ans, portant cheveux longs, chapeau de castor râpé, barbe blanche et besace à l'épaule. Il faisait sa « run » régulièrement à tous les deux mois. Il quémandait de tout et n'acceptait que les « grosses cents noires ». Les enfants, revenant de l'école, connaissaient la plupart des « quêteux » et s'empressaient d'avertir leurs parents de leur visite prochaine.

« Turcotte s'en vient, on l'a vu dans le rang ! »

La mère n'écoutant que son grand cœur, disait presque toujours : « Je vais faire cuire quelques patates de plus car il va sûrement venir coucher ici. »

Effectivement, il arrivait à l'heure du souper sachant qu'on lui offrirait aussi le logis pour la nuit. Les enfants avaient la tâche d'emplir la pailasse de paille fraîche. La majorité des gens lui offraient leur table, souvent le coucher et le miséreux acceptait avec gratitude. Il avait ses places de prédilection pour passer la nuit : les Asselin, les Chabot, les Girard, les Dubé, etc., lui offraient cordialement le gîte. Se sentant à l'aise chez eux, il s'en donnait à cœur joie; défilant son répertoire jusqu'à l'heure de la prière du soir, qu'il faisait très bien avec la famille, au pied de la grande croix noire de la tempérance. Dès le petit matin, il se levait, reprenait son bâton, son panier et son sac. « À l'été prochaine ! » Il partait mais n'oubliait jamais de remercier le bon monsieur de lui avoir donné le couvert, la bonne dame d'avoir mis un œuf dans son panier, un tapon de laine dans son sac.

Il y avait aussi le « père Chassé » qui faisait régulièrement sa visite; il acceptait l'aumône mais préférait vendre des échelles plutôt que quêter. Il demeurait dans un camp dans

la tourbière et devait rendre l'âme à Harlaka.

Gaudias Roy, un autre « quêteux » qui demeurait dans un « Shack » (camp dans le bois), descendait au village pour vendre des herbes médicinales. Un peu attardé, il lui arrivait des aventures plus ou moins cocasses comme, entre autres, de demander des purgatifs à toutes les maisons qu'il visitait :

« Je suis assez constipé, avait-il dit un jour, vous n'auriez pas quelque chose à me donner ? »

Les gens ne refusaient pas d'aider et lui donnaient ce qu'il demandait. Ce régime l'avait déconstipé; mais quel résultat ! Une de ces diarrhées dont il arrosa un banc de neige.

Un autre, tout aussi bizarre, était le dénommé « Francœur » qui descendait, on ne sait d'où, toutes les fins de semaine quémander un morceau de lard salé pour « faire ses beans » disait-il.

Les plus âgés de nos concitoyens ont connu « Alpha Victor » et le non moins célèbre « Gagnon », homme de plus de six pieds, assez âgé, agressif comme pas un. Ce géant, il ne fallait pas le contrarier. Il lui arrivait de travailler chez les fermiers. Comme besace, il portait une chaudière à la ceinture, y gardant sa nourriture.

Il y eut le « quêteux » de Saint-Lazare qui arrivait dans la place vers les 5 h. du matin; il déjeunait chez les fermiers, poursuivait sa tournée vers le village, cognant à chaque porte, pour finalement retourner chez lui la brunante venue.

Parfois, les gens voyaient arriver « l'uni-jambe » qui voyageait dans une petite charrette tirée par un chien. Il y eut le groupe de bohémiens, qui parcouraient le comté avec leur voiture bigarrée, couchant où la Providence les amenait. Parfois, un ours les accompagnait. Il y eut aussi celui qui n'aimait pas les chiens, bastonnant même l'un d'eux qui le harcelait trop, le poursuivant jusque sous la maison du fermier.

Parfois s'amenait quelque « jeteux de sorts » appelé aussi charlatan. C'était le genre de « quêteux » à venir de loin, mais personne n'osait lui demander d'où exactement. De vieux livres, un jeu de cartes, des bouts de ficelle, des boîtes d'onguent, des fioles emplissaient son portemanteau. Il

n'aimait pas les médecins. Il avait des médecines miracles qui, disait-il, pouvait guérir tous les maux. Tel onguent, ressemblant à de la graisse de roues guérissait tout; une pleurésie était guérie dans le temps de le dire. Un autre remède pouvait guérir le « mal de yeux ». Cet autre faisait passer la « fourchette » comme si de rien n'était. Une ponce avec une larme de cette eau-là pouvait guérir les fièvres lentes. Toutes les maladies y passaient : « les auripiaux, les reculons, les déteuses, les tours de reins, les échauffaisons, les efforts, les morduures, les verrures, les grenouilles, les tours d'ongles et surtout le mal de dents ». Il y avait même un peigne, le peigne de fer, qui pouvait guérir ceux qui s'étaient décrochés la « palette » de l'estomac. Beaucoup les craignaient, de peur qu'un sort ne leur soit jeté.

Certaines fermières avaient peur de ces « quêteux », ayant eu de mauvaises expériences avec quelques uns d'entre eux. Avaient-ils de la difficulté à trouver un logis ? S'ils étaient refusés ou si les gens ne leur donnaient rien, ils devenaient irascibles au plus haut point et pouvaient les injurier. C'était le petit nombre cependant. Au début des années 20, la peur des « jeteux de sorts » était omniprésente. La guigne accompagnait ces supposés sorciers. Les plus influençables voyaient un simple incident prendre des proportions démesurées, forçant même d'aucuns à déménager. Une fausse-couche, les légumes qui ne poussent pas, un avortement animal, des poules qui ne pondent pas, etc., autant de présages imputés à ces « jeteux de sorts ». Heureusement, ils n'étaient pas nombreux.

Cette promiscuité avec ces miséreux apportait parfois quelques mésaventures savoureuses. Un citoyen de Saint-Charles me racontait celle qui suit :

« Un mendiant, voulant se rafraîchir, avait bu notre réserve de vin de pissenlit pendant que nous étions aux récoltes. Nous le trouvâmes couché sur la tasserie, cuvant "notre vin". Nous avons le rire facile. Cette mésaventure nous avait déridés un certain temps. Nous l'avions semoncé et reconduit au train pour qu'il retourne chez lui. En plus de notre vin, notre aumône avait été son billet de retour. Il ajoutait : Parfois, il arrivait que quelques-uns couchent sur la tasserie. La plupart étant des fumeurs, craignant les incendies, nous leur enlevions les allumettes. »

Le même fermier se souvenait d'un certain soir de prin-

temps, alors qu'il faisait bouillir l'eau de ses érables, avoir hébergé plus de 25 mendiants cherchant un coin pour passer la nuit à la chaleur. N'écoutant que son grand cœur, il les avait installés tant bien que mal dans la petite cabane. C'avait été un « free for all ». Ces gens attendaient le train pour retourner chez eux.

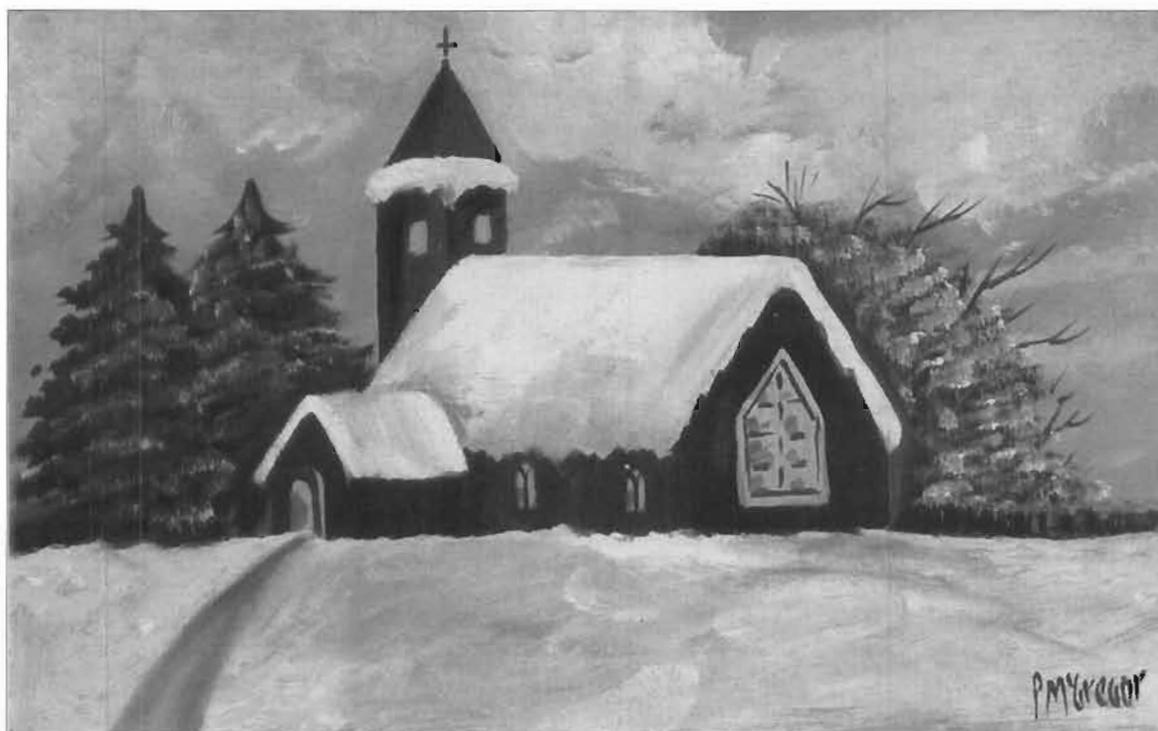
J'ai encore en mémoire la visite d'un « quêteux » bien spécial. Mon père était maire de la paroisse de Beaumont. Sa qualité de maire, faisait qu'il arrivait souvent que les gens orientaient les mendiants chez-nous, question de leur trouver une place pour la nuit. Effectivement, ce soir là nous vîmes arriver un homme avec une valise noire décrépée, tenue fermée par des lacets de bottines. Il venait quémander un gîte pour la nuit. Mes parents, il faut le dire, avaient le cœur sur la main. Voyant le désarroi du vieillard tout tremblant d'avoir à passer une partie de la nuit à l'extérieur, lui offrirent de coucher à la maison. L'invitant à se dévêtir, ma mère lui avait servi un bol de soupe bien chaude. Nous de notre côté, nous lui avions préparé une paille pour la nuit. Il avait accepté avec gratitude.

Il mangea sa soupe avec appétit, parlant peu, se contentant de déguster ce que lui apportait ma mère.

Puis soudainement, il sortit sa valise de sous la table. « Avez-vous un carton ? » avait-il demandé dans un français mêlé d'un accent irlandais.

Nous les jeunes, étions tout yeux devant ce personnage sorti d'un conte de fée. C'était un voyageur de Dieu. Nous nous empressâmes de lui apporter le carton qu'il demandait et que nous avions trouvé en défaisant une vieille boîte qui ne servait plus. Nous étions impatients de voir ce qu'il allait en faire.

Il s'installa à la table, ouvrit précieusement sa valise, et étala sous nos yeux ébahis, une série de tubes de peinture et nombre de pinceaux défraîchis par l'usage. Il versa quelques lampées de peinture sur une planche de bois aussi défraîchie que ses pinceaux et se mit à peindre. Les coups de pinceaux se succédaient à un rythme accéléré; chaque trait nous révélait le dessin qu'il avait en tête. Nous étions subjugués par sa prestation. C'était un artiste, un vrai. Quand il eut fini, il présenta à ma mère son chef d'œuvre. C'était un paysage de toute beauté. « Il me fait plaisir de



Reconnaissance d'un quêteux

vous donner ce paysage, dit-il, gardez-le, vous avez été si bonne pour moi. »

Ce tableau, mes parents l'ont encadré, puis accroché au mur du salon. J'en ai hérité. Il est signé P. McGregor.

Un autre « quêteux » dont je me souviens, c'est celui qui nous était arrivé un soir de tempête hivernale. Il avait frappé à la porte, il devait être vers les 9 heures. Il était tombé évanoui sur le seuil de la porte que nous lui avions ouverte. Encore une fois, il avait été envoyé par des citoyens. Après l'avoir relevé et fermé la porte, nous l'avions couché sur le « banc du quêteux », le réchauffant du mieux qu'on pouvait. Il était frigorifié. Une bonne friction suivie d'une soupe fumante lui avait redonné des couleurs. Une fois de plus, mes parents lui avaient offert le gîte. Cet homme devait avoir dans les 80 ans; encore solide et portant barbe blanche : Un vrai Père Noël ! Avant de le coucher, ma mère l'avait fait déshabiller et lui avait passé du linge propre, surtout des sous-vêtements. L'homme était mal en point et plein de poux. Elle fit chauffer de l'eau et ébouillanta son linge, afin de le débarrasser de ces bestioles. Et comme ce n'était pas suffisant, elle lui avait passé une écuelle d'eau afin qu'il puisse se laver. Elle n'aimait pas l'odeur qu'il dégageait, peut-être souffrait-il de la prostate ? De plus, elle craignait

de voir les « lentes » de sa tête émigrer chez ses enfants. Pendant que le vieillard se lavait, elle avait étendu son linge sur une corde au-dessus du poêle, pour le faire sécher. À 11 heures, tout le monde était couché, dormant à poing fermé. Nous ne craignons pas ces gens. Le « quêteux » allongé sur la paillasse près du poêle, y alla de décibels retentissants, qui tinrent la famille éveillée toute la nuit. Le lendemain, il repartait, propre, se perdant en remerciements.

Un autre fait cocasse me vient à la mémoire. C'était durant la dernière guerre. J'étais de garde chez mon frère épicier. Un « quêteux » s'était présenté au magasin et m'avait demandé une boîte de « sterno », produit servant pour les réchauds. Il avait ouvert la boîte, pris son canif et mis le produit dans son mouchoir puis il l'avait essoré dans un verre que je lui avais donné. Il avait ajouté un peu d'eau et avait bu d'un trait le liquide rosâtre. J'en ai encore la chair de poule.

Ma mère se plaisait à nous raconter la fois où sa mère en avait eu « marre » avec un de ces gueux. Grand-mère lui avait servi une soupe mais il insistait pour avoir des crêpes. Grand-père, cordonnier qui travaillait dans un local voisin, voyant ce qui se passait, s'était présenté et avait obligé le « quêteux » à manger plus que son dû. Je crois qu'il avait ingurgité une bonne douzaine de crêpes. L'homme ne revint

plus importuner les femmes du coin.

Il y eut le « Syrien » joueur de violon, l'Irlandais « la pipe », et « le nègre », très craint par les femmes et bien entendu les « quêteuses » qui demandaient vêtements, nourriture, et parfois des graines de semence pour leur petit coin de jardin. Il ne faut pas oublier les éternels assoiffés, amants de la dive bouteille, qui s'arrêtaient souvent au le magasin général, faire provision de « liquide blond », souvent leur seule nourriture.

Il y aurait un livre à écrire sur ces gens qui ont marqué la vie de notre population. Mon récit n'est qu'un reflet de ces temps de misère, puisé à même la mémoire des gens de chez-nous. Tant d'autres ont parcouru nos campagnes à la recherche de subsistance. Autre temps, autres mœurs !

LA GLISSADE DANS LES CÔTEAUX

Une activité très spéciale a eu cours à Saint-Charles durant plus de dix ans; dix hivers de plaisir partagé par plusieurs personnes.

Dans les années 30, l'argent étant rare, force était aux gens de prendre l'initiative de se récréer sans qu'il leur en coûte trop de sous.

Des jeunes, voulant briser la monotonie des jours d'hiver, décidèrent de construire une glissade à bobsleigh. Ces jeunes, aujourd'hui, rentiers, ont travaillé à la confection de la glissade, qui serait en opération durant près de dix ans. Aidés d'adolescents, ces garçons, notamment : Clément et Jean-Marie Lacasse, Laurent Turgeon, Émile Bilodeau, Roland et Robert Boivin, avaient tracé et construit la fameuse glissade.

Le tracé avait été aménagé près du sentier d'hiver (axe J.A. Boivin et rue de l'Église, précité dans le récit sur les sentiers d'hiver). Creusé dans la neige durcie, cette glissade allait devenir un lieu de rencontre exceptionnel. Ce parcours de près d'un kilomètre partait du rang Centre-Sud, entre l'école du rang et la maison de J. A. Boivin, et descendait le coteau en serpentant jusqu'à la rivière Boyer. Le glaçage de la piste était fait avec l'eau de la rivière, apportée dans une voiture

munie d'une tonne en bois (ancien récipient pour la mélasse). La voiture était tirée par un bœuf jusqu'au sommet de la colline. L'eau était alors versée dans la piste, dévalant le sillon que les jeunes façonnaient avant que l'eau ne gèle complètement. Un travail astreignant qui se faisait dans la joie et dans l'expectative du plaisir à venir.

Plusieurs jeunes hommes se mirent à construire des bobsleighs, rivalisant d'originalité dans leur élaboration. Les plus beaux furent construits par les Jules Corriveau, Jean-Marie Lacasse, Émile Bilodeau, Maurice Aubé, Rolland et Robert Boivin, Laurent Turgeon, Réal Labrie et Raymond Bilodeau qui étaient tous très heureux de montrer leurs chefs-d'œuvre. Ils n'étaient pas les seuls à construire ces bobs, des plus jeunes s'étaient même permis d'en présenter aussi.

Ces bobsleighs pour n'en décrire qu'un, étaient faits de bois : Trois à quatre madriers montés sur des patins de bois (4) d'une longueur de trois pieds environ, formaient la structure. La conduite se faisait au moyen d'un corde attachée au patin mobile avant, assurant la direction de l'ensemble. Terminée, cette imposante voiture mesurait plus de six pieds, et pouvait peser jusqu'à cent kilos. Quelques jeunes en construisirent même un qui mesurait près de neuf pieds de long, avec un siège rembourré et une lumière avant.



« Bob-sleigh » rudimentaire

Il fallait s'habiller chaudement pour pratiquer ce sport; les garçons, bottes de « rubber » aux pieds, culottes d'étoffe, parka de laine et casque à oreilles portaient fièrement leur accoutrement. Les filles obligées à porter la jupe, devaient revêtir culottes de flanelle, manteau long et casque de fourrure. À vingt sous zéro, c'est pas chaud !

Les descentes se pratiquaient les fins de semaine et le plus souvent au clair de lune. Les départs se faisaient sur le rang. Les bobs chargés des garçons et des filles, descendaient sur la piste glacée à une allure endiablée. L'ensemble prenait alors de la vitesse et passait sur le « cabouron » à plus de 100 kilomètres heure, s'élevant de terre dans un saut spectaculaire de plus de quinze pieds de long, pour entrer sur la rivière Boyer, sous les cris des jeunes sortant réjouis de l'épreuve. Les yeux étaient embrouillés, mais reflétaient le plaisir et la fierté de ceux ayant réussi l'exploit.

Ces descentes étaient facilement entendues par les gens du village. Ce spectacle, digne des olympiques, attirait nombre de curieux, qui s'entassaient près de la piste, savourant eux aussi la griserie des bobs filant à toute vitesse. La remontée se faisait dans le sentier d'hiver; tous y allaient de leurs efforts, contents de participer.

M. Amédée Aubé, spectateur assidu, s'installait au « cabouron » avec sa voiture couverte, chauffée au moyen d'un petit poêle à bois. Les filles avaient une attirance spéciale pour ce précurseur des roulottes... qui acceptait qu'elles se réchauffent dans sa voiture. Mme Samson, fille de M. Aubé, se souvient très bien de ces jours heureux.

Plusieurs jeunes essayaient cette piste avec leur traîneau. Qui ne se souvient pas d'avoir vu Émile Bisson, couché à plat ventre sur son traîneau, descendre à toute allure, tantôt sur le côté droit, tantôt sur le côté gauche, et filer vers la rivière à une vitesse ahurissante.

Un certain dimanche, près de deux cents personnes s'étaient amassées pour admirer les exploits de ces jeunes, délaissant les vêpres pour un moment de plaisir, ce qui avait occasionné une certaine friction avec les autorités religieuses.

Que d'anecdotes sur ce sport, il y aurait à raconter. Que de souvenirs et de péripéties ! Cette glissade, témoin de tant de réjouissances, fut abandonnée aux alentours de l'année 47.

LE LAC SAINT-CHARLES

Qui n'est pas allé prendre une marche au lac de l'Église ?
Qui n'y a pas admiré la beauté sauvage qui l'entoure ?
Qui n'en a pas fait le tour en regardant la faune qui l'habite ?

Ce lac, baptisé Saint-Charles au cadastre de Bellechasse, est l'un des deux points d'eau de notre paroisse. Situé au nord du village, à près de un mille de l'église, il fait plus d'un kilomètre de diamètre. Au début du siècle il était beaucoup plus grand, s'étirant 1000 pieds plus à l'est, jusqu'aux limites de la terre à bois de Robert Nadeau (Aimé Bélanger).

Son accès assez rudimentaire, consistait en des sentiers tracés dans la forêt de conifères, faisant barrière à la tourbière qui le ceinture. Seuls les plus hardis s'y aventuraient affrontant les hordes de moustiques en été, et l'hiver les bancs de neige que les vents y amoncelaient.

Cela ne les empêchait pas de s'y rendre pour y pêcher la perchaude et la barbotte, ou y cueillir des bleuets. Il n'y a pas si longtemps, les amateurs de chasse s'y rendaient pour le chevreuil, l'orignal, le lièvre, la perdrix, l'outarde et le canard qui abondaient l'automne venu. Les trappeurs faisaient eux aussi de belles prises, prélevant rats musqués, renards, visons, loutres, belettes et chats sauvages.

Bien des gens ont profité de ses largesses : Particulièrement ceux qui venaient y cueillir la glace servant à la conservation des aliments, comme les bouchers du temps, Dion, Marquis,



Hockey sans ligne bleu ou rouge



Patineuse sur le lac de l'Église, hiver 1962

Lacasse, etc., qui prélevaient des tonnes de glace qu'ils entassaient dans leurs glacières. Ou encore les patineurs sillonnant sa surface, dès que les grands froids l'avaient scellé. D'ailleurs, encore aujourd'hui, plusieurs jeunes couples viennent s'y délasser avec leurs enfants, leur apprenant les rudiments du patinage.

Trop aimer amène parfois à vouloir posséder. Bien avant le début du siècle, quelques paroissiens s'étaient installés sur ses rives. Un des premiers à avoir goûté à son hospitalité, fut Wilfrid Montreuil qui avait emménagé dans un « shack » au nord du lac. Plus tard, ce coin devint la propriété d'un dénommé Rancourt, puis de M. Eugène Frenette de notre paroisse.

Quelques années plus tard Roch Martineau, voulant goûter à la quiétude de l'endroit, s'installait sur la petite île au milieu du lac. Il avait dû attendre la venue de l'hiver pour acheminer les matériaux nécessaires à la construction de son chalet. Pour lui, c'était l'endroit rêvé, loin du bruit et des curieux. Un autre qui aimait sa tranquillité, Philippe Lacroix, allait régulièrement avec sa famille, prendre le petit sentier conduisant au lac. Son beau-frère, Émile Bilodeau, les conduisaient alors en chaloupe ou en radeau, à l'endroit le plus accessible à la baignade.

Ce petit manège allait donner le goût à plusieurs de s'installer au bord du lac. Ayant approché le propriétaire

(Marcel Dion) des terrains au sud du lac, ils achetèrent pour la modique somme de 50 \$ des emplacements privilégiés, situés près de l'eau. À ce prix-là, les terrains s'envolèrent rapidement, changeant allègrement de mains. Robert Prévost, Louis Georges Prévost, J. Routhier, et Joseph Bernard, se portèrent acquéreur des meilleurs emplacements. On était en 1950, et comme le chemin actuel n'existait pas, eux aussi avaient dû attendre la venue de l'hiver pour charroyer le bois nécessaire à la construction de leurs chalets, à travers la forêt sur la neige durcie. Au printemps, dès que le terrain fut dégagé, ils s'étaient empressés de construire.

André Breton avait acheté un terrain sur la rive nord du lac. Pour construire son camp, il avait charroyé, en chaloupe, tous les matériaux nécessaires à la construction : bois, clous, portes, fenêtres, etc., et même la terre de remblaiement avait été transbordée à la chaudière. L'ameublement allait lui aussi suivre le même chemin...

Au commencement des années 60, un club fut formé par les propriétaires. Comme il n'y avait pas de chemin carrossable pour l'automobile, seulement quelques sentiers traversant les terres d'Aimé Ruel et de Joseph Lacasse, l'idée d'une voie d'accès avait été ébauchée. Une première tentative, auprès du propriétaire du terrain donnant accès au lac, côté est, avait échoué. Les membres du Club s'adressèrent alors à Marcel Dion qui consentit à leur céder un droit de passage. Construire ce chemin, pour le Club, qui était à ses tout débuts, ne fut pas une mince affaire. Les membres durent compter sur le bénévolat pour l'érection des assises. Traverser la tourbière demanda beaucoup de travail : les bénévoles durent poser des branchages sur les fondations de cette route, sur plus d'un kilomètre, afin de pouvoir consolider le terrain qui était marécageux. Quelques pieds de gravelle et un mois plus tard, la première auto avait pu se rendre au lac. Les résidents jubilaient, enfin, ils pouvaient « monter » en voiture à leurs chalets. La construction de cette route créa une forte demande pour les terrains, qui s'envolèrent comme des petits pains chauds. En peu de temps les terrains sur les rives du lac étaient tous occupés.

Le Club Borromée était limité aux terrains vendus par M. Dion. Les terrains que Laval Ruel avait achetés de M. Aimé Ruel et des descendants de la Seigneurie Dumas, ne faisaient pas partie du club. Voyant le potentiel de ce

secteur, M. Ruel construisit un chemin sur ses terres à bois, le rendant jusqu'aux limites bornées par le lac. La construction de cette route, lui permit de vendre quelques emplacements situés sur les rives du lac. Un des premiers à acquérir un de ces terrains fut R. Patry qui y bâtit un chalet après avoir aménagé un espace et fait le terrassement. Il fut le premier à faire venir l'électricité sur ce côté du lac. Il garda ce terrain pendant près de cinq ans, puis vendit le tout à un dénommé Bolduc.

Plusieurs chalets furent érigés sur les terrains vendus par Laval. La demande était forte. Il s'employa à ouvrir une nouvelle voie qui allait se rendre sur les terrains du nord, et ainsi, rejoindre la nouvelle route de comté. Cette initiative, lui permis de vendre plusieurs emplacements. Ce travail avait miné sa santé, Laval tomba malade et s'éteignit sans avoir vu le développement de son domaine.

En guère plus d'une saison, les deux côtés du lac virent leurs rives se décorer de nouveaux bâtiments. Ce ne fut pas toujours facile pour ces nouveaux arrivants qui devaient étançonner les rives de tourbes érodées par les vagues qui les frappaient constamment. La décharge du lac était dotée d'un barrage en bois datant des années du faubourg Labrie et des débuts de Saint-Charles, qui servait à la fourniture en eau des moulins du faubourg. Ce barrage, très pratique lors des sécheresses estivales, servait à la réserve d'eau des moulins. De plus, il permettait de maintenir le niveau du lac à une hauteur acceptable.

Les années de service l'ayant usé, il avait fallu le refaire à neuf. Fort d'une subvention du député Loubier, il avait été reconstruit en béton cette fois. Érigé en automne, le remblaiement des pourtours du barrage, s'effondrèrent lors du dégel printanier d'avril. La fonte des neiges avait fait monter l'eau à un niveau critique; elle s'était trouvée une ouverture dans les côtés de l'ouvrage. Ses approches, minées par l'érosion, ne purent retenir l'eau qui s'était engouffré dans la brèche, gonflant le petit ruisseau incapable d'en contenir autant. Le torrent inonda les terres puis déferla vers le village, inondant copieusement les terrains à l'est du village. En hâte, quelques propriétaires riverains s'étaient unis et avaient travaillé à colmater cette brèche qui vidait inexorablement le lac. Les hommes avaient dû boucher l'ouverture, avec des sacs de sable et des panneaux de « veneer ».

Cinq heures plus tard, ils criaient victoire, le flot était endigué.

Quelques années plus tard, les membres du Club, voulant se débarrasser des roches qui nuisaient à la navigation des plaisanciers, ouvrirent les vannes du barrage afin de vider le lac de son eau. Trois jours suffirent pour éliminer les cinq à six pieds d'eau que contenait le lac. Vidé de son eau, le lac avait piètre figure, nous montrant un fond de terre forte, parsemée de roches et de vase. Restait quelques mares d'eau grouillantes; délices des goélands. Les bulldozers purent alors entrer dans le lac et enfouir les plus grosses roches, dans les trous qu'ils avaient préalablement creusés. C'était l'occasion rêvée pour les riverains de refaire leurs quais. Quand tout fut achevé, les vannes furent refermées, permettant à l'eau de monter. On était en automne, la neige avait commencé à tomber. Les riverains se demandaient si l'eau allait revenir, l'hiver se passa dans l'attente. Le dégel du printemps permit de revoir le lac dans toute sa splendeur, il était revenu à sa normale.

Un fait inusité vint s'ajouter à l'historique de ce lac. Un jour, on vit un avion citerne du gouvernement survoler le lac et puiser l'eau nécessaire à l'extinction d'un feu qui avait pris dans la tourbière. Les pompiers de Saint-Charles, malgré leur bon vouloir, n'avaient pu parvenir à éteindre les flammes qui s'étaient élancées à l'assaut des arbustes desséchés par un soleil ardent. La venue de cet avion avait été pour eux l'occasion de voir à l'œuvre les pompiers du ciel.

Durant de nombreuses années, le Club Borromée organisa une fête pour ses membres et leurs amis. C'était l'occasion pour beaucoup de gens de découvrir le lac et leur permettre de voir les sportifs s'adonner à leur sport favori : planche à voile, course de yachts, balade en canot, en chaloupe, ou encore le ski aquatique.

Aujourd'hui, nous pouvons compter plus de cinquante habitations, maisons et chalets, autour du lac de l'Église.

LA FIN DU GÉANT CENTENAIRE

Pour clore ce chapitre, quoi de mieux que vous raconter la fin d'un être qui a vu passer et repasser ceux qui ont construit Saint-Charles.

Plusieurs de nos concitoyens l'ont vu passer de vie à trépas. Il était malade depuis quelques années. Ses proches le voyaient dépérir de jour en jour. Ses heures étaient comptées.

Jean-Marie Ruel le regardait se dégarnir. Il entrevoyait la fin pour lui. Beaucoup de souvenirs se bousculaient dans sa mémoire. Son père l'avait connu encore jeune adulte. Il avait déjà un pied de diamètre en 1904. Les débuts du 20^{ème} siècle le voyaient s'épanouir.

Tous les jours, du haut de sa stature, il regardait le village se transformer. Il avait vu l'avenue Royale, en terre battue, être recouverte de bitume et l'installation du téléphone. Quand l'électricité fut installée au village, déjà il avait la taille que nous lui connaissons.

Les saisons ne l'ont pas épargné. Il dut subir des chaleurs et des froids extrêmes. Quelques tempêtes hivernales l'ont défié, il sut résister à leurs fureurs. Le verglas, cependant, lui apportait parfois des peurs bien compréhensibles. Les chaleurs de l'été ne l'affectaient guère, pouvant satisfaire sa soif dans le petit ruisseau qui coulait à ses pieds. Il aimait bien les oiseaux qui lui apportaient la douceur de leurs chants

Il en a vu des générations se succéder. Les paroissiens, les animaux, et surtout le va-et-vient routier balayait tout ce qui avait garni sa jeunesse. Il avait vu les processions de la Fête-Dieu défiler dans l'ombrage qu'il projetait. Il avait vu les gens se rendre à l'église, soit pour un baptême, un mariage ou un enterrement. Il restait là, témoin des jours perdus. Bien des érables ne lui ont pas survécu, et hier encore, il déplorait la perte de ceux qui l'avaient accompagné durant son existence.

Les années l'avaient miné. La maladie l'assailait depuis un certain temps. Malgré sa taille imposante, le géant centenaire de Saint-Charles se mourrait.



Orme aujourd'hui disparu âgé d'environ 150 ans

Jean-Marie le regarda un certain temps avant de mettre fin à ses jours. Il lui répugnait d'abattre l'orme de sa jeunesse. Armé d'une scie et monté sur un élévateur, il coupa les branches qui rapidement, jonchèrent le sol. Petit à petit, le tronc immense apparut dans toute sa splendeur. Le dernier coup de scie dévoila le tatouage des ans qu'il avait passés parmi nous. Les rainures de son aubier, conservées dans un cercle de plus de quarante pouces de diamètre, témoignent des saisons qui l'ont façonné. L'énorme souche trône maintenant au centre du village, vestige de celui qui a vu passer plus de cinq générations de nos vies.

par Roger Patry

INDUSTRIES ET COMMERCE



NOS GRANDS MAGASINS

Magasin de Philippe Côté, au coin de la rue de la Gare
Courtoisie Solange Frenette

À Saint-Charles comme ailleurs au Québec, le commerce se développa avec des magasins généraux qui rendaient la vie des citoyens plus facile pour faire face aux nécessités de la vie.

Résumer plus d'un siècle de vie économique est une tâche délicate et difficile; les souvenirs et les relations orales s'entremêlent et deviennent assez souvent confus.

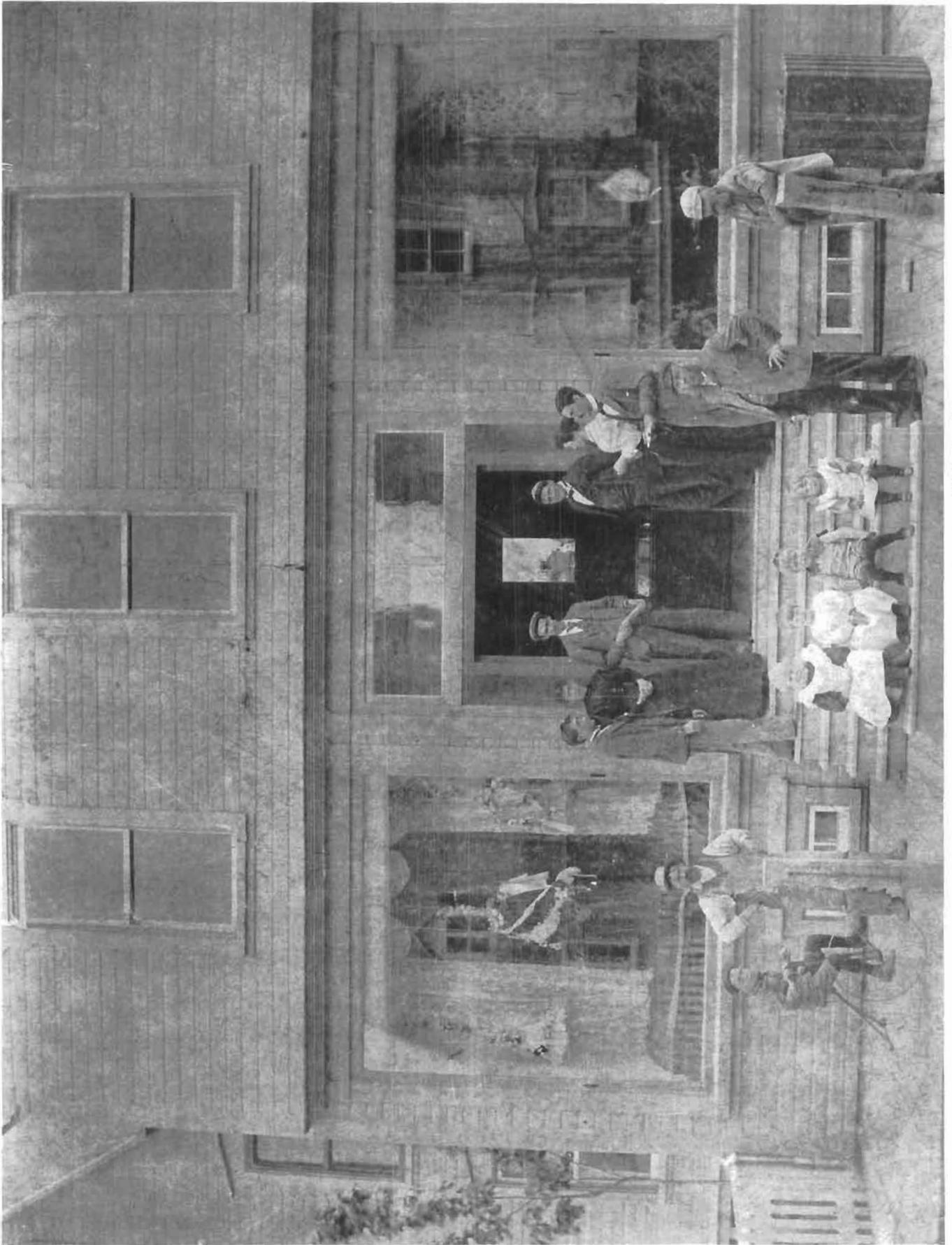
C'est quoi un marchand général au siècle dernier ? Il semble qu'on trouvait chez lui tous les effets indispensables aux besoins et aux activités quotidiennes. On y trouvait tout : le nécessaire du Berceau à la Tombe. Les ventes se faisaient la plupart du temps à crédit; l'argent se faisait rare entre les récoltes et les ventes de bétail.

Saint-Charles a eu ses magasins généraux probablement avant l'année 1800. À la séance du conseil du 2 juillet 1883, on approuve de nouveau un règlement passé à la séance du conseil du 9 avril 1860 défendant aux marchands de vendre le dimanche. Plus tard, en 1895, les marchands (nombre ?) demandent que les colporteurs paient une licence pour exercer leurs commerces dans Saint-Charles : 20 \$ pour les colporteurs avec paniers et 50 \$ pour les colporteurs avec voitures. En 1908, à la demande des marchands locaux qui veulent protéger leurs entreprises, on exige une licence de

50 \$ aux commerçants étrangers qui font affaires à Saint-Charles. En 1929, on réitère le règlement pour faire observer la loi du dimanche.

Jean Boucher « Riche marchand »

Le premier marchand que nous retraçons dans la littérature est Jean Boucher « riche marchand de Saint-Charles » qui acheta, de L.P.H. Turgeon en 1880, la seigneurie de Beaumont. Pierre Georges Roy rapporte dans *À travers l'histoire de Beaumont*, p. 41 : « Ses commencements furent très pauvres et très durs. C'est petit à petit qu'il développa son commerce par son travail ardu, son honnêteté et la confiance qu'il inspirait à tous ceux qui faisaient affaires avec lui. Ce sont ces qualités et non la chance qui permirent à M. Boucher d'amasser une fortune relativement considérable dans une paroisse de population assez restreinte ». Sa résidence se trouvait à l'est du village sur le lot 89 (aujourd'hui chez Guy Ruel et Céline Chabot); nous supposons que son commerce était au même endroit puisqu'on y retrouve sur le même lot en 1893 et en 1911 un autre marchand, Alphonse Nadeau, qui fournit des matériaux à la Commission scolaire de Saint-Charles en 1931 et qui consent des prêts à la même institution en 1935.



Le plus grand magasin qui ait existé à Saint-Charles, celui de M. John Lavallée

Monsieur Boucher semble avoir été un personnage important dans la vie économique de la paroisse et dans les institutions puisqu'il est mécène pour la fabrique et un membre actif dans l'administration de la Commission scolaire au cours des années 1860 à 1883, soit comme commissaire, soit comme auditeur des comptes et même comme président intérimaire.

Des documents notariés lus par hasard au bureau des titres mentionnent que monsieur Boucher et même ses héritiers avaient des hypothèques sur des industries et des propriétés dans les paroisses environnantes; mon père devait 600 \$ aux héritiers de Jean Boucher et de Félicité Tanguay lors de l'achat de la fromagerie du village de Saint-Lazare en 1922. Le seigneur Boucher et son épouse étaient décédés depuis 1888.

Magasin de l'Ouest

De mémoire d'homme, le plus important magasin général et peut-être le plus considérable qui ait existé à Saint-Charles est celui de monsieur John Lavallée, bâti par ce dernier entre 1880 et 1893. Ayant fait faillite suite aux mauvaises créances qu'il ne pouvait pas récupérer, il céda ses biens et le magasin devint la propriété de monsieur Jean-Baptiste

Lacroix, de Sainte-Marie de Beauce, qui l'opéra jusqu'à 1924, année où il le vendit à monsieur Joseph Labonté.

On rapporte que ce magasin fournissait tous les articles nécessaires aux habitants du sud du comté de Bellechasse; des gens venant d'aussi loin que Saint-Magloire arrivaient en voiture pour y faire leurs achats. Les affaires ont baissé considérablement lorsque le chemin de fer passant par Saint-Damien et Armagh fut construit. Joseph Labonté opéra le commerce jusqu'en 1936 avant de le céder à son fils Maurice. Ce dernier y ajouta une meunerie en société avec MM. Ovide Labrecque et Émile Asselin. Aux alentours de 1949, Maurice et son épouse deviennent hôteliers avec licence de bière au détail, ce qui en faisait le plus important distributeur de la Rive Sud. C'est à partir de 1959 qu'il cessa ses activités commerciales pour louer ses locaux à la Banque Nationale.

C'est chez Maurice Labonté qu'étaient entreposés les instruments et produits chimiques nécessaires au premier système d'incendie dans le village.



Joseph Labonté, marchand général, son père François et son fils Maurice

Magasin de l'Est

ÉMILE ASSELIN

Des recherches au bureau d'enregistrement des titres à Saint-Raphaël révèlent que Joseph Labonté, marchand, a acheté en 1904, le magasin de Damase Blais, marchand. Ce dernier l'avait reçu en 1902 de sa mère Mathilde Gautron Larochelle, veuve de Jean Blais, rentier et seigneur de la seigneurie de Saint-Michel. Joseph Labonté le revend en 1924 à Joseph Picard, qui l'opéra jusqu'en 1938, année où Virginie Lachance, sa veuve, le vend à Émile Asselin. Situé entre la maison du notaire Alexandre Turgeon et le magasin Émile Asselin, il fut déménagé à 300 pieds vers le nord pour devenir la maison de monsieur Philippe Turgeon.

Émile Asselin, né en 1895 à l'Hétrière Est (aujourd'hui dans la Durantaye), déménage avec sa mère et sa famille au deuxième étage du magasin appartenant à Joseph Labonté. Il travaille pour celui-ci au magasin et pour la voirie. En 1919, il hérita d'une somme de 500 \$ d'une tante et il investit ce montant d'argent en tenant une épicerie dans l'ancien magasin de Joseph Labonté. Sa sœur gère ce commerce jusqu'à la naissance de son troisième enfant (Bernard Lacroix). En 1926, Émile achète la résidence de madame Julie Turgeon, veuve de Nazaire Morency, épicier, pour en faire un magasin général dans la partie est du village.

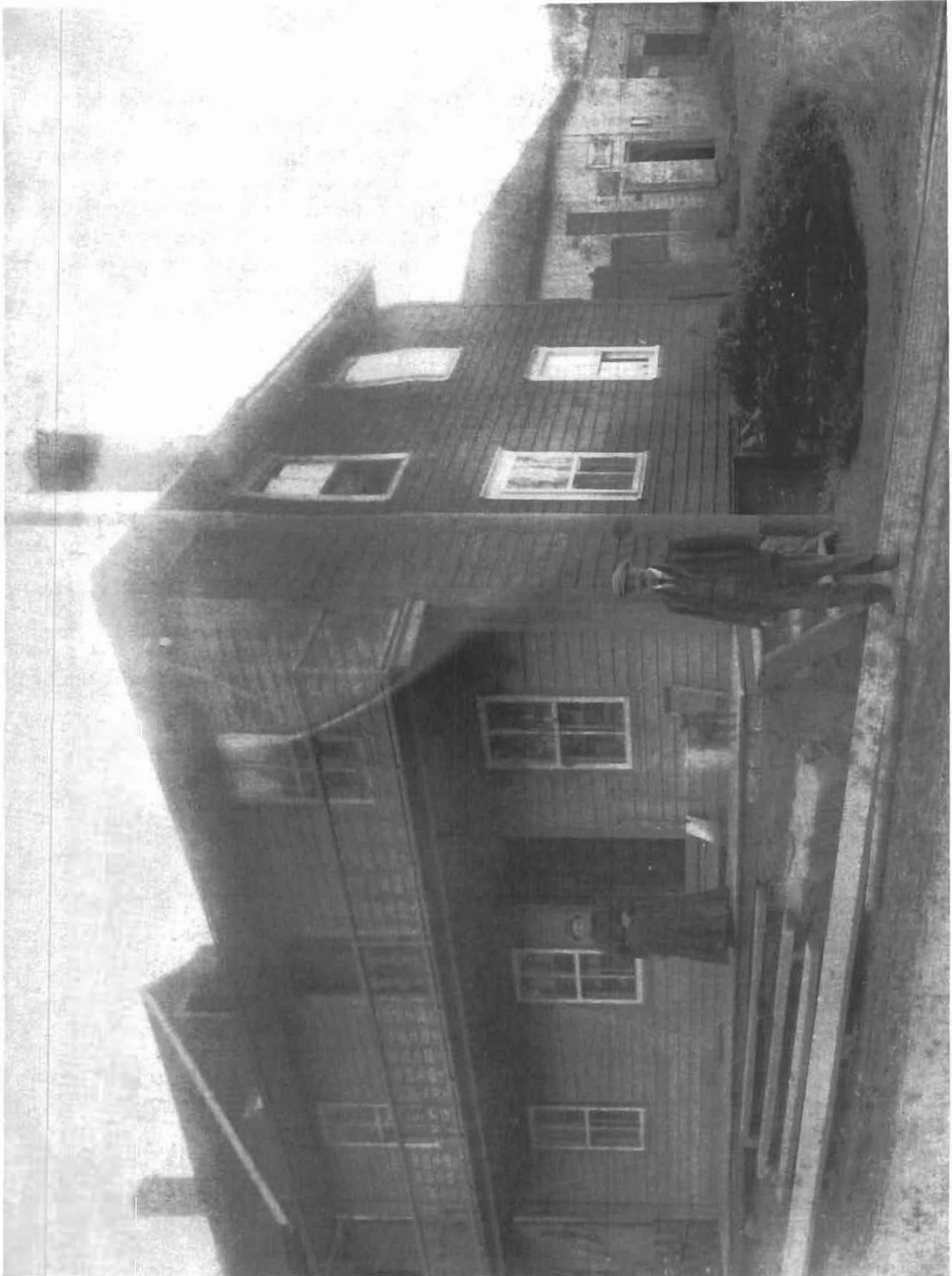


Le magasin Émile Asselin après les rénovations de 1950

De 1926 à 1968, Wellie Lacroix seconde son beau-frère Émile Asselin. En 1950, Émile Asselin, Wellie Lacroix et Bernard Lacroix forment la compagnie « Émile Asselin limitée »; c'est alors qu'on agrandit considérablement le commerce et qu'il devint l'important magasin général de Saint-Charles. Au décès d'Émile, en avril 1960, Bernard Lacroix, fils de Wellie, lui succède et l'opère jusqu'en 1972, puis il le vend à M. Jean-Roch Tardif.



Ceux qui ont agrandi le magasin Émile Asselin en 1950
À l'avant-plan, les ouvriers Phil Labrecque et Arthur Roy
derrière, les propriétaires, Wellie Lacroix, Émile Asselin, Bernard Lacroix



Émile achète la résidence de Mme Julie Turgeon, veuve de Nazaire Morency pour en faire un magasin général

Magasin du centre

Il y avait, en face du couvent, le magasin appartenant à monsieur Adélarde Royer qui se spécialisait dans le commerce de vêtements et d'épicerie. Les sœurs Hermel et Irma Labonté, filles de Joseph et sœurs de Maurice, opéraient un magasin de linge dans la propriété de Joseph Picard. Lorsque ce magasin fut vendu à Émile Asselin, les demoiselles Labonté « Hermel entr. » traversèrent la rue pour installer leur boutique chez Émilie Gosselin.

En face de la forge de monsieur Maxime Routhier, un peu à l'est de la route de la Station, il y avait le magasin de monsieur Eugène Marcoux (aujourd'hui la résidence de Jacques Breton). « On y trouvait des vêtements, des tissus, de la lingerie... Ce magasin répondait aux besoins des couturières de la paroisse. Il leur procurait du tissu, du fil, des aiguilles pour faire des habits de noce, des costumes de première communion, de confirmation et autres vêtements de grandes circonstances. Mademoiselle Cécile Marcoux, la fille de Eugène Marcoux, a par la suite continué le commerce de son père. C'était un endroit de grande valeur pour les gens de Saint-Charles et même des environs ». *Vie économique et sociale de Saint-Charles-de-Bellechasse*, 1980

Que dire aussi des magasins plus spécialisés comme celui de monsieur Philippe Côté, au coin est de la rue de la Gare. On y trouvait des bijoux, des montres, des horloges et une foule de menus articles et cadeaux que les gens de Saint-Charles pouvaient se procurer sur place. Monsieur Côté possédait aussi un studio de photographie au même endroit et, nombreux sont ceux et celles qui ont fait immortaliser leurs unions matrimoniales.

Monsieur Lionel Labrie utilisait la partie est de la bâtisse de monsieur Côté pour y exercer son métier d'électricien et de marchand d'appareils électriques, lustres et laveuses. Il y faisait aussi la réparation des appareils qu'il vendait.

Monsieur Donat Ruel, un de nos vénérés centenaires, nous rappelle que le magasin a été bâti au début de 1900 par Joseph Prévost, opéré plus tard par son fils Aimé Prévost et vendu à Philippe Côté au milieu des années 1920. Cette bâtisse a malheureusement été détruite par le feu.

Les gens de Saint-Charles se souviennent du magasin de meubles et d'appareils électriques que M. Alfred Prévost



Magasin de monsieur Eugène Marcoux en 1905



Monsieur Philippe Côté possédait un studio de photographie



À droite monsieur Lionel Labrie, électricien et marchand d'appareils électriques,
à gauche on aperçoit l'enseigne en forme d'horloge du magasin de monsieur Philippe Côté



Le magasin de meubles de Alfred Prévost en 1951, devenu aujourd'hui le salon funéraire Edouard Trahan & Fils

opéra dans les années 1950 sur l'avenue Royale, dans la bâtisse où se trouve aujourd'hui le salon funéraire « Edouard Trahan & Fils ».

Dans une liste contenant les signatures des contribuables qui adressent une requête à monsieur Alphonse Desjardins de venir donner une conférence sur le fonctionnement de ses Caisses au début de l'année 1909, on retrouve les noms des marchands Jean-Baptiste Lacroix, Eugène Arseneau, Eugène Marcoux, Georges Gonthier, Adélarde Royer, Alphonse Nadeau, Nazaire Morency, Gaudias Gagnon, Edmond Fournier et Joseph Labrecque.

par Conrad Paré



Antonio Chabot transforme la grange paternelle en épicerie
Photo : circa 1950 Gracieuseté de Mme Georgette Chabot-Bourcier

Évolution d'une bâtisse

Tout à côté de l'écluse, au 2721 avenue Royale, l'épicerie A.M. Roy a changé d'apparence plusieurs fois depuis le début des années 1900.

Passant du stade de grange qu'elle était en 1910 (ci-bas) elle fut transformée en épicerie (ci-contre en bas) par monsieur Antonio Chabot pour finalement aboutir au commerce qu'on connaît aujourd'hui.



Épicerie A.M. Roy, dernière transformation de la bâtisse 1990

Photo Mme S Bonneau



Monsieur Antonio Chabot photographié sur le barrage de l'écluse près de la grange de son père — Barrage en billots

Photo : Circa 1910 Gracieuseté : Mme Georgette Chabot-Bourcier

LA BANQUE NATIONALE

Voilà près de 100 ans que la Banque Nationale est au service de la population de Saint-Charles. En effet, c'est au mois d'octobre 1903 que s'implantait dans la localité la première maison financière de l'histoire. Me Pierre Ruel, qui en fut l'instigateur, installait dans sa résidence privée du 60 avenue Royale les premiers locaux officiels de l'institution. Si vous voulez faire un retour dans l'histoire et admirer cette portion de notre patrimoine, vous n'avez qu'à passer devant la propriété de Mme Charlotte Frenette, au numéro civique actuel : 2791, avenue Royale.



Édifice actuel de la Banque Nationale, au 2774, de l'avenue Royale

Après avoir déménagé au 103 avenue Royale pour quelques années, la Banque déménage à nouveau au 107 avenue Royale, alors propriété de M. Jean-Maurice Labonté. Elle y demeure locataire jusqu'en 1987 d'où elle quittera pour une nouvelle construction qui porte aujourd'hui le numéro civique 2774 avenue Royale. Durant ces nombreux déménagements, plusieurs directeurs se sont relayés : parmi eux vous vous souviendrez de messieurs Fournier, Martel, Blais, Métivier, Lemelin, Balleux, Dumas, Desjardins, Roberge, Boudreault, LeBlanc et madame Evoy, pour n'en nommer que quelques-uns. D'ailleurs vous pouvez retrouver certains d'entre eux toujours en fonction dans la région Chaudière-Appalaches ; M. Yves LeBlanc et Mme Johanne Evoy, tous deux de Saint-Anselme.

Aujourd'hui la directrice, madame Délisca Breton et son équipe sont à l'image de la nouvelle philosophie que la

Banque s'est forgée au cours des années. C'est-à-dire, un personnel en formation constante qui peut vous aiguiller dans vos démarches financières, personnelles et commerciales. Il faut dire qu'au fil des années, ses activités économiques ont crû au rythme de celles de Saint-Charles. C'est dans les années 1940 que la succursale atteignait son premier million d'actif !

Pionnière du financement dans la région, l'équipe de Saint-Charles a tenu à rester à l'écoute de l'importante clientèle agricole qui l'entoure. Rappelons la présence active de la Banque Nationale auprès de entreprises agricoles. Aujourd'hui, monsieur Vincent Turgeon, agronome, sillonne la région pour rencontrer chacun des clients. Son expertise et ses connaissances en agronomie, appuyées de celles de l'équipe en succursale, assurent un service sans égal à sa clientèle sans cesse grandissante.

La Banque Nationale est la plus ancienne institution financière à desservir Saint-Charles et elle est là pour y rester. C'est une équipe de gens qui, par leur esprit d'entreprise, l'originalité de leur solution et leur détermination, vous donnent les moyens d'améliorer votre qualité de vie. Il s'agissait seulement... de penser autrement.



Personnel de la Banque Nationale en 1948

De gauche à droite : Georges-Émile Bilodeau, Jean-Claude Turgeon, Roméo Roy, Madeleine Fournier, Armand Leboeuf (comptable) et Benjamin Fournier (Gérant)

par Délisca Blanchet-Breton

HISTORIQUE DE LA CAISSE POPULAIRE DE ST-CHARLES

Il y a maintenant quatre-vingt-dix ans qu'une caisse populaire a été fondée chez nous. En effet, le 10 janvier 1909, une caisse commençait ses opérations à Saint-Charles. Le premier président fut le R.P.J. Ed. Pagé, alors curé de la paroisse et M. Alphonse Desjardins, le président d'honneur.

Les autres membres du conseil d'administration étaient : M. J.B. Lacroix, vice-président, M. Alfred Paquet, M. P.J. Ruel, notaire, M. C.A. Fournier, M. Onésime Mercier, M. Joseph Leclerc, maire, M. A. Cloutier, m. d., M. O.E. Perron, m. d., et le R.P. M. Ed. Guay, vice-président d'honneur. La commission de crédit était pour sa part composée de : M. Joseph Gonthier, M. Joseph Lapointe, M. Charles Chabot, M. Auguste Picard et M. Nazaire Morency. Le conseil de surveillance était formé de : M. Octave Fournier, M. François Castonguay et M. Eugène Marcoux.

Au premier avril de la même année, (1909) on atteignit le montant de quatre mille sept cent un dollars et cinquante et un sous (4 701,51 \$) à l'actif. Dans les écoles modèles, les épargnes étaient de quatre-vingt-dix-huit dollars et soixante-six sous (98,66 \$). Bel effort pour l'époque. L'intérêt sur les emprunts était de 6 % et de 3 % pour les dépôts de... plus de un dollar (1 \$).



Édifice actuel de la Caisse populaire de Saint-Charles
coin St-Édouard et avenue Royale

En 1910, le 22 décembre plus précisément, la présidence fut assumée par le révérend Adjutor Faucher.

La maison de M. Charles Pouliot, à l'angle de la rue de l'Église et de l'avenue Royale, a été le local permanent de la caisse depuis son achat le 22 juillet 1911, jusqu'en 1971, année où la nouvelle caisse fut bâtie à l'endroit où on la retrouve maintenant, c'est-à-dire au coin de la rue Saint-Édouard et de l'avenue Royale.

Le 20 avril 1913, M. Alphonse Desjardins assiste à une assemblée générale spéciale et fait part à son auditoire de l'honneur que Rome lui a fait. Il s'agit du titre de Commandeur de l'Ordre de St-Grégoire-le-Grand, en reconnaissance de son dévouement à l'œuvre sociale des caisses populaires.

Les besoins augmentent avec les années. Aussi, en 1921, M. Alphonse Chabot construit une voûte. Son prix ? Mille quatre cent vingt-cinq dollars (1 425 \$)

En 1927, on mentionne que M. le curé Georges Côté a été nommé président d'honneur. Depuis cette époque, les prêtres et autres notables des paroisses se sont impliqués dans les mouvements pour aider leurs concitoyens qui avaient besoin de leurs conseils et de leurs connaissances. Dans une brochure qui parle des caisses populaires, on dit que 74 curés ont été présidents de caisse, un autre a été secrétaire, seize ont été secrétaires-gérants. Cinq ont même été gérants et trente, présidents gérants. Des vicaires, des notaires, des avocats et des médecins ont aussi prêté leur savoir à l'administration des caisses.

Sauriez-vous dire qui était premier ministre du Canada à l'époque de la fondation de notre caisse ? Sir Wilfrid Laurier ! Le ministre des Postes et du Travail était l'honorable Rodolphe Lemieux, et le député de Bellechasse : le lieutenant-colonel O.E. Talbot.

Voici une étude comparative qui a été faite en 1911 et que M. Desjardins trouvait très représentative.

Saint-Charles- L'Ancienne-Lorette
de-Bellechasse

Prêts de :

1 \$ à 10 \$	1006	172
10 \$ à 25 \$	399	146
25 \$ à 50 \$	386	163
50 \$ à 75 \$	142	60
75 \$ à 100 \$	173	127
100 \$ à 500 \$	203	
500 \$ à au-delà	29	

Soit plus des 2/3 inférieur à 100 \$.

Les débuts furent assombris par des problèmes financiers et le 16 février 1931, on a dû suspendre les opérations. L'abbé Georges Côté a occupé les fonctions de gérant, du 20 février 1931 jusqu'au 16 décembre 1932. En janvier 1933, les opérations reprennent avec M. Antonio Chabot au poste de gérant.



Monsieur Antonio Chabot, gérant de 1933 à 1958

Vers les années 1945, la population a demandé d'ouvrir la caisse trois (3) jours semaine, les lundis, mercredis et vendredis. On a même loué la machine à additionner de la caisse aux jours libres à la pharmacie Garon-Frenette : deux dollars par mois...

En mars 1949, on agrandit la caisse. Les dépenses se sont chiffrées à vingt-trois dollars et quarante sous (23,40 \$) pour le travail de M. Paul Marquis, trois dollars et soixante-quinze sous (3,75 \$) pour l'achat de bois, et deux dollars et soixante sous (2,60 \$) pour des vitres.

À partir de 1950, on ouvrait la caisse le samedi avant-midi en plus des lundis, mercredis et vendredis. Cela fut changé en juillet 58 pour le vendredi soir au lieu du samedi avant-midi.

À l'époque, on avait même voté de l'aide au gérant. M. Wilfrid Therrien qu'on avait engagé à vingt dollars par mois et Mlle Aline Carrière, ainsi que Mlle Monique Chabot et Mlle Doris Jolicœur y ont aussi travaillé. Mentionnons que M. Guy Bilodeau fut gérant pendant 30 ans, du 8 décembre 1962 à novembre 1992, année où il prit sa retraite.

Parmi les dons importants faits par le conseil d'administration, il y a un montant de quatre-vingt-dix mille dollars (90 000 \$) pour l'aréna de St-Charles de 1978 à 1980 et également un montant de cent mille dollars (100 000 \$) pour la Résidence Charles Couillard, lors de la construction de la bâtisse en 1982. De plus, durant les vingt dernières années, des ristournes totalisant plus de deux millions de dollars (2 000 000 \$) ont été retournées aux membres.

Un petit retour en arrière : Voici les noms des derniers présidents de la caisse : M. le curé Georges Côté, le Dr J.A. Nadeau, M. J.W. Roy, M. Laval Ruel, M. Roger Patry, M. Dominique Prévost, M. Denis Létourneau, M. Jacques McIsaac et actuellement M. Conrad Paré.

Le directeur général actuel, M. Michel Dubois est en fonction depuis novembre 1992. L'actif de la caisse au 31 décembre 1998, dépasse les quarante millions (40 000 000 \$), et la caisse de St-Charles est parmi les plus rentables de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec.

par Suzanne Bonneau

LE MEUBLE IDÉAL LTÉE

C'est en novembre 1948 que messieurs Maurice et Paul-Eugène Bélanger, alors député au gouvernement provincial, ont acquis une manufacture de deux étages où, à l'époque, on avait fabriqué des garde-robes. Cette usine avait cessé ses opérations après le décès du propriétaire fondateur, monsieur Onésime Leblanc; elle avait été en opération continue depuis 1945 sous la raison sociale de Le Meuble idéal enr.



Novembre 1948, Maurice et Paul-Eugène Bélanger font l'acquisition de la manufacture de garde-robes de monsieur Onésime Leblanc



Maurice Bélanger

Après les formalités d'usage, il fut décidé de donner comme raison sociale Le Meuble Idéal ltée, et de nommer Maurice Bélanger, directeur général. On continua de fabriquer des garde-robes pendant neuf (9) mois puis, on remplaça par du mobilier scolaire.

S'étant spécialisée dans la fabrication du mobilier scolaire, la compagnie avait connu une progression constante et on préparait les fondations pour un agrandissement majeur, lorsqu'un incendie rasa l'établissement de fond en comble.

À partir de cette date, soit le 5 août 1955, la vingtaine d'employés réguliers perdait ainsi son gagne-pain. Une dizaine d'entre eux prirent cependant le chemin de Sainte-Anne-de-la-Pocatière pour terminer des contrats dans une usine de l'endroit.

Malgré les sollicitations de la part de certaines municipalités pour que la reconstruction du Meuble Idéal soit réalisée sur leur territoire, le président Maurice Bélanger préféra demeurer à Saint-Charles. Il y avait ici un personnel compétent, dévoué et minutieux, un encouragement des autorités civiles et religieuses ainsi qu'un support de toute la population. Tout cela a pesé lourd dans le choix de la société.

Pour conserver leur emploi spécialisé et assurer leur avenir, la majorité des employés et plusieurs hommes disponibles ont participé bénévolement à la construction de la nouvelle usine sur le site actuel dans le secteur nord-est du village.

Dès juin 1956, la production du mobilier scolaire reprit et les employés anciens et nouveaux ont retrouvé un patron généreux et reconnaissant. Cependant, la direction songeait à la fabrication de mobiliers de chambre à coucher étant donné que le mobilier scolaire n'était qu'une production saisonnière.

En avril 1958, une industrie de St-Romuald, fabricant de mobiliers de chambre à coucher du nom de « Les Ateliers Duval ltée », fut incendiée et le propriétaire informa Maurice Bélanger, président de Meuble Idéal, qu'il abandonnait les affaires.

C'est alors que la décision fut prise de fabriquer du mobilier de chambre à coucher en obtenant des Ateliers Duval, les commandes non remplies, les modèles de mobilier ainsi que la liste de ses représentants. La fabrication du mobilier de chambre s'est mise en branle presque immédiatement et, en 1960 on discontinuera définitivement la fabrication du mobilier scolaire.

En 1978, les deux fils du fondateur prirent la direction de l'entreprise qui, en 1984, investissait deux millions dans l'agrandissement de ses locaux et dans la modernisation de l'appareillage; ce qui permit de doubler la production et d'augmenter la productivité du personnel.

Incluant le personnel de bureau, la compagnie compte actuellement 180 personnes qui font partie de deux équipes



Les deux fils de Maurice, Claude et Jean Bélanger, propriétaires actuels

de travail, une de jour, et une de soir et de nuit. Il n'est pas rare de rencontrer parmi le personnel de l'entreprise des membres d'une même famille dont les plus âgés travaillaient déjà lors de la fondation de la société.



Photo des employés du Meuble Idéal en 1957,

De gauche à droite : Maurice Bélanger, Paul-Henri Beaudoin, Paul Carrier, Daniel Boucher, Jean-Louis Lacroix, Louis-Georges Prévost, Louis-Philippe Prévost, Robert Turgeon, André Prévost, Gilles Breton, Charles-Eugène Breton, Rosaire Leblanc, Adrien Roy, Léo Dutil, Gilles Dutil, Lucien Boivin, Louis-Philippe Turgeon, Maurice Lacroix, Alfred Roy, Hilaire Lacroix, Jean-Paul Caron, Benoît Boivin, Amédée Asselin, Dominique Prévost



Usine du Meuble Idéal

Entre l'entreprise et ses employés, il s'est tissé des liens étroits d'appartenance qui se manifestent par un sentiment de fierté des employés pour leur travail, leur entreprise et ses produits.

De l'Atlantique au Pacifique et aux États-Unis depuis quelques années, « IDÉAL » dénombre quelque 1 200 clients qui mettent à la disposition des consommateurs des meubles remarquables tant par les soins apportés à leur fabrication que par la qualité des matières premières utilisées.

La qualité des meubles fabriqués et du service offert à la clientèle depuis 50 ans permettent de placer « IDÉAL » dans le groupe de tête des fabricants de meubles au Canada, ce qui est tout à l'honneur des dirigeants et des travailleurs qui habitent en grand nombre la paroisse de Saint-Charles-de-Bellechasse. Les millions de meubles expédiés à la grandeur du Canada et des États-Unis ont contribué à faire connaître Saint-Charles et à susciter un sentiment de fierté pour toute la communauté paroissiale et bien au-delà.

par Dominique Prévost

SYNDICAT COOPÉRATIF D'UTILITÉS RURALES DE BELLECHASSE

Le Syndicat coopératif d'utilités rurales de Bellechasse fut fondé le 8 septembre 1958 dans le but de prendre en main et de résoudre un grand problème de l'époque : le déneigement des chemins municipaux et des artères d'accès vers l'extérieur. 1958-1959.



Déneigement des chemins, premier hiver 1955

Les promoteurs de l'époque, messieurs Laval Ruel, Henri Ruel et Gérard Dion, alors impliqués dans la Meunerie coopérative agricole de Saint-Charles, posèrent ce geste, désireux qu'ils étaient de procurer à leurs concitoyens un meilleur service devenu essentiel par la circulation automobile en tout temps de l'année.

Une soixantaine de fonceurs deviennent alors sociétaires de cette entreprise dont les débuts furent passablement difficiles. Toutefois, la persévérance et la ténacité des administrateurs doublées des efforts soutenus des employés ont permis à la coopérative de stabiliser sa situation financière et d'atteindre l'objectif visé : Offrir un service de qualité.

À l'époque, le Syndicat entretenait les chemins du village et de la paroisse de Saint-Charles avec une charrue et une souffleuse Sicard. Le chiffre d'affaire était alors de 22 610 \$. Plus tard, le Syndicat entretenait en plus la municipalité de Beaumont et l'ancienne route de Beaumont.



Paul-Émile Fortin sur le camion charrie (à l'avant-plan)
et Georges Girard sur le camion souffleur, 1955

La première étape importante dans l'histoire du Syndicat fut la construction, en 1970, d'un garage qui devait améliorer l'efficacité de remisage et d'entretien de l'équipement et des machineries. La bâtisse mesurait quarante pieds par quatre-vingt-cinq pieds et était munie de quatre grandes portes.

En 1980, un autre agrandissement de soixante-quatre pieds par quarante pieds avec trois grandes portes fut réalisé; une partie de cet agrandissement, soit cinquante pieds par quarante pieds, fut louée à la municipalité de Saint-Charles pour établir le nouveau poste à incendie. L'année suivante, on construisait à l'est du garage un entrepôt de vingt-quatre pieds par trente-six pieds pour emmagasiner le sable d'épandage.

Le 1er août 1984, le Syndicat coopératif d'utilités rurales de Bellechasse sera transformé en compagnie : Servi-Neige inc., suite aux modifications qui furent apportées à la loi des coopératives, non pas à cause des revenus élevés des sociétaires, mais à cause du chiffre d'affaires élevé de l'entreprise avec les municipalités et le ministère des Transports.

D'autres achats de machinerie et d'autres agrandissements pour l'entreposage des machines et du sel de déglacage furent réalisés par la suite. En 1998, Servi-Neige inc. réalise un chiffre d'affaires de 400 000 \$ avec :



Machinerie de Servi-Neige, 1998
Photo : Mme S. Bonneau

- 3 camions de déneigement munis de sableuse,
- 2 camions de déneigement avec blocs de béton,
- 3 souffleuses Sicard,
- 1 tracteur avec chargeuse,
- 1 camionnette de service,
- Un garage chauffé de cent cinquante pieds par quarante pieds muni de sept grandes portes dont deux pour les camions à incendie de la municipalité de Saint-Charles,
- Un entrepôt de quatre-vingt-cinq pieds par trente-six pieds avec quatre portes abritant le sel, le sable et une partie de la machinerie.



Garage chauffé de 50 pieds par 40 pieds muni de 7 grandes portes, 1998
Photo : Mme S. Bonneau

Servi-Neige inc. compte soixante-cinq actionnaires et elle est dirigée par cinq administrateurs, messieurs Raymond Ruel et Michel Carrière agissant respectivement comme président et vice-président. Elle embauche six employés à temps plein et deux ou trois à temps partiel pour la saison active. Elle entretient 82,71 kilomètres de route :

- 42,20 kilomètres pour la municipalité de Saint-Charles,
- 40,51 kilomètres pour le Ministère des Transports, de Beaumont à Saint-Damien et une partie de la route 218 jusqu'à la limite de Saint-Henri.

par Marcel Breton

LAFLAMME CENTENAIRE 1899 À 1999

1^{re} période : 1899 à 1932



Napoléon Laflamme 1866-1933

Napoléon Laflamme achète en 1899 un moulin à scie à St-Pascal de Kamouraska dans le 3^e rang. Il y ajoute un coin charpente et menuiserie. Alimenté en énergie par une roue à aubes le moulin est souvent arrêté par la faiblesse du débit d'eau du ruisseau. Inquiet pour la survie de sa famille de sept enfants et fatigué de cette dépendance, il vend et il décide de s'installer à Saint-Charles.

En octobre 1908, il achète la maison et un petit entrepôt attenant, propriétés d'Alice Lavallée, situés à l'emplacement actuel de la rue Laflamme. Le vieux hangar retapé devient progressivement une menuiserie bien équipée et dont les machines fonctionnent par un engin à vapeur. Pendant vingt-quatre ans, la boutique répondra à tous les besoins de la paroisse pour le bois de charpente et de finition incluant fenêtres, portes et moulures.

C'est donc mon grand-père Napoléon qui a lancé l'entreprise par sa ténacité et ses grands talents de créateur et de menuisier chevronné.



La première boutique à Saint-Charles

2^e période : 1932 à 1970



Georges Laflamme né en 1908

En 1932, Napoléon cède son entreprise à son fils Georges qui vient d'épouser en janvier Blanche Lecompte à Saint-Vallier. Malheureusement Napoléon est atteint d'un cancer la même année et décède le 27 février 1933. Le jeune nouveau propriétaire, bien secondé par son épouse, continue l'œuvre de son père. Cependant, il trouve que les revenus de 750 \$ pour une première année sont maigres. En 1934, il décide de diversifier le travail ajoutant à l'arrière de la boutique un moulin à scie. Bâti de ses mains avec des moyens limités, mon père opéra lui-même le « carriage » pendant de nombreuses années. Les cultivateurs apportaient leurs billots en voiture à cheval et attendaient le sciage pour repartir avec leurs madriers et leurs planches. Wilfrid Ruel et Daniel Asselin (décédé) furent ses premiers employés.

En 1946, à l'âge de 38 ans et père de sept enfants, il entreprend de relocaliser son entreprise. Le bruit, le manque d'espace au village et surtout le désir de prendre de l'expansion l'amène à rebâtir sur le terrain actuel Georges Laflamme inc. Le déménagement sera graduel mais l'essentiel de l'entreprise consistera à préparer du bois de charpente livré par wagons, préparé à l'intérieur du (MOULIN ROUGE), comme on le nommait à l'époque et retourné par chemin de fer. L'entreprise sera florissante et permettra au jeune entrepreneur de compléter ses installations en 1954. On continue de préparer tout le bois nécessaire pour l'élaboration et la finition d'une construction le tout sur le terrain actuel.

Malgré deux incendies partiels, malgré de nombreux pépins et des années difficiles la P.M.E., s'implantera solidement. Déterminé, courageux, fier et surtout expérimenté, mon père mènera la barque pendant plus de 38 ans, bâtissant une réputation de confiance que les clients ont reconnue.



Moulin rouge



Ensemble des installations

3^e période : 1970 à 1999

Roger Laflamme

Le 20 juillet 1970, Roger et Jacques 2^e et 3^e fils de Georges deviennent actionnaires de Georges Laflamme inc. Ils prennent graduellement chacun dans leur secteur de nombreuses responsabilités qui allègent la tâche du patron. En 1980, Roger achète l'entreprise et lui donne l'essor et l'orientation que vous connaissez, pour mieux répondre aux nouveaux besoins de la clientèle.

Tout en maintenant les services de base, Roger ajoute une quincaillerie et divers services pour le monde de la construction. Il ouvre en 1986 une succursale à Sainte-Claire de Dorchester, filiale qui se développera très rapidement et qui offrira quantité de produits et de services. Travailleur acharné, Roger appuyé par son épouse et ses trois enfants Solange, Pierre et Lucie continue à assurer le développement de l'entreprise et à offrir à la population le meilleur service. En 1999, une quincaillerie à Beaumont s'ajoute aux deux autres, toutes trois sous la bannière Home hardware.

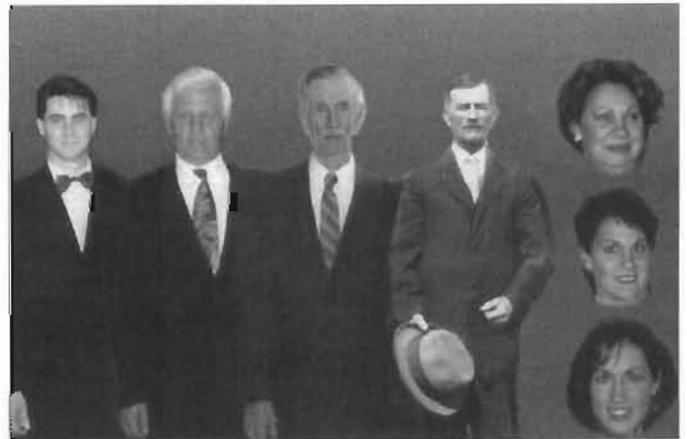
L'étincelle que Napoléon a fait naître en 1899, alimenté par l'ardeur de Georges, sa famille, Roger et ses enfants ont fait que La Flamme éclaire encore et veut être un flambeau qui dure.

Merci à toute la population pour sa fidélité, et sa confiance au cours des 100 DERNIÈRES ANNÉES.



Quincaillerie de Saint-Charles

Photo . Mme S Bonneau



La lignée des Laflamme dans la compagnie
De gauche à droite Pierre, Roger, Georges et Napoléon
De haut en bas Mme Roger Laflamme, Solange et Lucie
Tous et toutes font partie de la compagnie

par Jean-Marc Laflamme

LAVAL MARQUIS INC.

La tradition de boucher de père en fils de la famille Marquis commence au tout début des années 1900. Premier boucher de la lignée, Pierre-Alexandre Marquis de Saint-Gervais, plus connu comme Pit Marquis, parcourait avec sa voiture à viande, les rangs et le village de Saint-Charles pour offrir la viande à ses clients. Il acheta, le 8 décembre 1919, l'emplacement actuel de la boucherie de Saint-Charles. De la maison et de ses dépendances, grange et hangar, il ne reste plus rien aujourd'hui.

En 1930, Pierre-Alexandre vend la boucherie à son fils Jean-Charles. C'est lui qui assurera la relève désormais. À cette époque, le bœuf s'achetait quatre à cinq cents la livre et était revendu, après transformation, vingt à vingt-cinq cents. Trois livres de saucisse se vendaient vingt-cinq cents. La gazette servait de papier d'emballage; on pouvait quasiment lire les nouvelles sur la viande !

Jusqu'aux années quarante, les clientes attendaient toujours la visite du boucher chaque semaine. Elles achetaient surtout la viande pour préparer le hachis, très populaire à



Pierre-Alexandre Marquis, premier boucher de la famille, à l'emplacement de la boucherie actuelle de Saint-Charles, 1910
De gauche à droite : Misaël, Pierre-Alexandre, Bernadette, Mary, Paul, Charles, Germaine, Edwidge et Philippe



La viande était vendue à domicile
Laval Marquis et sa sœur Rolande, 1941

l'époque. Les recettes n'étaient pas compliquées et les gens consommaient surtout la partie avant du bœuf. Pour les grandes occasions comme les repas de noces, la saucisse était de loin le met le plus recherché, arrosée avec un peu d'eau-de-vie bien sûr, pour la joie et le plaisir de chacun.

En 1938, Jean-Charles tomba gravement malade des suites d'une pneumonie. Pendant environ deux ans et demi, il fut incapable de reprendre le travail. Mes parents qui n'étaient pas fortunés ne pouvaient se permettre d'engager un boucher. Cet événement allait provoquer pour moi, Laval, une entrée précipitée dans le monde du travail. À quatorze ans à peine, j'ai dû quitter les bancs d'école pour pratiquer le métier de mon père et de mon grand-père. Je ne connaissais à peu près rien de ce métier, mais avec l'aide de ma mère, Alexina, nous avons réussi à faire vivre la famille et à remonter la pente avec succès.

Si Jean-Charles s'occupait de la boucherie, son père Pit avait quant à lui, conservé le commerce de la glace. Le morceau se vendait cinq cents pour les chanceux qui possédaient une glacière à la maison.

La glace c'était toute une aventure avant l'électricité ! Comment s'y prendre pour la conserver durant les temps chauds de l'été ? Au mois de décembre, quand la glace avait atteint une épaisseur suffisante pour porter un homme, on allait pelleter la neige à l'écluse Chabot pour que le froid puisse geler l'eau en profondeur. Après le Jour de l'An, alors que la glace avait atteint une épaisseur raisonnable, environ deux pieds, on pouvait commencer à couper des blocs à la

scie à glace. Il fallait, à un homme bien habitué, de quinze à vingt minutes pour tailler un bloc. Chacun mesurait deux pieds et demi de largeur par trois pieds de longueur. Il fallait un cheval bien entraîné pour les tirer de l'eau. Les blocs pesaient environ 1000 livres. À chaque hiver on faisait provision d'environ quatre cents blocs dont une partie serait vendue avec l'arrivée des beaux jours. En attendant, les blocs étaient empilés dans la glacière, le bran de scie servant d'isolant.

Grâce à l'arrivée de l'électricité, la glacière à glace de la boucherie fut convertie en glacière électrique. La réfrigération électrique allait enfin permettre d'obtenir une température plus froide et régulière ce qui permettrait de mieux conserver la viande. Et l'arrivée du hache-viande électrique remplaçant celui à la main, donnait enfin un peu de répit aux bras fatigués.

En 1945, l'arrivée du cheval-vapeur, l'automobile, allait mettre fin à la carrière de Ti-gars le cheval et de la voiture à viande. Fini le petit coup de fouet pour aller un peu plus vite, l'accélérateur est maintenant au bout du pied. Ce transfert technologique allait du même coup mettre fin à la vente par les portes. Désormais la viande se vendrait à l'étalage à la boucherie.

Mon père Jean-Charles m'a vendu son commerce en 1953. Au fil des ans, tous les vieux bâtiments ont été remplacés par des neufs. Trois agrandissements ont été nécessaires, le dernier en 1963. C'était des années de prospérité pour le commerce à l'époque. Des alentours, de Lauzon, Lévis et



La boucherie avant le dernier agrandissement à l'arrière



Raymond, fils de Laval, apprenti boucher à cinq ans et demi, 1963

Courtoisie : Laval Marquis

même de Québec les gens venaient chercher leur viande à la boucherie Marquis. On faisait aussi la livraison en ville deux fois par semaine.

Quelques années plus tard, la boucherie allait innover en offrant le service de préparation de la viande pour la congélation. Le client venait à la boucherie où l'on préparait le quartier de bœuf ou la longe de porc en fonction de ses besoins. On expliquait les alternatives possibles pour la coupe de la viande : la quantité de rôtis, de steaks, de viande hachée etc. On constituait ainsi un dossier où tout était noté et servait ensuite pour les prochaines commandes. La viande était gelée à la boucherie à une température très froide puis livrée chez le client. Cette façon personnalisée de servir le client a contribué à la croissance de l'entreprise.

Une autre période marquante pour le commerce coïncide avec l'arrivée du bœuf de boucherie charolais, cheptel importé de France. Cette viande de grande qualité et de haut rendement, produite par la ferme Lacroix du rang Ville-Marie, a permis au commerce d'offrir une qualité de viande encore jamais atteinte.

Le bœuf charolais a aussi contribué au développement de Saint-Charles par la création du Charolais champêtre. Au début des années 70, comme à chaque année, le responsable des loisirs faisait une collecte de fonds pour les loisirs. Lucien Gosselin, alors responsable, est venu me rencontrer. C'est à cette occasion qu'a germé l'idée de créer ce qui allait

devenir le Charolais champêtre. Une occasion pour beaucoup de bénévoles de relever les manches et de préparer un repas en plein air avec une viande de qualité exceptionnelle. Sans l'aide des bénévoles du Charolais champêtre et des bouchers bénévoles des paroisses voisines, Saint-Charles n'aurait sans doute pas réussi à accumuler, d'année en année, les fonds qui ont permis la construction de l'aréna et apporté un soutien financier à plusieurs groupes communautaires. Merci à toutes et tous pour votre précieuse collaboration.

Le premier juillet 1978, la boucherie Laval Marquis inc. est vendue à mon frère Claude et à mon fils André. Claude assure la continuité à Saint-Charles et André met sur pied une nouvelle succursale à Saint-Étienne-de-Beaumont. André et Raymond, mon plus jeune fils, qui enseigne la boucherie déjà depuis quelques années, représentent la quatrième génération de bouchers dans la famille.

Aujourd'hui la boucherie doit s'adapter au goût du jour. On y trouve une variété plus grande de produits et des préparations plus faciles à cuisiner pour les gens pressés. Le temps où l'on vendait la viande en voiture à cheval est sûrement révolu... Même si les habitudes d'achat se transforment, les gens continuent toujours d'apprécier la viande préparée par le boucher. À chaque époque, il faut trouver de nouvelles façons de faire, développer de nouveaux produits, recommencer et recommencer à nouveau. Car le succès d'une entreprise repose non seulement sur les qualités et la performance des gens qui en font partie, mais encore sur leur esprit d'initiative qui doit toujours accorder une place importante au dépassement et à l'innovation.

par Laval et Louise Marquis

BLAGUE À TABAC

Si vous vous trouvez un jour en admiration devant le portrait d'un noble vieillard en train de « pétuner » bien placidement n'allez pas trop vite conclure que la sérénité de son regard est pure émanation de sagesse. En fait, cette expression de bonheur tranquille est peut-être tout simplement le reflet de son contentement à fumer un bon tabac aromatique provenant de St-Charles ... Car peut-être ne le sait-on pas, mais notre paroisse fut durant quelques décennies le plus important centre canadien de distribution de tabac en feuille pour la pipe.

Aux plus jeunes qui auraient du mal à s'expliquer cette vogue de la pipe, disons d'abord qu'il s'agissait là d'une habitude bien enracinée chez nos ancêtres qui l'avaient probablement acquise au contact des autochtones du pays.

D'ailleurs, les peintres des diverses époques de notre histoire ont abondamment illustré ce goût particulier des anciens Canadiens et des Amérindiens en nous les représentant pipe ou calumet à la main quand ce n'était pas au bec.

Longtemps cultivé par chaque fumeur dans son propre jardin, le tabac en vint à trouver son « sol de prédilection » dans la région de Joliette où la terre sablonneuse produit un tabac plus doux et plus délectable que celui qu'on peut récolter ailleurs. Aussi, la production prit-elle vite de l'importance et obligea les producteurs à ériger dans leurs champs de vastes séchoirs où, après la coupe, le tabac est suspendu par le pied pour séchage au grand air. Cette étape franchie, restait à vendre ces récoltes, et c'est ici qu'interviennent les commerçants qui s'en portaient acquéreurs et les faisaient expédier aux usines d'emballage. Là, on traitait le tabac à la vapeur pour redonner aux feuilles sou-



Charles Frenette, au tout début du commerce du tabac, vers 1910

Courtoisie : Mme Monique Frenette

plesse et apparence naturelle et l'on groupait plusieurs feuilles en mains (menottes) d'une demi-livre pour les presser ensuite généralement en ballots de 25 livres. L'acheminement du produit fini se faisait ensuite au centre de distribution qui se chargeait d'atteindre le consommateur.

L'entrée de St-Charles dans ce commerce du tabac en feuille est due à l'initiative de Charles Frenette qui, vers 1910, lança une entreprise d'abord dirigée vers la vente directe au consommateur. Toutefois, la demande sans cesse croissante eut vite fait d'orienter le commerce vers la vente en gros aux « tabaconnistes » et marchands détaillants par le truchement de représentants ou voyageurs de commerce comme on les nommait alors. De nombreux jeunes gens firent ainsi leur apprentissage de la vente et des affaires, et de cette pléiade de vendeurs devaient sortir les Arthur Guillemette, Ovilva Prévost et Jos. W. Roy qui en vinrent à poursuivre pour leur propre compte cette activité de vente en gros.

Le territoire couvert par ces commerces comprenait le Québec et les secteurs Francophones de l'Ontario et du Nouveau Brunswick, le Canada anglais ne paraissant pas beaucoup apprécier le tabac à pipe naturel. D'ailleurs, il semble bien que ce soit surtout pour des raisons d'économie que les fumeurs francophones aient jeté leur dévolu sur la consommation du tabac naturel. Car dès que la guerre 39-45 eut relancé l'économie, la popularité de la cigarette, pourtant beaucoup plus dispendieuse, amorça très vite le déclin de la pipe. Les plus âgés se rappelleront sans doute l'époque où la cigarette n'était consommée que le dimanche et dans les grandes circonstances.

L'âge d'or de l'industrie du tabac en feuille pour la pipe couvre la période de 1920 à 1960 et c'est au cours des décennies 40 et 50 que le chiffre d'affaires global des commerces de tabac de Saint-Charles en fit le centre national de distribution de ce produit. Depuis lors beaucoup de choses ont changé, mais cette stimulante page de notre histoire locale nous fait souhaiter que l'esprit d'initiative, le dynamisme et le sens des affaires qu'elle révèle se perpétuent et produisent d'autres remarquables réalisations de ce genre.

par Raymond Prévost

OCTAVE FOURNIER MACHINISTE

Monsieur Octave Fournier était machiniste dans une usine située à l'extrémité est du village, au sud du chemin Royal, en arrière d'une maison considérée comme très moderne au début du siècle.



Boutique de M. Octave Fournier, machiniste

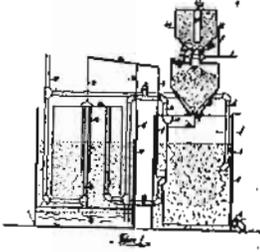
Deux ou trois employés l'aidaient à fabriquer des sertisseuses, des instruments agricoles et industriels, à préparer des objets en fer, à faire des abreuvoirs et des machines à gaz acétylène pour la production de l'électricité. Parmi ces employés, on peut citer M. Joseph Chabot et M. Alec Filteau (fondeur).

Bien sûr, les réparations d'appareils de toutes sortes des gens de Saint-Charles prenaient beaucoup de temps au propriétaire; mais il consacra tout de même plusieurs heures à la fabrication du Générateur à gaz acétylène « IDEAL ».

Cet appareil fut à Saint-Charles et dans bien d'autres paroisses le précurseur de l'éclairage à l'électricité. Les petites villes dépourvues d'usines à gaz, les établissements isolés, églises, châteaux, presbytères etc., quelque soit leur importance, trouvent dans l'appareil « IDEAL », sans surveillance aucune et à très peu de frais, le luxe d'un éclairage plus intense et plus beau que tous ceux dont on dispose dans les grandes villes.

Au début des années 1900, l'atelier Fournier en a fabriqué de toutes les dimensions pouvant recevoir de 10 à 100 ampoules. On dit que l'éclairage provenant de l'acétylène est d'une fixité complète et que l'œil ne ressent aucune fatigue à

LE
Générateur à Gaz Acétylène
"Idéal"



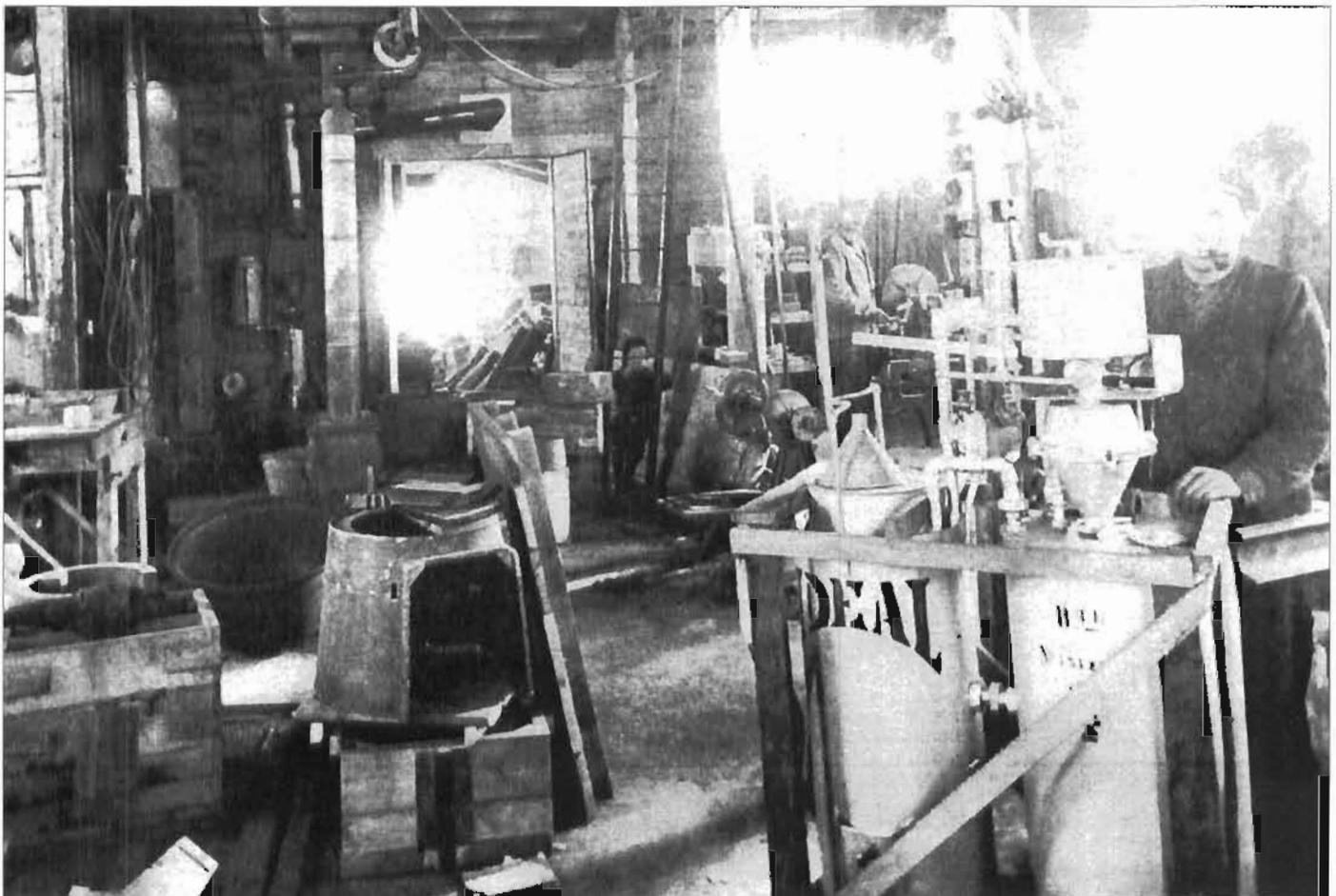
Manufacturé par
O. FOURNIER
St-Charles Co. Bellechasse, P. Q.

son emploi; que la chaleur rayonnante de la flamme est insignifiante et n'influe d'aucune manière sur la température d'une salle éclairée.

Monsieur Fournier manufacture aussi des poêles de cuisine à un ou deux feux et des fers à repasser. Des lettres d'appréciation affluent chez le fabricant dans lesquelles les clients expriment leur satisfaction pour les appareils de notre machiniste : elles proviennent des hôteliers, des presbytères, des séminaires, des forgerons, des couvents, des particuliers et des propriétaires d'usines.

Les sertisseuses fabriquées dans l'atelier de M. Fournier sont de deux types : A et B et se vendent de 8,50 \$ à 12,50 \$. En vrai homme d'affaires, Octave Fournier faisait toujours breveter ses inventions et les modifications de ses appareils pour éviter toutes les contrefaçons.

par Conrad Paré



Boutique du machiniste M. Octave Fournier qui apparaît sur la photo en compagnie de son fils Charles-Henri. Au premier plan, M. Joseph Chabot, vers 1910

NAISSANCE D'UNE IMPRIMERIE

Saint-Charles, 1934

Notre père étant manufacturier, par conséquent, dans les affaires, faisait imprimer sa papeterie de bureau à Québec. Ayant eu l'occasion de visiter des imprimeries, il lui prit fantaisie de se procurer une machine pour faire lui-même l'impression de sa papeterie. Dans les annonces du journal *La Presse* de Montréal, il trouve satisfaction.

Il correspond avec le détenteur d'une telle machine usagée. Il la fait venir « C.O.D. », s'engageant, après examen à la

gare de Saint-Charles, à la retourner à ses frais si elle ne répondait pas à ses besoins. Mais après examen sérieux, le marché fut conclu et la machine fit son entrée à la maison.

Nous étions alors trois sœurs avec nos parents : Alice, Cécile et moi-même, Fernande. Ce fut l'apprentissage d'un nouveau métier car nous étions novices en la matière. Chacune travailla à l'impression et comme secrétaire.

Pour quelqu'un qui n'a jamais eu l'occasion de visiter une imprimerie, il faut savoir qu'à cette époque, les lettres de l'alphabet étaient détachées. Le montage se lisait de gauche à droite mais le résultat de l'impression donnait une lecture normale. Lorsque nous avons sorti notre première épreuve



Mlle Fernande Fournier à l'œuvre sur sa presse automatique, 1952

Gracieuseté : Mlle Fernande Fournier

nous en étions tout heureuses. Aujourd'hui, la technologie et l'électronique facilitent beaucoup le travail.

Nous n'avions nullement l'intention de travailler pour l'extérieur; cela devait se résumer au bureau de notre père. Cependant, notre frère Charles-Henri, qui dans l'intervalle travaillait à Québec, avait constaté que certains représentants de compagnies vendaient des cartes de Noël. Alors sur son insistance, avec notre machine à imprimer, nous avons pris cette « spécialité ». Nous avons commencé au bas de l'échelle : les cartes peintes à la main étaient une exclusivité, jointes à d'autres modèles procurés auprès de nos papetiers pour monter des catalogues.

Ce commerce prenant de l'expansion, nous avons nous-mêmes fait de l'importation européenne et rejoint des représentants de compagnies canadiennes et américaines. Nous pouvions rivaliser avec les vendeurs de grosses compagnies; les catalogues que nous fabriquions comptaient environ 45 modèles différents. Pour ces ventes, nous avons eu jusqu'à 75 représentants dans toute la province de Québec. Nous étions reconnues pour avoir des modèles exclusifs; et nous avions de l'aide féminine. En plus des cartes personnelles et des cartes pour toutes occasions, nous fournissions beaucoup de marchands.

En même temps nous imprimions la papeterie de bureau de beaucoup de gens d'affaires de Saint-Charles et des paroisses environnantes, des cartes de soirées et des faire-part de mariage... et cela, dès l'ouverture de la salle du Jardin de Capri. Par la suite, d'autres clients ont suivi; la publicité se faisait de bouche à oreilles.

En 1961, l'achat d'une presse automatique pouvant imprimer 6 000 feuilles à l'heure répondait à la demande croissante du travail. Voilà l'histoire de l'Imprimerie Saint-Charles de 1934 à 1981, années durant lesquelles, nous avons eu le bonheur de travailler avec une clientèle choyée.

Du travail ardu parfois jusqu'à des heures indues. Quoi que l'on fasse, il faut apprendre à aimer son travail, n'est-ce pas ?

par Fernande Fournier

EDMOUR BRETON



Edmour Breton

Sur le lot 130 du cadastre de Saint-Charles, situé au centre du village, on retrouve en 1999 le Garage Jacques Breton inc.

Il faut remonter en 1904 lorsque Mélanie Côté et François Chabot vendent à M. Gaudias Gagnon un emplacement. Ce dernier y construit une maison en 1905. C'est à cet endroit que messieurs Gaudias Gagnon et Georges Ruel débutent la fabrication de « liqueurs douces » (boissons gazeuses) sous le nom de « The Maple Leaf Mineral Water Regd ». M. Gagnon s'associe avec M.L.-P. Miville Deschênes duquel il rachète les parts en novembre 1916.



De 1928 au milieu des années 40.
Edmour Breton fabrique des liqueurs douces

Le 30 mai 1924, M. Gaudias Gagnon, fabricant de liqueurs douces de Saint-Charles vend à M. Wilfrid Bédard, marchand de la cité de Québec, la totalité du commerce avec les bâtisses, ses droits de fabrication ainsi que son « good will ».

Comment Edmour Breton figure-t-il dans la fabrication des liqueurs douces ? Edmour, originaire de Beaumont est venu travailler pour M. Gaudias Gagnon. Après la faillite de monsieur Wilfrid Bédard, Edmour acheta le commerce de liqueurs douces avec toutes les bâtisses érigées sur le lot 130, tous les droits et le « good will » de la société. Du 31 août 1928 au milieu de l'année 1940, son activité principale fut la fabrication des liqueurs douces; il vendit le commerce à M. Georges-Aimé Bernier, en 1940, qui l'opéra par la suite dans le rez-de-chaussée d'une bâtisse voisine de la propriété de M. Edmour Breton du côté est.

Pendant qu'il fabriquait des liqueurs, Edmour Breton avait fait l'acquisition d'un camion pour l'utilité du commerce et avait construit un garage pour le remiser. Lorsque les paroissiens eurent acquis des automobiles, Edmour agrandit son garage pour y placer vingt voitures. Les chemins étant fermés à la circulation automobile pendant l'hiver à cette époque (1940), le garage servait à la réparation des voitures, mécanique ou peinture. Ceci donnait du travail aux employés; les automobiles remisées pour l'hiver étaient

transportées sur des « doubles sleigh » de chez le propriétaire au garage et vice versa.

Pendant l'hiver, on avait besoin d'essence pour les autoneiges. Cette essence arrivait en barils de quarante-cinq gallons par chemin de fer. Au début, on faisait affaire avec Imperial Oil; on changea pour Shell à partir de 1945.

En plus de la mécanique automobile, Edmour était impliqué dans la vente des produits Chrysler. La compagnie lui avait offert l'agence de vendeur mais Edmour refusa à cause de son manque de disponibilité.

Le garage avait acquis une renommée telle que des clients de Québec y faisaient affaires; on se fiait à l'honnêteté et à la compétence des mécaniciens : messieurs Laval Gonthier, Roland Marcoux et Gérard Côté ainsi que M. Azarias Prévost, peintre. Le garage desservait aussi les garages des paroisses voisines en pièces automobiles.

Edmour avait épousé Aurée Morency de Beaumont qui lui donna six enfants. Un an après le décès de celle-ci, il épousa en 1933 Armandine Turgeon de Beaumont. Ils eurent treize enfants et Edmour prit une troisième épouse, Anne Hébert, en 1954 à Lauzon, deux ans après le décès d'Armandine.



Garage Jacques Breton avant l'incendie. été 1973

Edmour a bien réussi et il doit son succès à Armandine Turgeon qui a su l'épauler dans la bonne administration de l'entreprise. Affaibli par la maladie, il vend le garage à son fils Marcel en mars 1963. Ce dernier l'opéra pendant cinq années avant de le revendre à son frère Jacques le 14 août 1968.



Edmour Breton au volant de sa première voiture, 1925

Le 7 janvier 1974, le feu détruisit toute la propriété, garage et maison. Six mois plus tard, Jacques reconstruisait le garage actuel à la même adresse et achetait la propriété voisine du côté ouest pour en faire sa résidence.

Il est un fait que personne ne peut oublier au cours des opérations du garage Breton : M. Laval Gonthier, mécanicien, donna cinquante années de loyaux services, de 1941 à 1991. Bravo Laval !

Jacques opère toujours un garage d'envergure au 2780, avenue Royale sous la raison sociale de :

« GARAGE JACQUES BRETON INC ».

par Jeannine et Denise Breton

TRANSPORT BRETON INC.

Dans les années 1940, Edmour Breton avait à son emploi Roméo Breton et Roland Turgeon et s'occupait déjà de transport. C'est en 1946 que Edmour décida de former une compagnie avec ses co-actionnaires Roland Turgeon, Roméo Breton et Onésiphore Blais.

Après quelques années, Onésiphore Blais céda sa part à la compagnie. Plus tard, en 1957, Roméo Breton vendit sa part à Raoul Leclerc qui demeura actionnaire jusqu'en 1981; les parts de ce dernier furent vendues à Roland Turgeon, Robert Lacasse et Madeleine Breton et, par la suite, furent transférées à Francine Turgeon.

En 1988, Francine est devenue propriétaire des actions de Roland Turgeon et, depuis ce temps, la compagnie opère toujours sous le nom de Transport Breton inc.

Robert Lacasse est donc propriétaire et se spécialise dans le transport du grain et des moulées qu'il souffle dans les silos ou qu'il aspire des entrepôts.

En 1992, la compagnie fit bâtir un garage dans le parc industriel pour l'entretien de ses camions; depuis trois ans elle fait des réparations pour les propriétaires de camion qui trouvent là l'espace et l'expertise nécessaires.

Dès le début, le commerce était très florissant. On faisait du transport général : bois, moulée, animaux, gravier, meubles, etc.

En hiver, alors que les routes n'étaient pas encore entretenues pour la circulation automobile, Raoul Leclerc allait aux chantiers avec quelques hommes pour rentabiliser la flotte de camions et, à l'occasion, pour acheter un camion neuf. Pendant ce temps, Roméo Breton travaillait au moulin de Georges Laflamme et Roland Turgeon trouvait de l'ouvrage du côté américain.

Le Meuble idéal fut un client important pour le transport du mobilier scolaire vers Québec, Montréal et le Lac Saint-Jean. Le printemps, c'était le transport du sirop d'érable vers La

Durantaye pour expédition à Montréal par le chemin de fer. L'automne, celui du charbon manipulé à la pelle de la même façon que le sable et le gravier à la mode du temps et livré au collège, au presbytère et autres clients dans le village.

Le travail était dur. Aller chercher les animaux de ferme pour les transporter aux encans ou aux abattoirs; faire le transport hebdomadaire vers le marché de Québec pour quelques clients comme Donat Ruel, Joseph Dion, Joseph Lacasse et quelques autres à l'occasion; faire le transport journalier pour les marchands et les épiciers, Maurice Labonté, Émile Asselin, Albert Roy, Onésime Leblanc, Gaston Montreuil et autres qui avaient besoin de services de camionnage.

Le transport du beurre vers Québec, à partir de la beurrerie de Saint-Charles était aussi une activité régulière pour la compagnie. Lorsque les agriculteurs cessèrent de transporter leur lait à la beurrerie, les transporteurs Joseph Labrie et Charles-Aimé Lamontagne furent remplacés par Transport Breton. Le transport par bidons cessa en septembre 1966 lors de la fermeture de la beurrerie et le lait fut transporté à la coopérative de Sainte-Claire par des camions-citernes de Transport Breton jusqu'à ce que la coopérative en fasse l'acquisition.

par Marcel Breton

GARAGE CHARLES GOSSELIN INC.

L'histoire du garage Charles Gosselin de Saint-Charles est intimement liée à celle d'un homme : Charles-Aimé Gosselin. Troisième d'une famille de sept enfants, Charles est né à Saint-Charles le 3 janvier 1922; il est le fils de Marie Anna Lacasse et d'Ernest Gosselin. Comme Ernest travaillait pour le Canadien national, la famille déménageait souvent. Voilà pourquoi Charles a fréquenté l'école à Saint-Eugène-de-Grantham et à Aston. Plus tard, il entre à l'École technique de Québec pour y faire ses études en mécanique et en électricité.

En 1938, il obtient un premier emploi au garage d'Alphonse Prévost à Ste-Claire de Dorchester. Trois ans plus tard, une nouvelle offre lui est faite par Fernando Lacasse également propriétaire d'un garage; il y restera un an. Au printemps 1943, il entre au service de monsieur Eugène Prévost qui fabrique les fameux autobus Prévost. En juin de la même année, il épouse Germaine Bissonnette de Ste-Claire, fille de Philias Bissonnette et de Marie Breton. À l'été 1947, tout en conservant son emploi aux autobus Prévost, il construit le premier garage Gosselin, au coin de la rue de l'Église et de la route 53, l'actuel boulevard Bégin. Les clients sont nombreux et le travail est souvent urgent. L'inflation est inexistante, les prix sont stables; l'essence se vend 24 ¢ le gallon (4,5 litres). Mais les outils sont rares, même les pompes à essence sont encore manuelles; les pompes électriques, c'est pour la grande ville. Il travaille dur, le jour aux autobus, le soir et la nuit à son garage. Les nuits sont courtes, 4 à 5 heures en moyenne; pareil régime de vie est très difficile pour l'organisme. En 1951, de graves problèmes de santé l'assaillent; il doit cesser de travailler; le garage est vendu en 1952 à trois frères Labrecque de Saint-Nérée.

La santé revenue, il ne peut résister à ce besoin de faire encore de la mécanique. Le 1^{er} mai 1953, il fait l'acquisition d'un terrain sur l'avenue Royale à Saint-Charles, propriété de monsieur Jean-Paul Lafamme, distributeur de machinerie agricole à St-Gervais. Il y construit son deuxième garage sous la bannière B/A (British American Oil Company Limited) en mai et juin de la même année. Dès le début, Charles ne manque pas de travail. Heureusement, Réal, son frère, lui donne un coup de main en travaillant à temps par-

tiel durant l'hiver 1953-1954. Le numéro de téléphone 68 devient rapidement très connu auprès d'une clientèle de plus en plus nombreuse. Tous les nouveaux clients sont les bienvenus, Charles met tout en œuvre pour les satisfaire rapidement. N'ayant pas les moyens de s'acheter une véritable remorque, il utilise à cette époque une vieille Jeep comme dépanneuse.

À l'été 1954, toute la famille de Charles, qui était restée à Ste-Claire, s'établit à Saint-Charles. L'été suivant, Philippe Gagnon, qui avait déjà travaillé à son garage de Ste-Claire, vient lui prêter main forte. Mais il ne peut pas demeurer très longtemps; il sera remplacé la même année par Yvon Bissonnette.

Au fil des ans, avec l'augmentation de la clientèle et des services offerts, Charles manque encore de main d'œuvre. Fernand Fortin viendra alors renforcer l'équipe en 1964. À ce moment le garage devient trop petit. On y est à l'étroit, on manque de place pour y travailler adéquatement. En 1965, un premier agrandissement est réalisé. En plus de doubler la surface de plancher, il permet d'ajouter deux nouvelles

portes, dont une plus grande, pour pouvoir accueillir de gros camions. Une chambre à peinture et un puits pour y faire le parallélisme des roues d'automobiles et de camions sont également construits. C'est aussi cette année là que monsieur Rolland Marcoux, débosseleur et peintre se joint à l'équipe.

L'année suivante, en 1966, Charles et Germaine, après vingt-trois ans de durs labeurs, peuvent enfin se construire leur première maison sur un terrain, situé en face du garage, qu'ils ont acheté en 1964 de madame Rébecca Fournier, veuve de Louis Carrier. Cette même année Charles ne peut évaluer l'offre faite à Fernand par un concurrent de Lévis; ce dernier cédera donc sa place après deux ans de services.

En mars 1967, Philippe Vermette remplace Yvon Bissonnette, qui doit quitter lui aussi, après douze ans comme mécanicien. La même année André, le fils de Charles, alors âgé de 20 ans, après des études en mécanique, intègre à son tour l'équipe de travail, de façon permanente cette fois; il y travaillait déjà de façon occasionnelle depuis longtemps.



Le garage Ultramar dans sa version 1999

L'année suivante, en 1968, coup de théâtre, la compagnie Gulf achète la compagnie B/A. Charles est un homme d'honneur; il n'aurait probablement jamais changé de bannière de sa propre initiative. C'est difficile, mais ce changement se fera sereinement malgré tout. Il a le sentiment d'avoir été loyal jusqu'au bout; ce n'est pas lui qui a changé mais bien la compagnie. Dans un tel contexte, il peut donc garder la tête haute.

Au cours des années 1968 à 1970, André fait également son apprentissage en débosselage et peinture sous la férule de Rolland Marcoux. Cette formation prend fin abruptement avec le décès de monsieur Marcoux, le 15 novembre 1970. André assume la succession et s'en tire assez bien. Mais l'arrivée de Claude Gagnon en 1972 est bienvenue; elle permet à Charles, Philippe et André de respirer un peu; Claude restera trois ans. Le retour, en 1975, de Fernand Fortin est très apprécié par Charles mais aussi par André, parce que Fernand est un très bon débosseleur.

En 1977, Charles achète de monsieur Marcel Dion une partie du terrain et la maison de monsieur John Desmeules, décédé quelques mois auparavant. Cette transaction permet à Charles de s'agrandir à nouveau. Il accorde donc un contrat à monsieur Jos. Bourassa, entrepreneur général de Saint-Anselme, pour la construction d'une nouvelle partie à l'arrière. Ce prolongement comprend deux portes additionnelles, une nouvelle chambre à peinture moderne et plus spacieuse. Il rend également possible le déplacement de l'atelier de carrosserie tout en l'isolant de l'aire de mécanique du garage. Les travaux sont réalisés à l'automne de la même année.

La maison de monsieur Desmeules est vendue à monsieur Jean Pelletier, alors maire de Québec, qui la déménagera à Sainte-Croix de Lotbinière pour agrandir sa résidence d'été. Cette transaction libère le terrain acheté et Charles a enfin la possibilité de réaliser un vieux rêve. Il pourra mettre bien en évidence ses véhicules à vendre sur un véritable terrain de stationnement qui fera le coin de l'avenue Royale et de la future rue Desmeules. Tout cela se concrétisera l'année suivante.

Le 12 juin 1979, Charles obtient enfin sa charte de compagnie sous le nom de « Garage Charles Gosselin inc. ». La

compagnie compte trois actionnaires : Charles bien sûr, mais aussi André et Germaine, son épouse, qui depuis le début assure l'administration complète de l'entreprise.

En 1985, nouveau coup de théâtre, Ultramar (Golden Eagle) achète la compagnie Gulf. Cette fois Charles ne s'en fait pas trop, il a l'habitude, il prend son temps. À l'échéance de son contrat, il signe une entente avec ce nouveau partenaire le 7 août 1986. Mais en raison du grand nombre de stations service impliquées, le changement de bannière ne se fera officiellement que le 12 février 1987.

Lise Fleury, l'épouse d'André, se joint à la compagnie en 1991. À compter de ce moment là, André et Lise prennent la relève de Germaine et Charles en matière de gestion du garage.

Les propriétaires de stations service ont l'obligation de changer leurs réservoirs à essence souterrains tous les 25 ans. Respectant ce règlement Lise et André confient cette tâche à l'entreprise Gasden de Beauceville en août 1995. Les nouvelles citernes sont en acier à double parois et sont munies de systèmes électroniques sophistiqués de détection de fuites. Les voisins peuvent donc dormir en paix.

Des anecdotes, bien sûr, il y en a. Tellement que Charles pourrait écrire un livre sur le sujet. Certaines sont très drôles, d'autres moins. Si vous lui en parlez, il vous entretiendra pendant des heures. Que de fois, il a dépanné des gens, vraiment en fâcheuse position sur la route 2 et, plus tard sur la 20, à Beaumont, St-Michel, St-Vallier, souvent dans des conditions très difficiles, à toute heure du jour et de la nuit. Pendant que Charles réparait la voiture au garage, Germaine accueillait les rescapés à la maison en leur servant des repas chauds et parfois même en les gardant à coucher. Elle aussi peut vous en parler longtemps.

Des automobiles et des camions, Charles et son équipe en ont réparés en quantité. Charles en a vendus également beaucoup; bon nombre de personnes de Saint-Charles et des environs ont un jour ou l'autre acheté et roulé dans une voiture lui ayant passé entre les mains.

Après 52 ans en affaires, dans un domaine pourtant à risque élevé, sa plus grande fierté est de pouvoir dire qu'il n'y a

jamais eu un seul accident de travail ni de catastrophe majeure.

Encore actif aujourd'hui, Charles n'a pas encore véritablement pris sa retraite. Il va au garage tous les jours et continue d'y faire des travaux. Évidemment il n'y fait plus des journées de 18 heures comme autrefois, mais il garde le contact avec les employés et ses clients qui sont aussi ses amis. Philippe Vermette et Fernand Fortin sont encore à l'emploi de la compagnie, avec respectivement 32 et 26 ans de bons et loyaux services.

Il est absolument impossible de nommer ici tous les jeunes qui ont, un jour ou l'autre, travaillé au garage comme pom-pistes, les fins de semaines et durant l'été. Nombreux sont ceux qui ont appris de Charles les rudiments du monde du travail et de la nécessité de bien faire les choses, tout en s'amusant; parce que Charles est un moyen « ratoureux » à ses heures. Les deux derniers en liste sont ses petits fils François Gosselin et Jean-Philippe Gosselin Proulx, laissant entrevoir peut-être une relève potentielle.

par Christian Proulx

GARAGE MAURICE CÔTÉ

Le 28 juin 1938, Maurice Côté achète un terrain de sieur Joseph Nadeau où, quelques années plus tard, il construit sa résidence familiale.

Pour agrandir sa propriété, il achète un autre terrain de sieur Clément Gagnon et il y construit un garage pour faire de la mécanique générale. Ce qui l'avait incité à bâtir, c'est la perte de son emploi comme mécanicien au garage du ministère de la Voirie de Saint-Charles. À cette époque, un employé conservait ou perdait son emploi selon ses allégeances politiques. Aux élections provinciales; on votait rouge (libéral) ou bleu (union nationale) et le sort favorisait les gagnants; les perdants n'avaient pas à se présenter au garage le lendemain des élections.

Maurice avait l'occasion de réaliser son rêve, le garage fut bâti en novembre 1960 et les opérations débutèrent avant la fête de Noël de la même année sous la bannière de ESSO.

Madeleine Letellier, son épouse faisait la tenue de livres et la comptabilité pendant que son mari exerçait son métier de mécanicien. Ce dernier prit sa retraite en 1974, année où il vendit son entreprise à son fils Bernard.



Garage Maurice Côté

GARAGE BERNARD CÔTÉ

L'achat du garage s'est effectué le 29 avril 1974 et la prise de possession des lieux s'effectua le premier mai suivant. Bernard n'avait à l'époque que dix-neuf ans et il devenait un jeune homme d'affaires.

L'humour qui caractérise ce personnage et tous les bons conseils de son père qu'il a su mettre en pratique ont été les facteurs d'une réussite certaine. Toujours sous la bannière de l'Impériale ESSO, Bernard s'applique à satisfaire la clientèle, il ne compte pas les heures et il s'acharne à vouloir en faire toujours plus. Dès la première année, il achète de nouveaux équipements et se procure des outils que lui réclament les nouvelles technologies dans l'industrie de l'automobile.

Pendant 13 années, le service aux clients fut disponible sept jours par semaine; ce n'était pas de tout repos. De petites vacances s'imposaient, Bernard fit relâche le dimanche pour commencer et l'année suivante, après une bonne semaine de travail, il décida de fermer à midi le samedi.

L'association avec ESSO terminée, le garage Bernard Côté est devenu indépendant sous la bannière Ultrafort, distribution de Ultramar.

Depuis l'ouverture du garage, la tenue de livres et la comptabilité sont faites par l'épouse Ginette Carrier. Quelques employés occasionnels ont assisté le propriétaire, ce sont : Denis Carrier, Claude Carrier, Aimé Trahan, François Patry, Daniel Gonthier, Réjean Boutin, Ghislain Turgeon et ses deux fils Samuel-Tryal et Yannick Côté. Ce dernier étudie présentement la mécanique et se prépare à prendre la relève pour une troisième génération.

Les années ont passé très vite; déjà 25 années de service en 1999. Les bons clients de Saint-Charles, de Québec, de Lévis et des environs fréquentent toujours fidèlement le garage « Côté ».

par Ginette Carrier-Côté

EXCAVATION SAINT-CHARLES ENR.

C'est en janvier 1984 que Émile Lachance démarre sa propre entreprise d'excavation avec la coopération de son épouse, Marielle Breton. C'est grâce à l'initiative de M. Benoît Gonthier qui lui en donne l'idée et qui lui vend sa première machinerie lourde, soit : un boueur pelleteur (bulldozer avec pépîne).

Au fil des ans, son entreprise prend de l'expansion. Il doit acheter d'autres machineries et a besoin d'aide. Il requiert donc les services de son fils aîné, Jacques. Celui-ci, en plus d'être opérateur de machinerie lourde et de pelles, est mécanicien.

Puis, en 1990, il se construit un garage, sur la rue Boyer, pour remiser sa machinerie et y faire la mécanique. À l'automne 1992, étant donné que son entreprise est saisonnière, il décide de faire du déneigement résidentiel et commercial pendant la saison hivernale. En 1997, il ajoute une autre activité, celle du camionnage, et emploie son second fils, Frédéric.

Sa compagnie possède maintenant : 2 pelles, 2 chargeuses (loaders), 1 boueur (bulldozer) et 3 camions. On peut donc dire que l'entreprise de M. Émile Lachance est devenue une affaire familiale.

par Marielle Breton-Lachance

VIN ARTISANAL LE RICANEUX

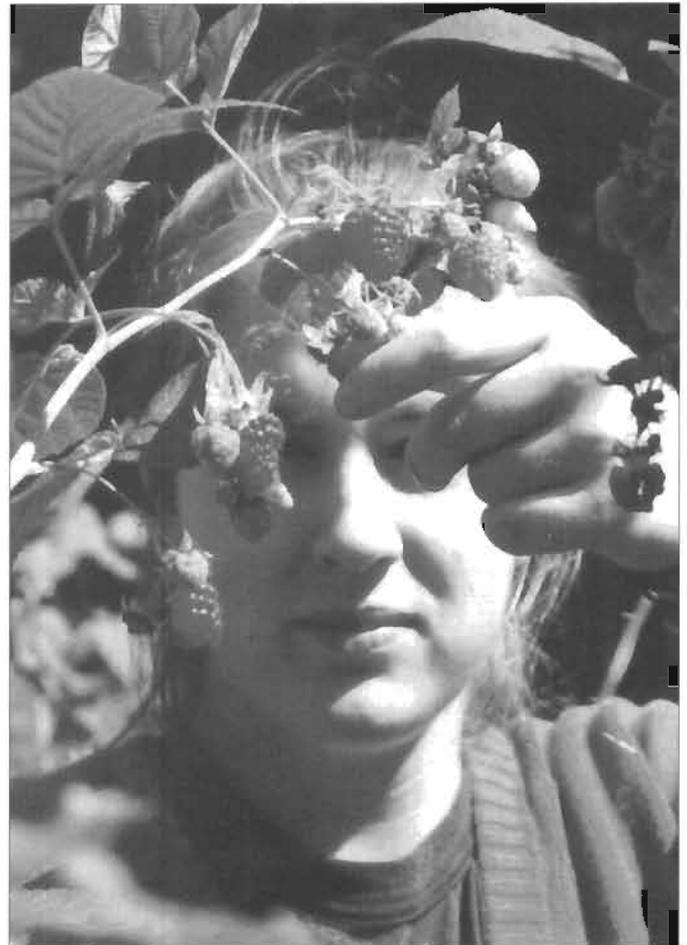
**Ah ! Les fraises et les framboises,
du bon vin j'en ai bu !**

Vin artisanal Le Ricaneux

Jacques Melsaac, natif de Lévis, travaillait pour Parcs Canada depuis 1967 au Québec, en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick en tant que directeur de Parc. Son amour pour la terre amène ce père de deux enfants, Dominique et Nathalie et sa conjointe Madeleine Roy, native de Saint-Raphaël, à acheter la maison et la terre de 52 hectares situées dans le rang Sud-Est, près de Saint-Michel, en 1973.



Contrôle de la qualité par Jacques Melsaac



Cueillette des petits fruits, la cueilleuse : Nathalie Melsaac

En 1979, la culture d'asperges et des premiers framboisiers occupe la famille même si les parents continuent à travailler à l'extérieur, Mado comme infirmière et comme enseignante et Jacques toujours pour le gouvernement fédéral.

En 1981 et 1982, la famille se lance dans la culture de citrouilles et de courges et débute la production de poireaux. À l'époque, ils sont considérés comme étant le plus gros producteur de poireaux de la région. En 1982, Jacques laisse définitivement son emploi au gouvernement pour se consacrer uniquement au travail de la terre. À ce moment, il emploie sept personnes aux champs.

Outre les petits fruits, la famille exploite, jusqu'à ce jour, une petite érablière traditionnelle de 1200 entailles à même leur ferme. De 1979 à 1987, années particulièrement

prospères, ils fabriquent et vendent les produits de l'érable à la ferme et Jacques gagne le prix *Roi de l'Érable* en 1982, discerné par le MAPAQ en association avec la Société d'agriculture de Bellechasse.

En 1983, la cueillette des framboises fut abondante. La famille fait alors ses premiers essais de vin avec ce petit fruit en remplissant deux (2) touries. En 1984 et 1985, ils tentent de nouvelles recettes avec différentes variétés. Les résultats sont assez satisfaisants mais on ne pense pas encore à la production de masse. 1985 verra la fin de la production d'asperges qui ne semble pas rentable. En 1986, selon une recette provenant de la grand-mère paternelle de Jacques; Carmelle, ils concoctent un vin de fraises et le mélangent au vin de framboises. La recette du fameux apéritif *Le Ricaneux* est née !

Une importante production voit le jour en 1987 : deux (2) barils de vin de fraises et deux (2) autres de vin de framboises. Jacques et Mado demandent, une année plus tard, le permis de producteur artisan qui leur a enfin été émis par le MICST, émetteur des permis à l'époque. Toujours en 1988, l'équipe produit 5 000 bouteilles de Ricaneux de façon artisanale autant pour l'embouteillage que pour l'habillage des bouteilles. Curieux et innovateurs, ils cherchent à créer un autre apéro à base de framboises uniquement. *La Rigoleuse* à 17,5 % d'alcool arrive en 1989 et *Le Ricaneux*, à 17 % est mis, cette même année, dans 10 000 bouteilles. La particularité de *La Rigoleuse* est qu'elle ne pourra être servie qu'une fois vieillie parce que meilleure. Donc, en ce moment, la cuvée 1993 est la seule disponible. Tandis que *Le Ricaneux* est excellent et fruité lorsque encore jeune, il se présente sec et corsé lorsque plus vieux.



Le pressoir

Plus les années avancent, plus le nombre de bouteilles augmentent :

- 1990 15 000 bouteilles en tout,
- 1991,1992 27 500 par année au total, *Rigoleuse* et *Ricaneux*,
- 1997 20 000 *Ricaneux*, *Rigoleuse* et *Mousseux*.

En 1992, *Le Ricaneux* fait son apparition sur les tablettes de la SAQ. Après plusieurs mois de négociation, la Société des Alcools du Québec commande 1 800 bouteilles de Ricaneux par année. *La Rigoleuse* sera vendue exclusivement à la ferme vu le nombre trop faible de bouteilles produit annuellement, soit 3 000. La compagnie s'incorpore en 1993 pour devenir officiellement :

Mado et Jacques Mclsaac inc.

Autre excellente année : 1995. Jacques, Mado et leur fille Dominique, qui devient la coordonnatrice de l'entreprise en 1994, surprennent leur clientèle en annonçant un nouveau produit : *Le Ricaneux Mousseux*, à 11 % d'alcool. Faite de vin de fraises et de framboises, cette nouvelle boisson est vite adoptée et aimée principalement à cause de sa couleur rosée, ses belles bulles et son arôme de fruits frais. Ce vin mousseux est aussi vendu à la SAQ à coup de 2 000 bouteilles par année.

Toujours en 1995, avec 10 employés à travailler aux cuisines, dans les champs et à l'accueil, la compagnie fait une première percée sur le marché international en se retrouvant en France, pour une promotion ponctuelle des produits artisanaux québécois, dans les magasins Printemps. C'est aussi en '95 que la plus jeune des filles, Nathalie, déménage en France.

En 1996, la Régie des courses et des jeux du Québec (RCJQ) accorde officiellement aux producteurs artisans la permission de vendre directement aux restaurants leurs produits alcoolisés. Ceci permet une plus grande visibilité au *Vin Artisanal Le Ricaneux* et aux restaurateurs de payer moins chers les bouteilles que lorsqu'ils devaient passer par la SAQ.

La compagnie ira une deuxième fois en France, dans la région parisienne, en 1997, pour promouvoir ses produits

dans les hypermarchés E. Leclerc. Le vin est vite apprécié pour son originalité et son goût unique. Les Français qui visitent l'entreprise à Saint-Charles sont souvent sceptiques au début mais suite à une première gorgée, sont rapidement séduits par un saveur qui s'apparente au Porto dans le cas d'un *Ricaneux* plus âgé (par exemple, une cuvée 1991 ou 1992) ou d'une *Rigoleuse*, cuvée 1993.

Aussi, à l'été 1997, le ministère de l'Agriculture choisit quelques emplacements au Québec pour faire l'expérimentation de la culture des petits fruits autochtones du Québec. C'est une chance pour Jacques McIsaac qui reçoit plusieurs plants de sureaux, ronces, amélanchiers, églantiers, pimbina, aronia et le caseiller, hybride entre le cassis et la groseille qui nous vient des fincais. Eventuellement, l'entreprise fera ses propres expériences et mijotera de nouvelles trouvailles.

Une tragédie affecte la famille McIsaac au printemps 1998, soit la mort subite de Madeleine. Dans le chagrin, Jacques et Dominique, épaulés par leurs fidèles employés continuent à travailler excessivement fort pour la survie de l'entreprise, à concevoir des nouveaux produits et à publiciser leur nom qui a maintenant 10 ans ! Pour cet anniversaire, quelques 280 bouteilles de *Ricaneux*, cuvée 1988, sont embouteillées et mis en vente.

Depuis le 1^{er} mai 1998, le *Vin Artisanal Le Ricaneux*, en tant que producteur artisan du Québec, peut rejoindre la clientèle des marchés publics en vendant ses délicieux produits et ses bouteilles de vin en plus de promouvoir la visite de l'entreprise. Ceci est une excellente opportunité pour la compagnie charléenne qui voit son chiffre d'affaire grimper progressivement. En 1998, l'entreprise compte douze (12) employés de mai à octobre, sans compter les quelques 50 cueilleurs, et cinq (5) employés pour le reste de l'année.

5,5 hectares de framboises, 2,5 de fraises en plus d'un hectare de gadelles et de groseilles permettent maintenant d'offrir un plus grand choix de produits. Gelées, confitures, sirops, emballages cadeaux, paniers et bien sûr apéritifs et vin mousseux sont offerts directement à la ferme à des prix très raisonnables. Des projets en développement se dessinent à l'horizon : liqueur de petits fruits et le *Malin Plaisir*, boisson créée conjointement avec la brasserie Schoune (Beauce) qui devrait entrer à la SAQ prochaine-

ment. Aussi, la finalisation du *centre d'interprétation* servira bientôt de lieu éducatif et chaleureux pour quiconque souhaite découvrir le monde merveilleux des petits fruits.

La compagnie reçoit les visiteurs à l'année. Les gens sont cordialement accueillis, dégustent gratuitement les différents produits de la ferme et font un tour guidé des installations de fabrication de vin avec un animateur ou une animatrice. Aussi, la cueillette des framboises est possible en été. Les groupes de dix (10) personnes et plus doivent réserver et un tarif à prix modique est alors demandé pour un traitement spécial !

Pour plus de détails, contactez le (418) 887-3799.



Dégustation par des visiteurs japonais

par Céline Laflamme

* Je tiens à remercier Dominique McIsaac pour sa généreuse contribution à la rédaction de ce texte.

LES ENTREPRISES DE EUGÈNE FRENETTE

Eugène est né à Saint-Charles, le 30 décembre 1913. Il était le fils de Charles Frenette, marchand de tabac, né à Cap Santé en 1882 et de Graziella Prévost, née à Saint-Charles en 1886. Il a étudié au Collège de Lévis, au Collège Sainte-Anne et fait des études en anglais à Charlottetown vers l'âge de 20 ans.

1937 – Il travaille à la Banque Nationale de Saint-Charles. Puis, il est transféré à la Banque Nationale du Cap Saint-Ignace.

1940 – Il s'associe avec Emmanuel Garon, père de Jean Garon, et ouvre la pharmacie en gros « Frega » qui était située en face du couvent. La commerce est vendu à Ovilá Prévost trois ans plus tard. Eugène achète les brevets Epatex (contre les verrues) et Asudo-Ped (contre la transpiration des pieds).

1943 – Il se marie avec Monique Dubé, fille de Octave Dubé et de Yvonne Deschênes, le 17 août à Saint-Charles.



Eugène Frenette et Monique Dubé

1944 – Au printemps, Eugène rencontre un Italien à Sorel qui lui apprend une recette de plâtre. Les bibelots sont rares au temps de la guerre et donc très en demande. Il emploie sept à huit personnes pendant deux ans. Il vend le commerce deux ans plus tard à Jacques Lessard.

1945 – La famille déménage au 8 de la Gare où résidait auparavant la famille de Emmanuel Garon.

1946 – En avril, il construit un garage et fait aussi le commerce d'autos usagées. Ce garage, situé sur le site actuel du Jardin de Capri, a brûlé en février 1948.

1947 – À l'automne, dans le hangar du 8 rue de la Gare, les gens ont la possibilité de faire du patin à roulettes, de jouer au jeu de serpents et échelles les jours de la semaine et de danser la fin de semaine.

1948 – En mai, construction et ouverture du Jardin de Capri

sur le terrain du garage incendié. Le premier repas de mariage fut celui de Madeleine Guillemette et de Clément Larochelle au printemps 1948. Plusieurs artistes connus aujourd'hui ont présenté leur spectacle, par exemple : Alys Roby, Ti-Gus et Ti-Mousse, Olivier Guimond, Pierrette Roy, Rose Ouellet (la Poune), Jeanne D'Arc Charlebois... Jean Baillargeon, illustre lutteur, a été agent de sécurité. Le commerce est vendu à Émile Carrier le 25 octobre 1974.

1952 – À l'automne, construction du cinéma Alouette par Ivanohé Ruel. Eugène achète le cinéma de ce dernier le 6 juillet 1956 et l'opère jusqu'en 1977. M. Wilfrid Ruel, M. Fernand Vachon, ses fils Clermont et Mario en sont les opérateurs. Mlles Aline Laflamme, Nicole Leblanc et toute la famille Frenette en sont les employés. Au cinéma, il y a aussi présentation de spectacles : la troupe de Jean Grimaldi, le Grand Sahib et plusieurs magiciens...

1958 – Achat de terrains du Lac de l'Église à M.P. Émile Rancourt de Danville. Il vend une partie des terrains à Laval Ruel en 1976.

1961 – Achat d'un deuxième cinéma, le Cinéma Sombbrero de L'Islet. En 1975, il le vend à M. Gagné.

1977 – Il transforme le cinéma Alouette en salle de billard et en marché aux puces.

Eugène était très sportif, il aimait le tennis, le croquet, le ski, le billard et les échecs. Tous les dimanches matins pendant plusieurs années, il jouait aux échecs avec M. Jules Corriveau. Il a fait partie du premier comité de terrain de jeux au temps du curé Côté. Il est décédé le 29 septembre 1979, à l'âge de 65 ans.



Le Jardin de Capri

par Monique Dubé

ULTRAFORT INC.

ULTRAFORT INC. est une compagnie qui fait la vente et la distribution de produits pétroliers de toute sorte. Ses débuts remontent au 2 février 1978 et elle opérait sous le nom « LES HUILES ST-CHARLES INC. ». L'idée de Gilles Rochefort de partir en affaires dans ce domaine lui est venue au moment où il travaillait pour SONIC, une compagnie pétrolière indépendante.

Lors d'un chargement à la raffinerie ULTRAMAR, il rencontra un distributeur indépendant de Victoriaville, Yves Hamel, qui lui suggéra de se partir en affaires et de devenir lui aussi un vendeur indépendant; son premier fournisseur fut E. HAMEL INC.

LES HUILES ST-CHARLES INC. avait comme place d'affaires le sous-sol de la résidence familiale au 12, avenue Sophie. À ce moment, la société ne comptait qu'une centaine de clients et était administrée par Jocelyne Breton et Gilles Rochefort.

Dans les années 1980, un représentant de la raffinerie ULTRAMAR proposa à Gilles Rochefort de s'approvisionner directement de cette compagnie. Il accepta l'entente et devint même un livreur pour la compagnie ULTRAMAR sur la rive sud et la rive nord. À partir de ce moment, LES HUILES ST-CHARLES INC. ont continué de s'approvisionner chez ULTRAMAR et le territoire de distribution s'est étendu bien au-delà de la région de Bellechasse.

Une dizaine d'années s'est écoulée, et, c'est en 1989 que Jocelyne et Gilles décidèrent de construire un édifice qui servirait de bureau, d'entrepôt pour les produits pétroliers et de garage pour remiser les camions-citernes. Le garage fut donc bâti au 201, avenue Boyer, et devint le premier commerce à s'installer dans le parc industriel du village.

De concert avec ses employés, Gilles Rochefort eut l'idée de modifier la raison sociale de l'entreprise et, six mois plus tard, LES HUILES ST-CHARLES INC. sont devenues ULTRAFORT INC.

Tous ont contribué à l'expansion de l'entreprise; et le propriétaire tient à souligner le travail assidu des secrétaires, Jocelyne Breton et Ginette Carrier; et le dévouement des chauffeurs Émile Langlois, Jean-Jacques Roy, Jean-Guy Boulanger, Richard Turgeon et Yves Lacasse.

par Jocelyne Breton-Rochefort

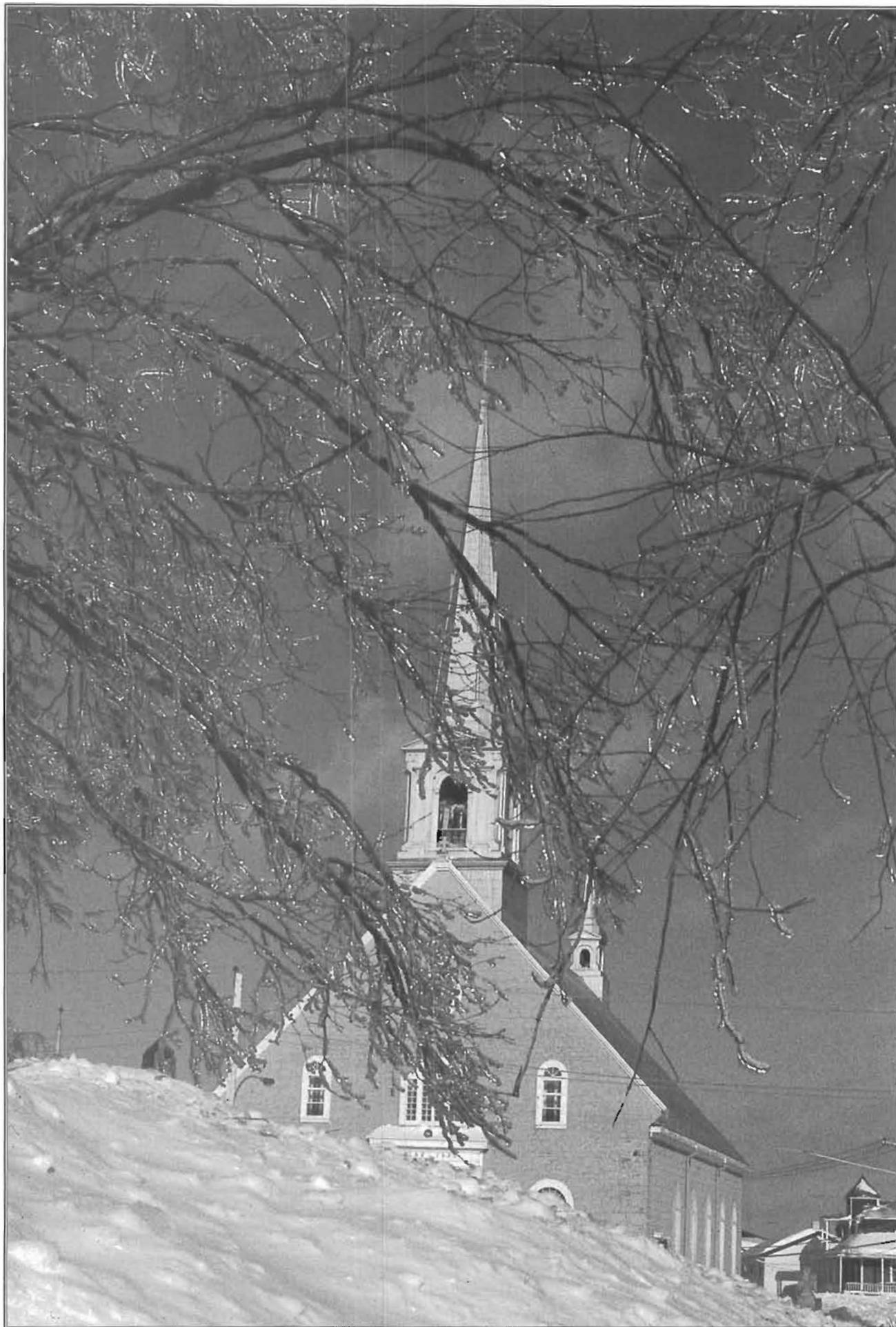
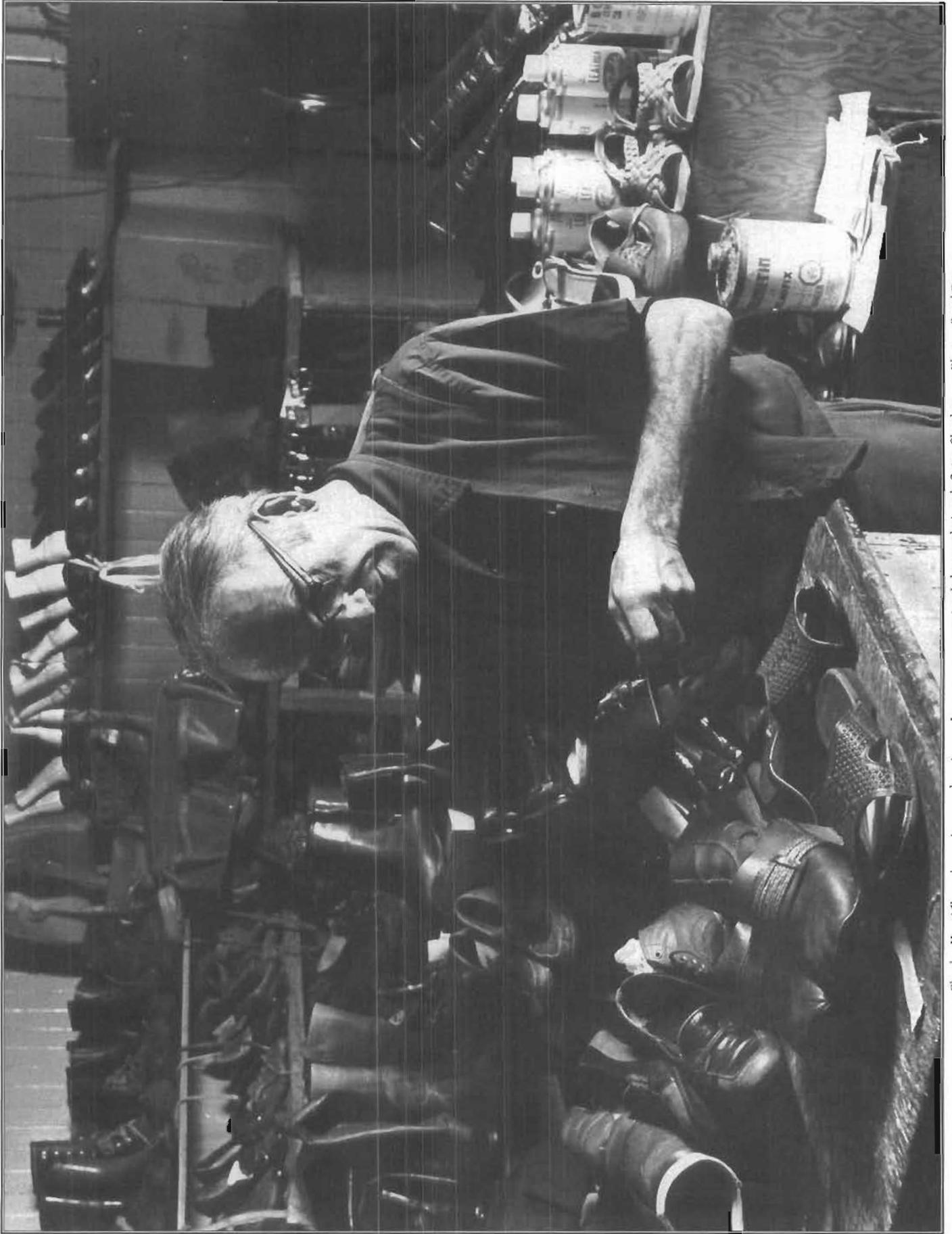


Photo - Abbé Jacques Michaud, Saint-Étienne-de-Lauzon



Le presbytère de Saint-Charles, 1973 — Photo : Abbé Jacques Michaud, Saint-Étienne-de-Lauzon



Charles-Henri Fournier, artisan cordonnier — Longtemps au service de la population de Saint-Charles — Photo : Cami Frenette



Philippe Côté, artisan orfèvre, bijoutier, horloger, photographe et avant-gardiste en matière de transport, vers 1925



Le docteur Alexandre Nadeau, médecin à Saint-Charles pendant plus de 50 ans — Photo : Carol Grenette

La Vieille Église de Saint-Charles-Borromée

Sur Rivière Boyer
(Comté de Bellechasse)
en 1928
à l'occasion de son centenaire



SON HISTOIRE
SES SCULPTURES SON TRÉSOR

D'après le Livre des Comptes-rendus et délibérations de la Fabrique

Texte et clichés, à moins d'indication contraire, de l'abbé Georges Côté, curé de Saint-Charles.

Nihil obstat.

C. Gagnon. Pter,
Censor deputatus.

Quebeci, die 18a feb. 1930.

Imprimatur

fr. Raymundus-Ma CARD. ROULEAU, O.P.,
Archpus Quebecensis

Quebeci, die 19a feb. 1930.

Lettre – Préface

DE

Monsieur Amédée Gosselin, P.A.

EX-RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
ET ENFANT DE SAINT-CHARLES.

MONSIEUR LE CURÉ,

J'ai lu avec un vif intérêt les quelques pages que vous avez consacrées à l'église de Saint-Charles de Bellechasse dont vous avez fêté le centenaire l'an dernier. Ce sera du neuf pour la plupart de vos lecteurs.

Votre église, j'allais dire notre église, puisque j'y suis attaché par des liens très forts, est l'une des plus intéressantes parce que l'une des plus artistiques qui soient dans le diocèse. Ce qui en fait surtout la valeur, ce sont ces belles sculptures en bois: qu'il s'agisse de la voûte, de la corniche ou du rétable, toutes sont d'une distinction, d'un fini, d'une délicatesse rares pour le temps, et que l'on ne rencontre pas souvent même dans nos anciennes églises de la région de Québec. Avec une toilette rafraîchie mais toujours sobre, l'église de Saint-Charles restera, avec quelques autres déjà connues, parmi les plus beaux spécimens de la mesure et du goût de nos anciens architectes et sculpteurs des dix-septième et dix-huitième siècles.

Vous avez bien fait de signaler aussi certaines pièces de ce que vous appelez, avec raison, le trésor de votre église. Ce trésor en vaut d'autres, sinon pour la quantité du moins par la qualité. La lampe du sanctuaire, pour ne mentionner que cette pièce d'argenterie, est un bijou. Quant au tableau de " saint Charles ", sans être un chef-d'œuvre, il n'est peut-être pas la croûte que l'on pourrait croire à première vue.

Bref, vos notes, si sèches qu'elles puissent vous paraître, seront bien accueillies, j'en suis sûr, par tous ceux qui savent apprécier les belles choses du passé. Vos paroissiens les premiers comprendront mieux pourquoi ils doivent être fiers de leur ancienne église, et les amateurs de l'art canadien, devenus plus nombreux en ces derniers temps, vous sauront gré de leur avoir fourni une documentation substantielle, agrémentée d'une illustration copieuse et très bien réussie.

En même temps que je vous offre mes félicitations, je souhaite à votre travail le plus bienveillant accueil.

Veillez agréer, Monsieur le Curé, l'assurance de mes sentiments dévoués en N.-S.,

Amédée GOSSELIN, prêtre

Séminaire de Québec,

8 juillet 1929.

Anno Dni 1762. Sumponte Benedicto 149. Legante in Gallia
 Ludov. 16. Pontifex Henrico III. Dubril de Pontbriand,
 Gubernatore Angli Duquesne, fratre Joanne Bigot, 7^o pastore
 Ludov. Sarault, templi hujus Deo Decati sub invocatione Caroli
 a Petro transpore parochus & Michaelis pastore Benedicto
 et pontis in primarius lapis. Die 7^o Mens Augusti. Specialis Curia
 Pontalis Joannes Pontier

Hodie - 4^o Maii an 1757 prima missa celebrata in suprad.
 + secundum gratia
 solida & iuxta licentiam nobis ab Illustrissimo & Reverendissimo Henrico III.
 Dubril de Pontbriand concessam et quod anni die octobris 29^o suprad.
 templi Benedicti solemniter facta et ab infra scriptis si Joanne Mead
 et an ultima missa celebrata in sacella. Dominus pro lateralis

L. Sarault
 pastor Caroli

Cliche Philippe Côté, St-Charles

Le livre des délibérations de la Fabrique s'ouvre en 1750, le 12 juillet, par une ordonnance autographe de Monseigneur le Pontbriand au sujet de la construction de l'église. L'ordonnance de l'Évêque est suivie d'une note écrite en latin par le premier curé de Saint-Charles, Messire Louis-Pascal Sarault.

Nous reproduisons ci-haut cette note intéressante, avec transcription latine et traduction française en regard.

TRANSCRIPTION LATINE

Anno Dni 1752 Sum. Pont. Benedicto 14°, Regnante in Gallia Ludov. 15°, Antistite Henrico M. Dubreuil Depontbriand, gubernatore Angel. Duquesne, praetore franc. Bigot, lo pastore Ludov. Sarault, templi hujus Deo Dicati sub invocatione Sti Caroli a D° petro Chaufour parochiae Sti Michaelis pastore Benedictus et positus est primarius lapis, Die 7a mensis Augusti. Speciales curas contulit Joannes Gontier.

L. Sarault, pter.

HODIE-8^a Maii an. 1757 prima missa celebrata est in suprad. ecclesia nondum perfecta juxta licentiam nobis ab illustrissimo ac Reverendissimo Henrico M. Dubreuil Depontbriand concessam : et ejusd. anni Die octobris 29^a suprad. templi Benedictio solemniter facta est ab infra scripto. Die 31^a eorumd. mensis et an. ultima missa celebrata est in sacello domus presbiteralis.

L. SARAULT, pter,
pastore a Sto Carolo.

TRADUCTION FRANÇAISE

L'an de grâce 1752, sous le Souverain Pontificat de Benoît XIV, le règne en France de Louis XV, l'épiscopat de Monseigneur Henri-M. Dubreuil de Pontbriand, Angel. Duquesne étant gouverneur, Franc. Bigot intendant, Louis Sarault premier curé, la première pierre de ce temple dédié à Dieu sous le vocable de saint Charles a été bénite et posée par Messire Pierre Chaufour, curé de la paroisse de Saint-Michel, le 7 du mois d'août. Jean Gontier y apporta un soin particulier.

L. SARAULT, ptre.

Aujourd'hui, le 8 mai de l'an 1757, la première messe a été célébrée dans la susdite église non encore terminée, par une permission à nous concédée par l'Illustrissime et Révérendissime Henri-M. Dubreuil de Pontbriand; et le 29 octobre de la même année la bénédiction solennelle du temple susdit a été faite par le soussigné. Le 31^{ème} jour des dits mois et an fut célébrée la dernière messe dans la chapelle du presbytère.

L. SARAULT, ptre,
curé de St-Charles.

La vieille Église de Saint-Charles

Son histoire

L'ÉGLISE aujourd'hui centenaire de « Saint-Charles sur Rivière Boyer » n'est pas toute entière de 1828 : son sanctuaire est celui de la première église, qui date de 1752. Cette première église fut construite en pierre, sur une terre de 1 arpent par 35 donnée en 1749, par Charles Couillard, Seigneur de Beaumont, pour église, presbytère et usage du curé.

L'ordonnance de l'Évêque de Québec, Monseigneur de Pontbriand, « donnée à Saint-Charles, dans le cours de nos visites, le douze juillet mil sept cent cinquante » stipule « que l'église ait trente-trois ou trente-quatre pieds, de large de dedans en dedans, afin que l'on puisse dans la suite l'allonger considérablement sans être obligé de démolir ce qui aura été fait... Il faut que la longueur de l'église de dedans en dedans soit au moins de quarante-cinq pieds; si les habitants la veulent faire plus longue nous y consentons volontiers. Nous permettons de faire le portail en bois parce que dans peu de temps on sera obligé d'allonger l'église et pour cette raison nous n'ordonnons point de faire un clocher. Il suffira de le faire lorsque l'église sera dans sa perfection. »

Quelle fut la longueur de la première église?

Aucun document de nous renseigne sur ce point. Des notes manuscrites son signées, mais dont l'authenticité ne fait point de doute, et qui du reste sont exactes sur les autres points, nous ont été laissées par Mlle Marie Tanguay, institutrice, morte en 1884 à l'âge de 55 ans, qui affirment que l'église fut allongée en 1765.

Mais cette affirmation paraît erronée. Une telle rallonge d'environ 40 pieds faite à une église de 45 pieds a dû coûter quelque chose et n'a pas pu passer inaperçue; or il n'en est fait mention nulle part dans les livres de la Fabrique ni dans les documents de l'époque. M. le curé Sarault rend ses comptes en 1758, et il n'est plus question de maçonnerie ni de construction avant 1828 : on ne mentionne que des travaux de parachèvement intérieur.

D'autre part, il est certain, par les comptes-rendus de Messire Sarault, que la première construction était surmontée d'un clocher, ce qui n'aurait pas eu lieu si le portail eût été en bois et temporaire. On possédait d'ailleurs une cloche de 250 livres, depuis 1749.

Il semble donc hors de doute que les habitants de

la Rivière Boyer profitèrent de la permission que leur accordait Monseigneur l'Évêque de bâtir une église de plus de 45 pieds de longueur et lui donnèrent immédiatement ses dimensions définitives.

Quoi qu'il en soit, l'église qui fut agrandie en 1828 mesurait 34 x 82 pieds français(1) « de dedans en dedans » : on retrouve parfaitement conservés sous l'église actuelle les fondations de la première église; sur le mur non entièrement démoli de l'ancien portail s'appuient les colonnes du jubé d'aujourd'hui.

La bénédiction de la première pierre, par Messire Pierre Chaufour, curé de Saint-Michel, eut lieu le 7 août 1752. Les travaux se continuèrent les années suivantes et furent terminés en 1757. Cette année-là Messire Louis-Pascal Sarault, missionnaire depuis 1749, est nommé premier curé de Saint-Charles. Il célèbre la première messe dans la nouvelle église, le 8 mai, et en fait la bénédiction solennelle le 29 octobre.

La construction avait coûté 5,927 livres et 5 sols(2) (\$988.00). En 1758 Monsieur Sarault rend « devant la paroisse assemblée les comptes de la Bâtisse de l'église » :

« payé pour la maçonnerie	1,147	livres
« payé à Joseph Nadeau charpentier pour comble et clocher	900	«
« payé à pierre parent pour pierre de taille	589	«
« payé à Jacques Lisse pour huit fournées de chaux	300	«
« payé pour soixante-dix pots d'eau-de-vie	150	«
« payé à Jean Lacasse couvreur en bardeaux	386	«
« payé à M. Tauret menuisier pour portes et croisées	325	«
« payé à Jean Gontier menuisier pour le plafond	136	«
« payé pour cent milliers de clous à bardeaux	409	«
« payé à Jean Nadeau, galfat	20	«
« La cotte part du guerrier	75	«

(1) L'ancien pied français vaut 1.0658 pied anglais actuel

(2) Livre française de 20 sols, 6 livres valent \$1.00.



PETITS ANGES

conservés dans la chapette Sainte-Anne, qui remontent très probablement à 1758— sans nom de sculpteur.

- « payé à Crépeau, forgeron, pour la croix150 “
- « payé au nommé Morin pour deux coqs de fer blanc36 “
-”

Les comptes-rendus sont signés de Jean Côté, J (Joseph) Nadeau et L. Sarault, ptre.

Que si l'on veut connaître le mode de prélèvement des fonds nécessaires, une note dont M. Sarault fait précéder sa reddition de comptes nous l'explique en détail :

« NOTE : Il n'y a point eu pour cette Bâtisse de réparation d'argent, chaque habitant m'a donné ce qu'il a voulu. Le plus grand nombre n'ont rien donné; c'est par le moyen des quêtes faites ici et ailleurs et par ce que Monseigneur a bien voulu donner, qu'on a fourni à la dépense; et aussi par le produit de différentes choses comme Bœure, œufs, lard, filasse, etc., apportés par les habitants et vendus à la criée; or le produit de tout cela a été mis dans le coffre de l'église, et porté en recette sur le compte du marguillier en charge; ainsi on n'a point tenu d'autre recette. »

Dans les années qui suivirent on s'occupa de compléter le mobilier et de parfaire l'intérieur.

Déjà en 1755 on avait « payé à MM. Navy & Lefebvre, négociants, 405 livres pour le tableau de s. Charles et son quadre ».(1)

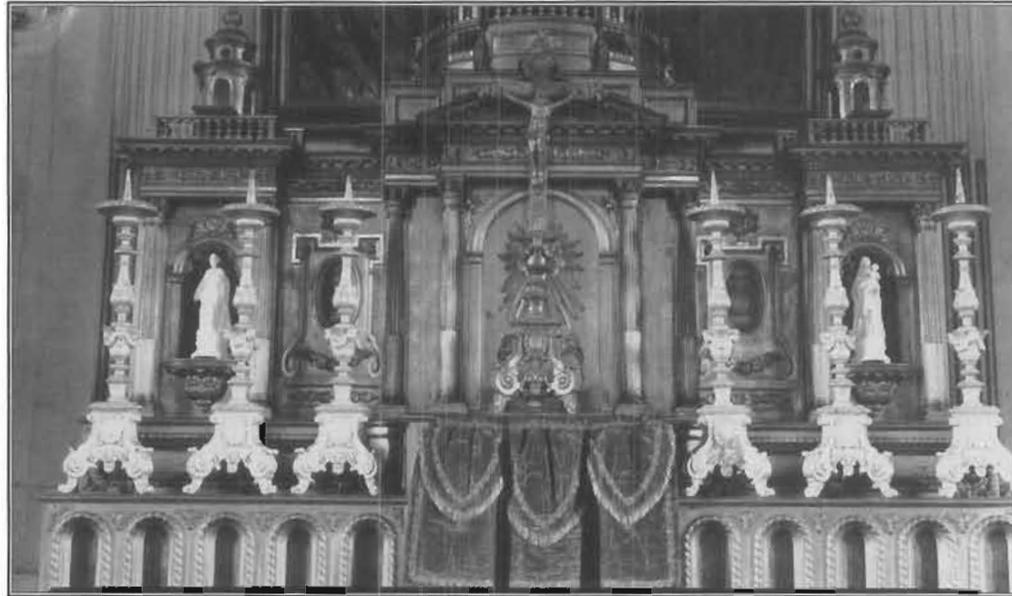
- En 1757 « payé à Joseph Nadeau pour une garniture de chandeliers sculptés (*conservés dans la sacristie*)72 livres
- « au même pour le chandelier pascal (*encore en usage en 1928*)60 livres
- En 1758 « payé au sculpteur pour un tabernacle et deux anges900 livres
- « pour un encensoir d'argent » (*encore en usage*) .275 livres
- En 1765 « payé aux sculpteurs pour deux statues60 livres
- « aux dames Ursulines pour argenter les dites statues, dix écus30 livres
- En 1772 « pour deux statues .156 livres
- Dans les années 1772-73 et 74 on a payé à Baillargé pour un rétable ...
-1600 livres
- pour la chaire et le banc d'œuvre657 livres

(1) Ce doit être celui qui surmonte encore le maître-autel: on ne voit nulle part qu'il ait été remplacé. Il y a bien en 1870, une résolution de Fabrique à l'effet de « commander un nouveau tableau du patron de la paroisse à cause de l'extrême vétusté de celui qui existe présentement au-dessus du maître-autel », mais on ne trouve pas dans les comptes de fabrique que tel tableau ait été acheté ou payé: en outre, les vieillards d'aujourd'hui, qui avaient vingt ou vingt-cinq ans à cette époque, et qui se souviennent fort bien du changement d'autel qui eut lieu en 1870, ne se souviennent pas d'avoir jamais vu au-dessus de l'autel un autre tableau que celui qui existe aujourd'hui.



TOMBEAU D'AUTEL DE LA PREMIÈRE ÉGLISE

conservé dans la chapelle des processions dédiée, à sainte Anne, qui date de 1758, selon toutes probabilités. Photo : Robert Richer



GARNITURE DE CHANDELIERS AVEC CRUCIFIX, EN BOIS
sculptés par Joseph Nadeau (de l'Isle d'Orléans?), en 1757.



CHANDELIER PASCAL
EN BOIS,
sculpté par le même
Joseph Nadeau, en 1757,
et payé 60 livres (\$10.00).
Il est encore en usage.

LE CRUCIFIX
Cliché C.M. Barbeau, Ottawa



En 1775	« payé pour une statue de saint Charles (<i>aujourd'hui disparue</i>)36	livres
En 1778	« pour une cloche pesant 312 livres748	“
En 1782	« payé à M. Levasseur pour une statue144	“
En 1783	« payé à M. Levasseur pour quatre statues672	“
En 1786	« payé à M. Ranvoizé orphèvre pour burettes d'argent94	“
	« à M. Ranvoizé pour un bénitier d'argent324	“
En 1793	« payé à M. Amiot pour un christ d'argent319	“

De 1802 à 1809 on fait à l'église et à la sacristie des réparations assez considérables : ainsi en 1806 on paye pour « un autel à la romaine » 900 livres; et on avance « à Maître Quévillon, sculpteur et architecte », une somme de 1,320 livres que l'on complète, en 1809, par une autre de 3,100 livres pour le plafond de l'église, sculpture faite et posée au rétable et divers autres ouvrages; plus 999 livres « pour dorure posée sur ledit ouvrage », et 517 livres et 18 sols pour « pension pendant trois mois des ouvriers de Maître Quévillon ».

La décoration artistique ne faisait pas défaut à la première église de Saint-Charles. On pourra s'en rendre compte par l'extrait suivant des papiers de la Succession Sarault, conservés aux archives du Séminaire de Québec :

« Je soussigné m'oblige de faire en peinture, pour l'église de St Charles 1° un dais au dessus de l'autel

dont je dorerai les soupandes qui y sont en bois en or fin la bordure seulement et peindrai le reste de nouveau. 2° sept tableaux proportionnés aux trumeaux que j'ai vus; un représentera le Christ et les autres six apôtres. Je fournirai tout; les peintures et la toile. 3° un St. Esprit au dessus du sanctuaire aussi en peinture sur toile. 4° St. Jean Baptiste pour les fonds pareil à l'Estampe qui y est et ce pour les prix et somme de dix-huit portugaises huit cent soixante quatre livres. A St Charles le 23 mars 1789. J'ai reçu à compte neuf portugaises. Je livrerai l'ouvrage et le poserai moi-même dans le cours de juin prochain.

(signé) : LOUIS DE HEER,
avec paraphe.
peintre. » (1)

Que sont devenus ces tableaux?

Ils n'ont pas été incendiés à Saint-Charles. Ont-ils été vendus, donnés à quelque autre église ou à quelque communauté religieuse? Dieu le sait!

Enfin vient 1828 l'année de la *Reconstruction*. De la première église il ne restera que bien peu de chose : les murs du sanctuaire; tout le reste va disparaître; même la chaire et le banc d'œuvre fait par Baillargé ne seront pas transportés mais remplacés.

Tout la sculpture de l'église actuelle est l'œuvre d'André Paquet « d'après un plan dressé par Maître Baillargé », et approuvé, ainsi que le choix du sculpteur, par le Grand Vicaire Demers, le 20 décembre 1832.

(1) Extrait dû à l'obligeance de M^r Amédée Gosselin



ANGES ADORATEURS

en bois doré, attribués à Levasseur, en 1783. L'église en possède quatre.

Voici comment Monsieur Perras, le curé du temps nous raconte les travaux de cette reconstruction :

« Extrait de mon journal, pour la satisfaction de mademoiselle Turgeon.

J. Perras ancien curé de St-Charles.

Les habitants de St-Charles s'étant décidés, en 1827, à réédifier leur église, trop petite pour la population, crurent devoir conserver le rond point de l'ancienne, qui n'avait point de chapelles, pour former le sanctuaire de la nouvelle; ayant donc fait un retrait nord et sud de huit pieds qui forment les deux chapelles ils continuèrent des longs pends afin de donner à cet édifice une longueur de 118 pieds français sur cinquante de largeur et vingt-sept de hauteur à prendre du plancher de la nef. La première pierre fut en conséquence posée le matin du 25 juillet 1827; les maçons travaillèrent pendant quatre semaines et conduisirent l'ouvrage aux fenêtres; ils reprirent le 2 juin de l'année suivante et, nonobstant les fréquents mauvais temps, on posa le comble le 31 juillet. L'église fut bénite et la première messe célébrée le cinq octobre fête du St-Rosaire. Cette église a été bâtie en cinq mois; et comme on avait renfermé l'ancienne dans la nouvelle, on a continué d'y faire l'office jusqu'au 26 juillet 1828. Dans l'intervalle de ce jour au 5 octobre on a célébré la messe dans la chapelle Sainte Anne.

L'accord et le zèle ont été parfaits entre les habitants, sans avoir cependant pris la voie légale; chacun travaillant de bonne volonté. Le marguillier en exercice d'alors, Louis Pépin dit Lachance, s'est extraordinairement distingué dans cet œuvre, paraissant chaque jour sur le chantier, volant à la tête des corvées, avançant libéralement son argent, au point que le corps des marguilliers crut devoir lui en faire un remerciement public; comme on peut le voir dans le livre des comptes et ordonnances déposés aux archives de la fabrique. On est à la veille de commencer une voûte d'un assez joli goût.

Ignace Ruel père s'est aussi montré continuellement zélé et est encore, tous les jours, prêt à donner son temps et son argent. Son extrême générosité lui a mérité la possession gratis, sa vie durant, d'un banc joignant celui du Seigneur.»

Les travaux de maçonnerie furent confiés à François Audet dit Lapointe de Sainte-Claire, qui entreprit de les faire pour la somme de 525 livres courant (contrat du 9 juillet 1827); tandis que

Guillaume Turgeon, de Saint-Gervais, entreprenait les portes et châssis « pour et moyennant le prix et somme de deux livres et dix shillings du cours actuel de cette province de Bas Canada par chaque ouverture ». (Contrat, 19 novembre 1827.) (1)

La nouvelle église *vidée* de l'ancienne qu'elle renfermait, est définitivement ouverte au culte le 5 octobre 1828. Il reste, encore à finir l'intérieur : ce sera l'œuvre d'ANDRÉ PAQUET dit LAVALLÉE; elle ira de 1830 à 1838. C'est la partie intéressante : nous lui consacrerons un chapitre à part.(2)

Durant le siècle écoulé de 1828 à 1928 l'église subit encore quelques modifications importantes.

En 1842, le même André Paquet construit un clocher, dans lequel on installe un premier carillon de trois cloches (Mears), bénites le 16 juin 1842 par Monseigneur Turgeon, Coadjuteur de Monseigneur Signay.

En 1844, André Paquet encore fait pour l'église une balustrade en bois de merisier, pour la somme de 30 livres courant.

En 1845 une requête signée de 153 francs tenanciers demande l'autorisation de construire une nouvelle sacristie, pour remplacer l'ancienne devenue trop petite et trop vieille. La dite sacristie est construite, de 1846 à 1850, par Charles Bernier.

En 1848, on fait faire et poser à l'église des châssis doubles, par Damase Dagneau.

En 1853, un agrandissement du jubé, par André et Joseph Paquet.

En 1857, on démolit les deux tours du portail « dont l'une est en bois et tombe de vétusté, et l'autre en pierre, et ne mérite pas d'être terminée », écrit M. le curé Martineau à Sa Grandeur Mgr Baillargeon; on les remplace par des escaliers intérieurs.

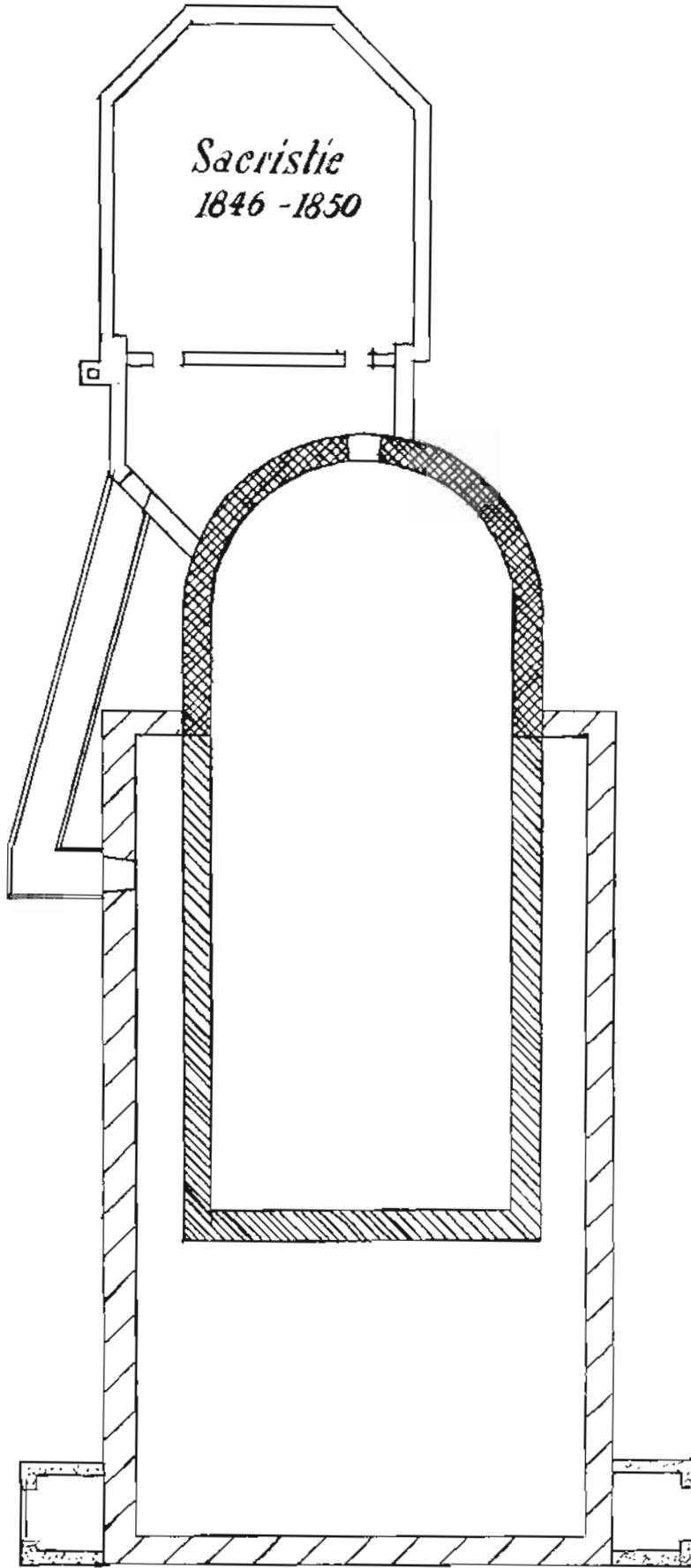
En 1859, on achète « une garniture de chandeliers avec croix, bronze argenté, pour le maître-autel », pour la somme de 45 livres courant.

En 1862, l'église est munie de bancs neufs (113) en noyer tendre, faits par Eugène Duval, de Québec.

En 1870, on décide que « le tabernacle du maître-autel n'étant plus en rapport avec le reste de l'église, il convient d'en faire faire un neuf ». Ce travail fut confié à Alphonse Dion, architecte, de Lévis, qui exécuta un autel complet et le fit dorer à Québec par E. Bailey, comme il appert par le devis conservé dans les archives de la paroisse.

(1) Désormais, c'est la livre anglaise qui est en usage. Elle vaut \$4.88.

(2) André Paquet dit Lavallée est né à Saint-Charles, et a été baptisé à Saint-Gervais le 2 décembre 1799; décédé à Québec le 22 mai 1860.



Sacristie
1846 - 1850

Église actuelle



Partie de 1752
Partie de 1828

Première église



Partie conservée
Partie démolie

Tours



démolies en 1857

Échelle 1/20 = 1.00m

Le tombeau de l'autel était à panneaux interchangeables; il fut modifié plus tard, en 1918, par F.P. Gauvin, sculpteur, de Québec, qui fit les tombeaux des trois autels actuels.

En 1872, grosses réparations au presbytère. La Fabrique fait « faire par M. Ant. Pampalon, en même temps que les cheminées, un bon coffre de sûreté en briques, avec porte de fer doubles, dans le presbytère ».

En 1874, un clocher neuf vient remplacer celui d'André Pâquet en 1842; il est entrepris par David Gosselin, de Saint-Sauveur de Québec, d'après les plans de Z. Perrault, pour la somme de \$1,050.00. On profite de l'occasion pour faire installer sur le rond-point un petit clocher (\$350.00), qui recevra plus tard, en 1896, la petite cloche du carillon de 1842. Cette même années 1874, l'église subit d'autres réparations assez importantes, dont le coût total s'élève à \$4,000.00 : on tire les joints, on peinture les murs de l'église à l'extérieur et on couvre en bardeaux.

En 1881, échange de l'ancien « orgue Stein, acheté du temps de M. Villeneuve », contre un Mitchell, de \$1,150.00.

En 1888, une requête des paroissiens ayant demandé un agrandissement du jubé ou la construc-

tion d'arcades latérales, la Fabrique décide d'obstruer l'allée centrale par une rangée de bergères.

En 1891, sous Monsieur Cloutier, grands travaux de peinture, exécutés par Jos. Gauthier & Frère, de Québec : l'extérieur au complet, de même que l'intérieur, y compris la dorure des trois autels, de la voûte et de la corniche, de la chaire et du banc d'œuvre.

En 1896, sous Monsieur Beaudoin, bénédictions de trois nouvelles cloches Mears, achetées par M. Cloutier.

En 1897, on installe un système de chauffage central à l'eau chaude. Les vieux poêles disparaissent pour toujours.

En 1898, les lampes à pétrole disparaissent à leur tour; elles sont remplacées par le gaz acétylène.

En 1905, sous Monsieur Pagé, bénédiction d'un troisième carillon de trois cloches Havard, achetées par M. Beaudoin.

En 1911, l'église est encore trop petite. Pressé par la nécessité, on prolonge le jubé d'une profondeur de quatre rangées de bancs,—ce qui l'amène presque au milieu de la nef,—en ayant soin toutefois de conserver les sculptures qui en décoraient la partie antérieure. Du même coup, on enlève les statues de bois qui



Statues de 6 pieds en bois,
sculptées dans une seule bûche,
qui ornaient autrefois le
portail de l'église
Attribuées à LEVASSEUR, en 1772.





Statues en bois
sculptées par
LOUIS JOBIN
en 1880.



ornaient le portail de l'église, et les niches sont remplacées par des fenêtres.

En 1918, les tombeaux des trois autels sont « refaits à neuf, en bois doré, suivant le style même des autels ». Ce travail est exécuté par F.-P. Gauvin, sculpteur, de Québec.

En 1925, l'électricité est substituée au gaz acétylène, pour l'éclairage de l'église.

En fin, en 1928, les paroissiens font cadeau à leur

église, à l'occasion de son centenaire, d'un superbe tabernacle en acier, à l'épreuve du feu, de \$450.00, fait par la Compagnie Statuaire Daprato.

Et voilà terminée la série des modifications qu'a subies notre vieille église, au cours de son siècle d'existence. Il nous faut maintenant revenir à 1830 pour étudier en détail ce que notre église contient de plus intéressant :

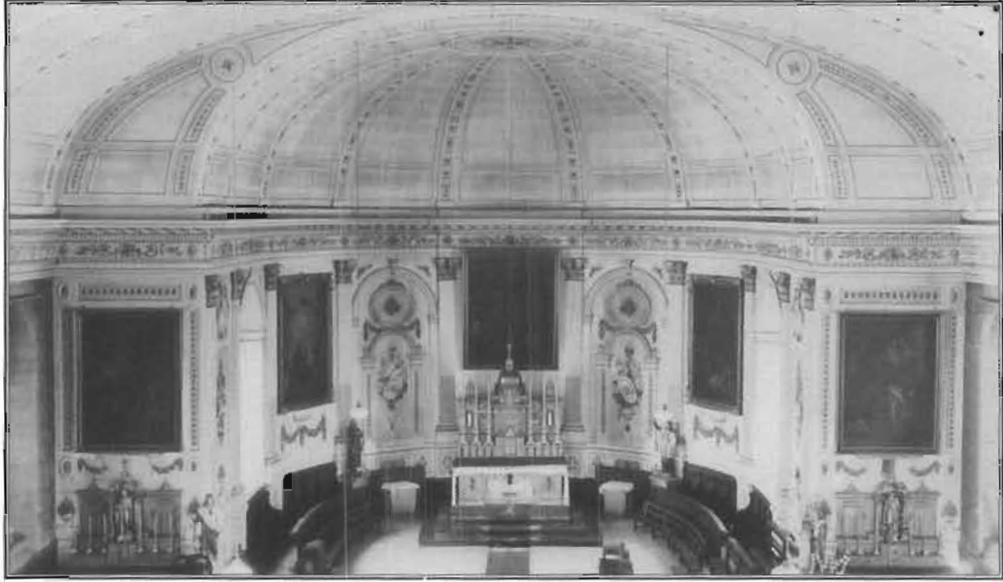
Ses sculptures

« L'église de Saint-Charles est l'une des plus belles de la Province, nous écrivait M. Marius Barbeau, conservateur du Musée Victoria, à Ottawa, au retour d'une visite qu'il nous fit, l'été dernier. Son style, ses contours et sa boiserie intérieure ont une distinction qui convient à un temple; son architecture tient de la tradition fondée au Canada par Monseigneur de Laval, à son École des Arts du Cap Tourmente, en 1669; ses argenteries comptent parmi les plus riches et les mieux conservées, et le nombre de ses vieilles statues en bois n'est peut-être surpassé ailleurs. »

C'est que, en effet, la boiserie intérieure de l'église de Saint-Charles est l'œuvre combinée de Thomas Baillargé de d'André Pâquet, son élève.

Les archives de la Fabrique possèdent d'André Pâquet trois contrats principaux ou « marché », comme on disait alors. Le premier est du 3 novembre 1830. Il a trait à la construction de la voûte, que le dit André Pâquet entreprend pour la somme de 425 livres courant (\$2,000.00).

L'entrepreneur ayant en sus de son contrat fait à la voûte des décorations appropriées, que l'on admire



INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE



ÉVANGILE



PANNEAUX DU RÉTABLE

ÉPÎTRE



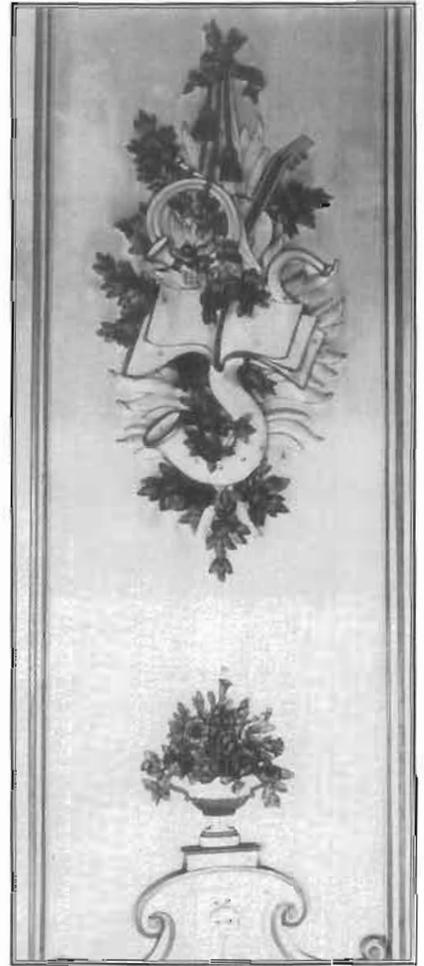
Détail
ÉPITRE



LES TRÔNES
Vue d'ensemble.



Détail
CORBEILLE DE FLEURS



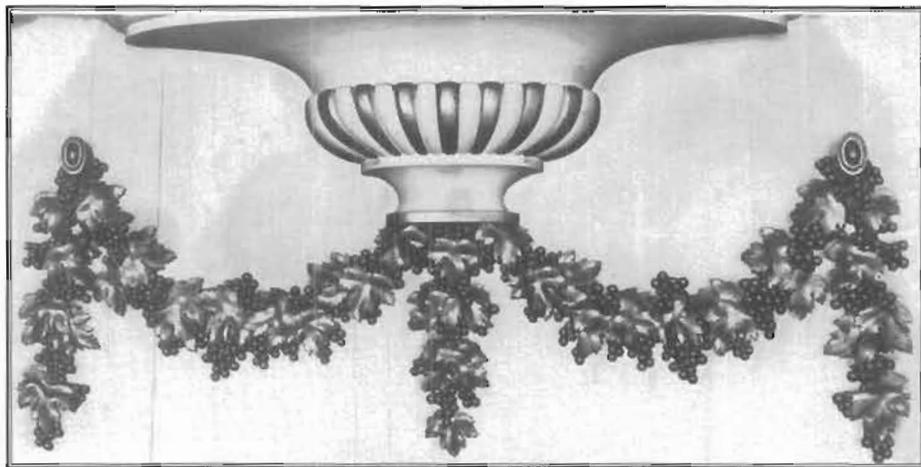
Détail
ÉVANGILE



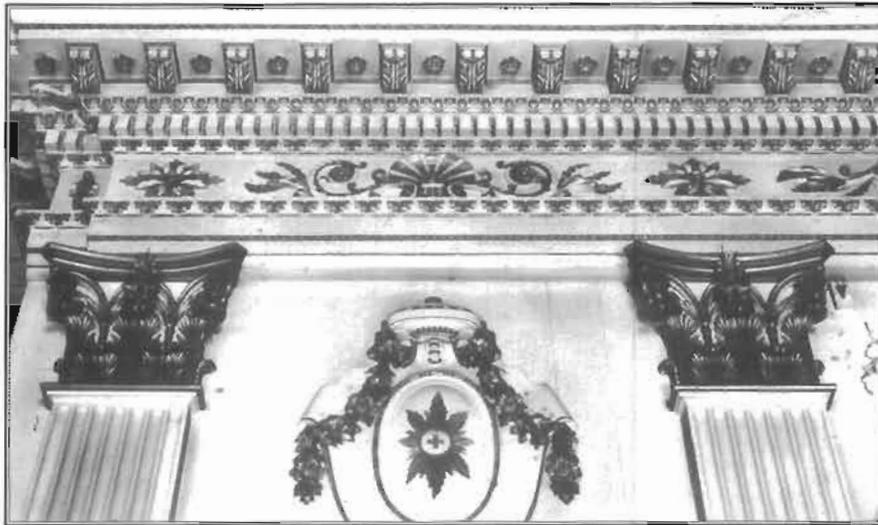
LE BANC D'ŒUVRE



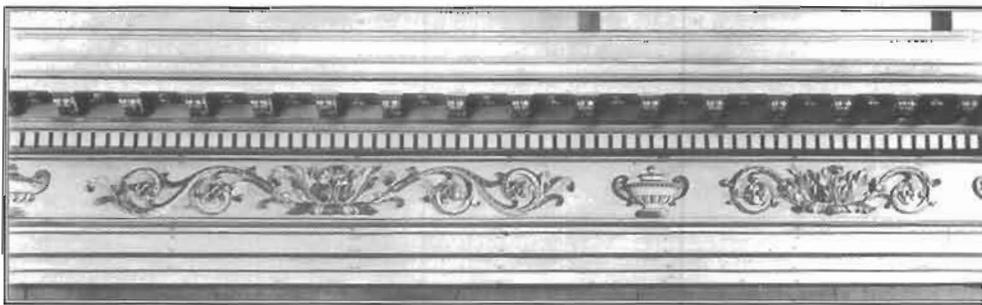
LA CHAIRE



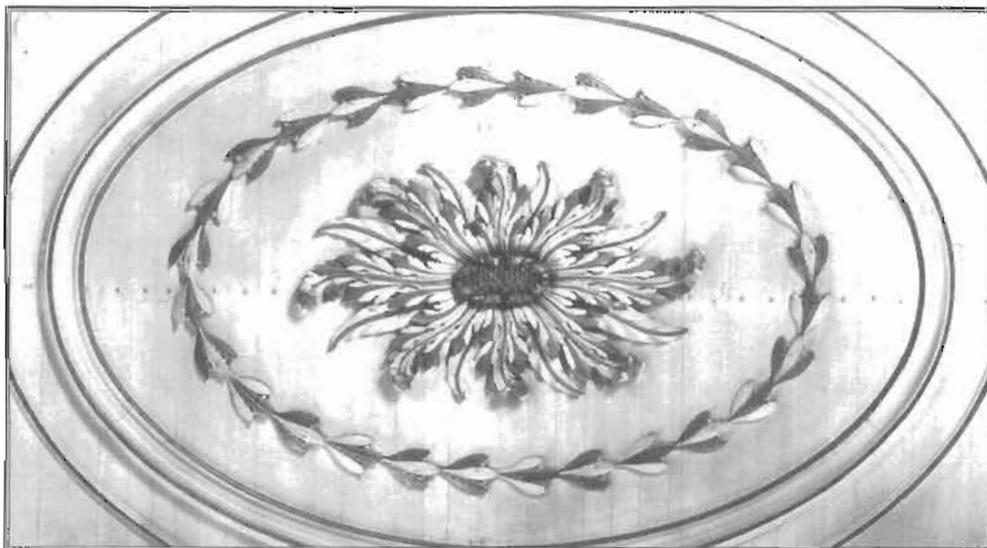
CUL-DE-LAMPE SUPPORTANT LES TABLEAUX



CORNICHE – SANCTUAIRE



CORNICHE – NEF



SCULPTURE DE LA VOÛTE



LE MAÎTRE-AUTEL

Tombeau – E.-P. Gauvin, 1918. Rétable – Alphonse Dion, 1870

encore aujourd'hui : « sept bas reliefs qui sont placés dans les cadres au centre de la dite voûte, quatre cent douze rosettes qui sont placées dans les panneaux des arcs-doubleaux, cinquante-huit morceaux de pièces d'acanthé qui sont placés dans les dits arcs, cinquante-huit pièces d'olive placés aussi dans les dits arcs », etc., la Fabrique lui alloue le 29 décembre 1833, une somme de 130 livres, plus 30 livres courant pour un nouvel arc-doubleau et les quatre colonnes qui doivent supporter le clocher.

Le deuxième marché, qui est du 3 décembre 1833, est autorisé par une résolution de Fabrique, en date du 2 septembre 1832, dans laquelle « Louis Chabot, marguillier en exercice, ayant proposé de faire entreprendre une corniche dans l'ordre corinthien, suivant le plan d'un rétable dressé par Maître Baillargé, architecte de la ville de Québec, et approuvé par Messire Demers, Vicaire Général, et un des directeurs du Séminaire de la dite ville, Monsieur André Pâquet, sculpteur, présent à l'assemblée s'est offert d'exécuter une corniche corinthienne, suivant le dit plan, pour la somme de seize shellings du pied courant, pour la corniche du sanctuaire et des chapelles, et celle du douze shellings et demi pour celle de la nef. »

Cette résolution de Fabrique est complétée par une autre de 23 décembre de la même année, 1832, dans laquelle « il a été décidé d'une voix unanime que Monsieur André Pâquet, architecte, élève de l'architecte Baillargé, exécuterait un plan, accepté par l'assemblée, d'un rétable renfermant le chœur et les deux chapelles de l'église.(1) S'engage et promet le dit architecte de finir et poser son ouvrage dans l'automne de l'année mil huit cent trente-huit, selon le marché

qu'il doit au plus tôt passer avec les trois marguilliers de l'Œuvre, autorisés à cette fin par l'assemblée, et ce pour la somme de quatre cent vingt livres courant. »

Le présent marché stipule en effet non seulement la construction de la corniche « à moulures sculptées, dans le sanctuaire et les chapelles, avec frise riche, et à moulure lisse et frise plus simple dans le reste du contour de l'église », mais encore tout le détail de la sculpture du rétable : pilastres avec chapiteaux et bases, chaque panneau décoratif avec trophées, culs-de-lampe, etc.

Il est à remarquer qu'André Pâquet n'est pas seulement sculpteur : il est aussi architecte, comme on disait alors; ce qu'on appellerait aujourd'hui entrepreneur-menuisier. Dans le contrat présent

(1) On donne ici au mot *rétable* un sens plus étendu que celui du dictionnaire; le rétable (*retro tabula*) est un ornement d'architecture ou de menuiserie sculptée contre lequel est appuyé l'autel; ici on appelle rétable toute la boiserie sculptée du sanctuaire.

De même pour le mot *tabernacle*, on désigne ordinairement par ce nom une sorte de caisson ou de petite armoire placée sur l'autel, où sont renfermées les Saintes Espèces; dans les « marchés » de 1837 on entend par tabernacle toute la partie supérieure de l'autel (le rétable proprement dit)



CHAPELLE LATÉRALE

Tombeau – E.-P. Gauvin, 1918. Rétable – André Pâquet, 1837.
Statue de S. Joseph – signée Louis Jobin, 1880.

comme dans les deux autres, du reste, il se charge de toute la menuiserie, et même de la peinture, et non pas seulement de sculpter sur bois des sujets décoratifs pour appliquer sur un panneau préparé. On peut s'en rendre compte en lisant par exemple son troisième « marché » avec la Fabrique de Saint-Charles, contrat daté du 26 décembre 1837, dans lequel Pâquet entreprend de parfaire son œuvre. On lui demande de :

« — doubler le plancher du sanctuaire en madriers de 1 1/2 pouce.

— continuer le lambris en forme de sous-bassement dans tout le contour de l'église.

— faire deux tabernacles (qui subsistent encore) pour les chapelles, à peu près semblables à ceux de Lotbinière, mais sans dorure.

— faire une chaire à prêcher et un banc d'œuvre aussi à peu près de la richesse de ceux de Lotbinière, avec cette différence que la chaire sera portée par un confessionnal.

— faire un baptistère à peu près comme celui de Charlesbourg, avec le bas en noyer et balustrade de merisier, mais sans tableau.

— faire de l'autre côté de l'église un banc pour les gardiens.

— décorer le jubé d'une corniche de goût avec mutule et frise ornée de sculpture.

— peindre tous les ouvrages ci-dessus mentionnés de quatre couches de peinture blanche, et la chaire et le banc d'œuvre aussi de quatre couches.

— que la porte du chemin couvert sera décorée, et une porte parallèle sera faite de l'autre côté du sud. »

Tout cela est entrepris « pour la somme de trois cent vingt-cinq louis du cours actuel ».

Il semble que ce soit à l'église de sa paroisse natale qu'André Pâquet ait donné le meilleur de son talent.

« Plusieurs églises des environs de Québec, nous écrit encore Monsieur C.-M. Barbeau, notamment St-François et St-Pierre de l'Isle d'Orléans, Charlesbourg, les Éboulements, conservent encore ses œuvres, remarquables par leur grâce et leur style; mais le rétable du sanctuaire de Saint-Charles est le plus beau de tous ces rétables. Il a une vigueur et une richesse qu'on ne retrouve pas ailleurs. »

Ses trésors

Il nous reste à parler du trésor de notre église. Il n'est pas très riche, mais il nous est très cher.

Et ce nous est un devoir bien agréable de rendre ici hommage au bon goût et à la clairvoyance de nos prédécesseurs, qui ont su acquérir et conserver ce trésor. Les premiers curés semblent avoir eu à cœur de faire de l'église de Saint-Charles une des belles églises de son temps, au pays.

Dans la statuaire il firent appel aux meilleurs artistes de l'époque : Baillargé, Levasseur et tard Louis Jobin. De ce dernier l'église possède encore plusieurs œuvres : un Sacré-Cœur de Jésus et un Sacré-Cœur de Marie, de 1880; un petit saint Joseph, qui surmonte le tabernacle dans une chapelle latérale; une Madone et un saint Joseph, érigés dans le cimetière en 1881; une Immaculée-Conception, de 1884, qui couronne la chapelle des processions, dédiée à la sainte Vierge. — De 1758 à 1783 douze statues ont été achetées — dont cinq sont de Levasseur, en 1782 et 1783. De ces douze statues, huit seulement ont été conservées : quatre petits anges adorateurs, qui semblent être les quatre statues payées à Levasseur en 1783, deux petits anges trompettes, conservés, ainsi qu'un ancien tombeau d'autel, dans la chapelle des processions, dédiée à sainte Anne, et qui datent probablement de 1758,



OSTENSORIO EN VERMEIL.
de Pierre Lespérance, Québec, 1874



DEUX CALICES D'ARGENT, portant la lettre de Ranvoizé. L'un a été payé 300 livres en 1781; l'autre (le petit) a été acheté de Ranvoizé en même temps que la lampe du sanctuaire, en 1780, au prix de 360 livres (Archives du Séminaire). Il était la propriété personnelle du Curé Sarault.

enfin deux grosses statues de six pieds, qui ornaient autrefois le portail de l'église, et que l'on attribue à Levasseur, en 1772.

Évidemment, toutes ces statues sont en bois, et chacune est sculptée par Joseph Nadeau, en 1757.

Dans la peinture il est plus difficile de se reconnaître : les renseignements font défaut. Des cinq grands tableaux qui ornent l'église de Saint-Charles, depuis nombre d'années, les vieux registres ne mentionnent que deux : celui de saint Charles, au-dessus du maître-autel, acheté en France en 1755, et l'Adoration des Bergers, d'après Honthorst (côté de l'Épître), acheté de Théophile Hamel, de Québec, en 1856 (45 louis), en même temps que le saint Jean-Baptiste du baptistère (18 louis). Les trois autres peintures sont une Sainte Famille, d'après celle du Séminaire, par Van Loo, placée dans le sanctuaire, du côté de l'Évangile, un saint Louis roi de France (Épître), copie de C. LeBrun, et un saint François-Xavier (Évangile), dans les chapelles latérales. Mentionnons, en passant, une très riche chasuble de velours rouge, achetée par M. le curé Martineau, ainsi que la chasuble drap d'or, lors d'un voyage en Europe, en 1869.

Dans l'argenterie, l'église de Saint-Charles possède quelques pièces précieuses par leur ancienneté et leur caractère artistique.—Nous ne parlons ici que d'argent massif, et non de métal argenté.—La plus récente est un ostensoir en vermeil, de Pierre Lespérance, de Québec, en 1874.

Viennent ensuite quelques articles tout argent, de Laurent Amiot : un crucifix, en 1793, un ciboire, deux paires de burettes, une custode pour le saint Viatique, et les ampoules pour les Saintes Huiles, avec étui, également tout argent.

Les œuvres les plus artistiques et les plus finement burinés sont sans contredit celles de François Ranvoizé(1) : un bénitier de 1786, deux calices d'argent, et surtout la lampe du sanctuaire, qui est une vraie œuvre d'art. Très simple et très gracieuse de forme, toute entière d'argent martelé, elle est d'une richesse de ciselure et d'une délicatesse d'exécution tout à fait remarquables. Elle porte en toutes lettres la signature de Ranvoizé et la date de 1780. Elle a coûté 1,200 livres. (*Archives du Séminaire*)

Cette lampe, ainsi qu'un des calices de Ranvoizé, fait partie d'un legs testamentaire du premier curé de Saint-Charles, Messire Louis-Pascal Sarault, accepté par la Fabrique, en 1795.

Pour terminer nous mentionnerons deux objets de moindre importance et de date plus récente : une navette d'argent (5 louis) et une burette pour l'eau baptismale (2 louis 10 sh.), faits par Frs Sasseville, de Québec, en 1859.

(1) François Ranvoizé vécut à Québec, de 1739 à 1819. Laurent Amiot fut son élève et plus tard son concurrent, s'étant établi en face de son ancien maître, sur la rue Saint-Jean, près de la côte du Palais.



ARTICLES TOUT ARGENT
de Laurent Amiot. — Le Crucifix est de 1793

Le centenaire

En 1928, les paroissiens de Saint-Charles ont voulu célébrer dignement le centenaire de leur église. Des fêtes furent organisées, pour le dimanche 23 septembre, par un comité spécial ayant pour secrétaire M. le Notaire Pierre-J. Ruel, sous la présidence de M. Charles-Alphonse Fournier, assistant greffier de l'Assemblée Législative, ex-député du comté au Parlement Fédéral. Elles comprenaient une messe pontificale, le matin, des jeux, dans l'après-midi, sur le terrain du Collège des Frères, un feu d'artifice et des discours, le soir, sur la place de l'église.

Son Éminence le Cardinal Rouleau étant empêché d'assister, Sa Grandeur Monseigneur Omer Plante, Auxiliaire de Son Éminence, accepta avec une bienveillance dont nous lui gardons la plus vive gratitude, de venir officier pontificalement, donnant ainsi à nos fêtes leur plus majestueux éclat. Sa Grandeur était accompagnée de M. le chanoine Joseph Bernier, fondateur et supérieur du Séminaire des Vocations tardives, à Saint-Victor de Beauce, comme prêtre-assistant, de MM. Les abbés Aimé Labrie, professeur de Rhétorique au Séminaire de Québec, et Joseph Hudon, vicaire à Saint-Joseph de Beauce, comme diacres d'honneur, et de MM. Les abbés Irénée et Paul-Ernest Royer, du Grand Séminaire, comme diacres d'office : tous enfants de la paroisse, à l'exception de M. l'abbé Hudon. Assistait au chœur Monseigneur Alfred Morissette, P.D., curé de Saint-Joseph de Beauce, qui voulut, malgré ses infirmités, venir fêter la vieille église de sa paroisse natale. Nous avons regretté l'absence de Monseigneur Amédée Gosselin, P.A., Recteur de l'Université Laval, que la maladie forçait à garder la chambre.



LAMPE DU SANCTUAIRE
Vue d'ensemble.

Les anciens de Saint-Charles avaient répondu nombreux à l'invitation du Comité et remplissaient la nef. Aux premiers rangs se tenaient nos hôtes d'honneur, parmi lesquels nous avons le plaisir de distinguer les deux députés du comté : M. Antonin Galipeault, Ministre des Travaux publics et député à la Législature, et M. Oscar-L. Boulanger, C.R., enfant de la paroisse et député aux Communes, les membres du Comité d'organisation et les deux maires de la paroisse et du village, MM. Joseph Nadeau et Joseph Ruel.

Le sermon fut donné par Monseigneur Adjudant Faucher, P.D., curé de Notre-Dame de Jacques-Cartier, à Québec, curé de Saint-Charles de 1910 à 1920, et dont les paroissiens gardent encore un si affectueux souvenir.

Dans l'après-midi, les jeux organisés sur le terrain du Collège attirèrent une foule considérable et joyeuse. La fanfare de Saint-Louis de Courville, sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste du même endroit, avait gracieusement offert son concours à



ENCENSOIR D'ARGENT, acheté en 1758
BÉNITIÈRE D'ARGENT, payé à Ranvoizé 324 livres, en 1786

M. le curé de Saint-Charles, ci-devant curé de Courville, à titre de reconnaissance et comme témoignage d'attachement et d'estime à l'égard de son ancien pasteur. Elle arrivait dès le commencement de l'après-midi, accompagnée d'une forte délégation de la paroisse de Courville, à la suite du Maire et du Président de la Société Saint-Jean-Baptiste. Ses notes harmonieuses, qu'elle nous prodigue dans l'après-midi et dans la soirée, donnèrent à nos fêtes un éclat dont le Curé et les paroissiens de Saint-Charles lui sont doublement reconnaissants.

Après les Vêpres solennelles, à sept heures, la foule envahit la place de l'église. Sur la galerie du presbytère s'étaient réunis les principaux invités et ceux qui devaient porter la parole. Avec bonheur et distinction, M. C.-A. Fournier, présenta les orateurs : M. Alfred Nadeau, C.R., enfant de la paroisse; M. Charles-Nap. Dorion, C.R., Maire de Courville; M. Oscar-L. Boulanger, C.R., M.P., enfant de la paroisse; M. l'abbé Aimé Labrie, professeur au Séminaire de Québec, enfant de la paroisse, et l'Hon. M. Antonin Galipeault, M.P.P., député du comté.

Ce fut une soirée inoubliable, où chacun, laissant parler son cœur, rappelait le souvenir ému des sacrifices et des gloires du passé, en dégagait les leçons pour le présent et les encouragements pour l'avenir. M. le Curé se chargea de clore la série des discours, en remerciant tous et chacun, et surtout la Divine Providence. Un très joli feu d'artifice fut le couronnement de cette journée, vraiment mémorable dans les annales de la paroisse.

Qu'on nous permette, en terminant, de signaler un vœu que nous avons recueilli sur toutes les lèvres à l'adresse de la jubilaire : celui d'un autre centenaire, mais dans une toilette rafraîchie; celui d'une restauration généreuse de sa splendeur des anciens jours.

Ce vœu, la paroisse l'a fait sien.

Souhaitons qu'il se réalise pleinement et promptement, pour la plus grande gloire de Dieu!

AD MAJOREM DEI GLORIAM



LAMPE DU SANCTUAIRE
en argent martelé, portant tout au long
la signature de Ranvoizé et la date de 1780.
Don du Curé Sarault

LES ÉDIFICES PAROISSIAUX

Couvent

Presbytère

Église

Salle publique



EN ÉTÉ



LE PRESBYTÈRE

Bâti en 1840, réparé en 1872.



EN HIVER



L'ACTION SOCIALE LIMITÉE, QUÉBEC.



Sur ce vœu qui manifeste clairement l'attachement de M. le curé Côté pour son église, se termine le texte qu'il édita après les fêtes de 1928.

L'enrichissement de notre trésor religieux ne devait pas cependant cesser, et, en 1929, la Fabrique fit l'achat, au coût de 500 \$, d'un complet ornement en brocart d'or: chasuble, deux dalmatiques, chape, étole et voile huméral.

La même année, M. Pierre Gauvreau fait don d'un ciboire tout argent, pied et coupe, d'une valeur de 150 \$.

Et à la messe de minuit de 1930, sont étrennés six urnes en marbre blanc et deux colonnes également de marbre pour supporter la paire des plus grosses urnes offertes par M. Charles Frenette.

En 1933 a lieu l'érection et la bénédiction d'un nouveau chemin de croix acquis au coût de 831.00 \$, et en cette même année, la Fabrique accepte le don par M. Alfred Hébert d'une statue de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.

La cure de rafraîchissement que le curé Côté avait souhaitée pour le vieux temple paroissial se réalisa en 1932-1933 alors que d'importants travaux de rénovations furent exécutés: aménagement du sous-sol de la sacristie, recouvrement des toits des clochers, peinture extérieure et intérieure de l'édifice, renouvellement des bancs, nouveau système d'éclairage à l'intérieur, reconstruction de l'orgue, pose de verre teinté dans les fenêtres, achat d'un nouveau chemin de croix, etc. Rien n'échappa à ce vent de réfection.

Cette restauration si bien réussie remit en valeur la beauté de notre église et ce fut avec fierté que la communauté en célébra l'inauguration en présence du cardinal Villeneuve venu présider la grand'messe et en donner le sermon.

Au trésor de l'église viendra s'ajouter en 1939 une statue en noyer noir de saint Jean-Baptiste baptisant le Christ, œuvre du sculpteur L. Vallière de Saint-Romuald, acquise au coût de 90.00 \$ pour orner le baptistère dans la sacristie.



Baptistère de la sacristie, surmonté de la sculpture de L. Vallière (1939)
Base par J. B. Picard Photo Mine S. Bonneau

Aux 40-Heures de novembre 1941, on étrenna un manteau royal en hermine pour l'exposition du Saint-Sacrement.

En 1942, notre patrimoine s'enrichit considérablement avec la confection par M. le curé Côté et messieurs Georges Ruel et Adélar Labrecque du grand buffet et des magnifiques confessionnaux de la sacristie, ouvrages réalisés de main de maître avec le bois des vieux bancs remplacés en 1932-33.

Dix ans plus tard, à l'occasion du bicentenaire de la construction de la première église, notre temple bénéficie d'une grande toilette que vient compléter le remplacement des vitres des fenêtres par des carreaux de verre cathédrale.

Le bris de la statue du Sacré-Cœur sise alors en face de la façade de l'église amène son remplacement, en 1961, par une autre que l'on retrouve aujourd'hui du côté Est du presbytère, sur un socle donné par le curé Côté » à la paroisse deux fois centenaire.» Cette statue en bronze solide fut coulée à Sainte-Croix de Lotbinière.

Également en 1961, la Fabrique se départit en faveur du Musée National d'Ottawa de trois statues de Louis Jobin, soient une Madone, un saint Jean et une Vierge Marie. Et l'année suivante, le même musée offre d'acquérir six anges sculptés sur bois conservés dans une réserve, mais cette fois-ci, la Fabrique décline l'offre.

En mars 1970, les intérieurs de l'église et de la sacristie bénéficient d'une grande toilette et on en profite pour renouveler le luminaire de l'église.

Puis en 1973, se fait l'érection dans le cimetière d'un charnier pour l'inhumation temporaire des corps durant l'hiver.

A l'automne 1978, M. le curé Morency procède à la présentation et la bénédiction des peintures qui ornent l'intérieur de la chapelle de la Sainte-Vierge. Ce

travail, œuvre du peintre Edouard Lachapelle, fut réalisée grâce à la générosité de Mlle Charlotte Frenette.

En 1977, M. Laval Marquis fait don à l'église de deux sculptures destinées à remplacer celles qui avaient été volées en 1974. Et notre généreux sculpteur en remet en 1980 par le don d'une sculpture pour les fonts baptismaux et en 1992 par celui d'un ambon dont la peinture et la dorure ont été effectuées par M. Raymond Roberge.

De plus, M. Marquis offre, en 1993, d'apposer gratuitement ses propres sculptures sur la partie inférieure des murs de l'église. Réalisée au cours des années subséquentes, l'œuvre est complétée en 1998 et marque un véritable enrichissement de la décoration intérieure du temple.

L'enlèvement des « bergères » en 1994 vient créer une belle allée centrale qui donne un aspect dégagé à tout l'intérieur et le dote d'une belle harmonie.

L'année 1995 sera marquée par la réfection des murs de maçonnerie de l'église et de la sacristie, opération qui révèle la beauté cachée de notre église et lui



Vue de la nef après l'enlèvement des bergères en 1997

Photo: Mme S. Bonneau

donne un aspect coloré vraiment exceptionnel.

À l'occasion de ces travaux, le chemin couvert est démoli et remplacé par deux portiques donnant respectivement accès à l'église et à la sacristie.

Finalement, en 1998, la Fabrique fait procéder à la rénovation de l'extérieur du rond-point en bardeaux de cèdre. Alliant matériau ancien et technique moderne, l'exécution de ce travail s'est avérée un véritable enrichissement pour l'aspect de tout l'ensemble de l'édifice. Nous voyons présentement notre église dans un état idéal qu'il serait pratiquement impossible de surpasser sans toucher à sa valeur patrimoniale.

La décoration intérieure en est pratiquement terminée avec l'addition des sculptures de Laval Marquis et

nous devons lui savoir gré d'avoir su harmoniser le style de ses œuvres à celui de son réputé prédécesseur, André Paquet.

Saint-Charles peut se glorifier d'être probablement la seule église au pays à devoir son entière décoration intérieure à deux de ses fils. Ils ont accompli une œuvre magnifique dont nous pouvons être fiers car ils ont fait de notre église un véritable joyau.

M. Marius Barbeau aurait plus que jamais raison de déclarer que «l'église de Saint-Charles est l'une des plus belles de la Province.»

Nous sommes héritiers d'un riche et magnifique patrimoine religieux. Soyons donc reconnaissants envers ceux qui l'ont bâti et suivons la voie qu'ils nous ont tracée tout au long de ces deux cent cinquante ans.

par Raymond Prévost

ANNEXE 2

LA MILICE AU CANADA

La milice a joué, forcément, un rôle de tout premier plan dans l'histoire de notre pays et elle a des titres véritables à la gloire. Elle est née des guerres avec les Iroquois[...]

Dès 1669, la milice avait acquis une organisation stable par toute la colonie. M. de Courcelle, d'ordre du roi, divisa les habitants en compagnies, commandées par des capitaines, des lieutenants et des enseignes. Ces milices se réunissaient en vue de l'exercice, par escouade ou par compagnie une fois par semaine; puis dans l'ensemble, une fois l'an. Tout homme âgé de 16 à 60 ans, «habitant, domestique, ouvrier», était astreint à l'exercice sauf les officiers d'épée et d'administration civile. Chaque milicien possédait son fusil, que l'intendant fournissait, mais à charge de remboursement. Officiers et hommes servaient à titre bénévole. Le gouverneur commandait en chef. Les milices des gouvernements de Québec, des Trois-Rivières et de Montréal relevaient d'un colonel, de majors et d'aides-majors. Chaque paroisse constituait, par ailleurs, une compagnie à effectif variable et commandée par des capitaines, lieutenants, enseignes, sergents, caporaux et cadets: les trois sous-officiers appartenaient souvent aux troupes de la marine. On ne connaît guère l'uniforme des miliciens. On sait toutefois qu'à la fin du régime ils recevaient une partie des effets d'habillement, dont le «capot» était la partie essentielle et distinctive. On y ajoutait la chemise, le «brayet», les mitasses, les «couvertes» et les mocassins (parce qu'ils allaient surtout à raquettes). Le signe distinctif des officiers était l'épée et surtout le hausse-col de cuivre doré.

Les capitaines de côte et de milice, désignés par le gouverneur, remplissaient bien d'autres fonctions au service du roi: direction des travaux publics, transport des troupes et des ravitaillements, transmission des dépêches, publication des ordonnances, etc. En retour, ils recevaient certains droits et honneurs. En somme, ils étaient les agents de l'intendant et du grand voyer.

Le père Le Jeune cite cette appréciation de Bourlamaque, publiée en 1762: «Les milices du Canada sont très bonnes; il y a dans le pays beaucoup plus d'hommes naturellement courageux que dans les autres; on peut mettre sous les armes, en temps de guerre, 8.000 bons miliciens; si les levées sont faites avec choix, on pourra pousser la levée jusqu'à onze ou douze mille hommes». Dans les dernières années du régime, les milices secondèrent puissamment l'armée régulière, malgré des divergences dans le commandement.

L'organisation de la milice se maintint intégralement sous le régime anglais. En 1775, les miliciens ont certainement conservé à l'Angleterre les colonies qui, sans eux, auraient été soumises au même régime que les États-Unis. Durant la guerre de 1812, les milices canadiennes se sont battues avec autant de vaillance et d'efficacité. À Chateauguay, Salaberry remporta une brillante victoire à la tête de miliciens, dont un des corps se perpétue dans l'actuel régiment de Chateauguay.

Les milices continuaient donc à jouer le rôle de premier plan qui avait été le leur sous le régime français. On peut dire en effet que, sans les milices, la Nouvelle-France n'aurait pas résisté.¹

1 Texte tiré de l'Encyclopédie Grolier, édition 1947-1948, Volume 7, pp. 227-228

ANNEXE 3

FILIATION DES NADEAU¹

Nous avons établi une filiation descendante d'une famille Nadeau de Bellechasse. Elle passe par le Capitaine Joseph Nadeau et par son père Denis Nadeau. C'est une branche à laquelle peuvent se greffer plusieurs familles Nadeau de la région. Elle pourront généralement remonter à leur origine jusqu'en France en partant de leur père, grand-père ou arrière-grand-père mentionné dans cette filiation.

I	Joseph Osanny	marié en nov. 1665 à Québec	Marguerite Abraham
II	Denis Capitaine de milice	marié le 9-11-1695 à Beaumont	Charlotte Lacasse
III	Joseph* Capitaine de milice Meunier	marié le 12-2-1723 à Beaumont	Angélique Turgeon
IV	Ambroise	mariée le 22-11-1756 à St-Charles	Marie-Jeanne Harnois
V	Joseph	marié le 30-01-1787 à St-Charles	Charlotte Gosselin
VI	Magloire	marié le 16-01-1827 à St-Charles	Françoise Rémillard
VII	Joseph	marié le 10-05-1886 à St-Charles	Philomène Paquet
VIII	Joseph-Alphonse ancien secrétaire- trésorier de St-Charles	marié le 10-11-1919 à Beaumont	Yvonne Guay
LX	Robert	marié le 25-07-1959 à St-Charles	Line Sirois

1 Fernand Hélié Breton – Extrait de « Au fil des Ans », Société historique de Bellechasse, Vol. 3, N° 1.

ANNEXE 4

KT-6 **1751-07-20** **Huot, Nicolas (1739-1771)**

SOMMAIRE :

Partage du sieur Joseph Nadeau, capitaine de la compagnie de la Rivière Boyer, d'une terre et du produit d'un immeuble entre lui, les enfants de sa première épouse, Angélique Turgeon, et leur conjoint réunis dans sa maison de St-Charles de la rivière Boyer.

Joseph Nadeau est devenue veuf (s de Angélique à ChR le 1750-04-06) et s'est remarié à M-Anne Harnois (Québec, le 1751-05-25) d'où la pertinence ou la convenance de ce partage.

KT-15 **1762-01-21** **Saillant de Collégien, François (1750-1776)**

SOMMAIRE :

Vente de parts d'une terre située à St-Charles de la Rivière-Boyer. Ces parties d'une terre appartenant à Joseph Nadeau, capitaine de milice, qui les a données en héritage à ses enfants et à chacun de leur conjoint, par un acte daté du 1751-07-20.

Cet acte du 1762-01-21 nous apprend et confirme le décès du capitaine Joseph Nadeau...acte passé... « dans la maison dudit défunt Joseph Nadeau leur père... »

ANNEXE 5

Extrait du Décret d'érection de la paroisse Saint-Charles, Rivière Boyer, en date du 24 février 1827.

[...] Nous avons érigé et érigeons par les présentes en titre de cure et de paroisse, sous l'invocation de saint Charles Borromée, évêque et confesseur, les dites parties de fiefs et de Seigneurie ci-après désignées, comprenant une étendue de territoire d'environ neuf milles de front sur quatre milles et demi de profondeur; bornées au sud-ouest par la ligne qui sépare le comté de Hartford de celui de Dorchester; au nord-est par la ligne seigneuriale et paroisse de Saint-Michel de la Durantaye; au nord par la ligne paroissiale de Saint-Étienne de Beaumont, laquelle ligne passe au bout de la profondeur des terres d'une concession appelée communément Ville-Marie; et au sud par un ruisseau nommé vulgairement « Le Bras » et suivant la profondeur que portent les titres des habitants de la concession nommée l'Hêtrière.

C.F. Cazeau, secrétaire

Abbé A. Proulx, op. cité, p. 147

Les Sœurs de la Charité de Québec à Saint-Charles

Extraits du compte-rendu de l'assemblée des marguilliers tenue le 5 mai 1878.

« Mr le Curé lut ensuite aux marguilliers la réponse suivante de Mgr l'Archevêque :

“Québec, le 22 avril 1878”

“Rév. M Martineau ptre, Curé, S.Charles”

“Mr le Curé,”

“Dans votre lettre du 10 avril vous m'exposez le désir que vous avez de voir des Sœurs de la Charité établir un Couvent dans la maison que feu Mr Perras, un de vos prédécesseurs, a léguée (vendue) à la Fabrique de S.Charles. D'après l'historique que vous me faites de cette maison, et des tracasseries qu'elle a suscitées à la Fabrique et aux Curés de la paroisse, je pense que la cession de ce bâtiment à une Communauté est bien le meilleur, sinon l'unique moyen de mettre fin à ces troubles, et de protéger la Fabrique. Aussi j'approuve le projet et je lui donne ma bénédiction ainsi qu'à tous ceux qui aideront la bonne œuvre.”

Avant d'en venir à cette détermination j'ai dû prendre des informations pour m'assurer que ce nouveau couvent ne nuira pas à ceux qui existent déjà et c'est ce qui vous expliquera le retard apporté à ma réponse.

Agréez, Mr le Curé l'assurance de mon sincère attachement. ”»

E.A. Archevêque de Québec
(E.A. Taschereau)

Mr le Curé ajouta qu'après la réception de cette lettre de Mgr. l'Archevêque, il s'était adressé à la Supérieure des Sœurs de la Charité (Sr Marie du Sacré-Cœur) et lui avait communiqué son projet de donation, etc., ajoutant qu'il se chargeait de faire construire, à ses frais, une aile à deux étages à la maison déjà existante, afin de donner à cet édifice tout le confort nécessaire à un Couvent, que le 3 mai, il avait reçu de la dite Supérieure, une réponse qui lui disait que sa Communauté consentait à se charger de la maison offerte, et à exercer leurs œuvres dans la paroisse de Saint-Charles.

Enfin Mr le Curé fit voir les avantages qu'il y avait dans cette donation, tant pour la Fabrique que pour la Paroisse; puis il demanda aux marguilliers s'ils entraient dans ses vues et s'ils consentaient à cette donation.

Tous les marguilliers présents répondirent par une exclamation de joie qu'ils approuvaient très volontiers ce projet et qu'ils autorisaient Mr le Curé et le marguillier en exercice, Mr Joseph Fournier, à signer la dite donation."

Sur la proposition qu'en fit Mr le Curé, ils décidèrent que le banc N° 1, Rangée A, réservé jusqu'ici à Mr Louis-Pierre-Hubert Turgeon, Seigneur, serait désormais laissé à l'usage des Sœurs de la Charité, jusqu'à révocation de la part de la Fabrique." [...]

Le six mai de la même année, Mr le Curé et Mr Joseph Fournier, autorisés comme ci-dessus, signaient chez les Sœurs de la Charité, à Québec, l'acte de la susdite donation, notarié par F. Achilles Mercier, Ecr. N.P. de Saint-Michel, et le faisaient enregistrer le 28 juin 1878, au Bureau d'Enregistrement de Bellechasse sous le No. 17,200." [...]

"Pendant l'été 1878, Mr le Curé fit reculer et réparer le hangar, et construire l'aile mentionnée ci-haut. Ces travaux, y compris la chapelle, les vases sacrés, ornements, lampes, chemin de Croix, etc.etc., lui coûtèrent environ 1500,00 \$.

Le 5 septembre 1878, arrivaient à Saint-Charles les quatre fondatrices de cet établissement, savoir; La Rév. Sr Marie de l'Ange Gardien (née Marie Rose de Lima Marchand, de Saint-Antoine de Tilly), Supérieur; Rév. Sr Ste-Eugénie (née Marie Zoé Labrecque, de Saint-Roch de Québec), assistante; Rév. Sr Ste-Anysie (née Marie Édith Albenise Dessaint dit St-Pierre, de N.D. du Portage), première maîtresse de classe; Rév. Sr Ste-Mathilde (née Marie Aurélie Dubois, de Saint-Nicolas), deuxième institutrice, mais comme la précédente, première en capacité."

Cahier des Délibérations de Fabrique, 1859-1932, pp.99-102

La Poste à Saint-Charles

Un bureau de poste fut officiellement établi à Saint-Charles le 6 juin 1851. Jusqu'à cette date notre bureau était une desserte de celui de Beaumont.

Il fut désigné sous le nom de St. Charles River Boyer jusqu'au 1^{er} mai 1905 alors qu'il prit son nom officiel actuel, soit Saint-Charles-de-Bellechasse.



« La seule marque postale ancienne de ce lieu est la marque à double cercle brisé "St. Charles River Boyer C.E." qui fut employé de 1853 à 1870. Elle est connue en noir et bleu. »¹

Voici la liste complète des maîtres de poste qui se sont succédés à Saint-Charles ainsi que la location du bureau où ils ont œuvré.

Maître de poste	En Fonction	Location de bureau (adresse actuelle)
Joseph Montminy	1829-1851	2834, ave. Royale
	1851-1881	id.
Edmond Bilodeau	1881-1898	id.
Joseph Lapointe	1898-1912	2824, ave. Royale
Swibert Carrière	1912-1939	2840, ave. Royale et 2812, ave. Royale
Richard L. Boulanger	1940-1960	id.
Raymond Prévost	1961-1966	id.
Yvette Lachance	1966-1970	id.
J.P. Gagnon	1971-1976	id.
Cécile Lafond Leblond	1976-1985	id.
René Fournier	1985-	id.

¹ Christianne Faucher et Jacques Poitras – Société historique de Bellechasse – Au Fil des Ans – Vol. 8, N°1, p.7



Maison construite en 1752 qui servit de bureau de poste de 1829 à 1898
 Adresse civique actuelle : 2834, avenue Royale
 Photo : Mme S. Bonneau

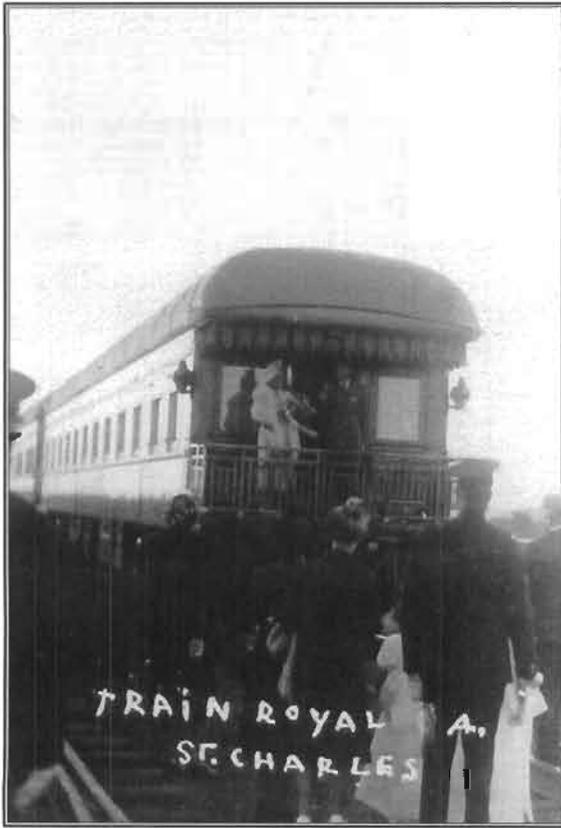


Maison de Joseph Lapointe, maître de poste, 1898-1912.
 Adresse civique actuelle : 2824, avenue Royale
 Photo : Circa 1905 Courtoisie de : Georges Breton



Maison de Swibert Carrière, maître de poste 1912-1939.
 Adresse civique actuelle 2840, avenue Royale
 Photo : Mme. S. Bonneau

Passage à Saint-Charles de nos Souverains le Roi Georges VI et la Reine Élizabéth



Départ du train royal après son arrêt le 12 juin 1939

Lundi soir, le 12 juin 1939, après avoir quitté Lévis, le train royal devait arrêter à Saint-Charles pour laisser une locomotive. Des démarches répétées du Curé, du Maire et du Député fédéral ont obtenu que le convoi s'arrêtât à l'est de la station et non à l'ouest tel que décrété, afin que la population pût voir et acclamer Leurs Majestés. L'arrêt n'était que de trois minutes.

À l'arrivée du train une foule considérable entourait le convoi. Il y eut quelques instants d'hésitation. On s'attendait à voir le Roi et la Reine paraître à leur balcon, mais il n'y avait aucune réception au programme et Leurs Majestés étaient à leur dîner. La foule se met alors à les acclamer.

Soudain la porte s'ouvre lentement et paraît... notre gracieuse Souveraine suivie de Sa Majesté le Roi. Les acclamations redoublent: Vive la reine Élizabeth! Vive le roi Georges!

À ce moment deux gentilles bouquetières, de huit ans, Pauline Routhier et Ghislaine Lacroix sont hissées par les officiers de la Gendarmerie Royale au balcon de Leurs Majestés; elles présentent un joli bouquet de fleurs printanières. La reine remercie et respire le parfum des fleurs; puis elle se penche vers les enfants et leur demande de répéter ce qu'elles ont dit: car elles ont dit quelque chose que les bruits de la foule ont couvert. Le Roi s'approche et prête l'oreille, et l'on entend deux petites voix argenter distinctement: « En hommage de la parfaite loyauté du Canada français. Un bonjour canadien aux petites princesses. » Sa Majesté la Reine prend les mains des petites filles, ses yeux s'humectent de larmes et elle remercie de nouveau. Elle demande aux enfants leur nom et leur âge et leur dit, comme le train s'ébranle: « On s'en souviendra, » et Sa Majesté le Roi ajoute: « Certainement. »

La foule entonne « Ô Canada » et pendant que le convoi s'éloigne, le Roi et la Reine - le Roi surtout - envoyant la main longtemps... longtemps...

Les paroissiens de Saint-Charles « s'en souviendront » eux aussi, - longtemps, - et remercient cordialement tous ceux qui leur ont procuré cette joie et cet honneur.

Georges Coté, ptre
Curé

Texte intégral du compte-rendu inscrit dans le registre des Recettes et Dépenses de la Fabrique 1932-1965, pp. 64-65.



Arrêt du train royal à Saint-Charles le 12 juin 1939

ST-CHARLES DE BELLECHASSE

SOIREE

Dramatique et Musicale

DONNÉE PAR

"LES ETUDIANTS"

Sous le Patronage du

Revd. C.-E. PAGÉ, Curé

AU PROFIT D'UNE BONNE ŒUVRE

JEUDI et VENDREDI, 12 et 13 Aout 1909**PROGRAMME**

1. Solo de piano Mlle ALICE NADEAU
2. " LE DOCTEUR OSCAR "

Comédie en un acte par A. Mars
3. Chanson comique par M. ALPH. NADEAU
4. Déclamation par M. J.-M. LACROIX
5. " PEINTRE ET MUSICIEN "

Comédie en un acte par Landrieu
6. Solo de violon par M. ALPH. TURGRON

Accompagnement de piano par Mlle A. Nadeau
7. Déclamation par M. C. RHÉAUME
8. " UN JEUNE HOMME PRESSE "

Comédie en un acte par E. Labiche
9. Déclamation par M. J.-M. LACROIX
10. Solo de piano par Mlle A. NADEAU
11. " SOUFFLEZ-MOI DANS L'ŒIL "

Comédie en un acte par E. Labiche.
12. Solo de Piano par Melle A. NADEAU
13. O Canada. « Tableau vivant ».

" LE DOCTEUR OSCAR "**PERSONNAGES**

Oscar Morisseau, 25 ans M. J.-B. LACROIX
 Morisseau, père d'Oscar, 50 ans M. JOS. ROUTHIER
 Briquet, domestique d'Oscar M. J.-A. NADEAU
 Gros-lait, paysan M. C. RHÉAUME
 Narcisse, domestique de Morisseau M. J.-M. LACROIX
 Jolibois, amateur * * *

La scène est à Paris. De nos jours.

" PEINTRE ET MUSICIEN "**PERSONNAGES**

Fanisol, musicien M. M. BROWN
 Larantic, peintre M. A. ROULLEAU
 Albert, domestique M. ALB. GAGNON
 Randouille, propriétaire d'hôtel M. J.-B. LACROIX
 Pompier, gendarme

La scène se passe dans la banlieue de Paris, de nos jours.

UN JEUNE HOMME PRESSE**PERSONNAGES**

Dardard M. J.-B. LACROIX
 Pontbichet M. J.-A. NADEAU
 Colardeau M. JOS. ROUTHIER

" SOUFFLEZ-MOI DANS L'ŒIL "**PERSONNAGES**

Mouillebouche M. J.-M. LACROIX
 Tropical C.-E. RHÉAUME

La scène se passe dans un pavillon isolé, au milieu d'un bois, à 15 lieues de Paris.

Ood save the King. O Canada!

Sièges réservés : 35cts.**Admission : 25cts. Enfants : 15cts.**

Les dames sont priées d'ôter leurs chapeaux.

ANNEXE 10

STATISTIQUES VITALES DE LA PAROISSE DE SAINT-CHARLES

De 1749 à 1998 inclusivement, ont été enregistrés dans les registres paroissiaux:
17,666 baptêmes, 3,516 mariages, 9,437 sépultures.

Dans chacun de ces domaines, les années remarquables furent :¹

Baptêmes		Mariages		Sépultures	
Année	Nombre	Année	Nombre	Année	Nombre
1774	114	1754	0	1752	5
1775	112	1755	0	1758	90
1776	129	1782	24	1760	61
1777	105	1812	28	1777	93
1778	128	1821	26	1784	67
1779	119	1831	26	1791	69
1780	127	1840	30	1792	76
1785	112	1843	25	1811	79
1808	111	1847	26	1821	76
1809	126	1864	27	1826	77
1810	101	1976	32	1836	90
1811	108	1991	3	1837	92
1814	100	1997	2	1846	65
1815	100	1998	5	1858	66
1816	102			1865	66
1819	109			1875	109
1820	106			1886	78
1822	108			1888	70
1824	104			1918	76
1888	105			1998	23
1988	24				

¹ Extrait du registre paroissial des B.M.S. 1907-1918, pp. 478-492

La grippe espagnole à Saint-Charles

55 inhumations faites à Saint-Charles du 14 août au 30 novembre 1918

Par ordre chronologique d'inhumation:

NOM	ÂGE	DÉCÈS	INHUMATION
Abbé Auguste Gosselin	74 ans	14-08	17-08
Arthur Boivin	64 ansépoux de Délima Lepine	22-08	24-08
Jean-Marie Chabot	19 joursfis d'Arthur et d'Élise Asselin	23-08	25-08
Urbain Plante	58 ansépoux de Victorie Moore	25-08	27-08
Pierre Leclerc	65 ansépoux de Malvina Plante	31-08	02-09
Joséphine Chabot	41 ansépouse de Zotique Couture	06-09	09-09
Béatrice Asselin	7 ansfille de Joseph et Marie-Louise Couture	30-09	02-10
Angéline Asselin	5 ansfille de Joseph et Marie-Louise Couture	30-09	02-10
Alfred Roy	23 ansfils de François et Elmire Roy	30-09	02-10
Louis Roy	1 anfils d'Eugène et Alma Letellier	30-09	02-10
Philippine Asselin	1 anfille de Joseph et Marie-Louise Couture	01-10	02-10
Marie-Anne Lemay	32 ansépouse de Joseph Dufresne	02-10	03-10
Joseph Chabot	31 ansépoux d'Alexina Prévost	01-10	03-10
Laurette Laflamme	5 ansfille d'Ovide et Léitia Labrecque	03-10	04-10
Bernadete Carrière	22 ansfille de Swibert et Claudia Blais	04-10	05-10
Alfred Roy	1 anfils d'Eugène et Alma Letellier	04-10	05-10
Louisiana Blanchet	16 ansfille d'Amédée et Amanda Couture	05-10	07-10
Philippe Blanchet	17 ansfils d'Amédée et Amanda Couture	06-10	07-10
Amédée Blanchet	55 ansépoux d'Amanda Couture	06-10	07-10
Adrien Gosselin	7 moisfils d'Arthur et Malvina Noël	06-10	07-10
Rose-Ida Rousseau	15 ansfille d'Adélard et Léonnie Bergeron	07-10	08-10
Delphis Godbout	18 ansfils d'Antoine et Eudoxie Plante	07-10	08-10
Antoinette Larouche	11 ansfille d'Adélard et Marie Porvin	08-10	09-10
Lucienne Fournier	2 ansfille d'Octave et Albertine Robertson	08-10	09-10
Joseph Bouchard	2 ansfils de Georges et Marie Fortin	08-10	09-10
Rosario Bouchard	2 moisfils de Georges et Marie Fortin	08-10	09-10
Angéline Chabot	8 ansfille d'Arthur et Élise Asselin	09-10	10-10

NOM	ÂGE		DÉCÈS	INHUMATION
Wilfrid L'Heureux	18 ans fils de Rosario et Antoinette Gaumond	10-10	11-10
Marie Fortin	37 ans épouse de Georges Bouchard	09-10	11-10
Omer Rousseau	19 ans fils d'Adélarde et Léonie Bergeron	10-10	11-10
Albert Fournier	7 ans fils d'Octave et Albertine Robertson	10-10	11-10
Rose Fradette	10 ans fille de Jean et Philomène Blais	10-10	11-10
Félix Trudel	66 ans époux de Cézarie Bélanger	09-10	12-10
Anonyme	 enfant d'Omer Couture et Elmire Dion	11-10	12-10
Alma Nadeau	33 ans épouse de Joseph Asselin	12-10	14-10
Gérald Labrie	15 ans fils de Napoléon et Adèle Bouchard	13-10	14-10
Alphonse Fournier	1 jour fils de Joseph et Elmire Prévost	13-10	14-10
Elmire Prévost	39 ans épouse de Joseph Fournier	13-10	14-10
Eugène Chabot	36 ans époux d'Alexina Beaudoin	14-10	15-10
Elmire Dion	31 ans épouse d'Omer Couture	13-10	15-10
Anais Vallière	35 ans épouse de Louis Gonthier	14-10	16-10
Cécile Martineau	2 ans fille de Pierre et Aline Fournier	16-10	17-10
Émile Bilodeau	24 ans fils de Thomas et Philomène Turgeon	16-10	18-10
Clara Ruel	36 ans épouse de Gaudiose Gagnon	16-10	18-10
Philomène Coulombe	78 ans épouse d'André Blanchet	17-10	18-10
Caroline Blanchet	21 ans fille de feu Amédée et Amanda Couture	17-10	18-10
Donat Lemelin	42 ans époux de Léda Asselin	19-10	20-10
Luc Gosselin	4 ans fils d'Arthur et Melvina Noël	19-10	20-10
Arthur Samson	18 ans fils de Joseph et Lydia Cantin	15-10	20-10
Alyre Leclerc	21 ans fils de feu Pierre et Malvina Plante	26-10	26-10
Émile Courchesne	21 ans fils de Louis et Rose de Lima Therrien	27-10	28-10
Joseph Pelchat	18 ans fils de Joseph et Amanda Bolduc	28-10	29-10
Marie Gosselin	66 ans veuve de Félix Ruel	01-11	02-11
Denise Nadeau	42 ans épouse d'Arthur Aubé	06-11	07-11
Firmin Côté	76 ans veuf de Rosalie Crépeault	28-11	30-11

Extrait du Registre paroissial des B.M.S. 1907-1918, pp. 478-492

ANNEXE 12

Les curés de Saint-Charles

Sarault Louis Pascal	1749-1794
Labadie M. Thomas (nommé sans être venu)	1795
Roy Jean-Joseph	1795-1799
Perras Jean-Baptiste	1799-1837
Villeneuve Pierre	1837-1856
Martineau David	1856-1882
Cloutier Charles-François	1882-1896
Beaudoin J. Damase	1896-1905
Pagé Edouard	1905-1910
Faucher Adjutor	1910-1920
Poulin Alexis.....	1920-1927
Côté Georges	1927-1955
Tanguay Napoléon	1955-1967
Morency Henri	1967-1986
Baillargeon Jean	1986-1992
Lapointe Gervais	1992-1997
Gosselin Léonce	1997...

TABLE DES MATIÈRES

Avant propos
Membres des comités du 250^e
Chanson thème « D'hier à demain »
Messages de nos dignitaires

PREMIÈRE PARTIE 1749-1799

FONDATION ET MISE EN PLACE DES STRUCTURES DE BASE

Chapitre 1 Domaine territorial19

• Occupation du territoire • Premiers colons • Écllosion de la population • Après la conquête
• Recensement de 1762 • Saint-Charles, deuxième paroisse de la Côte-du-Sud • Les Seigneurs de
Beaumont à Saint-Charles.

Chapitre 2 Domaine de la Fabrique35

• Fondation • Louis-Pascal Sarault, missionnaire • Construction du presbytère • Projet d'une église
• Construction de la première église • Mariage Sarault-Roy • Église ouverte au culte • Coût de la construc-
tion • Arrivée des Acadiens • Années précédant la conquête • Guerre • Joseph Nadeau • Décennie 1760-
1769 • Invasion américaine • Cessions de territoires à Saint-Gervais et Saint-Henri • Décennies 1780-
1799 • Décès du curé Sarault • L'habitant et son curé • L'abbé Jean-Joseph Roy • Saint-Charles, paroisse
solidement établie • Enseignement de 1749-1799.

DEUXIÈME PARTIE 1800-1899

CONSOLIDATION DES STRUCTURES DE BASE

Chapitre 3 Domaine de la Fabrique59

• Décennies 1800-1829 • Réédification de l'église en 1828 • Décennies 1830-1849 • Piloni • Premier
Carillon • La Fabrique cède l'usage de ses écoles • Recensement de 1849 • Décennies 1850-1879
• Arrivée des Sœurs de la Charité • Décennie 1880-1889 • Chapelles • Décennie 1890-1899 • Achat d'un
deuxième carillon.

Chapitre 4 Vie paroissiale.....81

• Coût de la vie • Morale • Colonne, croix et calvaires.

Chapitre 5 Domaine municipal87

• Sous le régime anglais • Au dix-neuvième siècle • Saint-Charles Borromée, Rivière Boyer • Les Ponts
• Recensement de 1849 • Les chemins • L'ère du macadam • Route régionale • Chemins d'hiver • Liste
des propriétaires en 1858, 1880, 1893.

TROISIÈME PARTIE 1900-1999

ÉVOLUTION AU XX^e SIÈCLE

Chapitre 6 Domaine de la Fabrique.....129

• Première décennie • Troisième carillon • Cession de territoire pour La Durantaye • Décennie 1910-
1919 • Arrivée des Frères • Salle publique • Statue du Sacré-Cœur • Décennie 1920-1929 • Électrifica-
tion de l'église • Décennie 1930-1939 • Restauration de l'église • Décennies 1940-1949 • Cession des
écoles • Décennie 1950-1959 • Deuxième centenaire • Cession des maisons et terrains d'école • Garde
paroissiale • Décennie 1970-1979 • Restauration de l'église • Décennies 1980-1999 • Restauration de
l'orgue • Réfection des murs de l'église et la sacristie.

Chapitre 7 Vie paroissiale.....151

• Au fil des prônes • Décès de l'abbé Auguste Gosselin • Grippe espagnole • Testament de l'abbé Auguste
Gosselin • Décennies 1920-1939 • Réparations de 1932-1933 • Décennies de 1940-1959 • Effets du
concile Vatican II.

Chapitre 8 – Domaine municipal.....171

• Paroisse de Saint-Charles • Village de Saint-Charles • Saint-Charles-de-Bellechasse, la fusion
• Photos des maires paroisse et village.

Généalogies des familles souche191

De 1749 à 1799191

De 1800 à 1850201

QUATRIÈME PARTIE

SOCIÉTÉ ET ÉCONOMIE

Organismes – Institutions – Mouvements	211
Commission scolaire	211
Monographie du couvent de Saint-Charles	232
Agriculture	241
Beurrerie	249
Meunerie Coop.	251
Les Moulins	254
Médecine vétérinaire	263
Cercle des Fermières	267
Confréries religieuses	269
Croix de chemin	271
Chevaliers de Colomb	273
Club 4-H	274
Office municipal d'habitation	275
Résidence Charles Couillard	275
Au fil de La Boyer	276
Chroniques et récits	279
Personnes inhumées dans l'église	279
Noms et surnoms de familles	282
Nos historiens	283
Le malheur frappe une famille	293
Vente des liqueurs enivrantes	294
Vétérans des deux guerres	295
Sports et Loisirs	296
À la recherche de l'or	304
Cyrille Duquet	307
Histoire d'un lac	312
M. le curé Côté et le cinéma	314
Ma tempête du siècle	314

Chroniques de Roger Patry

Vivre à Saint-Charles	317
Le Grand Tronc	318
Le chemin de fer	319
Le téléphone.....	320
L'électricité	321
Les commerçants d'animaux	322
Sentiers d'hiver	324
La récolte de glace.....	325
Le maréchal-ferrant et forgeron	327
Le faubourg Labrie.....	329
Les creuseurs de puits	332
Au temps du casse-pierres	333
La compagnie de béton	334
Corvée d'hiver - corvée d'hier	335
La tueuse	337
Drame forestier	340
Accident d'avion.....	341
Les quêteux	342
La glissade dans les côteaux.....	346
Le lac Saint-Charles	347
La fin du géant centenaire	350
Industries et Commerces	351
Nos Grands Magasins	351
Banque Nationale	360
Caisse Populaire.....	361
Le Meuble Idéal	363
Servi-Neige.....	365
Georges Laflamme inc.	367
Laval Marquis inc.	370
Commerçants de tabac.....	373
Octave Fournier	374
Naissance d'une imprimerie	376
Edmour Breton	377
Transport Breton inc.	379
Garage Charles Gosselin inc.	380
Garage Maurice et Bernard Côté.....	382
Excavation Saint-Charles.....	384
Le Ricaneux	385
Les entreprises de Eugène Frenette.....	388
Ultrafort	389

Montage photos	390
-----------------------------	-----

Annexes	395
----------------------	-----

N ^{os} 1 et 1A- sur l'église et le patrimoine religieux.....	395
N ^o 2- La milice au Canada.....	422
N ^o 3- Filiation des Nadeau.....	423
N ^o 4- Contrats Nadeau.....	424
N ^o 5- Décret d'érection de la paroisse	425
N ^o 6- Arrivée des Sœurs de la Charité.....	426
N ^o 7- La Poste à Saint-Charles	428
N ^o 8- Passage du roi et de la reine	430
N ^o 9- Programme de soirée récréative	431
N ^o 10- Statistiques vitales de la paroisse	432
N ^o 11- Décès du 10 août au 30 novembre 1918	433
N ^o 12- Liste des curés de la paroisse.....	435

Table des matières	436
---------------------------------	-----

